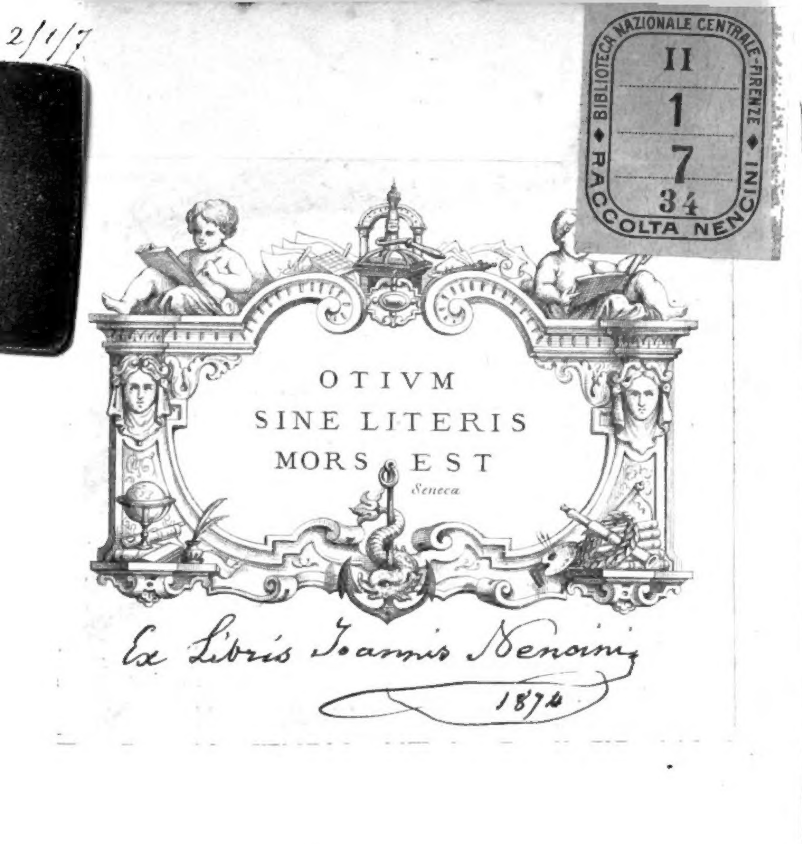


2/1/7


BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE-FIRENZE
II
1
7
34
RACCOLTA NENCINI
OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST
Seneca
Ex Libris Ioannis Nencini
1874

G. Venerii
1857

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME V.



PARIS. — TYP. LACRAMPE ET Ce, RUE DAMIETTE, 2.

LETTRES

DE MADAME

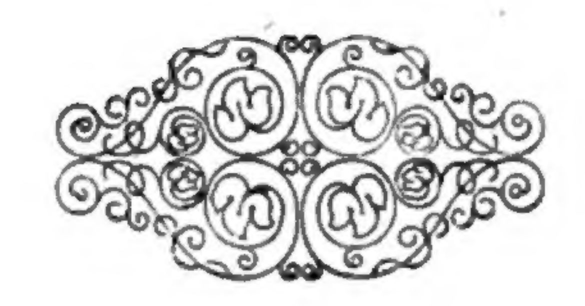
DE SÉVIGNÉ

AVEC LES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS.

TOME CINQUIÈME.





A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, 6;

CHEZ CHARPENTIER, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, 29.

1843.



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

---

887. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 8 octobre 1685.

Je viens de recevoir votre lettre, Madame, qui m'a fort réjoui, non-seulement pour ses agréments, mais encore parcequ'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Bâville sans moi. Quelle joie de me trouver avec vous et avec notre chère comtesse, chez un de mes meilleurs amis, et avec le bon P. Rapin, dans la liberté de la campagne, comme vous dites! Je ne comprends pas que notre ami Corbinelli ne s'y soit point trouvé; il n'y a qu'une maladie ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi, si j'avais été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurais pas manqué de m'y rencontrer, et de m'en revenir ici sans aller à Paris, pour vous montrer l'extrême envie que j'ai de vous voir, en faisant cent lieues pour cela.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le voyage du maréchal d'Humières en Angleterre, l'a fait grand-maître de l'artillerie; ce n'est pas qu'il ait fait parler pour lui sa Majesté Britannique, car cela lui aurait fait donner l'exclusion plutôt que de lui servir; mais le roi d'Angleterre a témoigné au roi, en général, tant d'estime et tant d'amitié pour Humières, que Sa Majesté a cru faire plaisir à ce prince en cette rencontre. J'en suis fort aise pour l'intérêt de mon parent et de mon ami [1].

Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur à Châtillon le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'abbesse plus que de supérieure de couvent : nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et, comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps, elle se plaignit à moi de votre indifférence pour elle; et, pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avait raison.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand cousin (*de Toulongeon*) vous a écrit assurément, mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, et d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne; est-ce que depuis qu'elle est devenue plus belle que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux? Je lui apprends pourtant que j'ai deux mentons, et pas une de ces peaux qui lui faisaient peur il y a trois ans, et qu'en cet état, je l'aime de tout mon cœur.

[1] Le roi avait envoyé le maréchal d'Humières en Angleterre pour faire au roi Jacques II ses compliments sur la défaite du duc de Monmouth. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 183.)

888. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 28 octobre 1685.

Je suis ici, mon cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, le bon abbé et le plus beau temps du monde. Il y faudrait encore notre ami Corbinelli pour réchauffer et pour réveiller la société : mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis ; il a des affaires ; il aime sa liberté, et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier. Il était hier à l'agonie [1]. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange. Avec le temps vous serez vengé de tous ceux dont vous vous plaignez. Il y en a un principalement dont la jeunesse est un peu difficile à user ; mais qu'est-ce que le temps ne détruit pas? Vous vous portez très bien, et si Dieu est pour vous, qui sera contre? Vous savez, sans doute, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère [2]. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffaient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cepen-

[1] Michel Le Tellier, chancelier de France, mourut le 28 octobre 1685, peu de jours après avoir signé la révocation de l'édit de Nantes, et en s'écriant avec joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* « Si vous lisez l'oraison funèbre de Le Tellier par Bossuet, dit Voltaire, ce chancelier est un juste et un grand homme ; si vous « lisez les annales de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche, un dangereux « courtisan, un calomniateur adroit dont le comte de Grammont disait en « le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : *Je crois voir une « fouine qui vient d'égorger des poulets en se léchant le museau plein de « leur sang!* » (Voltaire, *siècle de Louis XIV*.)

[2] M. Voisin, fils d'un conseiller d'état.

dant, j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sincères ; c'est qu'avec ce qu'il était frère, il était encore ami. Je suis ravie de connaître le mari et la femme ; c'est grande raison qu'on les aime quand on les connaît. Je voudrais que vous eussiez pu augmenter la bonne compagnie de Bâville, elle eût été parfaite. J'aime toujours le P. Rapin : c'est un bon et honnête homme. Il était soutenu du P. Bourdaloue, dont l'esprit est charmant et d'une facilité fort aimable. Il s'en va, par ordre du roi, prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très bons missionnaires jusqu'ici : les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable[1].

MADAME DE GRIGNAN.

Je vous passe pour beau, Monsieur, et je vous ai traité comme tel en faisant réponse à la lettre que vous me fîtes la grace de m'écrire en m'envoyant votre généalogie. Quand j'aurais eu du penchant à vous mépriser, elle m'en aurait bien empêchée ; mais, en vérité, Monsieur, j'en suis fort éloignée : j'aime votre esprit, et j'estime votre mérite comme je dois. Quant à votre personne, j'y prends un si grand intérêt, que je veux absolument savoir de quel régime vous avez usé pour faire deux mentons de ce que j'ai vu de peaux inutiles. M. de Grignan s'est jeté dans cette super-

[1] On voit, par les éloges que donnent ici Bussy et sa cousine à ces actes déplorables, quelle était l'illusion publique que la cour savait entretenir. Il ne faut pas pourtant prendre à la lettre, dans cet endroit, non plus que dans bien d'autres, ces grandes louanges, qui n'étaient souvent qu'une sorte de précaution oratoire et de passe-port pour les lettres qu'on savait bien être ouvertes. (A. G.)

fluité, et je serais bien aise qu'il redevînt aussi beau que vous l'êtes, en suivant vos conseils.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie et puisse jamais vous oublier. Adieu, mon cher cousin, adieu ma chère nièce, vous êtes dans un état de paix, si vous attendez la mort, comme vous dites, *sans la desirer ni la craindre* [1]. Quelle sagesse ! et quelle folie aussi de s'en tourmenter, si ce n'est par rapport au christianisme, et aux dispositions qui sont nécessaires pour cette dernière action !

889. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1685.

Mon Dieu, Madame, que je voudrais avoir été à Livry aussi bien qu'à Bâville quand vous y avez été ! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne, et tous, tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On est trop dissipé à la ville. Quand je suis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je suis encore en esprit avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reste de la journée. D'ailleurs, comme je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aie eu une occasion d'en montrer, au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de paraître ce que je suis. Notre ami Corbinelli est comme moi ; s'il est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parcequ'il a de grandes ressources. Il m'a mandé la mort du chancelier Le Tellier : mais je l'ai sue d'ailleurs. Je la trouve aussi

[1] C'est la pensée d'un quatrain célèbre du poëte Maynard.

heureuse que sa vie, mais enfin quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse, je l'aime mieux où il est que parmi nous. Celui qui le remplace est mon allié [1], et mon bon ami, et si j'avais occasion d'aller à son tribunal, il me ferait bonne justice. Pour mes ennemis, je vous le répète, Madame, je suis persuadé qu'un peu de temps m'en vengera; le plus jeune a plus de cinquante ans, mais la jeunesse n'y fait rien quand Dieu s'en mêle; et je puis, sans m'en faire accroire, espérer sa protection après la mort du chancelier et du Coigneux [2].

Je sus d'abord la mort de M. Voisin, et j'en fis compliment à notre ami. Je savais bien ce qu'il pensait là-dessus, et je lui aurais parlé à cœur ouvert si je lui avais parlé tête à tête; mais je lui écrivis que je prenais à cette perte toute la part qu'il pouvait y prendre. Il me manda en galant homme que quoique le Seigneur, en lui ôtant son beau-frère, ne lui eût pas ôté toute consolation, il avait pourtant été plus touché de cette perte qu'il ne croyait, par le genre de cette mort subite, par le spectacle et par la douleur extrême de toute sa famille. Voilà parler comme il faut d'un tel événement, et non pas comme madame de Scuderi, qui me mandait que quoique M. de Lamoignon gagnât des millions à cette mort, il en serait inconsolable. Je ne m'en dédis pas, Madame, les grandes successions étouffent les sentiments de la nature, à moins que le mort n'ait été notre intime ami. J'admire la conduite du roi pour ruiner les huguenots : les guerres qu'on leur a faites autrefois, et les Saint-Barthélemi ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloues, a été le coup de grace.

[1] M. de Boucherat, nommé chancelier de France le 1er novembre 1685, allié de Bussy, par le mariage de mademoiselle Boucherat sa fille, avec M. de Harlay de Bonneuil, cousin de la comtesse de Bussy. (Lettre de Bussy, du 2 janvier 1686.)

[2] M. Le Coigneux, second président du parlement de Paris.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je ne saurais disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, et que vous ne m'ayez fait plus d'honneur que je ne mérite, dans la réponse que vous m'avez faite; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé, quand vous ne m'avez rien fait dire dans la lettre que m'écrivit madame votre mère à son retour de Bretagne. Il est vrai que je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne maison que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'intérêt que vous prenez à ma personne, en voulant savoir de quel régime j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connaissance, et afin, dites-vous, que M. de Grignan remplisse les siennes avec ce remède, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilités qu'il ne rencontrerait pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles dames d'être gras, qu'à leurs amis; il faudrait à M. de Grignan un remède qu'il trouverait assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse et lui aussi, Madame, si, vous aimant autant qu'il vous aime, il pouvait toujours avoir deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre guères
Tant de biens tout à la fois.

890. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 24 novembre 1685.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois; je ne sais si notre enragé de jaloux [1] les aurait surprises; ce n'est pourtant pas son style, il aurait plus d'in-

[1] Badinage qui désigne Corbinelli.

clination à vous assassiner avec cette petite épée dont vous faisiez une fois un si plaisant usage au jardin de Rambouillet. Nous ne saurions oublier, ni vos folies, ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très souvent nous parlions de vous, avec tous les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes, sans vanité, qui ne sont pas indignes de le connaître. Vingt fois nous avons fait dessein de vous écrire des bagatelles; nous voulions vous assurer que la *rareté de la satisfaction* n'empêchait point que vous ne fussiez toujours dans notre souvenir; et vingt fois ce démon qui détourne des bonnes pensées nous a ôté celle-là. Enfin, Monsieur, après avoir versé, avoir été noyée, avoir fait d'une écorchure à la jambe un mal dont je ne suis guérie que depuis six semaines, j'ai quitté mon fils et sa femme, qui est fort jolie, et j'arrive à Bâville chez M. de Lamoignon le 10 ou le 12 septembre; j'y trouve ma fille et tous les Grignan qui m'y reçurent avec beaucoup de joie et d'amitiés. Pour achever mon bonheur, ma fille m'est encore demeurée cet hiver. J'ai retrouvé notre cher Corbinelli comme je l'avais laissé, un peu plus philosophe, et mourant tous les jours à quelque chose : son détachement me fait envie; en changeant d'objet, on en ferait un saint; il est cependant si bon, et si charitable pour le prochain, que je crois que la grace de Dieu se cache sous le nom de Cartésien. Il convertit plus d'hérétiques par son bon sens, et par ne les pas irriter par des disputes inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons : c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée. Vous avez été surpris comme nous des autres nouvelles. Quelle mort que celle de M. le prince de Conti ! après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a

quasi pas ! Il est le fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession, et sans avoir eu un seul moment, non-seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connaissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré : elle a cent mille écus de rente, et a reçu tant de marques de l'amitié du roi, et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours personne ne doute qu'elle ne se console [1]. Le prince de la Roche-sur-Yon, qui n'a pas les mêmes raisons, est encore très affligé. Vous savez et vous approuvez sans doute toutes les places remplies. Mais ne semble-t-il pas, à voir comme je bats la campagne, que j'aie dessein d'oublier de vous parler du mariage de madame votre fille ? les apparences sont bien trompeuses ; car c'est l'endroit principal et favori dont j'ai été touchée par rapport à la sensible part que je sais que vous y prenez, Monsieur. En vérité, j'ai une véritable joie de son établissement, que je trouve fort honnête et fort agréable. Je connais le nom de notre amant, il est des premiers de la robe. Feu madame de Fresnes [2], célèbre par son bon esprit, disait de ces sortes de familles, que c'était du velours rouge cramoisi, c'est-à-dire une belle et solide et honorable étoffe. J'ai encore une joie particulière, c'est de savoir qu'ils sont contents, et que madame votre fille est parfaitement satisfaite : Dieu leur conserve ce goût, et à vous, Monsieur, celui de m'aimer toujours un peu, malgré toutes les distances et les absences ; vous savez celui que j'ai pour votre mérite. Je n'ose

[1] Le prince de Conti s'était enfermé avec sa femme, atteinte de la petite vérole, et gagna le même mal dont il mourut. C'est cette mort que La Bruyère avait en vue dans ce passage : « Nous faisons par vanité ou par « bienséance les mêmes choses, et avec les mêmes dehors que nous les fe- « rions par inclination ou par devoir. Tel vient de mourir à Paris de la « fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme qu'il n'aimait point. » (*Caractères, de l'homme.*)

[2] Madame du Plessis-Guénégaud, dame de Fresnes, morte en 1677.

m'étendre davantage, car voilà notre cher et furieux jaloux.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je croyais avoir étouffé ce vilain commerce, et que la crainte de mes extravagances vous eût ôté l'envie de faire de nouvelles protestations. Je m'étais heureusement imaginé que vous n'aviez ni écrit, ni reçu des lettres l'un de l'autre depuis dix mois, et je jouissais tranquillement de l'idée charmante d'un oubli parfaitement établi. J'étais ravi de n'avoir plus à méditer un assassinat, ni tous les secrets de la magie noire pour vous séparer, et par malheur je me vois plus que jamais dans la nécessité d'user d'enchantement. Je vous donnerai avis de tous ceux que j'aurai pratiqués inutilement, afin que votre persévérance me réduise à consentir à la fatale nécessité de votre union. Voilà donc madame votre fille toute prête à vous faire grand-père, je n'envisage que cette qualité pour me consoler de l'amitié dont je viens de vous parler : cela serait vraiment beau qu'un grand-père aimât une grand'mère ! Revenons à madame votre fille : faites-lui bien mes compliments, et à madame sa mère, dans l'espérance qu'elle multipliera cette race, qui, à ma jalousie près, est digne de s'étendre depuis l'orient jusqu'à l'occident. Qu'elle fasse vitement un petit garçon, qui, du côté de la mère, sera vif, bon et aimable, et, du côté du père, représente le mérite d'une infinité de Girard qu'on honore ici encore plus que là. Voulez-vous un compliment pour la mort de M. le prince de Conti ? je vous le fais : en voulez-vous un autre sur ma mission aux huguenots? je vous le fais : car c'est de vos inspirations que je tiens le goût de servir mon église. Tout ce qu'il y a de gens de qualité ici me prennent pour leur guide ; la canaille ne s'accommode pas si bien des talents. Adieu, mon ami, je m'en vais à ma vigne.

891. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 19 décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parceque tout ce que nous desirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers[1], pour remplir la place du maréchal de Villeroi. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années*[2]; au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est menin depuis deux jours[3]. Plût à Dieu que notre garçon le pût être! Il faut en tout regarder la Providence; sans cela, on supporterait avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon

[1] Il s'agit de la place de président du conseil des finances qu'avait eue ce maréchal, lequel avait été gouverneur de Louis XIV. « Il y a eu dans le « conseil de Louis XIV des hommes d'une vertu supérieure à celle des Ca- « tons. Tel fut le duc de Beauvilliers, qui fit résoudre la paix de Rys- « wick, uniquement parceque les peuples étaient malheureux. » Ainsi s'exprime Voltaire, qui pouvait ajouter, que le même homme, en qualité de ministre d'état, s'opposa fortement à l'acceptation de la succession d'Espagne, quoiqu'il eût sans doute, aussi bien que le chancelier Boucherat, pressenti la disposition du roi et même de son fils le grand dauphin, à accepter le testament, et l'inutilité de sa généreuse opposition. Enfin, on vit encore ce même Beauvilliers à la tête d'une brigue vraiment sainte, qui se forma dans le même temps, pour amener le roi à des sentiments et à des mesures plus modérées envers les réformés. On sait que M. de Beauvilliers était le gouverneur du duc de Bourgogne et l'ami de Fénelon. (A. G.)

[2] M. de Beauvilliers n'avait encore que trente-sept ans.

[3] M. Dantin était le fils légitime de madame de Montespan.

cher cousin, c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment mademoiselle de la Trousse, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portait fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours.

892. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 janvier 1686.

Je sais, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez vous et notre ami Corbinelli à tout ce qui me touche, et c'est cela avec vos agréments qui fait que je vous aime de tout mon cœur.

Mais je veux adoucir votre tristesse, et pour cet effet vous dire que je ne suis point abattu, parceque Dieu, qui m'a donné un courage plus grand que mes peines, me donne une entière confiance en lui. Je l'ai remercié et j'ai reçu comme une grace particulière de sa bonté la promotion de M. Boucherat, mon bon ami et mon allié par son gendre M. de Harlay. Je l'ai encore remercié de la place où le roi a mis le duc de Beauvilliers, fils de mon intime ami et lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premières places de l'Etat sans me servir de quelque chose, moi et les miens. Il est trop parfait pour ne pas remplir les devoirs de l'amitié aussi exactement qu'il fait ceux d'honnête homme et de bon chrétien. Avec de la patience et de la santé, je verrai la fin de mes maux, et personne n'a plus que moi de l'une et de l'autre.

La préférence de M. d'Antin à mon fils [1] chez M. le dauphin ne me fait point de peine; en l'état où sont les choses cela doit être ainsi. Son temps viendra s'il plaît à la Providence. Comme vous dites, Madame, si l'on ne la regardait et la brièveté de la vie, les malheureux seraient sans cesse au désespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a longtemps que je vois mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulièrement que je n'ai jamais fait : ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'alarmes. Je vous conseille d'en user ainsi, ma chère cousine; votre vertu vous est une raison de bien moins craindre que moi.

893. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Du 20 février 1686.

Je n'ai jamais oublié, Monsieur, votre mérite distingué; ce mérite qui m'a fait dire avec autorité que vous étiez le plus illustre de tous les *scélérats*, et le plus *scélérat* des hommes les plus illustres du siècle. Le vulgaire ne comprendra rien à ce jargon; mais c'est assez pour vous faire ressouvenir que je ne vous ai pas oublié, ou, pour mieux dire, que votre mérite n'a pu l'être d'un homme qui l'a connu à fond. De vous dire pourquoi je ne vous ai pas écrit de temps en temps, ce serait vous fatiguer inutilement; mais si quelque chose peut réparer le tort que je me suis fait par-là, c'est de vous assurer que j'ai tâché de ne pas me rendre indigne de vos bonnes graces par mes études, et entre autres d'avoir coupé Cicéron tout entier en fragments à-peu-près grands comme les maximes de M. de La Rochefoucauld, et d'avoir placé à côté des maximes en

[1] Amé-Nicolas de Rabutin, dit le *marquis de Bussy*.

français de mon style concis, sans affecter de traduire le latin. J'ai fait comme vous savez la même chose de tous les historiens latins [1]; il me semble que tout cela peut me servir à vous faire ma cour, et vous faire voir que si je vais jamais à Montpellier, je ne serai pas moins digne de l'honneur de votre estime que je l'étais. Je voudrais bien vous entretenir des sujets qui remplissent les conversations à présent; mais que sais-je si vous aimez assez le monde pour le revoir dans des lettres? Tout ce que je vous puis dire, est que vous ne le reconnaîtriez pas, et que la France de ce côté-ci est plus différente de ce qu'elle était de votre temps, qu'elle ne l'est de la nation espagnole ou allemande.

Je vous prie de dire à M. de Courson que j'ai bien de l'impatience de le revoir logé en notre quartier, et d'assurer le *scélérat* que je me fais un grand honneur de l'honorer et d'être dans son souvenir, et enfin qu'il est autant dans le mien que si je lui avais écrit tous les ordinaires ou que j'eusse reçu de ses lettres. A propos, n'oubliez pas de lui dire que je passe ma vie à admirer celles de Cicéron, tant les familières que celles à Atticus. Je me promets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire.

895. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 février 1686.

Il faut que je vous fasse une petite amitié, mon cher cousin, que je n'irai pas chercher bien loin, en ayant la source dans mon sang. Après cet avant-propos, je vous dirai sur la conversation que j'ai eue avec le père Rapin,

[1] Le premier volume de ce travail a été publié par le père Bouhours. Il renferme les pensées de Tite-Live.

touchant vos affaires de la cour, qu'il me semble que M. votre fils doit tâcher de faire, par ses sollicitations, ce que vous demandez au père Rapin, que ce dernier ferait auprès du père de La Chaise fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que M. votre fils fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est, qui serait admirable, mais qu'on ne saurait inspirer. Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles. Cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié; si j'étais de ce pays-là (*la cour*) je serais sa gouvernante; mais j'y ai renoncé de bon cœur. Peut-être qu'il est fort bien, car il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. Ce que je sais, mon cher cousin, c'est l'intérêt que je prends à vous et à vos chers enfants. Je mets ma nièce de Coligny à la tête, et je l'embrasse tendrement et *rabutinement*. Ma fille vous fait mille compliments à tous deux.

895. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 5 mars 1686.

Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez parlé au bon père Rapin mieux que je n'aurais fait moi-même; car, quoiqu'il soit mon bon ami, je suis assuré que ce que vous lui avez dit l'a encore animé davantage à s'employer pour moi auprès du père La Chaise. Cependant, si Dieu n'y met la main, tout cela sera inutile. Quand je dis si Dieu n'y met la main, je ne veux pas dire seulement s'il laisse agir les causes secondes, j'entends que s'il ne touche le cœur du roi, l'amitié du surintendant [1], l'amitié et l'al-

[1] Claude Le Pelletier succéda a Colbert dans la place de contrôleur des finances. Despréaux étant venu le complimenter, lui dit : Monseigneur, je

liance du chancelier, tout cela sera infructueux. Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence; aussi m'aidé-je autant qu'on le peut faire, et mon fils emploie mes placets, mes lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gâte point par ses manières la justice de mes demandes, je n'en voudrais pas jurer, car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être, enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela je n'en sache point qu'une grande adversité, un grand âge ou la mort, car les avis ne font rien contre l'impétuosité du tempérament.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma famille, et surtout de votre tendresse pour la pauvre Coligny; elle sent cela comme elle le doit, et tous deux nous vous aimons, vous et madame de Grignan, plus que tous nos parents ensemble.

896. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 3 avril 1686.

Il y a dix jours, Monsieur, que ma belle et triomphante santé est attaquée; un peu de colique composée de bile, de néphrétique, de misères humaines; enfin des attaques, quoique légères, qui font penser que l'on est mortelle : c'est ce qui m'a occupée assez sérieusement pour me faire une violente distraction, et m'empêcher de vous répondre. C'est tout ce que je puis dire pour vous donner une grande opinion de cette incommodité : car la pensée de vous répondre était assez forte pour ne pouvoir être surmontée que par quelque chose de considérable. Par bonheur,

n'envie de votre nouvelle dignité que l'occasion que vous allez avoir de faire plaisir à bien des gens.

M. de Vardes m'a rendu notre *ami* dans ce même temps, de sorte que sa philosophie déja toute préparée pour les douleurs de M. de Vardes, n'a pas fait le moindre effort pour me persuader que les miennes n'étaient pas dignes d'occuper mon ame ; et, en effet, en peu de jours, je me trouve en état de prêcher les autres, et je reprends doucement le fil de mon carême interrompu seulement par quelques bouillons.

Je n'ai point douté, Monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrais écrire. Pour le P. Bourdaloue, ce serait mauvais signe pour Montpellier s'il n'y était pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément, et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête qui pourrait causer tant de sacriléges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence. M. l'abbé de Quincy, nommé à l'évêché de Poitiers, n'a pas cru sa poitrine assez bonne pour s'acquitter de ses devoirs de la manière qu'il le voudrait, et a remis cet évêché au roi. Cette action est belle et rare, elle a été fort

louée[1]. Sa Majesté a mis à sa place M. (*l'évêque*) de Tréguier, de notre Basse-Bretagne, député ici de la province, très saint prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui très canoniquement s'est consacré, aux dépens de sa poitrine fort large, à toutes les fatigues pastorales.

M. de Harlay et M. de Besons ont rempli les deux places vides du conseil, et M. de La Reynie et M. de Bignon sont devenus ordinaires. Ceux qui pourraient en avoir du chagrin, seront consolés alors qu'on y pensera le moins par la mort de quelque vieux doyen. Vous savez qu'il y a un carrousel, où trente dames et trente seigneurs auront le plaisir de divertir la cour à leurs dépens[2]. Le pauvre Polignac, prêt à épouser mademoiselle de Rambures, a trouvé, sur la proposition d'être menin, que Sa Majesté n'avait pas encore pardonné à madame sa mère[3], et le mariage a été rompu d'une manière désagréable. Mademoiselle de Rambures en a paru affligée; il faut espérer qu'il sera plus heureux à la troisième. M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour[4]. O trop heureux d'avoir une si belle femme! Il en faut croire Molière. L'endroit le plus sensible était de jouir du nom de *Bavière*, d'être *cousin de madame la Dauphine*, de porter *tous les deuils de l'Europe par parenté;* enfin, rien ne manquait à la suprême beauté de cette circon-

1 *Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 27 mars 1686.

2 Ce carrousel eut lieu les 28 et 29 mai 1686; on y fit deux courses: le comte de Brionne et le marquis de La Châtre remportèrent les deux prix, qui consistaient en deux épées enrichies de diamants. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 mai 1686.)

3 La vicomtesse de Polignac avait été compromise dans l'affaire des poisons.

4 Sophie-Marie, comtesse de Lowenstein, chanoinesse de Torn. « Elle « était, dit l'abbé de Choisy, belle comme les anges, dans une jeunesse « riante, une taille fine, les yeux brillants, le teint admirable, les cheveux « du plus beau blond du monde, un air engageant, modeste et spirituel; « elle avait eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante, etc... »

stance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avait signé partout *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon, et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis longtemps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que *Lowenstein* [1].

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne serait point *Bavière*, ou qu'autrement ils ne seraient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision [2], c'est une chose plaisante que dès le *premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure; pour moi j'avoue que tous ces maux qui viennent par la vanité me font un malin plaisir. Ne me citez point, et croyez que je suis toujours une des personnes du monde qui vous estime et vous connaît le plus (c'est la même chose). Dites-nous quelquefois de vos nouvelles; et si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, et M. de La Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très humble servante. Je voulais que notre Corbinelli mît là un mot, mais il m'est glissé des mains, je ne sais où le reprendre.

[1] Elle était parente de madame la Dauphine, mais seulement du *côté gauche*. (M.)

[2] « Dangeau, dit le malin Saint-Simon, se crut électeur palatin. C'était le « meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur, « ce qui l'avait *chamarré* de ridicules » (*Œuvres de Saint-Simon*, tome IX, page 14.)

897. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 avril 1686.

Votre lettre, Monsieur, et la réponse de la fausse Créancé nous ont fort réjouis, madame de Sévigné et moi ; elles sont fort agréables. Ce qui nous a le plus surpris, c'est la tranquillité d'esprit d'où sortent ces jolies pensées et ces amusements, comme vous les appelez. Vous avez raison de dire que c'est par là que vous corrigerez les duretés de la fortune. Il faut pourtant ajouter que le tempérament et la disposition de l'esprit y contribuent beaucoup : sans cela les duretés triompheraient des amusements. Je ne vous plains donc guère d'être à la campagne, puisque vous êtes avec vous, qui êtes la meilleure compagnie que vous puissiez avoir, et que vous n'êtes point dans l'agitation où je vois tous les courtisans.

Le P. Rapin nous dit hier que le P. La Chaise était bien disposé pour faire avoir une abbaye de trois ou quatre mille livres de rentes à monsieur votre fils.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Un peu de rhumatisme, un peu de vapeurs de carême m'ont empêchée de vous dire plus tôt, mon cher cousin, la vraie joie que m'a donnée celle qui m'a paru dans votre esprit, en voyant les jolies bagatelles qui vous ont diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendait si charmant, si délicieux et si distingué des autres. Madame de Coligny m'a donné le même plaisir. L'un et l'autre avez été si longtemps accablés sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignais que ce beau sang ne fût changé ; mais j'y retrouve, Dieu merci ! le même feu dont je voudrais bien avoir la moindre partie.

Conservez-le, mon cher cousin et ma chère nièce, et nous en faites part de temps en temps.

898. — DU COMTE DE BUSSY A MONSIEUR DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 25 avril 1686.

Pour répondre à votre lettre du 6 avril, Monsieur, par laquelle vous me mandez que la lettre et la réponse de la fausse Créancé vous ont fort divertis, madame de Sévigné et vous, je vous dirai que, quand je vous ai mandé que nous corrigions par ces amusements les duretés de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vînt seulement de notre philosophie. Je suis d'accord avec vous que sans le bon tempérament la mauvaise fortune nous empêcherait bien de nous divertir. *Gaudeant bene nati.* S'il n'y avait beaucoup de naturel en notre fait, nous ne vous aurions pas plu par nos badineries, et même nous ne les aurions pas faites; ce n'est pas que nous les trouvassions excusables, si nous étions encore dans les angoisses où nous avons été; mais ayant mis tout l'ordre que nous pouvions mettre dans nos affaires, ma fille et moi, le temps même les ayant bien adoucies, nous sentons comme un bonheur l'état d'être moins malheureux; et, nous servant toujours de notre jugement et de l'application à la conduite de nos affaires, nous nous servons quelquefois de notre esprit pour nous réjouir et pour réjouir nos bons amis comme vous. La plupart des envieux et de ceux que le malheur a abattus condamneraient ces amusements, disant qu'on est ridicule de rire et de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord; dans une adversité adoucie, je le nie. Je crois la plupart des courtisans plus agités que nous, aussi ne font-ils guère de vers.

Je ne doute pas que le P. La Chaise ne fasse avoir bien-

tôt une abbaye à mon fils. Cela est juste, il a du crédit, et je suis persuadé qu'il a de la bonne volonté pour nous.

Au reste, nous ne sommes pas les seuls en Bourgogne qui ayons de l'esprit. Un fort honnête garçon de Dijon, appelé Grammont [1], de mes amis de longue main, à qui j'envoyais tous nos *factum*, ayant su que ma fille s'était donné du repos, malgré l'injustice du Parlement, me vient d'écrire une lettre en vers que j'ai trouvée digne de vous.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille de Montataire me vient d'apprendre votre rhumatisme, Madame, et que s'étant trouvée chez vous le jour qu'on vous allait saigner, elle avait offert son bras au chirurgien pour vous épargner la peine de la piqûre, et ne doutant pas que la décharge du sang de Rabutin ne vous soulageât, de quelque source qu'il sortît : mais vous crûtes que ce serait violer les droits de l'hospitalité, et vous la remerciâtes de ses offres. Nous sommes ravis, ma fille et moi, de vous avoir un peu divertie. Je mande à notre ami que la tranquillité où nous nous sommes mis, dans une fortnne qui n'est pas telle que nous la devrions avoir, nous a fait reprendre notre belle humeur. Je suis d'accord avec lui que notre tempérament a beaucoup de part au parti que nous avons pris. Nous rendons aussi grace à Dieu de nous avoir donné l'esprit d'être contents dans un moindre mal, comme la plupart des autres le sont dans un bien. Pour vous, ma chère cousine, vous n'avez que faire de souhaiter plus de feu que vous en avez ; je ne vous souhaite que plus de santé encore, et que vous nous aimiez toujours.

[1] Il était sans doute de la famille de Grammont de Franche-Comté. (M.)

899. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, lundi 29 avril 1686.

Vous aimez donc mes lettres, j'en suis ravie, Monsieur; en voici une qui en vaut cent. Il y a un mois que ma triomphante santé est un peu attaquée : un peu de colique, un peu de rhumatisme, un peu de chagrin par conséquent; tout cela me pourrait dispenser de vous écrire; mais j'aimerais mieux mourir, qu'un autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti est enfin revenu à la cour; il est ce soir à Versailles, et le roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, apres l'avoir exilé quelque temps pour lui donner le loisir de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. Sa Majesté fait des chevaliers à la Pentecôte, mais ce n'est qu'une promotion de famille : M. de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. du Maine, sans plus : tous les autres prétendants prendront patience, s'il leur plaît : ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées. M. le duc de La Vieuville est gouverneur de M. le duc de Chartres. Madame de Polignac, qui n'est point mademoiselle d'Alerac, vint voir hier madame de Grignan. Elle était brillante, vive, tout entêtée de la grandeur de la maison de Polignac, en aimant le nom et les personnes, se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu fort généreusement et avec courage la première improbation du roi, et elle a pris son temps : elle a mis de bons ouvriers en campagne; et enfin, au lieu de les abandonner, comme les femmes du commun, elle s'est fait un point d'honneur de les remettre bien à la cour [1]. Je vous ré-

[1] Toutes ces négociations furent inutiles. Le roi avait dit à mademoiselle

ponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison : voilà ce que la Providence leur gardait, et c'est ce qui nous empêchait de pouvoir lire distinctement ce qu'elle avait écrit pour mademoiselle d'Alerac. Adieu, Monsieur, aimez-moi, vous le devez. J'aime votre esprit, votre mérite, votre sagesse, votre folie, votre vertu, votre humeur, votre bonté, enfin tout ce qui est en vous, et vous souhaite toute sorte de bonheur, et à cette jolie couvée qui est sous votre aile, et qui vous doit donner tant de plaisir et de consolation. Tout ce qui est ici vous salue, et notre *ami* ne sait rien de cette lettre précipitée. Je parlerai bien de vous avec Bourdaloue. Madame Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux ; il n'aurait tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule.

900. — AU MÊME.

A Paris, mercredi 1er mai 1686.

Je vous écrivis avant-hier avec une extrême joie, croyant que ce qui était répandu par tout Paris du retour du prince de Conti à Versailles, fût une vérité ; mais j'ai su que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose du monde que je hais le plus. Ce prince est simplement nommé pour être chevalier à la Pentecôte avec les trois autres [1], et ne reviendra qu'en ce temps, et Dieu veuille qu'il y demeure ce jour-là. Voilà qui est bien triste, Monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle, mais je n'ai pas été seule trompée.

Tantæne animis cœlestibus iræ?

En récompense, vous saurez que mademoiselle de Gri-

de Rambures qu'en épousant M. de Polignac, elle ne devait point espérer de vivre à la cour, et il tint parole.

1 Le duc de Chartres, depuis régent, le duc de Bourbon et le duc du Maine.

gnan prend vendredi le grand habit des grandes Carmelites ; je ne reprendrai point cette vérité.

Mademoiselle d'Alerac se fatigue et se ruine pour le carrousel : admirez les différentes occupations des deux sœurs. Je suis aise que vous soyez content de M. de la Trousse, Monsieur : cette gueule enfarinée, qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en était toute pleine.

901. — DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 8 mai 1686.

Je ne sais, Monsieur, si vous savez l'histoire de l'abbé Furetière, académicien, qu'une douzaine de ses confrères, qu'il appelle *jetonniers*, à cause de leur assiduité à l'Académie, destitua pour un prétendu vol de leur dictionnaire. L'abbé en demanda justice au roi, qui le renvoya au Parlement. On m'a envoyé deux *factum* qu'il a faits contre ses parties, qui, voulant toujours demeurer ses juges, ne se sont point encore défendues. Je suis fâché de son aventure, car il a de l'esprit ; mais je suis fâché aussi de l'emportement qu'il a dans son dernier *factum* contre notre ami Benserade et contre La Fontaine ; et c'est pour le redresser là-dessus, que je lui écris la lettre dont je vous envoie la copie ; j'ai cru devoir cela à la justice et à l'amitié ; mandez-moi votre sentiment et celui de nos amies. Ne reviendrez-vous plus en Bourgogne, Monsieur? Si je vous tenais ici un mois de cet été, je suis assuré que vous ne regretteriez point Paris ; et que même après cela, vous le trouveriez meilleur que si vous n'en étiez point sorti. Vous connaissez la situation de Chaseu ; madame de Sévigné en fut charmée : je l'avais embellie depuis que vous n'y avez été, et j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y

fut. Je me trouve mieux dans mon pays, où je suis fort distingué, que d'être confondu à Paris et abîmé à Versailles.

DU COMTE DE BUSSY A L'ABBÉ DE FURETIÈRE [1].

« J'ai lu vos deux *factum*, Monsieur, et j'ai compati « aux peines qui vous ont obligé de les faire. J'ai été bien « fâché de voir que vos confrères se soient tellement em- « portés contre vous, qu'ils vous aient contraint d'user « d'une représaille aussi forte que celle que vous leur avez « faite; et comme dans toutes les querelles que j'ai ac- « commodées quand j'étais à la tête de la cavalerie, j'ai « toujours condamné les premiers offenseurs, quoiqu'on « leur eût fait quelquefois un *paroli* d'injures, parcequ'on « ne leur aurait rien fait s'ils n'avaient pas commencé; je « suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous en- « tendre, vous qui me paraissez avoir assez de mérite « pour devoir être entendu, quand vous leur auriez paru « encore plus coupable. Cependant il me semble aussi que « vous avez trop confondu ceux que vous avez regardés « comme vos parties. J'en ai trouvé deux entre autres qui « peuvent avoir tort à votre égard, mais qui ne me parais- « sent pas mériter le dénigrement que vous en faites. C'est « M. de Benserade et M. de La Fontaine.

« Le premier est un homme de naissance, dont les « chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballets, d'un « tour fin et délicat, et seulement entendu par les honnêtes « gens, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand « roi du monde. Ne dites donc plus, s'il vous plait, que « M. de Benserade s'était acquis quelque réputation pen-

[1] On l'accusait d'avoir profité, pour son propre dictionnaire, du travail de l'Académie, qui préparait alors le sien. Furetière ayant été exclu, sous ce prétexte, de l'Académie, en 1685, publia les *factum* virulents dont il s'agit ici, et où il eut le tort d'attaquer La Fontaine.

« dant le règne du mauvais goût : car, outre que cette « proposition est fausse, elle serait encore criminelle. « Pour les proverbes et les équivoques que vous lui re- « prochez, il n'en a jamais dit que pour s'en moquer. Enfin « c'est un génie singulier, qui a plus employé d'esprit « dans les badineries qu'il a faites, qu'il n'y en a dans les « poëmes les plus achevés.

« Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable faiseur « de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il « en a quelques-uns où il y a des endroits un peu trop « gaillards ; et quelque admirable *enveloppeur* qu'il soit, « j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués ; mais « quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y « sera achevé. La plupart de ses prologues, qui sont des « ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art ; « et pour cela, aussi bien que pour ses *fables* et pour ses « *contes*, les siècles suivants le regarderont comme un *ori-* « *ginal* qui, à la naïveté de Marot, a joint mille fois plus « de politesse.

« Je connais extrêmement M. de Benserade, je l'ai vu « toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais vu M. de La Fon- « taine, et je ne le connais que par ses ouvrages : mais « je les estime tous deux infiniment dans leurs manières « différentes ; et cela m'oblige, Monsieur, de vous dire « bonnement ce que je pense en cette rencontre, qui est « que ces deux hommes sont si connus et si établis pour « gens d'un génie et d'un mérite extraordinaire, que vous « ne sauriez les vouloir mépriser sans vous faire tort, et « sans rendre suspectes les vérités que vous pourriez dire « contre les autres. Encore une fois, Monsieur, je vous « assure que je n'ai jamais vu M. de La Fontaine, et que « c'est la justice seule et votre intérêt qui me font vous « parler ainsi. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison dans « votre défense, que j'ai augmenté l'estime que j'avais déja « pour vous. Et ne pensez pas que les remontrances que je

« viens de vous faire me fassent prendre leur parti et les « vouloir excuser s'ils ont tort à votre égard. Je dirai, « quand j'en serai persuadé, que ce sont deux hommes de « mérite qui ont fait une injustice à un homme d'honneur « et d'esprit. Voilà comme je parle toujours, ami de la « vérité préférablement à tout le monde; et vous me de- « vez croire aussi quand je vous assure que c'est sincère- « ment que je suis, etc. »

902. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 mai 1686.

Il est vrai que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de ma nièce de Montataire; elle me l'offrit de fort bonne grace; et je suis assurée que pourvu qu'une Marie Rabutin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avait un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit; de sorte que l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi, qui m'étais sentie autrefois affaiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avait faite le matin, je suis encore persuadée que si on voulait s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauverait la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée. Mais laissons le sang des Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnaissance des consolations que Dieu nous envoie après

les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtemps sur le même sentiment ; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament : *E me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avais déja fait en basse note à tous ceux qui voulaient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade, et des *fables* de La Fontaine ; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudrait reprendre par le pied ; il y aurait trop d'affaires à le réparer : et enfin, nous trouvions qu'il n'y avait qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait

ses délices, et qui ne connait pas les charmes des *Fables* de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. J'aimerais fort au contraire à connaitre celui qui vous a loué si agréablement [1] ; notre cher Corbinelli vous dira mieux que moi l'approbation naturelle que nous avons donnée à ses vers ; je lui laisse la plume après vous avoir embrassé et votre aimable fille. Croyez l'un et l'autre que je ne cesserai de vous aimer que quand nous ne serons plus du même sang. Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'oubliais de vous mander, Monsieur, que madame de Grignan avait lu ce que vous écriviez à madame de Créancé, et ce que madame de Coligny vous répondit pour elle, c'est-à-dire admiré ; car ce ne sont pas deux choses pour ceux qui lisent ce que vous écrivez tous deux. Je dis la même chose de votre lettre à Furetière, et je pense que ce serait gâter vos louanges que de les entreprendre en détail. C'est la faute que l'on fait sur celles du roi : on n'en voit plus que de triviales, c'est-à-dire au moins qui sont usées ; ce sont les mêmes superlatifs répétés depuis qu'il règne, et redits dans les mêmes termes ; c'est toujours le plus grand monarque du monde, et un héros passant tous les héros passés, présents et futurs. Tout cela est vrai, mais ne saurait-on varier les expressions ; Horace et Virgile n'ont-ils point loué Auguste sans redire les mêmes choses, les mêmes pensées et les mêmes termes? Il me semble qu'on ne sait point louer dignement, ni exposer la vérité avec les propres couleurs. C'est un chapitre que

[1] M. de Grammont.

nous traiterons à Chaseu, si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrais qu'on défendît aux faiseurs de panégyriques de jamais employer le mot de *héros*, de *grand*, de *mérite*, de *sagesse*, de *valeur*; qu'on louât par les choses, et point par les épithètes.

903. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 mai 1686.

Quand vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurais connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament était dans son naturel quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade et La Fontaine. Si je n'oblige le ridicule satirique de se dédire et de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espère au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme Furetière ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades désespérés qui ne sauraient guérir sans miracle. Mon ami Grammont estime autant Benserade et La Fontaine que nous faisons; mais voyez aussi la différence de son caractère avec celui de Furetière.

J'aime fort l'approbation de la belle comtesse, j'aime sa santé, j'aime même sa beauté autant que si j'y avais tout l'intérêt du monde. Ce qui était autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meilleure compagnie. Adieu, ma chère cousine, votre nièce et moi nous vous trouvons toujours la plus aimable femme de France. Jugez après cela combien nous vous aimons quand cette femme s'appelle Rabutin, et que nous sommes assurés qu'elle nous aime.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il faut dire la vérité, Monsieur ; ce qui a fait qu'on a mal loué le roi, c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, et la multitude de gens intéressés qui se sont mêlés de le louer pour en être récompensés. S'il n'y avait eu que des Horace et des Virgile de notre siècle, ils se seraient bien gardés d'employer les mots de *héros*, de *grand*, de *mérite* et de *valeur ;* et ils auraient loué le prince avec ces tours fins et délicats, dont un éloge fait plus d'honneur que les panégyriques de tous les colléges du royaume. Mais je voudrais qu'il fût défendu de louer les rois sans être choisi pour cela, et qu'on traitât comme une satire une louange fade sur leur sujet ; car un éloge de cette nature fait tort au jugement de celui qui le reçoit ; il fait croire qu'on n'a qu'à le flatter pour lui plaire.

904. — DU MÊME A LA MÊME.

A Chaseu, ce 25 juin 1686.

Il y a quatre jours que la marquise d'Épinac, revenant de Vichy, passa ici, et entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendait, Madame, au mois de septembre prochain ; j'en fus bien fâché parceque c'est une marque que votre santé n'est pas comme je la souhaite. Cependant, puisque vous deviez avoir besoin de ces eaux, je suis bien aise que ce soit dans le temps qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chère cousine, si vous devez effectivement aller à Vichy, et en ce cas revenez voir encore une fois la maison de vos pères à Bourbilly, et de là ici, d'où nous irons ensemble aux eaux. Votre nièce nous accompagnera sans besoin, et pour nous tenir compagnie seulement. Ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gaieté. Si la belle comtesse voulait

avoir cette complaisance pour vous de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joie serait complète, et assurément les eaux auraient bien plus de vertu.

905. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juin 1686.

Il est vrai, mon cher cousin, que ce printemps j'avais quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichy, pour un rhumatisme que j'avais; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus un équipage, comme j'en avais un autrefois. Ce me serait une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu! quelle compagnie, et de quels maux ne gueririez-vous point? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnaissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble si la belle comtesse avait voulu être de la partie, et surtout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous et de notre temps. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. J'étais, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tombait des mains dès que je voulais former une pensée et une lettre. J'avais pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous aviez écrite à madame de Toulongeon. Je l'ai lue et relue; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractère de finesse et de facilité qui fait toujours crier: ***Es de Lope, es de Lope.*** Vous serez toujours aimable, mon cousin, c'est dire en même temps que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus longtemps que vous pourrez; elles sont ordinairement ensemble: je vous les souhaite toujours. Quand je dis à vous,

j'entends aussi à ma nièce de Coligny; je ne puis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serais ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand-père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ce n'est point la chaleur, Monsieur, qui m'a empêché de vous écrire, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous que conjointement avec madame de Sévigné. Ce traité m'est avantageux, parceque mes lettres passent à la faveur des siennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de MONSEIGNEUR [1]? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes graces? Que tout est promenades, rendez-vous, billets-doux, sérénades, et tout ce qui faisait les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourrait vous mander tout ceci; cependant on ne vous mentirait pas quand on vous dirait qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III; et si le maître n'y tenait la main, il n'y aurait plus de maris jaloux à Versailles.

[1] Pendant trois ans, le Dauphin resta fidèle à sa femme. Ils se brouillèrent ensuite Il eut beaucoup de maîtresses de toute classe. Une femme-de-chambre de la Dauphine fut chassée, grosse de son fait. A peine put-il trouver vingt mille francs pour la dédommager. Il eut de la comédienne Raisin, une fille qu'il ne voulut jamais reconnaître. Il fut très amoureux de la comtesse du Roure. Enfin, on sait son attachement si durable pour mademoiselle Choin, femme fort laide, mais de beaucoup d'esprit. On croit qu'il l'épousa. Le Dauphin était lui-même fort gras; le Roi disait qu'il avait *la bonne mine d'un prince allemand*. Les mémoires originaux du temps le représentent comme excessivement paresseux et insouciant, au surplus portant la soumission pour son père, jusqu'à courtiser tous les gens en faveur. (A. G.)

906. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Livry, ce 25 octobre 1686.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre : elle s'est présentée à moi comme si vous vouliez me faire quelque honte de mon silence, et me faire croire que j'ai été malade, pour rentrer en discours avec moi. Elle m'a fait souvenir d'une jolie comédie, où quelqu'un qui veut avoir un éclaircissement avec celle qui entre, lui fait croire qu'elle l'appelle et rentre ainsi en conversation. Si vous avez eu le même dessein, je vous en rends mille graces, Monsieur, et je ne puis jamais comprendre comme, vous estimant comme je fais, me souvenant de vous avec tant d'agrément, en parlant si volontiers, ayant tant de goût pour votre esprit et votre mérite, *pour ne rien dire de plus, crainte des jaloux*, je puisse, avec toutes ces choses, si propres à faire un commerce, vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot : cela est épouvantable, mais qu'importe? demeurons dans ce libertinage, puisqu'il est compatible avec tous les sentiments que je viens de vous dire. J'ai vu M. de La Trousse, nous parlâmes de vous, un moment après nous être embrassés; je le trouvai, par ce qu'il m'a dit, fort digne de l'estime que vous paraissez avoir pour lui. Le coup est double pour le moins; je le trouvai tout instruit, et touché autant qu'on le peut être de tout ce que vous valez; il doit passer ici pour aller à La Trousse, je lui montrerai votre lettre, et je ne crois pas qu'elle l'oblige à changer d'avis. Vous avez présentement M. de Noailles : vous êtes si bien à cette cour, que je veux me réjouir avec vous du plaisir que vous aurez de voir un homme à qui vous avez inspiré une si forte estime. Je comprends le dérangement que vous fait celui de vos états; mais vous ne pouvez vous dispenser d'aller à Nîmes. Il faut que je vous parle de celui de ma-

demoiselle de Grignan. Je suppose que vous savez qu'elle est entrée aux grandes Carmelites il y a huit mois, et y a pris l'habit en cérémonie avec un zèle trop violent pour durer. Dans les trois premiers mois, elle s'est trouvée si accablée de la rigueur de la règle, et sa poitrine si offensée de la mauvaise nourriture, qu'elle était contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'a obligée de sortir; mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse, et une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses ont conservé pour elle une tendre et véritable amitié; et elle, qui n'a changé que d'habit, et point du tout de sentiment, n'a point la mauvaise honte de celles qui veulent changer de vie, et elle est présentement avec nous ici, tout comme à l'ordinaire, et nous donnant la même édification : elle demeure à Paris aux Feuillantines, où elle est pensionnaire comme beaucoup d'autres; elle y retournera à la Saint-Martin quand nous irons à Paris; et ce qui l'attache à cette maison, c'est le voisinage des Carmelites, où elle va quasi tous les jours, et y entre quand il y a quelque princesse : elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la règle, dont elle n'était point capable. C'est ainsi que Dieu l'a conduite et l'a repoussée doucement de ce haut degré de perfection où elle aspirait, pour la soutenir dans un autre un peu au-dessous, qui ne peut être que très bon, puisqu'il lui donne la grace de l'aimer uniquement, qui est tout ce qu'il y a dans le monde à souhaiter. Mais cette même Providence lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtât à M. son père ce qu'elle voulait lui donner par cette mort civile : elle lui a fait à sa sortie une donation entre-vifs, très bien conditionnée, de quarante mille écus qu'il lui devait; savoir, vingt mille

écus en fonds, et vingt mille écus d'arrérages, et de quelques sommes prêtées. Ce présent a été estimé de tous ceux, non-seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savaient que tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, allait quasi tout entier à son père, et de plus, M. de Grignan devra encore quatre-vingt mille écus à mademoiselle d'Alerac, en comptant le fonds du douaire de quarante mille écus. C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double paiement. Je vous avoue que j'ai été fort touchée de cette douceur faite si à propos, et j'admire que son bon naturel lui ait fait faire sans art la seule chose qui était capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle est présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. L'esprit seul aurait dû faire cet effet dans une autre personne; mais il vaut mieux que le cœur seulement y ait eu part. Ma fille a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie. Le chevalier y a fait aussi des merveilles : car vous jugez bien qu'il a fallu aider, et donner une forme à toutes ces bonnes volontés. Enfin, tout est à souhait, mademoiselle d'Alerac même a fort bien compris la justice de ce sentiment. Je prie Dieu qu'il l'en récompense par un bon établissement, dont la Providence nous cache tellement encore toutes les apparences, que nous n'y voyons rien du tout. N'est-ce pas vous accabler, Monsieur? voilà un long récit, vous aurez une indigestion de Grignan. Pour vous divertir, parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce serait avec douleur, si je n'avais à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible par des remèdes qui le purgeaient jusqu'au fond de ses os, enfin le pauvre enfant s'est trouvé dans une très parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connaissez ; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avions

des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connaissance, qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parcequ'il passe sa vie à sa fantaisie. Nous avons vingt fois parlé de vous avec amitié et avec un goût extrême, et dit vingt fois : écrivons-lui, je le veux, je vous en prie ; et, sur le point de nous donner ce plaisir, un démon vient qui nous jette une distraction, et qui nous ôte cette bonne pensée. Que peut-on faire à ces sortes de malheurs, mon pauvre Monsieur ? peut-être connaissez-vous le chagrin d'avoir de bonnes intentions sans les exécuter. Je crains que notre cher jaloux (*Corbinelli*) ne compte dans sa tête d'aller passer l'hiver avec vous : vous en serez bien aise, vous en rirez, et j'en pleurerai : car c'est une si intime confiance, et une si véritable amitié, que celle que j'ai pour lui, qu'on ne peut perdre la présence d'un tel *ami* sans s'en apercevoir à tout moment; mais M. de Vardes, qu'il est charmé de suivre, nous le ramènera comme il nous l'enlève. J'aime que cet attachement continue, vous y ferez fort bien, et je compte beaucoup pour notre *ami* le plaisir de vous revoir, et de se renouveler dans votre cœur. M. de Vardes ne m'a point assez conté ce que vous ne me dites point; rien n'est sûr que de l'écrire soi-même, comme vous voyez. Je ne vous écris pas souvent; mais vous m'avouerez que quand je m'y mets, ce n'est pas pour peu.

907. — AU MÊME.

A Paris, vendredi 13 décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a plus d'un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance.

Je ne sais ce qu'elle est devenue, elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux états : tant il y a que vous ne m'avez point fait de réponse ; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle ; la mort de M. le prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le prince de Conti à la cour, par la bonté de M. le prince, qui demanda cette grace au roi un peu avant de tourner à l'agonie, et le roi lui accorda dans le moment, et M. le prince eut cette consolation en mourant ; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite ; elle ne pourrait être plus grande, surtout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrace à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avait de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il était chèrement aimé. M. le prince avait couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand madame de Bourbon [1] y tomba malade de la petite-vérole, afin d'empêcher M. le duc de la garder, et d'être auprès d'elle, parcequ'il n'a point eu la petite-vérole ; car sans cela, madame la duchesse qui l'a toujours gardée, suffisait bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression qui lui fit dire, comme il croyait venir à Paris, qu'il allait faire un plus grand voyage. Il envoya querir le père Deschamps, son confesseur, et, après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis ; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse ; et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si

[1] Louise-Françoise de Bourbon, fille du roi et de madame de Montespan.

grand héros dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place. Il arriva une chose extraordinaire il y a trois semaines, un peu avant que M. le prince partit pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes, un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha, il le vit toujours; son valet qui était avec lui, lui dit : *Monsieur, je vois ce que vous voyez.* Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes; il y va et trouva toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avait pas été troublé, il y a plus de six mois. On conta cela à M. le prince, qui en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire et tremblait pour M. le prince, et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi capable de vision que le pourrait être notre *ami* Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briole qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes; c'était un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme partout

et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

908. — AU MÊME.

A Paris, le jour des Rois 1687.

Je laisse à part tout ce que je pourrais répondre à vos réflexions morales et chrétiennes, et je crois même que ce ne serait pas une réponse que j'y ferais, ce ne serait qu'une répétition. Je vous rendrais vos paroles, et ma lettre ne serait que l'écho de la vôtre, parceque je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion. J'aime donc bien mieux vous gronder et vous dire que vous êtes vraiment bien délicat et bien *précieux*, de vous trouver atteint d'une petite attaque de décrépitude, parceque vous êtes grand-père, et que madame votre fille a pris la liberté de vous en faire une autre. Voilà un grand malheur! Et à qui vous en plaignez-vous, Monsieur? à qui pensez-vous parler? et que feriez-vous donc, si vous en aviez une qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize ans [1]? Vraiment vous feriez une belle vie, et moi, je soutiens cet affront comme si ce n'était rien; je regarde ce mal, qui n'est point encore tombé sur moi, avec un courage héroïque; je me prépare à toutes les conséquences avec paix et tranquillité; et voyant qu'il faut se résoudre et que je ne suis pas la plus forte, je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort. Je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant : nous en voyons tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbi-

[1] Marie-Blanche d'Adhémar de Grignan.

nelli et moi : le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de n'aller pas jusque-là. Voilà comme nous philosophons chrétiennement, et voilà comme nous vous prions de faire quand votre petite fille aura seize ans. Mais il y a bien du temps encore, et vous en savez plus que nous : c'est ce qui m'a fait presser de vous dire tout ceci, afin de profiter de cette même vieillesse pour vous faire un sermon, jugeant bien que si je perdais cette occasion, je ne la retrouverais jamais. Votre prince de Conti profite fort sagement de tout ce que M. le prince lui attire de bonté et d'agrément de Sa Majesté. Je suis quelquefois affligée que vous ne régniez point dans la maison de ce soleil levant. M. de La Trousse est heureux d'être aimé de *tutti quanti*, comme vous me le représentez ; mais surtout d'être aimé d'un *scélérat* comme vous ; faites-lui mes amitiés, et à M. de Vardes que j'aime et honore toujours parfaitement. Je fais mes compliments à madame votre femme. Je suis ravie de lui plaire, et que l'admiration que j'eus toute naturelle pour la pureté de sa langue qu'elle avait conservée en ce pays, ne m'ait point brouillée avec elle. Je remercie aussi madame votre fille, et me réjouis avec elle de vous avoir donné la qualité que je possède depuis si longtemps : et pour vous, Monsieur, croyez que si je n'avais pas un jaloux qui me contraint, je vous en dirais assez pour le faire enrager. M. de Grignan vient d'arriver : toute cette *case* vous est acquise, et notre pauvre bon abbé.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il me semble, Monsieur, que la qualité de grand-père est belle, à la considérer d'un certain côté ; il naît une troupe d'enfants qui nous honorent, et qui souvent nous aiment mieux que nos propres enfants : de l'autre côté, ces grands-pères sont en peine d'un plus grand nombre d'in-

convénients et de contre-temps qui arrivent, ou dans leur conduite, ou dans leur fortune. Mais le plus sûr est d'aimer les ordres du ciel, et de s'y soumettre ; c'est le seul moyen de les trouver plus doux. Je suis bien fâché de n'être pas à ces conversations des Récollets, et à ces conférences de M. de Greffeille avec vous et les bons esprits. Vous m'auriez perfectionné sur les matières de droit. J'aurais encore pris un grand plaisir d'apprendre à vos missionnaires l'art de ramener ces réformés, et de réparer les torts que la nation monacale nous a faits. Mais quoi ! Dieu ne l'a pas voulu. La mort de M. le prince a édifié tout le monde ; et vous autres comme nous : j'aurais voulu qu'il eût donné quelque signe de vie au public pour madame sa femme. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur, vous et votre chère famille, femme, fille et petits-enfants ; particulièrement vous, comme mon rival, sans rancune.

909. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 janvier 1687.

Bon jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez ; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie : mais surtout plus d'enchantements ; car, afin que vous le sachiez, le charme était double : il était jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de Corbinelli et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir ; mais nous les faisions inutilement comme eux. Nous ne mangions point à la vérité de saumons qui nous

donnassent occasion de vous souhaiter : mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avaient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croirait qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain? Mais non, l'enchantement était trop fort, il fallait une nouvelle année; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit; que vous cherchiez à vous amuser, et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre à mademoiselle de Ragny nous a réjouis, mais celle que vous écrivez à la petite dame de Paris, est encore au-dessus. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, et de la raison qui fit peut-être manquer M. de Montjeu aux droits de l'hospitalité : rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que vous aimiez les Toulongeon, les Ragny et tout Montjeu. Cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulongeon est bien aise d'être riche, de manger dans de la vaisselle d'argent, et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier que ma tante avait payé les dettes de son fils, avant de mourir. J'en suis surprise et bien aise; car je craignais toujours l'avarice, et j'étais fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon cousin, nous en sommes, Dieu merci! bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sévigné et à Grignan, la met fort à couvert d'en être soupçonnée. Elle est toujours à

Paris, occupée à plusieurs affaires. Elle a eu le plaisir de voir mademoiselle de Grignan faire une donation à monsieur son père de tout ce qu'il lui devait, qui ne montait pas moins de quarante mille écus. Cette maison est un peu soulagée par ce présent, qui était un pesant fardeau pour elle; cette sainte fille ayant pris le voile blanc à vingt-cinq ans aux Carmelites, et en étant sortie par la délicatesse de son tempérament, qui n'a pu soutenir la règle, a voulu, en entrant pensionnaire dans un autre couvent, où elle fait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. Je crois que vous en aurez assez pour votre cousine, pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille, et comme elle s'est toujours intéressée à tout ce qui vous touche, j'ai cru que ce petit récit ne vous ennuierait pas; elle vous fait mille baise-mains et à madame de Coligny ; elle a écouté avec bien du plaisir vos lettres et la réponse de l'une de vos amies.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le prince. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque, une mort toute chrétienne; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisaient paraître comme en un jour de bataille; car on dit que dans ces occasions il était parfait; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne. Je me souviens à cette occasion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

De sa gloire la terre est pleine;
Comme le foudre on craint son bras :
Il a gagné mille combats,
Et l'on doute encor s'il n'est pas
Plus soldat qu'il n'est capitaine.

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le roi a regretté cette perte, et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes graces. M. le duc, à présent M. le prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il parait affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui remplace ce malheur, et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, et dont l'allégresse publique persuade la sincérité de la douleur qu'on avait eue de ses maux [1]. Si vous nous voulez envoyer votre lettre que vous avez écrite au roi, vous nous ferez plaisir.

910. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 janvier 1687.

Ça, Madame, continuons notre commerce puisque le charme est levé de part et d'autre : pour moi, je me presse de vous écrire pour assurer la crise. Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je vous dise qu'on n'est jamais mieux entré que vous dans les figures qu'on vous présente, et qu'on n'a jamais mieux répondu que vous ne faites sur le même ton qu'on vous a parlé. Après cela je commencerai par vous rendre mille graces des souhaits que vous faites que je sois plus heureux cette année que les autres. Votre nièce dit que cela peut arriver sans qu'il en coûte beaucoup à la fortune. Je suis bien aise que vous approuviez nos amusements, et, en effet, quand ils n'empêchent pas de songer au solide, on ne saurait trop longtemps garder cet esprit-là.

M. d'Autun (*M. de Roquette*) a raison de nous aimer et de nous estimer; il voit bien que nous avons pour lui

[1] Le roi avait été opéré de la fistule le 18 novembre précédent, par Félix, son premier chirurgien. Il souffrit cette opération avec le plus grand courage. (A. G.)

ces mêmes sentiments. Les Toulongeon sont fort aises d'être riches, et tout le monde est fort aise aussi qu'ils le soient. Le bien qui leur est venu par la mort de leur mère leur sied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne qui, par ordre du roi, s'appelle aujourd'hui *Toulongeon*, avec le titre de comté, va être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière qu'ils l'accommodent.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'a eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. Je ne m'en étonne pas, car lui peut-on refuser quelque chose? J'en suis ravi et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui a fait une grande grace de ne lui avoir pas donné une belle-mère comme elle, parce-qu'elle serait aujourd'hui dans un couvent pour lequel sa vocation était très médiocre.

On m'a envoyé la lettre que M. le prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez : un héros chrétien; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensait alors ce que lui mandait autrefois Voiture.

La mort qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le feu, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois;
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit?

La convalescence du roi en si peu de temps, après une

telle opération, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoie le compliment que je lui ai fait.

911. — MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 27 janvier 1687.

Si cette lettre vous fait quelque plaisir, comme vous voulez me flatter quelquefois que vous aimez un peu mes lettres, vous n'avez qu'à remercier M. le chevalier de Grignan de celle-ci : c'est lui qui me prie de vous écrire, Monsieur, pour vous parler et vous questionner sur les eaux de Balaruc. Ne sont-elles pas vos voisines? pour quels maux y va-t-on? est-ce pour la goutte? ont-elles fait du bien à ceux qui en ont pris? en quel temps les prend-on ? en boit-on ? s'y baigne-t-on ? ne fait-on que plonger la partie malade ? Enfin, Monsieur, si vous pouvez soutenir avec courage l'ennui de ces quinze ou seize questions, et que vous vouliez bien y répondre, vous ferez une grande charité à un des hommes du monde qui vous estime le plus, et qui est le plus incommodé de la goutte. Je pourrais finir ici ma lettre, n'étant à autre fin ; mais je veux vous demander par occasion comme vous vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous faisais sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité : je vous donnais mon exemple et vous disais : *Pæte, non dolet* [1]. En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas ; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le

[1] Mot d'Arrie à Pætus.

visage que nous avons, ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui de vingt ans, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure : mais c'est jour à jour que nous avançons ; nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser. Vous avez été, sans doute, de la belle et bonne compagnie qui était chez le cardinal de Bonzi [1]. Adieu, Monsieur, je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

912. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 février 1687.

Jouissons donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantements. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette pensée ; car il est certain que de mon côté j'en sentais les effets. Mais, mon cher cousin, que prétendez-vous de moi aujourd'hui ? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurais parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui en quatre jours ; combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il était en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avait rempli avec une tranquillité admirable tous les devoirs de chrétien, de bon sujet, de bon maître et de bon père de famille. Le

[1] Il était archevêque de Narbonne.

maréchal de Créqui n'a pas été de même en toutes manières ;

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi. Ce fut hier matin après une longue maladie ; et trois heures après, le duc de Gèvres a eu son gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au roi, et il a obtenu le premier ce beau présent[1]. Je viens de lire de mes yeux l'almanach de Milan : *Le même jour 13 de ce mois, dans un tel signe, un grand Gouvernement sera rempli, un frère ne pleurera pas la mort de l'autre.* Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le duc d'Estrées[2] est mort à Rome ; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, votre cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Le *chanoine*[3] est inconsolable ; et je crois que M. de Montataire lui doit donner, par générosité, quelque légère pension, et le laisser pleurer et mourir en paix. Vous voyez bien, mes pauvres enfants, que rien n'est si triste que cette lettre : si j'en écrivais souvent de pareilles, il vaudrait mieux être encore *enchantée.* Votre belle et bonne humeur, et cette gaieté si nécessaire et si salutaire n'y pourraient pas résister. Parlons d'un autre temps. J'ai trouvé sous ma main par hasard *Moreri :* j'ai cherché nos Rabutins ; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce

1 « Cette nuit à trois heures, le duc de Créqui est mort à Paris ; le duc « de Gèvres, premier gentilhomme de la chambre en année, en ouvrant le « rideau du roi, lui en a appris la nouvelle, et lui demanda le gouverne- « ment de Paris que Sa Majesté lui a donné en se levant. » (*Mémoires de Dangeau*, 13 février 1687, t. Ier, p. 199.)

2 François Annibal, duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, y mourut d'apoplexie, le 30 janvier 1687. (M.)

3 Madame de Sévigné donnait ce nom à Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sœur de la maréchale d'Estrées.

Mayeul vivait en grand seigneur en 1147, il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle. Mais j'ai trouvé que ce seigneur de Montagu, que j'ai toujours cru prince du sang de nos ducs de Bourgogne, n'a pour titre que chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du duc; expliquez-moi cela, mon cousin.

Je consens avec le roi qu'Alonne soit devenue la comté de Toulongeon. Je voudrais ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin, il fallait pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et soutiendra dignement la grandeur de cette succession avec ce petit d'Andelot. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours bien joli? La belle Madelonne reçoit toutes vos amitiés avec une joie et une reconnaissance plus qu'à demi *rabutine*. On donnait hier au maréchal de Lorges le gouvernement de Lorraine, je ne crois pas encore cette nouvelle bien assurée. Adieu, mon cher cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au roi : votre lettre est fort bonne; vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes. J'embrasse de tout mon cœur l'aimable Coligny.

913. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 février 1687.

Je ne suis pas surpris, Madame, que le maréchal de Créqui ait appréhendé la mort, quand il lui a fallu passer le pas; cela lui arrivait quelquefois pendant sa vie. Pour M. le Prince, il a eu l'esprit présent et ferme en mourant, comme il l'avait le jour d'une bataille :

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Le duc de Créqui, qui n'a pas tant fait de bruit dans le monde que le maréchal, était un homme d'un bon gros

sens, qui avait les manières d'un grand seigneur; et je crois que son tempérament et sa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribue. Pour le duc de Gêvres, il est bien heureux; cette grace raccommodera sa maison, et lui fera mieux marier son fils qu'il n'aurait fait. J'admire comme vous la justesse de l'almanach de Milan, s'il est vrai que l'astrologue ait songé aux Crequi : mais je doute fort que les étoiles s'abaissent jusqu'aux mortels; comme disait le cardinal Mazarin : « la comète me fait trop d'honneur. » Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples [1] que les opérateurs taillaient, hachaient, découpaient il y a quatre ans, survive à ses frères qui se portaient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame? Il y a quinze jours que l'aîné Créqui était duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Hesdin, de l'Ile de France et de Paris; tout cela est perdu par sa mort, hors la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il ne laisse qu'une fille [2]. Son cadet était maréchal de France, et gouverneur de Lorraine et de Béthune; tout cela est perdu par sa mort et son fils aîné est en disgrace [3]. C'est donc Canaples qui est aujourd'hui le restaurateur de cette maison. Cependant il a soixante ans passés et n'a ni biens, ni santé, ni femme.

Je ne pense pas qu'on remplace (*à Rome*) le duc d'Estrées tant qu'on y tiendra le cardinal son frère; aussi bien celui-ci était-il l'ame de l'ambassade. Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissait son mari, et que le bon homme la vieillissait; si je l'avais épousée, comme c'était l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivrait-elle encore. En tout cas je serais en état de convoler en troisièmes

[1] Le comte de Canaples devint alors le chef de la maison de Créqui.

[2] Mariée au prince de Tarente.

[3] Le marquis de Créqui, ayant voulu favoriser la passion du Dauphin pour mademoiselle de Rambures, avait encouru la disgrace du roi.

noces, ce que Dieu ne veuille. Si la douleur faisait sur le *Chanoine* (*Françoise de Longueval*) le même effet que l'apoplexie sur la duchesse, non-seulement le procès serait fini, mais madame de Bussy pourrait avoir de quoi porter le deuil.

Mais n'admirez-vous pas comment la Providence renverse les desseins des hommes; pendant que je recherche mademoiselle de Manicamp (*depuis duchesse d'Estrées*), son père envoie à ma mère dans le dénombrement du bien qu'aura sa fille, la succession infaillible de sa cousine de Rouville qui est, dit-il, à Charonne pour être religieuse, et sur ce que nous découvrons que ce dénombrement ne contient que *billevesées*, nous rompons cette affaire, et six mois après j'épouse cette cousine de Rouville[1], laquelle, trente-cinq ans après, ou par procès, ou par succession, a tous les biens de la maison de Manicamp.

Il est vrai, ma chère cousine, que ma belle humeur ne résisterait pas à la lecture de lettres pareilles à la vôtre du 14 de ce mois, si elles étaient fréquentes, à moins que je ne succédasse aux établissements de quelqu'un de ces *morts*. Moréri rapporte une charte de Mayeul en 1147, mais Guichenon en rapporte une autre du même Mayeul en 1118. Pour Claude de Montagu, père de Jeanne d'où nous sommes sortis, vous l'avez cru, dites-vous, jusqu'ici prince de la maison de Bourgogne; il l'est aussi, et quand Moréri le nomme chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du Duc, cela ne lui donne pas l'exclusion à la principauté. M. le Prince est bien grand-maître de la maison du roi son cousin. Si vous lisez Sainte-Marthe il vous dira que Claude de Montagu fut le dernier prince de l'ancienne maison de Bourgogne, et un des principaux officiers de la maison du bon duc Philippe, qui était de la maison de France. Ne vous alarmez donc plus, ma chère cousine, et

[1] Elle était fille de Jacques, comte de Rouville.

croyez assurément que Jeanne de Montagu, notre aïeule, était princesse.

Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulongeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. Le petit d'Andelot devient grand et toujours fort joli. Nous lui avons fait prendre le nom de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny [1], il en a le marquisat; et il ne me paraît pas que cet abbé [2], qui vient de prendre l'épée sous le nom de comte de Coligny, efface votre petit neveu. Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle comtesse, ni de vous le dire.

Dès que je sus la mort du maréchal de Créqui, je donnai le gouvernement de Lorraine au maréchal de Lorges; je ne sais si j'aurai bien deviné, mais enfin c'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs, mais qui n'a de solide que le bien que lui apportera la fille du *laquais* qu'il a épousée [3].

Le roi a bon esprit et juge bien de toutes choses; cependant les *bonnes* lettres que je lui écris ne m'attirent rien de bon de sa part. Dieu y pourvoira s'il lui plaît. L'aimable Coligny vous embrasse et vous serre de tout son cœur.

914. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe

[1] Jean, comte de Coligny-Saligny, baron de La Motte-Saint-Jean, mourut le 16 avril 1686. (M.)

[2] Alexandre Gaspard, abbé de Saint-Denis de Rheims et de l'Isle-Chauvet en Poitou, se démit de ses bénéfices, et prit le parti des armes pour soutenir le nom de sa famille. (M.)

[3] Ce laquais était Nicolas Frémont, seigneur d'Auneuil, garde du trésor royal.

funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels ; c'est celle de feu M. le Prince qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame ; tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à Saint-Louis ; toutes ses victoires par des *basses-tailles* (*ou bas-reliefs*), couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*. Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avais point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurais joint à cette lettre : mais ce *duplicata* ne vous aurait pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui ; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avais osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content. Nous revoilà donc encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrémité, c'est-à-dire de la mort à un mariage, et de l'excès de la cérémonie à l'excès de la familiarité, l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible. C'est du fils du duc de Gramont, âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je

veux parler. On les marie ce soir à Versailles[1]. Voici comment : personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent, qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera ; on ne trouvera point un grand étalage de toilette ; on ne les couchera point : on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter ; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se lèveront : le garçon ira à la messe et au dîner du roi, la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire ; elle ira faire des visites avec sa bonne maman : elle ne sera point sur son lit, comme une mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites[2] : et cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon cousin ; et je prétends que cette peinture, dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un prélat qui était à l'oraison funèbre.

[1] Le comte de Guiche et Marie-Christine de Noailles furent mariés dans la nuit du 12 au 13 mars 1687, et dans la même nuit la duchesse de Noailles, mère de la mariée, accoucha d'une fille qui épousa en 1705 le marquis de Lavardin.

[2] Usage indécent que La Bruyère a signalé dans le passage suivant : « Le « bel et judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'effronterie « aux bienséances de la pudeur, expose une femme d'une seule nuit, sur « un lit comme sur un théâtre, pour y faire, pendant quelques jours, un « ridicule personnage, et la livrer en cet état à la curiosité des gens de « l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une « ville à ce spectacle pendant qu'il dure ! Que manque-t-il à une telle cou- « tume, pour être entièrement bizarre et incompréhensible, que d'être « lue dans quelque relation de la *Mingrélie?* » (*Caractères*. Chapitre *de la ville*.)

Il nous a dit que M. de Meaux s'était surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière. J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun (*M. de Roquette*). Il me paraît fort de vos amis : je le trouve très agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si longtemps et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le connaîtrait pas par lui-même. La Provençale vous fait bien des amitiés. Elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la comtesse de *Pimbêche*. Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Langheac. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière ; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin ; adieu, ma chère nièce. Conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon : mais, quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui, Monsieur, sinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un livre intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne*, qui est à mon gré un livre parfait[1]. Je finirai en vous assurant que je suis entièrement à vous et à votre divine fille.

915. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 mars 1687.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre

[1] Cet ouvrage est d'Abbadie, célèbre théologien protestant.

lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de feu M. le Prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux (*Bossuet*), elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de *Turenne*. En effet on dit que M. de Meaux comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite.

Je trouve la noce des petites personnes fort jolie et fort commode; la mode en pourrait bien venir. Il est vrai que M. d'Autun est fort de mes amis et qu'il est fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Madelonne soit un peu chagrine de son procès; il faut être né tout sucre et tout miel pour n'être pas *pimbêche* quand on plaide.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'aurai le livre intitulé *de la Vérité de la Religion chrétienne*, s'il se vend en France. Après l'extrémité où a été depuis peu ma fille de Coligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, et qu'ainsi elle ne mérite pas le titre de *divine* que vous lui donnez; cependant elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.

916. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 avril 1687.

Ma nièce de Montataire m'est venue voir aujourd'hui; et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avait été ma

pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été ; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle, et par rapport à vous, mon cousin, dont la vie ferait pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse : hélas! mes pauvres enfants, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable évêque (*M. de Roquette*). Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avait priée de lui écrire ; mais je vous déclare que je n'en ferai rien : je suis étourdie et accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hasard, au moment qu'il partait, deux pièces toutes divines qu'il a faites, et à mesure que je les lisais, et que j'en étais charmée, je prenais ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc, s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent à ma faiblesse ; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous et ma nièce avez souffertes.

Le roi s'en va le 20 à Maintenon, et peu de jours après à Luxembourg [1] voir cette belle conquête. Il ira en onze jours, il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de mai. M. le Dauphin, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et plusieurs autres dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde. Adieu, mon cher cousin, je suis toujours tout à vous.

[1] Le roi partit le 10 mai pour Luxembourg. (*Journal de Dangeau.*)

917. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 avril 1687.

Je songeais à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je voulais vous mander toutes mes alarmes sur les grandes et longues douleurs de ma fille de Coligny. C'a été une colique de rhumatisme qui l'obligea de se mettre au lit le 4 de mars dernier, dont elle n'a été hors de péril que le 1er d'avril; encore une fois, elle a souffert dans le corps des douleurs incroyables, et moi de mortelles angoisses dans l'esprit; mais enfin nous voilà hors d'intrigue. Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, combien nous sentons tous deux vos frayeurs pour nous. Jamais reconnaissance ne fut si tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable évêque quinze jours en ce pays-ci. J'allai dîner avec lui samedi; il me mit sur votre chapitre après dîner, dans un cercle de vingt personnes où étaient entre autres le comte et le commandeur d'Espinac, et un certain père Archange, capucin, un des plus grands prédicateurs que j'aie jamais entendus, et du plus agréable commerce pour la délicatesse de l'esprit, d'ailleurs un religieux parfait.

Mais pour revenir à M. d'Autun, il est aussi entêté de vous et de madame de Grignan, que vous de lui; j'ai même remarqué qu'il redouble d'amitié pour moi à cause des liaisons qu'il sait que nous avons ensemble. Après m'avoir dit mille choses sur le commerce qu'il avait l'année passée avec vous, il me conta qu'il vous avait dit qu'il aimerait mieux avoir à faire une oraison funèbre [1], qu'à vous écrire. Il est parti aujourd'hui d'Autun; s'il avait encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien

[1] M. de Roquette a fait l'oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti. (*Voyez* le père Lelong, n. 25,855.

aise que j'aurais couru lui montrer ce que vous me dites de lui : mais je lui enverrai la copie.

Ne vous souvenez-vous point, Madame, que quand je vous envoyai notre généalogie, vous me fîtes de grands remerciements, et en même temps quelques petits reproches d'avoir laissé monsieur votre fils dans cette charge de guidon où il s'était tant ennuyé, et que je n'avais même rien dit de son mariage? Je m'en souviens, moi, et cela m'oblige de vous supplier de m'envoyer un petit *mémoire* du temps qu'il sortit de la charge de guidon ; s'il passa par celle d'enseigne avant que de venir à la sous-lieutenance, et quand il s'en défit ; quand il se maria, le nom et la maison de madame sa femme, et ce que vous jugerez à propos que je dise de tout cela.

N'allez pas me dire par un excès d'honnêteté que vous aimez mieux vous passer de voir tous ces articles dans notre généalogie que de me donner la peine de les dresser, car cela ne me coûte rien à faire, et je le veux avoir pour moi, quand vous n'en voudriez pas pour vous. Je vous enverrai ces articles écrits de ma main, et vous les ferez relier à l'endroit du livre que je vous marquerai.

Mon beau-frère de Toulongeon a failli mourir depuis huit jours. Il y avait longtemps qu'il avait la goutte aux genoux. Il s'avisa, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières pour qu'il leur fit faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. A la vérité ce charlatan ne leur fit pas faire d'enfants, mais en récompense il guérit mon beau-frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête, où il a de temps en temps des douleurs insupportables : c'est de cela qu'il vient d'être à l'extrémité ; il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour.

La comtesse de Dalet de la maison d'Estaing, votre ancienne amie, n'a pas été si heureuse que lui, car elle fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chère cousine.

918. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'achèverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le Prince, par le P. Bourdaloue. J'ai vu M. d'Autun qui a reçu votre lettre, et le fragment de celle que je vous écrivais. Je ne sais si cela était assez bon pour lui envoyer ici : ce qui est bon à Autun, pourrait n'avoir pas les mêmes graces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise; j'y arrivai en même temps, on me voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. La pensée d'être fâché de paraître guidon dans le livre de notre généalogie est tellement passée à mon fils, et même à moi, que je ne vous conseille point de rien retoucher à cela. Il importe peu que dans les siècles à venir il soit marqué pour cette charge, qui a fait le commencement de sa vie, ou pour la sous-lieutenance. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien. Mais il y a un petit Blanchefort[1] resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait, sage, honnête, poli et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde. Il console fort les gens de l'absence de son frère, qui n'avait nulle de ses bonnes qualités. Il fera peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de

[1] Nicolas-Charles de Créqui, marquis de Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui.

tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune tout entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre duchesse d'Estrées aurait été changée si elle avait été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de son aimable esprit ; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Notre ami Corbinelli me montra l'autre jour un *factum* fait par Nuguet contre M. d'Autun [1]; notre nouvelle amitié me défend de trouver plaisant ce que j'en lus, car je n'en lus que six lignes; mais si je l'avais vu deux mois plus tôt, j'en aurais ri de tout mon cœur. Il y a un tour malin, mais spirituel, qui réjouit les indifférents.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte était : *Que le roi l'avait pleuré, et dit à son peuple : Nous avons perdu un Prince qui était le soutien d'Israël.*

Il était question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grace et une éloquence qui entraine, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur était solide, droit et chrétien. *Solide*, parceque dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avait été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout

[1] *Voyez* sur ce *factum* les *Œuvres de Saint-Simon*, tome IX, p. 116.

le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une était le refus de la souveraineté de Cambray, et de l'offre qu'il avait faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces dérèglements était droit, et qu'il était emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avaient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestait intérieurement, et qu'il avait réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les desirs continuels de plaire au roi, et de réparer le passé. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parceque M. le Prince a dit dans ses derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avait jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avait toujours conservé les principes; et cela supposé, parceque le Prince disait vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques qu'il avait consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des douleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, d'une telle sorte qu'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque.* C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà ce qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de

Meaux l'est déja. Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent [1]; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Langheac.

919. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 18 mai 1687.

Après avoir laissé ma fille en état de rétablir sa santé, je suis venu faire ici un tour, Madame. Dans huit ou dix jours j'irai à Forléans; ce sont des terres affermées; cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur. C'est proprement *glaner* ce que je fais; je ne sais si vous entendez ce mot; oui assurément, car que n'entendez-vous pas? Votre nièce va à Toulongeon changer d'air. J'ai reçu ici votre lettre du 25 avril, ma chère cousine, à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez aurait été bon à lire à l'hôtel de Condé du temps de Voiture; à plus forte raison à l'hôtel de Guise : M. d'Autun en fera le cas qu'il doit partout où il recevra vos lettres.

Je n'approuve point ce grand désintéressement de M. votre fils sur notre généalogie; cela fera plus d'honneur à sa postérité que l'on voie qu'il a été sous-lieute-

[1] Il paraît que la cour avait trouvé mauvais que Bossuet eût mis à côté et comme au niveau d'un prince du sang, un gentilhomme, même un *Bouillon*. C'est cela qu'on appelait un parallèle *violent*. Nous trouvons aujourd'hui tout cela un peu étrange, mais tel était l'esprit du temps. Telle était la servitude des courtisans de Louis XIV.

nant des gendarmes du Dauphin, que seulement guidon : demandez-lui donc ses mémoires et me les envoyez.

Le jeune Blanchefort que vous me mandez qui entre si bien dans le monde, fera peut-être parler un jour de lui. J'ai ouï dire à Passage qu'il le ferait son héritier, et il l'a fait ; il lui a laissé vingt mille livres de rente. Cela aide bien un jeune gentilhomme qui vient à la cour avec un nom et de bonnes inclinations.

Vous avez eu raison, Madame, de ne point rire du commencement du *factum* de Nuguet, quoiqu'il fût plaisant ; l'amitié nous doit donner de l'indignation contre ceux qui disent quelque chose contre nos amis ; mais elle ne nous empêche pas d'y trouver de l'esprit, s'il y en a.

Vous me donnez une grande idée de l'oraison funèbre de M. le Prince par le P. Bourdaloue, en me disant que ce que vous m'en envoyez n'est que *croqué*. Bon Dieu ! quel est donc l'original, car la copie nous paraît très belle.

920. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce dernier de mai 1687.

Je demanderai à mon fils toutes les dates que vous me demandez sur le changement de ses charges ; il sait tout cela à point nommé ; pour moi, je confonds quasi toutes les années, parcequ'il n'y en a qu'une ou deux, dans mon imagination, qui aient mérité d'y demeurer, et d'y tenir leur place ; j'écrirai en Bretagne.

Il faudrait n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*. C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres dont nous sommes l'exemple, quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais, et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre, qui

pût nous tirer de la misère ; mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus.

Je soupirai en voyant le manoir de nos pères à Montelon ; mais Toulongeon soupirait je crois encore davantage, en voyant la longue vie de sa mère, qui ne lui donnait pas une assiette d'argent, ayant deux coffres pleins de la vaisselle de nos oncles. Pour moi, je me suis dépouillée avec tant de plaisir pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout, et les autres pour rien. Il me semble que vous êtes assez comme moi, quoique la mauvaise fortune vous ait tellement *matté* toute votre vie, que votre bon naturel n'a pas eu toute son étendue. Je crois que vous entendez le mot de *matter*, puisque j'ai bien entendu celui de *glaner*, et sur cela passons aux nouvelles.

Nous attendons le roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas prêt de partir. Le pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède [1]. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur. J'embrasse ma chère nièce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvu que ce soit pour peu de temps : elle en trouvera votre conversation plus agréable. On s'accoutume quelquefois trop aux meilleures choses, et on sent mieux le prix en s'en éloignant un peu ; je dis un peu, car il lui serait trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous

[1] Louis XIV résista, il voulait conserver son droit. On sait qu'il envoya Lavardin à Rome, qui, à la tête de mille soldats, se remit en possession du quartier et de tous les anciens priviléges des ambassadeurs.

par votre dernière lettre me plait fort. Mon Dieu! mon cousin, que vous avez d'esprit! et quel dommage que vous n'ayez été heureux! Car la prospérité qui fait toujours briller, nous aurait donné le plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auraient élevé votre maison; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouir si fort vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis d'accord de tout ce que dit madame de Sévigné, Monsieur; le parallèle de M. le prince et de M. de Turenne n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connaisseurs de ce pays-ci; et je pris l'autre jour la liberté de dire à M. de Meaux (*Bossuet*) qu'il aurait dû ne le pas pousser jusqu'à la comparaison de leur mort.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déja mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle était devenue la comtesse de *Pimbêche*. Voilà ce que font toujours les procès.

921. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juin 1687.

A mon retour de Forléans, de Bussy et de Dijon, j'ai trouvé ici votre lettre, Madame, qui m'a fait bien aise.

Je voudrais bien savoir quelles sont les deux de vos années qui méritent de demeurer dans votre mémoire; d'une

autre que vous, je dirais que c'est l'année où vous fûtes mariée, et celle où vous devîntes veuve.

Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilly, parceque je suis sur les lieux, et que vous en êtes éloignée. Comme vous dites, Madame, on vit de ses revenus quand on les consomme soi-même; et transportés, ils ne reviennent presque à rien. Pour ce que vous me mandez, que quand on est engagé à la cour, il est comme impossible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que j'en demeure d'accord. Mais voulez-vous que je vous donne un remède à cela? Faites-vous exiler, Madame, la chose n'est pas si difficile qu'on pense; et vous userez vos denrées à Bourbilly.

Je crois comme vous que Toulongeon soupirait au moins de la dureté de sa mère. Sa femme est jolie par son minois et par son esprit. J'aurais soupiré tout de bon pour elle si j'avais été plus jeune de vingt ans que je ne suis, et je ne saurais même m'empêcher d'en faire les façons. Mais pour revenir à la dureté de sa belle-mère, elle n'était pas imaginable. Elle s'amollissait pourtant à mesure qu'elle tirait à sa fin, c'est-à-dire qu'elle leur donnait de temps en temps quelques denrées; mais plutôt mourir que de leur donner sa vaisselle d'argent, car effectivement elle est morte sans le faire.

Ce que vous avez fait pour vos enfants, Madame, est de fort bon sens et fort humain, et même selon Dieu. En les établissant, vous vous êtes insensiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra.

Je suis comme vous, Madame; et je suis prêt d'achever de me dépouiller pour mon fils quand l'occasion s'en présentera. Pourvu que j'aie le vivre et le vêtement, je suis assez paré de ma réputation; et la fortune, qui m'a fait du pis qu'elle a pu, n'a pu m'abattre ni l'air, ni le courage. J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs,

et que je ferai voir au moins par-là que je n'en étais pas digne. Cependant il est cruel de n'avoir point d'autre usage à mettre son esprit. Le roi est bien heureux, Madame, il est même digne de l'être; c'est un grand prince, et je l'aime fort; et dans ce sentiment-là, je ne saurais m'empêcher d'avoir peur que mes disgraces ne lui soient pas glorieuses. Je vous envoie une lettre que je lui écrivis il y a deux mois, et que mon ami Saint-Aignan lui rendit le vendredi saint. Vous m'avouerez, après l'avoir lue, qu'il faudrait être bien dur pour n'en être pas touché. J'attendrai encore quelque temps, après lequel si je n'ai aucune réponse, je ferai un petit voyage à la cour. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté. C'est le vin émétique pour moi.

Comme le pape (*Innocent XI*) est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le saurait faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres : mais sa vie est si sainte, que les rois chrétiens se décrieraient s'ils se brouillaient avec lui. Il faut dire la vérité aussi, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Je crois comme vous, Madame, que votre nièce m'a retrouvé meilleur après son absence. Il y a longtemps que j'ai dit sur l'amour, et c'est la même chose sur l'amitié :

La longue absence en amour ne vaut rien,
Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
Il faut se voir et quitter par reprise :
Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame; et, quoique nos lettres nous rapprochent quelquefois, je serais bien aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure

de près que de loin. Votre nièce croit cela comme moi, et vous assure qu'elle n'aime ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous.

922. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 17 juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami; M. le duc de Saint-Aignan. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le roi à genoux avec cette disposition[1] que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux ans[2]. Enfin tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissait. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'aurait osé ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis longtemps. Il avait un air et une manière qui parait la cour. Quand la mode viendrait de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne; car il était assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce

[1] Ce mot est pris ici pour *dispos*, *agile*. Il ne s'emploie plus dans ce sens.

[2] Il lui était né deux fils et une fille de son mariage avec mademoiselle de Géré.

n'était pas à moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait sur le cœur de Sa Majesté l'effet qu'elle a fait dans le nôtre ! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchants et des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des graces. Il est vrai que vos malheurs, quoique très grands, sont au-dessous de votre courage.

Je n'avais retenu de dates que l'année de ma naissance et celle de mon mariage ; mais sans augmenter le nombre, je m'en vais oublier celle où je suis née, qui m'attriste et qui m'accable, et je mettrai à la place celle de mon veuvage, qui a été assez douce et assez heureuse, sans éclat et sans distinction ; mais elle finira peut-être plus chrétiennement que si elle avait eu de grands mouvements ; et c'est en vérité le principal.

Adieu, mon cher cousin, je finis en vous embrassant et cette chère Coligny. Si nous sommes assez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une véritable joie, et nous vous ferons demeurer d'accord, que si quelquefois *un peu d'absence fait grand bien*, quelquefois aussi : *beaucoup d'absence fait grand mal*. La belle Provençale est contente et ravie que vous l'aimiez sous toutes sortes de noms. Elle vous supplie, père et fille, de continuer ; elle le mérite par la manière dont elle est pour vous.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je serais ravi, Monsieur, que vos affaires vous forçassent de venir ici, et de vous y voir hors du trouble que donne un procès désagréable. En attendant je vous fais mon compliment sur la mort du duc de Saint-Aignan. Vous y perdez un véritable ami, chose rare en tout temps, mais surtout en ce siècle.

923. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 juin 1687.

Vous avez eu raison, Madame, d'interrompre nos conversations pour me parler de mon cher ami. Pour moi j'en parle à tout le monde; mais je vous veux dire sur son sujet des choses que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions frères d'armes, comme vous dites, et cette amitié dura quinze ou seize ans, sans avoir de commerce ensemble. Il y a trente ans que nous nous rassemblâmes à la cour, lui premier gentilhomme de la chambre du roi, et moi mestre-de-camp-général de la cavalerie. Ce fut dès ce temps-là que mon ami, me trouvant persécuté de mauvais offices auprès du roi, commença à déclarer à Sa Majesté qu'il était mon ancien ami, et qu'il lui répondait, non-seulement de ma fidélité à son service, mais de mon respect infini pour sa personne.

Un jour qu'on apporta au roi un sonnet horrible contre lui en présence des ministres, Le Tellier dit que ce pouvait bien être moi qui l'eût fait. Le roi répondit : — Cela ne peut pas être, Saint-Aignan m'a répondu de Bussy; et au sortir de là, Sa Majesté redit à mon ami cette conversation.

Quand j'eus cette cruelle affaire en 1664 à Fontainebleau, feue MADAME m'aida à en sortir, mais mon ami Saint-Aignan la seconda bien, et ce fut par son moyen que j'eus cette conversation avec le roi, dont je sortis si content [1].

[1] On avait accusé Bussy de s'être permis des plaisanteries indécentes sur MADAME, duchesse d'Orléans. Le comte se présenta devant cette princesse qui, avec une grace charmante, l'admit à se justifier, et se chargea de plaider sa cause. Il obtint une audience du roi qui lui promit de ne jamais écouter ce qu'on dirait contre lui, sans l'en faire prévenir par le duc de Saint-Aignan. (*Voy.* les *Mémoires* de Bussy, tome II, p. 122, édit. de 1768.

Mes ennemis, enragés de me voir hors d'intrigue, redoublèrent leurs efforts pour me perdre; ils intéressèrent la reine-mère (*Anne d'Autriche*), qui dit un jour au roi, parlant de moi : « Est-ce, mon fils, que j'aurai toujours « devant les yeux un homme qui ne fait autre chose que « de me déchirer? » Sa Majesté lui répondit qu'il ne condamnait pas les gens sans les entendre et sans être convaincu qu'ils étaient coupables. Cependant quelques jours après ce discours, le roi se démentit, et commença par me faire arrêter. Le jour que je fus mené à la Bastille [1], Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la suppliait très humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causait ma disgrace regardait sa personne, parcequ'en ce cas-là il ne lui parlerait jamais de moi; sinon qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étais en liberté. Le roi lui répondit que le roi Philippe [2] second fit dire à son fils, en le faisant étrangler, que c'était pour son bien, et qu'il s'allait perdre [3]; qu'il me faisait mettre à la Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa point de semaines que Saint-Aignan ne dît quelque chose au roi sur mon sujet, et souvent avec une hardiesse pardonnable seulement à l'amitié qu'il avait pour moi.

Toutes les fois que madame de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille [3].

Durant les seize années de mon exil, hormis une lettre que présenta M. de Pomponne au roi de ma part, et madame de Thianges une autre, mon ami lui en donna vingt, et après avoir obtenu pour moi quatre permissions de venir

[1] Le 17 avril 1665.
[2] Philippe II, roi d'Espagne, fils de Charles-Quint.
[3] Le 16 mai 1666.

à Paris pour travailler à mes affaires pendant ces seize années, il n'a pas eu de cesse que Sa Majesté ne m'ait fait retourner à la cour.

Je ne vous dis pas les tournois qu'il a soutenus pour me défendre contre tout le monde, les premiers jours que je fus arrêté, et entre autres contre Humières qui lui parut le plus déchaîné. Mon ami lui dit : « Cela est bien vilain de « parler contre un homme qui est en prison, avec qui vous « viviez bien avant qu'il y entrât, et dont vous avez « épousé la nièce : je suis assuré que vous ne parleriez pas « comme vous faites s'il était en liberté ; mais ne croyez « pas, parcequ'il est arrêté, que tout vous soit permis. Je « suis ici pour faire taire ceux qui ne l'aiment pas. » Humières fila doux, et lui répondit qu'il prenait les choses d'un autre sens qu'il ne les avait dites. Saint-Aignan lui répliqua qu'il entendait le français aussi bien que lui, et le quitta. Vous croyez peut-être, Madame, qu'il s'est contenté de me servir de son crédit auprès du roi, et de me défendre contre mes ennemis. Point du tout. Il n'y a aucune marque d'amitié que je n'en aie reçue. Il a sollicité mes procès comme les siens. Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces, qui valait quatre cents écus ; c'est-à-dire il me le prêta, et ne le voulut jamais reprendre ; il m'a prêté de l'argent dont il m'a renvoyé la quittance, et je le lui dois encore ; mais vous croyez bien que je le paierai à sa veuve dès que je le pourrai.

Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame : jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à estimer que lui. Car enfin, avec tout le mérite qu'il avait à mon égard, il avait de l'esprit, un courage extraordinaire, et un cœur comme le devraient avoir les rois.

Je suis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma lettre au roi à votre gré ; feu mon pauvre ami me manda que Sa Majesté lui en parut touchée ; jusqu'ici cela ne me paraît

pas : *je verrai*... comme il dit lui-même. Adieu, ma chère cousine ; je ne croyais pas pouvoir vous aimer plus que je ne fais ; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laissé vide une partie de mon cœur que je ne saurais mieux remplir que de vous ; les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous restent. Votre chère Coligny vous tient bien chère aussi ; elle et moi nous aimons fort madame de Grignan, et nous ne le cédons pas même à madame sa mère, ni à M. son mari.

924. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même temps un cœur plein de tendresse et de reconnaissance qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous ; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste ; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres ; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elles sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y sont accoutumées, et qu'elles ne sauraient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions qui mériteraient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un mot, je meurs de peur que toute votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant je ne veux point vous décourager, ni vous paraître un oiseau de mauvais augure. Vous allez avoir des

lumières plus vives mille fois que les miennes; notre cher évèque (*M. d'Autun*) est parti d'ici, vous le verrez bientôt: il connait ce pays-ci, il vous aime, ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle*, de votre généreux ami. Elle fait connaître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers[1] et de tous les autres. Pour moi je me fusse bien passée de vous le dire : c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère nièce? les Italiens disent sagement : *Non ti invidio, No, ma piango il mio.*

Je ne sais si j'en demeure là, moi ; car il me semble que non-seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami Corbinelli me va gronder : je m'enfuis.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

D'abord la lettre de madame votre cousine parait celle d'un oiseau de mauvais augure dont les gens fermes se moquent; cependant c'est un récit en abrégé, mais véritable, des mœurs du pays dont elle parle; il est vrai que la fortune y fait si souvent des changements que les augures des oiseaux se trouvent faux bien souvent, on y aime quelquefois à surprendre, et à faire manquer les pronostics; d'où je conclus, Monsieur, que vous pourrez venir ici, et, en peignant au naturel la justice de vos prétentions, et don-

[1] Le roi lui avait donné le gouvernement de la Lorraine, et le commandement en chef de Metz, Toul, Verdun et Sedan, vacants par la mort du maréchal de Créqui.

nant une idée vive et sensible de vos anciens services, vous pourrez obtenir quelque chose. Voilà ce que je vois dans l'avenir, soit par inspiration, soit par quelques lumières fondées sur l'expérience.

Je dînai hier chez le lieutenant-civil avec M. de Marillac [1], qui me demanda tout bas de vos nouvelles; je lui répondis du même ton que vous seriez bientôt ici, et nous nous en communiquâmes nos joies *en catimini*, parceque, comme vous savez, *non erat hic locus.*

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je prie Dieu, mon cousin, que ces moments heureux que vous prédit notre ami, arrivent; ils le seront pour moi infiniment. Quand vous serez ici épluchant des écrevisses, nous repasserons votre lettre au roi, dont certains endroits nous percent le cœur.

925. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 4 août 1687.

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé par ma dernière lettre que je faisais dessein de venir en ce pays-ci avec votre nièce de Coligny; il y a un mois que nous y sommes. Elle y est venue affermer ses terres; si elles avaient autant de revenu que de grandeur, ce serait un Pérou. En lisant les vieux titres nous y voyons l'ancienneté de cette grande maison. Le premier pourtant que nous trouvons, qui est Humbert de Coligny, vivait en 1132, et notre Mayeul de Rabutin vivait en 1118; ils étaient contemporains; l'ancienneté est égale, les honneurs ne le sont pas. Il y a eu dans Coligny deux maréchaux de France, un cardinal, un duc et un amiral, et quel homme que cet

[1] Jean Le Camus, frère du cardinal Le Camus.

amiral ! Cependant sans être huguenot et sans faire la guerre au roi, je marche aujourd'hui sur ses pas, dans ses vieux châteaux. Nous serons encore en ce pays-ci jusqu'au mois d'octobre. J'y viens de perdre un de mes anciens amis; le pauvre Montauban, lieutenant-général pour le roi dans cette province, vient de mourir. On dit que Renty va le remplacer. On fait bonne chère à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairais assez si l'on y avait commerce avec les autres gens, mais il n'y a point de poste, qu'à dix lieues d'ici. Il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est : sur ce que M. le Prince d'aujourd'hui avait dit qu'on n'avait rien fait qui lui plût sur le sujet de la mort de feu monsieur son père, et qu'il donnerait volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairaient, l'abbé Gaultier fit ceux-ci :

Pour exprimer tant de vertus,
Tant de combats et tant de gloire,
Mille écus ! rien que mille écus !
Ce n'est pas deux sous par victoire.

Je ne sais s'il a eu les mille écus, mais il les mérite. Si vous aviez déja vu ce madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir ; si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre......

Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversation, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les états. Adieu, ma chère cousine ; j'aime fort à vous écrire, mais je voudrais pourtant bien vous revoir ; votre nièce en a, dit-elle, pour le moins autant d'impatience que moi.

926. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 6 août 1687.

Je ne doutais pas, Madame, que vous n'eussiez fait réponse à ma dernière lettre de Chaseu; je viens de la recevoir : cependant je vous écrivis d'ici, il y a deux jours. Je suis bien aise que vous soyez contente de mon cœur sur le sujet de mon pauvre ami, et je vous confirme la donation de la place qu'il y avait. Il est vrai, Madame, que je ne retrouverai jamais un Saint-Aignan entre le roi et moi; mais j'y aurai un Beauvilliers, un Noailles, un Gesvres, un d'Aumont, qui donneront au moins mes lettres à Sa Majesté quand je voudrai.

Pour l'inutilité que vous croyez du voyage que je prétends faire à la cour, cela ne me décourage pas. Il y avait moins d'apparence de mon rappel, après dix-huit ans d'exil, qu'il n'y en a que le roi me donne quelque chose sur les appointements qu'il me doit, et surtout au déplorable état où sont mes affaires.

J'avais demandé vingt fois mon retour sans l'obtenir, l'heure n'en était point encore venue; le même prince qui refuse aujourd'hui une chose, et qu'il croit lui-même qu'il n'accordera jamais, l'accorde au bout de quelque temps; on n'a pas changé les paroles en lui demandant ce qu'il a donné, mais Dieu a changé son cœur; et je prétends si bien faire connaître au roi la singularité de mon état, qu'il ne croira pas que cela tire à conséquence d'accorder ma requête, et qu'il lui faudra une dureté faite tout exprès pour moi, pour me refuser. Que si mon étoile était assez maudite pour endurcir le cœur du prince le plus pitoyable du monde, j'ai pris mon parti sur la négative; mais je ne veux pas faire ce tort à Sa Majesté, de croire, sans faire une dernière tentative, qu'elle me refusera justice. Pour des lumières plus grandes que les vôtres, je n'en veux

point chercher : quand je vous aurai entretenue deux heures, vous conviendrez avec moi que j'ai raison de faire ce voyage.

Je n'ai point vu la gazette; ainsi je ne sais ce qu'on a fait pour Boufflers ou pour les autres ; mais je ne m'en soucie point du tout. Quand on fit Créqui, Bellefonds et Humières maréchaux de France, comme c'était au commencement de ma disgrace, et que je n'étais pas encore tué, je sentis vivement ces élévations. A la vérité la cohue des huit maréchaux qu'on fit à la mort de M. de Turenne fut le coup de grace pour moi. Après cela tout ce qu'on fera de promotions me trouvera insensible; et, bien loin d'en être fâché, cela me consolera de n'être point dans un corps que l'on a rendu méprisable par le grand nombre et par le peu de choix ; et les maréchaux de France que l'on fait présentement me font aussi peu de peine que ceux que fit Henri IV, ou que ceux que fera M. le duc de Bourgogne.

Votre nièce, qui a présentement une grande douleur de dents, dit qu'elle est pour la santé ce que les Italiens sont pour la fortune, qu'elle n'envie pas ceux qui se portent bien, mais qu'elle se plaint seulement.

Le P. La Tournelle est mort depuis quinze jours à Dijon. Après qu'il eut reçu tous ses sacrements, on lui demanda s'il ne voulait pas que son confesseur demeurât auprès de lui pour lui aider à bien mourir. Il répondit que non, et s'il s'était toujours si bien trouvé de faire ses affaires lui seul, qu'il ferait bien encore celle-là de même. Cela me paraît un peu trop ferme pour un chrétien, qui doit souhaiter plus que jamais de n'être pas seul en cette rencontre.

A MONSIEUR DE CORBINELLI

Vous me parlez de la cour, Monsieur, comme si je ne la connaissais pas ; je sais les barbaries de ce pays-là et les

caprices de la fortune, et c'est pour cette raison que je ne désespère pas d'y faire une affaire après vingt refus.

M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime davantage; le lieutenant civil (*Le Camus*) est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Encore une fois, Madame, je vous assure que je ne serai point abattu, s'il est possible que je ne trouve point le roi juste. Dieu ne m'a pas encore abandonné dans mes afflictions, j'espère qu'il m'assistera de ses graces jusqu'au bout.

927. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher cousin, qui m'ont donné quelque consolation, car je suis accablée de tristesse; j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle : vous savez ce qu'il était pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abime où j'étais à la mort de M. de Sévigné : il a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon état; il a payé nos dettes; il a fait la terre où demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde; il a marié mes enfants : en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations, et une si longue habitude, font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avait quatre-

vingts ans ; il était accablé de la pesanteur de cet âge ; il était infirme et triste de son état. La vie n'était plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter ? Une continuation de souffrances ! Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnaissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnaissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie ; car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulongeon fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout-à-fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connaissent. Vous savez toutes les merveilles qu'on a faites sur les Turcs. Notre cousin de Vienne n'y était-il pas des plus avant ? Je suis quelquefois en colère de ne l'entendre jamais nommer ; n'est-il pas général de bataille? Je voudrais que votre grand garçon eût été à cette campagne contre les Turcs, où tous nos Français ont acquis tant d'honneur. Adieu, mon cher cousin ; si vous venez ici nous causerons à l'infini. Je me repens de tout

ce que je vous ai dit pour vous détourner de faire ce voyage ; j'étais de méchante humeur de votre fortune qui n'est pas heureuse. Oubliez mes sots raisonnements, je vous prie, et venez avec toute la confiance que vous doivent donner vos longs services, et la grande justice de vos raisons. J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus, et je l'exhorte autant qu'il est en moi à se bien porter, car, après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années ; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé de la cour comme si vous ne la connaissiez pas, mais je vous en ai parlé, comme on fait aux plus vieux courtisans, quand ils en ont été dehors seulement huit jours. C'est un Protée qui change de face à tous moments. J'ai ouï dire à un officier de la cour des plus assidus, que quand il a été deux jours à Paris, il tâte le pavé quand il retourne à Versailles, comme s'il ne connaissait plus le maître, ni ses ministres ; on y change de maxime tous les huit jours pour le moins. Prenez donc tout ce que je vous ai dit sur ce pied-là, et comptez qu'il n'y a rien de fixe en ce pays-là que la grandeur du roi, sa magnanimité, sa bonté et sa piété.

J'entendis un sermon aux Jésuites le jour de Saint-Louis, dont je vous conterai le détail et les plus beaux endroits, et vous en serez surpris. C'est un Père de l'Oratoire, nommé La Roche, dont le cœur est de roche contre les fausses vertus. Adieu, Monsieur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le madrigal de monsieur le Prince nous a paru, comme à vous, très joli, et la mort du vieux La Tournelle trop ferme. Comme vous dites, en ces rencontres, un peu d'aide fait grand bien.

928. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 15 septembre 1687.

La perte que vous avez faite de monsieur votre oncle, Madame, me touche sensiblement, et le peu de liaison qu'il y avait entre lui et moi vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre chose que votre douleur qui m'afflige; comme vous dites, Madame, nous ne sommes pas ingrats vous et moi. Le sang et votre vie que vous avez passée avec monsieur votre oncle vous rendent sa perte bien plus sensible qu'à moi celle de mon cher ami Saint-Aignan. Dieu leur fasse miséricorde! je n'en doute pas, car l'abbé de Coulanges était un homme de bien, et le duc de Beauvilliers ne craint pas Dieu plus que faisait monsieur son père.

J'ai été fâché comme vous de ne pas trouver dans les relations des combats d'Allemagne le nom de notre cousin (*Rabutin*); il est vrai qu'elles ne nomment presque personne, hors le duc de Bavière et le prince de Commerci [1] qui viennent d'être blessés. Je viens de recevoir une lettre de nos cousines de Rabutin, datée de Vienne; elles me mandent que leur frère est à l'armée, et leur belle-sœur sur le point d'accoucher. Mon grand garçon ne pouvait être à ces combats d'Allemagne, étant capitaine dans le

[1] Charles-François de Lorraine, prince de Commerci.

régiment du roi ; il n'y a en ce pays-là de Français que des volontaires.

Je suis bien aise que vous ne vous opposiez plus au dessein que j'ai d'aller faire un petit voyage à la cour ; j'espère qu'il ne me sera pas inutile, mais au moins ne m'en saurait-il arriver de mal, et je ne veux pas me pouvoir reprocher d'avoir rien négligé pour sortir d'affaire. Une chose encore qui me fait trouver plus de goût à ce voyage, c'est le plaisir que j'aurai de vous voir et de discourir de mille choses.

Vous avez raison de croire que la galanterie n'est plus que dans mon esprit ; quand je ne songerais pas, comme je fais, à mon salut, je suis trop glorieux pour avoir de l'amour, sachant bien que je ne suis pas assez aimable pour être fort aimé, quand même l'âge ne rendrait pas ma passion ridicule. Il est vrai que mon amitié pour ma petite sœur est fort tendre.

Votre nièce a tellement pris à cœur les affaires de ses terres, qu'elle s'en est incommodée ; elle a une fluxion sur un œil pour avoir trop lu de vieux titres ; cela l'empêche de vous témoigner elle-même la part qu'elle prend à votre affliction ; mais je vous assure qu'elle y est aussi sensible que moi. Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que nous nous aimerons toujours, nous ne saurions mieux faire.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je demeure d'accord avec vous, Monsieur, que quelque connaissance qu'on ait de la cour, pour peu qu'on en soit absent, on est désorienté quand on y retourne ; mais cela n'embarrasse que ceux qui veulent s'y rétablir pour longtemps, car quand on n'y a affaire que pour trois semaines ou un mois, comme moi, on n'en craint pas les fréquents changements ; au contraire, c'est mon compte, car après que cette cour aura passé par toutes les formes, qu'elle aura

été capricieuse, dure, épineuse, ingrate, je trouverai quelque moment où elle sera douce, juste et reconnaissante, et ayant fait mes affaires dans ce temps-là, on ne m'y rattrapera plus.

J'ai bien envie de savoir comment le P. La Roche prêche contre les fausses vertus : je n'en trouve presque point d'autres dans le monde. Pour moi, je ne sais si j'ai des vertus, mais je sais bien que je n'ai rien de faux dans le cœur, non plus que dans l'esprit.

929. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nevers, samedi 20 septembre 1687,
à six heures du soir.

J'ai reçu votre lettre à la Charité ; vous avez mal jugé de nos gîtes : nous ne savons ce que c'est que Pont-Agasson, nous vînmes à Milly. Vous devez encore faire des excuses au temps que vous avez accusé de trahison : jamais, je dis jamais, il n'en fut un plus parfait, plus solide et plus sincère, car les brouillards du matin ne nous ont pas même laissées dans l'incertitude pour les chemins ; c'est une chose extraordinaire que leur beauté : on n'arrête pas un seul moment, ce sont des mails et des promenades partout, toutes les montagnes aplanies, la rue d'Enfer, un chemin de paradis ; mais non, car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous n'avons cessé de leur donner des louanges. Si jamais j'allais à Lyon, Dieu me préserve d'une autre route. Nous voici à Nevers, nous pensions aller demain à Moulins, mais une madame Ferret que nous connaissons, vient d'envoyer à madame de Chaulnes celui qui nous logera, pour accourcir notre voyage de deux jours : puisqu'au lieu d'aller à Moulins et puis à Bourbon, nous allons demain droit à Bourbon, nous n'avons que dix lieues à faire, et voyez

quelle avance; cela me plait tellement, qu'outre l'attachement que j'ai de bonne foi pour madame de Chaulnes, qui n'aurait pas fait ce voyage sans moi, et la commodité infinie pour le petit bateau d'être attaché au grand, la certitude de ne pas perdre un moment, de vous voir revenir au-devant de nous, me fait préférer, pour cette fois, les eaux de Bourbon à celles de Vichi : je vous remercie mille fois de vos soins et de vos bons avis ; l'eau de Bourbon ressemble tout-à-fait, quoi que l'on dise, à celle de Vichi : je suis toute portée pour la douche ; il y a vingt-deux lieues d'ici à Vichi, je coucherai demain à Bourbon : tout contribue à me faire prendre ce parti ; si vous étiez ici, vous me diriez : Allez à Bourbon, la Providence le veut. J'y vais donc avec plaisir, et même avec confiance : si j'avais consulté M. Fagon, il m'y aurait envoyée, et m'y voilà : rien n'est égal aux soins de madame la duchesse de Chaulnes pour moi ; elle ne me dit rien, mais je vois la joie qu'elle a que nous soyons ensemble. Je ne suis pas surprise que Savigny[1] vous ait paru beau, c'est une situation admirable. S'il y a de vos lettres à Moulins, elles viendront à Bourbon. Je suis impatiente de savoir des nouvelles de la santé du roi, de celle de M. de Grignan, de ses affaires, des vôtres : rien ne peut me détourner de ces pensées. Je souhaite que vous ayez mandé à mon fils la route de M. de Chaulnes, afin qu'il aille au-devant de lui à Fougères. Mandez, je vous prie, de mes nouvelles à M. et à madame de Coulanges ; je ne puis douter de l'intérêt qu'ils y prennent. Adieu, ma très-aimable ; je suis toute pleine et tout occupée de votre amitié et de l'attention que vous avez à ma santé.

[1] Terre à quatre lieues de Paris, qui appartenait à M. le marquis de Vins, et qui a depuis appartenu au comte de Luc. (P.)

930. — A LA MÊME.

A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

Nous arrivâmes hier au soir ici de Nevers, d'où je vous avais écrit. Il est vrai que nous vînmes hier en un jour, comme on nous l'avait promis; mais quel jour! quelles dix lieues! nous marchâmes depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit fermée, sans arrêter que deux heures justes pour dîner; une pluie continuelle, des chemins endiablés, toujours à pied, de peur de verser dans des ornières effroyables; ce sont quatorze lieues toutes des plus longues; et tout cela ensuite de cinq journées délicieuses, éclairées du soleil, dans un pays et des chemins faits exprès; je crois être dans un autre climat, un pays bas et couvert comme la Bretagne, enfin, sombre forêt où le soleil ne luit que rarement. Nous y fûmes reçues par cette madame Ferret de Bretagne : nous sommes logées où étaient madame de Montespan, madame d'Usez, madame de Louvois. Nous avons bien dormi, nous avons vu les puits bouillants, nous avons été à la messe aux Capucins, nous avons reçu les compliments de madame de Fourci, de madame de Nangis, de mademoiselle d'Armentières : mais nous avons un médecin qui me plait; c'est Amiot, qui connait et estime Alliot, et qui est adorateur de notre bon homme Jacob; il a été six mois avec lui à l'hôtel de Sully, pendant que M. de Sully se mourait. Madame de Verneuil m'avait fort priée de le prendre, je l'avais oublié; parlez-en, ma bonne, si vous voulez à madame de Sully et à M. de Coulanges; c'est son intime, il traitait madame de Louvois : c'est un homme raisonnablement ennemi de la saignée, et qui approuve les capucins[1]; il m'assure que tous mes petits

[1] Les capucins du Louvre que madame de Sevigné appelle les *Pères Esculapes*.

maux viennent de la rate, et que les eaux de Bourbon y sont spécifiques : il aime fort Vichi ; mais il est persuadé que celles-ci me feront pour le moins autant de bien : quant à la douche, il me la fera donner si délicatement, qu'il ne veut point du tout me la donner. Il dit qu'il ferait convenir M. Alliot que le remède est trop violent, et plutôt capable d'alarmer les nerfs que de les guérir ; qu'en purgeant les humeurs et recevant les sueurs que les eaux et les bains chauds me donneront, il prétend suffire à tout ; il parle de bon sens, et me conduira avec une attention extrême ; il vous mandera ses raisons, et vous rendra compte de tout. Parlez-en à Rodon ; c'est un homme qui va s'établir à Paris, qui n'a pas envie d'y porter des reproches de ce pays-ci. Le mal de madame de Chaulnes n'est pas à négliger ; ces eaux y sont bonnes ; madame de Nangis a de ces sortes de coliques jusqu'à s'en évanouir. Nous sommes logées commodément, et l'une près de l'autre : mais on peut dire en gros de ce lieu,

Qu'*il* n'eut jamais du Ciel un regard amoureux [1].

La Providence m'y a conduite par la main, en tournant les volontés, et faisant des liaisons comme elle a fait. Je vous consulte toujours intérieurement, et il me semble que vous me dites : Oui, ma bonne, c'est ainsi qu'il faut faire, vous ne sauriez vous conduire autrement.

Ah ! mon Dieu, que je suis lasse de parler de moi ! mais vous le voulez ; Dieu merci, je m'en vais parler de vous ; je reçois votre lettre du jeudi 18. Je vois, ma chère bonne, que vous allez à Versailles : je vois le sujet qui arrête M. de Grignan, et dans quelle conjoncture. Vous croyez bien que je ne suis pas assez ridiculement occupée de moi-même pour ne pas penser quasi continuellement à vous et à tout ce qui a rapport à vous : c'est une pensée habituelle ;

[1] Vers du *Temple de la mort*, par Philippe Habert.

et vous auriez peine à me trouver un moment sans ce fond, qui est dans mon cœur; mais comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, mais par malheur bien inutilement; et comme il n'est pas à propos d'écrire ce qu'on pense, je ne vous en dirai rien, ma bonne. Je voudrais bien savoir comme se porte M. de Grignan, M. le chevalier, et comme vous êtes vous-même : je suis effrayée de la fièvre; je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi, nous en prions Dieu. Je vous remercie de votre sel végétal, je m'en servirai; vous êtes trop bonne et trop appliquée à votre pauvre maman; elles ne sont point accoutumées, les mamans, à ces aimables douceurs : je doute aussi que jamais on ait aimé sa fille de la manière dont je vous aime : quoi qu'il en soit, vous me rendez trop heureuse, et je dois bien souffrir tous les malheurs qui sont attachés à ces sortes de tendresses si sensibles.

Madame la duchesse de Chaulnes a des soins de moi dont vous seriez surprise : elle vous fait mille amitiés, et vous nomme à tout moment; la belle comtesse se trouve naturellement dans ce qu'elle me dit, soit en promettant, en espérant, en menaçant; enfin, ce nom est toujours avec nous. M. de Chaulnes m'écrit vos chagrins sur les nuages qui vous paraissaient le lendemain de notre départ, il a besoin lui-même que le temps s'éclaircisse. S'il faisait fort beau et que M. le chevalier, toujours trop obligeant, voulût donner un cheval à M. du Plessis pour aller un moment à Livry, voir comme se fait une réparation qui doit être faite, il me semble, ma bonne, que cela serait assez bien, à moins que vous n'y alliez bientôt vous-même. Adieu, chère bonne; je vous recommande toutes mes pauvres petites affaires. Je suis inquiète des fièvres que je crains que vous ne preniez à Versailles; on mande ici que tout en est plein. Dieu vous conserve, ma chère bonne! j'embrasse le marquis (*de Grignan*); un souvenir à M. et à madame de Coulanges; s'ils ont envie de savoir de mes nouvelles, ils n'i-

gnorent pas où il faut en demander. Je sais que madame de Coulanges va s'établir à Brevannes, quel plaisir d'être à la campagne ! j'en aurai grand besoin au sortir d'ici.

M. Jacques est ici tout transporté de l'amour de Grignan, sa fille est encore à Paris logée chez lui ; je vous en donne avis, et en lave mes mains. Envoyez, ma bonne, ces petits billets à la poste de Bretagne. Bonjour, cher Corbinelli. Mon petit train est à vos pieds ; n'est-il pas trop plaisant ? je vous jure que nous sommes ravis de le tenir.

931. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 24 septembre 1687.

Toutes vos réflexions sur les vicissitudes de la cour, Monsieur, sont très judicieuses, et comme l'espérance anime ceux qui la composent, on ne peut manquer d'y venir avec confiance, quand on considère les changements qui y arrivent tous les jours. Je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur, quand je songe à la justice qu'il y aurait de vous donner, depuis tant d'années, des restes d'appointements qui raccommoderaient le méchant état de vos affaires. Le roi donna, il y a quelque temps, deux cent mille francs au contrôleur-général pour achever de payer la charge de président à mortier ; c'est une pure gratification : jugez ce que fera Sa Majesté quand ce même contrôleur-général lui représentera que vous recevrez l'acquit d'une dette comme un grand bienfait. Que si tout cela n'aboutissait à rien, nous dirons que Dieu, qui donne et qui ôte tout avec justice, parceque tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'était votre propre que très improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jeté dans la politique, je repasse des fragments d'his-

toire, et de tout ce que je lis je me forme l'idée d'Horace, et je dis comme lui :

Delirant reges, plectuntur Achivi.

Si cette règle a une exception, comme il n'y en a point de générale, c'est à l'égard du roi, le modèle de ceux qui viendront, quoiqu'il n'en ait eu aucun parmi ceux qui sont passés. Adieu, Monsieur ; mes compliments à la divine marquise (*madame de Coligny*) que j'honore parfaitement. Madame de Sévigné est allée à Bourbon.

932. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 25 septembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du lundi 22 : elle m'a donné un grand soulagement, ma très chère, en m'apprenant les bonnes et sages résolutions que vous avez prises pour cet hiver. Je comprends aisément que vous n'y manquerez pas d'affaires, vous y aurez un bon solliciteur, et un hôte bien agréable ; je crains bien qu'il ne m'efface : c'est justement le contraire de ce que vous aviez l'hiver passé ; il serait difficile d'en soutenir souvent le poids ; si vous pouviez le faire, ce serait un grand plaisir. Mais je ne sais comme on peut inhumainement peser sur les gens qu'on doit aimer ; je voudrais bien qu'il dépendît de moi de donner un meilleur exemple ; si jamais je le puis, je vous assure que je n'y manquerai pas. Je vois bien les honnêtetés de Sa Majesté, mais je voudrais avoir appris autre chose : Dieu est le maître : vous m'avez fermé la bouche sur la plainte, en me faisant souvenir de qui on se plaint. Le quinquina a fait, à l'égard du roi, ses miracles ordinaires. Madame la maréchale de Rochefort mande à madame de Nangis la maladie de M. le duc de Bourgogne, dont elle paraît extrêmement inquiète.

Vous voulez savoir de mes nouvelles, elles sont tout-à-fait bonnes. Il y a deux jours que je prends des eaux, elles

sont douces et gracieuses et fondantes; elles ne pèsent point : j'en fus étonnée et gonflée le premier jour; mais aujourd'hui je suis gaillarde; on les rend de tous les côtés, point d'assoupissement, point de vapeurs : si je continue à m'en trouver si bien, je ne me servirai point de celles de Vichi que l'on fait venir ici en un jour; jamais union ne fut si parfaite entre deux rivales. On les fait réchauffer dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici, on les fait boire comme les autres; celles-ci reçoivent celles-là dans leur sein; c'est cela qui s'appelle précisément le même degré de chaleur; car les bouteilles y sont comme dans leur propre maison. J'étais dégoûtée du réchauffement de Paris avec de méchants fagots froids; mais la chaleur d'ici me plaît infiniment, et l'on y fait la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé. Nous sommes les plus saines, madame de Chaulnes et moi; madame de Nangis fait mourir de pitié de ses coliques d'estomac dont elle tombe en convulsions; mademoiselle d'Armentières dans une langueur qui paraît à son dernier période; madame de Fourci, revenant de Vichi, et disant qu'elle vient achever de se guérir à Bourbon; et cette guérison, c'est qu'elle dort ou veut dormir trois heures après son dîner, et que, pendant ce temps, ses jambes sont de laine; elle ne se soutient que vers les quatre heures, et c'est tous les jours à recommencer, et elle est si contente, qu'elle en fait pitié. Le frère de votre Berthelot est dans un état déplorable, un reste affreux d'apoplexie : ce qu'il y a de plus fâcheux ici, c'est de ne voir que de ces sortes de maladies; les bains en remettent quelques-uns, et laissent les autres. Je me trouve si bien, par comparaison, que je ne devrais point quitter un lieu où je suis la plus heureuse. Madame la duchesse de Chaulnes est sur la même ligne; rien n'est pareil aux soins qu'elle a de moi; elle songe plus à ma santé qu'à la sienne : et parcequ'elle m'a détournée de Vichi, c'est elle qui fait venir ici les eaux de Vichi, pour en prendre, si on

le juge a propos : celles de Bourbon l'emportent de mille lieues, si on en croit les médecins d'ici ; cependant nous verrons. Il est constant que ceux qui en ont pris s'en sont trouvés comme à Vichi. Madame Bel..... est ici : demandez aux Colbert ce que c'est que cette femme ; ses aventures et ses malheurs sont pitoyables ; c'est elle qui s'est trouvée parfaitement bien de Vichi à Bourbon. Ne soyez point en peine de moi, ma chère comtesse ; Amiot se fait un grand honneur de nous gouverner, et serait bien fâché d'en recevoir des reproches cet hiver. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur ; tous ses intérêts sont les miens, je tiens à vous et à lui par mille chaines. Je plains le chevalier de son état triste et accablant. Mon marquis, je vous aime. Je reviens à vous, ma très aimable ; vous vous doutez bien à peu près de quelle manière je suis occupée de ce qui vous touche.

933. — A LA MÊME.

A Bourbon, samedi 27 septembre 1687.

Il y a des heures où l'on peut écrire, ma chère bonne, celle-ci en est une. J'ai reçu votre lettre avec cette joie et cette émotion que vous connaissez ; car il est certain que vous m'aimez trop : il y a ici une petite fille qui se veut mêler d'aimer sa maman ; mais elle est à cent pas derrière vous, quoi qu'elle fasse et dise fort joliment ; c'est madame de Nangis. A ce propos, vous m'avez dit un mot dans votre autre lettre qui me fait sentir ce que fait mademoiselle d'Alerac ; j'en ai compris l'horreur [1] ; nous en parlerons, ma bonne, mais en attendant, il me semble que c'est mademoiselle de Grignan qui doit guérir cet endroit. Nous nous réjouissons de la santé du roi et de M. le duc de Bourgogne. M. le chevalier me fait une peine et une pitié que

[1] Mademoiselle d'Alerac venait de quitter la maison de son père, et elle s'était retirée chez le duc de Montausier. (M.)

je ne puis pas vous représenter. Il y a ici des gens estropiés et à demi morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits; les uns sont contents, les autres non ; une infinité de restes ou de menaces d'apoplexie : c'est ce qui tue. J'ai envoyé querir des eaux à Vichi, comme M. Fagon fit pour sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui me plaît, et du même goût, et quasi de la même force qu'à Vichi; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en prendrai huit jours, comme le veut Alliot[1], et ne serai point *douchée*, comme le veut M. Amiot[2]; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas davantage; envoyez-le, si vous voulez, à M. Alliot. Cependant j'irai mon train; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, je prendrai des bains délicieux; et, un peu avant que l'heure finisse, Amiot prétend y mettre un peu d'eau chaude, qui fera sans violence la sueur que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester sur son pallier un homme qui a tous les jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté pour lui, et ne vous mettez en peine de rien du tout : ma très chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit; vous me reverrez dans peu de jours en parfaite santé; je n'ai pas eu la moindre incommodité depuis que je suis partie. Je remercie Dieu de votre bonne santé; je le prie de vous conserver et M. de Grignan que j'embrasse tendrement, et qu'il donne une dose de patience au-delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier. Il est bien nécessaire que vous en trouviez aussi, ma pauvre bonne, pour soutenir tout ce qui vous arrive *sans aucun secours*, après tant de justes espérances. Si on osait penser ici, on serait accablé de cette pensée, mais on la rejette, et on est précisément comme un automate. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des vi-

[1] Le médecin que madame de Sévigné avait consulté à Paris. (P.)
[2] Le médecin qui la conduisait à Bourbon. (P.)

sites ; nous allons par les rues ; mais nous nous gardons bien d'avoir une ame, cela nous importunerait trop pendant nos remèdes ; nous retrouverons nos ames à Paris. J'embrasse la chère *Martillac :* j'ai bien soupiré de ne point aller à Vichi, et de ne point voir M. Ferrand, mais il était impossible ; et je ne sais même comme j'aurais pu faire avec mon équipage, car les chemins sont devenus étranges de Moulins à Vichi ; c'est vers Varennes ; elle saura bien ce que je veux dire ; Dieu fait tout pour le mieux. Nous attendons pourtant M. de Sainte-Maure et M. Mansart [1] ; la plupart prennent la litière. Vous entretenez si bien tout le commerce de mes amies, que je n'ai qu'à vous prier de continuer, et d'aimer aussi le bon Corbinelli comme je l'aime : je lui souhaite ce bonheur, comme ce que j'imagine de meilleur pour lui. Adieu, aimable et chère fille, je vous assure que vous m'aimez trop. Voilà madame la duchesse de Chaulnes qui entre, qui me gronde, sans savoir bonnement pourquoi, et qui embrasse la belle comtesse. Tout Bourbon écrit présentement ; demain matin tout Bourbon fait autre chose, c'est un couvent. Hélas ! du serein, bon Dieu ! où le pourrions-nous prendre ? Il faudrait qu'il y eût de l'air : point de sauces, point de ragoûts ; j'espère bien cet hiver jeter un peu le froc aux orties dans notre jolie auberge.

934. — A LA MÊME.

A Bourbon, mardi 7 octobre 1687.

Vous vous avisez de me gronder, au lieu d'entrer dans le plaisir de savoir que je me porte mieux que je n'ai jamais fait, et que j'ai été trop heureuse de m'épargner la peine d'aller à Vichi, puisque j'en ai fait venir les eaux qui m'ont purgée autant que je puis l'être ; car il s'en faut bien que je

[1] Jules Hardouin Mansart, célèbre architecte ; son plus bel ouvrage est le dôme des Invalides.

n'aie le même besoin que j'avais il y dix ans de cette lessive; il y a tout à dire. M. Mansart est ici; il ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichi; tous ceux qui en sont revenus tiennent le même langage. Il est vrai que pendant huit jours que j'ai pris ici les eaux de Vichi, elles m'ont très bien fait, mais j'ai pris ensuite celles de Bourbon pour m'adoucir et me consoler. C'est une opinion toute commune, que celles-ci, quand on n'a point beaucoup d'humeurs, sont douces et fondantes et consolantes, et qu'elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable. Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du monde avec le plus vilain et le plus étouffé. J'ai donc pris huit jours de Vichi et huit jours de Bourbon; j'ai pris dans l'intervalle de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je n'ai point eu la moindre vapeur; j'ai un très bon visage : j'ai pris en arrivant une médecine ordinaire, j'en prendrai encore une en partant : les eaux me purgent tous les jours sans violence, et les bains que je prends sont doux et tempérés. Si la douche m'était nécessaire, Amiot ne l'épargnerait pas. Vous grondez encore de ce que j'écris; hélas! ce m'est un plaisir, et j'aurais mille fois plus de peine à m'en passer : tout ce qui est ici, écrit autant que moi. J'écris quatre lignes à madame de La Fayette; appelez-vous cela écrire?

Nous avons ici un temps parfait. Je suis transportée de joie que la santé de M. le chevalier lui permette d'aller achever nos tristes adieux à Livry : voilà tout ce que je souhaitais, ou de vous y trouver établie, ou en état d'y pouvoir aller. Nous arriverons à Paris le 19, selon notre arrangement; j'y veux embrasser madame de La Fayette et madame de Lavardin, et puis aller avec ma chère fille, à Livry, respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice : c'est là ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes; toute autre vie me ferait beaucoup de mal. Si

vous revenez à Paris, ma très chère, pour me recevoir, vous pouvez penser que j'en serai ravie; mais évitez la fatigue de venir loin au-devant de nous; il s'agit seulement de se retrouver pour passer ensemble tout le temps qu'il plaira à Dieu. Je n'ose appuyer sur les arrangements qui me plaisent, de peur que la Providence ne soit pas du même avis. Il semble cependant qu'il y a des choses qui tout naturellement doivent aller leur chemin. J'espère que mon ami Corbinelli viendra nous voir à Livry; nous jouirons de ces derniers moments, jusqu'à ce qu'on nous en chasse par les épaules [1]. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? Au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée. Je vous demande bien des amitiés pour M. le chevalier; plût à Dieu qu'il se portât aussi bien que moi! Madame de Chaulnes prend ses mesures dès ici pour s'en aller à Chaulnes, trois jours après son arrivée; c'est un besoin qu'inspire la vie qu'on fait ici, chacun veut s'en reposer à la campagne. Madame de Nangis est allée à un château de son mari, à neuf lieues d'ici.

Vous parlez des bains de Vichi; ce n'est rien, il n'y en a point : ceux-ci sont admirables, et pour les néphrétiques, et pour mille autres maux. Je suis parfaitement contente de mon voyage, il m'a fait connaître le fond de mon sac : on trouve ici que mes craintes ont surpassé de beaucoup les petits maux que j'ai eus. Si vous m'aimez, et que les soins qu'on a de moi vous fassent plaisir, que ne devez-vous point à cette bonne duchesse de Chaulnes!

935. — A LA MÊME.

A Bourbon, jeudi 9 octobre 1687.

Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, ma fille, quand vous m'avez écrit; je ne sais de quel fonds cela

[1] L'abbaye de Livry était vacante depuis le 23 août 1687, par la mort de l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné. (P.)

vient, et vous pouvez penser si je l'aime : mais l'injustice de votre improbation me donne du chagrin à mon tour. Vous ne cessez point, ni madame de La Fayette, de me blâmer de n'avoir pas quitté madame de Chaulnes à Nevers : premièrement, il n'a pas tenu à elle; mais je ne fis jamais mieux de ne le point vouloir. Les eaux de Vichi ne sont plus pour moi aussi nécessaires qu'elles m'ont été : j'en ai fait tout l'usage que je pouvais desirer, en les faisant venir, et en les tempérant par celles-ci : elles m'ont purgée autant qu'il le fallait, et celles de Bourbon, douces et fondantes, ont achevé un véritable état de perfection. J'ai pris du *crocus*, parceque je sais que quand il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de mal à son hôte; c'est le bon pain, comme disait de Lorme. Il ne m'a point fait vomir, et m'a purgée doucement; c'est à cause que je ne suis point accablée d'humeurs, qu'on ne m'a point donné d'émétique. Je suis dans les bains balsamiques et charmants; je bois le matin, je n'ai aucune sorte d'incommodité; j'ai fait tous ces remèdes avec une règle et une mesure dont j'eusse été incapable, sans madame de Chaulnes. Elle ne songe point à rien précipiter : nous partons lundi, après trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos; rien ne peut être mieux compassé que tout cela : elle a une attention pour moi, pareille à la vôtre; elle ne mérite que des remerciements, et vous la regardez comme ayant troublé et dérangé tous mes remèdes. Au nom de Dieu, ma fille, changez de sentiments, si vous êtes juste et si vous m'aimez; et faites qu'à Essonne, si vous y voulez venir, ce ne soit que joie de nous voir en parfaite santé, et que reconnaissance en particulier pour cette bonne duchesse. Nous n'allons même qu'en deux jours d'ici à Nevers, pour ne pas nous fatiguer; mercredi nous partons de Nevers, et le cinquième jour, qui sera le dimanche 19, nous dinerons à Essonne, et coucherons à Paris. La fatigue et l'embarras me font peine pour vous; mais sans cela, vous



pouvez juger si nous vous donnerons de bon cœur à dîner à Essonne. Amiot vous écrit : outre qu'il est fort bon médecin, il a ici un petit apothicaire qui est la capacité, la sagesse et l'expérience même. Ils disent tous deux, point de douche ; ils croiraient faire un attentat d'attaquer et de mettre en alarme une santé comme la mienne ; ils croiraient aviser les nerfs d'un désordre à quoi ils ne pensent pas ; en un mot, ils sont d'une prudence et d'une conduite qui attire la confiance, par être les premiers à improuver leurs remèdes, quand ils ne conviennent pas. Vous dites que j'écris à tout le monde ; je n'écris qu'à vous, ma chère bonne ; car je n'appellerai point écrire, deux billets à madame de La Fayette, et quatre lignes en réponse à madame de Coulanges. Il faut à cette heure parler du beau temps ; il est enchanté ; c'est encore vous qui l'avez fait de vos propres mains ; il fait un chaud qui fait croire que nous sommes au cœur de l'été ; ces beaux jours vous feront aimer notre pauvre Livry ; j'espère que vous y êtes ; cette pensée me fait plaisir. Si vous vouliez m'y attendre, et m'envoyer seulement votre carrosse, j'irais dans un moment vous y trouver. Si vous vouliez venir me prendre à Paris, voilà encore un autre parti ; vous pourriez aussi ne venir qu'entre Paris et Essonne ; enfin, songez que tout ce qui vous fatigue le moins me consolerait de ne pas vous embrasser sitôt : mais, si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne, épargnez-vous au moins de faire quatorze lieues en un jour ; allez coucher le samedi à Savigny, et le dimanche, sans vous presser, venez dîner avec nous à Essonne. Madame de Chaulnes me prie de vous faire mille compliments ; ce sont de véritables amitiés, puisqu'elle ne songe qu'à vous rendre un bon compte de ma pauvre personne. Nous avons eu mille relations de Bretagne, qui nous ont diverties : mais notre vrai plaisir, c'est de penser que nous partons lundi, après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon.

936. — A LA MÊME.

A Milly, samedi au soir 18 octobre 1687.

Je reçois votre lettre, je trouve partout des marques de votre souvenir et de votre amitié. Je vous ai écrit de la Maison-rouge, à six lieues d'ici; vous aurez vu que je ne vous oubliais pas non plus, et que nous vous conseillons de ne point vous presser, et d'achever toutes vos affaires. Vous auriez eu peine d'engager madame de Chaulnes à passer par Fontainebleau; outre que c'est le plus long de deux lieues, c'est qu'elle y a tant de famille, qu'elle n'aurait pu s'y cacher. Pour moi, j'y aurais vu tout ce que je souhaite [1]. Je me porte si bien, et les esprits sont tellement réconciliés avec la nature, que je ne vois pas pourquoi vous ne m'aimeriez point. Notre voyage n'a été qu'une vraie promenade, nous n'avons eu aucune sorte d'incommodité : mais vous ne me parlez point de Livry, cruelle! me refuseriez-vous ce repos si nécessaire? Je vous attendrai lundi, puisque vous le voulez : je vous ferais de bien plus grands sacrifices; sans cela, je me serais contentée de voir mes deux amies, et je serais partie sur-le-champ pour Livry; mais je n'y penserai pas, et je vous attendrai avec l'impatience de vous embrasser. Si vous étiez aussi diligente que nous, je n'attendrais pas longtemps. J'espère que vous me renverrez demain *la Brie* à Essonne. Adieu, ma très chère : je suis ravie que vous finissiez toutes vos affaires; vous pourrez même y ajouter des plaisirs, et faire votre cour pendant que vous y êtes. Madame de Chaulnes vous embrasse et triomphe du bon état où elle vous rendra votre maman. Embrassez pour moi madame de Vins, et qu'elle ne vous enchante point, quoique ce fût une chose bien raisonnable d'y réussir.

[1] Madame de Grignan était alors à Fontainebleau, où était la cour. (P.)

N. B. *La mère et la fille se réunirent jusqu'aux premiers jours d'octobre de l'année* 1688.

937. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

24 octobre 1687.

Votre lettre, mon cher *scélérat*, m'a fait un très grand plaisir; je l'ai lue et relue avec attention; j'y ai trouvé cette éloquence épistolaire qui charme ceux qui s'y connaissent. Or, je prétends être un des plus intelligents sur ce point. Si ma pratique répondait à ma théorie, je défierais, vous et Cicéron, Pascal et Voiture, et tant d'autres. Il est certain que mon silence n'est point un oubli; je suis ordinairement plongé dans le premier, et toujours hors du second. Je parle de vous quand et tant de fois que je puis; la phrase n'est pas juste (il fallait dire comme vous l'eussiez dit). Je dis que vous avez plus d'esprit et d'agrément que tout le Languedoc ensemble, même au temps des états. Je disais la même chose il y a deux jours à notre premier président Nicolaï, qui m'a prié de vous prier de lui faire faire une douzaine de bouteilles d'eau de thym, persuadé que vous prendrez volontiers ce soin pour l'amour de lui. *La Faveur* fera bien ce bel ouvrage, et l'argent ne tient à rien, ou tout au plus à la peine de m'envoyer le mémoire.

Vous me demandez à quelle étude je m'occupe : à quoi je réponds, qu'après avoir lu quelque histoire et bien des livres de politique moderne, j'ai trouvé à m'occuper sur les propositions de Molinos; et comme on m'a assuré qu'elles sont conformes aux sentiments de sainte Thérèse et d'autres mystiques, j'ai lu le *Château de l'ame* et ses autres ouvrages; et en effet j'ai rencontré presque toute la doctrine de ce condamné. Je lirai dans peu le *chrétien intérieur, par un solitaire*, fait, imprimé par Bernières,

trésorier de France à Caen. De vous dire à quoi la théologie mystique me peut être utile, je n'en sais rien ; mais enfin je défie tous les directeurs d'en savoir autant que moi seul, et de connaître les replis du cœur, par rapport à la sainteté chrétienne, aussi bien que moi ; j'aimerais cependant mieux étudier les fiefs avec vous, quoique vous autres commissaires ne rendiez vos ordonnances que sur des principes bien douteux, et que vous présumiez toujours pour le fisc : *il n'y a point de terre sans seigneur*. En voilà un auquel on oppose qu'il n'y a aucune servitude sans titre ; c'est au demandeur à prouver tout cela : est-il vrai ou faux ? comme il vous plaira, commissaires *fieffés*.

Oui, M. de Vardes m'a conté ce qu'il avait fait pour vous, ou pour mieux dire pour lui-même, étant certain qu'un homme qui agit pour vous, a le plus clair du profit. La cour nous l'entraîne, il y fait un très bon personnage : c'est un courtisan libre que le maître traite bien, à qui il parle toujours, et tout cela sans desir et sans prétention. Adieu ; je fais ce que je puis pour empêcher madame de Sévigné de vous écrire ; mais hélas ! mes efforts sont superflus. Je vous prie de me mander s'il faut prononcer la lettre *r* finale d'un mot, avant ceux qui commencent par une consonne, comme avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers :

Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.

On se divise fort ici sur cette question. Adieu, mon cher *scélérat* ; je ne vous oublierai qu'après ma mort : encore ne sais-je. Mes compliments à votre famille.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est point lui qui m'a empêchée de vous ecrire, rengainez votre petite épée de Rambouillet. Voici, Monsieur, une longue suite de bonnes ou méchantes raisons. Premie-

rement, il me souvient fort bien que je vous ai écrit la dernière, et que vous m'avez négligée et fait languir pour la réponse. Ensuite je suis entrée dans la tristesse de voir languir longtemps, et ensuite de voir mourir, il y a deux mois, mon cher oncle l'abbé de Coulanges, que j'aimais par tant de raisons, qui était mon père et mon bienfaiteur, à qui je devais tout le repos et tout le plaisir de ma vie, par le bon ordre qu'il avait donné à mes affaires. Je l'ai pleuré amèrement, je le pleurerai toute ma vie, et non-seulement l'abbé, mais l'abbaye, cette jolie abbaye où je vous ai mené, qui vous fit faire un joli couplet sur les chemins, et où mon fils, par un enthousiasme qui nous réjouit, assis sur un trône de gazon, dans un petit bois, nous dit toute une scène de *Mithridate*, avec les tons et les gestes, et surprit tellement notre modestie chrétienne, que vous crûtes être à la comédie, alors que vous y pensiez le moins.

Un peu après la mort de ce cher oncle, je me résolus d'aller à Bourbon, où je ne voulais point aller, crainte de le quitter. J'ai fait ce voyage avec madame la duchesse de Chaulnes; je m'y suis guéri l'imagination, et la crainte que j'avais de certaines vapeurs que je croyais importantes, et qu'on m'a dit qui ne le sont point : vrai ou faux, je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage. Il y a six jours que j'en suis revenue; ma fille m'a dit que vous m'aviez écrit pour me réveiller; eh bien, mon cher Monsieur, me voilà réveillée. Vous dites aussi, car tout cela n'est que par ouï-dire, madame de Grignan n'ayant pas manqué de perdre la lettre; vous dites donc que vous avez une sentence qui dit qu'il est plus aisé de se séparer du monde, que de s'accoutumer à l'oubli de ses amis; n'est-ce pas? Sur cela, Monsieur, j'ai un beau champ pour vous rassurer, en vous disant de bonne foi que vous êtes l'homme du monde que j'oublie le moins. Quand on vous connaît, qu'on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit,

et la bonté de votre cœur, il n'est pas aisé de vous effacer; vous faites une impression qui dure. Je parle de vous quand j'en trouve l'occasion; votre rival est toujours prêt: j'en parle encore à d'autres, à temps, à contre-temps: en un mot, Monsieur, ôtez de vos chagrins celui de croire qu'il soit aisé de vous oublier; dites à votre sentence qu'elle n'est plus capable de vous humilier par sa réflexion, et que je suis toujours pour vous tout ce que j'ai été et serai toute ma vie.

938. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 novembre 1687.

Je suis fort en peine de vous, ma chère cousine, depuis que notre ami [1] m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurais plus tôt témoigné mon inquiétude, si je n'avais été dans le dessein d'aller à Fontainebleau, et de là à Paris, seulement pour vous voir. Cependant un grand rhume a rompu mon voyage; car, encore que j'en sois presque guéri, nous ne sommes pas dans une saison propre à voyager au sortir d'un rhume considérable. C'est ce qui m'oblige de vous supplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal était encore un rhumatisme sur cette main droite qui fut attaquée il y a huit ou dix ans, priez notre ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous aimai toute ma vie, ma chère cousine, et nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fussiez indifférente: mais je ne vous ai jamais tant estimée ni tant aimée que je fais aujourd'hui. Ce qui me le fait croire, c'est que je crains de vous perdre plus que je n'ai jamais fait. Que ferais-je au monde sans vous, ma pauvre chère cousine? Avec qui pourrais-je rire? Avec qui pour-

[1] Corbinelli.

rais-je avoir de l'esprit? En qui aurais-je une entière confiance d'être aimé? A qui parlerais-je à cœur ouvert de toutes choses? Car la belle Madelonne, qui est de mes amies, n'est pourtant pas vous, et ne vous remplacerait pas sur mon sujet. Son mari et sa famille remplissent tout son cœur et tout son esprit. Il ne me resterait donc que votre nièce et notre ami; et bien loin de me consoler de vous, ils m'en feraient ressouvenir et vous regretter davantage. Ayez soin de vous, ma chère cousine, et joignez à l'intérêt que vous y avez la considération du repos de madame de Grignan, et de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eu de la philosophie pour me passer des honneurs et des établissements que je croyais m'être dus : mais je n'en aurais point pour me passer de vous; il me faudrait du christianisme tout pur.

939. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin, vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connaître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avais des obligations infinies. Je lui devais la douceur et le repos de ma vie; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportais dans votre société; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avais de vous bien entendre, l'intelli-

gence qui me faisait comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abîmes où M. de Sévigné m'avait laissée, m'a rendue telle que j'étais, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très chrétiens, dont j'étais extrêmement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grace! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais, voyant au quinzième ou seizième de septembre que je n'étais que trop libre, je me résolus d'aller à Vichi, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisaient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à madame la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et comme j'avais quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne voulait que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichi, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une ame : Vichi se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si bonne santé qu'on me l'a refusée; et l'on s'est moqué de mes craintes; on les a traitées de visions, et l'on m'a renvoyée comme une

personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon; notre jolie petite abbaye n'était point encore donnée; nous y avons été douze jours; enfin, on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très saint prélat[1]. J'en sortis, il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté; car je sais, et c'est Salomon qui le dit : *Que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui.* Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale : mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serais fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serais ravie que vous me parlassiez longtemps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit : et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin et la belle Coligny. Je rends mille graces à madame de Bussy

1 « Le roi a donné l'abbaye de Livry, vacante par la mort de l'abbé de « Coulanges, à l'abbé Séguier, qui vient de se démettre de l'évêché de « Nîmes. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 1er novembre 1687.)

de son compliment : on me tuerait plutôt que de me faire écrire davantage.

940. — DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Lundi 24 novembre 1687.

Je vous eusse fait réponse, mon ami, il y a trois ordinaires sans que je voulais communiquer à M. le premier président des comptes votre lettre ; il était à la campagne, et ensuite à Versailles : enfin, je lui ai dit vos intentions de lui faire présent de douze bouteilles de thym, de quoi il n'a pas été consentant d'abord ; mais, comme je lui ai représenté qu'il pourrait vous revaloir ce présent par un autre, lorsque je vous y aurais fait consentir, il m'a donné les mains, et recevra la caisse, son valet-de-chambre s'étant chargé de la lettre d'adresse pour cela. Je doute que la caisse soit arrivée ; quoi qu'il en soit, je serai votre second facteur sur cette affaire quand elle sera consommée, et en attendant vous prendrez possession de son amitié, comme lui de la vôtre. En outre, je lui ai dit que vous étiez des amis de monsieur son père, et l'un des meilleurs de M. de Vardes, ce qui vous fait encore un nouveau titre auprès de lui. Il me mena à la réception d'un maître des comptes, mon allié [1], et j'entendis attaquer et défendre la loi : *Desiderium meum rationibus tuis non congruit, etc.* [2]. Il s'agit du dépôt, et notre premier président argumente à merveille. Je vous dis tout cela en passant, pour vous faire souvenir que j'aime toujours passionnément la jurisprudence; mais elle ne m'a point empêché de lire tous les ouvrages de sainte Thérèse, dans lesquels je crois avoir trouvé toutes les propositions de Molinos. J'ai fait un re-

[1] Ce parent est probablement M. Mandat, qui avait épousé une demoiselle Herinx, en mars 1680.

[2] *Voyez* la loi 7, *Depositi vel contra*, au code de Justinien. (M.)

cueil des maximes chrétiennes ou mystiques de la sainte, j'en ai conféré avec des Cartésiens fort savants, qui tous croient que les équivoques qui tournent plus au paradoxe font brûler leurs auteurs, selon que leurs juges sont plus ou moins ignorants : or l'on tient pour assuré que ceux qui composent le tribunal de l'inquisition le sont au suprême degré. Le cardinal Petrucci [1] les attend sous l'orme, et ils n'osent l'attaquer, parcequ'il a de l'esprit et du savoir, joints à une grande dignité. Je lirai deux ou trois mystiques après que j'aurai achevé le *Chrétien intérieur, fait par un solitaire*, et recueilli par le sieur de Bernières, trésorier de France. Tout cela, mon ami, ne m'avance en rien dans la dévotion, et serait plus capable de me reculer ; les distinctions d'oraisons vocales, mentales, de contemplation, d'union et de quiétude, ne servent qu'à embrouiller l'esprit, et ne signifient enfin que plus ou moins d'attention à la prière, et plus ou moins de charité, ce que je savais à merveille. Mais ce n'est point la science qui inspire la dévotion, c'est uniquement la grace de Dieu. Adieu, mon ami ; ma jalousie va toujours en augmentant : je vous embrasse cordialement.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai jamais vu de tels rivaux ; je crois qu'il faut dire d'eux comme des deux paladins [2] : *O gran bontà de' cavalieri antichi !* Je vous demande pardon de ce dernier mot ; mais votre union attire cette application.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre, elle me plaît comme tout ce qui vient de votre plume. J'ai parlé de vous avec M. de La Trousse ; le goût qu'il a pour votre per-

[1] Ce cardinal, zélé partisan du quiétisme, sur lequel il a composé plusieurs ouvrages, fut forcé par l'inquisition d'abjurer ses opinions et ses ouvrages.

[2] *Orlando furioso*, canto 1er, st. 22.

sonne le rehausse bien à mon égard : nous ne serions pas cousins, s'il n'avait pas senti tout l'agrément et la solidité de votre mérite; il m'en parait touché : il me semble que j'en ferais encore mieux mon profit que lui, si la Providence m'avait mise à portée d'en faire un bon usage; mais hélas! nous sommes séparés par de grands espaces. Si ceux qui font élever ces palais[1] avaient toujours été ainsi, ils n'auraient pas avalé tant de couleuvres en ce pays, qui ont été si malsaines, qu'il a fallu ensuite avaler beaucoup de quinquina. Un autre de la même espèce a eu le même coup de poignard; c'est bien employé : voilà de plaisantes lumières à mettre sur le boisseau; il faudrait les mettre dessous, et qu'on ignorât toutes leurs actions : *ma tace*, je vous prie, car je ne veux point de tels ennemis. Enfin, quand je verrai M. de Vardes en lieu de remercier, je sais de quoi je me réjouirai avec lui, de l'honneur qu'il s'est fait, et du plaisir qu'il a eu de pouvoir, dans une si heureuse occasion, rendre justice à un ami comme vous : le nôtre me parait tout confit en dévotion spéculative. J'espère toujours qu'en se jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera, et se trouvera tout empêtré dans ses méditations comme un oiseau dans de la glu. Il est certain toujours que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui parait pas digne de l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions, et dans l'exercice de la charité du prochain. Il me semble que Dieu veut faire de lui quelque chose d'extraordinaire. J'ai toujours dans la tête de dire à Dieu, comme Polyeucte disait de Pauline en parlant de son ame :

> Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne;
> Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne;
> Avec trop de mérite il vous plut la former,
> Pour ne vous pas connaître, et ne vous pas aimer.

Pour vous, Monsieur, vous avez des graces de toutes les

[1] Palais de Versailles, Trianon, Clagny, les aqueducs de Maintenon, etc.

manières, et surtout, ce me semble, un don de persévérance qui est le tout, et qui rend votre vie uniforme, comme la véritable amitié qu'on a pour vous.

941. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1687.

J'ai bien de la joie, Madame, que vous soyez contente de ma dernière lettre ; pour moi je suis ravi de votre réponse, car elle me tire d'une fort grande peine où j'étais de votre santé. Je craignais que la douleur de la perte que vous veniez de faire, jointe à votre rhumatisme, ne fût un dangereux mal pour vous ; et la réflexion que je faisais sur ma crainte extraordinaire me paraissait d'un méchant augure et augmentait mes alarmes ; ma peur me faisait peur ; enfin je n'ai eu que cela, Dieu merci ! *Vivat!* ma chère cousine.

Vous vous récriez sur la longueur de votre lettre et sur ce que vous ne me parlez que de vous ; je vous assure que vous ne me sauriez parler de chose qui me soit plus agréable. Ce que dit notre ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut songer combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raison pour ceux qui sont indifférents les uns aux autres, mais pour nous, deux choses nous doivent rassurer sur cela. L'une que nous prenons un grand intérêt à ce qui nous touche, et l'autre que nous racontons bien.

Mais est-il possible, Madame, que vous ne sachiez pas la mort de notre pauvre ami le P. Rapin[1] ? Il était le vôtre aussi bien que le mien ; il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disait pas par complaisance ; elles étaient si véritables et si visibles, que je voyais bien qu'il en était persuadé.

[1] Il était mort le 27 octobre précédent.

Il n'y avait pas dans la *société de Jésus* un plus bel esprit ni un plus homme de bien que lui. Il m'envoya, quinze jours avant que de tomber malade de la maladie dont il est mort, l'éloge de feu M. le Prince, pour la composition duquel il m'avait demandé, trois mois auparavant, tous les endroits considérables où j'en parlais dans mes *mémoires*, et je les lui envoyai. L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avait pas été le maître. Je vous dirai, quand nous nous verrons, les raisons qui ont fait préférer à ce que je disais que j'avais vu, le témoignage des gazettes. Le pauvre Père cite à la marge mes mémoires en deux endroits, et en m'envoyant son livre il me fait de grandes excuses de ne m'avoir pas suivi partout. Je lui fis réponse qu'il avait eu raison de servir à leur mode les gens qui l'avaient employé, mais que cela m'allait rendre les histoires encore plus suspectes qu'elles ne m'avaient été jusques ici. S'il vous prenait envie de voir cet éloge, vous le trouverez à la rue Saint-Jacques, *aux Cigognes*, chez la veuve Cramoisy [1].

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé que je serais présentement à la cour et à Paris sans une fluxion ; et, quoique je sois guéri, la saison, fort contraire aux sexagénaires convalescents, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'avril. Il faut vivre, ma chère cousine ; la première et la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester, cela s'entend après le salut.

Puisque vous ne dites rien de la cour, je m'en vais vous en parler ; je vous promets aussi de ne pas trouver mauvais que vous m'appreniez ce qui se passera à Autun. Vous remarquerez donc que la scène est à Fontainebleau.

On me mande que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier (*M. Boucherat*) qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner le courtisan.

[1] L'ouvrage du père Rapin est intitulé : *Le Magnanime*, ou *Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé;* Paris, 1687, in-12.

Madame de Montchevreuil[1] ayant trouvé dans la chambre des filles de madame la Dauphine un livre intitulé *l'école des filles*, en alla faire des plaintes au roi, disant qu'elle n'en pouvait plus répondre. Sa Majesté lui répondit qu'il la déchargerait de ce fardeau, et que la reine sa mère et la reine sa femme n'en ayant pu garder, il ne croyait pas que madame la Dauphine le pût mieux faire qu'elles.

Le duc de Villeroi se cassa le bras en deux endroits à la chasse par la chute de son cheval. Le duc de La Rochefoucauld tomba aussi, et le gazetier de Hollande dit qu'il tomba sur la *mâchoire*. Sur ma parole, ce gazetier a ouï parler de *l'alleluia*. M. le Prince tomba aussi et se blessa légèrement.

Saintrailles, gouverneur et gentilhomme de la chambre de M. le Duc, étant embarqué au jeu, le petit prince se déroba bien finement, et avec trois de ses amis qu'on ne nomme pas, se mit dans un fiacre qui les mena à Paris chez une *madame Chevalier*, célèbre par le métier qu'elle fait, où ils firent une grande débauche. Le roi l'ayant appris voulut faire chasser les complices de M. le Duc, et se plaignit fort à M. le Prince de la négligence de Saintrailles; il lui dit ensuite qu'il s'étonnait qu'il fît entrer un homme comme celui-là dans son carrosse; M. le Prince lui répondit que monsieur son père y avait fait toujours entrer les chevaliers de Rivière, les Lussan et les Briord; le roi lui répliqua qu'il y avait une grande différence de ces gens-là à celui-ci. Je vois bien que Sa Majesté ne croit pas que ce Saintrailles[2] ici soit le Xaintrailles de Poton[3], et je le tiens

[1] Elle était gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine. Le roi la prit au mot, et lui permit de quitter sa charge. Dangeau ajoute ce qui suit : « La chambre des filles d'honneur est dans une grande dis « solution; le roi a dit qu'il ne s'en voulait plus mêler. Madame la Dau- « phine fait des merveilles, et quoiqu'elle crût n'avoir pas lieu de se louer « de ces demoiselles, elle leur a promis sa protection, si elles faisaient « mieux à l'avenir. » (Samedi, 25 octobre 1687.)

[2] Charles de Saint-Lary-Bellegarde, seigneur de Saintrailles.

[3] Jean, dit *Poton*, seigneur de Xaintrailles, premier écuyer de Charles VII, maréchal de France.

pour bien averti; cependant il est désigné successeur de la Tournelle dans l'élection de Bourgogne, si le discours du roi ne change ce choix.

Votre nièce est depuis un mois à Bussy où je l'ai envoyée pour des affaires qu'elle et moi avons en ces quartiers-là; vous croyez bien qu'elles étaient pressées puisque nous nous sommes séparés. Elle y a mené son fils. Adieu, ma chère cousine; ayez bien soin de ma santé en votre personne; je vous promets de faire la même chose pour vous.

942. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre [1] ne vous ennuierait pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé, et ce sang dont je me trouvai un jour tout affaiblie, parceque vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondaient que, même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairaient pas. J'ai trouvé aussi fort bon tout ce que vous me mandez, jusqu'aux nouvelles de Fontainebleau, qui ne me sont plus indifférentes quand elles ont passé par vous. J'ai regretté le bon père Rapin. Je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, était ce qui m'attachait principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le père Bouhours cependant, qui était son intime ami, et que j'accusais toujours d'avoir bu le sang du père Rapin, qui était plus pâle que la mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant, et qu'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*. Je voudrais dire *juger*;

[1] *Voyez* la lettre 939.

car c'est précisément cela qu'il fait. Il ramasse pour cet examen tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Souvent on est de son avis; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyais qu'il vous citerait : mais il me paraît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce Père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connaître les injustes approbations, et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Nous verrons l'éloge de M. le Prince; les oraisons funèbres nous en ont tant parlé que nous nous laissons un peu reposer, et puis nous y reviendrons. Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli; car, encore que son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre évêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il serait ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'attends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*, et de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny, pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Madelonne.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le père Bouhours aurait peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres, et de celles de madame

de Sévigné que de celles de Balsac et de Voiture, pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours nous nous assemblerons chez M. de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentiments, et ceux du public sur son livre; mais le jugement de ce qu'on appelle le monde en gros, est ordinairement bien fade et bien grossier en ce siècle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, et où l'on n'a le loisir que de calculer et de courir après ses affaires. La misère étouffe l'esprit; il est trop occupé de besoins pour s'appliquer aux jolies choses.

Le même Père m'a prêté un livre qu'on a fait à Rome contre les *Quiétistes*, dont l'original est en italien [1], et celui-ci en est la traduction, belle, facile, noble, et agréable, faite par le père B....... Il combat la doctrine d'un nommé Molinos, auteur de la secte de ces *Quiétistes* [2].

Mais pour revenir au livre du P. Bouhours, de *La manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, je vous dirai que les sentiments du public ne me préviendront ni ne m'entraineront pas, car je sais que c'est d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes compliments, je

[1] Ce livre est du P. Ségneri, l'un des meilleurs prédicateurs de l'Italie. Il fut traduit en 1687, sous ce titre : *Le Quiétiste* ou *les Illusions de la nouvelle Oraison de quiétude*. Cette traduction est probablement du père Buffier, traducteur d'un autre ouvrage du même P. Ségneri.

[2] C'est dans cette même année 1687 que le prêtre espagnol Molinos, condamné à Rome par l'inquisition, y avait abjuré publiquement ses hérésies. Cette abjuration n'était que pour le public. Elle ne changea ni son sort ni ses opinions. On le remit dans son cachot, et en y rentrant, il appela de sa sentence au jugement dernier. Son système, ou plutôt ses rêveries, étaient de la même sorte que celles des anciens Gnostiques. Le *Quiétisme* qui peu d'années après fournit à la haine jalouse de Bossuet les moyens d'opprimer Fénelon, passa pour une émanation du Molinosisme. Il est toujours bon de rappeler que sainte Thérèse avait été placée dans le ciel par un mysticisme tout semblable à celui qui fit mettre la Guyon à Vincennes; et que dans ce même temps les docteurs de Salamanque prétendaient faire béatifier Marie d'Agréda, que les docteurs de Paris anathématisaient; et les uns et les autres, à cause des mêmes visions. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde pour certaines folies, comme pour certaines vérités. (A. G.)

vous supplie, à madame de Coligny. Je trouvai l'autre jour madame de Montataire avec qui je ris beaucoup. Madame de Sévigné dit que nos âges sont incompatibles avec la joie : je crois qu'elle se trompe ; il y a joie et joie. Les nôtres d'à présent sont plus solides que celles de nos jeunesses ; et je suis persuadé avec Épicure que le discernement est nécessaire à la possession du plaisir. Je soutiens même qu'il est essentiel à la volupté. Ce chapitre est curieux, délicat et utile; mais après tout, il n'y a de vraie joie que celle d'aimer Dieu : sur quoi je vous dirai en passant que presque pas un de ceux qui en ont le plus écrit, ne savent ce que c'est que cet amour.

943. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juin 1688.

Me voici enfin revenu à cette demeure que vous trouvez si belle, ma chère cousine, et dont l'agrément me paraît toujours nouveau. Vous ne sauriez vous imaginer avec quelle tranquillité j'y regarde les injustices qu'on me fait. Mon tempérament aide bien ma raison à m'en consoler ; mais il faut rendre l'honneur à qui il est dû : sans la grace de Dieu, je ne serais pas dans l'état où je suis. Il est tout naturel de haïr ceux qui nous font du mal ; cependant j'aime le roi, je lui souhaite du bien et je prie Dieu de tout mon cœur pour lui. Les gens vifs et qui ont du courage n'ont pas naturellement ces sentiments : il faut donc que cela vienne d'en haut. Cette tranquillité ne me laisse pourtant pas sans action ; comme je ne me désespère pas dans ma misère, je ne m'attends pas aussi à des miracles pour en sortir : je m'aide dans l'espérance que Dieu m'aidera ; et peut-être qu'enfin il bénira mes peines ; mais, quoi qu'il fasse, je ne me lasserai point de ma résignation. Voilà l'état où je suis, ma chère cousine : mandez-moi le vôtre et celui

de la belle comtesse; car après le vôtre et le mien, c'est celui où je m'intéresse le plus.

J'oubliais de vous dire que si Dieu ne me donne pas les commodités de la vie, il me donne au moins le bien sans lequel on ne sent pas tous les autres; il y a vingt ans que je ne me suis aussi bien porté que je fais. Nous nous en allons en Comté, votre nièce de Coligny et moi : je vous écrirai de là; cependant croyez bien toujours que je suis le plus tendre ami et le meilleur parent que vous aurez jamais. Je dis la même chose à la belle Madelonne. Je lui écrirai un de ces jours, et à notre cher Corbinelli que j'embrasse *con licentia, signora.*

944. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 juin 1688

Nous ne savions ce que vous étiez devenu, mon cher cousin. Nous disions, Corbinelli et moi : Si c'était un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre; mais nous ne pouvions croire une chose si funeste d'un tempérament comme le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah! que c'est un grand bien, mon cousin! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles! Conservez-le donc autant que vous pourrez : c'est celui sur lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grace de Dieu est encore un fort bon secours; vous voilà bien soutenu : ceux qui paraissent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Demandez au roi et à M. de Louvois; le maître et le ministre sont tous deux chicanés par des retours de fièvres [1] mal guéries par le quin-

[1] Le roi avait depuis longtemps une fièvre réglée. Il venait d'éprouver à Marli deux accès de vingt-six heures chacun. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 14 juin 1688.)

quina, ce qui non-seulement leur donne beaucoup de chagrin, mais en vérité à tout le monde pour la personne de Sa Majesté. Il a fallu pourtant qu'il soit revenu au quinquina qu'il avait quitté, et il a déja commencé à faire son effet. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre ame à leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celle de cette comtesse de Provence, ou plutôt de *Pimbèche*, est fort agitée du commencement de ses sollicitations. Tous les Grignan sont arrivés de toutes parts pour la seconder [1]. Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés, et à ma nièce de Coligny.

Je veux vous dire deux mots, ma chère marquise. Je vois bien que vous enlevez mon cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux. J'y voudrais toujours lire l'histoire de l'amiral et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie, en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprends aisément, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvait les livrer.

M. le duc de Valentinois a épousé mademoiselle d'Armagnac. Ma fille revient charmée de la beauté du spectacle : c'était mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable, et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des princesses, était portée par sa sœur encore plus belle et plus jeune qu'elle. Toute la beauté de la cour était réduite dans cette maison; car M. et madame d'Armagnac étaient admirables aussi en leurs espèces [2].

[1] La famille de Grignan soutenait alors un procès considérable contre M. d'Urre d'Aiguebonne, dont madame de Sévigné raconte le dénouement dans la lettre du 13 août suivant et celle du 27 août 1690.

[2] Dangeau raconte très sérieusement qu'aux fiançailles, qui eurent lieu dans le cabinet du roi, le prince de Monaco ajouta à son titre, *par la grace de Dieu, prince, etc.*; et que pour compenser cet avantage auquel M. d'Armagnac ne pouvait point prétendre, le prince de Lorraine signa avant le prince de Monaco. (M.)

Adieu, mes chers parents. Si vous revoyez M. et madame de Toulongeon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très humble servante.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à votre parfaite résignation aux décrets de la Providence; et votre lettre m'a servi à bien comprendre l'utilité de cette conduite. Votre exemple, joint à mes idées, me fortifiera de plus en plus à vous imiter. Il y a des rencontres où il est bien difficile de ne pas dire ce vers, tant de fois répété :

La constance est ici d'un difficile usage.

Mais on s'accoutume à tout. Plus je vis, et plus je trouve vrai ce paradoxe : *Que tous les hommes sont également heureux et malheureux*. Il m'est d'une grande utilité, depuis que je l'ai entendu comme il doit l'être. Pour cet effet, je pose un gueux de soixante ans à l'hôpital, avec des maux de tête violents qui le prennent réglément tous les deux jours : qu'il soit outre cela paralytique d'un côté, et sujet à une colique néphrétique. Je pose d'un autre côté un roi de trente ans, beau, bien fait, victorieux, et sain de corps et d'esprit ; et je dis que le gueux est aussi heureux que le roi, ou qu'il n'est pas plus malheureux. Si cela est véritable, comme je le crois, personne ne doit se plaindre de son état. Faites la comparaison des biens et des maux de ces deux personnages, de leurs plaisirs et de leurs peines, et je suis assuré que vous serez de mon avis.

J'ai traduit depuis peu deux oraisons grecques sur deux versions latines, l'une d'Isocrate, et l'autre de Démosthène, pour juger de leur éloquence par comparaison à celle des modernes : mais je trouve qu'il y a partout des perfections et des défauts, selon le goût des siècles.

945. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 5 juillet 1688.

Je reçus votre lettre du 15 de l'autre mois, Madame, en partant de Chaseu pour venir en Comté. Le voyage et le nouvel établissement m'ont empêché jusqu'ici de vous ôter de la cruelle incertitude où vous pourriez être, vous et notre ami de ce que je serais devenu; car enfin, quelque confiance que vous ayez en mon tempérament, il se peut démentir, et ma mauvaise fortune continuant, m'obliger non pas de m'aller pendre, mais ce qui serait plus tôt fait, de me jeter par les fenêtres, pour peu que j'eusse à prendre les matières à cœur. Je suis ici à gogo, logé sur

Un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices.

Ne craignez pourtant rien, Madame; je n'eus jamais tant d'envie de vivre, et, quoi que j'aie dit au roi, ce n'est pas assurément pour la dernière fois de ma vie que je lui ai embrassé les genoux. Je les lui embrasserai encore si souvent que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse. Je suis ravi de sa convalescence et du secours qu'il a trouvé dans le quinquina; Dieu veuille que dans trente ans il en ait encore besoin.

Je n'ai pas oublié les agitations que donne un grand procès, et cela me fait plaindre la belle comtesse. Je vous supplie de m'en apprendre le gain quand elle l'aura obtenu, car je lui en veux faire compliment. Elle est toujours dans mon estime et dans mon souvenir immédiatement après vous; si je n'avais que trente ans elle serait devant. Ma fille lui rend mille graces de l'honneur de son souvenir.

Nous sommes dans ces vieux châteaux des Coligny pour

en affermer les terres. La modestie de l'amiral n'était pas si grande que vous pensiez, Madame; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissait: d'ailleurs on faisait plus alors pour 10,000 francs, qu'on ne fait aujourd'hui pour 10,000 écus, et puis ce fameux rebelle partageait les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie.

Le duc de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac ont joué un beau petit rôle depuis un mois; peut-être ne les reverra-t-on plus de leur vie sur le théâtre; mais ceux qui n'en sortent point et ceux qui n'y montent jamais, les premiers personnages et les allumeurs des chandelles, tout cela sera égal à la fin de la comédie. Il faut chercher autre chose que tout ce que nous voyons, et savez-vous bien, Madame, ce qui me confirme dans ces sentiments? C'est le second livre *de la Vérité de la religion* (*d'Abbadie*). Nous le lisons à présent, ma fille et moi, et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. Adieu, ma chère cousine; je vous aime de tout mon cœur.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis très aise, Monsieur, que vous approuviez mes sentiments touchant la Providence, car j'aime à penser comme vous, et surtout en fait de religion. Je suis de votre avis sur votre paradoxe; c'est ce qui aide fort à me consoler de la différence extérieure qu'il y a, par exemple, du roi à moi, ne doutant pas que je n'aie le cœur moins agité que lui. J'ai bien envie de voir votre version d'Isocrate et de Démosthène. Vous croyez que les anciens et les modernes ont bien et mal pensé; je le crois comme vous, mais je crois les modernes au-dessus des anciens [1].

[1] La prééminence des anciens et des modernes était alors la question à la mode. Cette question avait été soulevée l'année précédente par Charles Perrault, frère de l'architecte du Louvre, dans un poëme intitulé : *Le Siècle de Louis le Grand*, poëme oublié comme le sujet même de la dispute.

946. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin ; et, quoique je connusse des gens qui se seraient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondait un peu de l'avenir. Il me semblait,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,

n'était point du tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité, vous avez raison ; la vie est courte, et vous êtes déja bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal ; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux : mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne[1] soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes ; mais enfin, c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en

[1] Louis de Rabutin, qui avait épousé Dorothée, duchesse de Holstein.

tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plait à Dieu de faire de nous.

Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne [1], qui nous a dit des merveilles de notre cousin. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'était un *dragon* qui les persécutait depuis six ans ; mais à celui-là qui est détruit il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disais de la manière de la Providence ? Il faudra donc nous dire adieu, ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi vraisemblablement que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la nièce de notre Corbinelli d'une étrange manière. Elle avait emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis : un portier qui n'avait jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux ; il monte sur le siége ; il va choquant, rompant, brisant, courant partout. Un cheval s'abat, le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main : le peuple s'assemble ; un de ces hommes veut tuer Corbinelli : « Hélas ! Messieurs, leur dit-il, vous n'en seriez pas mieux, « le cocher n'est point à moi, nous sommes au désespoir « contre lui. » Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace ; mais il ne tire pas sa pauvre nièce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez elle le cœur serré au point que la fièvre lui prend le soir, et quatre jours

[1] C'est le maréchal de Villars qui sauva la France à Denain Il avait été envoyé près la cour de Vienne en qualité de négociateur ; mais les bonnes impressions qu'il avait données furent effacées après son départ par la comtesse de Kaunitz. (*Voyez les Mémoires de Villars.*)

après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connaissaient. La philosophie de notre ami ne l'a pas empèché d'en pleurer; mais j'espère qu'enfin elle le consolera. C'est à elle que je le recommande; car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse en cette rencontre quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher cousin, je lui laisse la plume, après vous avoir embrassé de tout mon cœur et mon aimable nièce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parceque comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrais bien embrasser le joli petit marquis de Coligny. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle est toujours flattée et reconnaissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle aurait la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale, et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère nièce. Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il est certain, Monsieur; personne n'en a jamais parlé comme lui : il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves, pour donner de la confusion aux docteurs. Pour moi, je me nourris de morale dont je me suis armé contre la mort de ma nièce; la pitié a toujours été ma passion dominante, et je puis dire la seule. On dit que c'est une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obstacles ne me seront plus un obstacle

pour aller en Bourgogne vous y voir; je le desire passionnément, sans oublier que madame de Coligny y aura sa part.

947. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Avez-vous cru, ma chère cousine, que M. d'Autun (*M. de Roquette*) serait plus aise que moi du gain du procès de madame de Grignan, pour lui en avoir donné la nouvelle et ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, et que les bâtisseurs de séminaires sont plus touchés de l'avancement de leurs ouvrages que de la prospérité du reste des mortels : pour moi qui n'ai point de bâtiment dans la tête, je suis plus sensible que lui à tout ce qui regarde mes amis.

Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même temps : l'arrêt de la belle comtesse et la pension de notre ami M. de Lamoignon [1]. Je leur en écris à tous deux, mais j'en suis encore plus aise que je ne leur puis témoigner. La fortune qui me persécute depuis longtemps en ma personne se raccommode quelquefois avec moi en celle de mes amis; c'est toujours quelque chose. Enfin votre nièce et moi sommes sur les fins du second tome de la *Vérité de la Religion;* c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut : il ne me ferait pas quitter le monde comme il y a obligé le Charmel [2], quand je ne serais non plus marié que lui; mais il me le

[1] « Le roi a donné deux mille écus de pension à M. de Lamoignon, « avocat-général. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 25 juillet 1688.) »

[2] « C'était, dit madame de Caylus, un gentilhomme lorrain, connu à « la cour par le gros jeu qu'il jouait. Il était riche naturellement, et heu- « reux; ainsi il faisait beaucoup de dépense, et était à la mode à la cour; « mais il la quitta brusquement, et se retira à l'institution (*de l'Oratoire*), « sur une vision qu'il crut avoir eue. » (*Souvenirs.*)

fera bien mépriser, et il m'en persuadera le détachement par l'esprit. Jusqu'ici je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison; c'est que la source m'en paraissait douteuse; mais la voyant claire et nette dans le livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimais pas. Encore une fois, ma chère cousine, c'est un livre admirable; il me peint tout ce qu'il me dit, et, en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable. Madame de Coligny dit qu'elle gagerait qu'*Abbadie* ne mourra pas huguenot, ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé; et moi qui ne réponds de rien, je dis que si *Abbadie* meurt dans sa religion, cela me ferait croire que l'on se peut sauver dans les deux, et cela par la même raison de ma fille.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Que faites-vous, Monsieur? que lisez-vous, qu'écrivez-vous? Pour moi, j'amasse mes matériaux pour l'histoire de mon héros; je vous montrerai ce que j'aurai fait sur cela quand nous nous verrons.

948. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 17 août 1688.

Je reçus hier votre lettre du 13 de ce mois, ma chère cousine, que je n'ai point trouvée ennuyeuse comme vous me le mandez. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celle-ci; cependant il y a des traits de maître en beaucoup d'endroits qui me contentent l'esprit, et tout le reste me touche le cœur. En un mot, j'ai été ravi de la recevoir et de la lire. Quand vous me dites que vous croyez bien que je ne me précipiterai pas, que la vie est courte et que je suis déja

bien avancé, que ce n'est pas la peine de m'impatienter : peut-on plus égayer une matière si triste? Quand vous me mandez, pour me consoler, que tout le monde a ses peines, que si je n'avais eu les miennes j'en aurais eu d'autres, et que tel est l'ordre de la Providence : cela n'est-il pas chrétien et du meilleur sens du monde? Quand après cela vous me parlez de la transplantation romanesque de notre cousin d'Allemagne par cette même Providence, et que vous ajoutez que cette bizarre et extraordinaire fortune, dont il n'a point été l'artisan, me doit empêcher de tirer aucune conséquence en sa faveur, ni de me faire aucun reproche, vous fortifiez agréablement les raisons que je me suis dites et que je me dis tous les jours pour n'être point fâché. Allez, ma chère cousine, vous êtes bien plus aimable que vous ne pensez...

La mort de la petite Réville[1] est un coup particulier de cette Providence qui prend à tâche de sauver notre ami. Une plus longue vie de cette fille pouvait engager son oncle dans des haines et dans une si grande avidité de biens, que cela aurait pu nuire à son salut. Cette aventure me l'a fait juger un prédestiné. Madame de Coligny dit que quand on a dit jusqu'ici *je faillis à mourir de peur*, c'a été une exagération hyperbolique; mais aujourd'hui c'est une chose de fait. Elle vous rend mille graces de l'honneur de votre embrassade et pour elle et pour son fils. Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement d'*Abbadie* que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soumission aux ordres de la Providence, pour

[1] C'était la nièce pour laquelle M. de Corbinelli s'était engagé dans un procès. (M.)

soutenir la perte que vous avez faite de mademoiselle votre nièce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied qui vous fait encore mal ; mais ce mal ne vous durera pas longtemps et vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, et vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne serait que pour vous désaccoutumer des lieux où vous avez vu si longtemps cette pauvre fille. A votre retour à Paris il faudra changer de maison ; pour le quartier, j'aime trop ma cousine pour vous en conseiller un autre. Madame de Coligny dit qu'elle ne quitterait pour rien au monde sa part de votre séjour en Bourgogne.

949. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous verrez, mon cher cousin, par une grande lettre que je vous ai écrite, et que j'ai donnée à ma nièce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire tout entière que ma fille a remportée sur ses parties, tout d'une voix, et avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du parlement ; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du prélat, et vous croirez qu'il n'est point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler, quand on observe tout ce qu'elle fait ; car fort

souvent aussi elle rend tant de gens malheureux, qu'on peut dire comme à l'opéra :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent partout des raisons, et c'est, en vérité, grande sagesse ; le contraire me paraît d'une folie et d'une inutilité pitoyable. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime, et à se rendre à la force de ses raisonnements. Après lui je vous souhaitais rendu, et voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel : mais je m'en tiens à vous deux pour croire que tout le transport que j'ai eu en lisant principalement le deuxième tome, est tout-à-fait bien fondé. Je crois que si ce livre m'avait donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de ma religion, je serais une vraie sainte ; mais c'est toujours une grande avance et une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté tous nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paraissaient fortes ; mais après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit : on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et de la sainteté d'une religion qu'on n'avait jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable ; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. Notre Montataire poursuit vivement *le chanoine* (*Françoise de Longueval*) ; mais il se débat si violemment dans son agonie qu'il les empêche encore de pouvoir aller à leurs châteaux, par les menaces continuelles des arrêts du conseil qui cassent fort souvent les arrêts du parlement les mieux donnés [1] :

[1] Il s'agissait du partage d'une succession. Un arrêt du parlement donnait gain de cause à madame la comtesse de Bussy.

aussi fait-il présentement ce qu'il veut faire, qui est de leur donner toujours de la peine, même en expirant.

Vous avez su que le jeune Villars, fils d'*Orondate*, revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négociations dont il s'est fort bien acquitté, a eu l'agrément pour la charge de commissaire-général de votre défunte cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au marquis de Montrevel. Il vend son régiment trente mille écus à Blanchefort. Ainsi voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On lève des troupes, et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection de Liége [1], et de n'avoir point emporté celle de Cologne [2]. Le pape, qui en est présentement le maître, n'est pas bien disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en état de répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les premiers. Le temps nous en apprendra davantage. Mon cher cousin et ma chère nièce, je vous recommande toujours à l'un et à l'autre la douceur de votre société. C'est un bien sur lequel la fortune n'a point de prise.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Pour l'*Abbadie*, je suis ravi, Monsieur, que votre goût se rencontre avec le nôtre, c'est un bon signe pour nous, il a ses envieux et ses censeurs : mais qui est-ce qui n'en a point, ou qui n'en a point eu ? Le pauvre M. de

[1] Le baron d'Elderen, grand-doyen de Liége, avait été élu évêque de cette ville contre le gré de la France. (M.)

[2] Le pape ayant refusé ses bulles au cardinal de Fursiemberg lors de son élection comme coadjuteur de l'archevêque de Cologne, Louis XIV soutint cette élection et fit occuper Cologne par ses troupes, ce qui détermina plus tard le pape à faire cause commune avec les cours de l'Europe contre la France.

Vardes a une fièvre lente qui le dévore petit à petit, et qui nous inquiète. J'ai bien envie d'aller causer avec vous sur vos matériaux d'histoire, et sur toutes sortes de matières semblables ou différentes.

950. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Je n'attendais pour vous écrire, Madame, que le gain de votre procès, et je voulais joindre aux assurances de la continuation de mon estime et de mon amitié pour vous, les marques de ma joie de vos prospérités. Pour peu que vous eussiez tardé à obtenir votre arrêt, l'impatience m'allait prendre, car j'aime fort à vous parler, et encore mieux à vous faire parler. Mandez-moi donc contre qui vous plaidiez, et ce que vous avez gagné. Ce n'est pas un *factum* que je vous demande, c'est grossièrement le sujet de la pièce. Ma fille de Montataire, avec toute sa réputation, n'en sait pas tant que vous, Madame; car le *chanoine* (*madame de Longueval*) survit encore à toutes ses défaites, et vos parties ne respirent plus. Du temps que je vous appelais *la plus jolie fille de France*, il n'y a guère de bonnes qualités au monde que je ne crusse que vous eussiez, mais j'avoue que je ne prévoyais pas en vous le mérite du palais, et je crois même que vous ne vous en doutiez pas. Vous me paraissiez avoir le vol pour les cœurs et point du tout pour les procès; cependant je vois bien que quand on a de l'esprit on est capable de toutes choses. Pour moi, Madame, je le suis de vous admirer et de vous aimer toute ma vie.

951. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous me demandez qui sont les gens contre qui je plaidais, Monsieur? Je suis si lasse d'entendre nommer mes

ennemis que je ne puis me résoudre à vous dire leur nom ; je veux même l'oublier, et mon procès aussi. Il est vrai que je me suis acquis bien de l'estime parmi les procureurs, mais je ne puis atteindre jusqu'à madame de Montataire : elle demande et obtient, et je ne sais que me défendre. Cette différence dans le succès en met dans les réputations. Vraiment, Monsieur, vous vous êtes bien mépris quand vous me croyez le vol pour les cœurs, et non pas pour les procès, c'est Dieu merci tout le contraire. Ne me faites donc plus l'injustice de ne pas compter au nombre de mes perfections celle d'entendre la procédure à merveilles. Mais, Monsieur, dans le temps que j'espère jouir du repos que ma capacité m'a acquis, un bruit de guerre m'épouvante [1]. J'ai un fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans ; on dit que c'est le bel âge, non pas pour plaider, mais pour aller à la guerre ; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus vieux pour soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y être pas exposé. Mais c'est un mal à quoi il n'y a point de remède. Au milieu du trouble comme du repos, je suis très sensible à toutes les marques de votre estime et de votre amitié, je vous en demande la continuation, et je vous assure que je vous honore et je vous aime fort.

952. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Vendredi 3 septembre 1688.

Je vous mandais, Monsieur, l'arrivée de M. de Vardes à la cour après son exil. Je puis vous mander aujourd'hui son arrivée dans le ciel ; car tout chrétien doit présumer le salut de son prochain, quand il est mort dans le sein de l'église avec tous ses sacrements. Ce pauvre homme, après une maladie de langueur, comme vous avez su, s'aban-

[1] La ligue d'Ausbourg, fomentée par le prince d'Orange, venait d'être signée.

donna enfin à M. Sanguin. D'abord ses remèdes ressuscitants l'avaient comme ressuscité; mais la nature n'aidant point à ces cordiaux admirables, il est retombé, et depuis quatre jours il se défend contre la mort, tantôt à l'agonie, tantôt prenant du quinquina, puis retombant en telle sorte, que sa fille l'a quitté il y a plus de deux jours dans une faiblesse; et M. de Rohan fort inconsidérément mit son suisse rouge à la place du vert, et puis honteux de cette impudence, il remit le vert à la place du rouge, et puis à trois heures après midi il a pu remettre le rouge en toute sûreté : c'est à cette heure qu'il a passé avec beaucoup de peine, et parlant toujours. Il a écrit au roi, lui a demandé encore pardon, et ses bontés pour ses enfants. Je ne sais s'il a demandé le gouvernement ou le justaucorps bleu pour M. de Rohan. Notre *ami* était sur un testament qu'il a rompu, et il ne l'a point remis sur le dernier. M. l'évêque de Mirepoix, qui le conduit au ciel, lui a demandé d'où venait cette diminution; il lui a dit que depuis quelque temps Corbinelli se moquait de lui : cela n'a paru qu'à lui : voilà qui ressemble bien au malheur de ce pauvre homme. Sa résignation s'accommode fort bien de tout cela; cependant il ne l'a pas quitté; il lui fit recevoir le saint viatique et l'extrême-onction, au retour d'une horrible faiblesse, et lui parla de Dieu divinement et simplement. Sa famille n'y était pas : M. de Vardes parut content et reconnaissant de ce service important; il avait mené deux jours auparavant madame D'Omelas et sa famille dans une maison garnie, où elle voulait aller. Il l'a vue aujourd'hui : elle pleure, mais sagement. Il a laissé la croix de l'Ordre que le grand-maître lui avait donnée, à ses héritiers, messieurs de Roquelaure et de Foix; un gros diamant à la duchesse du Lude, parcequ'elle en a pour cinquante mille écus. Je ne sais point le reste; pour moi je le regrette, parcequ'il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. Adieu, aimable ami.

959. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 15 septembre 1688.

Vous vous plaigniez, ma chère cousine, de ne point voir le nom de notre cousin dans les gazettes; vous allez avoir contentement. La gazette de Besançon, à l'article de Vienne du 26 août dernier, parle ainsi du siége de Belgrade : « Les « assiégés faisaient de continuelles sorties qui incommo- « daient beaucoup les impériaux, et dans l'une de ces sor- « ties le comte de Rabutin y a été blessé à l'épaule d'un « coup de mousquet, et le comte Taxis, colonel des trou- « pes de Bavière, d'un autre coup de mousquet assez dan- « gereux. » De la manière dont la gazette parle de la blessure du comte Taxis, celle du comte de Rabutin ne me paraît pas considérable. J'en écris à la duchesse-comtesse, et je m'en réjouis avec elle, comme d'une marque d'honneur qui servira à la fortune de son mari. Si nos commencements de guerre ont de la suite, nous ferons bien d'autres compliments à nos amis. Vous y aurez intérêt pour le petit de Grignan comme moi pour mon fils. Dieu nous les conserve, et nous aussi, qui, par nos charges de grands-pères, sommes autant exposés que les jeunes gens qui vont à la guerre. Voyez M. de Vardes : les gens tués à Belgrade ne sont pas plus morts que lui.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Vous me préparâtes à la nouvelle de la mort de M. de Vardes, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avait une fièvre lente. Je ne pensais pourtant pas que cela allât si vite. Cet événement ne fait pas d'honneur au médecin hollandais [1], car ce n'était pas un mal extraordinaire. Je

[1] Adrien Helvétius : il fit le premier usage de l'ipécacuanha, et fut l'aïeul de l'auteur du livre *de l'Esprit*.

suis fâché de sa mort par la douleur que vous en aurez, mais j'en suis fâché aussi pour l'amour de moi. Nos disgraces arrivées et finies presque en même temps, nous avaient réchauffés l'un pour l'autre ; et cela, avec une estime réciproque, me fait aujourd'hui sentir sa mort plus que je n'aurais fait il y a vingt ans. Dieu veuille avoir son ame ! Mandez-moi, je vous supplie, comme il a fini, et après l'avoir honnêtement regretté tous deux, ne songeons plus qu'à ne le pas si tôt suivre.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, ma chère cousine, pour vous demander pardon si je vous écris sur du carton ; mon papier fin est fini, il n'y en a point d'autre en ce pays que de celui-ci. Je crois qu'il n'y a pas longtemps qu'on y écrivait encore sur l'écorce des arbres.

954. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 22 septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne. Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. Je sentis la force du sang, et je la sens encore dans tout ce que dit la gazette de sa blessure. Vous êtes cause, mon cher cousin, que j'écris à cette duchesse-comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les jeux et les arrangements de la Providence. Elle veut que ce Rabutin d'Allemagne, notre cadet de toutes façons, par des chemins bizarres et obliques, s'élève et soit heureux ; et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux

homme de la cour de France. Oh bien ! Providence, faites comme vous l'entendrez : vous êtes la maîtresse : vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit; car devant elle nous méritons toujours d'être punis. Je suis bien triste, mon cher cousin; notre chère comtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va dans huit jours; cette séparation m'arrache l'ame, et fait que je m'en vais en Bretagne : j'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je ne veux plus de Paris sans elle : je suis en colère contre le monde entier; je m'en vais me jeter dans un désert. Eh bien ! Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié ? Nous donnerions des leçons aux autres; mais, en vérité, il est bien douloureux d'exceller en ce genre : ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose. Vous savez la mort de votre ancien ami Vivonne[1]? Il est mort en un moment, dans un profond sommeil, la tête embarrassée, et, entre nous, aussi pourri de l'ame que du corps. On a donné sa charge de général des galères à M. du Maine, quatre cent mille francs à madame de Vivonne, et après elle aux enfants du jeune Mortemart. Le roi va le vingt-huit de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est encore caché. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort embrouillé; il y a bien des nuages amassés; ce dénouement mérite qu'on

[1] « Le maréchal de Vivonne mourut à Chaillot, entre les mains d'un mé« decin calabrois, qu'on dit qui l'a tué. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 16 septembre 1688.)

ne le perde pas de vue. Adieu, mon cher cousin; je vous écrirai encore avant que de partir, et je vous embrasse tous deux.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le prince d'Orange ni ses alliés ne songent point à faire des entreprises sur nous. Ils ne songent qu'à l'Angleterre, ou à empêcher celles que nous voudrions faire sur eux, en nous montrant qu'ils ont de quoi se défendre, sans vouloir persuader qu'ils veulent attaquer. C'est ce que je souhaite dans les règles de la politique [1]. On a envoyé à Rome pour préparer des accommodements et nous relâcher de toutes nos prétentions de régale et de franchise, à condition que le pape se relâchera du prince Clément de Bavière, et se contentera de la coadjutorerie, en souffrant que M. de Furstemberg soit électeur et évêque de Liége ; la difficulté est que les confédérés d'Allemagne en conviennent. Adieu, Monsieur ; je vous remercie de tout mon cœur des compliments que vous m'avez faits sur les deux morts qui m'ont affligé depuis deux mois. La mienne viendra quand il lui plaira. Je ne sais si elle m'affligera : mais je sais bien qu'elle ne me surprendra pas.

955. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 28 septembre 1688.

Tous ceux qui retournent de Vienne disent de notre cousin les mêmes choses que vous a dites M. de Villars,

[1] On sait combien Louis XIV fut trompé sur les projets du prince d'Orange. Ses deux ambassadeurs, d'Avaux qui était à La Haie, et Barillon qui était à Londres, faisaient des rapports et donnaient des avis tout contraires. Le dernier le rassurait, abusé lui-même par la fausse sécurité du roi Jacques II. Ce fut lui qu'on crut. Les Anglais chassèrent l'allié de la France, couronnèrent son ennemi, et l'Europe fut en guerre pendant près de vingt-huit ans. (A. G.)

Madame. Lui et sa femme sont l'ornement de la cour de l'empereur. Ce que vous dites de la Providence sur cela est fort bien dit; quelque fertile que je sois en pensées et en expressions, je n'y saurais rien ajouter, sinon que je reçois toutes mes disgraces de la main de Dieu, comme des marques infaillibles de prédestination. La dernière fois que je vis le père La Chaise, il me dit, sur les plaintes que je lui faisais des duretés du roi, que Dieu me témoignait par-là son amour. Je lui répondis que je le croyais; que je voyais bien qu'il me voulait avoir, et qu'il m'aurait, mais que j'eusse bien voulu que c'eût été un autre que Sa Majesté qui eût fait mon salut.

Vous ne sauriez dire votre douleur sur la séparation de votre chère comtesse à personne qui la sache mieux comprendre que moi; j'ai été depuis douze ou treize ans plusieurs fois sur le point de mourir, parceque j'étais sur le point de quitter votre nièce : rien ne m'est si fortement demeuré dans la mémoire que ces sortes d'angoisses, qui sont les plus cruels tourments de l'esprit. Votre dépit contre Paris me paraît naturel. Pour moi, j'allais jusqu'à la haine contre les lieux où je l'avais vue, et je trouve bizarre qu'on ne puisse souffrir les endroits qui font ressouvenir des gens aimés qu'on y a vus et qu'on n'y voit plus. J'ai trouvé beau ce que vous dites qu'*il est douloureux d'exceller en amitié :* et Quinault qui l'a dit en vers ne l'a pas dit si fortement que vous.

N'aimons jamais, ou n'aimons guère;
Il est dangereux d'aimer tant.

Il faut dire comme vous : *Il est douloureux d'aimer tant.* La mort de Vivonne ne m'a ni surpris ni fâché; je m'attendais bien qu'une maladie contractée à Naples, négligée dans les commencements et peut-être renouvelée à Paris, l'empêcherait de vieillir. Pour la fâcherie, après une étroite amitié entre lui et moi, mes disgraces me l'avaient

fait perdre, et je l'avais assez méprisé pour ne lui en avoir fait aucun reproche; mais je le regardais comme un homme d'esprit et de courage qui avait un fort vilain cœur.

Enfin voici bien du bruit. On va assiéger Philisbourg, et je crois le prendre; car puisque monseigneur le dauphin va faire cette expédition, il faut que le roi soit assuré d'un heureux succès; mais je ne comprends pas pourquoi Sa Majesté rompt avec l'empereur par cet acte d'hostilité[1], si ce n'est qu'il prévoit que l'empereur s'accommodant avec le Turc lui va déclarer la guerre, et qu'il veut avoir l'honneur de l'agression. Il y aura bien du sang répandu si cette guerre dure. Pour moi qui souhaite toujours les avantages du roi, quelque peu de sujet qu'il m'ait donné de le faire, je serais pourtant bien aise de voir des siéges et des combats, car, comme vous savez, les spectateurs sont cruels. Adieu, ma chère cousine.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je ne doute pas que le prince d'Orange n'ait toutes ses pensées tournées du côté de l'Angleterre : au moins ne paraît-il pas jusqu'ici qu'il nous en veuille. Le roi n'attaquerait pas Philisbourg, si le prince d'Orange se pouvait encore joindre contre nous au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg. Il n'y a point d'accommodement à espérer avec le pape. Il ne veut entendre à aucune proposition à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg.

[1] La ligue d'Ausbourg n'était pas encore connue du public.

956. — DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Mercredi, 22 septembre 1688.

Rien, Monsieur, n'est mieux pensé, ni n'a jamais été mieux écrit que le raisonnement de votre lettre. Le monde d'ici improuve que M. de Vardes ne m'ait rien laissé; je suis ravi que ce sentiment soit conforme à celui qu'on a eu en Languedoc sur ce point. Je réponds à cela que je n'étais nullement serviteur, et encore moins l'ami du dernier Vardes; j'entends de celui qui avait succédé au premier : il y avait un an que le premier m'avait honoré dans son testament; mais le dernier l'avait fait déchirer vingt-cinq jours avant sa mort. C'étaient deux personnes de caractères différents en bien des choses, et surtout sur ce qui me regardait. Si le premier avait pu survivre au dernier, il se serait moqué de son successeur sur ce chapitre, comme sur bien d'autres; il était comme tombé, non pas dans le délire, mais en extravagance. Son dessein était d'aller achever de vivre en Languedoc, et ce desir était devenu sa passion dominante, après lequel marchait l'amour pour... et la haine pour son gendre : elle était plus que *vatinienne*[1]. Ces trois passions l'ont accompagné devant le tribunal de Dieu, où il n'a pu défendre la première que par la spiritualité de la seconde; pour la troisième, je ne sais dire autre chose que le mot de Juvénal, et je le dis de la part de Dieu : *Dic, Quintiliane, colorem*. Quelqu'un me dit quinze jours avant sa mort, qu'il avait assuré qu'il ne me pardonnerait jamais de lui avoir donné un tel gendre. Je répondis que son gendre ne me pardonnerait jamais de lui avoir donné un tel beau-père. Je priai celui qui m'en parlait de le lui dire de ma part; et, entre nous, j'avais

[1] La *haine vatinienne*, sorte de proverbe que Corbinelli emprunte de Cicéron. (*Voyez* l'oraison de Cicéron contre Vatinius.)

résolu de ne le plus voir, et de lui mander que, dès qu'il se plaignait de moi, il jouirait de mon absence, jusqu'à ce qu'il m'eût demandé pardon de ses plaintes. La mort a calmé cette tempête, et j'ai gagné par elle un repos auquel je ne m'attendais pas. On parle ici d'attaquer la donation qu'il a faite à madame d'Omelas; mais il n'y a nulle apparence de réussir, parceque si, d'un côté, la coutume réduit les donations sur le pied des testamentaires, et les déclare nulles quand elles sont faites pendant la maladie dont meurt le donateur; la même coutume les approuve quand elles ne sont faites que des acquêts. Adieu, mon ami; l'honneur de vos bonnes graces, sans préjudice des rancunes qu'inspire la jalouisie.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

On n'a plus guère à dire quand on vient après quelqu'un qui a si bien dit; j'ai pourtant à vous redresser sur ce qu'on vous avait dit que madame d'Omelas avait eu, outre la donation, de la vaisselle d'argent, et deux mille pistoles : cela n'est point vrai du tout. Au contraire, il voulut lui donner quelque argent pour s'en retourner : elle s'enfuit si brusquement d'auprès de lui, que, comme il était assez mal, on crut qu'elle courait au secours et qu'il expirait; mais, dans la vérité, elle fuyait une sorte de présent qui lui faisait horreur avec ces circonstances. Je vous ai déja mandé que cette personne avait été trouvée aimable dans ce pays-ci : son accent, ses manières, ses naïvetés mêmes, ont été prises en bonne part, et cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, que nos yeux ne sont point ceux qu'on devrait avoir, si nous regardions les choses comme des chrétiens; mais la mode en est tellement passée, que les plus honnêtes femmes n'en ont pas même conservé les discours. Adieu, mon cher président, plaignez-moi; ma fille s'en va en Provence, j'en suis accablée de douleur. Il

est si naturel de s'attacher et de s'accoutumer à la société d'une personne aimable, et qu'on aime chèrement, et dont on est aimé, qu'en vérité c'est un martyre que cette séparation. Encore si nous pouvions espérer de nous revoir encore un jour à Grignan, ce serait une espèce de consolation : mais hélas ! cet avenir est loin, et l'adieu est tout proche. Nous reverrons donc bientôt ici M. de La Trousse. J'ai dit à M. de Carcassonne la joie que vous avez du bon succès de sa harangue au roi : il est vrai qu'elle fut belle et bonne comme lui. Vous savez que M. du Maine a la charge des galères qu'avait M. de Vivonne : on donne quatre cent mille francs à madame de Vivonne. Vous savez toutes les nouvelles mieux que nous : c'est pourquoi je finis.

957. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN [1].

A Paris, vendredi 8 octobre 1688.

Voilà une pluie qui nous désole. Ma chère enfant, vous allez passer justement cette vilaine descente, ou montagne de Rochepot : que de chagrin on a, quand on aime avec attention ! nous ne saurions vous aimer héroïquement, quoiqu'il y ait là-bas de l'héroïque [2] : on ne peut vous connaître, et s'attacher à vous, sans une extrême tendresse. Ce pauvre héros a toujours la goutte ; cela fait une véritable peine. Il y a des gens de bon esprit, comme Saint-Romain [3], l'abbé Bigorre, Croisilles [4], qui tâchent de l'amuser par les nouvelles publiques. Notre petit marquis n'aura point été à l'ouverture de la tranchée, car M. de Vauban n'a pas voulu attendre MONSEIGNEUR, à cause des pluies :

[1] Madame de Grignan venait de partir pour la Provence.
[2] C'est-à-dire dans l'appartement du chevalier de Grignan (P.)
[3] Il avait été ambassadeur en Suisse (P.)
[4] Guillaume Catinat, seigneur de Croisilles, frère du maréchal de Catinat, et homme de grand mérite. Il avait été capitaine aux gardes françaises, et avait quitté le service pour sa mauvaise santé. (P.)

nous sommes toujours persuadés que dans peu de jours vous aurez l'esprit en repos. Le prince d'Orange s'est déclaré protecteur de la religion d'Angleterre, et demande le petit prince[1] pour l'y élever : voilà une très grande affaire; plusieurs milords se sont rendus auprès de lui. Vous savez que La Trousse a pris Avignon[2]. Madame de Coulanges, qui crève d'argent, a prêté mille francs à mademoiselle de Méri, que nous attendons incessamment ici; M. de La Trousse (*son frère*) voudra bien les lui rendre. Je vous remercie, ma très chère, de trouver bon que l'abbé Bigorre vienne aussi; sans ce soulagement, j'aurais été embarrassée, et me voilà fort bien. Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas; j'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un esprit bien fait et d'un cœur admirable; plus on connait le chevalier, plus on l'estime, et plus on l'aime. Je n'ai pas besoin de lui demander si vous m'aimez : j'en suis persuadée par mille raisons; mais sans le questionner, il me rend mille témoignages charmants : nous mangeons ensemble, et mangeons fort bien. La philosophie de Corbinelli viendra ce soir; il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras; vive la sainte liberté*[3]*!*

J'ai vu madame de Fontenilles, qui a perdu sa mère : c'étaient des torrents de larmes; elle est abîmée dans sa douleur : vous jugez bien que je la suivais de loin. Sa pauvre mère est morte dans l'horreur de la surprise, criant : Quoi! il faut donc crever ici? et frémissant de la proposition des sacrements, elle les a reçus, mais plongée dans un horrible et profond silence : son fils et Alliot arrivèrent

[1] Jacques, prince de Galles, né le 20 juin 1688, connu depuis sous le nom de *Prétendant*. (P.)

[2] Le roi fit occuper Avignon; la conduite du pape Odescalchi dans la ligue d'Ausbourg justifiait suffisamment cette démarche. (*Mémoires de Dangeau*, tome 1er, page 237.)

[3] Inscription qu'on lisait sur la porte de l'abbaye de Thélême. (RABELAIS, liv. 1er, chap. 57.)

deux heures après qu'elle fut morte. Adieu, mon aimable enfant; nous ne saurions nous consoler de vous, chacun disant :

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Nous sommes entourés de vos portraits. La princesse [1] est fort belle : mais nous voulons l'autre, qui est présentement dans le coton des boues de la Rochepot.

958. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 11 octobre 1688

J'ai reçu, ma chère fille, vos deux lettres de Joigny et d'Auxerre : le chemin de Joigny est insupportable aux yeux. Je vous vois partout, ma chère comtesse, dans un déchirement de cœur si terrible, que j'en sens vivement le contre-coup. Vous auriez été assurément bien moins à plaindre ici; vous auriez eu plus tôt les nouvelles et les lettres de M. de Saint-Pouanges, qui promet à M. le chevalier d'avoir un soin extrême de votre fils : vous sauriez qu'un certain petit fort, qui pouvait donner de la peine, a été pris avant l'arrivée de M. le dauphin [2]. Vous apprendriez que ce prince devant aller à la tranchée, M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants. Vous sauriez que c'est le régiment de Picardie, et point du tout de Champagne, qui a ouvert la tranchée, où personne n'a été blessé; et vous verriez enfin que toutes les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de man-

1 Le portrait de mademoiselle d'Alerac, seconde fille de M. de Grignan.

2 MONSEIGNEUR devait faire le siége de Philisbourg, ayant le maréchal de Duras pour commander sous ses ordres, et M. de Vauban pour la direction du siége. Le prince arriva le 5 octobre, à trois heures après midi, devant Philisbourg. (P.)

ger, de dormir, d'aller, de venir, de parler, de raisonner et d'espérer de revoir bientôt l'objet de leur inquiétude. Je me désespère de ce qu'au lieu de faire comme les autres, vous vous êtes séparée toute seule, tête à tête avec un *dragon* qui vous mange le cœur, sans nulle distraction, frémissant de tout, ne pouvant soutenir vos propres pensées, et croyant enfin que tout ce qui est possible arrivera : voilà le plus cruel et le plus insupportable état où l'on puisse être. Ma chère enfant, si c'est chose possible, ayez pitié de vous et de nous; vous êtes plus exposée que votre enfant; suivez sur cela les conseils de M. de Grignan, de M. de Carcassonne et de M. le chevalier qui vous écrit. Je n'ai point voulu vous parler de l'endroit de la lettre que votre fils vous écrivait; il n'était pas possible de le lire sans sentir un trait qui perçait le cœur : mais il faut que cela passe, et ne pas toujours se creuser là-dessus. Ne soyez point en peine de ce que j'ai écrit à M. de La Garde; tout ira comme vous le souhaitez; il en augmentera seulement l'estime qu'il a pour vous, en voyant à quel prix vous mettez le plaisir de bien vivre avec votre famille; ôtez cet endroit de votre esprit. Mademoiselle de Méry est dans votre chambre : ce n'est pas sans émotion qu'on y entre, et qu'on trouve tout fermé : *Une migraine, une plainte.* Hélas! cette chère comtesse, comme elle remplissait tout, comme elle brillait partout. La philosophie de Corbinelli est dans cette chambre que vous savez; nous le voyons moins qu'à la place (*Royale*). Les nouvelles publiques occupent tout le monde; le bon abbé Bigorre y triomphe : il sera ici dans quatre jours. Je vous ai mandé que je mangeais avec M. le chevalier, et que la liberté régnait partout : mais l'usage que nous en faisons, c'est de vouloir être souvent ensemble. Nous pensons si fort les mêmes choses, nos peines, nos intérêts sont si pareils, que ce serait une violence de ne se pas voir.

Le frère de madame de Coulanges est mort : on dit que

c'est le cordelier qui l'a tué; et moi je dis que c'est la mort. Je vis hier mes veuves, qui vous aiment et vous estiment tellement, que vous pouvez les compter pour être vos véritables amies : madame de La Fayette[1] est tout de même. Son fils lui a mandé qu'il avait été longtemps avec le vôtre, et qu'il avait été contraint à Metz de le quitter : voilà tout.

Vous êtes toujours trop tendrement regrettée et souhaitée dans cette petite chambre : le café y marche tous les matins; et c'est si bien ma destinée d'être servie la dernière, que je ne puis pas obtenir de l'être avant le chevalier. Mais vous n'entrez point, ma très belle, cela nous fait mourir. *La voyez-vous? non, hélas! ni moi non plus*[2]. On joue trop au naturel ce triste petit conte. Adieu, ma trop aimable; je ne puis être heureuse sans vous.

959. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 13 octobre 1688.

Nous attendons de vos nouvelles, ma chère fille; nous vous suivons pas à pas. Vous devez nous avoir écrit de Châlons, et vous serez demain à Lyon : si vous ne le savez, je vous l'apprends. Je me repose en vous écrivant; mes lettres de Bretagne sont si fatigantes, que je n'y veux plus penser; je me tourne du côté de ma chère fille, et j'y trouve ma joie et ma tranquillité. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore longtemps dans l'inquiétude où nous sommes. Vous verrez par les lettres que le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué; vous

1 Le comte de La Fayette servait aussi comme volontaire au siége de Philisbourg. Il était attaché au régiment du roi. (*Journal de Dangeau*, liste des volontaires.)

2 Refrain de plusieurs chansons de M. de Coulanges. (P.)

verrez les soins qu'on aura de lui, et vous apprendrez que MONSEIGNEUR a fait le tour de la place. On n'a point tiré : les tranchées sont si bien faites et si sûres, qu'il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos desirs. Mon Dieu, que vous dites vrai ! voici un étrange mois d'octobre; je n'en ai jamais passé un tel : notre marquis n'avait de chagrin dans les autres que d'avoir manqué un levreau, ou un perdreau, toujours par quelque accident ; mais nous ne vivons pas dans celui-ci : j'ai mes peines, j'ai les vôtres encore bien vivement. Je connais votre esprit et votre imagination impitoyable ; ma fille, il n'est pas possible de résister à une si longue souffrance.

On espère que le prince d'Orange a pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien. Il a parlé à ses milords, donné liberté aux moins affectionnés, et renouvelé l'attachement des plus fidèles ; a déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie à M. le comte de Roye : comme c'est un bon calviniste, cela contente ses sujets ; enfin, ma très chère, que vous dirai-je? Vous ne m'écoutez pas, j'en suis assurée ; vous ne pensez qu'à votre enfant, vous avez raison ; et nous espérons de vous donner dans peu de jours une parfaite joie ; en vous apprenant la prise de Philisbourg, et la parfaite santé du marquis. Cependant, ma très chère, conservez la vôtre, si c'est chose possible ; ne vous amaigrissez point, ne vous creusez point les yeux et l'esprit : ayez du courage, je vous en conjure mille fois.

960. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 15 octobre 1688.

Il y a huit jours, ma chère enfant, que nous n'avons reçu de vos nouvelles : vous ne sauriez croire combien ce temps est long à passer. Je viens de chez madame de La

Fayette, qui a reçu une lettre de son fils du 11 de ce mois : il mande que notre enfant se porte bien. M. le chevalier vous dit tout ce qu'il sait; il est au désespoir de ne pouvoir encore aller à Fontainebleau, vous en auriez plus tôt les nouvelles : mais il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu. Madame de Lavardin était affligée de Jarzé [1], qui en passant de la tranchée dans le quartier de MONSEIGNEUR, a eu le poignet emporté d'un coup de canon : on lui a coupé le bras à l'instant au-dessous du coude : voilà qui est assez triste pour un homme de son âge. Cependant rien n'est pareil aux précautions de Vauban [2] pour conserver tout le monde. M. le dauphin va le premier à la tranchée. M. le duc et M. le prince de Conti font aussi fort bien et trop bien ; mais on défend, sur peine de prison, aux volontaires de les suivre, et de quitter les régiments où ils sont attachés [3]. Ma fille, tout ira bien; au nom de Dieu, conservez-vous, et donnez-vous la même patience que l'on prend ici : l'excès de l'inquiétude est inutile et dangereux. Nous fûmes hier nous promener à Vincennes, M. le chevalier et moi ; vous pouvez deviner aisément le cours de nos pensées et de nos discours : je vous écris dans sa chambre, il veut envoyer son paquet. Adieu donc, ma chère comtesse : je ne m'accoutume point à votre absence, et je vous aime toujours à ce degré où je ne crois point que personne puisse atteindre.

961. — A LA MÊME.

Paris, lundi 18 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Châlons, ma chère fille, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été

1 François du Plessis de La Roche Pichemer, comte de Jarzé.

2 Sébastien Le Prestre de Vauban, depuis maréchal de France. (P.)

3 Le marquis de Grignan, qui faisait sa première campagne en qualité de volontaire, fut attaché pendant le siége au régiment de Champagne, dont M. le comte de Grignan, son père, avait été colonel. (P.)

huit jours entiers sans en recevoir : ce temps est long, et le cœur souffre dans cette ignorance; c'est ce qui fait que nous sentons vos peines dans l'éloignement des nouvelles de Philisbourg. Jusqu'ici votre enfant se porte fort bien; il y fait des merveilles; il voit et entend les coups de canon autour de lui sans émotion : il a monté la tranchée, il rend compte du siége à son oncle comme un vieil officier; il est aimé de tout le monde : il a souvent l'honneur de manger avec MONSEIGNEUR, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir. M. de Beauvilliers en fait son enfant et Saint-Pouange [1]..... Enfin, vous verrez tout cela en détail, dans les lettres que M. le chevalier vous envoie; je ne vous dis tout ceci que pour donner du prix à ce que je mande, en vous entretenant de la chose principale, et qui doit vous tenir le plus au cœur : après cela, je reviens à votre voyage. Ah! la vilaine route! Mon pauvre comte, vous devez en être bien honteux. Je savais bien que cette montagne de la Rochepot était un précipice caché derrière une petite haie de rien, et le chemin tout plein de cailloux; mais enfin, ce chemin qui est maudit, le voilà passé : nous reviendrons par l'autre, si Dieu le veut bien, comme je l'espère. Il nous paraît que vous vous embarquez aujourd'hui sur le Rhône, après avoir fait votre détour à Thézé [2]. Le temps est bien horrible ici : le chevalier est toujours très incommodé de la faiblesse de ses jambes : il n'a plus de douleurs, et c'est ce qui fait sa tristesse; il a grand besoin de la force de son esprit pour soutenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir; il ne peut aller à Fontainebleau, où il a mille affaires : je suis touchée de le voir comme il est; cependant il n'y paraît pas, son esprit agit et donne ses ordres partout. J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes; il y a du miracle : tâchez de le

[1] Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet du roi. (M.)

[2] Terre de la maison de Châteauneuf de Rochebonne. (P.)

continuer, ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger : mais est-on maîtresse de son imagination ? Je suis affligée que vous soyez amaigrie, je crains sur cela l'air de Grignan; j'aime tout en vous, et même votre beauté, qui n'est que le moindre de mes attachements. Vous avez un cœur qu'on ne saurait trop aimer, trop adorer; cependant ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point celui d'une autre : ne nous trompez point, soyez toujours comme nous le voyons; rafraîchissez-vous à la Garde. Pour moi, je m'en vais vous dire hardiment ce que je pense; c'est que si l'état du château de Grignan, dont j'ai entendu parler, est tel que vous y soyez incommodée, et que les coups de pic sur le rocher y fassent l'air mortel de Maintenon [1], voici le parti que je prendrais, sans me fâcher, sans gronder personne, sans me plaindre; je prierais M. de La Garde de vouloir bien que je demeurasse chez lui avec Pauline, vos femmes et deux laquais, jusqu'à ce que la place fût nette et habitable. C'est ainsi que j'en userais tout bonnement, sans bruit; cela empêcherait d'ailleurs mille visites importunes, qui comprendraient qu'un château où l'on bâtit n'est guère propre à les recevoir. Vous voulez que je vous parle de ma santé et de ma vie : j'ai été un peu échauffée; de mauvaises nuits, beaucoup de douleurs et de larmes ne sont pas saines, et c'est ce qui m'effraie pour vous : cela s'est passé entièrement avec des bouillons de veau; n'y pensez plus. Ma vie, vous la savez : souvent, souvent, dans cette petite chambre de là-bas, où je suis comme destinée; je tâche pourtant de ne point abuser ni incommoder : il me semble qu'on est bien aise de m'y voir. Nous parlons sans cesse de vous, de votre fils, de vos affaires. Je vais chez mesdames de La Fayette et de Lavardin; tout cela me parle encore de vous, et vous aime, et vous estime : un autre jour chez

[1] On sait que les terres remuées au camp de Maintenon causèrent beaucoup de maladies. (P.)

madame de Mouci; hier chez la marquise d'Uxelles. Il n'y a personne à Paris; on revient le soir, on se couche; on se lève; ainsi la vie se passe vite, parceque le temps passe de même. Mademoiselle de Méri se trouve bien de nous, et nous d'elle. Nous avons l'abbé Bigorre, c'est le plus commode et le plus aimable de tous les hôtes. Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil (*M. Le Camus*), jusqu'à la Saint-Martin. Vous ai-je dit que nous allâmes nous promener l'autre jour au bois de Vincennes, le chevalier et moi? Nous causâmes fort : je me promenai longtemps, mais tout cela tristement; je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi.

Du même jour.

Ma lettre est cachetée, et je reçois, ma chère enfant, la vôtre *du bateau au-delà de Mâcon*. Tout ce que vous dites de votre amitié est un charme pour moi : si je ne sentais bien de quelle manière je vous aime, je serais honteuse, et quasi persuadée que vous en savez plus que moi sur ce chapitre. Vous pouvez vous assurer que je ne quitterai Paris, ni pendant le siége de Philisbourg, ni pendant que le chevalier sera ici; je me trouve fort naturellement attachée à ces deux choses. Ne craignez point, au reste, que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais enfin on la mange. Pour votre idée, elle brille encore et règne partout; jamais une personne n'a si bien rempli les lieux où elle est, et jamais on n'a si bien profité du bonheur de loger avec vous que j'en ai profité, ce me semble; nos matinées n'étaient-elles pas trop aimables? Nous avions été deux heures ensemble, avant que les autres femmes soient éveillées; je n'ai rien à me reprocher là-dessus, ni d'avoir perdu le temps et l'occasion d'être avec vous; j'en étais avare, et jamais je ne suis sortie qu'avec l'envie de revenir, ni jamais revenue, sans avoir d'avance une joie sensible de

vous retrouver et de passer la soirée avec vous. Je demande pardon à Dieu de tant de faiblesses; c'est pour lui qu'il faudrait être ainsi. Vos moralités sont très bonnes et trop vraies.

Madame de Vins a été en peine de son mari; elle en a reçu une lettre; il est en sûreté présentement, *il est au siége de Philisbourg :* il avait passé par des bois très périlleux, et l'on n'avait point de ses nouvelles. Si l'air et le bruit de Grignan vous incommodent, allez à la Garde; je ne changerai point d'avis. Mille amitiés à tous vos Grignan; je suis assurée que M. de La Garde sera du nombre. Comment trouvez-vous Pauline? Qu'elle est heureuse de vous voir, et d'être obligée de vous aimer.

Je comprends mieux que personne du monde les sortes d'attachements qu'on a pour des choses insensibles, et par conséquent ingrates; mes folies pour Livry en sont de belles marques. Vous avez pris ce mal-là de moi.

962. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 20 octobre 1688

Nous avons reçu vos lettres de Thézé; vous nous en faites une aimable peinture. On ne croirait pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le haut d'une montagne : la maîtresse du logis [1], toujours noble, jolie, et digne d'être aimée. Vous avez bien fait de répondre pour Corbinelli; on ne sort point de ses chaînes. Je soupçonne qu'avec tous ces beaux dehors, la pauvre femme n'est pas heureuse; je la plains, et je hais ce qui en est cause. Mais parlons de vous, ma chère belle : vous avez passé ce diantre de Rhône si fier, si orgueilleux, si turbulent; il faut le marier à la Durance quand elle est en furie : ah! le bon ménage! Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvel-

[1] Thérèse Adhémar de Monteil, comtesse de Rochebonne, sœur de M. de Grignan. (P.)

les de la Garde ; votre jeunesse et votre santé résistent-elles toujours à vos *dragons*, à vos pensées, à vos cruelles nuits ? C'est cela qui me tue ; car je sais que rien n'est plus mortel. Mais vous êtes loin des nouvelles ; vous avez donné trop d'espace à votre imagination. Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous, vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé ; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire ; il écrit gaiement avec un esprit libre ; il a monté deux fois la tranchée, il a porté des fascines ; il se porte très bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé : « Vous n'êtes plus un petit gar-« çon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon cama-« rade. » Cela le paie de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé ; on ne croit pas que ce régiment (*de Champagne*) monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère comtesse, quand nous vous manderons, *Philisbourg est pris, votre fils se porte bien !* Alors, s'il plait à Dieu, vous respirerez, et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien : nous attendons de vos nouvelles avec tous les sentiments que donne la très parfaite amitié. J'embrasse M. de Grignan et les prélats qui sont auprès de vous, et M. de La Garde que voilà, et Pauline que voici. Eh ! mon Dieu, vous êtes donc tous dans ce château ? comment vous y trouvez-vous ? comment va la truelle ? On entend d'ici Mansart [1] qui appelle le coadjuteur.

Nous tenons ici le prince d'Orange démâté ; son eau douce s'est gâtée dans ses vaisseaux. Des vaisseaux qu'il envoyait pour débaucher une partie de la flotte anglaise, auraient été bien battus, s'ils se fussent approchés ; le vent

[1] Premier architecte du roi. (P.)

en a égaré et séparé cinq ou six en revenant. Le roi (*Jacques II*) a tout réuni à lui, en lâchant un peu la bride pour la liberté de conscience; Dieu le protége jusqu'ici. Bonjour, ma très chère et très aimable; je ne sais que vous dire de mon amitié, les paroles me manquent, je les trouve trop petites.

963. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 22 octobre 1688.

Je commence par votre cher enfant; il n'y a rien, ma fille, de si aisé à comprendre que tous vos sentiments; et pensez-vous que nous ne les ayons pas? Mais nous avons un bonheur qu'il n'a pas tenu à nous que vous n'eussiez aussi; c'est que nous avons des nouvelles à tout moment, et vous languissez huit jours pendant que nous respirons. Nous savons aussi que M. le dauphin va souvent à la tranchée; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert de terre d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous que ces tranchées sont faites comme pour le fils du roi; on porte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être six occasions où le régiment de Champagne ne sera point. Voilà une lettre de M. du Plessis; vous voyez que le marquis a bien des gouverneurs autour de lui. Nous le trouverons tout autre, s'il plaît à Dieu. Je me rassure avec le chevalier, qui est persuadé que ce siége finira bientôt, et que Vauban étant le maître, et n'étant point pressé, rien ne l'empêchera de conserver les hommes encore plus qu'il n'a accoutumé de faire; et vous savez combien il est admirable dans le soin continuel qu'il en prend. MONSEIGNEUR est adoré; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesle [1]; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats;

[1] Louis de Mailly, marquis de Nesle, mort à Spire de la blessure qu'il avait reçue au siége de Philisbourg. (P.)

mande au roi du bien de tous les officiers, et le prie de les récompenser ; il donne beaucoup, dit-il, parcequ'il trouve la misère grande. Le roi fait lire ses lettres publiquement. M. le chevalier triomphe, et dit : *Hé bien! ne vous l'avais-je pas bien dit? je n'en suis point surpris.* Enfin, ma fille, cette première campagne avec MONSEIGNEUR est d'une date bien considérable et d'une grande importance. Ah ! je suis assurée que, malgré toutes vos peines, vous ne voudriez pas que votre enfant fût auprès de vous. La circonstance d'avoir autour de lui tous les officiers du régiment de son oncle, doit vous être d'une grande consolation : je parlerais d'ici à demain.

Disons deux mots de votre amitié : vous m'aimez trop, j'en suis honteuse, non pas que je ne me sente quelque petit mérite d'un certain côté à votre égard ; mais c'est que pendant le siége de Philisbourg, il ne faut songer qu'à notre enfant. Laissez-moi donc là ; vous êtes trop vive, vous êtes trop bonne et trop aimable, j'en suis comblée ; et s'il y avait un degré au-delà de ce que je sens, je ne pourrais pas vous le refuser ; mais, ma chère enfant, *quanto ti posso dar, tutto t'ho dato.* Écrivez à votre frère ; il a fort bien fait, j'ai sa procuration : on l'admirerait, si vous ne gâtiez point le métier ; mais vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout ; il n'y a point un autre cœur comme le vôtre ; ne vous réglez donc pas sur vous, et écrivez-lui joliment après la prise de Philisbourg, sans aucune apparence de n'être pas contente de lui, car je le suis, et je dois l'être. Nous sommes toujours dans une grande amitié, le chevalier et moi ; ne soyez point jalouse, ma chère enfant, nous nous aimons en vous, et pour vous, et par vous. Je ne sais ce que vous voulez dire de votre humeur, vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a donné ; c'est un grand chapitre pour nos conversations. Il croit toujours aller à Fontainebleau ; mais il n'est pas encore trop bien

assuré sur ses jambes; il a pris une médecine dont il est content : je prends des bouillons de veau qui commencent à m'ennuyer : je suis dans une très parfaite santé; Dieu conserve la vôtre, ma chère bonne! Quoi que vous en disiez, je ne vous croirai que quand vous serez hors de toute inquiétude. Je pense que vous avez trouvé ce pauvre cardinal de Bouillon bien triste, malgré sa belle solitude [1]; il doit avoir été fort aise de vous voir; je lui rends mille graces de son souvenir : je ferai demain toutes mes veuves contentes du vôtre. Nous allons dire adieu à madame de Mouci, qui va faire son voyage ordinaire; elle me pria l'autre jour de vous embrasser pour elle. Madame de Lavardin sera ravie de la complaisance de M. de Rochebonne : cette affaire lui tenait au cœur; rien n'est plus raisonnable que de lui laisser le soin de ses petits neveux qu'elle aime. M. de La Garde m'a écrit comme un homme qui vous honore, et qui est dans tous nos sentiments; vous devez faire un grand usage de son bon esprit et de son amitié. Nous vivons fort bien avec mademoiselle de Méri; fort bien aussi avec l'abbé Bigorre, que nous ne voyons pas assez. Corbinelli est avec le lieutenant civil en Normandie.

Hier un cerf tua le cheval d'un écuyer du roi, dont j'ai oublié le nom, et le blessa considérablement [2] Le petit-fils de Saint-Hérem, qui courait comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba et fut trois heures sans connaissance : il est mieux. Adieu, ma chère fille, je suis tout entière à vous.

[1] Cette *solitude* était le château de Parai-le-Monial, sur la petite rivière de Bourbance, à deux lieues de Charolles, où le cardinal était en exil.

[2] Cet écuyer s'appelait François de Boisseulh; il eut la cuisse percée d'un coup d'andouillet. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, t. Ier, p. 240.)

964. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 25 octobre 1688.

L'impatience que nous avons, ma chère fille, de recevoir vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste, notre joie quand nous voyons que nous nous portons bien, malgré toutes vos peines, tout cela est digne des soins que vous avez de nous apprendre de vos nouvelles; vous pouvez juger par le besoin que nous en avons, combien nous vous sommes obligés de votre exactitude; je dis toujours *nous*, car les sentiments du chevalier et les miens sont si pareils, que je ne saurais les séparer. Mais parlons de Philisbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18; il se portait fort bien; vous verrez, par tout ce que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents : mais admirez les arrangements de la Providence; la pluie l'a empêché d'être le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu, c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal-de-camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement : le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant. Le roi a donné son régiment à M. du Maine, et en a promis un autre au fils du Bordage, avec mille écus de pension. Les princes et les jeunes gens sont au désespoir de n'avoir point été de cette fête, mais ce n'était pas leur jour. Il fallait tenir MONSEIGNEUR [1] à quatre; il voulait être à la tranchée; Vauban le prit par le corps et le re-

[1] MONSEIGNEUR fut nommé par les soldats *Louis-le-Hardi*, pendant le siége de Philisbourg. (*Voyez* la *Ballade* de La Fontaine, tome Ier de ses *OEuvres mêlées.*) (P.)

poussa avec M. de Beauvilliers[1]. Ce prince est adoré ; il dit du bien de ceux qui le méritent, il demande pour eux des régiments, des récompenses ; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin. On ne croit pas que la place dure longtemps après ce logement. Le gouverneur malade, celui qui commandait à sa place étant pris et mort [2], on espère que personne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure. Le chevalier me fait rire, il est ravi que le marquis n'ait point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit point distingué ; en un mot, il voudrait qu'il fût tout-à-l'heure comme lui, et que sa réputation fût déja toute parfaite comme la sienne ; il faut avoir un peu de patience. J'espère, ma chère fille, que tout se passera désormais comme nous pouvons le souhaiter pour revoir notre enfant en bonne santé.

Vous avez été très bien reçue à la Garde ; et enfin à force de marcher et de vous éloigner, vous êtes à Grignan. Vous nous direz comment vous vous y trouvez et comment cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa *machine* si belle et si délicate, dans un bon état, pendant qu'elle était si agitée : vous en faites une différence que votre *père* (*Descartes*) n'a point faite. Mais, ma fille, on meurt ici plus qu'à Philisbourg : le pauvre La Chaise [3] qui vous aimait tant, qui avait tant d'es-

[1] M. de Vauban écrivait à M de Louvois, le 23 octobre : « Il ne tient pas « à MONSEIGNEUR qu'il n'aille tous les jours à la tranchée ; mais le canon y « a été si dangereux, que je me suis cru obligé de faire toutes sortes de « personnages pour l'en détourner. Je n'ai osé vous mander que la seconde « fois qu'il y a été aux grandes attaques, un coup de canon donna si près « de lui, que M. de Beauvilliers, le marquis d'Uxelles et moi, qui marchais « devant lui, en eûmes le *tintoin* un quart d'heure, ce qui n'arrive jamais « que quand on se trouve dans le vent du boulet. » (*Lettres militaires*, tome V, page 103.)

[2] Le comte d'Arque, neveu du comte de Staremberg. (*Lettres militaires*, tome V, page 101.)

[3] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une vie de saint Louis fort estimée, et frère de M. de Saint-Martin, auteur de la traduction de Don Quichotte. (P.)

prit, qui en avait tant mis dans *la Vie de Saint-Louis*, est mort à la campagne d'une petite fièvre ; M. du Bois en est très affligé. Madame de Longueval, ou le *chanoine*[1], est morte ou *mort* d'un étranglement à la gorge : elle haïssait bien parfaitement notre Montataire [2]; je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets en l'autre monde ; voyez comme la mort va, prenant partout ceux qu'il plaît à Dieu d'enlever de celui-ci.

Madame de Lavardin me fit hier cent amitiés pour vous, ainsi que Madame d'Uxelles, et madame de Mouci, et mademoiselle de La Rochefoucauld, que nous avons reçue dans le corps des veuves : j'y mets aussi madame de La Fayette; mais comme elle n'était pas hier chez madame de Mouci, je la sépare : rien ne se peut comparer à l'estime parfaite de toutes ces personnes pour vous. Adieu, aimable et chère enfant ; je parle souvent de vous avec plaisir, parceque c'est quasi toujours votre éloge. Nous sommes suspendus dans l'attention de Philisbourg et de vos nouvelles : voilà deux points de nos discours.

965. — A LA MÊME.

A Paris, mardi 26 octobre 1688.

Oh ! quelle lettre, mon enfant, elle mérite bien que je sois revenue tout exprès pour la recevoir. Vous voilà donc à Grignan en bonne santé ; et, quoique ce soit à cent mille lieues de moi, il faut que je m'en réjouisse ; telle est notre destinée ; peut-être que Dieu permettra que je vous retrouve bientôt, laissez-moi vivre dans cette espérance. Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnais, elle n'est point changée, comme disait M. de Grignan ;

[1] On connaissait dans le monde madame de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sous le nom du *chanoine :* elle était sœur de la maréchale d'Estrées. (P.)

[2] Marie de Rabutin, marquise de Montataire, avait eu de grands procès avec madame de Longueval. (P.)

voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer. Elle vous adore ; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrême : j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirais de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation ; je la ferais travailler, lire de bonnes choses, mais point trop simples ; je raisonnerais avec elle, je verrais de quoi elle est capable, et je lui parlerais avec amitié et avec confiance ; jamais vous ne serez embarrassée de cette enfant, au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirais, et ne me ferais point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

J'aime fort que le chevalier vous dise du bien de moi ; mon amour-propre est flatté de ne lui pas déplaire ; s'il aime ma société, je ne cesse de me louer de la sienne : c'est un goût bien juste et bien naturel que de souhaiter son estime. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi ; si cela était dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, et vous ne me cachez rien de la plus tendre et de la plus parfaite amitié qui fut jamais. Dieu vous en récompensera par celle de vos enfants qui vous aimeront, non pas de la même manière, car peut-être qu'ils n'en seront pas capables, mais au moins de tout leur pouvoir, et il faut s'en contenter. Vous me représentez le bâtiment de M. de Carcassonne comme un vrai corps sans ame, manquant d'esprits, et surtout du nerf de la guerre. Je pense que le coadjuteur n'en manque pas moins ; eh, mon Dieu ! que veulent-ils faire ? mais je ne veux pas en dire davantage ; il serait à propos seulement que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée.

Le pauvre Jarzé est mort de sa blessure, à ce qu'on dit.

Le siége de Philisbourg sera bientôt fini, et vous serez ravie que votre fils y ait été ; c'est comme ce voyage de Candie. La marquise d'Uxelles est assez insensible à la joie d'une légère blessure que son fils [1] a reçue ; ils ne sont ni parents, ni amis ; nous ne sommes pas assez heureuses ou assez malheureuses pour être de même. Cette marquise [2] a des soins de M. de La Garde dont vous vous sentirez ; elle a les lettres qu'on a écrites à l'ambassadeur de Venise, et qui sont admirables. Il a fait un temps horrible ces jours passés ; mais comme il dérangeait un peu les desseins du prince d'Orange, tout le monde en était ravi. Je ne crois pas que le chevalier fasse le voyage de Fontainebleau. Pour moi, si je fais un tour à Brévanes [3], afin de marcher un peu, ce ne sera qu'après le siége de Philisbourg, qui est plus long qu'on n'avait pensé, et qui m'occupe fort. Nous fûmes encore nous promener l'autre jour à Vincennes ; cette solitude est aimable, car il n'y a qui que ce soit au monde. Jetez mes amitiés, mes compliments, mes embrassades, comme vous le jugerez à propos ; je ne sais qui est avec vous, mais n'oubliez pas ma chère Pauline, préparez-là à m'aimer ; je vous conjure de la baiser tout-à-l'heure pour l'amour de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation. Je ne saurais du tout m'accoutumer à ne plus trouver là-bas ma très aimable comtesse.

966. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 29 octobre 1688.

Nous attendons ce soir de vos nouvelles, et nous trouvons que nous sommes, vous et nous, tous les jours de la semaine occupés à nous écrire ; nous nous reposons seule-

[1] Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France en 1703. (P.)

[2] On a déjà observé que madame d'Uxelles était dans un commerce réglé de nouvelles avec M. de La Garde. (P.)

[3] Chez madame de Coulanges.

ment le jour du Seigneur : toutes nos conversations sont de vous, et vous ne pouvez jamais être mieux louée que par ceux qui vous ont vue d'aussi près que nous, dans toutes les choses importantes que vous avez faites pour votre famille ; surtout le procès nous enchante ; mais votre modestie arrête ma plume ; pour nous dédommager, il faut dire, comme Voiture à M. le prince : *Si vous saviez avec combien peu de respect et de crainte de vous déplaire nous vous admirons ici à bride abattue, vous verriez que nous ne vous aimons pas en aveugles :* en sorte que vous ne perdez rien avec nous de toutes les bonnes qualités que Dieu vous a données. Nous vous prions de les inspirer à votre fille, vous ne sauriez rien faire de plus utile pour elle.

Il nous semble que si M. de Grignan doit faire quelque séjour à Avignon, vous ne feriez pas mal d'y aller avec lui, pour éviter les visites de votre arrivée, et pour ne point faire une double dépense : mais vous savez comme les conseils de loin sont téméraires : ainsi, ma très chère, tout ce que vous ferez sera assurément le mieux. M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas longtemps, je m'offre d'être son secrétaire.

Voilà des lettres de notre petit homme, du 22 octobre ; vous devez beaucoup espérer du soin qu'on a de vous le conserver. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux volontaires a été punie : il vaut mieux être sage. Écrivez à M. Courtin ; son fils est mort, et par les nôtres qui lui ont donné les coups mortels, le croyant, la nuit, un des ennemis. Adieu, ma très chère et trop aimable, j'étais hier chez madame de La Fayette ; madame la princesse y vint : on avait conté auparavant qu'un courtisan avait dit au roi : « Sire, vous prenez des loups comme MONSEIGNEUR, « et il prend des villes comme Votre Majesté. » Quand nous n'aurons plus Philisbourg sur les épaules, nous vous dirons des bagatelles ; mais jamais je ne pourrai vous dire à quel point vous m'êtes chère. J'embrasse tous mes chers

Grignan. Je trouve Pauline bien avancée d'avoir lu les *Métamorphoses;* on ne revient point de là à *la Guide des pécheurs:* donnez, donnez-lui hardiment *les Essais de morale*. On voit à ses réponses qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez cela avec beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle que vous tournerez comme vous voudrez. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouïe souvent parler à votre fils; de la manière dont vous me la représentez, elle en profitera à vue d'œil, et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu et selon le monde.

967. — A LA MÊME.

A Paris, le jour de la Toussaint 1688.

Il y a longtemps que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches: Corbinelli en serait ravi; moi, je les souffrirai, parceque je ne suis pas dans ma gaieté ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrais pas m'éloigner un moment des nouvelles; c'est ce qui fait, ma chère enfant, que je vous plains à l'excès d'être si longtemps à la merci de votre imagination, qui est la plus cruelle et la plus dévorante compagnie que vous puissiez avoir. M. de Vauban a mandé au roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête [1]. On voulait croire que la place [2] serait à nous aujourd'hui, et pour surprendre, et pour faire honneur au jour de la naissance de M. le dauphin [3]. Voilà des lettres de votre enfant, il revient de descendre la tranchée : MONSEIGNEUR y est

[1] Le roi nomma M. de Bordes.

[2] Philisbourg capitula dès le 29 octobre; la garnison en sortit le premier novembre. (P.)

[3] Né le 1er novembre 1661.

tous les jours : le marquis est gaillard, il écrit joliment à *Martillac*; j'ai envie qu'elle soit auprès de vous. Je plains infiniment le chevalier, la goutte le chicane, tantôt à une main, tantôt à l'autre, et souvent des douleurs et d'assez méchantes nuits : je voudrais bien pouvoir adoucir ses maux ; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux, qu'on ne fait, en vérité, qu'une pauvre représentation. Nous mangeons ensemble dans cette petite chambre : je suis destinée pour cette pauvre cellule : le café est tout-à-fait disgracié ; le chevalier croit qu'il l'échauffe, et qu'il met son sang en mouvement ; et moi en même temps, bête de compagnie, comme vous me connaissez, je n'en prends plus ; le riz prend la place : je me garde le café pour cet hiver. Vous ne parlez point de votre santé ; ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir ! Je vous avoue que je tremble pour votre santé ; la mienne est tout-à-fait remise, je dors mieux, ma langue n'est plus une méchante langue, elle est toute rendue à son naturel. Il y a des temps, et des jours, et des nuits difficiles à passer ; et puis, sans pouvoir jamais être consolée ni récompensée de ce qu'on a perdu, on se retrouve enfin dans son premier état, par la bonté du tempérament : c'est ce que je sens présentement comme si j'étais une jeune personne. J'ai en perspective de vous aller voir, et cette pensée me fait subsister. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre assemblée ; vous serez donc, comme je le souhaitais, hors de l'air de Grignan ; je vous proposais sans chagrin d'aller à la Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille ! eh, bon Dieu ! comment pourraient-ils ne vous pas aimer ? Quand ils feront réflexion à ce que vous êtes pour leur maison, à la

manière dont vous vous y êtes transmise, et livrée, et abîmée, et à tout ce que vous y avez fait de considérable; je prends à témoin M. de La Garde; joignez à cela qu'ils sont fort honnêtes gens, et que si l'on a quelquefois des humeurs et des chagrins, il faut que le moment d'après ils avouent que, par votre conduite et vos actions, vous avez acquis un droit sur tout ce nom. Je vois que le bâtiment du coadjuteur ira bien, il a du courage; mais celui du Carcassonne vous tourmentera tout l'été, c'est une chose cruelle. Voici un abord un peu violent, c'est un bonjour et des compliments sur Avignon; il faut que cela se passe. C'est un bonheur au moins de ne point voir de visages nouveaux.

L'abbé Bigorre est vraiment le meilleur ami et le plus aimable hôte qu'on puisse souhaiter; le chevalier s'en accommode fort bien. Mademoiselle de Meri trouve ici de la société; mais sa chambre[1] nous fait mourir. Que faites-vous de Pauline? pourquoi ne la mèneriez-vous pas avec vous? Je l'ai dépeinte à madame de La Fayette, elle ne croit pas que vous puissiez ne point vous y attacher : elle vous conseille d'observer la pente de son esprit, et de la conduire selon vos lumières : elle approuve extrêmement que vous causiez souvent avec elle, qu'elle travaille, qu'elle lise, qu'elle vous écoute, et qu'elle exerce son esprit et sa mémoire.

Madame de Lavardin est bien aise que ce pauvre Jarzé soit hors de danger; sa mère et sa femme sont ici, à demi consolées de ce qu'il ne vivra plus que dans son château avec elles, et avec ses amis en province et à Paris. Je ne crois pas qu'on fasse aucun siége après Philisbourg : en vérité, c'est assez, comme vous dites, avant dix-sept ans[2]. Sanzei est à la guerre tout comme les autres. Adieu, ma

[1] Mademoiselle de Méri était venue occuper la chambre de madame de Grignan. (P.)
[2] Le marquis de Grignan était né en novembre 1671 (P.)

très aimable ; ah ! ne croyez pas que nous puissions cesser de vous regretter, ni jamais nous accoutumer à ne vous voir plus briller dans cette maison.

968. — A LA MÊME.

A Paris, jour de la Toussaint 1688, à neuf heures du soir.

Philisbourg est pris, ma chère enfant, *votre fils se porte bien.* Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris.* Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de MONSEIGNEUR est arrivé à Fontainebleau pendant que le père Gaillard prêchait ; on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis disait vrai, quand il assurait que le gouverneur faisait faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siége, jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg ; c'est une date admirable, c'est la première campagne de M. le dauphin : ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus ! Ah ! mon Dieu, ne parlons point de cela, tout est à souhait. C'est vous, mon cher comte, qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir ; j'en fais mon compliment à notre coadjuteur, voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très belle ; mais dormez sur notre parole : si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant : nous en sommes transportés, et je vous

embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

969. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 3 novembre 1688.

Votre cœur doit être bien à son aise ; vous ne recevrez plus de lettres qui ne vous assurent de la santé de votre cher enfant. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et les justes frayeurs d'un péril qui est passé : songez au plaisir qu'aura votre fils de bien faire sa cour, et d'avoir été à la première occasion où MONSEIGNEUR a commencé le personnage de conquérant : vous voyez mieux que moi tous les agréments de cette date. Il faut espérer que M. le chevalier sera en état d'aller à la cour ; c'est un de vos malheurs que le dérangement de sa santé. Cette souris de douleur qui lui court à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, et l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyait hier ; cela est pitoyable : mais comme il n'y a rien de violent, s'il peut enfin aller à Versailles, c'est de lui, ma très chère, que vous recevrez de bons et de véritables services, soutenu de la présence du marquis, qui est un petit homme considérable, et qui a fait son devoir aussi bien que pas un dans cette campagne. Il est froid, il est hardi, il est appliqué ; il s'amusa l'autre jour à pointer deux pièces de canon, comme s'il eût tiré au blanc à Livry.

A propos de Livry, pour vous faire voir qu'on est blessé partout, M. de Méli tira il y a quelques jours, comme il a accoutumé, dans notre forêt ; son fusil lui creva dans la main, et la lui maltraita de manière qu'il a fallu lui couper le bras fort près du coude, tout comme à Jarzé : il est ici près chez madame Sanguin. J'ai cru qu'en faveur de Livry il fallait vous conter cette histoire. Celle du père Gaillard est plus agréable : il prêchait le jour de la Toussaint ; M. de

Louvois vint apprendre que Philisbourg était pris; le roi fit signe, le père Gaillard[1] se tut; et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant sur la fin Philisbourg, MONSEIGNEUR, le bonheur du roi, et les graces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleurait. Le roi et la cour l'ont loué et admiré; il a reçu mille compliments; enfin, l'humilité d'un jésuite a dû être pleinement contente. Je goûte fort la réponse de M. de Vendôme pour M. d'Aix [2]; puisque ce gouverneur le veut bien, celui qui tient sa place doit le vouloir aussi. Madame de La Fayette me disait encore avant-hier qu'elle fut charmée de la manière noble et indifférente dont M. de Grignan traita ce chapitre chez elle : vous voyez qu'il prenait le bon parti, et que même il donna l'affaire à démêler à M. d'Aix lui-même. Cette manière fort adroite fait qu'il ne doit pas présentement avoir l'ombre d'un chagrin. Vous me direz un peu des nouvelles de votre assemblée.

Vos Suzes me verront ici; ils aiment comme vous madame de Lavardin. Le comte de Gramont veut à toute force M. de Gordes, M. de Langres [3] fait sur cela un fort bon personnage; il leur a livré son neveu : « Tenez, Monsieur, le « voilà, faites-le assez sage pour comprendre qu'il sera « trop heureux d'épouser mademoiselle votre fille; je ne « demande pas mieux, j'aime mon nom et ma maison, tra- « vaillez. » Sur cela, le comte et sa femme vont causer avec ce garçon qui est à Chaillot dans une petite maison de M. de Vivonne; ils s'entretiennent avec lui; mais ce garçon a souverainement deux choses, une grande *défiance*, et une

[1] Honoré Gaillard, prédicateur célèbre à cette époque, mais dont les sermons n'ont pas été publiés.
[2] Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix.
[3] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres. (P.)

grande *incertitude*; de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment. Ils continuent pourtant leur entreprise; mais ils n'en viendront à bout que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent et de fixer le mercure. Il n'est pas si difficile d'arrêter la pauvre madame de S... Ah! que je la plains à l'âge qu'elle a, avec dix enfants, d'être encore tourmentée des passions! c'est sa destinée. Adieu, ma très chère bonne; voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres; si celle-ci vous ennuie, j'en suis fâchée, car je l'ai écrite de bon cœur, et *currente calamo*.

970. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 novembre 1688.

J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étais fait une suspension de toutes choses, à tel point que j'étais comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de La Souche [1], je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étais si attentive? c'est que ce petit marmot de Grignan y était. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence, et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles dont on ne saurait être trop proche; et qu'enfin quinze jours durant, elle tourne le dos, et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils, et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraie moi-même en vous écrivant ceci, et je suis as-

[1] *Voyez* la scène V du deuxième acte de l'*École des Femmes*.

surée qu'aimant cette comtesse comme vous l'aimez (car vous savez bien que vous l'aimez), vous serez touchée de son état. Il est vrai que Dieu la console de ses peines, par le bonheur de savoir présentement son fils en bonne santé. Elle sera six jours plus longtemps en peine que nous; et voilà les peines de l'éloignement. Voilà donc cette bonne place prise. MONSEIGNEUR y a fait des merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité; jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses, et écrivant des lettres au roi qui faisaient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne : voilà tout le Palatinat, et quasi tout le Rhin à nous : voilà de bons quartiers d'hiver : voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué : mais le vent est si bon catholique, que jusques ici il n'a pu se mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg est avec lui. C'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous. Les affaires de Rome vont toujours mal.

Mais qu'est-ce que j'ai ouï parler de deux mille francs de pension à M. de Bussy [1], et assurance d'une place qui lui conviendra? Pour moi je comprends que cela s'adresse à monsieur votre fils, et, en attendant que j'aie démêlé ce bruit, je vous en fais mes compliments, mon cher cousin, et à vous, ma nièce, et je me réjouis de ce commencement. Il n'avait pas suivi MONSEIGNEUR; ce bien lui est venu lorsqu'il y pensait le moins.

Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil. Je crois que vous savez que pour ôter toute inquiétude à madame de Montataire, le *chanoine* (*madame de Longueval*) a pris la peine de se laisser mourir : vraiment cela est d'une honnêteté dont je ne la croyais pas capable, car elle m'avait assuré, il n'y a pas longtemps, qu'elle savait bien qu'elle

[1] « Le roi a donné au jeune Bussy une pension de deux mille francs, et « une abbaye à son frère. » (*Dangeau*, 1er novembre 1688.)

ne gagnerait jamais rien contre la Montataire, mais qu'elle aimait mieux se tourmenter à l'excès que de la laisser en repos. Je souhaite qu'elle n'ait pas porté ce sentiment-là en l'autre monde.

Vous savez les nouvelles des morts et des blessés de Philisbourg ; mais je vous apprends les morts toutes simples de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier, et puis nous irons après les autres ; j'y pense toujours, mon ami.

971. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1688.

Je savais si bien votre occupation à Philisbourg, Madame, que je ne vous ai point écrit depuis l'ouverture de la tranchée. Je comprends bien vos craintes pour le marmot de Grignan, et votre douleur pour l'absence de sa mère. M. d'Autun m'a dit que vous lui aviez écrit depuis quelques jours, et qu'il n'avait pas trouvé dans votre lettre cette gaieté qui les rend d'ordinaire si agréables. Je lui dis que vos alarmes pour le petit de Grignan, et votre chagrin pour le départ de la belle comtesse, ne vous laissaient tout au plus que de la raison, mais une raison sans graces et sans ornements, et qui ressemblait à ces beautés malades en qui l'on reconnaissait encore quelques beaux traits. Je suis entré dans tous les chagrins et dans toutes les inquiétudes qu'a eus la belle Provençale sur votre sujet, et sur celui de son fils ; mais enfin la voilà délivrée d'une partie de ses maux : avec un peu de patience, elle sortira de l'autre. J'ai bonne opinion du roi d'Angleterre, il est au moins aussi brave que le prince d'Orange ; jusqu'ici il n'a pas été aussi malheureux que lui.

Au reste, ma chère cousine, la fortune s'est un peu raccommodée avec moi, ou, pour parler plus chrétiennement, Dieu a touché le cœur du roi sur mon sujet. Je lui

écrivis il y a six semaines, et le bon succès qu'a eu cette lettre mérite bien que je vous en envoie la copie. Il dit au duc de Noailles qui la lui présenta au sortir de son prie-Dieu. — Gardez-la-moi pour ce soir. — Vous jugez bien, ma chère cousine, où il la lut [1]. Mais enfin quatre jours après il donna deux mille francs de pension au marquis de Bussy, avec promesse de la première place vacante qui lui conviendrait, et il donna à l'abbé de Bussy un prieuré de deux mille livres de rente.

Madame de Longueval, comme vous dites, vient de délivrer madame de Montataire de beaucoup de peines, car madame de Bussy, qui est son héritière, ne fatiguera pas sa fille par la chicane. Nous savons tous les morts et tous les blessés de Philisbourg, mais nous ne savions pas celles de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier. Je ne m'en soucie non plus qu'elles ne se soucieraient de la mienne si elles m'avaient survécu. Je sais bien que nous irons après elles, ma chère cousine, j'y songe comme vous, mais je n'en suis pas plus triste.

972. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADEMOISELLE DE SCUDÉRI.

Mardi. . . . . 1688.

Que voulez-vous dire de rare mérite, Mademoiselle? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre? j'en suis si persuadée, que si j'étais véritablement endormie tous mes songes ne seraient que sur ce point. Mais croyez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très souvent à vous comme il y faut penser : tout mon crime, c'est de ne point témoigner des sentiments si justes et si bien fondés; mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière comme

[1] Chez madame de Maintenon.

dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle ; elles ne sauraient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le contraire d'un hypocrite d'amitié : pourrait-on dire qu'on est hypocrite d'oubli ?

Je vous rends mille graces de vos livres ; j'en avais ouï parler, je les souhaitais, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *conversations* et de cette morale ne finira jamais ; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr ; je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le-moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah ! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnaitriez bien certainement......

(*Le reste manque.*)

973. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1688.

Je pris hier une petite médecine à la mode de mes capucins ; c'était pour purger ma santé : elle ne fit aussi que balayer grossièrement, c'est leur fantaisie : je m'en porte en perfection. J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur. Ah ! ma chère enfant, que tout cela est doux et aimable ! que j'ai soupiré tristement de ne plus recevoir ces marques si naturelles de votre amitié ! et ce café que vous prenez ; et cette toilette qui arrive, et votre compagnie du matin, qui vous cherche et qui vous suit, et contre laquelle mon rideau me sert de cloison. En vérité, ma fille, on perd infiniment quand on vous perd : jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites ; je vous le dis toujours, vous gâtez le métier ; tout est plat, tout est

insipide, quand on en a goûté. M. de La Garde m'en avait parlé autrefois de cette manière, et j'avais cru, dans quelques occasions, que vous me cachiez cruellement tous ces trésors : mais, ma chère enfant, vous me les avez découverts ; je connais votre cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour moi ; c'est un bonheur dont vous voulez me consoler dans la fin de ma vie, et qui n'est traversé que par votre absence ; mais, ma belle, ce fonds ne se dissipe point, et l'absence finira.

M. le chevalier m'était venu voir : il s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied ; c'est un grand chagrin pour lui, et un grand malheur pour vous : à quoi ne vous serait-il point bon à Versailles, et pour votre fils, et pour vos affaires ? Il ne faut point s'arrêter sur cet endroit, Dieu le veut ; sans cette pensée, que ferait-on ? Mademoiselle de Méri voulut venir me garder ; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir. Voilà comme notre pauvre hôtel est quelquefois un hôpital. L'abbé Bigorre est, en vérité, la consolation de tous les appartements : j'ai voulu vous dire tout ceci, en attendant vos lettres.

A cinq heures du soir.

Il fait un temps épouvantable. Vos lettres ne sont pas venues. Je suis dans la chambre du chevalier, je le garde, moi indigne : il est au lit ; il vous écrira pourtant, car son mal est au genou : il croit à tout moment en être quitte. Nous causions tantôt de votre fils, nous l'attendrons ici. Il ne lui paraît pas que le marquis doive aller en Provence, ce serait une dépense assez inutile : il vaut mieux qu'il profite cet hiver de sa belle campagne. Nous trouvions aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos coffres, et inutile au marquis ; car il n'est guère question de gouverneur à la cour, et encore moins à l'armée. C'est demain, ma chère enfant, que votre

cœur sera épanoui, que vous apprendrez que *Philisbourg est pris, et que votre fils se porte bien.* On ne doute point ici que Manheim ne se soit rendu sans se faire prier et brûler par nos bombes. Dormez donc en repos, et commencez, le plus tôt que vous pourrez, à mettre en usage toutes vos bonnes intentions.

On dit que le prince d'Orange est embarqué, et qu'on a entendu tirer plusieurs coups de canon : mais il y a si longtemps qu'on dit la même chose, que je ne vous le donne pas encore pour assuré. Adieu, ma très chère et très aimable : plus on voit les sentiments de certaines gens, plus on est charmé des vôtres. Je ne parle pas de Bretagne ; j'en suis contente : mais je vous conterai quelque jour une bagatelle d'ingratitude, que j'ai contée au chevalier, et à laquelle je ne penserai plus, puisque je l'ai dite. Madame de Castries sort d'ici, elle vous fait cent mille compliments sur l'heureux succès de Philisbourg ; et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

974. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 8 novembre 1688.

C'est aujourd'hui que vous partez, ma très chère comtesse, nous vous suivons pas à pas. Voilà un fort beau temps ; la Durance ne doit pas être si terrible qu'elle l'est quelquefois. Il est vrai que c'est comme par dépit que vous vous éloignez toujours de nous ; à la fin, vous vous trouverez sur le bord de la mer. Dieu veut qu'il y ait dans la vie des temps difficiles à passer ; il faut tâcher de réparer, par la soumission à ses volontés, la sensibilité trop grande que l'on a pour ce qui n'est point lui. On ne saurait être plus coupable que je le suis à cet égard.

M. le chevalier est bien mieux. Ce qui est cruel, c'est que le temps qui lui est bon, est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angleterre ; et ces jours passés il

criait et souffrait beaucoup, quand le vent et la tempête dissipaient la flotte du prince d'Orange : il se trouve malheureux de ne pouvoir accorder l'intérêt de sa santé avec le bien de l'Europe ; car la joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme [1] est une Tullie. Ah ! qu'elle passerait bravement sur le corps de son père ! Elle a donné procuration à son mari, pour prendre possession du royaume d'Angleterre, dont elle dit qu'elle est héritière ; et si son mari est tué, car son imagination n'est point délicate, c'est M. de Schomberg [2] qu'elle charge d'en prendre possession pour elle. Que dites-vous de ce héros qui gâte si cruellement la fin d'une si belle vie ? Il a vu couler à fond devant lui l'Amiral qu'il devait monter ; et comme le prince et lui allaient les derniers, suivant la flotte qui était à la voile par un temps admirable, quand ils virent tout d'un coup la tempête effroyable, ils retournèrent au port, le prince avec son asthme et fort incommodé, et M. de Schomberg avec bien du chagrin. Il n'est rentré avec eux que vingt-six vaisseaux ; tout le reste est dissipé vers la Norwège, vers Boulogne. M. d'Aumont a envoyé un courrier au roi, lui dire qu'on avait vu des vaisseaux à la merci des vents, et quelques marques de débris et de naufrage. Il y a eu une flûte périe devant les yeux du prince d'Orange, sur laquelle étaient neuf cents hommes. Enfin, la main de Dieu s'est

1 Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume Henri de Naussau, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Tullie, fille de Servius Tullius, roi des Romains, et femme de Tarquin, fit passer son chariot sur le corps tout sanglant de son père, qui venait d'être assassiné. (P.)

2 Frédéric-Armand, comte de Schomberg, maréchal de France, eut permission de se retirer du service du roi en 1685. Ce fut à cause de la religion protestante dont il faisait profession. Il fut ministre d'état, et généralissime des armées de l'électeur de Brandebourg, et passa en Angleterre en 1688, avec le prince d'Orange. Dangeau rapporte ce mot de Louis XIV sur M. de Schomberg : « Le roi a dit aujourd'hui au duc de Villeroi : Ne trouvez-vous « pas bien extraordinaire que M. de Schomberg, qui est né Allemand, se « soit fait naturaliser Anglais, Français et Portugais? » (*Journal manuscrit*, 17 octobre 1688.) (P.)

visiblement appesantie sur cette flotte : il pourra en revenir beaucoup, mais de longtemps ils ne seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été grande, et dans le moment qu'on l'espérait le moins; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup de la Providence. Je ne devrais point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines : mais comme nous le sommes aussi, et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume. Voulez-vous encore un petit mot des blessures qui arrivent ailleurs qu'au siége de Philisbourg? c'est du chevalier de Longueville. La ville était prise; MONSEIGNEUR venait voir passer la garnison : ce petit chevalier monta sur le revers de la tranchée, pour regarder je ne sais quoi : un soldat, croyant tirer une bécassine, tire ce petit garçon, qui en meurt le lendemain : voilà une mort aussi bizarre que sa naissance [1]. Je vous ai mandé que Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis longtemps, le fusil lui creva dans la main, et qu'on a été obligé de lui couper le bras, comme à Jarzé : il en est mort enfin ici près chez madame Sanguin. Voilà une nouvelle pour le marquis, malgré le peu d'intérêt qu'il prend aujourd'hui à notre pauvre Livry : j'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez, flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne plus l'avoir. M. de La Bazinière [2] est mort de la gangrène à la jambe, mais comme un Mars; il a bientôt suivi sa fille, dont il se plaignait encore depuis qu'elle fut morte.

Je souhaite fort d'apprendre comment vous vous trouvez de vous être encore éloignée de moi. Vous ne devez pas regretter Grignan dans l'état où vous l'avez laissé.

[1] Charles-Louis d'Orléans, fils naturel de Charles-Pâris d'Orléans, duc de Longueville, tué au passage du Rhin en 1672, et de la maréchale de La Ferté. (P.)

[2] Mace Bertrand de La Bazinière, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

J'ai foi à l'envie qu'a le coadjuteur d'achever son bâtiment; mais j'en ai encore plus à la longueur infinie de celui de M. de Carcassonne : vous souffrez tout cela avec une patience admirable; on parlerait un an sur ce chapitre. J'ai écrit à M. de La Garde pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change : on ne sort point de vos mains, ni de celles de Pauline, pour laquelle il me paraît avoir une véritable inclination. Je vous ai mandé que le café est tout-à-fait mal à notre cour; mais, par la même raison, il pourra revenir en grace : pour moi, qui suis bête de compagnie, vous voyez bien que je n'y songe plus; j'aurais cependant tort de m'en plaindre, jamais il ne m'en a donné aucun sujet. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est très bonne; ne me plaignez que de n'avoir point ma chère fille, qui me fait une si aimable et si charmante occupation, et sans laquelle ma vie est toute creuse. Faites un compliment pour moi à M. d'Aix, afin de voir comme il se souviendra de moi. Je crois que M. de Vendôme ayant réglé l'affaire, vous ne devez plus rien disputer; il faut vivre en paix, et jouir de sa bonne et vive conversation : toute autre conduite est pour le divertissement des Provençaux, et ne vous est bonne, ni à la cour, ni dans la province. Madame de La Fayette trouve que M. de Grignan faisait fort bien de traiter cette affaire avec la noble indifférence, qui lui parut chez elle; cela fait qu'il n'a rien perdu. Elle le conjure, et M. d'Aix aussi, et vous, ma belle, de vivre en ce pays-là, en gens de la cour qui se sont vus, et qui se reverront à Versailles. Bien des amitiés à ce cher comte et à notre coadjuteur; et si vous voulez embrasser Pauline pour moi, vous lui ferez un grand plaisir; car je suis assurée qu'elle vous adore; c'est la manière de vous aimer.

975. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 10 novembre 1688.

Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye (*de Livry*) me vont droit au cœur : il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu, est une branche de l'amitié que vous avez pour moi. Il est vrai que le chevalier nous fit un grand affront pour la dernière fois : malgré tout ce qu'il avait signé sur ce joli séjour, il n'y avait entre eux qu'une apparence d'honnêteté ; car dans le fond, il ne l'aimait point ; et le serein de son côté ne le ménageait guère : ainsi nous avions toujours ce sujet de le quereller ; mais, hélas ! ma chère enfant, cela n'est que trop fini pour jamais !

Je crois que la santé du chevalier lui permettra d'aller à Versailles ; ce sera un grand bonheur pour vous, et pour votre enfant qui doit bientôt y revenir. Dormez donc, ma fille, car vous ne devez plus vous inquiéter : tout est à souhait, et pour la sûreté, et pour la réputation naissante du marquis. Le chevalier vous aura fait part de tout le bien que M. de Montégut [1] lui en mande. Voilà ce que vous desiriez : il est, avant dix-sept ans, un vieux mousquetaire, un volontaire qui a vu un fort beau siége, et un capitaine de Chevau-Légers : mais je trouve plaisant que c'est vous qui avez fait cette compagnie ; sans vous, elle eût été épouvantable : vous êtes donc bonne à toutes sortes de choses, vous ne vous renfermez pas dans la parfaite capacité d'un procès.

Le pauvre Saint-Aubin est dans un desséchement qui le menace d'une fin prochaine : je fus hier chez lui, une partie du jour, avec mademoiselle de Grignan [2] ; et je m'en

[1] Capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le chevalier de Grignan. (P.)

[2] Mademoiselle de Grignan n'était restée que peu de mois aux Carmelites. (M.)

vais, après-dîner, à Brevannes, faire la Saint-Martin; il fait le plus beau temps du monde : madame de Coulanges m'y souhaite, il y a six semaines; mais j'avais Philisbourg à prendre. J'y serai présentement quelques jours; j'y recevrai vos lettres, et vous écrirai : je marcherai un peu, c'est en faisant de l'exercice que je reposerai mon corps et mon esprit de tout ce que j'ai souffert, et pour vous, et pour votre enfant. Je me porte parfaitement bien; je me suis purgée, et le lendemain je donnai encore une dernière façon pour vous plaire. Je voudrais être assurée que vous fussiez aussi bien que moi, et que l'air de Provence ne vous dévorât point. Mandez-moi sincèrement votre état, si, avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort amaigrie. Madame de La Fayette vous prie d'aimer Pauline; elle voit fort bien, dit-elle, que cette enfant est jolie, et veut, comme madame de Lavardin, que vous ne refusiez point un bon parti; elles vous embrassent toutes deux. Le marquis de Jarzé se porte bien, je le condamne à quitter la guerre, et à vivre doucement chez lui : qu'est-ce qu'un homme avec un bras gauche, qui tient la bride du cheval, sans avoir rien de l'autre côté pour se défendre? Je ne réponds point à tout ce que vous me dites sur l'écriture; pensez-vous que je prenne moins de plaisir que vous à notre conversation? Je me repose des autres lettres, quand je vous écris. Je conjure M. de Grignan d'être toujours dans les bons sentiments où il est; et M. le coadjuteur d'achever son bâtiment : il me disait ici que rien n'était d'un meilleur air pour la maison, que de bâtir pendant le procès : je n'en convenais pas; mais ce qui serait sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y aurait à ne pas achever ce qui est commencé.

976 — A LA MÊME.

A Brevannes[1], jeudi au soir 11 novembre 1688.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère belle; voilà le vrai temps de commencer la campagne; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. Je ne me repens pas d'être demeurée si longtemps à Paris, j'avais Philisbourg à prendre, et à tirer notre enfant de ce siége; c'était assez d'affaires. Comme je n'ai plus aujourd'hui qu'à remercier Dieu, et de sa santé, et de votre repos, je viens faire mes actions de graces dans ce joli pays, j'y passerai quelques jours. Je crois que je portais malheur au chevalier, à force de lui souhaiter une bonne santé; car dès que j'ai eu le dos tourné, il a eu la force d'aller dîner chez l'abbé Têtu; j'en ai une véritable joie : je sais combien il souhaite d'aller à Versailles, et en voilà le chemin. Madame de Coulanges est encore plus aimable ici[2] qu'à Paris; c'est une vraie femme de campagne : je ne sais où elle a pris ce goût, il parait naturel en elle : *Fais ce que tu voudras* est la devise d'ici; et il se trouve qu'on veut se promener beaucoup; car il fait fort beau : on lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon.

J'attends demain une de vos lettres; ce n'est pas encore celle que je desire par-dessus les autres, qui est la réponse à la prise de Philisbourg; je souhaite de voir votre cœur dilaté, et dans une paix dont il a été éloigné depuis deux mois. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc, ma chère Comtesse; que tout cet extrême éloignement renouvelle la

[1] La terre de Brevannes, belle maison de campagne à quatre lieues de Paris, et qui appartenait alors au duc de Chaulnes.

[2] Madame de Coulanges avait une petite maison à Brevannes.

séparation ! Si vous aviez été tantôt romanesquement derrière une palissade, votre modestie aurait été bien embarrassée de tout ce que madame de Coulanges et moi nous disions de vous ; car je n'en saurais faire les honneurs. Adieu, ma très chère et très aimable ; c'est une chose bien douloureuse que d'être si loin de sa chère fille. Je m'en vais acheter ce livre de M. Le Tourneux [1], *des Règles de la vie chrétienne* ; il fait un grand bruit ; j'y trouverai peut-être la grace d'être plus soumise que je ne le suis aux ordres de la Providence.

MADAME DE COULANGES.

Madame de Sévigné est une marâtre, Madame : elle n'a point été jusqu'à Philisbourg avec monsieur votre fils ; elle s'est contentée de coucher à la poste pour se trouver à l'arrivée des courriers. Je suis ravie de la véritable distinction qu'a eue ce joli *maillot* [2] que j'ai vu à Grignan : il s'en porte à merveille, et j'en ai une joie qui n'est pas tout-à-fait sur votre compte ; car j'aime et estime les bonnes et solides qualités. M. de Montgivaut m'a mandé qu'il vous avait trouvée belle comme le jour ; j'ai peur que vous ne soyez pas si sensible à ce que je vous dis là, qu'à la gloire de M. votre fils ; cela est quelquefois bien joli d'être mère, mais ce n'est qu'à la fin des siéges. N'oubliez point que je vous honore beaucoup, Madame, je vous en supplie.

[1] Ouvrage posthume de M. Le Tourneux, qui parut en 1688 ; il a été réimprimé plusieurs fois. (P.) On a dit de M. Le Tourneux que Louis XIV ayant demandé à Boileau ce qu'était ce prédicateur auquel tout le monde courait, le poëte répondit : « Sire, Votre Majesté sait qu'on court toujours « après la nouveauté ; c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. »

[2] Madame de Coulanges, qui n'avait vu le marquis de Grignan qu'enfant, l'appelle encore le *maillot*. (P.)

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voilà une jolie femme qui ne se peut taire de ce *maillot*, ni de sa mère : mais c'est une mode que de vous louer. Adieu, ma très chère.

MADAME DE COULANGES A MONSIEUR LE COMTE DE GRIGNAN.

Ne prendriez-vous point aussi, Monsieur, quelque intérêt à M. le marquis de Grignan? En cas que cela soit ainsi, permettez-moi de vous dire la joie que j'ai de son bonheur et de sa gloire : il n'y aurait pas moyen de se réjouir de l'un sans l'autre.

977. — A LA MÊME.

A Brevannes, lundi 15 novembre 1688.

Je commence cette lettre à Brevannes, et je la finirai à Paris, où je vais dîner avec madame de Coulanges. Elle va voir madame de Bagnols ; et moi, ma chère bonne, le pauvre Saint-Aubin, qui est dans un dessèchement dont il ne reviendra pas. Nous retournerons ce soir encore pour trois ou quatre jours ; et cela s'appellera enterrer la synagogue, avec le premier président de la cour des aides (*Le Camus*), qui a une belle maison ici près, comme nous faisions autrefois à Livry. Je verrai M. le chevalier de Grignan, j'apprendrai de lui toutes sortes de nouvelles ; il me donnera de vos lettres, nous n'en eûmes point jeudi ; et, après avoir su comment il se porte, je reviendrai finir cette petite campagne. Je compte, ma chère fille, que vous êtes à Lambesc [1] depuis jeudi, jour de Saint-Martin :

[1] A cause de l'assemblée des états qui s'y tenait. (P.)

vendredi M. de Grignan aura fait sa harangue, je vous la demande; M. d'Aix [1] aura pris son fauteuil. Je me trouve toujours avec vous, en quelque lieu que je sois; mais parceque je ne suis pas philosophe, comme Descartes, je ne laisse pas de sentir que tout se passe dans mon imagination, et que vous êtes absente. Ne seriez-vous point de cet avis, quoique disciple de ce grand homme?

A Paris, à cinq heures du soir.

Je ne suis point retournée à Brevannes avec madame de Coulanges, ma chère Comtesse, parceque j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Voilà donc les miens finis pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir, tout autant qu'on peut l'être, au faubourg Saint-Jacques [2]. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étais tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre, que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un desir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements; mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, tout au moins, quand on n'a pas été assez heureuse pour y vivre.

Je suis revenue ici, j'ai fait mes excuses à madame de Coulanges, qui ne pouvait les avaler. M. le chevalier par-

[1] Les archevêques d'Aix étaient premiers procureurs-nés du pays de Provence, et en cette qualité ils présidaient à l'assemblée des états, à moins que l'archevêque d'Aix ne fût en même temps cardinal, comme l'était M. de Grimaldi avant M. de Cosnac. Il est aisé de sentir qu'alors c'était à cause du cérémonial; et que ce fut pour cela que M. de Marseille et M. le coadjuteur présidèrent successivement à cette assemblée. (P.)

[2] Les personnes qui renonçaient au monde se retiraient ordinairement dans ce quartier.

tit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la prise de Philisbourg : mais, ma très chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim [1], où notre enfant a couru beaucoup plus de risque ; et soyez parfaitement aise qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà : vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. MONSEIGNEUR a fait mention au roi de cette contusion ; et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles : je suis persuadée qu'il reviendra ce soir pour vous écrire, et vous mander comme il aura fait sa cour ; et, après tout, s'il ne revenait pas ce soir, ne soyez pas inquiète de votre enfant ; car vous voyez clairement qu'il se porte très bien, et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qui lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très chère, remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher comte : vous en avez sujet l'un et l'autre. Madame de Montchevreuil qui a perdu son fils [2], et madame de Nesle, qui perdra son mari, doivent bien vous porter envie. Voilà l'abbé Bigorre qui dit que le marquis de Nesle est mort : il vous fait ses compliments, aussi bien que Corbinelli, sur la contusion de votre enfant : la circonstance d'être à la cuisse est bien considérable. Adieu, mon aimable bonne ; me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de campagne, où le beau temps et l'exercice me faisaient beaucoup de bien ; mais Dieu n'a pas voulu que j'aie eu plus longtemps ce léger plaisir.

[1] Le Dauphin s'empara de Manheim le 11 novembre 1688. La citadelle fut rasée, la ville saccagée, et les habitants se retirèrent en Alsace.

[2] Henri-Charles, comte de Mornay, fut emporté d'un coup de canon.

978. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. Madame de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez madame de La Fayette : elle voulait s'en réjouir avec moi; madame de La Fayette m'avait priée de la même chose; elle me dit d'abord gaiement : « Hé bien, qu'est-ce « que madame de Grignan trouvera à épiloguer là-dessus? « Dites-lui qu'elle doit être ravie; que ce serait une chose « à acheter, si elle était à prix; et qu'en un mot elle est « trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de madame de Lavardin, et tous les compliments de madame de Coulanges, de la duchesse du Lude, des *divines* [1], de la duchesse de Villeroi et du père Morel [2], que je vis ensuite, parceque j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints desirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'Extrême-Onction, et ce fut une douleur pour lui; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au-delà de tout ce qu'on voit : aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le père Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs,

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise. (P.)
[2] Célèbre directeur de l'Oratoire. (P.)

ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter, et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans aucune mauvaise odeur; point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours, point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place [1] où est morte madame de Longueville. Je contai tout cela à Tréville [2] qui était chez madame de La Fayette; il me répondit : *Voilà comme l'on meurt en ce quartier-là.* Duchêne ne croit point que cela finisse si tôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis : mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit. Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces petits ruisseaux qui étaient devenus rivières; faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise où il n'y a plus de remède dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de La Vergne [3], et à moi, si vous voulez; mais enfin, promettez-

[1] Dans une grande maison contiguë aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, qui avait été occupée par madame de Longueville, où elle fit une mort très chrétienne, le 15 avril 1679, après une pénitence de vingt-sept ans. (P.)

[2] Le comte de Tréville, ou Troisville, admis dans la confidence de madame HENRIETTE, duchesse d'Orléans; il fut si touché de sa mort, qu'il renonça au monde pour l'étude et la dévotion. Il lisait les Pères dans leur langue originale, et il parlait si bien, qu'on a cru que le proverbe : *Il parle comme un livre* avait été fait pour lui.

[3] M. l'abbé de La Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par

moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'était-ce pas Pauline qui était avec vous dans cette litière? hé bien? son petit nez vous déplaisait-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerais à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins; point du tout, ma très chère, je ne me règle point sur vous. Votre frère est à la noce de mademoiselle de La Coste à Saint-Brieuc : M. de Chaulnes y était; sans ce gouverneur le marié s'en serait enfui. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siége de Manheim : on m'assurait si fort que ce ne serait rien, que j'espérais de vous le faire passer insensiblement : mais, ma fille, c'en est fait, et si vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu desirer autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre est tellement faite pour votre état qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez :

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

Vous y pourriez ajouter encore :

Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle;
Eh! la peur se corrige-t-elle?

Mais vous ne pourriez pas dire :

Je crois même qu'en bonne foi
Les hommes ont peur comme moi;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur. C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces

sa piété que par sa naissance et par les talents de son esprit, fut entraîné dans sa litière comme il passait le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et par l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684. (P.)

[1] *Voyez* la fable de La Fontaine, qui a pour titre *le Lièvre et les Grenouilles;* livre II, fable 14.

jours le coadjuteur; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris; je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous; car ce ne serait pas bon signe pour son esprit et pour sa raison, que de vous être contraire. J'aime Pauline : vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel : je la vois courir partout, et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg; je la vois et je l'embrasse : aimez, aimez votre fille, c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde; mais aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir : il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur, que vous devez lui en être obligée. Mon cher Comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon ; c'est votre ouvrage que cette campagne : vous avez grand sujet d'être content : tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne ; ce n'est point pour vous flatter, mais tout le monde dit du bien de votre fils : on vante son application son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.

979. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 19 novembre 1688.

Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin. On vint me dire mercredi dernier, d'abord après ma lettre écrite, qu'il avait reçu l'Extrême-Onction ; mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvais comprendre qu'il allât mourir : il avait même une facilité à cracher qui donnait de l'espérance à ceux qui ne savent pas que c'est une marque de la corruption entière de toute la masse du sang, qui fait une génération perpétuelle, et qui fait enfin mourir. Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnais-

sance en ce pauvre malade ; et par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, sans autre verbiage. Je trouvai les deux hommes admirables qui ne le quittaient plus : on dit le *Miserere ;* ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux ; il avait répondu à l'Extrême-Onction, et en avait demandé la paraphrase à M. de Saint-Jacques ; enfin, à neuf heures du soir, il me chassa, et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le père Morel y demeura, et j'ai su qu'à minuit le malade eut une horrible vapeur à la tête : la machine se démontait ; il vomit ensuite, comme si c'eût été encore un soulagement : il eut une grande sueur, comme une crise, ensuite un doux sommeil, qui ne fut interrompu que par le père Morel, qui, le tenant embrassé, tandis qu'il répondait toujours avec connaissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement, et à prier Dieu pour lui : les cris de cette petite femme suffoqués et aplatis par le père Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette sainte maison. J'y fus le lendemain, qui était hier, il n'était point du tout changé, il ne me fit nulle horreur, ni à tous ceux qui le virent : c'est un prédestiné : on respecte la grace de Dieu, dont il a été comblé. On lut son testament ; rien de plus sage, rien de mieux écrit ; il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance ; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre, et pour mourir dans la céleste société des Carmelites ; il dit du bien de sa femme, dont il loue les soins et l'assiduité ; il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle ; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié ; il me prie aussi d'avoir soin de sa femme ; il parle de lui et de sa

sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plait et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service qui s'est fait à Saint-Jacques, sans aucune cérémonie. Il y avait beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu : la maréchale Foucault [1], madame Fouquet, M. et madame d'Aguesseau, madame de La Houssaie, madame Le Bossu, mademoiselle de Grignan, Bréauté et plusieurs autres : de là nous avons été aux Carmelites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques : cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges, elles chantent le *Libera ;* et puis on le jette dans cette fosse profonde, où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité : de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible, mais ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère ; ce sont des larmes de consolation et d'envie. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement : après avoir été la nièce du bon Saint-Aubin [2], je suis devenue la mère de madame de Grignan ; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur, que Coulanges, qui nous écoutait, disait : *Ah! que voilà qui va bien! que la balle est bien en l'air!* Cette personne est d'une conversation charmante : que n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il allait s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant, sur les remerciements qu'elles ont faits à Dieu de l'avoir conservé! Elle m'a mêlée encore

[1] Marie Fourré de Dampierre, veuve de Louis Foucault, comte de Daugnon, maréchal de France en 1653.

[2] Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, frère cadet de l'abbé de Coulanges, et oncle de madame de Sévigné. (M.)

dans tout cela ; enfin, que vous dirai-je, ma chère enfant? Je ne finirais point; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes.

Je trouvai hier au soir M. le chevalier revenu de Versailles en bonne santé, j'en fus ravie : quand il est ici, j'en profite par la douceur de sa société : quand il est là, j'en suis ravie encore, parcequ'il y est parfaitement bon pour toute sa famille. Il m'a dit que la contusion du marquis avait fait une nouvelle de Versailles, et le plus agréablement du monde. Il a reçu les compliments de madame de Maintenon, à qui MONSEIGNEUR mandait la contusion : toute la cour a pris part à ce bonheur : j'en ai eu ici tous mes billets remplis ; et ce qui achève tout, c'est que M. le dauphin est en chemin, et le marquis aussi : si, après cela, ma fille, vous ne dormez pas, je ne sais, en vérité, ce qu'il vous faut. Le chevalier ne me dit tout le soir que de bonnes nouvelles ; mais il m'est défendu de vous en rien écrire, sinon que je prends part aux bontés de la Providence, qui vient précisément à votre secours dans le temps que vous étiez sur le point de vous pendre, et que j'y consentais quasi. Adieu, ma très chère. Madame de Brancas [1] vient de me quitter ; elle vous fait toutes sortes de compliments. Il y aura bientôt une grande nouvelle d'Angleterre, mais elle n'est pas venue.

980. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 22 novembre 1688.

Je ne vous dis rien de ma santé, elle est parfaite ; nous avons fait des visites tout le jour, M. le chevalier et moi, chez madame Ollier, madame Cornuel, madame de Frontenac, madame de Maisons, M. du Bois, qui a un petit

[1] Marie de Brancas, fille du *Distrait*, femme de Louis de Brancas, duc de Villars. (M.)

bobo à la jambe ; et je disais chez les *divines* [1] que si j'approchais autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerais à cette agréable route la cessation de mille petites incommodités que j'avais autrefois, et dont je ne me sens plus du tout ; tenez-vous-en là, mon enfant ; et puisque vous m'aimez, ne soyez point ingrate envers Dieu qui vous conserve votre pauvre maman d'une manière qui semble n'être faite que pour moi. Je ne songe plus à cette médecine ; elle m'a fait du bien, puisqu'elle ne m'a point fait de mal. Je mangerai du riz, par reconnaissance du plaisir qu'il me fait de conserver vos belles joues, et votre santé qui m'est si précieuse. Ah ! qu'il faut qu'après tant de maux passés, vous soyez d'un admirable tempérament ! peines d'esprit, peines de corps, inquiétudes cruelles, troubles dans le sang, transes, émotions, enfin tout y entre, sans compter les fondrières que vous rencontrez sans doute en votre chemin au-delà de ce que vous pensiez : vous résistez à tout cela, ma chère fille, je vous admire, et je crois qu'il y a du prodige au courage que Dieu vous a donné. Cependant, vous avez un petit garçon qui n'est plus *ce maillot* comme vous écrivait l'autre jour madame de Coulanges, c'est un joli garçon, qui a de la valeur, qui est distingué entre ceux de son âge. M. de Beauvilliers en mande des merveilles au chevalier ; et sur ce qu'il dit, il n'y a rien à rabattre ; ce petit homme n'est que trop plein de bonne volonté : nous sommes surpris comment ce silence et cette timidité ont fait place à d'autres qualités. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne : mais je pense que ce n'est pas à vous que ce discours doit s'adresser, et qu'on ne peut rien ajouter à vos sentiments sur ce sujet.

On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de La Rochefoucauld ; c'est un grand événement à

[1] On appelait ainsi madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise, sa sœur. (M.)

Versailles. Il a dit au roi qu'il en était ruiné, et qu'il ne voulait point tomber dans des injustices; et non-seulement sa table est disparue, mais une certaine chambre où les courtisans s'assemblaient, parcequ'il ne veut pas les faire souvenir, ni lui non plus, de cet aimable corbillard qui s'en allait tous les jours faire si bonne chère. Il a retranché quarante-deux de ses domestiques. Voilà une grande nouvelle et un bel exemple.

Vous avez vu que je n'ai pas été longtemps à Brevannes; je vous ai dit la triste scène qui m'en a fait revenir. Le temps est affeux et pluvieux; jamais il n'y eut une si vilaine automne. Vraiment nous ne craignons point les cousins, nous craignons de nous noyer. Votre soleil est bien différent de celui-ci. J'aime Pauline, je la trouve jolie, je crois qu'elle vous plait fort; il me parait qu'elle vous adore. Ah! quelle aimable maman elle est obligée d'aimer! Je dis d'elle comme vous disiez de la princesse de Conti, c'est une jolie chose que d'être obligée à ce devoir. Faites-lui apprendre l'italien; vous avez à Aix M. le prieur, qui sera ravi d'être son maître. Je vois que la harangue de M. le comte a été fort bien tournée. Nous soupâmes samedi, M. le chevalier et moi, chez M. de Lamoignon, qui nous dit celle qu'il fait aujourd'hui aux avocats et aux procureurs; elle est fort belle. Faites bien mes amitiés à vos Grignan, et un compliment, si vous voulez, à M. d'Aix. Que vous êtes heureuse de n'être point sur tout cela comme autrefois! vous avez vu en ce pays le prix qu'il y faut donner. Si vous n'êtes pas mal avec M. d'Aix, sa conversation est vive et agréable; et comme il est content, j'espère que vous serez en paix.

Voici une petite nouvelle qui ne vaut point la peine d'en parler, c'est que Franckendal s'est rendu le 18 de ce mois: il n'a fallu que lui montrer du canon, il n'y a eu personne de tué ni de blessé. MONSEIGNEUR est parti, et sera à Versailles d'aujourd'hui en huit jours, 29 du mois,

et votre enfant aussi. Vous avez de ses lettres : oh ! soyez donc tout-à-fait contente pour cette fois, et remerciez Dieu de tant d'agréments dans ce commencement. Adieu, ma très chère et très aimable : je veux vous dire que je fis deviner l'autre jour à la mère prieure[1] (*des Carmelites*) votre occupation présente après celle du procès ; vous croyez bien qu'elle se rendit ; c'est, lui dis-je, ma mère, puisqu'il ne faut rien vous cacher, qu'elle fait une compagnie de chevau-légers : je ne sais quel ton elle trouva à cette confiance, mais elle fit un éclat de rire si naturel et si spirituel, que toute notre tristesse en fut embarrassée : je n'oubliai point de conter votre parfaite estime pour tout le saint couvent. Cette mère sait bien mener la parole.

981. — A LA MÊME.

A Paris, mardi 23 novembre 1688.

Le chevalier partit hier pour Versailles, ma chère Comtesse, il veut être tout rangé pour recevoir M. le dauphin, et peut-être aller au-devant de lui avec le roi. Votre enfant est en marche aussi, avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qu'on pût souhaiter, si on l'avait imaginée à plaisir ; car vous croyez bien que nous n'y aurions pas oublié la contusion, sur quoi nous sommes accablés de compliments, et vous aussi : tenez, voilà tous ceux de mesdames de Lavardin, d'Uxelles, de La Fayette, de mademoiselle de La Rochefoucauld ; mais tout cela si bon qu'il ne faut pas les confondre. Madame de Lavardin jure et proteste que le marquis a son mérite personnel, et que jamais rien n'a été si heureux pour lui que cette campagne. Nous causons souvent, le chevalier et moi, nous vous souhaitons bien de la santé et bien de la force pour

[1] N... Gigault de Bellefonds, tante du maréchal de Bellefonds, supérieure des Carmelites.

soutenir tout ce que vous trouvez en votre chemin : ici on a bien des distractions ; là, on n'en a point ; on tourne toujours sur le même pivot : nous vous conjurons de penser à votre santé, préférablement à tout. Le café est disgracié ici, et par conséquent je n'en prends point : je trouvais pourtant qu'il me faisait à Brevannes de certains biens ; mais je n'y songe plus. Nous voulons vous persuader qu'il vous échauffe, joint à l'air que vous respirez ; nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet. Je vous trouve accablée de lettres ; tout le monde vous écrit, on vous attaque de tous côtés, et vous vous défendez contre dix. Jamais M. de......[1] n'en fit autant que vous. Retranchez donc vos écritures, ma chère enfant, et commencez par moi ; je prendrai pour une marque de votre amitié cette commodité que vous vous donnerez. Commencez la lettre, et après six lignes, donnez la plume à Pauline : voilà de quoi occuper sa vivacité. Vous ne savez que trop que rien n'échauffe tant la poitrine que d'écrire sans fin et sans cesse comme vous faites. Je vous en donnerai l'exemple, quoique ce soit prendre sur mon cœur et sur mes plaisirs ; mais je ne veux pas vous tuer par des conversations inutiles ; ne parlez que de vous et de vos affaires dans vos lettres ; car franchement, je prends trop d'intérêt à ce qui vous regarde, pour me résoudre à l'ignorer. Voilà, ma très aimable, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Vous savez ma vie, les jours passent tristement, comme gaiement, et l'on trouve enfin le dernier : je vous aimerai, ma très chère Comtesse, jusqu'à celui-là inclusivement.

[1] On dit que M. de..... s'étant persuadé un jour qu'il avait tué cinq hommes contre lesquels il s'était battu lui seul, demanda sa grace au roi ; et que se promenant peu de temps après avec M. de La Feuillade, il le pria de lui dire le nom de deux hommes qui passaient : « Vous verrez, lui dit M. de « La Feuillade, que ce sont deux de ceux que vous tuâtes il y a quelque « temps. » (P.)

982. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 26 novembre 1688.

Il y a une heure que je cause avec Soleri; il ne tient pas à lui, ma chère enfant, que je ne sois en repos sur votre santé; mais les chaleurs de votre sang ne paraissent point du tout, quand vous êtes belle et brillante dans cette galerie, ni quand vous faites votre compagnie de cavalerie; car c'est vous qui l'avez faite : et quoiqu'il y ait, comme vous dites, quelque espèce de honte de se connaître si bien en hommes, je vous conseille pourtant d'être fort aise d'avoir rendu un service si important à votre fils : il le faut mettre au rang de tous les agréments que la fortune a jetés sur lui depuis trois mois. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde ni dans la guerre; son courage, sa fermeté, son sang-froid, sa sagesse, sa conduite, ont été partout, et particulièrement à Versailles. Je vis hier au soir M. de Pomponne, qui venait d'arriver; il en était plein, et ravi du bonheur de cette première campagne; il me pria fort de vous en faire tous ses compliments, et ceux de madame de Pomponne. Madame et mesdemoiselles de Lillebonne, que je vis hier chez la marquise d'Uxelles, ne finissaient point, et vous font aussi mille tendres compliments. Tout est encore bien vif pour vous en ce pays-ci, ma chère Comtesse; c'est dommage que la mode ne soit point encore venue d'être en deux endroits, vous seriez, en vérité, bien utile ici à votre famille. Le hasard a fait que Valcroissant est à Salins, d'où il rend compte à M. de Louvois des chevaux de remonte qui y passent : il a certifié et attesté que ceux de M. le marquis de Grignan étaient tous les plus beaux : vous jugez avec quel plaisir il a dit cette vérité. Soleri jure qu'il ne retournera point auprès de vous qu'il ne puisse vous dire qu'il a vu et manié votre fils. MONSEIGNEUR sera ici de-

main ; le marquis y sera mercredi : je vous avoue que je serai ravie d'embrasser ce petit compère, il me semble que c'est un autre homme : plût à Dieu que vous pussiez avoir le même plaisir !

Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos, un peu de tranquillité, s'il est possible ; un peu de résignation aux ordres de la Providence, un peu de philosophie ; vous prenez tout sur votre courage, et la santé en souffre : cela est bien aisé à dire ; mais cependant on est insensiblement soutenue par tous ces appuis invisibles, sans lesquels on succomberait. Je vous conjure surtout de ne point tant écrire : par exemple, le lundi et le vendredi, je n'écris qu'à vous ; une lettre est peu de chose ; mais vous ne sauriez jamais être de même : je ne me fatigue point, votre commerce est ma consolation, sans mélange d'aucune peine ; et le mien est pesant, non pas pour votre cœur, mais pour votre santé.

Soleri m'a conté les empressements de recevoir M. de Grignan à Avignon [1] ; cela ne me surprend point, après ce que j'ai vu : cette charge a ses beautés et ses grandeurs. On attend avec impatience les nouvelles d'Angleterre : le prince (*d'Orange*) est abordé : l'armée du roi est considérable, rien ne lui a fait faux-bond jusqu'ici ; si cela continue, il avalera ce téméraire. Nous craignons le bonheur et la capacité de M. de Schomberg. Adieu, ma très aimable ; je finis par pure malice, et pour vous donner l'exemple, car je ne suis nullement fatiguée.

[1] « M. de Grignan commande dans le comtat d'Avignon comme en Pro« vence, et les états du pays lui donnent environ vingt mille francs par an, « à peu près comme ils donnaient au vice-légat qui commandait dans le « pays. Le vice-légat avait beaucoup de droits sur le spirituel, qui grossis« sait son revenu. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 avril 1689.)

983. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 29 novembre 1688.

J'ai été fâchée, ma fille, de cette colique sans colique; tous les maux de douleur me font de la peine : à ces sortes de coliques, il faut quelquefois se rafraîchir : les remèdes chauds mettent le sang en furie, et c'est cela qui fait les douleurs. *Mais, Seigneur*, comme dans Corneille, *vous ne m'écoutez pas;* vous n'avez pas bonne opinion de ma capacité, vous croyez être fort habile; je n'ai donc rien à vous dire, sinon de vous recommander votre santé en général, si vous aimez la mienne.

Vous êtes en peine de mes larmes sur Saint-Aubin; hélas! ne croyez point qu'elles m'aient fait aucun mal, c'étaient des larmes de douleur et de consolation qui ne m'ont point serré le cœur, ni renversé le tempérament : soyez donc en repos là-dessus, soyez-y aussi pour votre fils; vous avez fait comme disait en riant madame de La Fayette, vous avez trouvé à épiloguer sur cette contusion : mais après ce que vous mandait le chevalier, après les lettres de du Plessis et de votre fils même, n'avez-vous pas dû penser, comme tout le monde, que cette petite aventure était un vrai bonheur? Si c'était à la tête qu'il eût eu cette contusion, je vous pardonnerais d'avoir refusé cette joie; mais dans de bonnes chairs, où il n'a fallu que de l'eau de la reine de Hongrie! en vérité, vous êtes indigne des graces que Dieu a faites à votre enfant pendant toute cette campagne. Oh! soyez donc au moins en repos aujourd'hui : madame de La Fayette vient de me mander que son fils est arrivé, qu'il lui a dit mille biens du vôtre, et qu'il serait venu lui-même m'en donner des nouvelles, sans qu'il est allé à Versailles, où MONSEIGNEUR arriva hier au soir. Le bon petit marquis sera ici mercredi ou jeudi.

J'ai vu madame de Mornaï [1]; elle n'est point du tout affligée. Madame de Nesle [2] l'est dans l'excès, et c'est un martyre pour elle d'être exposée dans la chambre de la *Bécasse* [3], où toute la France vient lui faire compliment; elle est immobile et pétrifiée. Madame de Maintenon la protége, et veut qu'elle soit aimée de cette famille; elle veut aussi qu'on reçoive toutes les visites, comme on faisait autrefois. Je vous aurais bien conté des détails de ces deux visites : madame de Coulanges était avec moi; elle me mena par complaisance chez madame de La Cour-des-Bois : c'est un prodige de douleur et d'affliction, disant des choses qui font fendre le cœur, et si naturelles et si touchantes qu'elle nous fit pleurer.

Je vous crois revenue à Lambesc; il est vrai que ces déplacements sont mauvais à tout. J'ai bien envie que vous soyez à Aix un peu en repos, et puis à Grignan. Je suis persuadée que vous vivrez bien avec l'archevêque (*M. de Cosnac*), puisque vous faites comme des gens qui se sont vus ailleurs; c'est à cela que je vous exhortais toujours. Adieu, ma très chère et très aimable; voilà un temps effroyable; il n'y a plus de moutons assez hardis pour oser demeurer dans notre prairie de Livry : je suis ravie que vous vous souveniez toujours de ce petit pays auquel je ne pense qu'en soupirant. Vous avez peut-être chaud, et vous êtes tourmentée des cousins; ah! ma fille! c'est signe que nous sommes bien loin l'une de l'autre.

984. — A LA MÊME.

A Paris, mardi au soir, 30 novembre 1688.

Je vous écris ce soir, ma fille, parceque je m'en vais

[1] Elle venait de perdre son mari au siége de Manheim.

[2] La position de la marquise de Nesle était d'autant plus pénible que son mari l'avait épousée contre le gré de sa famille. (M.)

[3] C'est ainsi qu'on désignait Jeanne de Monchi, marquise de Mailly, belle-mère de madame de Nesle. (P.)

demain, à neuf heures, au service de notre pauvre Saint-Aubin : c'est un devoir que nos saintes Carmelites lui rendent par pure amitié : je les verrai ensuite, et vous serez célébrée comme vous l'êtes souvent : de là j'irai dîner chez madame de La Fayette.

Vous me représentez fort bien votre fille aînée[1]; je la vois, je vous prie de l'embrasser pour moi; je suis ravie qu'elle soit contente. Parlons de votre fils; ah ! vous n'avez qu'à l'aimer tant que vous voudrez, il le mérite, tout le monde en dit du bien, et le loue d'une manière qui vous ferait plaisir; nous l'attendons cette semaine. J'ai senti toute la force de la phrase dont il s'est servi pour cette estime qu'il faut bien qui vienne, ou qu'elle dise pourquoi; j'en eus les larmes aux yeux dans le moment; mais elle est déja venue, et ne dira point pourquoi elle ne viendrait pas. La réputation de cet enfant est toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion, en pensant à ce qui pouvait arriver; mais quand je vis que le chevalier en était ravi, quand j'appris qu'il en avait reçu les compliments de toute la cour et de madame de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disait que ce n'était rien : *Monsieur, cela vaut mieux que rien;* quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraîne, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon. Vous ne pouviez me parler plus à propos de nos dîners et de nos soupers : je viens de souper chez le lieutenant civil avec madame de Vauvineux, l'abbé de La Fayette, l'abbé Bigorre et Corbinelli. J'ai soupé deux fois chez madame de Coulanges toute seule. *Les Divines* sont éclopées : la duchesse du Lude a été à

[1] Marie-Blanche d'Adhémar.

Verneuil, elle est maintenant à Versailles. MONSEIGNEUR y arriva dimanche; le roi le reçut au bois de Boulogne; madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, madame de Bourbon, madame la princesse de Conti, madame de Guise, dans le carrosse. MONSEIGNEUR descendit, le roi voulut descendre aussi; MONSEIGNEUR lui embrassa les genoux; le roi lui dit: Ce n'est pas ainsi que je veux vous embrasser, vous méritez que ce soit autrement; et sur cela bras dessus et bras dessous, avec tendresse de part et d'autre; et puis MONSEIGNEUR embrassa toute la carrossée, et prit la huitième place. M. le chevalier pourra vous en dire davantage. Je crois que vous savez présentement avec quelle facilité le roi vous a accordé ce que vous demandiez pour Avignon: ainsi, ma très chère, il faut remettre à une autre fois la partie que vous aviez faite de vous pendre.

J'ai gardé ma maison: j'ai eu d'abord M. de Pomponne qui vous aime et vous admire, car vos louanges sont inséparables du souvenir qu'on a de vous. Ensuite madame la présidente Croiset, M. le président Rossignol; et nous voilà à recommencer vos louanges et votre procès. J'ai vu Saint-Hérem, qui vous fait mille compliments sur la contusion, et vous remercie des vôtres sur la culbute de son fils; il se trouvera fort bien de la marmite renversée de M. de La Rochefoucauld; cette abondance le faisait mourir. Adieu, ma très-chère et très aimable; je m'en vais me coucher pour vous plaire, comme vous évitez d'être noyée pour me faire plaisir. Il n'y a rien dont je puisse vous être plus obligée que de la conservation de votre santé. Je vous mandais hier, ce me semble, que vos chaleurs et vos cousins me faisaient bien voir que nous n'avons point le même soleil: il gelait la semaine passée à pierre fendre; il a neigé sur cela, de sorte que hier on ne se soutenait pas; il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a un soleil au monde.

985. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi au soir, 1er décembre 1688.

Je vous écrivis hier au soir, ma chère enfant, parceque je devais aller ce matin au service du pauvre Saint-Aubin, et de là dîner chez madame de La Fayette. J'ai vu son fils qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre, et même de M. du Plessis, dont j'ai été fort aise; car je craignais qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là : mais il m'a assuré qu'il y avait fait des merveilles, laissant quelquefois le marquis quand il était à table avec une bonne compagnie, et en gaieté. *Je vois bien*, disait-il, *qu'un gouverneur n'a que faire ici*; et tout cela d'un bon air. Vous allez recevoir des lettres de votre fils : il est à Metz, et ne sera ici que dimanche : cela vous fait-il quelque peine? Briole et Tréville sont venus chez madame de La Fayette; ils m'ont priée de vous les nommer. Briole nous a dit une lettre que M. de Montausier écrivait à MONSEIGNEUR après la prise de Philisbourg, qui me plait tout-à-fait. « MONSEIGNEUR, « je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philisbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, du « canon, et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce « que vous êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous « êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux qui font bien : voilà sur quoi je vous fais « mon compliment. » Tout le monde aime ce style, digne de M. de Montausier et d'un gouverneur.

Nos Carmelites m'ont dit mille douceurs pour vous : la balle n'a pas mal été encore aujourd'hui; mais madame de Coulanges tenait son coin. De là nous avons été voir cette petite femme [1], qui va être trop heureuse si elle a l'es-

[1] La veuve de M. de Saint-Aubin.

prit de le sentir. Mon carrosse est venu me prendre à cinq heures chez madame de La Fayette; on m'a dit que M. le chevalier était revenu, et je suis courue ici : j'ai passé seulement chez M. de La Trousse qui est arrivé, et qui ne se porte point bien du tout : il est fort maigre. Adieu, ma très chère et très aimable; je n'ai point changé pour vous depuis hier au soir.

986. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 3 décembre 1688.

Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit, dont je vous envoie la liste. Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser aucun de vos camarades. On vous conseille aussi d'écrire à M. de Louvois, et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles à votre courrier vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la grace que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remerciement. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrais faire : cette lettre sera sans préjudice de celle que doit écrire M. de Grignan. Voici les circonstances de ce qui s'est passé. Le roi dit à M. Le Grand[1] : Accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons[2] : vous remarquerez que le fils de M. Le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les règles ordinaires. Vous saurez aussi que le roi dit aux ducs qu'il avait lu leur écrit, et qu'il avait trouvé que la maison de Lorraine les avait précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà

[1] Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France. (P.)
[2] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons. (P.)

qui est décidé. M. Le Grand parla donc à M. le comte de Soissons : ils proposèrent de tirer au sort, pourvu, dit le comte, que, si vous gagnez, je passe entre vous et votre fils [1] : M. Le Grand ne l'a pas voulu; en sorte que M. le comte de Soissons n'est point chevalier. Le roi demanda à M. de La Trémouille quel âge il avait; il dit qu'il avait trente-trois ans : le roi lui a fait grace des deux ans. On assure que cette grace, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devait. Cependant il est le premier des ducs, suivant le rang de son duché [2]. Le roi a parlé à M. de Soubise, et lui a dit qu'il lui offrait l'ordre; mais que, n'étant point duc, il irait après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention sur les registres de l'ordre, et de l'offre et du refus, pour des raisons de famille; cela est accordé. Le roi dit tout haut : « On sera surpris de M. d'Hocquincourt [3], et lui le premier, car il ne m'en a jamais « parlé : mais je ne dois point oublier que quand son père « quitta mon service, son fils se jeta dans Péronne, et dé- « fendit la ville contre son père [4] : » il y a bien de la bonté dans un tel souvenir. Après que les soixante-treize eu-

[1] Henri de Lorraine, comte de Brionne. (P.)

[2] Messieurs de La Trémouille ont le premier rang à la cour, parce qu'ils sont les plus anciens ducs; et messieurs d'Usez ont le premier rang au parlement, parcequ'ils sont les plus anciens pairs. (P.)

[3] Georges de Monchi, marquis d'Hocquincourt, lieutenant-général des armées du roi, fils de Charles de Monchi, maréchal d'Hocquincourt. (P.)

[4] Ce fait est de l'année 1658. On se ressentait encore des habitudes de la Fronde. Le maréchal d'Hocquincourt, le même qui dans l'année 1649 avait écrit à la belle Montbazon ce billet fameux : *Péronne est à la belle des belles*, séduit une seconde fois par la duchesse de Châtillon, se préparait à livrer cette même ville de Péronne aux Espagnols et au grand Condé. La cour l'ayant prévenu à temps, il passa à l'ennemi; et son fils se trouva en effet chargé de défendre la place contre l'armée dans laquelle servait son père. La cour d'ailleurs ne perdait en lui qu'un médiocre général, qui, en 1651, s'était laissé, avec sept mille hommes, battre complètement à Bleneau par le grand Condé, à la tête d'un détachement de moins de douze cents hommes. Il fut tué cette même année 1658, dans une escarmouche près de Dunkerque, la veille de la bataille des Dunes.

Le maréchal d'Hocquincourt est aussi très connu par sa singulière con-

rent été remplis, le roi se souvint du chevalier de Sourdis [1], qu'il avait oublié; il redemanda la liste, il rassembla le chapitre, et dit qu'il allait faire une chose contre l'ordre, parcequ'il y aurait cent et un chevaliers; mais qu'il croyait qu'on trouverait, comme lui, qu'il n'y avait pas moyen d'oublier M. de Sourdis, et qu'il méritait bien ce passe-droit: voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles : la cérémonie se fera le premier jour de l'an; le temps est court : plusieurs sont dispensés de venir, vous serez peut-être du nombre. Le chevalier s'en va à Versailles pour remercier Sa Majesté.

Nous soupâmes hier chez M. de Lamoignon; la duchesse de Villeroi y vint comme voisine : elle vous fait ses compliments et reçoit les vôtres. M. de Beauvais [2] y vint : le roi lui a dit qu'il était fâché de n'avoir pu lui donner l'ordre; mais qu'il l'assurait que la première place vacante lui serait donnée. Il y en a tant de prêtes à vaquer, que c'est comme une chose déja faite.

M. et madame Pelletier ont été les premiers à vous faire des compliments, madame de Vauvineux, M. et madame de Luynes, et toute la France. Je m'en vais sortir, pour ne voir ce soir que la liste (*des visites*). Il n'y a rien de pareil au débordement de compliments qui se fait partout. Mais s'il y a bien des gens contents, il y en a bien qui ne le sont pas. M. de Rohan, M. de Brissac, M. de Canaples, messieurs d'Ambres, de Tallard, de Calvisson, du Roure, de Peyre, M. de Mailli, vieux seigneur allié des puissances; messieurs de Livry, de Cavoie, le grand

versation avec le jésuite Canaye. Tout le monde a lu dans Saint-Évremond ce morceau piquant, qui n'est pourtant point de cet auteur, mais de Charleval, presque en entier. (A. G.)

[1] François d'Escoubleau, comte de Sourdis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanais et pays Chartrain. (P.)

[2] Toussaint de Forbin, évêque et comte de Beauvais, depuis cardinal, fut fait commandeur des ordres du roi dans une promotion particulière du 29 mai 1689. (P.)

prévôt, et d'autres que j'oublie ; c'est le monde. Adieu, ma très chère, je vous embrasse et vous fais aussi mes compliments, et à M. de Grignan, et à M. le coadjuteur. J'écrirai à M. d'Arles lundi, quand j'aurai vu le marquis. Je ne veux rien mêler dans cette lettre : seulement une réflexion, c'est que Dieu vous envoie des secours, et par là, et par Avignon, qui devraient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenait encore.

L'abbé Têtu vous fait toutes sortes de compliments. Madame de Coulanges veut écrire à M. de Grignan : elle était hier trop jolie avec le père Gaillard ; elle ne voulait que M. de Grignan ; c'était son *cordon bleu* ; c'est comme lui qu'elle les veut : tout lui était indifférent, pourvu que le roi, disait-elle, vous eût rendu cette justice. Le chevalier en riait de bon cœur, entendant à travers cette approbation, l'improbation de quelques autres [1].

987. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 6 décembre 1688.

Votre derniere lettre a un air de gaieté et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connaître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire le marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir : votre fils couche ce soir à Claie ; vous voyez bien qu'il passera par Livry, et soupera demain avec nous. Le chevalier qui, en vérité, est un homme admirable en toutes choses, est revenu de Versailles : il a remercié le roi, tout cela s'est passé à merveilles. Vous prendrez votre cordon bleu le 2 de janvier, au beau milieu de la Provence où vous commandez, et où il n'y a que vous et M. d'Arles votre oncle. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté, lorsque vous y

[1] Madame de Maintenon avait fait comprendre dans cette promotion son frère M. d'Aubigné, et ses amis MM. de Montchevreuil et de Villarceaux. (A. G.)

pensez le moins, sont infiniment agréables : les compliments même qu'on vous en fait de tous côtés ne sont point comme on en fait à d'autres; on a beau dire : *Ah! celui-ci, ah! celui-là* [1]; je dis à moi-même là-dessus ce que je dis souvent sur beaucoup d'autres choses, *ce qui est bon, est bon;* vous ne perdez rien; et quand on songe à ceux qui sont au désespoir, on se trouve fort heureux d'avoir été dans le souvenir d'un maître qui considère les services qu'on lui rend, et qu'on lui veut rendre, et par soi, et par ses enfants. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant. Le chevalier a envie de l'envoyer dire ce soir à Claie à notre marquis, qui n'y sera pas insensible. Il veut aussi vous envoyer votre cordon bleu avec deux *Saint-Esprits,* parceque le temps presse : il croit que vous avez à Grignan la croix de votre grand-père [2]; si cela n'était pas, vous seriez embarrassée. J'avoue que si le chevalier ne m'avait prévenue, je vous aurais fait cet agréable et léger présent; mais je lui cède en toutes choses. La grace est tout entière par la permission de ne point venir. Je suis chargée de cent compliments; madame de Lesdiguières fort joliment, madame de Mouci, madame de Lavardin, M. de Harlai, et je ne sais combien d'autres que je ne puis nommer; car ce sont des listes, comme quand vous gagnâtes votre procès. Ne croyez point, ma fille, que depuis trois mois vous ayez été en guignon : je commence par le gain de votre procès, par la conservation de votre fils, par sa bonne et jolie réputation, par sa contusion, par

[1] « En disputant avec le comte de Choiseul sur la promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit : — Taisez-vous, lui disait madame Cornuel, ou je nommerai vos camarades. — Elle disait encore, au sujet de cette promotion, qu'elle ne savait pas pourquoi on voulait que le roi n'aimât pas Paris, vu la quantité de bourgeois qu'il avait faits chevaliers de l'ordre. » (*Paroles mémorables* recueillies par le P. Brotier, p. 85) (M.)

[2] Louis Castellane Adhémar de Monteil, reçu chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1584, lieutenant-général au gouvernement de Provence, était bisaïeul de M. de Grignan. (P.)

la beauté de sa compagnie que vous avez faite ; et je finis par l'affaire d'Avignon, et par le cordon bleu : songez-y bien, il n'y a qu'à remercier Dieu. Il est vrai que vous avez eu des peines extrêmes : quitter votre enfant et les nouvelles, vous éloigner de lui dans le péril, c'est pour mourir, je l'ai trop compris ; n'avoir pas le plaisir de sentir toutes ces joies avec ce pauvre petit morceau de famille que vous avez ici ; nous partageons bien cette peine, et celle de ne pas voir ce petit compère que nous verrons demain, tout cela est sensible : mais enfin, ma chère enfant, telle est la volonté de Dieu, que les biens et les maux soient mêlés.

M. de Grignan a raison de triompher, de vous insulter sur cette première campagne de son fils : la pensée du contraire me fait suer. Quelle date ! Philisbourg, MONSEIGNEUR. A seize ans une blessure, une réputation : M. de Beauvilliers, dont il était le fils : cette compagnie, le fruit de vos peines, qui est précisément la plus belle de l'armée ! Mon cher Comte, vous avez raison, c'est ma fille qui avait tort : ne perdez pas cette occasion de triompher, vous entendez bien pourquoi.

Parlons un peu de votre santé, ma très chère, la mienne est parfaite : point de main extravagante, point de leurre, point de *hi*, point de *ha*, une machine toute réglée. Ménagez votre poitrine, ne vous outrez pas sur l'écriture ; vos bouillons de poulet ont été placés, au lieu du café, afin de vous rafraîchir : conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre fils, votre maison, votre mari, votre maman, vos frères ; enfin, vous êtes l'ame et le ressort de tout cela.

Cet endroit où repose Saint-Aubin est au-dessous du chœur, à main droite en entrant, afin que vous n'alliez pas prendre Brancas[1] pour lui. Vous êtes trop honnête de porter le deuil de Saint-Aubin : hélas ! un pauvre solitaire si ob-

[1] Charles, comte de Brancas, mort le 8 janvier 1681, était enterré aussi aux Carmelites. (P.)

seur, mais si saint, cela ne fait pas grand bruit dans le monde. M. de Tréville s'enthousiasma l'autre jour chez madame de La Fayette, sur votre solide mérite, sur votre beauté; car nul autre visage ne lui fait oublier le vôtre. Madame de La Fayette le soutenait, madame de Lavardin touchait les grosses cordes, et les autres y vinrent aussi : enfin, ce fut une conversation naturelle, dont l'amour-propre doit être flatté; car ces gens-là ne jettent pas leurs louanges aux chiens. Adieu, ma très belle : pour aujourd'hui en voilà assez, je suivrai la conversation après-demain. Ne vous repentez point d'être honnête, et adorée de tous ceux qui vous voient : quand le procès ne nous aurait valu que cela, ce serait beaucoup. Mais il me semble que vous étiez déja fort polie, quand j'étais à Aix; enfin, vous êtes trop aimable : c'est une chose si peu noble que d'être glorieuse, que vous n'avez garde de donner dans ce défaut. Un mot, sans plus; nous avons remarqué, comme vous, que ce petit marquis avec qui nous souperons demain, a toujours été occupé de sa compagnie, et jamais plein de lui-même : voilà ce qui s'appelle le point de la perfection.

988. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 8 décembre 1688.

Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriverait que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étais pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grace; il me voulait baiser les mains; je voulais baiser ses joues, cela faisait une contestation : je pris enfin possession de sa tête; je la baisai à ma fantaisie : je voulus voir sa contusion; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le

soir avec ce petit compère; il adore votre portrait, il voudrait bien voir sa chère maman : mais la qualité de guerrier est si sévère, qu'on n'oserait rien proposer. Je voudrais que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en était en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avait retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il était mort : mais, suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il était penché sur le comte de Guiche, avec qui il causait. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et madame de Coulanges vinrent le voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite; il a été chez M. de Lamoignon : il cause, il répond; enfin, c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté comment il faut parler des cordons bleus; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on doit dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue : il a fort bien entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio [1], ne s'accoutumerait pas d'un silencieux; il a fort bien causé : il est, en vérité, fort joli. Nous mangeons ensemble, ne vous mettez point en peine; le chevalier prend le marquis, et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis. J'approuve fort le bon augure d'avoir été préservé par son épée. Au reste, ma très chère, si vous aviez été ici, nous aurions fort bien pu aller à Livry : j'en suis, en vérité, la maîtresse comme autrefois [2]; je vous remercie d'y avoir pensé. Je

[1] Le fils aîné de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, tué au siége de Charleroi en 1693.

[2] Le roi l'avait donnée à M. Séguier, ancien évêque de Nîmes.

me pâme de rire de votre sotte bête de femme, qui ne peut pas *jouer*, que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille : elle devrait être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le blanc, comme j'en ai vu. Pauline n'est donc pas parfaite ; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir : menez-la doucement : l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies. Toutes mes amies ne cessent de vous aimer, de vous estimer, de vous louer; cela redouble l'amitié que j'ai pour elles. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous. L'abbé de Guénégaud s'est mis ce matin à vous bégayer un compliment à un tel excès, que je lui ai dit : M. l'abbé, finissez donc, si vous voulez qu'il soit achevé avant la cérémonie [1]. Enfin, ma chère enfant, il n'est question que de vous et de vos Grignan. J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux; je ne pouvais du tout m'accoutumer à ne point vous trouver à tout moment : ce temps a été bien douloureux ; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin, je ne vous dirai plus, *il reviendra;* vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise, *le voilà*. Oh ! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

LE MARQUIS DE GRIGNAN.

Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou bien quelqu'un des siens [2]. Me voilà donc arrivé, Madame, et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, madame de Coulanges et madame de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu ; j'ai pris du café

[1] C'est-à-dire, avant le 1er de l'an 1689.
[2] Allusion à la fable du *Loup et de l'Agneau*.

avec madame de Bagnols; j'ai été coucher chez un baigneur : autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation ; je l'irai voir quand elle passera à Châlons. Voilà donc déja une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement.

989. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 9 décembre 1688.

Vous voilà donc revenu de votre comté? Vous avez quitté les vieux châteaux de Coligny et de Cressia, pour revenir à vos belles maisons de Bussy et de Chaseu. Au reste, je vous remercie d'avoir si aisément compris l'occupation que j'avais pendant le siége de Philisbourg; il a fallu encore donner toute mon attention à Manheim et à Frankendal. J'ai même tremblé d'un éclat de bombe qui a aplati la garde de l'épée du petit Grignan sur sa hanche. Il fallait que ce coup fût bien mesuré; car entre la contusion et être tué, il y avait fort peu à dire. Ainsi, mon cher cousin, c'était une affaire que de me tirer de tous ces embarras. Présentement je suis tout-à-fait en repos. Ce petit de Grignan est revenu; il a eu le plaisir, aussi bien que nous, de voir des marques de souvenir du roi, dans le nombre des chevaliers que Sa Majesté va faire le premier jour de l'an. M. de Grignan en est, quoique absent : mais comme il est à son devoir en Provence avec ma fille, il était justement où il fallait qu'il fût. Il a même la permission de ne point venir, qui est une grande peine (avec la santé délicate qu'il a présentement), et une grande dépense épargnée. Enfin, il y a eu un rayon de bonheur sur les Grignan depuis le gain de ce procès, dont je crois que vous

êtes bien aise; car vous aimez ma fille, et vous savez qu'elle vous aime aussi. Pour moi, mon cher cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous; j'aimerais à voir votre nom où il devrait être. Mais hélas! je dis mal; car c'était dès l'autre promotion que vous deviez être cordon-bleu. En vérité, mon cousin, il vaut mieux se jeter entre les bras du christianisme ou de la philosophie, que de s'arrêter plus longtemps sur ce désagréable endroit. Cependant toutes les conversations sont si remplies de cette cérémonie prochaine, que nous en oublions quasi les affaires d'Angleterre, qui sont pourtant d'une conséquence extrême. N'admirez-vous point la destinée de M. de Schomberg, d'être attaché au prince d'Orange, le plus grand ennemi de tous les rois dont il a reçu de si grands bienfaits, et qu'il avait servis avec tant de réputation?

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

La promotion de tant de gens de guerre m'a fait songer à vous, Monsieur, qui, par votre charge et par vos services, aviez mérité une place dans cette chevalerie dès l'autre promotion. Cependant vous pourrez grossir le nombre des mécontents, entre lesquels on nomme MM. de Ranty du côté de la terre, et de Tourville du côté de la mer. Il s'est plaint au roi, et a demandé pour s'en consoler une vice-amirauté vacante. Sa Majesté lui a permis de lui en parler souvent, mais rien autre chose. Pour moi j'admire tout, et fais autant de réflexions qu'il m'en faut pour être content de ma destinée. Je vous souhaite la même disposition si vous ne l'avez pas, et qu'elle vous soit conservée si vous l'avez. J'oubliais de vous dire qu'il y a des lettres-patentes pour donner à la terre et à la vallée de Montmorency le nom d'Enguien. Le fils de M. de Luxembourg, nommé, comme vous savez, le prince de Tingry, va s'appeler le duc de Montmorency.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Meckelbourg la première, et moi ensuite, nous ne pouvons souffrir ce changement. C'est une fantaisie de son frère. Il faudra donc dire des cerises d'Enguien, au lieu des cerises de Montmorency; une bonne nourrice de la vallée d'Enguien? Je ne m'y saurais accoutumer, mon cousin.

J'ai vu quelquefois notre ami M. Jeannin; il me paraît soulagé, et sa belle-fille aussi, de n'avoir plus ce fou à garder [1]. J'ai vu ma nièce de Montataire; il me semble qu'il y a bien des créanciers à débeller avant que vous puissiez profiter de la succession; ce qui est de réel, c'est un commencement de subsistance pour vos enfants. Vous seriez trop heureux, mon cher cousin, si vous aviez en ce monde-ci tout le bonheur que je vous y souhaite : mais c'est le moyen d'en avoir dans l'autre que d'en être privé en celui-ci. Si vous voyez notre prélat (*l'évêque d'Autun*), faites-lui bien des compliments pour moi. Je vous embrasse vous et ma nièce.

990. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 décembre 1688.

Je ne réponds à rien aujourd'hui; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le marquis est un peu crû; mais ce n'est pas assez pour se récrier : sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de bon sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours

[1] Gaspard Jeannin de Castille, fils unique du marquis de Montjeu, était mort le 3 mars 1688.

une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus, et laissez-moi la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant fardeau*[1]. J'en suis affligée ; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes ; et vous comprenez cela mieux que personne ; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer ; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manéges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir ; il y a des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il serait ridicule de paraître étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne ; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite, et y répondre : cela est tout-à-fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit, que Dangeau nous contait l'autre jour ; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin, je ne suis point désapprouvée par M. le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté, nous disons que c'est la paresse d'esprit, qui ôte le goût des bons livres, et même des romans : comme ce chapitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne[2] est amoureux de la lecture ; il n'avait pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main ; et Dieu sait si M. du Plessis et nous, fai-

1 Allusion à la fable du *Chêne et du Roseau.*

2 François-Égon de La Tour, dit le *prince d'Auvergne ;* il passa en 1702 de l'armée du roi, où il servait en Allemagne, dans celle de l'empereur.

sons valoir cette passion si noble et si belle : nous voulons être persuadés que le marquis en sera susceptible ; nous n'oublions rien du moins, pour lui inspirer un goût si convenable. M. le chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer ; il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires, dont vous ne sauriez trop le remercier. Il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le marquis ménage lui-même son argent ; qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile ; c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de *grand seigneur*, de *qu'importe*, *d'ignorance et d'indifférence*, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres. M. le chevalier a un peu de goutte : il ira demain, s'il peut, à Versailles ; il vous rendra compte de vos affaires. Vous savez présentement que vous êtes chevaliers de l'ordre : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel ; et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan ; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de monsieur son oncle [1] ; cela ne sort point de la famille.

La Fayette vient de sortir d'ici ; il a causé une heure d'un des amis de mon petit marquis : il en a conté de si grands ridicules, que le chevalier se croit obligé d'en parler à son père, qui est son ami. Il a fort remercié La Fayette de cet avis, parcequ'en effet il n'y a rien de si important que d'être en bonne compagnie, et que souvent sans être ridicule, on est ridiculisé par ceux avec qui on se trouve :

[1] M. l'archevêque d'Arles était commandeur des ordres du roi, de la promotion du 31 décembre 1661. (P.)

soyez en repos là-dessus; le chevalier y donnera bon ordre. Je serai bien fâchée, s'il ne peut pas dimanche présenter son neveu; cette goutte est un étrange rabat-joie. Au reste, ma fille, pensiez-vous que Pauline dût être parfaite? elle n'est donc pas douce dans sa chambre : il y a bien des gens fort aimés, fort estimés, qui ont eu ce défaut; je crois qu'il vous sera aisé de l'en corriger; mais gardez-vous surtout de vous accoutumer à la gronder et à l'humilier. Toutes mes amies me chargent très souvent de mille amitiés, de mille compliments pour vous. Madame de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimait trop pour vous faire *un compliment;* mais qu'elle vous embrassait de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan; voilà ses paroles. Vous avez grande raison de l'aimer.

Voici un fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, l'amie intime de madame de Maintenon, n'est plus à Saint-Cyr; elle en sortit il y a quatre jours : madame de Hanovre [1] qui l'aime, la ramena à l'hôtel de Guise, où elle est encore. Elle ne paraît point mal avec madame de Maintenon; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles; cela augmente la curiosité de savoir quel est donc le sujet de sa disgrace. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage; si cela vient à s'éclaircir, je vous le manderai.

[1] Madame de Brinon, lors du premier établissement de Saint-Cyr, fut mise à la tête de cette maison. Elle avait beaucoup de talent et de savoir, mais autant d'orgueil et d'ambition. Simple supérieure, elle joua l'abbesse. Elle étalait un faste choquant; elle tenait une cour. Elle contrariait madame de Maintenon dont elle était la créature. Les airs qu'elle prit déplurent au roi ainsi qu'à sa bienfaitrice. Une lettre de cachet lui fit quitter Saint-Cyr en vingt-quatre heures. La duchesse d'Hanovre qui la recueillit, et qui était fille de la célèbre princesse Palatine, se dégoûta bientôt de madame de Brinon, qui se retira à l'abbaye de Maubuisson, et y mourut, *regrettant le monde, Saint-Cyr et la vie.* (A. G.)

991. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 13 décembre 1688.

Je n'eusse jamais cru être bien aise de ne point voir M. de Grignan au premier jour de l'an ; cependant il est certain que M. le chevalier et moi nous sommes en repos de la permission que le roi lui donne de ne point venir. Vous ferez comme les autres qui sont absents, et vous prendrez votre cordon bleu quand on vous le dira ; mais je crois que vous serez obligés de venir achever ici la cérémonie de chevalier dans le cours de l'année prochaine, prendre le collier, prêter le serment, et achever ainsi la perfection d'un chevalier sans reproche. Nous en raisonnerons, mais cela se voit à vue de pays. Votre enfant fut hier à Versailles avec M. du Plessis, à qui je dirai toutes vos bontés et toutes vos douceurs. M. le chevalier n'a pu le mener, c'est un malheur; il est pourtant assez bien, mais c'est dans sa chaise; je le gardais hier. Turi, Amelot, du Bellai, et d'autres hommes, ne me chassèrent point; mais tout d'un coup voilà madame la duchesse d'Elbeuf[1] et madame Le Coigneux sa cousine : je tremblais que le chevalier ne fût fâché, il ne le fut point du tout; elle mena la parole si bien, si vigoureusement, si capablement, qu'il en fut ravi pour une demi-heure.

Je reviens à ce petit marquis. Ne croyez pas que nous ayons été insensibles à la douleur de voir revenir cet enfant, sans vous retrouver au même endroit où il vous avait quittée ; je ne vous ai point dit ce que je sentais, et ce que je savais bien que vous souffriez, je n'ai point appuyé là-dessus, et j'ai bien fait. Si vous aviez vu la violente contorsion de son épée, et le morceau de bombe qui l'a retournée sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heu-

[1] Françoise de Montault, fille de Philippe de Montault, duc de Navailles, pair et maréchal de France. (P.)

reux, et que Dieu l'a conservé visiblement par un coup si mesuré : vous adoreriez cette main toute-puissante qui l'a conduit si à propos pour vous et pour nous tous, car nous aimons parfaitement ce petit capitaine. Soleri nous avait conté comme vous étiez occupée de sa compagnie ; mais ce que vous en mandez est bien plus plaisant et plus agréable, nous l'avons lu et relu : cette diversion vous a fait du bien. Ne soyez point en peine de la santé de votre enfant ; ni saignée, ni médecine, rien du tout ; un bon appétit, un doux sommeil, un sang reposé, une grande vigueur dans les fatigues ; voilà ce qu'un médecin pourrait lui ôter, si nous le mettions entre ses mains. Pour Sanzei, le voilà revenu ; il a été souvent à la tranchée ; il ne s'est pas tenu dans les règles de mousquetaire ; il a mangé avec MONSEIGNEUR, et pourquoi non ? deux autres y avaient mangé. M. de Beauvilliers lui fit ce plaisir sur la fin, afin que cela ne tirât point à conséquence.

Madame de Bagnols nous a donné d'une douce langueur, souvent mêlée de larmes ; elle n'a point de rouge, elle est maigre ; elle conte souvent la cruelle et mortelle maladie de son ami, qu'elle prétend qu'un médecin a tué. Madame de Coulanges est assez négligée, fort tranquille. L'abbé Têtu a des vapeurs qui l'occupent et toutes ses amies ; ce sont des insomnies qui passent les bornes. Je vais à ma messe de communauté : les dames de onze heures ont pour pénitence la messe de M. le Prieur, qui dure une heure ; et je vais quelquefois à celle de la duchesse du Lude, qui vous fait cent mille amitiés ; répondez-y quelque chose que je lui puisse montrer. Madame de Saint-Germain, madame de Villars, madame d'Elbeuf, enfin mille que j'oublie. Je refusai mercredi d'aller souper chez la duchesse de Villeroi ; je voulais dire adieu à Soleri : et jeudi chez la duchesse du Lude, parcequ'il pleuvait à verse : vendredi je fus manger des œufs frais avec elle chez madame de Coulanges. Je vous manderai toutes mes

actions : j'aime que vous aimiez ces pauvretés, cela nous rapproche de vous. Je vois souvent le chevalier; cette chambre m'attire[1]; pas tant la Méri, quoique nous soyons fort bien ensemble. Vous êtes plaisante avec ce coadjuteur, il a une gaieté dont on s'accommode aisément; il parait vous être attaché, ainsi que M. de Carcassonne : hé, mon Dieu! ne doivent-ils pas vous aimer passionnément? Que n'êtes-vous pas pour eux, pour leur nom, pour leur famille? toute livrée, toute dévouée, toute ruinée, toute détachée de votre famille, hors de votre maman; et pourquoi? eh! parceque vous m'avez donné tous vos sentiments : je porte votre livrée, et vous m'aimez.

Mon Dieu, ma chère enfant, que vos femmes sont sottes, vivantes et mortes! vous me faites horreur de cette fontange[2] : quelle profanation! cela sent le paganisme, quelle sottise! ho! cela me dégoûterait bien de mourir en Provence. Il faudrait du moins que vous me donnassiez votre parole qu'on n'irait point chercher une coiffeuse en même temps qu'un plombier. Ah! vraiment! *fi; ne parlons point de cela*[3].

Les affaires d'Angleterre ne sauraient aller plus mal, et votre *madame* a bien l'air de ne *jouer* de longtemps. Je vous enverrai la feuille du bon Bigorre. Corbinelli est comblé de vos honnêtetés : mais ne vous tuez pas à répondre, vous seriez accablée : songez que je n'ai que vous; voilà ma seule lettre, *paga lei, pago il mondo*. Madame de Chaulnes vous fait cent amitiés, et point de compliments, par des raisons trop obligeantes. M. de Chaulnes écrit

[1] C'était la chambre de madame de Grignan. (P.)

[2] C'était l'usage en Provence d'enterrer les morts à visage découvert; et les femmes qui avaient coutume de se coiffer avec des rubans, les conservaient encore dans leur bière.

[3] Ce passage mériterait le nom de *pressentiment*. Tout ce qu'elle craignait arriva. Elle mourut en Provence, et on l'a trouvée dans son cercueil, avec ces mêmes atours dont l'idée lui répugnait tant. (A. G.)

plaisamment : il a pensé périr en allant de Brest à Belle-Ile ; il se repose à Rennes présentement : je lui ai toujours mille obligations. J'ai vu MADEMOISELLE avec la duchesse de Lesdiguières : la princesse dit qu'elle vous écrira ; la duchesse vous dit des sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan.

Je ne sais encore rien de madame de Brinon, si ce n'est que le roi lui donne deux mille francs de pension : on dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle prêchait fort bien comme vous savez : voilà le bon Gobelin [1] à sa place, qui, pour la remplir, et celle qu'il a déja, sera obligé de prêcher toute la journée. Vraiment, cette sottise que vous nous mandez de votre prédicateur, n'a jamais été imaginée, quoiqu'il y ait longtemps qu'on se mêle d'en dire : *Adam le bon papa, Eve la cruelle maman.* On ne peut vous donner le *paroli* de celle-là.

Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand-veneur (*M. de La Rochefoucauld*), a retranché celles de Marly ; il n'y a plus que celles des dames. Madame de Leuville [2] la mère me dit l'autre jour qu'elle ne donnait plus à souper : enfin, on a bien des exemples à suivre.

Le roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence : il avait un furieux saignement de nez : s'il avait été où il avait dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemarck, et son autre fille, qui est encore une *Tullie*, et que j'appelle la *demoiselle de Danemarck* [3]

[1] Ce docteur de Sorbonne dirigeait la maison de Saint-Cyr et la conscience de madame de Maintenon.

[2] Anne Morand, veuve de Louis Olivier, marquis de Leuville. L'une de ses filles avait épousé le marquis d'Effiat.

[3] Anne Stuart, femme du prince de Danemarck, depuis reine d'Angle-

sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange. On dit que le petit prince[1] n'est point à Portsmouth, où on le croyait assiégé : sa fuite fera un roman quelque jour. On ne doute pas que le roi son père ne s'enfuie aussi. Voilà donc apparemment le prince d'Orange maître et protecteur, et bientôt roi, à moins d'un miracle. C'est là ce qui se dit à trois heures; peut-être que ce soir l'abbé Bigorre en saura davantage.

992. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 15 décembre 1688.

Me voici plantée au coin de mon feu; une petite table devant moi, labourant depuis deux heures mes lettres d'affaires de Bretagne; une lettre à mon fils que je renvoie à M. de Chaulnes pour les nouvelles, car il est à Rennes; et puis je vais me délasser et rafraîchir la tête à écrire à ma chère fille. Votre renversement de phrase m'a donné du goût pour cette folie; mais bon Dieu! avec quel agrément finissez-vous cette période? avec une tendresse trop aimable. Vous écrivez divinement, je suis sûre que vous n'y pensez pas, et que tout ce que vous dites sur cela coule de source de votre cœur au bout de votre plume; mais c'est cela qui n'a point de prix, et que je sens fort tendrement. Il est donc certain que je me repose en vous écrivant, et d'autant plus que voilà notre petit héros qui n'est point poétique, qui revient de Versailles, qui prendra la plume quand je voudrai pour vous conter ses faits et gestes de la cour, comme la renommée vous a conté ceux de Philisbourg et de Manheim.

J'approuve fort la réponse que vous voudriez que M. le

terre après la mort de Guillaume III, son beau-frère. Elle avait, comme sa sœur, trahi le roi Jacques son père.

[1] Jacques-François-Édouard, prince de Galles, né le 20 juin de cette même année. (P.)

dauphin eût faite à la lettre de M. de Montausier; cela eût été parfait et digne du héros. On voit une médaille où l'on fait parler les ennemis : il y a un aiglon armé de la foudre, et pour légende ce vers d'Horace :

Tonantem credidimus Jovem.

Pour le deuil du pauvre Saint-Aubin, je ne trouve rien à dire à ce que vous avez fait, que de l'avoir pris dans un lieu si éloigné, et où ce pauvre garçon était si inconnu. Vous êtes trop bonne, et M. de Grignan trop honnête : ne manquez pas au moins de le quitter le premier jour de l'an : c'est là que madame la princesse de Conti a réglé le deuil de mademoiselle de Sanzei[1] : M. de La Trousse fera de même. Je vois bien que les communions sont un peu fréquentes en Provence : pour moi, je le dis à ma honte, j'ai laissé l'immaculée Conception de la mère, afin de me garder tout entière pour la Nativité du fils; il est vrai qu'on ne saurait trop s'y préparer. Mais voilà le marquis qui revient de là-haut; je commençais à chanter :

Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?

Le voilà donc avec ma plume que je lui remets.

LE MARQUIS DE GRIGNAN.

J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges, pour le prier de me présenter au roi : il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de madame de Maintenon, pour le saluer quand il sortirait. Je le saluai donc; il s'arrêta et me fit un signe de tête en souriant. Le lendemain je saluai MONSEIGNEUR, madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, et les princes du sang chez eux :

[1] Mademoiselle de Sanzei, fille d'honneur de la princesse de Conti.

et je fus partout bien reçu. J'allai dîner chez madame d'Armagnac, qui me fit mille honnêtetés, et me chargea de vous faire ses compliments. De là je fus chez M. de Montausier, où je demeurai jusqu'à la comédie : on jouait *Andromaque*, qui m'était toute nouvelle : jugez, Madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et aux couchers; le lendemain, qui était hier, aux levers : je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier, je dînai chez M. de Montausier : après dîner, je fus voir madame d'Armagnac, et de là à *Sertorius;* et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin j'ai été aux levers; après cela M. de La Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle était faite, et M. de La Trousse a ajouté qu'elle était parfaitement belle. Voilà, Madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles. Permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pouvoir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser les deux mains, et aspirer à une de ses joues.

993. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 17 décembre 1688.

Je commence cette lettre dès le matin, et je l'achèverai ce soir, au cas qu'il plaise à la poste d'arriver à une heure raisonnable : je ferai enfin comme le chevalier. Nous avons une certaine envie de voir votre réponse au sujet du cordon bleu, dont la surprise a dû vous être agréable. Nous trouvons qu'il n'y a que vous dans cette occasion de distingués pour le commandement des provinces; car le frère de la dame d'honneur, un menin, un ambassadeur, avaient des droits que vous n'avez pas. Les autres commandants sont des guerriers [1], et tous les autres très oubliés. Mais,

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant-général au gouvernement de Pro-

ma chère belle, que nous sommes loin l'une de l'autre! il y a quinze jours que nous attendons cette réponse. M. de Lamoignon va passer ces fêtes à Bâville; il était hier chez le chevalier, et m'emmena souper avec lui. M. Amelot[1], qui est revenu de Portugal, et s'en va en Suisse, sans avoir quasi le temps de respirer, y soupa aussi; Coulanges y était : votre santé fut bue à la ronde, en vous regrettant toujours : on est bien loin de vous oublier ici, il n'est pas même besoin de ma présence. La duchesse du Lude est comme malade; elle vomit, elle garde sa chambre, et me parle toujours de vous. Madame de Coulanges et *les divines* sont occupées à consoler les vapeurs de l'abbé Têtu, qui sont trop fortes, et lui ôtent le sommeil. M. du Bois, dont la capacité sur la santé est infinie, traite aussi cet abbé; il vous rend mille graces des souvenirs obligeants que vous avez de lui. Je fus hier dans notre quartier rendre mille visites que je reçois pour votre chevalerie, entre autres, M. de Richebourg qui vous adore, et madame de Maisons qui est toute Grignan. Le marquis avait été chez elle, et l'avait très bien entretenue; il est fort façonné, je suis affligée que vous ne le voyiez point.

M. le chevalier est incommodé de sa haute réputation : on le prend pour témoin des vies et mœurs; ses amis s'en font honneur. Il se traina hier chez M. l'archevêque de Paris, et lui dit qu'il avait fait un effort pour venir devant lui, tâcher de détromper le monde de la fausse réputation de M. de Beauvilliers; il leva la main, et dit sérieusement ce qu'il en pensait. La main ne lui sécha point. Il en fera autant dimanche pour M. de Dangeau[2]. Il vous mandera ce

vence et des armées du roi, ne servait depuis l'année 1670 que comme employé sur cette frontière, où il commandait en l'absence de M. de Vendôme. (P.)

[1] Michel Amelot, habile diplomate.

[2] C'étaient les formalités exigées pour l'admission des chevaliers de l'ordre. On sent bien que toute cette partie de la lettre de madame de Sévigné est un badinage.

soir tout ce que vous aurez à faire. J'en reviens toujours à dire, *ce qui est bon*, *est bon :* personne dans tout ceci ne perd, ni ne gagne : tout le monde se connaît, et il y en a quelques-uns qui sont embarrassés. On fait plusieurs vers et chansons : je ne veux rien écouter : mais voici ce que la comtesse (*de Fiesque*) cria tout haut l'autre jour chez MADEMOISELLE :

Le roi, dont la bontè le met à mille épreuves,
Pour soulager les chevaliers nouveaux,
En a dispensé vingt de porter des manteaux,
Et trente de faire leurs preuves.

Et tout cela est fort bien. Madame de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe comme vous. M. de Broglio a le commandement de Languedoc, qu'avait La Trousse : nous croyons que ce dernier aura mieux ; la dépense qu'il faisait dans cette province met le bouton bien haut à son successeur. Ma chère enfant, je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier ; je me contente de m'intéresser aussi sensiblement que lui à ce qui vous touche, d'en discourir dans sa chambre au coin de son feu, de souhaiter que votre affaire d'Avignon soit bonne, et que votre voyage soit utile. Il y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissais ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulais; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite, pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton.

Voilà M. le duc de Coislin qui vient encore de prier le chevalier d'être son témoin, et M. l'évêque d'Orléans aussi [1] : enfin, c'est une approbation qu'on veut avoir à toute force. Il ne sera pas difficile de trouver, le mois qui vient, deux cordons bleus qui se battent ; il y en aura une belle quantité. En voilà assez, mon enfant, jusqu'à ce soir. Vous ne

1 Pierre de Camboul de Coislin, évêque d'Orléans, alors premier aumônier du roi, depuis cardinal et grand-aumônier de France. (P.)

vous êtes point trompée à la poésie de *Sapho* (*mademoiselle de Scuderi*); votre goût est juste et le sera toujours : le mien l'est fort aussi, quand je vous aime et je vous estime comme je fais.

Me voilà revenue de la ville. J'ai été remercier madame de Meckelbourg de ses honnêtetés, et madame d'Elbeuf de sa visite; c'est vous qui m'attirez ces devoirs. Je ne sais rien de nouveau : les affaires d'Angleterre ne changent point d'un jour à l'autre. Vos lettres ne sont pas encore venues. Comme vous avez vu que du mercredi au vendredi je ne change pas d'avis pour vous aimer, je n'en change pas aussi du matin au soir : ainsi, ma chère enfant, je suis tout entière à vous, et je vous conjure de m'aimer toujours comme vous faites.

Ah! voilà justement votre lettre du 10 : je vous avoue que je l'attendais avec impatience, et que je voulais voir si votre joie et vos sentiments ressemblaient aux nôtres; et je les trouve, Dieu merci, tout pareils. En vérité, vous devez être contents : tous les compliments qu'on vous fait sont même d'une manière toute propre à vous plaire et à vous flatter. Madame de Lavardin dit qu'elle vous aime trop pour vous rien dire en forme : enfin, tout est agréable pour vous, et ceux qui parlent, et ceux qui se taisent. Vous vous trompez, si vous croyez qu'on ne pense plus à cette promotion; tout est encore aussi vif, et les affaires d'Angleterre ne font qu'une légère diversion : en approchant même du jour de la cérémonie, cela redouble. M. de Charost venait, on l'a renvoyé de vingt lieues d'ici : tous ceux qui commandent dans les provinces ne reviendront pas : jugez si le plus éloigné et le seul en Provence reviendra : soyez en repos, je vous l'ai dit, la grace est complète. Quelque fatigue que me donne mon gendre par les compliments, je serais bien fâchée d'être en Bretagne, je vous en assure : j'ai eu trop de plaisir de tout ce que j'ai vu et entendu sur cette affaire; j'en reçois vos compliments,

ma chère Comtesse, vous n'y prenez pas plus d'intérêt que moi.

994. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

Je vois bien que vous n'avez dû être en repos qu'au retour de MONSEIGNEUR, et que vos alarmes n'ont pas été sans fondement. A la vérité Dieu a récompensé vos peines par le choix de M. de Grignan pour être dans le nombre des chevaliers de l'ordre du roi. Son absence ne lui a pas nui : elle ne fait tort en cette rencontre qu'à ceux qui ne sont pas dans le service; et une marque de cela, est que la plupart des officiers d'armée qui ont été nommés ne sont point à la cour. C'est comme vous dites un grand agrément à M. de Grignan de ne pas être à la cérémonie : cela lui sauvera bien de la peine et bien de la dépense. Je vous assure, Madame, que j'en suis fort aise, et je ne me contente pas de vous le dire, je le témoigne aussi à la belle comtesse.

Pour moi, ma chère cousine, qui devrais être aujourd'hui le doyen des maréchaux de France, je ne sens guère la privation d'un honneur bien au-dessous de celui-là. Il y a vingt-six ans que je dis au roi qu'il ne donnerait pas l'ordre du Saint-Esprit à un gentilhomme qui eût quatre raisons tout ensemble pour le mériter : la naissance, les longs services à la guerre, une charge qui avait toujours procuré cet honneur, et que je n'avais jamais eu aucune grace de la cour. Je ne me contentai pas de lui dire cela, je lui donnai une liste des chevaliers qu'il fit, dans laquelle je justifiais la proposition que j'avais faite. Sa Majesté prévenue par mes ennemis n'y eut point d'égards : j'en fus fâché alors, mais les regrets en sont passés; le temps rend tout insensible, le mal comme le bien. Les chevaliers nouveaux faits ne sentiront plus aussi le plaisir de l'être

dans un an ; ils y seront accoutumés comme d'être marquis et comtes, et moi-même, depuis vingt-six ans, je ne sens plus le chagrin de ne l'être pas. Il est vrai que tout ce bruit-ci rouvrait un peu mes vieilles plaies, mais je les ferme aussitôt avec le christianisme et la philosophie, et je me console de n'être pas chevalier de l'ordre aussi aisément que de plus grands honneurs manqués. Dieu m'a fait la grace de me donner toute la résignation qu'il m'a fallu pour tous ces malheurs, et ce qui m'aide encore à les mieux soutenir, c'est que je suis persuadé que le public sur cela me fera justice. Quand on est étonné avec raison que Livry, Sourches et Cavoie, qui ont trois grandes charges dans la maison du roi ; que Chamilly, qui est dans le plus grand poste du royaume après avoir bien servi ; que Genlis, ancien lieutenant-général d'armée ; que Tourville, après des actions éclatantes sur la mer ; que Renty, seul lieutenant pour le roi dans une province nouvellement conquise ; quand, dis-je, on est étonné que tous ces gens-là ne soient pas faits chevaliers de l'ordre, préférablement à Fromentâu, dit La Vauguyon, à Villars, à Montberon, à Maulevrier Colbert, à Chazeron et à Tessé [1], on doit être bien surpris que M. de Bussy ne le soit pas ; et je suis assuré que les gens qui me connaissent le sont aussi. Je n'en demande pas davantage, ma chère cousine, car je ne veux que ce que je puis.

Je ne trouve pas étrange qu'on parle plus en France de la promotion qu'on va faire, que des affaires d'Angleterre. Il faut avoir bien de la pitié de reste, pour en donner aux malheurs des princes étrangers quand on en a besoin pour soi-même, et qu'on est occupé des soins de sa fortune. Quand le maréchal de Schomberg est dans les intérêts du

[1] On peut consulter sur cette liste le père Anselme et Moreri. Toutes les notices que nous pourrions donner seraient aujourd'hui sans intérêt. Nous ne dirons qu'un mot sur le comte de Tessé dont le nom termine cette liste singulière. Le comte de Tessé fut l'ame damnée de Louvois, et il mérita par son dévouement qu'on le mit à la tête des dragonades.

prince d'Orange contre ceux des rois à qui il a tant d'obligation, c'est par un principe de religion qui dispense de la plus exacte reconnaissance.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Si je ne vous écrivais pas dans la même lettre que j'écris à madame de Sévigné, Monsieur, je vous ferais un duplicata de ce que je mande sur l'affaire des chevaliers, mais vous le verrez comme elle. Cependant je ne grossirai point le nombre des mécontents; je suis trop glorieux pour me plaindre.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Meckelbourg et vous avez raison, Madame, de condamner la fantaisie de M. de Luxembourg; cela ne lui donne aucun nouvel honneur; il pouvait fort bien faire appeler son fils duc de Montmorency, tout cela sans compter l'inconvénient des cerises ni des nourrices.

Je ne doute pas que Jeannin ne soit plus content de n'avoir plus ce fou à garder, que fâché de voir sa branche de Castille perdue. Je ne compte pas pour beaucoup la succession de Manicamp; mais il n'en faut pas croire madame de Montataire qui est aujourd'hui notre partie. Mes enfants ont de quoi ne m'être plus tant à charge, mais ce n'est pas contentement; j'ai encore à demander au roi quelque chose dont je fais plus de cas que d'un ruban. Je suis persuadé que vous voudriez bien que je fusse tout ce que je devrais être; car outre que l'amour-propre y trouverait son compte, vous m'aimez assurément, et sur cela j'ai toute la reconnaissance que je dois.

995. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 20 décembre 1688.

Est-il possible, ma très chère, que j'écrive bien? cela va si vite; mais puisque vous en êtes contente, je n'en demande pas davantage. Vous aurez, avec un peu de patience, tout ce que vous desirez. M. de Grignan ne viendra point, et le roi vous donnera et vous enverra le cordon bleu, et la croix au bout. Si les autres absents sont faits chevaliers par un autre chevalier, comme on le dit, on demandera que M. l'archevêque (*d'Arles*) reçoive son cher neveu; sinon ce sera à votre premier voyage, et le cordon en attendant. Enfin, vous ferez comme les autres, et vous recevrez vos instructions.

Comment êtes-vous avec M. d'Aix? il m'a tant louée, à ce que vous me mandez, que je n'oserais vous dire que je voudrais qu'il ne fût point chagrin contre vous tous : mais en général, vous savez et M. le coadjuteur aussi, combien l'on hait en ce pays-ci les démêlés des provinces; cela s'appelle *éplucher des écrevisses*. Pour votre enfant, M. le chevalier tâche de lui apprendre à être un homme avec une tête, lui faisant voir les grands inconvénients qui arrivent de n'en pas avoir. Il ne tiendra pas à nous qu'en votre absence il n'apprenne tout ce qu'il ne sait pas encore; et cependant il n'en est pas moins aimé, baisé et caressé, car c'est sa destinée d'être parfaitement aimé. Je soupai hier chez la duchesse du Lude avec madame de Coulanges, le premier président de la cour des aides, et la maréchale de Créqui. Cette dernière me fit plaisir, je vous l'avoue, en me disant, après bien des compliments pour vous, que votre fils s'était acquis bien de l'honneur dans cette première campagne; qu'elle le savait d'un endroit non suspect, et que, non-seulement pour la hardiesse et le sang-froid, mais pour la sagesse, il s'était distingué, s'étant

retiré de certaines parties trop gaillardes, sans faire le Caton, ni sans se faire haïr ; et que ces commencements étaient admirables ; qu'on s'en réjouissait avec vous et avec moi. Ces louanges en détail, et appuyées d'une personne qui n'est point flatteuse, m'ont paru dignes de vous être mandées.

Nous tînmes hier chapitre chez madame de Lavardin, toutes les veuves, et mademoiselle de La Rochefoucauld, reçue dans le corps, comme je vous ai dit ; il semblait que nous ne fussions assemblées que pour parler de vous et vous célébrer. Vous connaissez la solidité des tons de madame de Lavardin : nous y demeurâmes encore d'accord sur la chose présente, que chacun conservait sa place, les grands sans être rabaissés, et les autres sans être rehaussés, au contraire.

M. de Grignan fait fort bien de triompher sur les louanges que je lui donne touchant cette première campagne de son fils : il n'en sait pas encore tout le prix ; jamais il n'a mieux pensé : mais pourquoi entend-il des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? quoi! moi, je serais capable d'imaginer que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il a jamais pensé ne fût pas admirable ! Je me plains à mon tour, et en attendant que cette querelle soit vidée, je l'embrasse de tout mon cœur. Voilà ce qui nous l'a gâté ; car, malgré tant d'orages et de naufrages, on l'aime toujours.

Madame de Broglio [1] croit qu'elle s'en va demeurer avec vous, parcequ'elle va en Languedoc. Nous ne savons point encore la destinée de La Trousse, nous n'en sommes point en peine : il sera le plus joli de tous les chevaliers : je le verrai chez lui. Si M. de Grignan avait été de la cérémonie, j'aurais souhaité de la voir pour être témoin de sa parfaite bonne mine.

Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses

[1] Marie de Lamoignon, sœur du premier président. (M.)

propres officiers : il n'a plus que M. de Lauzun qui ne le quitte point. Il y aura un parlement : on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange. Le petit prince est en sûreté jusqu'ici à Portsmouth. Que dites-vous de cette nation anglaise ?

996. — A M. LE PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 22 décembre 1688.

Croiriez-vous bien, Monsieur, que M. l'archevêque, tel que vous le connaissez par tant de choses qui le rendent si distingué, et si digne d'être honoré et révéré de tous ceux qui le connaissent, m'ordonne de vous écrire pour vous recommander ses intérêts dans une affaire dont vous êtes le juge. En vérité, Monsieur, je ne sais comme je dois me prendre à vous faire cette sollicitation, sachant très bien que rien ne se peut ajouter aux sentiments de respect et de considération que vous avez pour lui, et que vous êtes disposé, autant qu'on le peut être, à lui rendre une bonne et favorable justice ; je ne vois donc pas que j'aie autre chose à faire ici, qu'à vous remercier par avance de la joie que vous aurez de le servir, et je vais lui écrire sans lui parler d'autre chose. Nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui : je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serais quasi dans le même cas à son égard, si j'étais encore longtemps ici ; mais il nous fera voir comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence, et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

997. — A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 décembre 1688.

Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous, et, comme vous disiez, nous sommes tellement assemblés en votre nom, que nous ne pouvons souffrir de ne plus voir entrer cette chère Comtesse, que nous aimons si passionnément : je parle en communauté, car votre enfant sent fort bien votre absence et le malheur de ne vous point voir. Je lui dis sans cesse de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier : nous causons avec lui fort utilement : il y a bien des petites choses qu'il faut encore lui apprendre pour le ménage de la société et de la conversation. Quand il retombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, je me souviens de la fable de *la chatte* [1] qui devint femme : elle s'échappait quelquefois quand elle voyait passer une souris : aussi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est enfant, car, de bonne foi, ne devrait-il pas entrer présentement à l'académie ? Et voyez tout ce qu'il a fait ; il est assurément fort joli et fort changé : je l'embrasse fort souvent, vous êtes mon prétexte ; car je le prends quelquefois en trahison, et je lui explique d'où cela vient. Madame de La Fayette, chez qui son oncle l'a mené, en est fort contente : je le mènerai chez madame de Lavardin, qui n'a pas voulu vous faire un compliment par excès d'estime et d'amitié ; celles qui vous en ont fait vous aiment aussi ; tout est bon.

Vous aurez vos instructions, et votre cordon avec la croix, comme les autres ; vous serez tous traités également, soit qu'un chevalier vous donne l'ordre, soit qu'on vous permette de le porter avant la réception,

[1] *Voyez* la fable qui a pour titre : *la Chatte métamorphosée en femme*, par La Fontaine.

vous n'avez qu'à vous donner un peu de patience. La lettre du ministre n'est point du tout un congé; enfin, nous serions fâchés de voir M. de Grignan dans les circonstances présentes; car tout est si brouillé du côté de l'Angleterre, que chacun demeure à son poste. Les contretemps des lettres vous ont empêchés de prendre d'abord une bonne résolution. Vos prélats vous ont quittée : j'admire toujours également celui qui fait bâtir, et celui qui n'achève point son bâtiment; mais ce dernier est plus insupportable, ayant commencé, de ne pas vouloir achever, et de laisser tout ce désordre dans votre château; cela nous impatiente et donne la goutte : cette goutte n'est point considérable ni fort douloureuse; mais c'est une *lanternerie* et une faiblesse qui empêche d'aller à Versailles, comme si elle était plus considérable. Nous vous envoyons des vers de madame Deshoulières, que vous trouverez bien faits.

Vous ai-je dit que Sanzei [1] a une petite chambre en ce quartier? Il va quelquefois à Versailles, il mange chez madame de Coulanges; car, au lieu de votre bonne table où vous nous avez si bien nourris, nous ne sommes plus que de petites miettes réunies : il aura une lieutenance de dragons : il a été à la tranchée comme les autres, il est content. Mais, sans vous flatter, les fées ont soufflé sur toute la campagne du marquis; il a plu à tout le monde, et par sa bonne contenance dans le péril, et par sa conduite gaie et sage : il n'y a qu'une opinion sur son sujet. Cette contusion était le dernier don de la dernière fée, car elle a tout fini; c'est ce qui s'appelle la plume de l'oiseau, ou le pied du cerf.

M. d'Avaux [2] doit être arrivé. L'abbé de Guénégaud avait pleuré madame de Mesmes avant qu'il se fût mis à

1 Il était fils d'une sœur de M. de Coulanges. (P.)

2 Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, nommé depuis ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, roi d'Angleterre : il revenait de son ambassade de Hollande. (P.)

bégayer. Madame de Fontenilles [1] est à Sainte-Avoie, vis-à-vis de chez elle ; elle y est quasi toujours avec ses frères. Madame de Saint-Géran [2] est accouchée d'une petite fille ; cela ne valait pas la peine de s'y mettre. Adieu, mon enfant ; je vous embrasse tendrement.

998. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 24 décembre 1688.

Le marquis a été seul à Versailles, il s'y est fort bien comporté ; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez madame d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers et à tous les couchers. MONSEIGNEUR lui a fait donner le bougeoir : enfin, le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements, ni une si bonne réputation ; car je ne finirais point, si je voulais vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'ai rien à vous mander ? Ecoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement, seront ici au premier jour. Le roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où cette reine arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez madame de La Fayette. Vous avez su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en

1 Marie-Thérèse de Mesmes, mariée en 1683 à François de La Roche-Monluc-Cessac-Cazillac, marquis de Fontenilles.

2 Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de Saint-Géran, accoucha pour la première fois d'une fille, après vingt-un ans de mariage. (P.)

Angleterre : il ne pouvait faire un meilleur usage de son loisir : il n'a point abandonné le roi d'Angleterre, pendant que tout le monde le trahissait et l'abandonnait. Enfin, dimanche dernier, 19 de ce mois, le roi, qui avait pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore ; et une heure après, se releva, pour ordonner à un valet de chambre de faire entrer un homme qu'il trouverait à la porte de l'antichambre ; c'était M. de Lauzun. Le roi lui dit : « Monsieur, je vous confie la reine « et mon fils ; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire « en France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser ; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connait, qui a beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disait être à Portsmouth, et qui était caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi; et, suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savaient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyait mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeait qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandais, qui ne regardaient pas seulement cette petite barque ; et, ainsi protégée du ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au roi, qui conta toutes ces particularités; et en même temps on donne ordre aux carrosses du roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincen-

nes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au-devant d'elle. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite. On vient de nous assurer que, pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor, pour courir la triste et cruelle fortune de ce roi : j'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout-à-fait enterré. Il avait porté vingt mille pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma chère fille, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse ; et ce qui l'achève, c'est d'être retourné dans un pays [1] où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit par la rage qu'ils auront du coup qu'il leur vient de faire. Je vous laisse rêver sur ce roman, et vous embrasse, ma chère enfant, avec une sorte d'amitié qui n'est pas ordinaire.

999. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 27 décembre 1688.

Savez-vous bien, ma chère fille, que votre petit capitaine est sur le chemin de Châlons, pour aller voir cette belle compagnie que vous lui avez faite? Il partit le jour de Noël pour aller coucher à Claie, et faire, en passant, la révérence à Livry; il reviendra dimanche. Le chevalier a mesuré tous ses jours; M. du Plessis est avec lui, toujours véritablement comblé des marques de votre estime et de

1 M. de Lauzun ne retourna pas en Angleterre; le service qu'il avait rendu lui valut une lettre fort gracieuse du roi avec la permission de revenir à la cour, dont il s'empressa de profiter. « Dans les transports d'une « joie extraordinaire, il jeta ses gants et son chapeau aux pieds du roi, et « tenta toutes les choses qu'il avait autrefois mises en usage pour lui plaire. « Le roi fit semblant de s'en moquer. » (*Mémoires de madame de La Fayette.*) (A. G.)

votre confiance : vous pouvez compter qu'il est entièrement à vous et à votre enfant, et qu'il y sera tant que vous voudrez. Il me paraît, avec son audace au chapeau et cette cravate noire, comme ce maréchal qui devint peintre par amour : c'est bien l'amour aussi pour votre maison qui l'a fait devenir guerrier ; enfin, il a du courage, de la hardiesse, et de toutes sortes d'autres vertus, pour en faire tout ce qu'il vous plaira. Voilà son chapitre épuisé, celui du marquis ne l'est pas : vous le croyez gros, il ne l'est pas ; au contraire, sa taille est devenue plus fine par en bas ; il est crû ; mais en deux mois et demi, trouvez-vous que l'on croisse beaucoup ? Il s'est passé tant de choses, ma chère enfant, depuis trois mois, qu'il nous semble qu'il y a trois ans. Enfin, le temps assurément ne va point comme quand nous étions ici ensemble. Soleri vous a représenté notre société, qui ne subsiste qu'en vous, et pour vous ; car vous êtes notre véritable lien ; et ce joli portrait..... mais il ne dit jamais un mot, cela nous ennuie ; vous êtes bien plus belle que lui, sans vous flatter. J'ai fait voir ce matin à la duchesse du Lude votre page d'écriture ; elle en est bien contente : il lui fallait cela pour les amitiés qu'elle me fait tous les jours pour vous. Elle m'a menée après la messe chez l'abbé Têtu avec Alliot : cet abbé ne dort point du tout ; il est en vérité fort mal ; cela passe les vapeurs ordinaires, et on ne peut le voir sans beaucoup de pitié : madame de Coulanges et toutes ses amies en ont des soins infinis.

On ne parle que de la reine d'Angleterre : elle a prié qu'on la laissât un peu respirer à Boulogne jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi son mari, qui s'est sauvé d'Angleterre, sans qu'on sache encore où il est. Le roi a envoyé à cette reine trois carrosses à dix chevaux, des litières, des pages, des valets de pied, des gardes, un lieutenant et des officiers. Nous vous dirons tout cela dans la feuille du bon Bigorre. M. de Lauzun doit être bien

content de cette aventure ; il a montré de l'esprit, du jugement, de la conduite, du courage, et a trouvé enfin le chemin de Versailles en passant par Londres : cela n'est fait que pour lui. La princesse est outrée de penser que le roi en est content, et qu'on le verra revenir à la cour[1].

M. le chevalier cause avec moi des affaires au sujet desquelles vous lui écrivez : je crois que vous le voulez ainsi ; car vous savez ce que c'est que la confiance dans l'amitié. M. de Coignet avait l'autre jour dans la tête de marier votre fils avec la petite de Lamoignon, à qui M. Voisin donne cent mille écus, en attendant mieux : M. le chevalier aime cette pensée. M. de Mirepoix épouse la fille de la duchesse de La Ferté[2], avec cinquante petits mille écus mal payés : ce mariage s'est fait, on ne sait comment. Madame de Mirepoix donne son fils, qui est un grand parti, au plus médiocre de la cour. Je veux voir ce que dit sur cela madame du Pui-du-Fou[3].

La cérémonie (*des chevaliers*) se fera sans cérémonie[4] à Versailles dans la chapelle. Elle commencera le vendredi à vêpres, et sera continuée le jour de l'an le matin, et le reste à vêpres. Le roi a ôté l'obligation de communier dans la cérémonie ; Sa Majesté n'aura pas son grand manteau, il n'aura que le collier ; les manteaux se prêtent ; de sorte qu'il est vrai que plusieurs en sont *dispensés* présentement.

[1] Mademoiselle de Montpensier, qui avait fait de si grands sacrifices pour tirer Lauzun de sa prison, et qui, d'après l'opinion de Voltaire, l'avait épousé, eut beaucoup à se plaindre de lui. Il faut lire dans Saint-Simon, tome X, p. 119, avec quelle ingratitude et quelle brutalité Lauzun traitait sa bienfaitrice. Les choses furent portées si loin, que MADEMOISELLE finit par lui défendre de paraître devant elle.

[2] Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, ou Senneterre. (P.)

[3] Madeleine de Bellièvre, marquise du Pui-du-Fou, mère de Madeleine du Pui-du-Fou, marquise de Mirepoix, et de Marie-Angélique du Pui-du-Fou, seconde femme de M. de Grignan. (P.)

[4] « On fit alors des chevaliers du Saint-Esprit avec le moins de cérémo- « nie que l'on put, le roi ayant une aversion naturelle pour tout ce qui « le contraint. » (*Mémoires de la cour de France*, Œuvres de La Fayette, tome II, page 398.)

Le roi est fort content de la manière dont M. de Monaco[1] a reçu l'ordre ; il l'a dit tout haut, et cela embarrasse ceux qui l'ont refusé. Il y a bien de l'apparence que le même courrier qui portera le cordon à Monaco, le portera à M. de Grignan. Il me semble qu'il est comme ces chiens à qui l'on dit longtemps *tout beau*, et puis tout d'un coup *pille*. La comparaison est riche ; je crains qu'elle ne me fasse une querelle avec cet esprit pointilleux ; il dira que je le traite comme un chien. Adieu, très chère et très aimable ; j'aurais encore cent choses à vous dire, mais c'est vous accabler.

1000. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 29 décembre 1688.

Voici donc ce mercredi si terrible, où vous me priez de négliger un peu ma chère fille ; mais ignorez-vous que ce qui me console de mes fatigues, c'est de lui écrire et de causer un peu avec elle ? Je me souviens assez de Provence et d'Aix, et je sais assez le sujet que vous avez de vous plaindre de l'élection (*des consuls*) qui fut faite le jour de S. André, pour approuver extrêmement que vous l'ayez fait casser par le parlement. J'ai vu le père Gaillard[2] qui en est fort aise ; il parlera à M. de Croissi, et fera renvoyer toute l'affaire à M. de Grignan. On ne saurait se venger plus honnêtement, et d'une manière qui doive mieux guérir et corriger de la fantaisie de vous déplaire. J'en fais mon compliment à M. Gaillard ; je suis vraiment flattée de la pensée d'avoir ma place dans une si bonne tête ; je ne saurais oublier ses regards si pleins de feu et d'esprit. Ne causez-vous pas quelquefois avec lui ?

1. Il consentit de prendre rang comme duc de Valentinois, et non comme prince de Monaco. (P.)

2. Célèbre jésuite qui prenait part à cette affaire par rapport à M. de Gaillard son frère, homme de mérite et de beaucoup d'esprit. (P.)

Je comprends, ma chère enfant, cet ouvrage de deux mois, que vous avez à faire cet hiver à Aix ; il parait grand et difficile à le regarder tout d'une vue : mais quand vous serez en train d'aller et de travailler, étant tous les jours si accablée de devoirs et d'écritures, vous trouverez que, malgré l'ennui et la fatigue, les jours ne laissent pas de s'écouler fort vite. J'en ai passé de bien douloureux, sans compter les mauvaises nuits ; et cependant rien n'empêchait le temps de courir : ce qui est de vrai, c'est qu'au bout de trois mois, on croit qu'il y a trois ans qu'on est séparé. Si vous voulez m'en croire, vous demeurerez fort bien à Aix jusqu'à Pâques ; le carême y est plus doux qu'à Grignan. La bise de Grignan qui vous fait avaler la poudre de tous les bâtiments de vos prélats, *me* fait mal *à votre poitrine* [1], et me paraît un petit camp de Maintenon [2]. Vous ferez de ces pensées tout ce que vous voudrez ; pour moi, je ne souhaite au monde que de pouvoir travailler avec ma chère bonne, et achever ma vie en l'aimant et en recevant les tendres et *pieuses* marques de son amitié ; car vous me paraissez *le pieux Énée* en femme.

J'ai vu Sanzei ; je l'ai embrassé pour vous ; il s'est mis à genoux ; il m'a baisé les pieds ; je vous mande ses folies, comme celles de Don Quichotte : il n'est plus mousquetaire ; il est lieutenant de dragons : il a parlé au roi, qui lui a dit que, s'il servait avec application, on aurait soin de lui. Voilà où il lui serait bien nécessaire d'être un peu

[1] La mère ne pouvait exprimer plus laconiquement, ni avec plus d'énergie, le mal qu'elle souffrait quand elle craignait pour la poitrine de sa fille. (P.)

[2] Louvois, qui avait eu la surintendance des bâtiments, imagina, pour plaire à son maître, qu'on pourrait faire venir la rivière d'Eure jusqu'à Versailles, dont les fontaines ne s'alimentaient que des eaux fétides d'un étang. Il fallait retourner cette rivière dans un espace de onze lieues. Il fallait surtout joindre deux montagnes vis-à-vis Maintenon. On employa trente mille hommes de l'armée à ces travaux. Les maladies détruisirent en grande partie ce camp. Le projet fut depuis abandonné et n'a jamais été repris. (A. G.)

monsieur du pied de la lettre. Vous ne sauriez croire comme cette qualité, qui nous faisait rire, est utile à votre enfant, et combien elle contribue à composer sa bonne réputation; c'est un air, c'est une mode d'en dire du bien. Madame de Verneuil, qui est revenue, commença hier par-là, et vous fit ensuite mille amitiés et mille compliments. Je crois que mademoiselle de Coislin [1] sera enfin madame d'Enrichemont.

Madame de Coulanges, que j'ai vue ce matin chez la Bagnols, m'a dit qu'elle avait reçu votre réponse, et qu'elle me la montrerait ce soir chez l'abbé Têtu. Vous voilà donc quitte de cette réponse; mais vous me faites grand'pitié de répondre ainsi seule à cent personnes qui vous ont écrit : cette mode est cruelle en France. Mais que vous dirai-je d'Angleterre, où les modes et les manières sont encore plus fâcheuses? M. de Lamoignon a mandé à M. le chevalier que le roi d'Angleterre était arrivé à Boulogne; un autre dit à Brest; un autre dit qu'il est arrêté en Angleterre; un autre, qu'il est péri dans les horribles tempêtes qu'il y a eu sur la mer : voilà de quoi choisir. Il est sept heures; M. le chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. Ce qui est très certain, c'est que la reine ne veut point sortir de Boulogne, qu'elle n'ait des nouvelles de son mari; elle pleure, et prie Dieu sans cesse. Le roi était hier fort en peine de Sa Majesté Britannique [1]. Voilà une grande scène; nous sommes attentifs à la volonté des Dieux,

1 Madeleine-Armande de Cambout de Coislin, mariée le 10 avril suivant à Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince d'Enrichemont. (P.)

2 « Le roi était à la messe (le 5 janvier), n'attendant plus que des nouvelles de la mort du roi d'Angleterre, Jacques II, quand M. de Louvois « y entra pour dire à Sa Majesté que M. d'Aumont venait de lui envoyer « un courrier qui lui annonçait l'arrivée du roi d'Angleterre à Ambleteuse. » (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

Et nous voulons apprendre
Ce qu'ils ont ordonné du beau-père et du gendre[1].

Je reprends ma lettre, je viens de la chambre de M. le chevalier. Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci : on dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs. Il est à Calais; il est à Boulogne ; il est arrêté en Angleterre; il est péri dans son vaisseau ; un cinquième dit à Brest; et tout cela tellement brouillé, qu'on ne sait que dire. M. Courtin d'une façon, M. de Rheims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Les laquais vont et viennent à tout moment. Je dis donc adieu à ma chère fille, sans pouvoir lui rien dire de positif, sinon que je l'aime, comme le mérite son cœur, et comme le veut mon inclination, qui me fait courir dans ce chemin à bride abattue.

1001. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 31 décembre 1688.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma fille, que toutes les incertitudes d'avant-hier, qui paraissaient pourtant fixées, par l'assurance que M. de Lamoignon nous donnait que le roi d'Angleterre était à Calais, sont quasi devenues des certitudes qu'il est arrêté en Angleterre ; et si ce n'était pas cette sorte de malheur, il serait péri ; car il devait se sauver et s'embarquer quelques heures après la reine. Ainsi, quoiqu'on n'ait pas de nouvelles certaines qu'il est arrêté, il n'y a personne aujourd'hui qui ne le croie, et qui n'en soit persuadé. Voilà où tout le monde en est, et comme nous finissons cette année, et comme nous commençons l'autre, cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événe-

[1] Parodie de deux premiers vers de *la Mort de Pompée*.

ments : il n'en arrivera aucun qui ne soit dans l'ordre de la Providence, aussi bien que toutes nos actions, tous nos voyages. Il faut se soumettre à tout, et envisager tout ce qui peut arriver ; cela va bien loin.

Cependant, M. le Comte, c'est à vous que je m'adresse : hier les chevaliers de Saint-Michel, et à l'heure que je vous parle après vêpres, une grande partie de ceux du Saint-Esprit, et demain le reste. M. le chevalier vous mandera ce qu'on fait pour les absents. Il faut que vous fassiez votre profession de foi, votre information de vie et mœurs : on vous mandera tout cela : vous n'êtes pas seul, et en attendant, *tout beau, tout beau*. Hier, M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de La Rochefoucauld ; ce dernier lui dit : « Monsieur, vous pas« sez devant moi, vous ne le devez pas. » M. de Chevreuse lui répondit : « Monsieur, je le dois, car je suis duc de « Luynes. Ah! monsieur, par ce côté-là, vous avez raison. » La gazette vous apprendra, mon cher Comte, que M. de Luynes a donné ce duché à son fils avec la permission du roi ; et M. de Chevreuse, qu'on appelle M. de Luynes, a donné le duché de Chevreuse à son fils, qu'on appellera le duc de Montfort. Votre fils a des camarades bien titrés. On dit qu'on envoie des troupes en Bretagne avec M. de Momont, maréchal-de-camp, pour commander sous M. de Chaulnes ; il y aura des camps dans toutes les provinces. Vous n'avez qu'à voir la carte, pour juger si nous avons besoin de nous tenir partout sur nos gardes : jetez un peu les yeux sur toute l'Europe. Madame de Barillon est fort en peine de son mari [1] ; mais on dit, sans le savoir, car il ne vient point de lettres, qu'il est en sûreté, quoiqu'on ait abattu la chapelle du roi (*d'Angleterre*), et celle qui était dans la maison de l'ambassadeur ; tout cela s'éclaircira ; mais à qui est-ce que je parle? est-ce encore à ce Comte?

[1] Ambassadeur de France en Angleterre. (P.)

Ma chère enfant, votre *madame*, qui a juré de ne pas toucher de cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille, ne jouera de longtemps ; la pauvre femme ! On tient le prince d'Orange à Londres, j'en reviens toujours là, c'est comme on fait dans toutes les conversations ; car tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène. La reine est toujours à Boulogne dans un couvent, pleurant sans cesse de ne point voir son cher mari qu'elle aime passionnément.

On ne parle non plus de madame de Brinon que si elle n'était pas au monde. On parle d'une comédie d'*Esther*, qui sera représentée à Saint-Cyr. Le carnaval ne prend pas le train d'être fort gaillard. Mon fils m'écrit toujours bien tendrement pour vous et pour M. de Grignan ; il a sa part de la réverbération. Nous attendons de vos lettres ; mais peut-être n'y répondrons-nous que lundi. Nous avons de grandes conversations, M. le chevalier et moi, sur votre sujet ; il se porte assez bien, et quand votre enfant sera de retour de Châlons, il compte le mener à Versailles. Voilà le bon Corbinelli qui s'épuise en raisonnements sur les affaires présentes, et qui vous adore. Adieu, ma très aimable ; je vous embrasse mille fois, et vous souhaite une heureuse année 89.

1002. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 3 janvier 1689.

Votre cher enfant est arrivé ce matin ; nous avons été ravis de le voir et M. du Plessis : nous étions à table ; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner qui était déja un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le marquis nous a dit de la beauté de sa compagnie ! Il s'informa d'abord si la compagnie était arrivée, et ensuite si elle était belle : Vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles ; *c'est une vieille compagnie* qui

vaut bien mieux que *les nouvelles*. Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savait pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous qui êtes la bonne connaisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de Châlons[1] et madame de Noailles (*sa mère*) prirent part ; il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan : mais quelle folie de vous parler de tout cela ! c'est l'affaire du marquis.

Je voulais vous demander des nouvelles de madame d'Oppède, et justement vous m'en dites : il me paraît que c'est une bonne compagnie que vous avez de plus, et peut-être l'unique. Pour M. d'Aix (*M. de Cosnac*), je vous avoue que je ne croirais pas les Provençaux sur son sujet. Je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi. Il n'en faut pas tout-à-fait croire aussi M. d'Aix : cependant le moyen de penser qu'un homme *toute sa vie courtisan*, et qui renie chrême et baptême, qui ne se soucie point des intrigues des consuls, voulût se déshonorer devant Dieu et devant les hommes par de faux serments ? Mais c'est à vous d'en juger sur les lieux.

La cérémonie de vos *frères* fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille graces de votre jolie réponse : j'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous a écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étaient profès

1 Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal. (P.)

avec de beaux habits et leurs colliers : deux maréchaux de France étaient demeurés pour le samedi. Le maréchal de Bellefonds était totalement ridicule, parceque par modestie et par mine indifférente, il avait négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'était une véritable nudité. Toute la troupe était magnifique, M. de La Trousse des mieux; il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui était à côté assez longtemps derrière; de sorte que sa joue était fort découverte; il tirait toujours ce qui l'embarrassait, qui ne voulait pas venir; cela fit un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues[1] étaient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer; plus on y tâchait, plus on les brouillait, comme les anneaux des armes de Roger[2]; enfin, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manége demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui était tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulait jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît; car, sachant son état, il tâchait incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement; de sorte que madame la dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire : ce fut une grande pitié; la majesté du roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'était vu, dans les registres de l'ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le roi dit le soir : « C'est toujours moi qui soutiens le pauvre

[1] Allusion au système des atomes.
[2] Allusion au Xe chant de l'*Orlando furioso*.

« M. d'Hocquincourt, car c'était la faute de son tailleur; » mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avais eu mon gendre dans cette cérémonie, j'y aurais été avec ma chère fille; il y avait bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferait, et c'était comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brillait de cordons-bleus; toutes les belles tailles, et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan. On m'a dit qu'on manderait aux absents de prendre le cordon que le roi leur envoie avec la croix : c'est à M. le chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons-bleus épuisé.

Le roi d'Angleterre a été pris, on dit, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il est à Whitehall [1]. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, des milords à son lever; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange à Saint-James [2]; qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque! La reine d'Angleterre sera ici mercredi; elle vient à Saint-Germain pour être plus près du roi et de ses bontés.

L'abbé Têtu est toujours très digne de pitié; fort souvent l'opium ne lui fait rien; et quand il dort un peu, c'est d'accablement, parcequ'on a doublé la dose. Je fais vos compliments partout où vous le souhaitez; les veuves vous sont acquises, et sur la terre et dans le troisième ciel. Je fus le jour de l'an chez madame Croiset; j'y trouvai Rubentel, qui me dit des biens solides de votre enfant, et de sa réputation naissante, et de sa bonne volonté, et de sa hardiesse à Philisbourg. Adieu, ma très chère et très ai-

[1] Palais des rois d'Angleterre dans le faubourg de Westminster à Londres. (P.)

[2] Autre palais des rois d'Angleterre, voisin de Whitehall. (P.)

mable. On assure que M. de Lauzun a été trois quarts d'heure avec le roi : si cela continue, vous jugez bien qu'il voudra le ravoir.

1003. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

J'ai vu avec plaisir, Madame, le nom de M. de Grignan dans la liste des chevaliers de l'ordre qu'on va faire. Celui-là ne m'a pas surpris, comme ont fait beaucoup d'autres. Je crois aussi, par la même raison, que vous avez été bien étonnée de n'y pas voir le mien. Je vous dirai sur cela, Madame, qu'après ce qui m'arriva à la promotion des chevaliers de l'ordre de 1662, je m'étais consolé de ne pas l'être. Cette dernière promotion a renouvelé mon chagrin, et ce qui l'a rendu même un peu plus cuisant, c'est que le roi venant de faire en vingt-quatre heures deux graces à mes enfants, sur la lettre que je m'étais donné l'honneur de lui écrire, cela avait un peu relevé mes espérances pour les graces, et m'a rendu aujourd'hui plus sensible à la privation de celle-ci. Cependant comme je suis fait aux adversités, j'ai bientôt voulu ce que Dieu et le roi voulaient. Je vous dis tout ceci, Madame, parceque je sais l'intérêt que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche, ne doutant pas que si vous en avez été fâchée pour l'amour de moi, vous ne soyez bien aise de voir l'effet de ma philosophie et de mon christianisme. Pour moi, je vous dirai encore une fois que la justice qu'on a faite à M. de Grignan en cette rencontre m'a donné beaucoup de joie; et que je serais bien plus content, si c'était un honneur dont vous pussiez porter les marques aussi bien que lui, car personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

1004. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Aix, ce 4 janvier 1689.

J'aurais été pour le moins aussi aise de voir votre nom sur la liste des chevaliers de l'ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de M. de Grignan, et je n'aurais pas été plus en peine de vos preuves que vous l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin qu'étant si ancien lieutenant-général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette charge. Je dois sentir cette peine par reconnaissance de la joie que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurais pas besoin d'y être poussée par-là, il me suffit de l'intérêt que je prends à vous et à tout ce qui vous touche. Ce que vous me mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence; et de l'usage que vous faites en ces rencontres de votre philosophie et de votre christianisme, me paraissent de si véritables biens et si dignes d'estime, que je ne sais pas si ce ne serait point une matière plus raisonnable de vous faire des compliments, que de toutes les graces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant, comme ce n'est pas la coutume, je me contenterai de vous louer et de vous admirer, et je n'appuierai mes compliments que sur les graces que le roi a faites à messieurs vos enfants. Je vous en aurais parlé plus tôt si je l'avais su; mais je suis au bout du monde, et la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier à tous ceux qui n'entendent point parler de moi dans les occasions où ils savent bien que je ne garderais pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais. M. de Grignan vous rend mille graces de votre compliment, et il vous fait les siens.

1005. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 janvier 1689.

Je menai hier mon marquis avec moi; nous commençâmes par chez M. de La Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se r'habiller, et en novice et en profès, comme le jour de la cérémonie : ces deux sortes d'habits sont fort avantageux aux gens bien faits. Une pensée frivole, et sans regarder les conséquences, me fit regretter que la belle taille de M. de Grignan n'eût point brillé dans cette fête. Cet habit de page est fort joli ; je ne m'étonne point que madame de Clèves aimât M. de Nemours avec ses belles jambes [1]. Pour le manteau, c'est une représentation de la majesté royale : il en a coûté huit cents pistoles à La Trousse, car il a acheté le manteau. Après avoir vu cette belle mascarade, je menai votre fils chez toutes les dames de ce quartier : madame de Vaubecourt, madame Ollier le reçurent fort bien : il ira bientôt de son chef.

La vie de Saint-Louis m'a jetée dans la lecture de Mézerai ; j'ai voulu voir les derniers rois de la seconde race ; et je veux joindre Philippe de Valois et le roi Jean : c'est un endroit admirable de l'histoire, et dont l'abbé de Choisi a fait un livre qui se laisse fort bien lire. Nous tâchons de cogner dans la tête de votre fils l'envie de connaître un peu ce qui s'est passé avant lui ; cela viendra ; mais en attendant, il y a bien des sujets de réflexion à considérer ce qui se passe présentement. Vous allez voir, par la nouvelle d'aujourd'hui, comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange. Les politiques raisonnent, et demandent s'il est

[1] *Voyez* le roman de la *Princesse de Clèves*.

plus avantageux à ce roi d'être en France : l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils, ou d'avoir la tête coupée; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il le devient naturellement et sans crime. Ce qui est vrai, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être même nous la déclarerons les premiers. Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre anglaise et hollandaise avec plus d'attention : il faut l'espérer, car ce serait trop d'avoir des ennemis de tous côtés. Voyez un peu où me porte le libertinage de ma plume : mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands événements.

Je vous conjure, ma chère fille, quand vous écrirez à M. de Chaulnes, de lui dire que vous prenez part aux obligations que mon fils lui a; que vous l'en remerciez; que votre éloignement extrême ne vous rend pas insensible pour ce qui regarde votre frère : ce sujet de reconnaissance est un peu nouveau; c'est de le dispenser de commander le premier régiment de milice qu'il fait lever en Bretagne. Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là; il en a horreur, et ne demande que d'être oublié dans son pays. M. le chevalier approuve ce sentiment, et moi aussi, je vous l'avoue : n'êtes-vous pas de cet avis, ma chère enfant? Je fais grand cas de vos sentiments qui sont toujours les bons, principalement sur le sujet de votre frère. N'entrez point dans ce détail, mais dites en gros que qui fait plaisir au frère, en fait à la sœur. M. de Momont est allé en Bretagne avec des troupes, mais si soumis à M. de Chaulnes, que c'est une merveille. Ces commencements sont doux, il faut voir la suite.

Je trouvai hier Choiseul avec son cordon; il est fort bien; ce serait jouer de malheur de n'en pas rencontrer présentement cinq ou six tous les jours. Vous ai-je dit que le roi a ôté la communion de la cérémonie? Il y a longtemps que

je le souhaitais ; je mets quasi la beauté de cette action avec celle d'empêcher les duels. Voyez en effet ce que c'eût été de mêler cette sainte action avec les rires immodérés qu'excita la chemise de M. d'Hocquincourt. Plusieurs pourtant firent leurs dévotions, mais sans ostentation, et sans y être forcés. Nous allons vaquer présentement à la réception de leurs Majestés anglaises, qui seront à Saint-Germain. Madame la dauphine aura un fauteuil devant cette reine, quoiqu'elle ne soit pas reine, parcequ'elle en tient la place. Ma fille, je vous souhaite à tout, je vous regrette partout, je vois tous vos engagements, toutes vos raisons ; mais je ne puis m'accoutumer à ne point vous trouver où vous seriez si nécessaire : je m'attendris souvent sur cette pensée; mais il est temps de finir cette lettre tout en l'air, et qui ne signifie rien ; ne vous amusez point à y répondre; conservez-vous, ayez soin de votre poitrine.

1006. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, le jour des Rois 1689.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin : c'est comme si je vous souhaitais la continuation de votre philosophie chrétienne ; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il se faut soumettre. Avec cet appui, dont on ne saurait se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grace ; car c'en est une, ne vous y trompez pas ; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources. Je ne veux donc plus repasser sur tout ce que vous deviez être et que vous n'êtes pas : mon amitié pour vous et pour moi n'en a que trop souffert ; il n'y faut plus penser. Dieu

l'a voulu ainsi, et je souscris à tout ce que vous me dites sur ce sujet. La cour est toute pleine de cordons bleus; on ne fait point de visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne saurait venir plus à propos pour faire honneur au roi et à la reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce n'est point à Vincennes, comme on disait. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des rois, bien agréable pour celui qui protége et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asile. Voilà de grands objets et de grands sujets de méditation et de conversation. Les politiques ont beaucoup à dire. On ne doute pas que le prince d'Orange n'ait bien voulu laisser échapper le roi, pour se trouver sans crime maître d'Angleterre; et le roi, de son côté, a eu raison de quitter la partie plutôt que de hasarder sa vie avec un parlement qui a fait mourir le feu roi son père, quoiqu'il fût de leur religion. Voilà de si grands événements, qu'il n'est pas aisé d'en comprendre le dénoûment, surtout quand on a jeté les yeux sur l'état et sur les dispositions de toute l'Europe. Cette même Providence qui règle tout, démêlera tout; nous sommes ici des spectateurs très aveugles et très ignorants. Ce second tome de M. de Lauzun est fort beau et digne du premier; il a eu l'honneur d'être enfermé une heure avec le roi. MADEMOISELLE en est très fâchée, et demande qu'au moins il ne se trouve pas où elle sera; je ne sais si on fera bien attention à sa colère. Il vaudrait mieux que tout d'un coup elle le revît à son ordinaire, que de le revoir, comme elle le fera assurément, après avoir fait bien des façons.

Vous ne doutez pas, mon cousin, que nous n'eussions maintenant de grands sujets de vous entretenir; mais il est impossible d'écrire. Adieu, je vous embrasse, ma chère nièce; je la plains d'être obligée de se faire saigner pour son mal d'yeux. Tenez, mon cher Corbinelli, prenez la plume.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je commence, Monsieur, comme madame de Sévigné, à vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire le repos de l'esprit et la santé du corps :

— *Mens sana in corpore sano,*

dit Juvénal, qui comprend tout le repos de la vie. J'ai été fâché de ne vous point voir dans la liste des chevaliers de l'ordre, comme d'une disposition dans le monde que Dieu aurait mise sans ma participation et sans mon consentement, c'est-à-dire que j'aurais changée si j'avais pu. Cette manière de philosophie sauve de ma colere imprudente toutes les causes secondes, et fait que je me résigne en un moment sur tout ce qui arrive à mes amis ou à moi. Je dis la même chose de la fuite du roi d'Angleterre, avec toute sa famille. J'interroge le Seigneur, et je lui demande s'il abandonne la religion catholique, en souffrant les prospérités du prince d'Orange, le protecteur des prétendus réformés, et puis je baisse les yeux. Adieu, Monsieur, adieu, madame de Coligny, à qui je desire un fond de philosophie chrétienne, capable de lui donner une parfaite indolence pour toutes les choses du monde : état capable de nous faire rois, et plus rois que ceux qui en portent la qualité.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je fais ici mille compliments à notre prélat (*M. de Roquette*). Donnez-le-nous un peu, il y a assez longtemps que vous l'avez.

1007. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 janvier 1689.

Je reçus votre lettre un jour plus tard que je n'ai accoutumé ; nous en attendons encore aujourd'hui : mais comme elles arrivent le soir, nous n'y répondrons peut-être que dimanche ou lundi. Vous écrivez si bien, ma chère enfant, quand vous n'avez point de sujets, que je n'aime pas moins ces lettres-là toutes libertines, que celles où vous faites réponse. Enfin c'est cela qui soutient le cœur pendant votre absence : je suis tellement comme vous pour trouver le temps infini depuis votre départ, que les trois mois me paraissent trois ans : ce n'est pas que j'aie vu tant de différentes choses que vous ; mais c'est par la quantité de pensées, d'occupations et d'inquiétudes qui ont pris la place des objets. Enfin je vous ai regrettée, et je vous regrette encore tous les jours ; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude. Ce douloureux jour de Charenton est encore tout vif et tout sensible. Vous m'aviez donné un rendez-vous chez le chevalier, où je n'ai pas manqué, et vous n'y étiez pas ; votre portrait ne m'a point du tout consolée. Je suis présentement dans sa chambre ; il a eu des douleurs à la main droite cette nuit : il les a encore. Il soupa la veille des Rois assez gaiement chez M. de Lamoignon, et la nuit même, ce mal lui prit : cela est trop pitoyable. Il fait tous les jours des projets pour Versailles, et n'est presque jamais en état de les exécuter ; c'est votre malheur et le sien qui l'empêchent d'être en un lieu où il ferait une si bonne figure, et si utile pour sa famille et pour son neveu. Il a une patience et une résignation, que Corbinelli se vante de lui apprendre comme un maître. Nous ne le voyons guère, ce Corbinelli ; tous ses amis le prennent, et je le laisse aller par amitié pour lui,

car nous sommes sobres : quelquefois les soirs, il vient faire collation avec nous; il est de fort bonne compagnie, et vous rend mille graces d'avoir nommé son nom : le vôtre est bien dans son esprit au-dessus de tous les autres. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre; il vous enverra ce soir une belle feuille volante. Quand il est question de parler de l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre, et du prince de Galles, et de dire les détails de la réception que le roi a faite à ces Majestés, toute pleine de générosité, d'humanité, et de tendresse, vous jugez bien que la feuille doit être remplie.

J'attends avec impatience que vous m'appreniez que vous avez votre cordon. M. Le Grand, M. de Dangeau, M. de Châtillon [1], M. de La Rongère [2], ont porté les leurs à la reine d'Angleterre, en lui allant faire compliment : elle trouvera notre cour bien brillante de ce nouvel ornement. Je menai hier votre enfant chez madame de Lavardin, qui le reçut comme son petit-fils; elle vous aime comme sa fille : de là nous fûmes chez madame de La Fayette; je trouvai M. de Villars [3] avec une mine toute pleine d'*Orondate ;* je lui dis bien tout ce que vous m'aviez mandé pour eux. Je ne pense pas qu'on danse beaucoup cet hiver à Versailles.

Madame de Ricouart est veuve : elle est encore à la campagne, je la verrai à son retour; voulez-vous que je lui fasse un compliment? Il y a un air de n'en point faire qui vaut son prix : par exemple, madame de Lavardin m'a toujours dit qu'elle ne vous en faisait point; j'en ai

[1] M. de Châtillon était premier gentilhomme de la chambre de MONSIEUR.

[2] Hyacinthe de Quatre-Barbes, marquis de La Rongère, chevalier d'honneur de MADAME.

[3] Pierre, marquis de Villars, père du maréchal, était connu dans le monde sous le nom d'*Orondate*, à cause de sa bonne mine et de sa grande réputation pour le courage. Il avait été ambassadeur en Savoie, en Espagne et en Danemarck.

trouvé plusieurs dans cette fantaisie, qui n'ont pas envie de vous fâcher. Ainsi, ma fille, sur ma parole tout est bon, et ceux qui ne vous accablent point, plus commodes que ceux qui vous assassinent; car vos réponses sont sans nombre, et tiennent leur place dans la fatigue de vos écritures. Vous voulez donc que j'écrive à madame de Solre [1]; eh! mon Dieu! à quoi m'engagez-vous? Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi. Coulanges nous fit l'autre jour un fort plaisant conte; ce fut comme un enthousiasme. Il dit que le comte de Solre entra chez M. de Chauvri [2], suivi de deux crocheteurs; qu'il fit mettre a terre deux coffres qu'ils avaient peine à porter : qu'il tira du premier qui fut ouvert une brassée de papiers, et lui dit, en les jetant sur la table : « Monsieur, ce sont les ti-« tres de trente-sept chevaliers de la Toison-d'Or de ma « maison [3]; » que M. de Chauvri tout embarrassé lui dit : « hé, Monsieur! il n'en faut pas tant, vous me brouillez « tous mes papiers; je ne saurai plus retrouver les preuves « de monsieur un tel et de monsieur un tel, car ces deux « noms ne sont pas comme le vôtre; » que M. de Chauvri le pria d'en demeurer là; et que le comte de Solre ne l'écoutant seulement pas, lui tira une grande liasse : « Monsieur, « *lui dit-il*, voici le contrat de mariage d'un de mes grands-« pères avec Sabine de Bavière. Hé, Monsieur! hé, Mon-« sieur! *dit M. de Chauvri*, en voilà plus qu'il n'en faut. »

[1] Anne-Marie-Françoise de Bournonville, femme de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy, comte de Solre, lieutenant-général des armées du roi.

[2] Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvri, généalogiste des ordres du roi; son père l'avait été, et son fils le fut après lui. (*Voyez* le P. Anselme.)

[3] Le comte de Solre comptait, sans interruption, sept de ses aïeux, y compris son père, qui avaient été chevaliers de la Toison-d'Or depuis 1430, époque de l'institution de cet ordre; on ne parle pas des grands-oncles, des cousins et autres parents du nom de Croy. (*Voyez* l'*Histoire généalogique de la Maison de France*, par le P. Anselme, tome V, page 634.) Il n'y a peut-être pas deux familles non souveraines qui aient cette sorte d'illustration.

Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et se faisant aider à le dérouler l'étend tout du long de la chambre, et lui fait voir qu'il remonte et finit deux de ses branches par des têtes couronnées; et toujours M. de Chauvri disant avec chagrin : « Hé, Monsieur ! je ne re-« trouverai jamais tous mes papiers. » Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, autant elle était jolie à voir représenter. Voyez donc ce que vous voulez que j'écrive à cette femme toute pleine de toisons d'or : il faudra que nous nous rejouissions avec l'ordre du Saint-Esprit d'avoir un si grand sujet : je ne vous réponds pas que j'écrive. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des riens. Je suis auprès du chevalier, qui est tout assoupi dans sa grande chaise. Il me semble que je cause avec vous autant que je le puis; mais ne vous amusez point à répondre à tout ceci. Si j'étais avec vous, j'aimerais bien que vous trouvassiez quelque douceur à me parler de vos affaires, à quoi je pense si souvent, à quoi je prends tant d'intérêt. En attendant, ne donnez point aux Provençaux le plaisir de vous brouiller avec les archevêques et intendants, vous les feriez trop aises; connaissez la vérité par vous-même; et quoi qu'ils vous disent, faites-leur entendre que vous en parlerez à ces Messieurs, à eux-mêmes pour vous en éclaircir. Ah ! que la crainte d'être nommés les ferait bien taire ! car ils ne veulent que des *pétoffes*[1], sans se soucier de dire vrai, ni de vous servir. Si cet avis est bon, profitez-en : je crus voir à Lambesc que la joie des Provençaux était d'animer, de brouiller, et de se rendre nécessaires. Ah ! fi ! quittez ce style de province et de Provence.

[1] Ce mot appartient au dialecte gascon; il signifie *balivernes*, *sottises*. (A. G.

1008. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 10 janvier 1689.

Nous pensons souvent les mêmes choses, ma chère belle : je crois même vous avoir mandé des Rochers ce que vous m'écrivez dans votre dernière lettre sur le temps. Je consens maintenant qu'il avance ; les jours n'ont plus rien pour moi de si cher, ni de si précieux ; je les sentais ainsi quand vous étiez à l'hôtel de Carnavalet ; je vous l'ai souvent dit, je ne rentrais jamais sans une joie sensible, je ménageais les heures, j'en étais avare : mais dans l'absence ce n'est plus cela, on ne s'en soucie point, on les pousse même quelquefois ; on espère, on avance dans un temps auquel on aspire ; c'est cet ouvrage de tapisserie que l'on veut achever ; on est libérale des jours, on les jette à qui en veut. Mais, ma chère enfant, je vous avoue que quand je pense tout d'un coup où me conduit cette dissipation et cette magnificence d'heures et de jours, je tremble, je n'en trouve plus d'assurés, et la raison me présente ce qu'infailliblement je trouverai dans mon chemin. Ma fille, je veux finir ces réflexions avec vous, et tâcher de les rendre bien solides pour moi.

L'abbé Têtu est dans une insomnie qui fait tout craindre. Les médecins ne voudraient pas répondre de son esprit ; il sent son état ; et c'est une douleur : il ne subsiste que par l'opium : il tâche de se divertir, de se dissiper : il cherche des spectacles. Nous voulons l'envoyer à Saint-Germain pour y voir établir le roi, la reine d'Angleterre et le prince de Galles : peut-on voir un événement plus grand et plus digne de faire de grandes diversions ? Pour la fuite du roi, il parait que le prince (*d'Orange*) l'a bien voulue. Le roi fut envoyé à Excester où il avait dessein d'aller : il était fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étaient libres

et ouvertes. Le prince n'a point songé à faire périr son beau-père ; il est dans Londres à la place du roi, sans en prendre le nom, ne voulant que rétablir une religion qu'il croit bonne, et maintenir les lois du pays, sans qu'il en coûte une goutte de sang : voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons de lui ; ce sont des points de vue bien différents. Cependant le roi fait pour ces majestés anglaises des choses toutes divines ; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il l'est ? La belle ame du roi se plait à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux [1]. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit et l'embrassa tendrement ; puis il courut au-devant de la reine, qui était descendue, il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta MONSEIGNEUR et MONSIEUR qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles était une cassette très riche avec six mille louis d'or. Le lendemain le roi d'Angleterre devait arriver, le roi l'attendait à Saint-Germain, ou il arriva tard, parcequ'il venait de Versailles ; enfin, le roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui ; le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux [2], le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure ;

[1] Cette entrevue eut lieu près de Chatou, le 6 janvier 1689. « La reine « d'Angleterre descendit de carrosse, et fit au roi un compliment plein de « reconnaissance, pour elle et pour le roi son mari. Le roi lui répondit « qu'il lui rendait un triste service dans cette occasion, mais qu'il espérait « être en état de leur en rendre de plus utiles dans la suite.» (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 262.)

[2] Madame de La Fayette dit que « les deux rois s'embrassèrent fort tendrement, avec cette différence que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité d'une personne malheureuse, se baissa presque aux genoux du « roi. »

le roi lui présenta MONSEIGNEUR, MONSIEUR, les princes du sang et le cardinal de Bonzi : il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison ; « quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, et je « vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. » Le lendemain, qui était hier, madame la dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princesses, car elles en eurent à la reine d'Espagne ; et la reine-mère d'Angleterre était traitée comme fille de France : je vous manderai ce détail. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre : ce dernier paraît vieilli et fatigué, la reine maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs ; un beau teint un peu pâle ; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit ; tout cela compose une personne qui plaît fort. Voilà de quoi subsister longtemps dans les conversations publiques.

Le pauvre chevalier ne peut encore écrire, ni aller à Versailles, dont nous sommes bien fâchés, car il y a mille affaires ; mais il n'est point malade ; il soupa samedi avec madame de Coulanges, madame de Vauvineux, M. de Duras et votre fils chez le lieutenant civil, où l'on but la santé de la première et de la seconde, c'est-à-dire madame de La Fayette et vous ; car vous avez cédé à la date de l'amitié. Hier, madame de Coulanges donna un très joli souper aux goutteux ; c'était l'abbé de Marsillac, le chevalier de Grignan, M. de Lamoignon ; la néphrétique tient lieu de goutte ; sa femme et *les divines* toujours pleines de fluxions, moi en considération du rhumatisme que j'eus il y a douze ans, Coulanges qui mérite la goutte. On causa fort : le petit homme chanta, et fit un vrai plaisir à

l'abbé de Marsillac, qui admirait et tâtonnait ses paroles avec des tons et des manières qui faisaient souvenir de celles de son père, au point d'en être touché. Votre enfant était chez mesdemoiselles de Castelnau : il y a une cadette qui est toute jolie, toute charmante [1], votre fils la trouve à son gré, et laisse *la biglesse* [2] à Sanzei : il avait mené un hautbois, on y dansa jusqu'à minuit. Cette société plaît beaucoup au marquis; il y trouve Saint-Hérem, Jeannin, Choiseul, Ninon : il est en pays de connaissance. Il me semble que le chevalier ne songe pas trop à le marier, et que M. de Lamoignon n'est pas trop pressé aussi de marier sa fille. On ne saurait parler sur celui de Mirepoix [3] ; c'est l'ouvrage de M. de Montfort ; c'est comme un charme, toutes les têtes ne pensent plus comme elles faisaient : enfin c'est un homme fortement appelé à sa destinée : que voulez-vous qu'on y fasse ?

M. de Lauzun n'est point retourné en Angleterre : il est logé à Versailles : il est fort content : il a écrit à Mademoiselle ; mais dans la colère où elle est contre lui, je doute qu'il réussisse à l'apaiser. J'ai fait encore un chef-d'œuvre, j'ai été voir madame de Ricouart, revenue depuis peu, très contente d'être veuve. Vous n'avez qu'à me donner vos reconnaissances à achever, comme vos romans ; vous en souvient-il ? Je remercie l'aimable Pauline de sa lettre ; je suis fort assurée que sa personne me plairait : elle n'a donc pu trouver d'autre alliance avec moi que *madame* [4],

[1] Marie-Césarie de Castelnau, chanoinesse à Épinal. Elle ne se maria pas.

[2] Cette *biglesse* épousa depuis le comte de Murat, et c'est sous ce nom qu'elle publia plusieurs ouvrages agréables. Le mot *biglesse* a vieilli ; il vient de *bigle* pour louche : *bigler*, regarder en louchant.

[3] Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, épousa le 16 janvier 1689 Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, fille de Henri-François, duc de La Ferté, et de Marie-Gabrielle-Angélique de La Mothe-Houdancourt. (P.)

[4] On aura remarqué que le marquis de Grignan suivait avec sa mère cette étiquette d'usage chez les grands seigneurs, et particulièrement dans les

cela est bien sérieux. Adieu, ma chère enfant; conservez votre santé, c'est-à-dire votre beauté que j'aime tant.

1009. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 10 janvier 1689, à dix heures du soir.

J'ai été voir madame du Pui-du-Fou, sur ce mariage : M. de Montausier et madame de Lavardin y sont venus; j'ai dit à madame de Lavardin vos souvenirs; elle vous aime tendrement. Un moment après, est arrivée une troupe toute brillante; c'était madame la duchesse de La Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite sœur des mêmes couleurs [1]; madame la duchesse d'Aumont [2]; M. de Mirepoix, qui faisait un contraste merveilleux. Quel bruit! quels compliments de tous côtés! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix, elle y a jeté son coussinet; et après avoir su assez en l'air que la proposition avait été reçue, elle en a parlé au roi; cela finit et abrège tout. Le roi lui dit : « Madame, votre fille est bien jeune. Il est vrai, Sire, « mais cela presse, parceque je veux M. de Mirepoix, et « que dans dix ans, quand Votre Majesté connaîtra son « mérite, et qu'elle l'aura récompensé, il ne voudrait plus « de nous » : voilà qui est dit. Sur cela on veut faire jeter des bans, avant que les articles soient présentés; jamais il ne s'est vu *tant de charrettes devant les bœufs*. Madame

provinces méridionales, où les lois romaines donnent aux pères un excès de puissance qui inspire aux enfants plus de respect que d'amour, et qui au moins commande les formes de la soumission, même dans les épanchements du cœur. Madame de Sévigné n'entendait rien à cette fausse dignité, le plus triste masque que l'amitié puisse prendre; et l'on a vu qu'elle se moquait même de sa fille qui s'était avisée, en parlant de son grand-père, de lui écrire : *Monsieur votre père*. (A. G.)

[1] Catherine-Louise de Saint-Nectaire, mariée en juillet 1698 à François-Thibaut, marquis de La Carte, depuis marquis de La Ferté. (P.)

[2] Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, sœur aînée de la duchesse de La Ferté. (P.)

d'Olonne [1] a donné un beau coulant; madame la maréchale de La Ferté brille; toute cette noce est contente. Madame de Mirepoix vous a écrit : madame du Pui-du-Fou est entraînée dans le tourbillon, on ne s'entend pas. Le jeune homme n'avait jamais vu sa maîtresse; il ne sait ce que c'est que tout cela. Ma plume ne vaut rien, et je vous dis bonsoir, ma chère belle.

1010. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 12 janvier 1689.

Vous êtes retirée à cinq heures du soir; vous avez donc fait vos Rois à dîner : vous étiez en fort bonne compagnie, et aussi bonne qu'à Paris. Il ne tiendra pas à moi que l'archevêque (*d'Aix*) ne sache que vous êtes contente de lui : je le dis l'autre jour à madame de La Fayette, qui en fut fort aise; elle a dans la tête que vous ne preniez pas tous deux ni l'esprit ni les pensées de Provence. Mais parlons du roi et de la reine d'Angleterre; c'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, qu'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis. Le roi le disait l'autre jour, et que ce roi était le meilleur homme du monde, qu'il chasserait avec lui, qu'il viendrait à Marly, à Trianon, et que les courtisans devaient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la main [2] à MONSEIGNEUR, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé MONSEIGNEUR, qui en boude; elle a dit au roi : Dites-moi comment vous voulez que je fasse; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez : pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisais personne. Elle a été voir madame la dauphine qui est malade, et qui l'a reçue

[1] Catherine-Henriette d'Argennes, comtesse d'Olonne, sœur aînée de Madeleine d'Argennes, maréchale de La Ferté. (P.)

[2] *Donner la main*, en style de cour, est céder la droite. (M.)

dans son lit. On ne s'assied point en Angleterre; je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mere [1]. On est fort occupé de cette nouvelle cour.

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des milords en prison; il est sévère, et il se fera bientôt haïr. M. Schomberg est général des armées en Hollande, à la place de ce prince, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants. M. de Pomereuil est en Bretagne. Dieu veuille que M. de Luxembourg n'y commande point de troupes; quelle douleur pour nos amis [2]! nous en tremblons. Vous savez que le maréchal de Lorge s'en va en Guienne, Saint-Ruth sous ses ordres. Enfin, ma chère enfant, et dedans, et dehors, on sera également sur ses gardes. Voyez combien de troupes, et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à la fois.

Le chevalier est toujours dans sa chambre et dans sa chaise : il ne s'est pas bien trouvé d'être sorti le soir; cet état, qui le rend incapable d'aller à Versailles, lui donne un chagrin extrême; je voudrais bien pouvoir le consoler et l'amuser un peu; mais la noirceur de l'humeur de la goutte lui rend tout indifférent : je serais trop heureuse d'être bonne à quelque chose; mais je suis fort inutile, à mon grand regret. Je fais toujours vos compliments, je fais valoir vos souvenirs et vos douceurs : madame de Coulanges en est fort reconnaissante; elle vous dit mille choses honnêtes et polies. Elle est fort occupée de l'abbé Têtu, qui, en vérité, ne se porte pas bien; sa maladie s'appelle tout au moins des vapeurs noires, et une insomnie qui commence à résister à l'opium.

[1] Henriette de France, fille de Henri IV, et femme de Charles Ier, roi d'Angleterre. (P.)

[2] M. et madame de Chaulnes. (P.)

Votre enfant est fort joli, il était hier à l'opéra avec MONSEIGNEUR. Il a écrit à M. de Carcassonne; il lui écrira encore : l'amitié de cet oncle ne va pas toute seule; il y faut de *l'entretenement*; je prends soin d'en faire souvenir. Vous me représentez fort au naturel la sorte de laideur de vos mariés; il me semble, en vérité, que je suis à la noce. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gaillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants. Le mariage de M. de Mirepoix me paraît un effet de magie. Vous savez comme je suis pour vous, ma chère enfant.

1011. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 14 janvier 1689.

Me voici, ma chère fille, après le dîner, dans la chambre du chevalier : il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne. Il a fort bien dormi, mais cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs : j'en suis touchée, et j'en connais le malheur et les conséquences plus que personne. Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise; il neige, et gèle et regèle en même temps; on ne se soutient pas dans les rues; je garde notre maison et la chambre du chevalier : si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous prierais de me mander si je ne l'incommode point d'y être tout le jour; mais, comme le temps me presse, je le demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien. Voilà un froid qui contribue encore à ses incommodités : ce n'est pas un de ces froids qu'il souhaite; il est mauvais quand il est à cet excès.

J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B....; cet homme sentira de loin comme de près votre reconnaissance. J'aime cette

manière de n'avoir point de reconnaissances passagères : je connais des gens qui non-seulement n'en ont point du tout, mais qui mettent l'aversion et la rudesse à la place.

M. Gobelin est toujours à Saint-Cyr. Madame de Brinon est à Maubuisson, où elle s'ennuiera bientôt : cette personne ne saurait durer en place ; elle a fait plusieurs conditions, changé de plusieurs couvents ; son grand esprit ne la met point à couvert de ce défaut. Madame de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles (*de Saint-Cyr*) ; ce sera une fort belle chose à ce que l'on dit[1]. Elle a été voir la reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle était fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine ; elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au roi, lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avais envié « le bonheur de mon fils, qui ne sent point ses malheurs ; « mais à présent je le plains de ne point sentir les caresses « et les bontés de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens : son mari n'est pas de même ; il a bien du courage, mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. Il est bon homme, et prend part à tous

[1] C'était la supérieure Brinon qui avait d'abord fait jouer par les pensionnaires de Saint-Cyr des pièces de sa façon. Elles étaient mauvaises. On leur substitua *Cinna*, puis *Andromaque*. Mais il y avait tant d'amour dans cette dernière tragédie, et les jeunes filles la jouaient si bien, qu'on ne voulut plus qu'elles la jouassent. C'est ce que madame de Maintenon elle-même écrivait à Racine, en lui demandant un autre poëme moral ou historique. Racine hésita. Il voulait plaire à la cour ; mais le public et la postérité le retenaient. Il ne croyait pas possible de remplir le cadre qu'on lui donnait par un ouvrage digne de sa muse. Boileau en désespérait aussi. Racine trouva le sujet d'*Esther* ; et son ami le jugea aussi bien trouvé qu'il l'était. Ce Boileau, que la sévérité de son goût et de son caractère ont tant fait dénigrer, donna, dans son amitié pour Racine, l'exemple le plus parfait, un exemple peut-être unique entre deux hommes doués du même genre de supériorité. (A. G.)

les plaisirs de Versailles. Madame la dauphine n'ira point voir cette reine ; elle voudrait avoir la droite et un fauteuil, cela n'a jamais été ; elle sera toujours au lit ; la reine la viendra voir. *Madame* aura un fauteuil à main gauche, et les princesses du sang n'iront qu'avec elle, devant qui elles n'ont que des tabourets. Les duchesses y seront comme chez madame la dauphine : voilà qui est réglé. Le roi a su qu'un roi de France n'avait donné qu'un fauteuil à la gauche à un prince de Galles ; il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi M. le dauphin, et passe devant lui. Il recevra MONSIEUR sans fauteuil et sans cérémonie. La reine l'a salué, et n'a pas laissé de dire au roi notre maître ce que je vous ai conté. Il n'est pas assuré que M. de Schomberg ait encore la place du prince d'Orange en Hollande. On ne fait que mentir cette année. La marquise (*d'Uxelles*) reprend tous les ordinaires les nouvelles qu'elle a mandées : appelle-t-on cela savoir ce qui se passe ? Je hais ce qui est faux.

L'étoile de M. de Lauzun repâlit, il n'a point de logement : il n'a point ses anciennes entrées : on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure : elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps.

1012. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 17 janvier 1689.

Voilà donc ma lettre *nommée :* c'est une marque de son mérite singulier. Je suis fort aise que ma relation vous ait divertie ; je ne devine jamais l'effet que mes lettres feront, celui-ci est heureux.

Si vous prenez le chemin de vous éclaircir avec l'archevêque, au lieu de laisser cuver les chagrins qu'on veut vous donner contre lui, vous viderez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire les *rediseurs ;* l'un ou l'autre est fort bon, et vous vous en trouverez très bien ; vous

finirez, à la vérité, le plaisir et l'occupation des Provençaux : mais vous retranchez de sottes *pétoffes*. M. de Barillon est arrivé; il a trouvé *un paquet* de famille, dont il ne connaissait pas tous *les visages*. Il est fort engraissé. Il dit à M. de Harlai : « Monsieur, ne me parlez point de ma « graisse, je ne vous dirai rien de votre maigreur. » Il est vif, et ressemble assez par l'esprit à celui que vous connaissez. Je ferai tous vos compliments, quand ils seront vraisemblables; je les ai faits à madame de Sully, qui vous en rend mille de très bonne grace; et à la comtesse (*de Fiesque*), qui est trop plaisante sur M. de Lauzun, qu'elle voulait mettre sur le pinacle, et qui n'a encore ni logement à Versailles, ni les entrées qu'il avait. Il est tout simplement revenu à la cour; son action n'a rien de si extraordinaire; on en avait d'abord composé un fort joli roman.

Cette cour d'Angleterre est tout établie à Saint-Germain; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plaît fort; le roi cause agréablement avec elle; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avait desiré que madame la dauphine y allât la première; elle a toujours si bien dit *qu'elle était malade*, que cette reine vint la voir il y a trois jours, habillée en perfection; une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté : le roi alla la recevoir à son carrosse; elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez madame la dauphine, qui fut trouvée debout; cela fit un peu de surprise : la reine lui dit : « Madame, je vous « croyais au lit. Madame, dit *madame la dauphine*, j'ai « voulu me lever pour recevoir l'honneur que Votre Ma« jesté me fait. » Le roi les laissa, parceque madame la dauphine n'a point de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place, dans un fauteuil, madame la dau-

phine à sa droite, Madame à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes[1] : on causa fort bien plus d'une demi-heure ; il y avait beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin, elle s'en alla ; le roi se fit avertir, et la remit dans son carrosse. Je ne sais jusqu'où la conduisit madame la dauphine ; je le saurai. Le roi remonta, et loua fort la reine ; il dit : « Voilà comme il faut « que soit une reine, et de corps et d'esprit, tenant sa « cour avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avait pour le roi son mari ; car il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de madame de R..... Celles de nos dames qui voulaient faire les princesses n'avaient point baisé la robe de la reine, quelques duchesses en voulaient faire autant : le roi l'a trouvé fort mauvais ; on lui baise les pieds présentement. Madame de Chaulnes a su tous ces détails, et n'a point encore rendu ce devoir. Elle a laissé le marquis à Versailles, parceque le petit compère s'y divertit fort bien : il a mandé à son oncle qu'il irait aujourd'hui au ballet, à Trianon : M. le chevalier vous enverra sa lettre. Il est donc là sur sa bonne foi, faisant toutes les commissions que son oncle lui donne, pour l'accoutumer à être exact, aussi bien qu'à calculer : quel bien ne lui fera point cette sorte d'éducation ? J'ai reçu une réponse de M. de Carcassonne ; c'est une pièce rare, mais il faut s'en taire ; j'y répondrai bien, je vous en assure : il a pris sérieusement et de travers tout mon badinage. Ah ! ma fille ! que je comprends parfaitement vos larmes, quand vous vous représentez ce petit garçon à la tête de sa compagnie, et tout ce qui peut arriver de bonheur et de malheur à cette place ! L'abbé Têtu est toujours dans ses vapeurs très noires. J'ai dit à madame de Coulanges toutes vos douceurs : elle veut toujours vous écrire dans ma lettre ; mais cela

[1] Le duc de Bourgogne, depuis dauphin, le duc de Berri et le duc d'Anjou, qui a formé la branche des rois d'Espagne. (M.)

ne se trouve jamais. M. le chevalier ne veut pas qu'on finisse en disant des amitiés; mais malgré lui je vous embrasserai tendrement, et je vous dirai que je vous aime avec une inclination naturelle, soutenue de toute l'amitié que vous avez pour moi, et de tout ce que vous valez : eh bien! quel mal trouve-t-il à finir ainsi une lettre, et à dire ce que l'on sent et ce que l'on pense toujours?

Bonjour, monsieur le Comte, vous êtes donc tous deux dans les mêmes sentiments pour vos affaires et pour votre dépense? Plût à Dieu que vous eussiez toujours été ainsi! Bonjour, Pauline, ma mignonne, je me moque de vous, après avoir pensé six semaines à me donner un nom entre ma *grand'mère* et *madame :* enfin, vous avez trouvé *madame.*

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Depuis que vous êtes cordon bleu, Madame, je n'ai trouvé que ce coin de lettre pour vous dire que j'en suis parfaitement aise; d'autant plus que madame de Calvisson me fait tous les jours pitié sur ce chapitre : à force de lui inspirer de la résignation, j'ai compris combien mon ouvrage était difficile, et combien par conséquent il était agréable de n'avoir que faire de moi en ces rencontres. Recevez donc mes hommages, Madame, et trouvez bon que je vous dise que jamais *misanthrope* philosophe ne l'a été moins que moi dans cette occasion, tant la joie me démontait. A propos de *misanthrope*, c'est une secte qui a pris naissance au coin du feu de M. le chevalier; il en est le chef, et me fait l'honneur de me mettre dans cette honorable profession. Je vous en manderai le progrès, dès qu'il y aura de quoi vous amuser de l'histoire que j'en ai commencée. Faites-moi la grace de dire à M. le comte (*de Grignan*) mes sentiments sur le point de la chevalerie. J'oubliais de vous dire que le titre de mon livre est le *Misanthropisme :* mais madame votre mère soutient qu'il faut

dire la *Misanthropie :* obligez-moi de décider cette difficulté, et vous aurez le premier exemplaire.

1013. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 19 janvier 1689.

Voilà ce mercredi, si défendu par ma chère Comtesse; mais elle ne veut pas comprendre que je me repose en lui parlant. Je regarde souvent votre aimable portrait, et je vous assure que je commence trop tôt et trop tendrement à desirer de vous voir, de vous embrasser, et d'entendre le son de votre voix : mon cœur est plein de ces desirs et de ces sentiments, et votre portrait les entretient sans les contenter. Madame de Chaulnes en fut charmée l'autre jour, et le loua d'un ton si haut, que vous devriez l'avoir entendu, quoique vous soyez bien loin; car je sais où vous êtes, et cette connaissance démêle un peu mon imagination, qui sait où vous prendre à point nommé; mais nous n'en sommes pas plus voisines. J'admire madame de Langlée [1] d'être en Provence, sans être dans sa famille : il me paraît que vous n'êtes point contente du dîner que vous lui avez donné; elle est d'une délicatesse qu'il ne faut pas entreprendre de satisfaire.

Je vois que le bon esprit du chevalier ne trouve plus à propos d'aller à Avignon, et d'y faire de la dépense. Il y a vingt ans que vous brillez en Provence; vous devez céder à celle que vous êtes obligée de faire pour votre fils, et courir au plus pressé : le bon sens va là tout droit; et cette raison honnête à dire est fort aisée à comprendre; elle n'a point l'air d'un prétexte, après tant de preuves de votre bonne volonté et de votre magnificence. Il faut

[1] Catherine-Rose de Cartabalan, femme de Claude Langlée, maréchal-général-des-logis des camps et armées du roi, avait fait une grande fortune au jeu. Il était très fastueux et très vain. Sous le nom de Périandre, La Bruyère le peint tel qu'on voit ici sa femme, rougissant d'une famille obscure. (A. G.)

céder à l'impossibilité ; je crains que cette vérité ne soit point encore entrée dans l'esprit de M. de Grignan, et qu'en jugeant de l'avenir par le passé, il ne croie que, comme il a toujours été, il ira toujours : cette espérance est vaine et trompeuse. Nous avons beaucoup raisonné sur tout cela, M. le chevalier et moi. Cependant, ma chère fille, dispensez-vous de souhaiter la paix avec le pape, et retirez d'Avignon tout ce que le roi vous permet d'en tirer ; mais profitez de cette douceur comme d'une consolation que Dieu vous envoie, pour soutenir votre fils, et non pas pour en vivre plus largement ; car si vous n'avez le courage de vous retrancher, comme vous l'avez résolu, vous rendrez inutile ce secours de la Providence. Voilà, ma très chère, la conversation d'une maman qui vous aime aussi solidement que tendrement.

Nous attendons votre fils, il doit revenir ce soir de Versailles ; il y a sept jours qu'il est parti avec notre duchesse de Chaulnes : j'ai fort envie de savoir comme il s'y est diverti, et quelle société il a eue. Nous lui avions bien recommandé d'éviter la mauvaise compagnie ; nous sommes persuadés qu'il fait mieux quand il est seul, que quand il se croit observé de quelqu'un qui est avec lui. Je saurai comme il se sera comporté, par M. de La Fayette, qui y prend intérêt.

M. d'Avaux [1] vint me voir avant-hier ; ma lettre était déja fermée ; il me parla fort de vous, vous honorant et vous aimant quasi autant qu'à Livry. Il me demanda si vous aviez reçu votre cordon bleu ; je lui dis que vous ne l'aviez pas le 10 : il me dit que les autres l'avaient, et que, comme on oubliait beaucoup de choses, il allait mettre quelque ordre à ce retardement ; qu'il serait ravi d'avoir à vous en rendre compte, et de se servir de cette occasion pour vous faire son compliment. Je suis fort aise qu'il ait

[1] Antoine de Mesme, comte d'Avaux, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi. (P.)

pris ce soin ; s'il est inutile, tant mieux, s'il ne l'est pas, tant mieux.

Madame de Chaulnes me mena hier à la noce de madame de La Ferté ; j'y fus à cause de madame de Mirepoix [1], mais elle n'y était pas : ils sont déja comme brouillés ; et la veille, on disputait encore, parceque l'argent comptant n'était pas encore arrivé. J'y trouvai le marié, et cette enfant de douze ans, qui est toute disproportionnée à ce roi d'Éthiopie. C'est un mariage tellement improuvé, que je crois qu'on ne verra plus la mère. La duchesse de La Ferté leur tombera sur les bras ; elle l'a bien compté ainsi. Elle dit qu'elle s'est épuisée, qu'elle n'a plus que dix mille livres de rente ; qu'elle a voulu un gendre pour elle ; qu'elle s'est mariée à son gendre, et ne finit point de parler sur ce ton. Elle loue une grande maison dans cette rue Sainte-Croix ; elle dit que quand elle sera à Versailles, ils feront leur ménage ; ce ménage doit être de la bouillie pour la petite femme. Ils iront quelquefois manger chez la maréchale de La Mothe ; mais ce n'est point un établissement : tout cela fait prévoir la douceur de cette alliance.

Nous fûmes hier chez la marquise de Coislin, qui a perdu sa mère, la vieille d'Alègre. Nous fûmes chez l'amie de mademoiselle de Grignan : on voit à cette heure les affligés ; la cruelle mode ! et puis nous vîmes MADEMOISELLE, qui me gronda de ne l'avoir point vue ; j'aime bien à ne point me mêler dans ses impétuosités. Adieu, ma chère enfant ; ne redoublez point vos peines, redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions.

Du même jour, à sept heures du soir.

Voilà votre lettre. Le mauvais temps, qui glace votre

[1] Madeleine du Pui-du-Fou, sœur de la seconde femme de M. de Grignan. (P.)

Rhône et votre Durance, nous a fait un miroir de la Seine : il nous a transis, et a tellement gâté nos rues que j'ai été huit jours sans sortir, si ce n'est pour faire des visites avec madame de Chaulnes, aux dépens de ses chevaux ; les miens ne voulaient pas se soutenir, et je ne leur ai rien proposé. J'étais souvent dans la chambre de M. le chevalier, qui se porte assez bien, et qui compte aller à Versailles après le voyage de Marly ; mais il le faut dire tout bas, car si la goutte l'entend elle s'y opposera. Ce mauvais temps, qui devient plus doux aujourd'hui, a retardé nos lettres de vingt-quatre heures.

L'archevêque (*d'Aix*) a de grandes pensées ; mais plus il est vif, plus il faut s'approcher de lui, comme des chevaux qui ruent, et surtout ne rien garder sur votre cœur[1]. Je comprends parfaitement l'impossibilité de ne pas donner à manger, comme vous faites, à trois, à quatre personnes ; c'est le moyen de les contenter tous, et de faire autant de faveurs et moins de dépense. M. le chevalier, dans ses chagrins, est un peu trop austère et trop sévère ; s'il était là, il en userait comme vous, j'en suis assurée. Faites une amitié à madame de Langlée, puisqu'elle se souvient de moi ; il est vrai que j'admirais bien le choix et le goût de ses habits. Je suis plus aise que je n'étais, que M. d'Avaux songe à votre cordon, puisqu'il semble qu'on vous ait oubliés.

Madame de Maintenon va faire jouer *Esther* à ses petites filles. Vous êtes trop plaisante d'avoir lu en public ma relation des chevaliers ; vous faites de moi et de mes lettres tout ce que voulez. Adieu, ma très aimable ; je suis comme vous m'avez laissée, hormis qu'au lieu d'avoir

[1] « C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne « laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il « en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une « conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne « font que l'observer et qui n'ont pas affaire à lui. » (*Mémoires de Choisi*, liv. VII.)

tous les jours une joie sensible et nouvelle de vous voir dans cette maison, je soupire souvent bien tendrement et bien douloureusement de ne plus vous y trouver. Je me doutais bien que vous seriez de notre avis sur votre frère.

1014. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 21 janvier 1689.

Le courrier n'est point encore arrivé, et je reviens sur votre dernière lettre, pour remplir celle-ci. Je n'ai jamais vu d'amitié si tendre, si solide, ni si agréable que celle que vous avez pour moi ; je songe quelquefois combien cet état, dont je sens la douceur présentement, a toujours été la chose que j'ai uniquement et passionnément desirée. Vous méritez bien d'être aimée de votre fils, comme je vous aime, et comme vous l'aimez. Il ne vous dit point ce qu'il sent; il vous fit avant-hier une relation si simple, que je l'en grondai. M. le chevalier lui fit voir ce que vous lui écrivez de lui; vraiment cela fait mourir de tendresse et de reconnaissance : a-t-on jamais vu un cœur comme le vôtre, et une maternité si parfaite? Vos prélats ont voulu juger, d'où ils sont, de l'effet de leurs lettres; en vérité, on en juge bien mieux d'ici, on a repoussé l'ombre même de la proposition [1]; mais soyez persuadée qu'on aura trouvé le neveu d'un bon appétit, et l'oncle, ou gouverné, ou ne sachant plus les choses de ce monde. Enfin, on ne saurait plus mal imaginer, ni opiniâtrer plus mal à propos une affaire que l'a été celle-là; elle n'est bonne qu'à jeter dans l'abîme du silence : je me sais bon gré de l'avoir toujours vue comme elle est. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyait qu'on vous avait envoyé votre cordon; un rhume

[1] Il s'agissait de la dignité de commandeur des ordres du roi que M. l'archevêque d'Arles, âgé de quatre-vingt-six ans, avait demandée en survivance pour M. le coadjuteur son neveu. (P.)

l'a empêché d'aller à Versailles : nous saurons par lui, si le courrier a été noyé, ou ce qui est arrivé. Il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf[1] ; mais je n'ai osé le faire, ni même le proposer.

Votre fils est occupé d'une mascarade pour dimanche au Palais-Royal ; M. le duc de Chartres l'a envoyé prier : madame d'Escars nous donne son avis avec mademoiselle de Méri : vous connaissez le mouvement de ces grandes affaires. Il est allé chez madame de Bagnols avec Sanzei. On dit que le maréchal d'Estrées va à Brest ; le prétexte de la mer rend cette nouvelle supportable ; il va traverser toute la Bretagne, comme si on était au printemps, et lui au printemps de sa vie ; ce sont d'assez grandes fatigues. Parlez-moi de l'humeur de Pauline ; si elle n'a pas été bien élevée, c'est à vous à raccommoder toute cette cire, qui est encore assez molle pour prendre la forme que vous voudrez. J'ai vu M. de Barillon, qui est fort grossi ; il m'a demandé de vos nouvelles : il avait trouvé votre fils chez M. de Louvois ; son petit visage lui parut si noble et si joli, qu'il demanda son nom, et le nom lui fit embrasser votre enfant cinq ou six fois, et le fit souvenir de père, de mère et de grand'mère. Adieu, ma chère enfant ; je suis tellement à vous, que je ne puis assez vous le dire.

1015. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 24 janvier 1689.

Enfin votre Durance a laissé passer nos lettres ; de la furie dont elle court, il faut que la glace soit bien habile pour l'attraper et pour l'arrêter. Nous avons eu de cruels temps et de cruels froids, et je n'en ai seulement pas été enrhumée. J'ai gardé plusieurs fois la chambre de M. le chevalier ; et,

[1] Balthazar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, greffier des ordres du roi. (M.)

pour parler comme madame de Coulanges, il n'y avait que lui qui fût à plaindre de la rigueur de la saison; mais je vous dirai plus naïvement qu'il me semble qu'il n'était point fâché que j'y fusse. Voilà le dégel; je me porte si bien, que je n'ose me purger, parceque je n'ai rien à desirer, et que cette précaution me paraît une ingratitude envers Dieu. M. le chevalier n'a plus de douleurs; mais il n'ose encore hasarder Versailles. Il faut que je vous dise un mot de madame de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. de Barillon est ravi de retrouver toutes ses vieilles amies; il est souvent chez madame de La Fayette, et chez madame de Coulanges : il disait l'autre jour à cette dernière : « Ah! Madame! que votre maison me plaît! j'y « viendrai bien les soirs, quand je serai las de ma famille. » *Monsieur*, lui dit-elle, *je vous attends demain*. Cela partit plus vite qu'un trait, et nous en rimes tous plus ou moins.

Votre enfant fut hier au soir au bal chez M. de Chartres; il était fort joli; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, au reste, que vous comptiez sur ses lectures; il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. Nous sommes affligés qu'au moins il n'en ait point d'envie; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder; je ne sais ce que nous ne lui dîmes point, le chevalier et moi, et Corbinelli qui s'en échauffe : mais il ne faut point le fatiguer, ni le contraindre, cela viendra, ma chère bonne; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant la guerre, il n'ait point d'envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, *et César à la tête de ses commentaires* [1]. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il serait trop parfait, s'il aimait à lire.

[1] On entend bien que c'est une ânerie plaisante, échappée probablement à celui pour lequel madame de Sévigné demande un peu de patience.

Vous m'étonnez de Pauline : ah! ma fille, gardez-la auprès de vous ; ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion, que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses. Vous ferez bien mieux à Grignan, quand vous aurez le temps de vous y appliquer. Vous lui ferez lire de bons livres, l'*Abbadie* même, puisqu'elle a de l'esprit; vous causerez avec elle, M. de La Garde vous aidera : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent.

Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête ; que le Saint-Père ne se relâche sur rien, et qu'on est très persuadé que M. de Lavardin et le cardinal d'Estrées reviendront incessamment : profitez donc du temps que Dieu, qui tire le bien du mal, vous envoie [1]. La vieille Sanguin est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel. Il faut un compliment à M. de Senlis et à M. de Livry, mais non pas des lettres, car ils sont déja consolés : il n'y a que vous, ma chère enfant, qui ne vouliez pas entendre parler de l'ordre établi depuis la création du monde. Vous dépeignez mademoiselle d'Oraison de manière qu'elle me paraît aimable; il faudrait la prendre, si son père était raisonnable : mais quelle rage de n'aimer que soi, de se compter pour tout; de n'avoir point la pensée si sage, si naturelle et si chrétienne, d'établir ses enfants ! Vous savez bien que j'ai peine à comprendre cette injustice; c'est un bonheur que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne [2], que M. le chevalier a fort approuvée, et qu'il appelle un chef-d'œuvre. Je l'ai pris à mon avantage, et comme je le tiens à cent cinquante lieues de

[1] Cette circonstance faisait que M. de Grignan commandait pour le roi dans le Comtat. (P.)

[2] L'évêque de Carcassonne était un Grignan, très bon économe et assez mauvais parent. On le nommait le bel abbé avant qu'il ne fût évêque.

moi, je lui fais part de tout ce que je pense; je lui dis qu'il faut approcher de ses affaires, qu'il faut les connaître, les calculer, les supputer, les régler, prendre ses mesures, savoir ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas; que c'est cela seul qui le fera riche; qu'avec cela rien ne l'empêchera de suffire à tout, et aux devoirs, et aux plaisirs, et aux sentiments de son cœur pour un neveu dont il doit être la ressource; qu'avec de l'ordre on va fort loin; qu'autrement on ne fait rien, on manque à tout; et puis, il me prend un enthousiasme de tendresse pour vous, pour M. de Grignan, pour son fils, pour votre maison, pour ce nom qu'il doit soutenir : j'ajoute que je suis inséparablement attachée à tout cela, et que ma douleur la plus sensible, c'est de ne pouvoir plus rien faire pour vous [1], mais que je l'en charge, que je demande à Dieu de faire passer tous mes sentiments dans son cœur, afin d'augmenter et de redoubler tous ceux qu'il a déja : enfin, ma fille, cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impétueusement. M. le chevalier en eut les yeux rouges en la lisant; et pour moi, je me blessai tellement de ma propre épée, que j'en pleurai de tout mon cœur. M. le chevalier m'assura qu'il n'y avait qu'à l'envoyer, et c'est ce que j'ai fait.

Vous me représentez fort plaisamment votre *Savantasse;* il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler. Si vous aviez du temps, il me semble que vous pourriez tirer quelque avantage de cette bibliothèque; comme il y a de bonnes choses et en quantité, on est libre de choisir ce qu'on veut : mais hélas! mon enfant, vous n'avez pas le temps de faire aucun usage de la beauté et de l'étendue de votre esprit; vous ne vous servez que du bon et du solide, cela est fort bien; mais c'est dommage que tout ne soit pas employé; je trouve que M. Descartes y perd beaucoup.

[1] Madame de Sévigné s'était dépouillée de ses biens en mariant son fils. (M.)

Le maréchal d'Estrées va à Brest ; cela fait appréhender qu'il ne commande les troupes réglées, je crois cependant qu'on donnera quelque contenance au gouverneur, et qu'on ne voudra point lui donner le dégoût tout entier. M. de Charost est revenu un moment, pour se justifier de cent choses que M. de Lauzun a dites assez mal à propos, et de l'état de sa place, et de la réception qu'il a faite à la reine : il fait voir le contraire de tout ce qu'a dit Lauzun ; cela ne fait point honneur à ce dernier, dont il semble que la colère de MADEMOISELLE arrête l'étoile ; il n'a ni logement, ni entrées ; il est simplement à Versailles[1].

On craint que l'habileté de l'archevêque (*d'Aix*) ne vous surprenne; mais je réponds que non, et que personne ne pèse plus ses paroles que vous sur les choses importantes. Madame de Coulanges m'a dit mille amitiés pour vous ; elle veut toujours vous écrire. Depuis que j'ai causé avec M. le chevalier, j'ai su que vous n'aurez votre cordon qu'après le chapitre du 2 février, parceque vos informations ne sont venues qu'après le premier jour de l'an ; ainsi voilà qui est réglé. Il doit bien vous mander des nouvelles, car il a vu Dangeau, qui en sait beaucoup. M. de Chaulnes n'aura aucun chagrin; le maréchal d'Estrées ne se mêle que de la mer et des côtes.

1016. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 26 janvier 1689.

Corbinelli a été charmé de la peinture au naturel de

[1] Lauzun, en arrivant à Calais avec la reine d'Angleterre, voulut d'abord cacher à M. de Charost qui en était gouverneur, qui était la personne qu'il amenait avec lui. Forcé ensuite de la connaître, il prétendit que ce gouverneur ne rendît à la reine aucuns honneurs. Il voulait se réserver l'avantage de donner au roi la première nouvelle de son arrivée. M. de Charost ne l'écouta point, et fit tout le contraire de ce qu'il prétendait. De là le ressentiment et les propos de Lauzun dont il est parlé ici. (*Voyez les Mémoires de La Fayette.*)

votre *Savantasse* : vous parlez de peinture ; celle que vous faites de cet homme pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, *cela est du Titien*. Je soupai avant-hier chez madame de Coulanges avec ces bonnes duchesses[1] ; Barillon y était ; il but votre santé avec un air d'adoration pour mademoiselle de Sévigné et pour madame de Grignan : il n'est point gâté de dix ans d'ambassade.

Madame d'Acigné[2] vint me voir hier ; elle me conta comme M. de Richelieu est un chevalier de la chandeleur, aussi bien que M. de Grignan, et plusieurs autres dont les preuves ou les attestations n'étaient pas venues avant le jour de l'an. Tilladet sera chevalier ce jour-là, et les autres seront proposés au chapitre ; on vous envoie le cordon en même temps : voilà le vrai, et ce que nous n'avions pas su.

Vous vous lamentez sur ce pauvre chevalier, qui n'a plus de douleurs ; il fut hier tout le jour en visites avec son neveu ; il le mena chez le maréchal de Lorges, chez M. de Pomponne, chez la marquise d'Uxelles ; il pense à Versailles ; c'est ainsi qu'on dérange et qu'on déplace tous ses sentiments. Votre enfant se divertit ; il a été en masque fort joli. Ils sont fort bien, Sanzei et lui ; il ne paraît nulle aversion, nulle envie, nulle picoterie ; ils ne sont guère empressés chez ces petites filles[3], ils ne font que des enfances ; je ne sais comme ces petits garçons sont faits ; ils ne songent qu'à leurs équipages. Sanzei s'en va lundi en Poitou, pour tâcher d'avoir de l'argent ; il passera par Autri, et de là à son régiment de dragons, qui est à douze lieues de ses terres : voilà sa destinée ; il fera tout de suite sa campagne : Dieu les conserve, ces pauvres

[1] Mesdames de Chaulnes et du Lude. (P.)
[2] Belle-mère du duc de Richelieu.
[3] Les demoiselles de Castelnau.

enfants ! Le vôtre a le plaisir d'entendre tous les jours louer sa compagnie, c'est-à-dire la vôtre [1] : tous ceux qui l'ont vue, lui en font compliment. M. le chevalier pourra vous dire, comme moi, que M. de Lamoignon n'a nulle envie de marier si tôt sa fille [2]. On parle de plusieurs mariages; il faut un peu attendre qu'ils soient avancés pour vous les dire.

M. le maréchal d'Estrées s'en va à Brest; c'est la mer, c'est la marine, c'est les côtes; il y aura des troupes. Dieu nous garde d'une échauffourée qui l'oblige à prendre seul le commandement. Nous espérons qu'on ne voudra pas donner un tel dégoût à notre gouverneur, et qu'on partagera les emplois; la Bretagne est assez grande. Peut-être que le prince d'Orange n'aura pas le temps cette année de songer à la France; il a des affaires en Angleterre et en Irlande, où l'on veut armer pour le roi : nos mers sont tout émues; il n'y a que votre Méditerranée qui soit tranquille. Je ne sais à qui en ont vos femmes avec leurs vœux extravagants; j'y voudrais ajouter de ne plus manger d'oranges, et de bannir l'oranger en arbre et en couleur : ce devrait être sur nos côtes que l'on fît toutes ces folies. Je crois, en vérité, que le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume. Le roi d'Angleterre appelle M. de Lauzun son gouverneur; mais il ne gouverne que ce roi : car d'ailleurs sa faveur n'est pas grande. Ces Majestés n'ont accepté de tout ce que le roi voulait leur donner que cinquante mille francs, et ne veulent point vivre comme des rois : il leur est venu bien des Anglais; sans cela ils se réduiraient encore à moins : enfin, ils veulent faire vie qui dure. Ils m'ont d'abord fait souvenir de mes chers romans; mais il faudrait un peu

[1] C'était une compagnie de nouvelles levées, qui avait été formée dans le comté de Grignan, et, en quelque sorte, sous les yeux et par les soins de madame de Grignan. (P.)

[2] Madeleine de Lamoignon, mariée en 1693 à Claude Longueil, marquis de Maisons, depuis président à mortier au parlement de Paris. (P.)

d'amour sur le jeu. J'achève justement ici vos reconnaissances, comme j'achevais autrefois vos romans et l'amitié de vos chiens. La Chau s'en va; j'envoie un petit Saint-Esprit à M. de Grignan : je veux qu'il vole jusque sur son justaucorps, justement dans le temps que le courrier, qui lui porte son cordon, arrivera. Je vous prie, mon cher Comte, de recevoir ce petit présent : c'est pour vous consoler de l'affront que vous fait quelquefois ma fille de me nommer au lieu de vous. Voilà d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une ombre, un souffle, un rien; c'est le denier de la veuve, c'est ce qu'on donne quand on est le contraire de M. d'Oraison [1]. Il est vrai que je me suis livrée tout entière : j'en ai envisagé toutes les suites et les conséquences d'un seul côté, et je n'en ai point été ébranlée, et j'ai dit : Hé bien, si on me manque, si on me ruine, Dieu fera peut-être de cette ingratitude le sujet de ma retraite et de mon salut; et avec cette pensée, je ne me suis point repentie de tout ce que j'ai fait : votre amitié et votre cœur pour moi rendent ma vie trop heureuse; mais, ma très chère, vous êtes quelquefois bien loin, et je sens bien tendrement cette absence.

1017. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 28 janvier 1689.

Je suis ravie du commerce lointain que vous entretenez avec ce bon gouverneur [2], qui vous révère, et qui me donne mille marques de son amitié en toute occasion. Sa femme ne cesse de vous louer, de vous remercier de votre souvenir, et de me prier de vous dire mille douceurs de sa part, et mille amitiés à M. de Grignan. Elle est allée à Ver-

[1] André, seigneur d'Oraison et de Cadenet.

[2] M. le duc de Chaulnes, qui était dans son gouvernement de Bretagne (P.)

sailles; elle verra la reine d'Angleterre; elle me contera bien des choses, que je vous manderai.

On a déja représenté à Saint-Cyr la *comédie* ou *tragédie* d'Esther. Le roi l'a trouvée admirable, M. le prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus, qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi : on dit que cela est fort bien. Madame de Caylus fait Esther, et fait mieux que la Champmêlé : si cette pièce s'imprime, vous l'aurez aussitôt. On veut y faire aller l'abbé Têtu; il est, en vérité, fort à plaindre; il n'y a point de jour qui n'augmente son mal : l'opium ne le fait plus dormir; il ne sert qu'à le rendre un peu plus tranquille : cela fait grand'pitié, cependant il va et vient. Je lui ai dit tous vos soins : il m'a fort priée de vous en témoigner sa reconnaissance.

Le mariage de M. de Rouci [1] s'avance fort, j'en suis étonnée, *sans tabouret*. Mademoiselle de La Marck avec M. de Brionne; étonnée encore, à cause de l'âge de la demoiselle, qu'on dit qui passe trente ans [2]. On dit en l'air M. de Mortain et mademoiselle d'Usez [3]; et M. de Crussol [4], et mademoiselle de Ventadour [5] : je ne réponds point de tout cela.

Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, et tape du pied gauche : je lui demande : « Monsieur, quelles nouvelles savez-vous? qu'est-ce qu'il y a

[1] François de Roye de La Rochefoucauld, comte de Rouci, épousa, le 8 février suivant, Catherine-Françoise d'Arpajon, fille du duc de ce nom, et de Catherine-Henriette d'Harcourt. (P.)

[2] Ce mariage fut très avancé, et cependant il ne se fit pas. (P.)

[3] Louise-Catherine de Crussol d'Usez ne fut mariée qu'en novembre 1691, et ce fut avec Louis-François Le Tellier, marquis de Barbesieux. (P.)

[4] Louis, marquis de Crussol, puis duc d'Usez, mourut en 1693 sans avoir été marié. (P.)

[5] Anne-Geneviève de Lévis fut mariée le 16 février 1691 à Louis-Charles de La Tour de Bouillon, prince de Turenne, tué à Steinkerque en 1692, et remariée le 15 février 1694 à Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan. (P.)

« de vrai? » Il me répond : *Dieu est Dieu, Madame, je ne sais que cela*. J'ai envie de n'en pas dire plus que lui, et de vous laisser, après vous avoir confié cette vérité.

M. de Charost est ici : il s'est parfaitement bien justifié de tout ce qu'avait dit sous cape M. de Lauzun : il sera chevalier à la chandeleur. Le roi a ôté de Calais le vieux Courtebonne, qui est allé à Hesdin ; c'est le gouvernement de son fils : ses appointements sont conservés : on met à sa place Laubanie, bon officier, sous les ordres de M. de Charost, à qui le roi a fort adouci ce changement : il ne retournera que dans deux mois : tout le monde a ses tribulations ; je suis souvent en des lieux où l'on dit qu'il n'y a eu que celui qui commande en Provence qui n'en ait point, et qui ait une belle et agréable place. C'est dommage que cela ne s'accorde avec tout ce que l'on quitte ici ; mais cependant, il faut jouir de cette distinction, et de la paix, et du silence qui règne dans cette seule province. Je suis étonnée comme vous que vos femmes se *déguisent* et fassent des *vœux* [1] : c'est aux nôtres à trembler, à ne point *jouer*. Je n'ai jamais vu de craintes si dérangées. Adieu, ma chère enfant ; je ne vous dis point combien je vous aime, puisque vous le savez.

A huit heures du soir.

C'est tròp longtemps vous faire espérer que madame de Coulanges vous écrira ; il faut qu'elle fasse voir qu'elle a quelque chose de plus que les bonnes intentions.

MADAME DE COULANGES.

Madame de Sévigné ne veut jamais que je vous écrive, Madame ; elle ne comprend point que l'on puisse être occupée de vous : je n'ai jamais vu une telle personne. Cepen-

[1] Ces vœux consistaient à porter le blanc, le violet, le minime, etc., à se priver des spectacles, du jeu, etc. (P.)

dant, je vous avertis que si vous voulez faire votre cour, vous demandiez à voir *Esther :* vous savez ce que c'est qu'Esther; toutes les personnes de mérite en sont charmées; vous en seriez plus charmée qu'une autre. Ce n'est pas une affaire de venir de Grignan coucher à Versailles; je m'y trouverai avec une extrême joie; car, en vérité, je doute qu'on puisse vous desirer plus vivement que je fais. Voilà un avis que je ne puis manquer de vous donner, sachant très bien, Madame, que si on laissait faire madame de Sévigné, elle vous oublierait toujours. Je ne finirai jamais ce compliment sans embrasser M. de Grignan; c'est un droit que je ne veux point perdre, je l'embrasserai toujours, malgré son Saint-Esprit. Voilà madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise[1], qui me prient de vous dire bien des choses de leur part. Le pauvre abbé Têtu a toujours des vapeurs; j'ai la honte de faire de mon mieux pour le guérir, sans y pouvoir réussir. M. de Coulanges dit qu'il ne peut se donner l'honneur de vous écrire, parcequ'il a mal au pied; il croit avoir la goutte, il crie comme un enragé, et tout cela pour contrefaire M. le chevalier de Grignan.

1018. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 31 janvier 1689.

Ah! oui, assurément, j'ai la mine d'avoir été en peine de votre mal de gorge; et je ne vous puis dire aussi combien cette lettre du 24, qui m'apprend votre guérison, me fait respirer à mon aise : me voilà donc en repos autant qu'on le peut être dans l'absence! car j'avoue que l'imagination est cruelle, et abuse bien de notre faiblesse dans ce temps-là. Mais conservez votre santé, si vous m'aimez, si vous nous aimez, si vous voulez que nous nous portions

[1] Celles qu'on appelait les *divines*. Madame de Frontenac était une amie intime de madame de Maintenon. (A. G.)

bien : il semble que la mienne ne songe qu'à vous plaire, tant elle est de suite et parfaite. Je vais, sur votre parole, dans la chambre du chevalier ; cette pauvre petite chambre qui m'attire si naturellement, que j'habite depuis plus de dix ans, j'y suis encore fort bien reçue. Ce chevalier s'en va tantôt à Versailles ; il se porte bien ; j'en suis aise par mille raisons, et fâchée, parcequ'il m'ennuiera de ne le point voir : nous nous raillons, nous parlons de vous, et je suis ce qu'on appelle tombée des nues, quand il n'est pas ici. Il y a trois jours que votre fils est courtisan : le duc de Charost, qui est ici et qui l'a vu, m'en dit hier beaucoup de bien.

Madame de Chaulnes a vu la reine d'Angleterre ; elle en est fort contente : le petit prince, habillé comme un *godenot* [1], mais beau, gai, qu'on élève en dansant : voilà le vrai temps du bonheur des enfants. Les histoires qu'on relit à cause de cet événement, ne sont pleines que de la perfidie des peuples. Le prince d'Orange n'est pas tout-à-fait content à Londres ; il y a trois partis, celui du roi et des évêques, fort petit ; celui du prince d'Orange, fort grand ; et le troisième, des républicains et non-conformistes. Toute l'Irlande est au roi ; il eût bien fait de s'y sauver : on ne l'aime pas tant que la reine. Il appelle M. de Lauzun son gouverneur, le gouverneur aurait besoin d'en avoir un : MADEMOISELLE triomphe. Le maréchal d'Estrées est parti pour Brest et pour la mer. On est fort content du service et de la vigilance de M. de Chaulnes ; il court comme un homme de vingt-cinq ans.

Je ne trouve pas que votre voyage d'Avignon puisse jamais être mieux placé ; le carême fait une bonne circonstance ; l'air y est doux et gracieux ; et de la façon que le pape vous considère, il vous laissera encore longtemps jouir de ce revenu. Il faut se moquer des nouvelles de *la*

[1] Petite figure grotesque dont se servent les joueurs de gobelets. C'est aussi un terme de mépris pour désigner un homme laid et vicieux.

place des Prêcheurs[1]; l'enlèvement de la princesse d'Orange et la prise de son mari sont à faire rire; mettons-y le siége de Bois-le-Duc, qui n'était qu'une plaisanterie: tout est encore calme, on ne parle que de se divertir. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. Madame de Miramion [2] et huit jésuites, dont le père Gaillard était, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin, c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étais dévote, j'aspirerais à voir jouer cette pièce. Madame la princesse de Conti a voulu louer l'opéra; c'est, dit-on, qu'il y a de l'amour, et on n'en veut plus.

M. de Charost a eu une admirable conversation avec le roi. Il me paraît que M. de Lauzun lui avait rendu inutilement de mauvais offices; cela ne fait pas d'honneur à un homme que le roi sait que Charost a toujours aimé et servi comme un camarade. On ôte de Calais le vieux Courtebonne, craignant qu'à son âge il ne soit pas assez éveillé. Le roi le met dans Hesdin, le gouvernement de son fils, et met à Calais Laubanie, bon officier et alerte. M. de Charost dit au roi qu'il en était fort aise; qu'il joindrait son zèle à celui de Laubanie, des lumières et de l'expérience duquel il serait ravi de profiter, et qu'ils s'uniraient pour le bien de son service. Le roi a paru fort content de cette manière. M. de Charost retournera à Calais ce carême : en attendant, il va être chevalier, et ne s'opposera point à la proposition qu'on fera au chapitre, de M. de

[1] C'est une place où l'on s'assemble à Aix le matin, et où se débitent les nouvelles les plus absurdes et les plus fausses. (P.)

[2] Dame célèbre pour sa piété et pour le grand nombre de bonnes œuvres et de fondations qu'elle a faites. (P.) Marie Bonneau, veuve de Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, dont on parle ici, avait eu l'honneur de la conversion de madame de Montespan, honneur qu'elle avait acheté par l'inconvénient assez grand d'être longtemps témoin de ses emportements et confidente de ses rechutes; c'est à madame de Miramion qu'elle disait en parlant du roi : « Il me traite comme la dernière des créa-« tures, et cependant Dieu m'est témoin que depuis le comte de Toulouse, « il ne m'a pas touché le bout du doigt. » (A. G.)

Grignan ; après quoi le Saint-Esprit volera droit à vous.

Je ne sais ce que sont devenus tous les mariages que je vous avais mandés. Celui de M. de Mirepoix devient sombre. La duchesse (*de La Ferté*) dit : Je me suis épuisée, je ne saurais les nourrir, ni les loger. On lui dit : Pourquoi vous épuisiez-vous ? Madame de Mirepoix dit : Je les prends et les nourris ; la petite enfant pleure ; enfin, je n'ai jamais vu épouser une poupée, ni un si sot mariage : n'était-ce pas aussi le plus honnête homme de France ? Ma chère enfant, ne comparez votre cœur avec nul autre ; Dieu vous l'a donné parfait, remerciez-l'en : vos humeurs étaient une vapeur, un brouillard sur le soleil ; mais celles des autres sont gâtées dans le fond et dans leurs principes ; ainsi vous ne servirez jamais d'excuse. Adieu, aimable et chère fille ; n'écrivez point de si grandes lettres, cela vous tue, et je n'y consentirai jamais.

1019. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 février 1689.

Je fais un peu tard réponse à votre lettre du *jour des Rois*, Madame, parceque j'étais à Dijon quand elle arriva ici. Je commencerai donc par vous rendre mille graces de vos souhaits, et par vous dire ensuite que je ne doute pas que je ne sois heureux cette année, au moins par mon courage et par ma résignation. Quand le roi fit, il y a trois mois, deux graces en vingt-quatre heures à mes enfants, tout le monde m'en fit compliment. J'étais si peu accoutumé à des prospérités, que je ne savais que répondre. Pour les malheurs je ne suis pas de même. Dieu, en me donnant la force de les soutenir, me mit dans l'esprit un fonds inépuisable de pensées pour en parler ; et, de peur que mes tours et mes consolations ne s'usent à la fin, il détrône un roi à point nommé pour me fournir de la matière et pour me faire prendre patience. Il me persuade

même que le prince qui le protége, qui est si heureux et si digne de l'être, n'a pas forcé la fortune en dormant, et que, dans ses prospérités, il a moins de repos que ma misère ne m'en laisse. Je ne doute, non plus que vous, que le prince d'Orange n'ait bien voulu que le roi, son beau-père, se soit sauvé ; il y a un fonds de christianisme à cela. Il n'est pas sûr qu'il devienne maître de l'Angleterre; je crois que les Anglais n'en veulent point. Voici de grandes affaires, et l'Europe n'a jamais été plus brouillée; qui voudrait assurer par où cela finira serait bien présomptueux.

Le cordon bleu pare un homme, parcequ'on sait que c'est une marque d'honneur, que le maître donne à ceux qu'il veut gratifier; mais des justaucorps en broderie pareraient plus la cour, et le roi d'Angleterre la trouverait plus belle, s'il la trouvait bien dorée que s'il la voyait avec des rubans bleus, qui ne font pas le même effet sur son esprit que sur celui des Français.

Je viens d'écrire au roi d'Angleterre, et pour vous faire comprendre que je ne me fais pas de fête mal-à-propos, il faut que vous sachiez que M. le duc d'York, étant venu au siége de Landrecies, en 1655, pour y servir de lieutenant-général, M. de Turenne demanda à Montpezat, à Roncherolles, et au Passage, comment ils en voulaient user avec ce prince, pour le rang de lieutenant-général; ils lui répondirent qu'ils savaient bien le respect qu'ils lui devaient, en toute autre rencontre, mais que lorsqu'il s'agissait d'un poste d'honneur, on ne le cédait à personne. Il me demanda si j'étais son ancien, et, en ce cas, comment je voulais faire; je lui montrai ma commission, qui était quinze mois avant celle du prince, mais que je lui céderais le rang de bon cœur, quand il devrait être maréchal de France avant moi. M. de Turenne sourit, et me dit que je faisais mon devoir. M. le duc d'York, qui sut comment je m'étais distingué des autres, m'en remercia et me témoi-

gna toujours depuis beaucoup d'amitié, et comme le marquis de Bussy lui fut présenté dernièrement à Saint-Germain il lui demanda d'abord de mes nouvelles, et lui dit, que j'avais servi à Landrecies avec lui. Voilà le sujet de ma lettre, dont je vous envoie la copie.

La fortune qui est une grande folle, n'en a jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun ; c'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi bien que pour le corps [1], que Dieu ait jamais faits ; cependant nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé et le revoici sur l'eau ; ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : — *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort.* — C'est son portrait.

Je ne pense pas que le roi ait beaucoup d'égards pour la colère de Mademoiselle, mais je pense encore moins qu'elle revienne jamais pour Lauzun ; elle a eu le loisir de se désabuser, et je crois qu'elle a bien honte maintenant de son attachement pour si peu de chose. Nous en dirons bien d'autres tête à tête, Madame.

J'ai reçu une lettre de la belle comtesse, par laquelle je connais qu'elle m'estime autant que si j'étais cordon-bleu. Je vois bien que le roi, ce grand prince qui a tant de pou-

1 « Le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait dans sa « taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposait, mais sans « agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son temps ; « plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant tou- « jours passer le but, jamais content de rien ; sans lettres, sans aucun or- « nement ni agrément dans l'esprit ; naturellement chagrin, solitaire, sau- « vage, fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, « encore plus par la jalousie et par l'ambition, et toutefois fort bon ami, « quand il l'était, ce qui était fort rare, et bon parent ; volontiers ennemi, « même des indifférents, et cruel aux défauts, et à trouver et donner des « ridicules ; extrêmement brave et aussi extrêmement hardi ; courtisan « également insolent, moqueur et bas jusqu'au *valetage*, et plein de re- « cherches, d'industrie, d'intrigues, de bassesses pour arriver à ses « fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et « plein de traits cruels et pleins de sel, qui n'épargnaient personne. » (*Saint-Simon*, t. X, p. 88)

voir, ne saurait me faire mépriser d'elle. Notre prélat (*M. de Roquette*) est à Autun malgré lui ; nous en avons le corps, mais le cœur est à Paris.

A MONSIEUR DE CORBINELLI

Je commence aussi par vous remercier, Monsieur, comme j'ai fait madame de Sévigné, et par vous assurer que, grace à Dieu, j'ai ce que Juvénal souhaite :

Mens sana in corpore sano.

J'ai été fâché, comme vous, de ne pas me voir sur la liste des chevaliers. Il est vrai que le roi a fait tout ce qu'il a pu pour m'en consoler par les gens indignes qu'il a honorés de son ordre ; et, outre cela, moi qui mets tout en œuvre pour n'être pas fâché longtemps, je me suis dit que si, après toutes les injustices que tout le monde sait qu'on m'a faites, on m'avait donné le cordon bleu, il aurait semblé au public qu'il ne m'aurait rien manqué que cela pour devoir être content.

Vous avez raison, Monsieur, d'être surpris de voir le roi d'Angleterre comme abandonné de Dieu, après qu'il s'est signalé pour son service. Cependant la Providence a ses raisons, et n'en manque pas, même quand les chrétiens perdent des batailles et des empires contre les infidèles. La marquise (*madame de Coligny*), ni moi, ne sommes pas indolents ; nous sentons tout, mais sans peine et sans altération ; ainsi nous sommes plus heureux que mille autres gens.

1020. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 2 février 1689.

C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été admis par le chapitre avec quelques autres

traîneurs, et je ne saurais douter que le courrier ne parte demain pour vous porter votre cordon, ainsi qu'à M. de Monaco. Voici la glu à quoi tenait l'aile de votre pigeon, c'est que vos actes de foi et informations de vie et mœurs n'arrivèrent que le propre jour qu'on tenait le premier chapitre, et par conséquent trop tard. Vous faites trop d'honneur à Marie de Rabutin-Chantal de prendre son fait et cause : mais savez-vous que si Jeanne Frémiot [1] n'était dans le ciel, elle vous gronderait? Elle était fille de deux ou trois présidents; ho! ho! pour qui nous prenez-vous? et *Berbisi*, par sa mère. Quand on a eu un procès, il faut songer à ce que l'on dit.

Ne vous épuisez point, ma chère enfant, à m'écrire de grandes lettres; vous ne doutez pas qu'elles ne me soient agréables, mais cela vous tue; parlez-moi seulement de votre santé, de vos affaires, de vos desseins; ah! mon Dieu, que tout cela me tient au cœur! laissez-moi discourir, et ne vous amusez point à me répondre; renvoyez-moi sur certaines choses à M. le chevalier : enfin, je ne demande que votre santé et votre soulagement. Vous avez donc eu quelque peur des pauvres petites *chouettes noires* [2]; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même : vous trouverez qu'elles ont *l'air triste;* mais elles ne sont point *rechignées* [3], elles n'ont point *une voix de mégère :* et quand vous verrez ce qu'elles savent faire, vous trouverez qu'au lieu d'être de mauvais augure, elles font la beauté au moins de la coiffure.

La reine d'Angleterre a toute la mine, si Dieu le voulait, d'aimer mieux régner dans le beau royaume d'Angleterre, où la cour est grande et belle, que d'être à Saint-Germain, quoique accablée des bontés héroïques du roi. Pour le roi

[1] Grand'mère de madame de Sévigné, connue aujourd'hui sous le nom de la *Bienheureuse Mère de Chantal*. Elle fut canonisée en 1767.

[2] C'était une mode de ce temps-là. (P.)

[3] *Voyez* la fable de l'*Aigle et du Hibou*, par La Fontaine. (P.)

d'Angleterre, il paraît content, et c'est pour cela qu'il est là. J'embrasse ma très aimable Comtesse, et ce Comte, à cause de la bonne fête, et cette bonne fête fait que je vous quitte ; il faut aller à vêpres et au sermon. Je lis avec plaisir les *Règles chrétiennes*[1] de M. Le Tourneux ; je n'avais fait que les envisager sur la table de madame de Coulanges, elles sont à présent sur la mienne.

1021. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi matin 4 février 1689.

J'attendais hier M. le chevalier, qui m'avait mandé qu'il reviendrait le soir avec votre enfant ; qu'il vous avait envoyé le brevet pour prendre votre cordon bleu ; et que *demain*, qui est aujourd'hui, il vous enverrait le cordon avec la croix que le roi vous donne ; me voilà donc contente. Gardez-le bien, cet aimable cordon, *ad multos annos*, parez-en votre bonne mine, et ne l'allez pas oublier pendant les trois heures que vous destinez tous les jours à être amoureux : c'est un ornement qui doit accompagner l'agrément de cette fidèle passion : ma fille m'en paraît si contente, que je puis entrer dans cette confidence. C'est insensiblement à vous que je parle, mon cher Comte, et je me trouve obligée à vous embrasser pour finir mon discours.

Je reviens à vous, ma chère fille. Il m'a semblé que M. le chevalier pouvait bien être demeuré pour l'affaire de ce cordon, ou peut-être pour aller à Saint-Cyr, où madame de Maintenon fait aller tous les gens d'une profonde sagesse : par exemple, Racine lui parla de M. de Pomponne, elle fit un cri, et le roi aussi, et Sa Majesté lui fit ordonner d'y aller. Il y fut donc hier, cet illustre Pomponne ; je ne finirai point cette lettre que je ne l'aie

[1] *Principes et règles de la vie chrétienne*, imprimés en 1688 pour la première fois (P.)

vu, et que le chevalier et votre fils ne soient arrivés : ainsi, ma chère belle, je ballotte. Nous soupâmes mercredi, madame de Chaulnes et moi, sur la véritable poularde de madame de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un petit débauché : il crie, on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point ; mais tout cela se fait comme pour rire ; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement.

Je dînai hier chez madame de La Fayette, avec Tréville et Corbinelli : c'étaient des perdrix d'Auvergne et des poulardes de Caen. Son fils, qui est, comme vous savez, l'espion du marquis, me dit qu'il avait un bon air, qu'il voyait bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables ; qu'on l'aimait fort, qu'on prenait quelquefois la liberté de l'appeler *le petit matou* [1] : d'autres plus polis, à cause de sa jeunesse, *le minet*. Enfin, il me parait que cela va fort bien : M. le chevalier me le mandait aussi ; tenez, voilà son billet : cette louange en l'air, toute naturelle, vous fera plaisir. Vous ne serez pas fâchée aussi d'apprendre ce que c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret [2] : « Monsieur, votre compagnie « est en fort mauvais état. — Monsieur, *dit-il*, je ne le « savais pas. — Il faut le savoir, *dit M. de Louvois* ; l'a« vez-vous vue ? — Non, Monsieur, *dit Nogaret*. — Il fau« drait l'avoir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai « ordre. — Il faudrait l'avoir donné : il faut prendre un « parti, Monsieur, ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter « de son devoir quand on est officier. » Il me parait que tout cela perce à jour madame de Calvisson [3] ; elle voit ce que c'est de négliger son service : et vous devez avoir une

[1] Madame de Sévigné avait appelé autrefois son gendre *le matou*. (P.)

[2] Louis de Louet, marquis de Nogaret, capitaine de cavalerie ; il fut tué à la bataille de Fleurus. (M.)

[3] Mère de M. de Nogaret.

grande joie de la belle et bonne compagnie du marquis que vous avez faite, et de son exactitude, et de son *pied de la lettre*, et de son voyage à Châlons : voilà le paiement de vos peines et des siennes. C'est de M. le chevalier que je sais ce petit dialogue; mais, comme il dit qu'il ne vous mande pas ces sortes de détails, j'ai cru vous divertir de vous l'apprendre.

Madame de La Fayette, qui ne dort point, qui est dans une mauvaise veine de santé, vous fait mille amitiés. M. de Tréville assure votre esprit et votre visage de son admiration particulière. Madame de Lavardin met au premier degré de toutes ses louanges, la force héroïque que vous eûtes de partir en même temps que votre fils pour Philisbourg : enfin, ma chère enfant, votre modestie aurait eu beaucoup à souffrir.

M. de La Vieuville est mort : il a rompu le premier le nombre des chevaliers. Benserade dit qu'on ne saurait *élever* des gouverneurs à M. de Chartres [1].

Vendredi à deux heures de l'après-midi.

Dans ce moment, ma chère fille, je vois entrer *Poirier* dans ma chambre, qui m'apporte votre cordon bleu. Voilà le billet que le chevalier m'écrit, et qui vous fera voir que ces messieurs ne s'ennuient point à Versailles; que le chevalier est ravi et transporté d'*Esther*, et qu'il juge à propos de vous envoyer votre cordon par la poste, comme on fera pour M. de Monaco. Je m'en vais de ce pas chez M. Orceau lui recommander ma petite boite. M. le chevalier a bien fait son devoir à Versailles, et je m'en vais faire le mien, qui ne me laisse que la gloire de vous dire

[1] Charles, duc de La Vieuville, mort le 2 février 1689, fut nommé, le 28 février 1686, gouverneur de Philippe, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Il avait succédé à Godefroy, comte d'Estrades, maréchal de France, qui, après avoir été fait gouverneur de ce prince en 1685, mourut le 26 février 1686; en sorte que M. le duc de Chartres perdit deux de ses gouverneurs en moins de quatre ans. (P.)

que *je n'ai pas nui* [1] à vous faire recevoir ce bienheureux cordon. Mettez-le vitement sans cérémonie : quand vous serez reçu chevalier, vous ferez comme les autres. Je vous embrasse, ma chère enfant, de tout mon cœur, vous n'en doutez pas.

1022. — A MONSIEUR DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 7 février 1689.

Bonjour monsieur le cordon bleu ; êtes-vous bien paré? avez-vous bonne mine? Il me semble qu'il vous sied fort bien. Je vous fais mon compliment, et vous embrasse avec cette nouvelle parure.

A MADAME DE GRIGNAN.

J'allai donc, ma chère enfant, après avoir fermé ma lettre, comme je vous mandais, chez mon ami Orceau, à la poste; il regarda ce cordon et cette croix : nous les remîmes dans la petite boîte, dont nous fîmes un paquet; j'écrivis le dessus, il y mit un mot de sa main qui est le sauf-conduit. Ainsi finit l'histoire du cordon bleu qui m'a tant tourmentée.

Je fus de là chez M. de Pomponne, il revenait de Saint-Cyr. Madame de Vins vous aura mandé comme madame de Maintenon le nomma, et comme il eut ordre du roi de venir le lendemain à cette belle tragédie. Le roi lui dit le matin qu'il était fort digne d'en juger, et qu'il en serait assurément content. M. de Pomponne le fut au dernier point : Racine s'est surpassé ; il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses; il est pour les choses saintes comme il était pour les profanes. La Sainte-Écriture est suivie exactement dans cette pièce ; tout y est beau, tout y est grand,

[1] Allusion au conte dont elle faisait le récit à Bussy dans la lettre 419.

tout y est traité avec dignité. Vous avez vu ce que M. le chevalier m'en a écrit; ses louanges et ses larmes sont bonnes. Le roi et la reine d'Angleterre y étaient samedi. Quand elle sera imprimée, je l'enverrai à ma chère fille : plût à Dieu qu'elle la pût voir!

Votre grande lettre m'a fait un grand plaisir, et répond fort bien à toutes les miennes; mais, mon enfant, elle est trop grande, quoiqu'elle soit écrite, et de l'esprit et de la main, avec une facilité qui paraît. Je ne laisse pas d'être en peine de la quantité de lettres que vous m'écrivez, et de votre longue résidence dans ce cabinet, dont il faut que vous sortiez avec un grand mal au dos, un grand mal à la tête, un grand épuisement : ainsi le plaisir que je reçois en lisant vos lettres est toujours mêlé de quelques peines, comme les autres choses de cette vie. Par exemple, Avignon, dont je ne parle point par vos mêmes raisons, Avignon est bon, et vient fort à propos pour votre enfant : c'est une providence paternelle, dont il faut remercier Dieu, et de l'autre côté, voilà le vent, le tourbillon, l'ouragan, les diables déchaînés, qui veulent emporter votre château; voilà une dépense de mille écus, à quoi on ne s'attend pas. Pourquoi ce démon n'a-t-il pas emporté le bâtiment dégingandé du *Carcassonne?* Où était le coadjuteur? Ah! ma fille, quelle furie! quel ébranlement universel! quelle frayeur répandue partout! vous dépeignez cette horreur comme Virgile; mais il n'y avait là personne pour dire *quos ego....* On a parlé ici de cette tempête. Un évêque de Languedoc dit à Coulanges qu'il craignait pour le château de Grignan. Dieu vous préserve d'y passer jamais aucun hiver, tant qu'il y aura d'autres lieux et d'autres villes en France.

Je veux dire encore un mot de ce mariage, qui est tous les jours plus ridicule. La mère quitte la partie, parce-qu'elle s'est, dit-elle, épuisée. Je trouve fort plaisant ce que dit le duc de La Ferté, il a raison : la sagesse et la

morgue de M. de Mirepoix ne doivent point lui faire peur, puisqu'il est son gendre. Enfin le mariage de mademoiselle de Coislin et de M. d'Enrichemont paraît vouloir se finir: ils ont envoyé à Rome, c'est quelque chose. Mademoiselle d'Arpajon est fiancée aujourd'hui à Versailles avec M. le comte de Rouci : on veut qu'il ait dit à mademoiselle d'Arpajon : « Mademoiselle, encore que vous soyez laide, « je ne laisserai pas de vous bien aimer. » Tous les autres mariages dont je vous ai parlé ne sont point sûrs. J'attends demain nos courtisans. Il faut espérer que votre enfant aimera quelque jour à lire : sans cette espérance, je serais affligée ; c'est sa jeunesse qui l'occupe et qui lui prend tout son temps.

Vous me parlez de la Bretagne, et vous me dites toutes les raisons qui doivent me porter à y aller. Il est vrai que M. de Chaulnes m'écrit sans cesse pour me conjurer de venir avec madame de Chaulnes, qui s'en va ce carême avec deux carrosses; il me promet d'achever toutes mes affaires, et de me ramener après les états ; en sorte que je ne puis jamais prendre mieux mon temps. Madame de Chaulnes me presse de son côté, comme vous pouvez le penser. J'ai d'ailleurs un véritable besoin de finir en ce pays-là deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qui me prie de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fait en Bretagne, qui ne sera que jusqu'après les états ; car après cela il redevient Lyonnais, et m'offre de me mener à Grignan. Voilà, ma chère belle, l'état où je suis : mettez-vous en ma place, représentez-vous les circonstances et les occasions qui se présentent, et dites-moi votre avis, car je veux être approuvée de vous, et que vous pensiez avec quelque plaisir qu'après ce voyage nécessaire à mes affaires, je serai tout entière à vous, comme j'y suis véritablement par mon cœur et par mon inclination.

Pauline n'est donc pas parfaite : je n'eusse jamais cru que la principale de ses imperfections eût été de ne pas

savoir sa religion : vous la lui apprendrez, ma fille, vous la savez fort bien, vous avez les bons livres, c'est un devoir : en récompense votre belle-sœur l'abbesse lui apprendra à vivre dans le monde. Relevez vos idées pour M. de Lauzun, le roi lui a redonné ses entrées : c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, et qui fait enrager la princesse (*de Montpensier*). Il avait dit que Calais était en mauvais état, et que le gouverneur avait mal reçu la reine : M. de Charost a fait voir l'un et l'autre très faux. J'ai vu Corbinelli chez madame de Coulanges; il a Molinos [1] dans la tête. Je suis à vous, ma chère enfant, ce n'est point une manière de parler; je ne vois ni n'espère de douceur et de repos pour le reste de ma vie, que de votre tendre et fidèle et solide amitié. Adieu, ma chère enfant.

1023. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 9 février 1689.

Nos deux Grignan sont revenus, j'en suis ravie; il m'ennuyait de leur absence. Votre fils est trop joli; je ne veux quasi point vous le dire, cela vous fait du mal. Il est tout accoutumé à la cour : il est charmé d'y être; il est aimé de tout le monde : M. le chevalier en est tout-à-fait content. Vous avez raison de préférer tant de bonnes qualités à la hauteur de sa taille : mais il n'est point petit, il sera tout au moins comme le chevalier; et sa figure est, en vérité, fort aimable et fort noble. L'abbé Têtu vous rend mille graces de vos bontés, il a porté ses vapeurs à Versailles; il a nommé mon nom à madame de Maintenon à l'occasion d'*Esther* : elle a répondu mieux que je ne mérite. J'irai à Saint-Cyr samedi ou mardi; je vous nommerai, en vous

[1] Michel Molinos, prêtre espagnol, qui renouvela la vieille erreur du *quiétisme*, doctrine qui établissait que l'on doit s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*.

plaignant de ne point voir cette merveille : on en aura tous les ans pour consoler les absentes.

Vendredi, 11 février.

Je vous ai mandé comme M. de Charost est content de son maître, et son maître de lui, et comme ce qu'avait dit Lauzun n'a fait tort qu'à lui-même; cependant il a les entrées comme il les avait: il les doit, à ce qu'on croit, au roi d'Angleterre. On continue à représenter *Esther* : madame de Caylus [1] qui en était la Champmêlé, ne joue plus ; elle faisait trop bien, elle était trop touchante : on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites ames innocentes. J'irai voir cette pièce, je vous rendrai bon compte de tout. Le voyage de madame de Chaulnes en Bretagne n'est ni proche, ni trop assuré : je vous manderai jour à jour ce qui m'en paraîtra.

Mademoiselle d'Arpajon est à présent madame de Rouci; il n'est point question de mademoiselle de La Marck avec personne. Le mariage des Coislin n'est pas encore fait, *c'est un enfant bien difficile à baptiser.* Vous me comptez trop plaisamment votre malhonnête sermon; il n'en faut pas davantage pour mettre le feu dans un couvent : vous êtes sujets en Provence à d'étranges prédicateurs. Nous n'étions point en peine du retardement du courrier; mais nous admirions le hasard qui nous le faisait manquer précisément le jour que nous souhaitons vos lettres avec plus d'empressement qu'à l'ordinaire; et là-dessus, M. le chevalier disait *Dieu est Dieu.*

Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire; vous le sentez bien, vous ne

[1] Madame de Caylus, fille de M. de Villette, était nièce, *à la mode de Bretagne*, de madame de Maintenon. Ses *Souvenirs*, écrits avec sincérité et avec agrément, représentent fort bien la cour de France à cette époque. Racine lui-même l'avait demandée pour jouer le rôle d'*Esther;* et quand on crut devoir le lui faire quitter, il fit pour elle le beau prologue de la *Piété.* (A. G.)

voulez pas le dire. Il faudrait un peu marcher, prendre l'air quand il est bon : il y a des heures charmantes ; comme ici, par exemple, il fait un temps parfait : le mois de février est bien plus beau que le mois de mai. Il doit faire chaud à Aix : faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet, j'en étouffe.

Je soupai hier chez M. de Lamoignon, avec la duchesse du Lude revenue de la cour, madame de Coulanges, M. de Beauvais, et M. de Troyes [1]. Pendant le souper, mademoiselle de Méri déguisait votre fils, avec trois vieilles jupes noires, si bien rangées, si plaisamment coqueluchonnées, que tout le monde l'attaquait ; c'était chez MONSIEUR, qui lui parla longtemps sans le connaître, et M. de Chartres aussi ; il répondait à tout fort plaisamment : cela lui apprend encore à être hardi, quoiqu'en vérité le chevalier vous dira qu'il l'est assez. Adieu, ma très chère et très aimable : vous irez à Marseille, vous y verrez à mon gré le plus beau coup-d'œil qu'on puisse voir. Je suis tout entière à ma chère Comtesse, et j'embrasse le père de Pauline, et Pauline.

1024. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 14 février 1689.

Vous appuyez trop sur nos inquiétudes : elles n'ont point été excessives ; quand nous sûmes que personne n'avait reçu des lettres de Provence, nous ne tirâmes aucune conséquence, sinon que le courrier n'était pas arrivé. Il est vrai que nous n'aimons pas votre mal de gorge, moins au serein d'Aix qu'ailleurs, et que nous avions quelque espèce d'envie de recevoir de vos lettres. Nous en reçûmes avec bien de la joie ; il n'y a rien à tout cela que de bien naturel, et que vous n'eussiez senti pour nous. Vous nous disiez, ma fille, que vous aviez tort, que vous aviez fait

[1] Denis François Le Bouthillier de Chavigni, évêque de Troyes.

une promenade à la pluie, dont vous aviez été incommodée ; nous disons comme vous ; et croyant sur votre parole que vous avez tort, nous vous grondons ; sur cela vous nous grondez aussi, et nous vous regrondons. Nous sommes bien loin de ne pas vouloir que vous vous promeniez ! ah! ma chère enfant ! tout au contraire, promenez-vous, faites de l'exercice, respirez votre bel air, ne demeurez point toujours dans ce noir palais [1], ni dans ce trou de cabinet : allez, allez exercer vos chevaux, qui sans cela creveraient comme vous : mais cachez-vous quand il fait froid et que vous avez mal à la gorge, et surtout ne vous repentez pas de nous parler sincèrement de votre santé ; nous aimons la vérité ; nous ne nous trompons point, ma chère bonne. M. Dubois, qui est le médecin de madame de La Fayette et le mien, veut être le vôtre ; il veut vous écrire pour vous ordonner une saignée du pied, et puis de votre bonne pervenche, qui vous restaurera et vous purifiera le sang : voilà, dit-il, la vraie saison et votre vrai remède. Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'état affreux de votre château, et par le désordre des vents, et par la fureur de M. le coadjuteur, aussi préjudiciable que le tourbillon : quelle rage est la sienne ! quoi ! bâtir et *débâtir*, comme vous dites justement qu'on voit faire aux petites filles à qui on donne un morceau de canevas ! Il fait tout de même, il met votre maison sens-dessus-dessous, il en fait un petit camp de Maintenon, dont l'air ne sera pas moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vous devriez venir à Paris, ne sachant où vous mettre en sûreté. Je ne crois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'été dans un lieu si désagréable, et si peu propre à vous recevoir, et si contraire enfin à la santé. Je vous le dis, ma fille, tout comme je le pense, il faut vous sauver quelque part : mais que dit M. de Grignan de cette furie ? Je ne

[1] M. de Grignan était logé à Aix dans l'ancien palais des comtes de Provence. (P.)

crois pas qu'il y ait d'exemple d'une pareille conduite, de venir renverser le château de ses pères, et de le rendre inhabitable. Je m'en vais en écrire à M. de La Garde, je suis assurée qu'il pensera comme nous.

Je ne veux point encore songer au départ de nos pauvres Grignan, cela me touche sensiblement ; et j'admire comme vous la résolution de M. le chevalier ; le Dieu des armées le soutiendra, car il ne lui faut pas un moindre appui. Madame de Chaulnes me mande que je verrai *Esther :* que madame de Coulanges viendra à Versailles avec moi, et qu'elle nous donnera son équipage, car je ne vais qu'à cette condition. Je rends donc la liberté à M. le chevalier, qui m'aurait menée après-dîner, il va faire sa cour, cette cour que je suis ravie qu'il puisse faire, et fâchée que ce soit en quittant cette petite chambre qui fait tout ce qui reste de supportable et de liant à ce triste hôtel de Carnavalet ; sans cela chacun est dans son trou. Adieu, très chère et très aimable ; je vous embrasse mille fois. Mon Dieu ! que tous vos sentiments passent vite dans mon cœur ! que tous vos intérêts sont véritablement les miens !

1025. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 16 février 1689.

Monsieur le chevalier est encore à Versailles, je l'attends ce soir. Le marquis dîna l'autre jour avec moi ; je le fis fort causer, et j'en fus, je vous assure, très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit, qui ne sent point le style de ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. Il me contait les fatigues de son voyage de Philisbourg ; elles furent extrêmes : le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre de pure lassitude ; le marquis est vigoureux, il soutint avec bien du courage cette première épreuve. Il me conta

toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion; et tout cela sans ostentation, avec un air froid et reposé, et vrai, qui me plaît infiniment. J'aime à parler à lui, je n'en perds point d'occasion : il soupa hier avec M. Turgot et quelques jeunes gens chez le petit La Martillière qui est si riche; il revint à minuit. Il est allé au marché aux chevaux; il est occupé de son équipage; il vous écrira ce soir; il vous aime et connaît votre extrême tendresse : vous ne faites rien pour lui à quoi il ne soit sensible autant que vous pouvez le souhaiter; il n'a pas même besoin d'être réveillé là-dessus.

Je dînai hier chez mademoiselle de Goileau, qui vous adore; c'était un dîner de beaux esprits : l'abbé de Polignac, l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli : ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de votre *père* Descartes; ils avaient bien de la peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre; ils voulaient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli criaient là-dessus : cela me divertissait, et me faisait souvenir grossièrement de ma petite Cartésienne que j'étais si aise d'entendre, quoique indigne. J'allai de là chez madame de La Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pomponne et M. de Barillon; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils assurent que le parlement d'Angleterre a élu le prince d'Orange pour roi, disant que celui-ci a quitté son royaume, et *rompu le traité du souverain avec ses sujets*: que sa fuite est *une abdication*, et qu'on veut rendre ce royaume électif : et, en effet, le parlement n'a point voulu de la princesse d'Orange pour reine. Voilà ce qui se disait hier. M. le chevalier nous apportera des nouvelles de Versailles. Quelqu'un a dit, sur la froideur du roi d'Angleterre, que quand on l'écoutait, on voyait bien pourquoi il était ici.

Je n'irai que samedi à Saint-Cyr avec M. de Lamoignon et madame de Coulanges, qui m'a promis d'y revenir avec moi. Je vous rendrai compte de ce voyage. Madame de Chaulnes ne parle plus du sien; je sais seulement qu'elle sera fort aise de m'emmener; je lui laisse démêler toutes ses fusées. Je fermerai ma lettre ce soir, quand M. le chevalier sera arrivé.. En attendant, je vous embrasse et suis tendrement à vous, ma chère enfant.

A huit heures du soir.

M. le chevalier n'est point arrivé. Je crois qu'il est bien aise d'attendre que tous les officiers généraux soient nommés, pour savoir où chacun servira. J'ai vu madame de Chaulnes et madame de Coulanges, elles sont ravies d'*Esther*. Cette première vous embrasse et vous aime; et veut m'emmener en Bretagne; elle vous en demandera la permission; mais comme elle est ici pour quelques affaires, elle ne partira pas si tôt. Madame de Coulanges vous a vengée de la maréchale d'Estrées [1]; elle lui dit, la voyant se taire sur les louanges d'*Esther* : « Il faut que madame « la maréchale ait renoncé à louer jamais rien, puisqu'elle « ne loue pas cette pièce. » La maréchale est enragée contre madame de Coulanges, qui vous prie de vous consoler de n'être pas louée de la maréchale, puisqu'elle ne loue point *Esther*.

1026. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 18 février 1689.

Monsieur le chevalier revint hier au soir assez bien; il a un rhume qui va et vient, et qui me paraît l'humeur de la goutte en paroles couvertes. Le marquis, après avoir donné ordre à son équipage, ira faire sa cour à son tour,

[1] Marie-Marguerite Morin, femme de Jean, comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France. (P.)

et passer les trois jours gras à Versailles. Madame de Coulanges en est revenue, et de Saint-Cyr : elle y a été tout-à-fait bien reçue, et assise auprès de madame de Maintenon, et disant choses et louanges nouvelles. Elle y retourne demain avec moi ; nous attendons la réponse, car la presse est devenue si extrême, que je ne croirai y aller que quand je serai partie. Je vous ai mandé le discours de madame de Coulanges à la maréchale d'Estrées ; la scène se passa chez M. de Croissi : la compagnie fit un éclat de rire qui déconcerta la maréchale, et donna courage à madame de Coulanges, qui dit tout bas à M. de Charost : « Songez qu'elle n'a jamais voulu louer madame de Grignan, non plus qu'*Esther*. » Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost. Madame de Coulanges nomma madame de Brissac[1] et vous ; on l'approuva, et on dit, *le pauvre homme!* La maréchale voulut louer l'esprit de madame de Brissac ; madame de Coulanges dit : « Ah ! pour l'esprit, madame de Grignan était au-dessus d'elle, comme les yeux de madame de Brissac étaient au-dessus de ceux de madame de Grignan. » Tout le monde applaudit, et la maréchale encore *débellée :* ensuite Canaples dit qu'il n'avait jamais rien vu de si beau que vous, et que madame de Mazarin était de cet avis, et qu'il lui avait ouï dire vingt fois que, de tous les visages, il n'y en avait point à sa fantaisie comme le vôtre ; que vous avez toutes les graces et tous les agréments ; on en convint ; jamais la maréchale n'osa souffler, il fallut se taire ; et ce lion muet, et *les pattes croisées*, comme celui que vous avez vu autrefois, parut un prodige si nouveau, que l'on ne pouvait s'en taire, et on en faisait des compliments à madame de Coulanges comme d'un miracle qui était réservé à sa vivacité. La maréchale s'est plainte doucement du reproche d'*Esther*,

[1] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, morte à l'âge de trente-huit ans, le 24 février 1684. (P.)

et que c'était pour lui faire une affaire. Madame de Coulanges est cependant une ingrate, car jamais la maréchale ne lui avait arraché les yeux.

M. le chevalier vous a parlé d'Angleterre; on attend la nouvelle de ce qu'ils auront fait, après avoir dit que leur roi n'était plus roi dès qu'il avait quitté le royaume : il faut savoir s'ils en auront élu un autre.

A neuf heures du soir.

Voici enfin, ma chère fille, la nouvelle d'Angleterre, qui est fort bonne pour nous. Le prince d'Orange n'est pas encore le maître : tout cela ne va pas si vite, et la guerre ne se fera pas dans un moment, comme on le croyait. Elle ne sera point si terrible cette année, nous sommes sur la défensive; mais vous aurez bien des transes, bien des frayeurs inutiles, et vous ne voudriez pas même en être distraite, vous ne voudriez pas qu'on vous détournât un moment des *dragons* que vous voulez qui vous dévorent; cet état m'en fait beaucoup qui me dévoreront aussi; mais nos *dragons* ne se mordront pas, car je vois, ma très chère, que je m'en irai en Bretagne avec madame de Chaulnes : toutes sortes de raisons m'y convient, hormis celles qui plairaient à mon cœur : il faut nécessairement que je donne ordre à une terre que j'ai en ce pays-là, et qui vient à rien si la capacité de l'abbé Charrier et ma présence ne la rétablissent. Il faut donc que j'aie le courage de prendre ce voyage sur moi, sur ma vie, sur ma tendresse qui me ferait courir tout naturellement à vous, ma chère Comtesse.

1027. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 21 février 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que nous voilà bien cruelle-

ment séparées l'une de l'autre, *aco fa trembla*[1]. Ce serait une belle chose, si j'avais ajouté le chemin d'ici aux Rochers ou à Rennes : mais ce ne sera pas si tôt ; madame de Chaulnes veut voir la fin de plusieurs affaires, et je crains seulement qu'elle ne parte trop tard, dans le dessein que j'ai de revenir l'hiver prochain, par plusieurs raisons, dont la première est que je suis très persuadée que M. de Grignan sera obligé de revenir pour sa chevalerie, et que vous ne sauriez prendre un meilleur temps pour vous éloigner de votre château culbuté et inhabitable, et venir faire un peu votre cour avec M. le chevalier de l'ordre, qui ne le sera qu'en ce temps-là. Je fis la mienne l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisait garder un siége auprès d'elle ; vous voyez quel honneur. Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir ; je me mis avec madame de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étaient mesdames d'Auvergne, de Coislin et de Sully ; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est sim-

[1] Phrase provençale. (P.)

ple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places ; et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Ma-« dame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce « que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a « beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont « beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet, comme si « elles n'avaient jamais fait autre chose. » « Ah ! pour cela, « reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot : madame de Maintenon un éclair ; elle s'en allait avec le roi : je répondis à tout, car j'étais en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez madame de Coulanges, à qui le roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnait une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier, je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. M. de Meaux (*Bossuet*) me parla fort de vous, M. le prince aussi : je

vous plaignis de n'être pas là; mais le moyen? on ne peut pas être partout. Vous étiez à votre opéra de Marseille : comme *Atys* est non-seulement *trop heureux*[1], mais trop charmant, il est impossible que vous vous y soyez ennuyée. Pauline doit avoir été surprise du spectacle : elle n'est pas en droit d'en souhaiter un plus parfait. J'ai une idée si agréable de Marseille, que je suis assurée que vous n'avez pas pu vous y ennuyer; et je parie pour cette dissipation contre celle d'Aix.

Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne[2], en deux jours, par de grands vomissements : cela sent bien le fagot. Le roi le dit à MONSIEUR le lendemain, qui était hier : la dou-

[1] Vers de l'opéra d'Atys.

[2] Marie-Louise d'Orléans, fille de MONSIEUR et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme. (P.) Madame de La Fayette dit, dans se mémoires, que la reine d'Espagne fut empoisonnée par une tasse de chocolat. Dangeau prétend que ce fut par une tourte d'anguilles. MADAME, dans ses *Lettres originales*, assure qu'elle prit le poison dans des huîtres crues. Voltaire a nié cet empoisonnement, comme beaucoup d'autres. C'était un système d'historien. Mais il ne réfute que le récit de Dangeau, qui avait dit que trois des femmes de la reine avaient péri pour avoir mangé du même mets. Il allègue contre ce détail une autorité respectable. Madame de La Fayette qui, dans la vie de MADAME (*Henriette d'Angleterre*), n'avait osé confirmer l'opinion de son empoisonnement, s'y réunit à l'occasion de la reine d'Espagne, fille de cette princesse. Quant au témoignage de MADAME (*de Bavière*), il serait plus fort si elle ne se montrait si partiale et si prompte à croire tous les crimes. Ce qu'elle ajoute, que ce furent *deux des femmes de chambre françaises de la reine* qui l'avaient empoisonnée, est peu vraisemblable. Cependant, elle dit que ce fut le comte de Mansfeld qui procura le poison; particularité qui s'accorde avec le bruit commun dans ce temps. En effet, toutes les lettres et tous les mémoires des contemporains s'accordent à dire que le conseil d'Espagne, dévoué à l'empereur et au prince d'Orange, et résolu à entrer dans la ligue contre la France, voulut écarter une reine trop bonne Française, qui, gouvernant son époux, était un trop grand obstacle aux projets de guerre qu'on avait formés. Il est vrai qu'un bruit semblable, au moment des premières hostilités, ne peut passer pour une preuve historique; mais il faut avouer qu'il ressemble bien à la vérité. Enfin, il faut dire encore que le récit du duc de Saint-Simon, qui avait été ambassadeur en Espagne, non-seulement confirme celui de MADAME, mais y ajoute beaucoup de circonstances. Suivant lui, la comtesse de Soissons, qui était alors à Madrid, avait été elle-même l'empoisonneuse, apostée par le comte de Mansfeld. (A. G.)

leur fut vive, MADAME criait les hauts cris, le roi en sortit tout en larmes.

On dit de bonnes nouvelles d'Angleterre : non-seulement le prince d'Orange n'est point élu ni roi ni protecteur, mais on lui fait entendre que lui et ses troupes n'ont qu'à s'en retourner ; cela abrège bien des soins. Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronie de Vitré : ils l'ont élu malgré lui pour être à leur tête : un autre serait charmé de cet honneur ; mais il en est fâché, n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre par ce côté-là.

Votre enfant est allé à Versailles pour se divertir ces jours gras ; mais il a trouvé la douleur de la reine d'Espagne : il serait revenu, sans que son oncle le va trouver tout-à-l'heure. Voilà un carnaval bien triste, et un grand deuil. Nous soupâmes hier chez le *Civil* (*M. Le Camus*), la duchesse du Lude, madame de Coulanges, madame de Saint-Germain, le chevalier de Grignan, M. de Troyes, Corbinelli et moi : nous fûmes assez gaillards, nous parlâmes de vous avec bien de l'amitié, de l'estime, du regret de votre absence, enfin, un souvenir tout vif : vous viendrez le renouveler.

Madame de Durfort se meurt d'un hoquet d'une fièvre maligne. Madame de La Vieuville aussi du pourpre de la petite-vérole. Adieu, ma très aimable : de tous ceux qui commandent dans les provinces, croyez que M. de Grignan est le plus agréablement placé.

1028. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi des Cendres 23 février 1689.

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit ; j'aime cette ville qui ne ressemble à aucune autre. Ah ! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline ! que

cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ses surprises sont neuves! que je la crois jolie! que je lui crois un esprit qui me plaît! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite; avait-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? Vous n'êtes point juste : et qui est-ce qui n'a point de défauts? en conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point? où preniez-vous cette espérance? ce n'était pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige *prodigieux*, comme on n'en voit point? Il me semble que, si j'étais avec vous, je lui rendrais de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination, et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur a voulu vous dire de ma chère Pauline, que j'aime et que je vous prie d'embrasser tout-à-l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte, quand elle voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie, quoique agréable, vous aura fatiguée : en voilà trop pour vous, ma chère fille; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle pas de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

Vous songez toujours à moi trop obligeamment : vos raisonnements sont bons sur mon voyage de Bretagne, j'y penserai; et si madame de Chaulnes n'y allait point; car que sait-on? il faut voir comme on réglera tous les commandements; si donc elle n'y allait pas, je m'en irais, moi, de mon chef, à Nantes, où je ferais venir l'abbé Charrier : il n'est plus possible de laisser cette terre dans le désordre où elle est tombée. Nous avons du temps pour le moins jusqu'à Pâques : on ne songe point à partir le carême. Nous avons soupé dimanche dernier, comme je crois vous l'avoir

dit, chez le *Civil* (*M. Le Camus*), où vous ne fûtes pas oubliée; le lundi ce fut chez M. de Lamoignon, avec Coulanges et l'abbé Bigorre, en familiarité : le mardi chez madame de Coulanges, avec madame de Chaulnes et *les divines*, en toute liberté, retirées à onze heures. Ce matin, la messe des Cendres, écrire en repos à sa chère fille : voilà la vie de votre pauvre maman, pendant que le chevalier et *le minet* sont à Versailles, où tous les plaisirs ont fini pour faire place à la vive douleur de MONSIEUR et de MADAME [1]. Cette pauvre reine d'Espagne, plus âgée d'un an que sa mère, est morte comme elle d'une étrange manière : elle tomba, le 10 de ce mois, dans des vomissements si extrêmes et si violents, que nul remède n'a pu la secourir; et jusqu'au 12 à midi qu'elle mourut, elle n'a pas eu un moment pour respirer. M. de Rebenac [2] mande que rien n'est si digne d'admiration que son courage et sa fermeté, avec de grands sentiments de christianisme, mandant au roi qu'elle n'a point de regret à la vie, et qu'elle meurt de sa mort naturelle, quoique d'abord elle eût dit, comme feue MADAME [3], et se repentant comme elle de l'avoir dit : enfin, on ne parle point de poison; ce mot est défendu à Versailles et par toute la France : mais la pauvre princesse est morte, et c'est une perte dans l'état présent des affaires. On parle étrangement de celles d'Angleterre : ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince d'Orange, et l'ont couronné : on croyait le contraire il y a huit jours; mais ce sont des Anglais.

Madame de La Vieuville [4] est morte de toute sorte de

[1] Élisabeth-Charlotte, palatine du Rhin, belle-mère de la reine d'Espagne. (P.)

[2] François de Feuquières, dit *le comte de Rebenac*, à cause de sa femme, aux noms et armes de laquelle il avait été substitué. Ce Rebenac avait affiché pour cette jeune reine une passion extravagante; mais la réputation de MADAME n'en souffrit pas. (A. G.)

[3] Henriette d'Angleterre.

[4] Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt.

venin, tout étonnée, sans doute, de se trouver si tôt auprès de son beau-père [1], aux Minimes (*de la place Royale*).

1029. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 25 février 1689

Nos deux Grignan revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avait pris congé, comme le roi l'avait regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Il a l'honneur de partir le premier, et de montrer l'exemple : ce zèle d'un jeune novice sied fort bien ; il badine fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part si tôt ; il répond qu'il a un colonel qui le chasse : le colonel [2] s'en défend très bien aussi, et je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant d'honneur, et à peu de frais ; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir, et faire le bon officier : il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Je deviens avare de ce petit *minet*, comme vous savez qu'on fait sur les derniers jours : il mange avec moi : je le mènerai dîner chez madame de Chaulnes et chez madame de Coulanges, pour leur dire adieu, et je ménagerai les sept ou huit jours que nous avons encore à être ensemble. Mais, ma chère enfant, ne prenez pas de si loin votre *escousse* [3] pour être en peine : ne donnez point à votre imagination la liberté de vous inquiéter ; il n'est encore question de rien : votre enfant sera à sa garnison comme ici ; il n'y a que cinquante lieues de différence.

Parlez-moi donc de vous, ma très belle : votre vie de Marseille m'a paru bien agréable. Pour moi, je vous avoue

[1] *Voyez* la lettre du 4 février. (P.)
[2] M. le chevalier de Grignan. (P.)
[3] Vieux mot ; il est ici pour *élan*.

que je n'aurais pas l'esprit de m'ennuyer au milieu de tous les respects et des démonstrations sincères que vous recevez dans tout votre gouvernement : nous ne sommes jamais d'accord sur cela, M. le chevalier et moi. Je sais bien que toujours, ce serait trop, et qu'il faut venir reprendre de la considération en ces pays-ci ; mais un temps de l'année, je vois bien des personnes à qui ces honneurs rendus par des gens de nom et de qualité, ne seraient point du tout désagréables : je les ai vus, et j'en étais surprise et touchée : mais chacun a son goût. Je parie pour le joli tourbillon de Marseille, avec les *chevaliers* [1], et l'opéra, et les diableries, et les étonnements de Pauline, contre les visites et les dames d'Aix. Mandez-moi quelles sont vos dames du palais : car il y a toujours des favorites.

On dit que le roi d'Angleterre s'en va en Irlande : ce bruit est répandu ; je ne réponds de rien cette année ; on ne fait que mourir. On prend aujourd'hui le deuil de la reine d'Espagne. J'achèverai ce soir cette lettre, après avoir reçu la vôtre.

Voilà votre lettre du 18, ma chère enfant ; mais ne le dites pas à M. de Grignan, car il se moquerait de moi ; j'ai été ravie de vous savoir arrivée à Aix : je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort longtemps, et qui me faisait mal à l'imagination : vos lieues sont insupportables ; il y a aussi loin de Marseille à Aix, que de Paris à Meaux : oui, je le soutiens : je vous remercie donc de m'avoir dit que vous étiez arrivée. Vous avez été bien fatiguée d'aller souper chez l'archevêque, au lieu de vous coucher. Ma fille, vous ne mettez pas le pied à terre, votre tourbillon est violent. Je comprends le plaisir que vous faites à ce *Cordon-bleu* (*M. de Grignan*) de vous donner au public de si bonne grace : cette complai-

[1] Quand madame de Sévigné fut à Marseille, en 1672, elle regardait comme un des ornements de cette ville le grand nombre d'officiers de galère, presque tous chevaliers de Malte, qui venaient voir M. de Grignan. (P.)

sance en mérite bien d'autres de sa part. Il craignait ici que vous ne fussiez toujours cachée et chagrine, et je lui disais : « Ah ! Monsieur ! laissez-la faire, elle ne saurait « faire mal, ni rien de ridicule. » Et en effet, la manière dont vous vivez est toute noble et toute pleine de bon esprit dans la place où vous êtes. Comment vous portez-vous de toutes ces merveilles ? car il y a un peu de peines corporelles dans ces agitations. Je suis toujours résolue d'aller en Bretagne, malgré mon cœur, qui voudrait fort aller à vous ; mais je ne serais pas digne d'être votre mère : vous eussiez été une vraie Romaine avec votre amour de la patrie. Adieu, très chère, adieu, aimable. J'écrirais jusqu'à demain ; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole : mais il faut envoyer à la poste, il faut aussi ne vous pas accabler.

Le roi d'Angleterre a dîné ici chez M. de Lauzun. Il a été chez MADEMOISELLE après dîner. On dit qu'il s'en va en Irlande, et qu'il a donné l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun. Je ne réponds de rien cette année, que de vous aimer chèrement.

1030. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 28 février 1689.

Monsieur le chevalier s'en alla hier après dîner à Versailles, pour apprendre sa destinée ; car, ne s'étant point trouvé sur les listes qui ont paru, il veut savoir si on le garde pour servir dans l'armée de M. le dauphin, dont on n'a point encore parlé. Comme il a dit qu'il était en état de servir, il est en droit de croire qu'on ne l'a pas oublié : en tout cas, ce ne serait pas sa faute, il est bien tout des meilleurs.

C'est tout de bon que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande, où il est attendu avec impatience ; il sera mieux là qu'ici. Il passe par la Bretagne

comme un éclair, et s'en va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée M. le dauphin le mèneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates; il porte cinq cent mille écus. Le roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté anglaise lui disait adieu, elle finit par lui dire, en riant, qu'il n'avait oublié qu'une chose, c'était des armes pour sa personne : le roi lui a donné les siennes; nos héros de roman ne faisaient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis, et de tous nos paladins les plus célèbres; je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il était malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites : la générosité et la magnanimité ne vont point plus loin. M. d'Avaux [1] va avec lui; il est parti deux jours plus tôt. Vous allez me dire, pourquoi n'est-ce pas M. de Barillon [2]? c'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires de Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissy avec son fils : elle sera près du roi et des nouvelles; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre : cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci; M. le chevalier et la gazette vous le diront mieux que moi. Votre enfant m'est demeuré : je ne le quitte point; il en est content; il dira adieu à ces petites de Castelnau; son cœur ne sent encore rien; il est occupé de son devoir, de son

[1] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, neveu de Claude de Mesmes, aussi comte d'Avaux, célèbres l'un et l'autre par la supériorité de leurs talents dans les négociations, et par les plus rares qualités de l'esprit et du cœur. (P.)

[2] M. de Barillon avait été ambassadeur en Angleterre. (P.)

équipage ; il est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres. Il n'est encore question de rien ; nous n'assiégerons point de place, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante, qu'elle fait trembler : jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied ; il n'y avait que les rois de Perse : tout est nouveau, tout est miraculeux.

Je menai hier le marquis dire adieu à madame de La Fayette, et souper chez madame de Coulanges. Je le mène tantôt chez M. de Pomponne, chez madame de Vins et la marquise d'Uxelles ; demain chez madame du Pui-du-Fou et madame de Lavardin ; et puis il attendra son oncle, et partira sur la fin de la semaine ; mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement. Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, tout aimable, toute jolie ; je n'eusse jamais cru que son humeur eût été farouche, je la croyais tout de miel : mais, mon enfant, ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire ; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige ; c'est quand on a de la raison ; l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là ; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte ; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même de conscience : apprenez-lui à être habile ; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

Esther n'est pas encore imprimée. J'avais bien envie de dire un mot de vous à madame de Maintenon, je l'avais tout prêt : elle fit quelques pas pour me venir dire un demi-mot ; mais comme le roi, après ce que je vous ai mandé qui s'était passé, s'en allait dans sa chambre, elle le sui-

vait, et je n'eus que le moment de faire un geste de remerciement et de reconnaissance ; c'était un tourbillon. M. de Meaux me demanda de vos nouvelles. Je dis à M. le prince, en courant : *Ah! que je plains ceux qui ne sont pas ici!* Il m'entendit, et tout cela était si pressé, qu'il n'y avait pas moyen de placer une pensée; vous croyez bien cependant que j'en mourais d'envie. Racine va travailler à une autre tragédie, le roi y a pris goût, on ne verra autre chose; mais l'histoire d'Esther est unique; ni Judith [1], ni Ruth, ni quelque sujet que ce puisse être, ne saurait si bien réussir.

Madame de Chaulnes est à Versailles; peut-être ira-t-elle aider à sa belle-sœur [2] à recevoir la reine à Poissy. Nous ne disons encore rien de Bretagne; il faut voir qui y commandera [3]. Vous êtes bien heureux que personne ne vienne vous aider à faire votre charge, M. de Grignan donnera la chasse à ces démons [4] qui sortent des montagnes, et vont s'y recacher. Il y en a beaucoup en Languedoc; M. de Broglio (*commandant*) et M. de Basville [5] courent après; ce sont comme des esprits, ils disparaissent; aussi vous voyez dans les provinces des armées qui ne seront pas les moins nécessaires.

Le roi d'Angleterre donna hier dans l'église de Notre-Dame l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun : on y lut une espèce de serment, qui en fait la cérémonie; le roi lui mit le collier à l'autre côté du nôtre; et un Saint-Georges qui vient du feu roi son père, et qui est enrichi de diamants, il vaut bien dix mille écus. Pendant que le roi d'Angleterre était chez MADEMOISELLE, M. de Lauzun alla

[1] L'abbé Têtu donna à Boyer le sujet de *Judith*, et l'aida même à en faire un ouvrage devenu fameux par le ridicule. Cet ouvrage obtint cependant un grand succès sur le théâtre de Saint-Cyr, puis à Paris.

[2] Charlotte d'Ailli, sœur de M. de Chaulnes, prieure de Poissy. (P.)

[3] De M. le duc de Chaulnes, ou de M. le maréchal d'Estrées. (P.)

[4] Les religionnaires qui commençaient à remuer dans les Cévennes.

[5] Intendant en Languedoc. (P.)

chez madame de La Fayette avec cette parure ; il ne lui dit rien : madame de La Fayette regardait ce cordon bleu ; et comme elle savait qu'il n'avait pas celui de France, elle ne comprenait rien à cette mascarade ; elle ne disait mot, ni lui aussi. Enfin il se mit à rire, et à lui conter ce qui venait de se passer. Il faut pourtant que le roi d'Angleterre croie lui être obligé, puisqu'il le traite si bien. Le roi dit à M. de Lauzun que cet ordre n'était pas une exclusion au sien : en ce cas, pour n'être pas croisé, il mettra l'ordre de France comme les autres [1], et gardera le Saint-Georges du côté droit avec un ruban bleu. L'étoile de ce petit homme est tout extraordinaire.

A huit heures du soir.

Je viens de chez M. de Pomponne ; je l'ai entendu raisonner sur les affaires présentes : il trouve que toutes ces grandes montagnes s'aplanissent. L'affaire d'Irlande est admirable, et occupe tellement le prince d'Orange, qu'il n'y a rien à craindre sur nos côtes. Les seigneurs même qui ont élu, malgré eux, le prince d'Orange, ont fait leur protestation de la violence de la chambre basse, disant qu'on ne peut point élire un roi, que le royaume ne soit déclaré vacant par un jugement juridique. Tout cela est fort bon : on ne veut rien animer ; on ne fera point de siége : si l'Espagne se déclarait, on irait plutôt du côté de Pampelune et de la Navarre, que du côté de la Flandre, parceque ce serait un moyen presque sûr d'avoir celle-ci. Enfin, il paraît que nous sommes si forts et si puissants, que nous n'avons qu'à nous tenir à nos places et faire bonne mine. Entrez donc dans ces raisonnements, jusqu'à ce qu'au moins vous voyiez quelque chose de contraire, et ne vous mettez point si tôt en travail : c'est dommage de perdre vos douleurs. Je vous ai souhaitée à cette conversation. Je ne

[1] C'est-à-dire sous le justaucorps.

sais point d'autres nouvelles. M. le chevalier viendra demain. Voilà l'abbé Bigorre qui me mande que le président Barentin est mort ce matin à sa place au grand conseil. Adieu, chère enfant, ne vous amusez pas à me répondre par une aussi grande lettre que celle-ci ; songez que voilà bien des discours où vous n'avez qu'à dire, *amen*. J'ai mille amitiés de M. de Lamoignon pour vous, de madame de Lavardin, de madame de Mouci : tout brille encore de votre souvenir.

1031. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 2 mars 1689.

Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline : je vous gronde, ma chère enfant, de ne l'avoir pas envoyée joliment chez la bonne Langlée, pour y danser un peu avec mademoiselle d'Oraison [1] : quel mal y avait-il à lui donner ce petit plaisir? Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient, et même efface des beautés plus régulières. Je vous gronde aussi de lire toutes vos lettres en vous couchant : je sais bien qu'il n'est pas possible de les garder pour le lendemain ; mais il faut compter de ne point dormir : car, outre que souvent il y a des choses fâcheuses par les réflexions, c'est que quand il n'y aurait que des pensées et des nouvelles, vous n'en seriez pas mieux ; avant que tout cela soit dévidé dans l'imagination, la nuit est passée : ainsi, comme vous savez que je dis vrai, ménagez-vous selon votre santé.

Je menai hier mon marquis chez madame du Pui-du-Fou : elle est bien vieillie. M. de Mirepoix, qui m'était déja venu voir ici, y revint une seconde fois, et ne me parla jamais, dans l'une et l'autre visite, que de la consi-

[1] Cette maison avait pris pour devise ces mots de l'Évangile : *Domus mea, domus* ORATIONIS.

dération qu'il avait faite, en se mariant, sur l'agrément de la famille : la petite poupée meurt d'ennui dans cette noire maison. Je fus ensuite chez madame de Lavardin, à qui je fis valoir votre souvenir, elle embrassa dix fois votre fils; elle vous aime chèrement, ainsi que madame de Mouci [1] : mais cette dernière est dans le troisième ciel; elle a perdu une sœur religieuse qu'elle n'aimait guère; je lui ferai vos compliments, et à son sage frère [2]. M. le chevalier arriva hier au soir : il se porte bien, il sera employé, il ne sait encore en quel pays : j'admire son courage. Votre enfant est fort aimable et fort joli; il se mêle déja de toutes ses affaires, il ordonne, il marchande, il suppute : c'est dommage que son père n'en ait usé de même. M. le chevalier doit vous mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : « Monsieur, je vous vois partir avec « douleur; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais : « mais si vous revenez, soyez persuadé que vous me retrou- « verez tel que vous me laissez. » Peut-on mieux dire? Le roi l'a comblé de toutes choses, et grandes, et petites; deux millions, des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers. M. d'Avaux, qui fait en cette occasion la plus belle et la plus brillante figure du monde : oui, je ne vois personne qui ne trouve cet emploi digne d'envie, et d'un homme consommé dans les affaires, et capable de donner de bons conseils; si M. de Barillon [3] ne sent cela, il est bien heureux. Je reviens aux petites choses, des toilettes, des lits de camp, des services de vaisselle de vermeil et d'argent, des armes pour sa personne, qui sont celles du

[1] Marie de Harlay, femme de François Le Bouteillier de Senlis, marquis de Mouci. (P.)

[2] Achille de Harlay, alors procureur-général, et premier président au parlement de Paris, au mois de novembre suivant. (P.)

[3] M. de Barillon, ambassadeur en Angleterre, avait eu le malheur de ne rien voir et de ne rien prévoir, tandis que le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande, n'avait cessé d'avertir de la révolution que préparait le prince d'Orange. (A. G.)

roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande; celles qui vont avec lui sont considérables : enfin, la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. Le roi n'a point voulu que la reine soit allée à Poissi : elle verra peu de monde : mais le roi en aura soin, et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisait fendre le cœur de tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protége la bonne religion, il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage.

Vous ai-je mandé que le président de Barentin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours? Il tomba mort tout d'un coup; sa femme qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure? Le bon homme La Troche est mort; écrivez à sa femme. Madame de Nesle est accouchée d'un fils : je ne sais si cette *bécasse*[1] en est bien aise; car elle n'aime plus que le comte de Mailly, qui est allé conduire le roi d'Angleterre jusqu'à Brest : cet emploi aurait honoré un duc et un prince. M. de Duras est passé duc au parlement, et va commander la plus belle armée qu'il y ait jamais eue en France.

Je reviens de chez madame de La Fayette, où étaient M. de Pomponne, M. Courtin, M. de La Trousse, le duc d'Estrées : on a fort politiqué. M. d'Avaux est ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre : il a soin des troupes, des finances; enfin, c'est l'ame de l'entreprise, et l'homme de confiance. J'ai dîné avec votre enfant chez madame de Chaulnes, qui vous fait mille amitiés : nous ne partirons qu'après Pâques : ah! ma chère bonne, rien ne m'attire en Bretagne que mes affaires uniquement : mon fils ni sa femme ne sont plus aux Rochers : ils sont

[1] Jeanne de Monchi, grand'mère du marquis de Nesle, et mère de Louis, comte de Mailly.

attachés à Rennes auprès de leur mère. Mon fils sera peut-être avec cette noblesse. La retraite et la solitude des Rochers ne sont plus aimables pour eux : ils y seront par complaisance, et je leur rendrai toute leur liberté au mois d'octobre. Je ne doute nullement que vous ne veniez à Paris cet hiver avec M. de Grignan ; et enfin je n'aurai plus qu'à être avec vous, en quelque lieu que vous soyez. Je crois la maxime de M. de La Rochefoucauld véritable, *les peines sont jetées assez également dans tous les états des hommes :* il y en a cependant qui paraissent bien pesantes. Adieu, chère enfant : vous me faites rire, quand vous dites que vous n'avez plus d'esprit : vous croyez n'en faire plus d'usage : mais si vous heurtiez tant soit peu à cette porte, vous trouveriez bien qui vous répondrait. Ne dites point de mal de vos lettres : il y a du tour et de l'esprit partout. Je vous embrasse mille fois.

1032. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Mercredi 2 mars 1689.

Que de choses à dire, Monsieur ! quel endroit dans l'histoire du roi, que la manière dont il a reçu le roi d'Angleterre ; les présents dont il l'a accablé en partant pour aller en Irlande, des vaisseaux à Brest où il est présentement, des frégates, des troupes, des officiers, et le comte d'Avaux pour ambassadeur extraordinaire et pour conseil, et pour avoir soin des troupes et de l'argent ; deux millions en partant, et dans la suite tout ce qu'il demandera ! Mais après ces grandes choses, il lui a donné ses armes, son casque, sa cuirasse, qui lui porteront bonheur. Il a donné de quoi armer dix ou douze mille hommes. Mais pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance ; des chaises de poste faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'ar-

gent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et enfin de tout ce qui peut s'imaginer; et en lui disant adieu et en l'embrassant, il lui a dit : « Vous ne sauriez dire que je ne sois « touché de vous voir partir ; cependant je vous avoue que « je souhaite de ne vous revoir jamais ; mais si par mal- « heur vous revenez, soyez persuadé que vous me retrou- « verez tel que vous me voyez. » Rien n'est mieux dit, rien n'est plus juste : jamais la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes; ainsi tous nos trois cent mille hommes sur pied, toutes nos armées si bien placées partout, ne serviront qu'à faire craindre et redouter le roi, sans que personne ose l'attaquer. Voici un temps de raisonnements et de politique : j'aimerais bien à vous entendre parler sur tous ces grands événements.

Voilà le sentiment d'un bon tapissier sur les questions de madame votre femme; mais quoi qu'il vous dise d'une crépine d'or à deux taffetas, et qu'il y en ait ici, rien n'est si joli, si bien et si frais pour l'été, que de faire de ces beaux taffetas des meubles tout unis, et la tapisserie aussi. J'en ai vu à deux ou trois personnes, il n'y a rien de mieux : il faut tout retrousser comme il vous a dit, et tout plisser ; pour l'autre meuble, il faut du damas ou de la brocatelle.

Pour notre *ami*, il vous rendra compte lui-même de ce qu'il fait, je ne le sais pas ; depuis qu'il est logé ici, je ne le vois plus, et quand on lui en demande la raison, il répond *que je suis trop près :* cette plaisanterie est une vérité. Si quelquefois le matin je ne me trouvais à son passage quand il va à l'un des trois ou quatre dîners où il est tous les jours prié, je ne le reconnaîtrais plus ; je suis contrainte de le souhaiter au faubourg Saint-Germain, afin de repren-

dre le commerce que nous avons depuis plus de trente ans. N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'il n'y a point de jalousie qui puisse trouver à mordre sur cette conduite, la vôtre en sera fort contente.

M. de La Trousse a pris du lait tout l'hiver, il est bien mieux : on croit qu'il commandera un corps séparé dans le Poitou. Il y a trois cent mille hommes sur pied, cinq ou six armées; mais personne n'est encore précisément assuré de son poste : celui de ma fille est en Provence, le mien cet été sera en Bretagne.

Le petit marquis a une belle compagnie dans le régiment de son oncle : et partout, Monsieur, je conserverai pour vous une véritable estime, accompagnée d'une amitié qui devrait faire trembler les jaloux.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je demeure à l'hôtel de Carnavalet, rien au monde que pour me venger de vous ; mais ce qui vous surprendra, est que je ne la vois plus depuis que je demeure avec elle : j'espère que vous n'en croyez rien, parceque c'est une chose incroyable, et que vous mettrez ce point sous le titre d'une méchante finesse. Pour les nouvelles publiques, elles sont grandes et dignes de votre attention ; mais comme je m'accoutume à imputer à Dieu tous les événements, je l'admire uniquement en toutes choses, et ne regarde que lui. Adieu, mon ami, je suis tout à vous, jaloux ou tranquille, n'importe.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Mille baise-mains à madame votre femme, je voudrais lui rendre un plus grand service.

Madame d'Omelas vient-elle ? Ah ! que je désapprouve le procès qu'on veut lui faire !

1038. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 4 mars 1689.

Il nous prend une inquiétude à M. le chevalier et à moi, depuis que nous savons l'heure que vous recevez nos lettres : c'est de comprendre, ma chère enfant, que, puisque vous les lisez avant de vous coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir trois fois la semaine. Avouez-nous la vérité, quand vous ne voudriez pas nous le dire, nous n'en croirions pas autre chose ; car il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, supposé même qu'il n'y eût rien de fâcheux, ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande ; il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous : si cela se joint à la vivacité de votre sang et à l'air subtil de votre Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément tous les jours de courrier. Cette pensée n'est que trop bien fondée pour me donner de l'inquiétude, et me faire admirer combien l'on peut faire de mal par l'amitié aux personnes qui sont les plus chères. Voilà un mal sans remède, et qu'il faut mettre entre les mains de Dieu, comme tout le reste.

M. de Lauzun a refusé, dit-on, d'aller en Irlande avec le roi d'Angleterre, et il a cependant laissé entendre qu'il irait, si on voulait le faire duc. Il est certain que les Majestés de Saint-Germain en avaient parlé : je ne sais si cette manière de convention ne fera point de mal à M. de Lauzun.

Votre cher enfant donne ordre encore aujourd'hui à toutes ses affaires. Il est fort gai ; il partira demain par le plus beau temps du monde : quoique ce ne soit qu'un voyage, je ne saurais m'empêcher d'avoir le cœur pressé. Je vis hier Jarzé :

il est gai, malgré son malheur[1] : il causa ici deux heures, et me raconta toute sa triste aventure. Le roi lui en a demandé le détail d'un bout à l'autre ; cela est trop pitoyable : il a beaucoup souffert, et souffre encore à cette main qu'il n'a plus.

Nous venons de recevoir vos lettres du 25. Vous êtes bien fatiguée des mauvais sermons ; vous avez grande raison, c'est un martyre : c'est là où votre grandeur est bien incommode ; faut-il tous les jours représenter ? cela est cruel : j'en ferai vos plaintes au père Gaillard. Je vais quelquefois aux sermons à Saint-Gervais avec madame de Coulanges, qui n'en perd pas un : c'est le père Soanen [2], qui fait fort bien. Le père Gaillard [3] brille dans Saint-Germain de l'Auxerrois : mais où prendre de tels prédicateurs dans le pays où vous êtes? Il n'y a pas à balancer sur votre retour à la Saint-Martin ; car au lieu de retourner à Lambesc et à Aix, il faut que vous veniez défendre votre requête civile, vous seule pouvez l'entreprendre : songez à disposer toutes choses pour cela : de vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas ; mais comme il y a longtemps que vous subsistez sur l'impossible, il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux : vous voyez bien qu'il ne faut pas laisser votre ouvrage imparfait. Je m'en irai avec cette douce espérance de vous revoir l'hiver : c'est une perspective agréable qui me consolera d'un voyage que je ne fais pas assurément pour mon plaisir.

Vous voulez donc que je croie que vous n'avez plus d'es-

[1] Le marquis de Jarzé eut le poignet emporté d'un coup de canon au siége de Philisbourg. (P.)

[2] Jean Soanen, célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Senez. Ce fut lui qui, plus de trente ans après, fut condamné par le concile provincial d'Embrun, que présidait le cardinal de Tencin. Soanen étoit un janséniste très opiniâtre, mais un homme très respectable. « Ce concile, « ce jugement et surtout le président du concile, dit Voltaire, indignèrent « toute la France, et au bout de deux jours on n'en parla plus. » (A. G.)

[3] Célèbre prédicateur jésuite.

prit, que vous ne savez plus écrire ; vos lettres ne me persuadent pas : donnez-m'en d'autres marques, comme disait Bussy. J'embrasse ma chère fille et sa fille : ah ! mon Dieu ! voilà qui va bien loin ! ne vous faites jamais vieille, ni malade : vous savez où cela me jette. Le chevalier vous envoie *Esther*, dites-en votre avis.

Nous avons transi de l'horrible histoire de ce pendu : quelle affreuse mort ! voilà un homme bien appelé dans l'enfer : il faut dire, comme saint Augustin, *s'il avait été d'avec nous, il serait demeuré avec nous.* Cependant je voudrais qu'on lui eût donné quelques jours pour tâcher de le ramener ; car c'est une chose bien terrible que de l'étrangler au milieu des blasphèmes.

1034. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 7 mars 1689.

Si vous aviez vu partir votre cher enfant, vous auriez pleuré samedi aussi bien que nous ; il n'y eut pas moyen de s'en empêcher : cependant, comme il n'est question de rien du tout encore, il fallut comprendre que c'était un voyage. Le marquis était joli, gai, se moquant de nous, et tout occupé de son équipage, qui est en fort bon état. M. du Plessis est avec lui ; il en aura un soin extrême, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des officiers de son oncle. Tous les jeunes gens suivent le bon exemple de notre enfant : je vous conseille de vous fortifier comme les autres, et de croire que Dieu vous le conservera : vous avez besoin de courage pour achever l'affaire de M. d'Aiguebonne ; il faut ôter cette épine du pied de votre fils. Vous pourrez voir encore une partie des choses que vous regrettez de n'avoir pas vues. Racine commence une nouvelle pièce pour cet hiver ; c'est ou *Jephté*, ou *Absalon* [1]. Vous

[1] Ce n'était ni l'un ni l'autre ; ce fut *Athalie*, la dernière pièce et le chef-d'œuvre de Racine. (P.)

irez à Saint-Cyr, vous verrez recevoir chevalier M. de Grignan ; vous trouverez tout au moins la reine d'Angleterre, qui vous consolera de ne point voir son mari ; ainsi, ma chère enfant, vous n'aurez rien à regretter, et, s'il plait à Dieu, nous nous retrouverons aussi, après que nous aurons fait chacun notre tour. Je comprends que vous sentirez notre éloignement ; nous le sentirons bien de notre côté, je vous en assure. Je regarde cette Bretagne comme un écart; comme un voyage où je suis forcée par mes affaires. Nous ne partirons qu'après Pâques. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise ; enfin, nous verrons ce que la Providence nous garde.

1035. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 9 mars 1689.

Mademoiselle d'Alerac est aux Feuillantines pour quelques jours [1] : il y a souvent de la froideur entre madame d'Usez [2] et elle ; je crois pourtant qu'elle retournera à Versailles avec cette duchesse : la pauvre fille n'est pas heureuse; son étoile n'est pas si brillante que celle de mademoiselle de Coislin [3], qui semble présentement toute tournée du côté de M. d'Enrichemont : les articles furent signés lundi, mais avec protestation que, si on ne réformait un article dans le contrat, le mariage était rompu.

[1] On lit ce qui suit dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 13 avril 1689 : « Mademoiselle d'Alerac a quitté M. de Montausier et madame d'Usez, chez qui elle demeurait depuis qu'elle n'a plus voulu être « avec sa belle-mère ; elle s'est mise aux Feuillantines, et comme elle a « présentement vingt-cinq ans, elle a déclaré qu'elle voulait épouser le « marquis de Vibraye ; sa famille n'était pas de cet avis-là »

[2] Julie-Marie de Sainte-Maure, duchesse d'Usez, cousine-germaine de mademoiselle d'Alerac. (P.)

[3] Madeleine-Armande du Cambout, fille d'Armand du Cambout, duc de Coislin. (P.)

On ne voulut pas s'en retourner sans signer, de peur de faire rire le monde : on prit ce milieu, qui ne laisse pas d'être plaisant le jour que toute une famille est assemblée, et qu'ordinairement tout est d'accord : mais M. de Coislin a de grandes ressources pour les difficultés, cependant c'est cette fois que le courrier de Rome est parti.

La lettre de M. de Grignan m'a fait frémir, moi, ma chère enfant, qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice : quelle horreur de passer par-dessus, et d'être toujours à deux doigts de la mort affreuse! Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays dont les ours ne peuvent souffrir la demeure. Vraiment, mesdemoiselles de La Charce sont agréablement établies ; voilà un joli château. Ce qui me fâche, c'est que je crains que ces *démons* (*les Huguenots*), qui disparaissent dès qu'ils ont peur et qu'ils voient M. de Grignan, ne reparaissent avec la même facilité aussitôt qu'il n'y sera plus ; ce serait donc toujours à recommencer. En vérité, ma chère fille, le roi est bien servi ; on ne compte guère ni son bien ni sa vie, quand il est question de lui plaire : si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands saints.

Nous avons ri, le chevalier et moi, de la peine que nous eûmes à comprendre qu'à Marseille vous fussiez revenue chez vous pour prier Dieu, nous demandant l'un à l'autre : mais qu'a-t-elle voulu dire? entendez-vous cela? non ; ni moi non plus ; comme si vous eussiez été en délire, ou que vous eussiez dit une chose pour une autre : enfin, je n'ai jamais vu un aveuglement pareil ; moi qui sais que vous avez toujours quelque mouvement pour le jour du Seigneur, j'étais tellement dépaysée par Marseille, par l'opéra, par cette foule de monde dont vous étiez entourée, que jamais je ne pus me remettre dans l'esprit votre régularité. En vérité, ma chère enfant, je pense qu'il faut vous demander pardon de cette injustice. Je vous plains d'être obligée d'entendre de mauvais sermons, c'est une

véritable peine. J'en entends ici de fort bons ; le père Soanen à Saint-Gervais, l'abbé Anselme [1] à Saint-Paul, mais non pas tous les jours : c'est une contrainte que donne la place où vous êtes. J'avoue que quand elle oblige à communier, sans autre raison que cette représentation extérieure, je ne m'y résoudrais pas aisément, et j'aimerais mieux ne pas édifier des sottes et des ignorantes, que de mettre tant au jeu dans une occasion si importante ; car je suis assurée que tous les premiers dimanches du mois, toutes les douze ou treize fêtes de la Vierge, il faut en passer par-là. O mon Dieu! dites-leur que saint Louis, qui était plus saint que vous n'êtes sainte, ne communiait que cinq fois l'année. Mais sait-on sa religion dans vos provinces? tout est en *pèlerins*, en *pénitents*, en *ex voto*, en femmes *déguisées de différentes couleurs*. Que fait votre *folle* du roi d'Angleterre? L'Irlande ne lui permettra-t-elle pas de *jouer* un peu? M. du Bois est l'homme du monde qui en sait le plus sur notre sainte religion toute défigurée : il est tout aussi mal content que moi de la furie du bourreau qui tourna son exécution en un combat singulier contre son pendu : il fallait bien se garder de le faire mourir dans les reniements ; c'est une damnation trop visible et trop scandaleuse ; il fallait, dit M. du Bois, le remettre en prison, lui donner de l'opium, le rapaiser, lui donner du temps, lui faire parler ; on aurait eu ensuite la conscience en repos ; mais c'en est fait.

Vous me parlez de Pauline comme ayant une vocation ; vous la croyez du prix de la vôtre, selon l'estimation de feu M. d'Agen : cela pourrait bien être ; mais ne laissez pas de m'apprendre ce qu'elle vous en dit ; et en quel lieu elle s'imagine qu'elle veut être : le coadjuteur sera fort propre à l'examiner. Il est vrai que je sens de l'inclination pour elle ; serait-ce parcequ'elle aurait quelque sorte de

[1] L'abbé Anselme, natif du comté d'Armagnac, célèbre prédicateur et ami du duc d'Antin dont il avait fait l'éducation.

rapport avec vous par l'endroit même le moins parfait? Ce serait la violence de mon étoile qui m'y porterait; mais, outre qu'il est rare qu'on ait pour deux personnes le même penchant, je crains bien que si Pauline a des humeurs, elle n'ait pas comme vous une amitié solide et tendre qui fasse qu'on ne voie plus que ce qu'il y a de bon et d'exquis. Enfin, ma très chère, nous en jugerons quelque jour, s'il plaît à Dieu : en attendant, dites-moi comme elle est; je la croyais la douceur même, avec cette envie de plaire qui fait qu'on plaît.

La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun est une fausseté de cette année : cela courut deux jours ici : la vraisemblance entraînait tout le monde : je la mandai à madame de Coulanges et à la duchesse du Lude; l'abbé Bigorre me la manda; mais M. de Lamoignon ne voulut point la recevoir; et cela n'était point vrai : je ne m'étonne pas qu'elle ait été reçue et crue en Provence. Vous avez *Esther;* l'impression a produit son effet ordinaire : vous savez que M. de La Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'approbation publique : vous en jugerez. Pour moi, je ne réponds que de l'agrément du spectacle, qui ne peut pas être contesté.

La duchesse de Duras[1] alla dès le lendemain de ses noces, qui était hier, prendre son tabouret. Son mari s'en ira à son régiment : le père, à la tête de la plus belle armée de France, comblé d'honneurs; la mère à Besançon, avec le poignard dans le sein; et la nouvelle duchesse chez sa mère, au vieux hôtel de Bouillon. Madame de Noailles voulait aller en Roussillon avec son mari et la comtesse de Guiche[2], toutes-deux grosses; mais on les arrête jusqu'après leurs couches. La duchesse de Gramont ira en Béarn. Je vous ai dit la beauté de l'emploi de M. d'Avaux, rien de plus brillant. Je suis à vous, ma chère enfant, je m'ac-

[1] Louise-Madeleine de La Mark. (P.)

[2] Fille de Marie-Françoise de Bournonville, duchesse de Noailles. (P.)

quitte parfaitement à votre égard du précepte d'aimer mon prochain comme moi-même.

1036 — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 11 mars 1689.

Monsieur le duc de Chaulnes a fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre : il avait fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit : le roi poussa jusqu'au dernier à La Roche-Bernard, au-delà de Nantes; il embrassa fort M. de Chaulnes; il l'a connu autrefois. M. de Chaulnes lui dit qu'il y avait une chambre préparée pour lui, et voulut l'y mener; le roi lui dit, je n'ai besoin de rien que de manger. Il entra dans une salle où les fées avaient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières, tout était de la même force, c'est-à-dire beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table; le roi ne le voulut jamais et le fit souper avec lui, et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avait point de prince d'Orange dans le monde. Il partit le lendemain, et s'embarqua à Brest le 6 ou le 7 de ce mois. Quel diantre d'homme que ce prince d'Orange, quand on songe que lui seul met toute l'Europe en mouvement! quelle étoile! M. de La Feuillade exaltait l'autre jour la grandeur du génie de ce prince; M. de Chandenier disait qu'il eût mieux aimé être le roi d'Angleterre; M. de La Feuillade lui répondit brusquement : « Cela est d'un homme qui a mieux « aimé vivre comme M. de Chandenier que comme M. de « Noailles. » Cela fit rire [1].

[1] François de Rochechouart, marquis de Chandenier, avait été premier capitaine des gardes du corps du roi; étant tombé en disgrace, il fut forcé de vendre sa charge, et ce fut le comte de Noailles qui lui succéda. (A. G.)

Je vous renvoie la lettre de M. de Grignan, elle me fait peur seulement de l'avoir dans ma poche : est-il possible qu'il ait passé par les horreurs dont il me parle? C'est grand dommage qu'il n'avait pas *le superbe*, comme en allant à Monaco. Faites-lui mes compliments sur son retour *de deux doigts des abimes.* Comment suis-je avec le coadjuteur? Notre ménage allait assez bien à Paris; dites-lui ce que vous voudrez, ma chère enfant, selon que vous êtes ensemble; car vous croyez bien que je ne veux point m'entendre avec vos ennemis.

1037. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 16 mars 1689.

Il y a bien longtemps que je n'ai écrit à mon cher cousin. Ce n'est pas que je l'aie oublié; mais c'est une certaine chaîne de petites occupations, qui font qu'on remet toujours à faire ce qu'on veut pourtant faire une fois. Pendant ce temps-là le roi d'Angleterre est allé en Irlande; et si vous voulez lui rendre la visite à quoi vous vous êtes engagé, il faut que vous fassiez un trajet de mer. La lettre que vous lui avez écrite est fort bonne, et j'ai vu avec plaisir sur quoi elle était fondée. Je me souviens de cette année (1655) où vous serviez avec lui. Benserade écrivait à la reine d'Angleterre, de la cour qui était alors à Compiègne, que si M. le duc d'York continuait à faire des actions de valeur comme il faisait, il serait bientôt maréchal de France. C'est votre pensée, mon cousin, et je ne m'étonne pas que souvent vous et Benserade ayez dit les mêmes choses.

Il est donc vrai que ce prince n'avait pas oublié votre politesse envers lui, lorsque vous lui cédâtes de si bonne grace. Avez-vous jamais vu des malheurs comme les siens? Non, mais on en a lu, et rien n'est si extraordinaire que l'histoire d'Angleterre, les changements de rois leur sont

familiers. Ce qui est à craindre pour lui, c'est la religion différente de l'anglicane, qui serait toujours un grand embarras dans les réconciliations fréquentes qui s'y font après les grandes ruptures. Il est bien difficile de juger de tout ce que nous voyons.

Nos cousines de Rabutin [1] d'Allemagne m'écrivirent l'autre jour, et à madame de Montataire, pour nous demander conseil, si elles ne devraient pas quitter leur frère, qui allait présentement porter les armes contre le roi, pour le service de l'empereur. Nous n'avons su bonnement que leur répondre; il est si peu question de ces deux filles qui sont attachées à leur frère, et qui n'ont plus ni père, ni mère, ni établissement, que je suis persuadée qu'il n'y aurait aucun bruit dans le monde, si, en assurant leur subsistance, elles se tenaient où elles sont; les affaires de Sa Majesté n'en iraient pas moins bien. Cependant on n'aime point à donner de tels conseils; il les faut prendre soi-même. Je ne sais ce qu'elles auront fait.

Il me semble que votre prélat ne se presse guère de venir en ce pays-ci; je me suis mis dans la tête qu'il veut laisser juger le procès de MADEMOISELLE et de M. le prince contre les testaments et donations de mademoiselle de Guise, où Son Altesse royale croit qu'il a eu beaucoup de part; quoi qu'il en soit, il fait une plus longue résidence que les autres fois, et ses amis de ce pays-ci sentent son absence. Je sens encore plus la vôtre, mon cousin; cependant je ne souhaite point ici un homme comme vous, en l'état où est votre fortune.

M. et madame de Grignan sont en leur place. M. de Grignan a fait un voyage d'une fatigue épouvantable dans les montagnes du Dauphiné, pour séparer et punir de misérables huguenots, qui sortent de leur trou pour prier

[1] Charlotte de Rabutin et Gabrielle de Rabutin, sœurs de Louis de Rabutin, général des armées de l'empereur, qui fut ensuite feld-maréchal. (*Généalogie manuscrite.*) (M.)

Dieu, et qui disparaissent comme des esprits, dès qu'ils voient qu'on les cherche, et qu'on les veut exterminer. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles donnent des peines infinies, et qui, au pied de la lettre, ne sauraient finir ; car ils disparaissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. Il me semble qu'il n'y a rien de pareil dans votre Bourgogne. Pour moi, je crois que je m'en vais en Bretagne avec madame la duchesse de Chaulnes qui va y trouver son mari, lequel y fait des merveilles depuis six ou sept mois. Comme notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays, et de beaucoup d'autres hommes à proportion, il a levé en un moment un régiment de dragons le plus beau du monde. C'est du Cambout qui le commande. Il en fait encore un de milice de la même beauté. Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban est d'une grandeur et d'une magnificence surprenante. Vous m'allez demander quel personnage fait mon fils dans tout cela ; celui d'un anachorète au désespoir que la guerre vienne troubler son repos et sa solitude. Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu malgré lui pour être à leur tête au nombre de six cents et plus, et il n'a pas été en son pouvoir de refuser un choix si honorable. Voilà, mon cher cousin, le compte que je vous rends de ma famille et de mes desseins. Je passerai cinq ou six mois en Bretagne où j'ai beaucoup d'affaires, et je m'en reviendrai avec la même duchesse de Chaulnes, après les états. Je pense que je ne saurais mieux faire que de me servir de cette occasion si commode et si agréable pour moi. Le portrait que vous faites de M. de Lauzun, pris dans un dicton populaire, est tout-à-fait plaisant et véritable. Ajoutez-y l'ordre de la Jarretière qui n'empêchera pas le cordon bleu, comme le roi a dit, et vous trouverez qu'il sera également accablé des graces du Saint-Esprit et de la protection de saint Georges.

Adieu, mon cher cousin ; conservez bien votre philosophie chrétienne, c'est une vraie richesse ; et trouvez bon que j'embrasse ma chère nièce et vous mon cher cousin, de tout mon cœur.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, avec plaisir la belle et bonne lettre que vous avez écrite au roi d'Angleterre, et j'ai approuvé les réflexions que vous faites sur les aventures agréables ou fâcheuses qui se sont trouvées dans la vie de M. de Lauzun.

Tout ce que vous écrivez me fait desirer quelque ouvrage historique de vous qui pût apprendre à la postérité tout ce qui s'est passé de notre temps. Faites au moins le récit de ce qui est arrivé en France et en Angleterre depuis l'arrivée du prince d'Orange dans cette île. Rapportez-y tous les raisonnements politiques qui ont été faits dans les manifestes des deux partis, examinez-y la question, si c'est par un motif de religion que tous ces mouvements sont arrivés, et faites le panégyrique des deux rois.

Un Irlandais écrivait dernièrement à un Anglais son ami qui était à la cour de France, et le priait de lui mander comment leur roi y avait été reçu. L'Anglais ne lui répondit autre chose que ce verset du psaume : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je défie messieurs de Meaux (*Bossuet*), d'Autun (*Roquette*), Fléchier et Bourdaloue, ces grands panégyristes, de faire un plus bel éloge du roi que cela. J'eusse été ravi de vous revoir ici, Monsieur, pour rendre votre visite au roi d'Angleterre ; mais, comme il est parti, nous en perdons l'espérance. Adieu, Monsieur ; conservez-moi les honneurs de vos bonnes graces, comme à l'homme du monde qui en con-

nait mieux le prix. Je dis la même chose à madame la marquise.

1038. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 20 mars 1689.

Il est quatre heures, ma chère fille, j'ai fait ma collation à onze; je souperai ce soir. Je reviens de solliciter Messieurs du grand conseil, où il plait à M. Gui [1] de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de votre procès. J'avais avec moi le trop aimable Rochon [2], qui fait voir, par deux petits mémoires de sa façon, qu'il n'y a nulle contrariété d'arrêts. Il a parfaitement instruit mon bon M. Bailly, qui retourne demain, pour l'amour de nous, dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause; il n'en fera pas moins pour vous; cela crie vengeance. Nous nous partageons : M. le chevalier est de son côté avec Vaille; il répète pour les fatigues de la guerre, dont je suis persuadée qu'il se portera fort bien; car il ne fait que rire de celles-ci : il n'y a qu'à rire en effet. Si la justice est écoutée, on traitera la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement : si la requête est reçue, nous lâcherons nos *lettres d'état* [3], et vous viendrez cet hiver remporter cette victoire. Mais M. Gui court deux lièvres à la fois; le jour qu'il présenta une requête au grand conseil, il en présenta une autre à la quatrième [4]; cela fait de l'indignation et de la colère. Tous vos grands amis font leur devoir parfaitement, M. le chevalier au-delà de tout ce qu'on peut dire.

[1] Chargé des affaires de M. d'Aiguebonne, qui était en procès avec M. de Grignan. (P.)

[2] Chargé des affaires de M. de Grignan. (P.)

[3] On appelait ainsi des *lettres* qui s'expédiaient au grand-sceau, en faveur des personnes employées au service de l'état; elles avaient l'effet de suspendre, pendant six mois, les procédures des affaires civiles dans lesquelles ces personnes étaient intéressées. (M.)

[4] A la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Mon cher Comte, je me réjouis de votre retour : vous avez été dans le pays des chèvres ; car il n'y a que ces jolies personnes qui puissent gravir dans ces rochers ; la pensée m'en fait mal. Je vous prie que ces *démons* (*les huguenots*) qui paraissent et disparaissent dans un moment, ne vous donnent pas souvent de pareilles peines. Vous en auriez bien moins à vous défendre ici de la furie de M. Gui, toujours soutenu de l'ignorance capable de madame de B...[1] que je trouvai l'autre jour tête pour tête, et qui ne se corrige point de dire des sottises : je demande pardon à M. le coadjuteur de parler ainsi de son ancienne amie ; mais elle est si indigne de cette qualité, que je ne m'en contrains plus. Il ne faut point s'inquiéter de cette chicane ; de quelque manière qu'elle tourne, elle ne peut vous faire de mal. Je vous embrasse, mon cher Comte.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. J'ai été ravie que vous ayez dit *amen* sur toutes les bagatelles que je vous mandais. Vous avez suivi mon conseil : je suis toujours plus aise de la confiance qui vous fait prendre sur moi quelques écritures de moins, que du plaisir de vous entendre, qui est toujours gâté par la pensée que cela vous tue. Je vois que madame de Chaulnes s'en ira après Pâques, et moi très commodément avec elle. Ne soyez en peine à mon égard que du redoublement d'absence, et du dérangement du commerce pour quelques jours.

Je vous ai mandé que la reine d'Angleterre allait à Poissy : elle l'a voulu, mais le roi s'y est opposé. Je vou-

[1] La comtesse de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne, l'adversaire de MM. de Grignan.

lais courir après ma lettre, car je suis fâchée quand je vous mande des faussetés. La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun a couru insolemment dans tout Paris. M. de La Trousse est parti ce matin pour aller commander en Poitou, et dans le pays d'Aunis, sous les ordres pourtant du maréchal de Lorges. Je crois que le chevalier sera dans *une armée de France :* on appelle ainsi les armées qui ne sont pas sur le Rhin.

1039. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 mars 1689.

Si vous avez trouvé qu'il y avait longtemps que vous ne m'aviez écrit, Madame, vous jugez bien que le temps m'a dû paraître beaucoup plus long qu'à vous. Vous interrompez des occupations agréables pour m'écrire, et moi je n'ai rien de meilleur à faire qu'à vous entretenir. Puisque le roi d'Angleterre n'a pas voulu m'attendre, je le laisserai courir; mais j'ai grand'peur qu'il ne puisse s'empêcher de s'impatienter de me voir, et qu'il ne me veuille épargner la peine de l'aller chercher en Irlande.

Je ne savais pas que Benserade eût écrit ce que vous me mandez à la feue reine d'Angleterre : ce n'est pas le premier bel esprit dans les pensées duquel je me suis rencontré; notre ami Corbinelli dit que je pense assez comme Horace, que je n'ai jamais lu.

Votre raisonnement est fort juste, Madame, sur les impossibilités vraisemblables que le roi d'Angleterre remonte sur le trône; cependant il n'y a point de haut et bas qu'on ne doive attendre de sujets qui coupent la tête à leur roi, et qui laissent ensuite régner ses enfants : il ne faut aujourd'hui que gagner deux ou trois batailles, et donner liberté de religion, pour être aussi bien établi que jamais.

Nos cousines de Rabutin ont tort de vous demander con-

seil sur l'embarras où elles sont, mais elles n'ont pas tort d'être embarrassées; car enfin vous savez la haine des Allemands contre nous; vous savez l'envie que toute la cour de l'empereur a eue de la fortune de notre cousin [1]; on ne manquera jamais de dire que ses sœurs sont des espions qui mandent en France tout ce qu'elles savent de ce pays-là. Vous voyez ce qu'il a coûté à la reine d'Espagne d'avoir été Française en un pays étranger. Nos cousines feront donc bien de devenir si bonnes Allemandes qu'on ne les puisse soupçonner de songer jamais à revenir en leur pays.

Il y a des gens si mystérieux qu'on ne saurait rien croire d'eux de ce qu'on voit; pour moi je pense que M. d'Autun (*M. de Roquette*) ne va point à Paris parcequ'il ne se porte pas trop bien, qu'il n'a peut-être guère d'argent, et que le roi n'aime point trop à voir des évêques hors de leur diocèse. Il y a longtemps que le séjour de la cour m'est insupportable, et d'ailleurs le roi ne se lasse point de me le rendre odieux; aussi ne me verra-t-il plus que pour jouir de mon reste sur ce que j'ai à espérer de lui. Paris même a tant de relation avec la cour, que je ne le saurais souffrir. Je voudrais passer le reste de ma vie à la campagne, dans un voisinage de mes bons amis, comme le vôtre, ma chère cousine; je me moquerais encore plus que je ne fais des offices de la couronne et de l'ordre du Saint-Esprit; mais cela ne se pouvant pas, j'ai recours aux lettres qui me tiennent lieu de conversation.

Ce que vous me mandez des huguenots me fait souvenir des miquelets de Catalogne; ils m'ont fait enrager vingt fois en une campagne; je les voyais à cent pas de moi, et tout d'un coup je ne les voyais plus; ils se sauvaient par des rochers inaccessibles à tout autre qu'aux chèvres et à eux. Nous les tirions en volant, mais sans effet; ils étaient

[1] Louis de Rabutin eut, en 1699, le commandement des troupes de la Transylvanie, et fut feld-maréchal en 1704.

plus heureux que nous, car ils nous tuaient toujours des hommes et des chevaux.

Vous faites bien, Madame, de prendre la commodité de la comtesse de Chaulnes pour aller en Bretagne; on ne peut faire un voyage plus agréablement que vous ferez celui-là. Notre arrière-ban de Bourgogne ne sera pas si magnifique que celui de Bretagne. M. de Toulongeon ne mènera pas celui de son bailliage, sa santé ne le lui saurait permettre. Je ne sais, Madame, si M. de Pomponne ne vous a point conté qu'en 1674 les arrière-bans ayant été commandés, j'écrivis au roi que je ne croyais pas que Sa Majesté voulût que je marchasse avec la noblesse de mon pays, mais que je lui offrais de le suivre. M. de Pomponne, à qui j'avais adressé ma lettre, me manda que le roi lui avait dit qu'après les grands postes que j'avais tenus à la guerre, il n'entendait pas que je grossisse les arrière-bans; et à ce propos je vous dirai ce qui arriva ici il y a quatre jours.

M. de Toulongeon ayant fait imprimer deux cents lettres, par lesquelles il convoquait la noblesse de son bailliage, il les signa, chargea le greffier du bailliage d'y mettre les suscriptions et de les faire tenir, et s'en retourna chez lui. Ce fat de greffier m'adressa une de ces lettres, et voici ce que je lui écrivis :

« Monsieur le greffier, votre ignorance me fait vous ex-
« cuser de m'avoir adressé une lettre d'arrière-ban; mais,
« afin que vous ne fassiez plus à l'avenir de semblables bé-
« vues, il est bon de vous apprendre que les gens comme
« moi ne vont plus à la guerre que pour commander des
« armées. Jugez par-là combien vous vous êtes *équivoqué*,
« et combien mon frère de Toulongeon vous laverait la tête,
« s'il savait votre méprise. »

Cette lettre est devenue publique à Autun, et a fait reparler de la lettre de M. de Roussillon. A propos de lui, son fils vient de mourir : je crois que cela lui fera des affaires avec madame de La Boulaye, sa belle-mère.

Mais pour revenir aux arrière-bans, Madame, M. de Sévigné a été bien heureux d'avoir eté choisi par la noblesse de son pays pour la commander ; car il avait beau vouloir être anachorète, il fallait qu'il marchât à l'arrière-ban comme un gentilhomme qui ne serait jamais sorti de son pays, et cela lui eût été bien désagréable. Je me réjouis de ce choix, et je ne comprends pas comment il faisait tant le difficile là-dessus.

La fortune a beau élever Lauzun, elle lui donnerait avec l'ordre de la Jarretière celui du Saint-Esprit, et encore celui de la Toison, que je n'en penserais jamais que ce que j'en pense. Cette folle ne sait pourquoi elle l'élève, et moi je sais bien pourquoi je le méprise.

Vous avez raison, Madame, de dire que ma philosophie chrétienne est une vraie richesse; il est certain que je ne saurais jamais être pauvre, ne voulant que ce que Dieu veut : je suis riche de ma modération.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

L'amitié que vous avez pour moi, Monsieur, vous fait trouver ce que je fais meilleur que les autres ne le trouvent. La postérité verra peut-être mes *mémoires*; mais je ne suis pas assez bien informé pour écrire d'autres histoires, et j'aime trop la vérité pour ne pas craindre de ne la pas apprendre exactement aux siècles à venir. La réponse de l'Anglais à son ami l'Irlandais est un fort bel éloge pour le roi, et cet Anglais a bien de l'esprit. J'ai grand'peur, pour l'intérêt du roi d'Angleterre, que je ne lui rende visite à Saint-Germain cette année. Au reste, Monsieur, madame de Sévigné s'en allant en Bretagne cet été, vous devriez bien en venir passer une partie avec nous.

1040. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 mars 1689.

Nous avons remporté ce matin la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons *combattu et battu* vos ennemis. M. Gui avait lancé deux lièvres, l'un, en contrariété d'arrêts par une requête au grand conseil ; l'autre, par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand conseil : sans cela, les juges eussent mis dessus, *viennent les parties*, et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge ; on la ressasse, il arrive des incidents ; et avec ce petit mot, qui ne paraît qu'une envie de connaître et de s'instruire, on fait le plus grand mal du monde à des gens qui ne veulent plus plaider, et qui croient être jugés ; c'est à un de nos amis que vous devez ce premier avis. Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu ; on l'assura que cette affaire n'était pas comme il la croyait, et qu'il n'y avait nulle contrariété : on lui dit qu'il fallait qu'il en fût mieux instruit : sur cela nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi ; nous faisons voir, par les pièces mêmes de vos adversaires, que, comme les Juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parla divinement : on sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers ; en trois jours on voit vingt-deux juges ; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution, on réveille le dernier arrêt *tout d'une voix*, que vous obtîntes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore ; tout est vif, on a de l'indignation pour cette affreuse chicane ; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils

veulent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout : car la requête civile tombe quasi toute seule. Après ce jugement, il n'est plus question du conseil, toute chicane est finie ; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire que l'on pût remporter sous vos enseignes, et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin ; nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis : en effet, une heure après, M. Bailly est sorti comme la colombe, et m'a dit, avec une mine grave : *Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez*. Je n'en ai pas fait de finesse à M. le chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon ; nos cœurs ont été épanouis ; ma joie voulait briller : M. le chevalier m'a grondée ; il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui, si je ne savais me taire ; c'est sa menace : j'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe, il m'a encore menacée ; il m'a dit que qui ne savait point dissimuler, ne savait point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui dit à M. d'Aiguebonne qu'il avait perdu son procès : je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot ; il est accoutumé à ces succès. Je me suis souvenue d'avoir vu fuir autrefois devant moi madame d'Ourouer [1] mère de M. de Richelieu, dans le même tribunal où j'avais fait venir encore M. Bailly pour me porter bonheur. M. Gui nous est demeuré : il se consolait en prenant du tabac. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui nous a fait plaisir. M. Gui avait dit prudemment à Rousseau que l'arrêt que vous aviez obtenu il y a six mois

[1] Marie-Françoise de Guemadeuc, veuve de François de Vignerot, marquis du Pont-Courlai, et remariée à Charles de Grossove, comte d'Ourouer, qui fut assassiné dans son carrosse, en 1658. Elle mourut à Paris le 13 janvier 1674. Madame de Sévigné parle plus bas, dans la lettre du 28 mars suivant, de ce procès important ; elle était très jeune lorsqu'elle le gagna. (A. G.)

n'avait pas été digéré, qu'il avait été donné par des enfants. Rousseau lui a redit fort plaisamment ce matin : « Monsieur, voilà encore vingt-deux enfants qui vien- « nent de vous condamner tout d'une voix. » Cela m'a fait rire : mais la grande ame de M. le chevalier ne voulait pas se prêter à ces bagatelles. Nous avons remercié tous nos juges quand ils sont sortis, variant, chacun de notre côté, notre reconnaissance en vingt façons. Enfin, nous sommes revenus dîner gaiement : il faut avouer la vérité; toute la république s'est assemblée pour nous recevoir; nous vous écrivons chacun de notre côté. M. le chevalier m'a chargée du récit de notre victoire, et à cinq heures et demie nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen, et quelques autres qui se sont signalés. Si vous voulez, ma très chère, que je vous parle sérieusement de M. le chevalier de Grignan, c'est que de bonne foi vous lui avez des obligations infinies : rien n'est égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues; à la force, à la puissance de ses sollicitations; à la chaleur qu'il inspire à ses amis, pour les faire entrer dans nos intérêts; à la considération qu'on a pour lui personnellement; aux peines qu'il prend, dont Dieu le récompense par une bonne santé. Enfin, ma fille, nous nous trouvons si bien et si heureux de vous rendre quelque service, que nous voulons faire un livre, qui aura pour titre, *les peines légères et salutaires de l'amitié :* nous le ferions imprimer, sans que nous craignons de ruiner le libraire par le peu de débit, tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité. Vous ne pouvez donc trop aimer, ni trop remercier le chevalier. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour.

Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur qui nous fit pleurer très tendrement hier au soir, M. le chevalier et moi, de l'état de M. l'archevêque (*d'Arles*), c'est que ne nous ayant point été confirmé ce matin par les lettres

d'Arles, qui n'en disent rien du tout, nous avons espéré que ses faiblesses n'auraient pas encore les suites que nous appréhendons, et que la perte si sensible de ce grand et illustre prélat pourrait être retardée au moins de quelques mois. Vous dites fort bien, ma fille ; c'est dans ce temps qu'il était *uniquement* à propos de demander ce qu'on a voulu demander *hors de propos;* mais il y a des gens qui ne veulent jamais avouer leur tort ; Dieu les bénisse !

Madame de Vins nous a donné de bons avis, et nous a fait ce matin ses compliments, quasi sur le champ de bataille. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, madame de Coulanges, m'ont envoyé prier de vous faire les leurs. Adieu, chère enfant : je suis trop heureuse de m'être donné quelques mouvements pour vous : c'est une joie qui va droit au cœur. M. le Comte, vous y avez votre part : je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

Que dit M. Gaillard[1] de cette victoire? Ah! je vois sa mine et ses yeux. Son frère fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois.

1041. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 18 mars 1689.

Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je serai affligée de la perte de M. l'archevêque[2]. Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le grand esprit, et le cœur parfait de ce grand prélat, me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous

[1] Madame de Sévigné faisait grand cas du mérite et de l'esprit de M. Gaillard, célèbre avocat du parlement d'Aix. Elle disait, en parlant de lui, qu'il n'y avait point de physionomie qui lui fût demeurée plus agréablement dans l'imagination que la sienne. (A. G.)

[2] François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689. (P.)

et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paraisse un grand vide dans votre maison, qui ne se remplira jamais ; non jamais, je ne crains point de le dire : il n'y a point d'esprits, ni de cœurs sur ce moule ; ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentiments, vous m'avez fait bien de l'honneur, et je vous le rends en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons : cette louange doit passer ; car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

Mon cher Comte, recevez ici mon compliment, vous avez été chèrement aimé de ce grand homme : il aimait son nom, sa maison, il avait raison ; elle en vaut bien la peine. Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités si respectables : voilà cette première race passée ; nous irons après, mon cher Comte. En attendant, je vous embrasse en pleurant, comme si j'avais l'honneur d'être de votre nom.

Cette douleur rabaisse la joie de notre petite victoire. Le chevalier voudrait bien pousser la requête civile qui ne toucherait pas du pied à terre ; mais je ne sais s'il en aura le temps ; il ne faudrait pas la laisser à moitié ; enfin, il ne saurait mal faire. Il n'est plus question d'arrêt du conseil, point de cassation d'arrêt, ni de contrariété ; il n'y a qu'à dormir en repos jusqu'à cet hiver. Je suis ravie que nos lettres reçues le soir ne vous donnent point réglément de méchantes nuits trois fois la semaine : je vous en crois, ma chère enfant, et je chasse ce petit *dragon* qui m'importunait. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener ; j'ai mille affaires au Buron, c'est-à-dire à Nantes : il faut que je fasse encore ce voyage, je ne saurais mieux prendre mon temps ; après cela nous verrons ce qu'il plaira à Dieu de

faire de moi, et quand il voudra me redonner à vous. Je crois que nous partirons à Pâques tout juste. Le père Gaillard a prêché ce matin très parfaitement la Samaritaine; c'est le Bourdaloue de cette année.

1042. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 21 mars 1689.

Je vous assure, ma fille, que M. de Beauvais[1], qui était ici l'autre jour, parut à M. le chevalier et à moi un vrai parent et ami des Grignan, regrettant et louant feu M. l'archevêque, et forçant enfin M. le chevalier de lui dire avec sincérité que puisque M. le coadjuteur n'avait pas ce cordon, il était ravi que ce fût lui. Le père de La Chaise vint dire à M. de Beauvais, de la part du roi, que Sa Majesté lui donnait le cordon de feu M. d'Arles, et qu'il le prendrait à la Pentecôte. Vous voyez que ce cordon était bien destiné.

Au reste, ma chère bonne, je suis bien aise de ne point aller seule sur la Loire, *dans le courant de l'eau, sur un petit bateau;* d'autant plus que celui d'un valet-de-chambre, favori du roi d'Angleterre, qui portait à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselle, robes-de-chambre, et mille commodités que le roi avait données à ce roi anglais, a péri au pont de Cé, et que ce pauvre homme a été noyé[2]; cela vous aurait fait peur. Je m'en vais donc en sûreté peut-être avant Pâques, madame de Chaulnes ayant dans la tête de passer la fête à Malicorne. Je tâcherai de retarder jusqu'à la semaine de Pâques; mais je n'en suis pas assurée. Elle doit vous écrire aujourd'hui pour vous faire ses compliments et parler du soin qu'elle aura de moi. Ré-

[1] Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Beauvais, depuis cardinal et grand-aumônier de France. (P.)

[2] Il s'appelait La Bastie, et n'avait jamais quitté son maître. (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

jouissez-vous avec M. de Chaulnes de ce que nul gouverneur n'est traité comme lui ; Revel, lieutenant-général, est sous ses ordres ; et les troupes mêmes qui sont tout auprès de Brest, reçoivent l'ordre de ce gouverneur, pour obéir au maréchal d'Estrées, quand il en aura besoin. M. de Louvois a été charmé de sa bonne conduite, de sa vigilance, de son exactitude; il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise. M. de Chaulnes sera fort aise que vous le sachiez, et que vous lui en écriviez.

M. de Barillon est riche, gras, *vieux*, à ce qu'il dit, et regarde sans envie la brillante place de M. d'Avaux. Il aime la paix et la tranquillité au milieu de ses amis et de sa famille, dont il est content. Vous dites des merveilles sur *Esther*; il est fort vrai qu'il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion; la Champmêlé vous aurait fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmait dans cette pièce : Racine aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là; c'était un hasard et un assortiment de toutes choses, qui ne se retrouvera peut-être jamais : car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je ne me souviens pas, ne sauraient rien faire de si beau. Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut espérer.

Le marquis de Castries s'est fort distingué dans une occasion[1] où le chevalier de Sourdis a été battu. On en a fait des compliments à madame de Castries[2], le roi ayant dit au cardinal de Bonzi : « Sans la fermeté de votre neveu, « l'infanterie était perdue; il a fait des merveilles. » Vous pouvez penser comme on est sensible à ces louanges. Adieu, ma belle. J'ai dit à M. de Pomponne que vous étiez jalouse de l'immortelle vie de M. d'Angers (*H. Arnauld*) :

il me conta la vivacité de ce prélat, qui, hormis la vue, se

[1] A la retraite de Nuys. (P.)

[2] Élisabeth de Bonzi, mère de Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, et sœur du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne. (P.)

porte très bien à quatre-vingt-douze ans passés. Un abbé de La Mothe[1], archidiacre, celui qui avait condamné les oraisons de M. Le Tourneux, et dit que l'église avait toujours en horreur les traductions, est mort tout en vie, en deux jours, lorsqu'il se vantait de sa santé.

Votre enfant est appliqué à son devoir, à son métier; il est tel que vous pouvez le souhaiter; et par-dessus tout cela des principes de religion dont il faut remercier Dieu. C'est un grand bonheur que d'avoir des sentiments chrétiens.

1043. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 23 mars 1689.

Je ne reprends point du tout les louanges que j'ai données à la tragédie d'*Esther* : je serai toute ma vie charmée de l'agrément et de la nouveauté du spectacle ; j'en fus ravie : j'y trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un roi, que j'entrais, avec un sentiment extraordinaire, dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides : j'étais touchée de toutes ces différentes beautés; ainsi, je suis bien loin de changer de sentiment; mais je vous disais que l'impression de cette pièce a produit son effet ordinaire, et s'est fait voir une *requête civile* contre les approbations excessives. Pour moi, qui l'ai lue encore avec plaisir, je pense que les critiques sont déboutés, comme le sera M. d'Aiguebonne de *la sienne*, si M. le chevalier a le loisir de la pousser. La victoire du grand conseil a été brillante et jolie, je crois que vous en serez satisfaite; j'ai de l'impatience de recevoir la lettre où vous m'en parlerez. M. de Lamoignon me disait encore aujourd'hui que cet avantage remporté à la pointe de l'épée était plus considé-

[1] Il avait été attaché à M. de Péréfixe, archevêque de Paris.

rable que nous ne pensions; je lui ai dit que point du tout, que nous avions senti ce plaisir dans toute son étendue. Il est fort occupé du grand procès de Mademoiselle, de M. le prince, et de toute la maison de Lorraine, qui sollicitent tout comme nous pourrions faire : c'est jeudi que M. de Lamoignon plaidera et donnera ses conclusions; l'affaire sera jugée à l'audience.

La lettre de votre enfant vous fera plaisir, elle est d'un homme satisfait, et qui a le cœur au métier. Le roi est si content de M. de Castries, qu'il l'a fait brigadier seul, sans conséquence : c'est ainsi qu'il faudrait faire; les récompenses toutes chaudes ont un prix merveilleux, cela excite et encourage l'émulation. Sa Majesté dit au cardinal de Bonzi (*son oncle*) que, n'ayant aucune part à cette grace, il ne devait point le remercier.

Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19. Le petit Mailly, qui l'a conduit jusqu'à Brest, est de retour. Adieu, ma très aimable; je crains de m'éloigner de vous, cela me fait mal; j'avale ce voyage comme une médecine : ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter; tout de bon, je pense quelquefois bien tristement; et quoique soumise à la Providence qui nous sépare, où en serais-je, si je ne vivais dans l'espérance de nous revoir?

1044. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 25 mars 1689, jour de l'Annonciation.

Nous n'avons point reçu vos lettres, et nous ne laissons pas de commencer à vous écrire. Vous avez bien la mine d'avoir donné aujourd'hui un bon exemple; cette fête est grande, elle est le fondement de celle de Pâques, en un mot, la fête du christianisme, et le jour de l'incarnation de Notre-Seigneur; la Sainte Vierge y fait un grand rôle, mais ce n'est pas le premier. Enfin, M. Nicole, M. Le

Tourneux, tous nos prédicateurs ont dit tout ce qu'ils savaient là-dessus.

Votre enfant m'a écrit une lettre toute pleine d'amitié : il a bien pleuré son bon oncle l'archevêque. On croit que son successeur[1] sera bientôt ici ; il s'exercera, s'il veut, sur la requête civile : pour nous, nous avons gagné celle du grand conseil à la pointe de l'épée. Je dispute contre madame de Chaulnes ; je voudrais bien ne partir qu'après Pâques. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter encore ! je sens cet éloignement ; *la raison dit Bretagne, et l'amitié Paris.* Il faut quelquefois céder à cette *rigoureuse :* vous le savez mieux faire que personne ; il faut donc vous imiter.

Écoutez un peu ceci. Connaissez-vous M. de Béthune, le berger extravagant de Fontainebleau, autrement *Cassepot ?* Savez-vous comme il est fait ? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle : enfin, comme un vrai *stratagème :* tel que le voilà, il logeait à l'hôtel de Lionne, avec le duc et la duchesse d'Estrées, madame de Vaubrun et mademoiselle de Vaubrun. Cette dernière alla, il y a deux mois, à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain ; on crut que c'était le bonheur de sa sœur qui faisait cette religieuse, et qu'elle aurait tout le bien. Savez-vous ce que faisait *Cassepot* à l'hôtel de Lionne ? L'amour, ma fille, l'amour avec mademoiselle de Vaubrun ; tel que je vous l'ai figuré, elle l'aimait. Benserade disait là-dessus comme de madame de Ventadour, qui aimait son mari : « Tant « mieux, si elle aime celui-là, elle en aimera bien un au-« tre. » Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce Don Quichotte ; et hier il alla, avec cinq ou six gardes de M. de Gesvres, enfoncer la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés : il entre avec un homme à lui dans ce couvent, trouve mademoiselle de Vaubrun qui

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, coadjuteur d'Arles, frère de M. de Grignan. (P.)

l'attendait, la prend, l'emporte, la met dans un carrosse, la mène chez M. de Gesvres, fait un mariage sur la croix de l'épée, couche avec elle; et ce matin, dès la pointe du jour, ils ont disparu tous deux, et on ne les a pas encore trouvés. En vérité, c'est là qu'on peut dire : *Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble*[1]. Le duc d'Estrées crie et se plaint que Béthune a violé les droits de l'hospitalité. Madame de Vaubrun veut lui faire couper la tête. M. de Gesvres dit qu'il ne savait pas que ce fût mademoiselle de Vaubrun. Tous les Béthune font quelque semblant de vouloir empêcher qu'on ne fasse le procès à leur sang. Je ne sais point encore ce qu'on a dit à Versailles. Voilà, ma chère bonne, l'évangile du jour; vous connaissez cela, on ne parle d'autre chose. Que dites-vous de l'amour? Je le méprise quand il s'amuse à de si vilaines gens.

1045 — A LA MÊME.

A Paris, lundi 28 mars 1689.

Nous ne partons qu'après Pâques, ma fille, j'en suis fort aise. Madame de Chaulnes a pris congé pourtant; le roi lui a dit bien des choses agréables pour M. de Chaulnes. Nous attendons vos lettres de demain avec une vraie impatience : nous avons envie de voir comme vous aurez reçu la nouvelle de notre *petite* victoire, que M. de Lamoignon veut qu'on appelle *grande*. Il y a quinze jours que nous sommes sur le rivage, et que nous vous voyons agitée des mêmes pensées et des mêmes craintes que nous avons eues. Nous serons ravis de vous voir aborder comme nous, et tous également sauvés de l'orage. Vous avez bien raison de dire que je ne fus point si aise de gagner mon procès de quarante-cinq mille écus : je ne le sentis point, en comparaison de celui-ci; j'étais jeune, je ne sais ce que je

[1] Voyez la scène V du Ve acte de l'*École des Femmes*.

pensais en ce temps-là : toutes mes affaires étaient loin de moi, vous m'êtes bien plus proche, et vos intérêts infiniment plus chers.

M. de Lamoignon a été mêlé de tous les côtés dans l'affaire de *Cassepot* et de cette Vaubrun. Il est parent de cette dernière, et de M. de Gesvres, qui, après avoir donné du secours à cette horrible action, courut à Versailles dire au roi, qu'étant ami de M. de Béthune, il n'avait pu se dispenser de le servir : le roi le gronda, et lui dit qu'il ne lui avait pas donné le gouvernement de Paris pour en faire un tel usage : M. de Gesvres demanda pardon; le roi s'est adouci. Pour M. de Béthune, il peut s'en aller où il voudra; mais si on le prenait, et qu'on lui fit son procès, homme vivant ne le pourrait sauver. Toute la famille des Béthune tâchera de l'empêcher de se représenter. M. de Lamoignon a ramené la fille chez sa mère, qui pensa crever en la revoyant : la fille dit qu'elle n'est point mariée; elle a pourtant passé deux nuits avec ce vilain *Cassepot*. On assure qu'elle est mariée depuis quatre mois, et qu'elle l'a écrit au roi. Rien n'est si extravagant que toute cette affaire. Le duc d'Estrées est outré qu'un homme qu'il logeait généreusement, ait ainsi blessé et outragé l'hospitalité. Ils se prirent de paroles, le duc de Charost [1] et lui, c'était le jour de Notre-Dame : le duc d'Estrées poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes; le duc de Charost pétillait, et lui dit : « Monsieur, si je n'avais point communié aujourd'hui, je vous « dirais et cela, et cela, et cela encore, » et finit : « Car « enfin, sans la belle Gabrielle, notre ami, vous seriez « assez obscur; vous avez eu sept tantes qu'on appelait les « sept péchés mortels; ce sont vos plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montait aux nues, et rien n'était si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire; et nous

[1] Louis Armand de Béthune, duc de Charost, était cousin issu de germain du comte de Béthune, dit *Cassepot*. (M.)

disions hier au soir : Songez que voilà son style le jour de communion : qu'aurait-il fait un autre jour?

Nous soupions hier chez l'abbé Pelletier, M. et madame de Lamoignon, M. et madame de Coulanges, M. Courtin, l'abbé Bigorre, mademoiselle Langlois et votre maman. Personne n'avait dîné, nous dévorions tous : c'était le plus beau repas de carême qu'il est possible de voir; les plus beaux poissons les mieux apprêtés, les meilleurs ragoûts, le meilleur cuisinier : jamais un souper n'a été si solidement bon. On vous y souhaita bien sincèrement; mais le vin de Saint-Laurent renouvela si bien votre souvenir, que ce fut un chamaillis de petits verres, qui faisait assez voir que cette liqueur venait de chez vous. Vous n'avez point de bons poissons, ma chère enfant, dans votre mer; je m'en souviens, je ne reconnaissais pas les soles ni les vives; je ne sais comment vous pouvez faire le carême, pour moi, je ne m'en sens pas. M. de Lamoignon, avec sa néphrétique, n'a pas pensé à manger gras.

Voici un temps où je n'entends plus rien : quand il me déplait, comme à présent, et que j'en desire un autre meilleur, et que je l'espère, je le pousse à l'épaule comme vous; et puis quand je pense à ce que je pousse, et à ce qu'il m'en coûte lorsqu'il passe, et sur quoi cela roule, et où cela me pousse moi-même, je n'en puis plus, et je laisse tout entre les mains de Dieu : je ne trouve de soutien, contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu et sa Providence : on serait trop malheureux de ne point avoir cette consolation : *Si vous connaissiez le don de Dieu;* je me souviens de la beauté de ce sermon [1]. J'en entendis un beau ce jour-là du père Soanen; la Samaritaine ne fut point déshonorée : quelle douleur de la voir défigurée par des prédicateurs indignes! cela m'afflige. Tous ceux de cette année sont écoutés, quand le *grand Pan* [2] ne prêche

[1] *Si scires donum Dei*, texte du sermon de Bourdaloue *sur la grace.*

[2] Plutarque rapporte qu'un certain Thamus, naviguant entre les îles de la

pas : ce *grand Pan*, c'est le grand Bourdaloue, qui faisait languir l'année passée le père de La Tour [1], le père de La Roche même [2], l'abbé Anselme qui brille à Saint-Paul, et le père Gaillard qui fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois. Adieu, très chère et très aimable; ne vous amusez point à répondre à toute cette causerie; songez toujours que je n'ai qu'une lettre à écrire : s'il en fallait écrire encore une, je m'enfuierais.

1046. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 30 mars 1688.

Ah! Dieu merci, ma chère enfant, vous voilà arrivée, vous voilà sur le rivage avec nous. Vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude; vous en savez autant que nous présentement : mais je vous le dis sérieusement, vous mettez à trop haut prix les peines légères que j'ai prises, et les petits services que je vous ai rendus. Vous parlez d'obligations et de reconnaissance, comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous ignorassiez le plaisir de faire des pas pour ceux que l'on aime : les nôtres ont été trop bien payés par le succès; c'était à nous à vous remercier de nous avoir donné cette occasion de réveiller notre zèle : vous mettez par-dessus cela des remerciements, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent

mer Égée, entendit sortir de ces îles une voix qui lui commandait d'annoncer partout que le *grand Pan était mort*. Comme cette aventure datait du règne de Tibère, des pères de l'Église ont voulu y voir une prédiction miraculeuse de la mort de Jésus-Christ, figuré par ce *grand Pan*. Ce mot d'ailleurs, en grec, veut dire *Tout :* d'où vient que le dieu Pan a été regardé comme l'emblème de la nature, ou même du Dieu universel, explication dont on a trouvé des motifs singuliers dans les attributs sous lesquels il était représenté.

On voit assez maintenant pourquoi madame de Sévigné appelle *grand Pan* Bourdaloue, le prédicateur par excellence, qui embrassait dans ses sermons toute la morale philosophique et chrétienne. (A. G.)

[1] Depuis général de l'Oratoire. (P.)

[2] Célèbre prédicateur de l'Oratoire. (P.)

dans la confusion : je ne sais si M. le chevalier en est aussi honteux que moi. Je ne sentais pas que ma narration fût vive ; elle l'était toujours beaucoup moins assurément que les yeux de M. Gaillard : je vois sa mine *admirante* et spirituelle, qui ne laisse point croire que son admiration soit fille de l'ignorance, comme aux autres. Enfin, ma chère enfant, vous avez été contente de la peinture que je vous faisais de notre victoire. M. le chevalier vient de me conter que madame de Buri [1] revenant de Paris, madame la princesse de Conti lui demanda ce qu'elle y avait fait. — Madame, j'y ai sollicité. — Et quel procès ? — Ce procès contre messieurs de Grignan. — Quoi ! vous poussez cette chicane : ah ! fi ! peut-on recommencer, quand on a une fois perdu, comme vous avez fait ? Ma fille ! je demande pardon à la belle ame de M. le chevalier : j'avoue que ce discours fait plaisir à mon ame de boue. Voilà comme cette Buri est à Versailles ; vous savez comme elle est au grand conseil, et à la quatrième des enquêtes : ainsi vous pouvez juger qu'elle mérite l'écriteau que vous avez mis sur son dos, *néant*, comme sur sa requête. Elle sortait de chez un juge lorsque j'y entrais : elle lui dit, en me voyant : *Monsieur, je vous laisse en bonnes mains*, avec un air qui me donna de l'émotion, et dans cet état j'eus la sagesse de me taire : j'avais bien pourtant certaines petites choses à lui dire, mais je ne dis rien. Si vous suivez le conseil de vos amis, vous rangerez vos affaires pour venir cet hiver achever ce qui reste, afin de n'y plus penser ; car avec les arrêts que vous avez, il n'y a plus rien du tout à craindre ; mais ce qui est fait est fait, et vous ajusterez ce reste avec la chevalerie de M. de Grignan, et un petit brin de cour ; vous verrez votre enfant : tout cela ensemble vous fera prendre une bonne résolution. La comparaison que vous faites de M. Gui, qui a la rage de vouloir être condamné dans tous les tribunaux, avec ce fou qui es-

[1] Sœur de M. d'Aiguebonne ; elle était dame d'honneur de la princesse. (P.)

sayait toujours de ressusciter un mort, sans pouvoir en venir à bout, m'a bien humiliée : je vois le bon usage que vous faites de ce conte, qui périt entièrement un jour entre mes mains, en présence du chevalier : ce fut un grand malheur, car je trouve ce conte fort bon. Vous l'avez ressuscité, ma chère belle, et vous l'avez très bien appliqué.

On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport. Le prince d'Orange a tellement son asthme, que toutes les troupes qu'il assemble désertent, croyant qu'il va mourir : il y a sept régiments qui l'ont quitté pour aller en Écosse. Pour moi, je suis persuadée que le roi, c'est-à-dire Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, et débrouillera tous les nuages qui paraissaient si noirs et si prêts à fondre sur nous. Les Suisses sont tout radoucis ; M. Amelot y fait des merveilles[1] ; cette nouvelle est grande. M. de Beauvilliers, M. de Lamoignon et Pâques raccommoderont tous ces esprits furieux de cet enlèvement de mademoiselle de Vaubrun; que je vous ai conté : le public y gagnera de ne plus voir ce grand vilain *Cassepot*.

1047. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 1er avril 1689.

Nous croyons toujours partir le lendemain des fêtes ; j'ai toujours ma petite tristesse de m'éloigner de vous : je ne sais comme se tournera tout ce voyage. Je ne crois pas que je voie mon fils, qui est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la Basse-Bretagne. Il admire ce que lui fait le prince d'Orange, ce d'*Aiguebonne* de l'Europe, comme vous dites fort bien ; et par quels arrangements ou dérangements il

[1] Il négociait la neutralité de la Suisse, près de la diète des cantons.

plait à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là.

Voilà vos lettres du 27. Vous êtes malade, ma chère enfant ; vous dites quelquefois que votre estomac vous parle : vous voyez que votre tête vous parle aussi : on ne peut pas vous dire plus nettement que vous la cassez, que vous la mettez en pièces, qu'en vous faisant une grande douleur, toutes les fois que vous voulez lire, et surtout écrire, et qu'en vous laissant en repos dès que vous l'y laissez, et que vous quittez ces exercices violents, car ils le sont : cette pauvre tête, si bonne, si bien faite, si capable des plus grandes choses, vous demande quartier : ce n'est point s'expliquer en termes ambigus ; ayez donc pitié d'elle, ma très chère, ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces, et à tous les paris de traverse qui arrivent chaque jour, et à madame de Vins, et trois fois la semaine : ce n'est pas vivre, c'est mourir pour nous ; cela est fort obligeant. Quand je vous vois employer du grand papier en écrivant, il me semble que je vous vois montée sur vos grands chevaux : vous galopez sur le bon pied, je l'avoue ; mais vous allez trop loin, et je n'en puis plus souffrir les conséquences. Ayez donc pitié de vous et de nous : pour moi, s'il fallait, quand je vous ai écrit, récrire une aussi grande lettre, je vous l'ai déja dit, je m'enfuirais. Si vous trouvez que je pousse un peu loin ce chapitre, c'est qu'il me tient au cœur par-dessus toutes choses.

J'espère que M. le chevalier, par M. de Cavoie, m'empêchera de payer *les intérêts des intérêts*, en payant dix-sept mille neuf cents livres, que j'ai dans ma poche par le secours de ma belle-fille : si cela est, je vous prierai de le bien remercier ; le chemin est un peu long pour une reconnaissance vive comme la mienne ; mais c'est le plus digne du bienfait. Je serai ravie que M. de Grignan reponde de sa propre

main à votre belle-sœur[1] : elle m'écrit mille douceurs et mille agaceries pour lui ; c'est, dit-elle, un penchant qu'elle combat inutilement : enfin, il faut un peu badiner avec elle, c'est le tour de son esprit.

Votre enfant n'est point du tout exposé présentement ; jouissez, ma chère bonne, de cette paix. Il y a eu, en d'autres endroits, de petites échaufourées : Chamilly[2] a été un peu battu, et Gandelus[3] blessé assez considérablement ; mais Toiras a fait une petite équipée toute brillante, où il a battu et tué trois ou quatre cents hommes. Les affaires d'Angleterre vont bien ; le crédit du prince d'Orange diminue tous les jours. Un plaisant à mis sur la porte de Whitehall[4] : *Grande maison à louer pour la Saint-Jean ;* cette sottise fait plaisir. L'Écosse et l'Irlande sont entièrement contre ce prince. Le roi d'Angleterre a été fort bien reçu en Irlande ; il a assuré les protestants de toutes sortes de libertés et de protection, pourvu qu'ils lui fussent fidèles. C'est le mari de madame d'Hamilton qui est vice-roi. Il faut voir ce que deviendront toutes ces affaires : il me semble que c'est un gros nuage noir, épais, chargé de grêle, qui commence à s'éclaircir. Nous en avons vu de cette manière à Livry, qui se passaient sans orage : Dieu conduira tout. Adieu, ma chère belle : conservez-vous, faites écrire Pauline, pendant que vous vous reposerez dans votre cabinet.

1048. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 6 avril 1689.

Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de madame de La Fayette, et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dange-

1 Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, marquise de Sévigné. (P.)

2 M. de Chamilly, avait essayé de surprendre le château d'Oberkirk.

3 Louis-Potier de Gesvres, marquis de Gandelus.

4 Palais des rois d'Angleterre à Londres, situé au faubourg de Westminster. (P.)

reuses et les plus difficiles à guérir : après cela, épuisez-vous, jouez-vous à n'oser plus baisser la tête sans douleur, et forcez-vous, malgré elle, à écrire et à lire, et vous trouverez bientôt que vous ne serez plus bonne à rien, car on devient une femme de verre. Comme ce mal ne vient que de l'excès de vos écritures, retranchez-les donc si vous nous aimez ; mettez-vous sur votre lit de repos quand vous aurez envie de causer, et faites écrire Pauline ; elle apprendra à penser et à tourner ses pensées : vous vous conserverez, et nous causerons ainsi avec vous, sans qu'il vous en coûte rien. Je voudrais que vous eussiez été saignée : quel inconvénient y trouveriez-vous ? cela vous eût débouché les veines, cela eût donné du jeu et de l'espace à votre sang : mais vous ne voulez pas. Cette chère pervenche pouvait faire des merveilles dans cet état : je suis ravie que vous l'ayez trouvée à votre point ; on dirait qu'elle est faite pour vous : quand vous redevîntes si belle, on disait, mais sur *quelle herbe* a-t-elle marché ? je répondais, sur de *la pervenche*. Je ne sais encore pourquoi vous vous êtes précipitée, ces jours saints, d'aller à Grignan sans votre mari. Rien n'était si joli que d'être *à Sainte-Marie*, et de n'être point sitôt dans cette poudre et ces bâtiments de Grignan. Il semble, à vous entendre, que M. d'*Arles* y soit : j'ai trouvé ce nom, pour ne dire ni M. le coadjuteur, ni M. l'archevêque ; il y a bien de l'invention à cette découverte. Disons encore un mot de notre victoire du grand conseil ; elle nous a donné une bonne opinion de nos conduites : pour dire le vrai, le succès a été joli et galant ; tout était vif : c'était un ouvrage couronné que nous emportions l'épée à la main. Il n'y a que vous qui puissiez emporter la requête civile, quoique plus aisée, parceque nous voilà tous séparés dans un moment, et qu'une seule personne ne doit pas s'en charger : pour moi, je ne l'entreprendrais pas sans mon *colonel*[1].

[1] M. le chevalier de Grignan, colonel du régiment de son nom. (P.)

Il fait une pluie continuelle ; je tâche à déranger et à retarder madame de Chaulnes de huit jours. Je donne demain mon argent au syndic de Bretagne ; il le reçoit à compte du fonds et des intérêts : moi, je fais mes protestations, et je dis « que j'ai payé la somme que je dois sur « l'inventaire, que je suis quitte, que je ne puis ni ne dois « payer *les intérêts des intérêts*, que cela est usuraire. » C'est un procès que je voudrais qui fût jugé aux états : je crains qu'il ne le soit ici par les commissaires ; je reculerai tant que je pourrai : mais ne parlons plus de cette affaire, elle m'a donné du chagrin : voilà qui est fait.

On ne sait ce qu'est devenu le courrier de M. d'Enrichemont. Mais M. de Brionne signe demain les articles de son mariage avec Mademoiselle d'Épinai, grande héritière et de grande maison. Il me semble que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes pour nous : l'Irlande, l'Écosse, les Anglais, rien ne s'attache au prince d'Orange. Il est vrai, ma fille, que votre fils est trop aimable ; c'est un bonheur et un malheur : mais *Dieu le conserve*, de ce ton que je connais qui sort de votre cœur, et qui pénètre le mien ; car c'est le propre de la vérité. Adieu, ma chère enfant ; je n'ai point de vapeurs, et cependant je ne veux point écrire plus longtemps : il est tard, il pleut, il faut envoyer nos lettres. Je vous demande seulement une chose, répondez-moi sincèrement ; n'êtes-vous point chagrine, tout en riant, de votre jalousie ? Comment êtes-vous avec madame D... ? il me semble que vous n'avez fait aucun usage de son esprit, ni de sa conversation.

1049. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi-saint 8 avril 1689.

Je n'attendais point vos lettres aujourd'hui, ma chère fille ; je veux me retirer ce soir, je fais demain mes pâques : c'est vous précisément que je veux tâcher d'éloi-

gner un peu de mon esprit. J'ai été ce matin à une très belle passion à Saint-Paul ; c'était l'abbé Anselme ; j'étais toute prévenue contre lui, je le trouvais Gascon, et c'était assez pour m'ôter la foi en ses paroles : il m'a forcée de revenir de cet injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus ; de l'esprit, de la dévotion, de la grace, de l'éloquence : en un mot, je n'en préfère guère à lui. Je voudrais qu'on ne vous traitât pas comme des chiens dans les provinces, et qu'on vous envoyât à peu près un homme comme celui-là. Le moyen d'écouter ceux que vous avez? cela fait tort à la religion.

Madame de Chaulnes veut s'en aller avant la *Quasimodo*. Je viens de faire certains petits arrangements qui seront admirables, en cas d'alarme, pour établir votre repos. Ne me reparlez point de ceci, en m'écrivant : M. le chevalier m'approuve, et c'est assez. Je laisse là ma lettre, j'y ajouterai ce soir quatre lignes ; je m'en vais à ténèbres, et de là à Saint-Paul.

Me voilà revenue, ma chère enfant, et je vous quitte ; en vous priant de vous bien reposer, et de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries : sans cela, laissez-les tomber ; écrivez-moi en petit volume, et portez-vous bien ; c'est tout ce que je desire.

1050. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 11 avril 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté Aix : vous me paraissez en avoir par-dessus les yeux. Vous êtes à Grignan, vous trouvez-vous mieux de cette solitude, avec tous les désagréments qui y sont survenus? Il me semble que cette envie d'être seule n'est, à la bien prendre, que l'envie d'être fidèle au goût que vous avez pour les désespoirs et pour la tristesse : vous auriez peur qu'une distraction ne prît quel-

que chose sur les craintes que vous voulez avoir pour votre cher enfant, dès qu'il sera dans le moindre péril : je ne pense peut-être que trop vrai ; mais ce serait être bien cruelle à vous-même, de ne pas profiter au moins du temps que notre petit homme est en repos, pour y être aussi de votre côté, au lieu d'anticiper, comme il paraît que vous faites. Je crois que nous partons après-demain matin : je suis ridiculement triste d'un voyage que je veux faire, que je dois faire, et que je fais avec toute la commodité imaginable. Madame de Kerman[1] vient encore avec nous ; c'est une aimable femme ; un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande ; nous nous reposerons à Malicorne ; pouvais-je souhaiter une plus agréable occasion ? Vous m'adresserez d'abord vos lettres à Rennes, et je vous manderai quand il faudra les adresser à Vitré : je serai bientôt lasse de ce tracas de Rennes ; c'est pour voir M. de Chaulnes que j'y vais. M. le chevalier s'en va de ce pas à Versailles ; je croyais *qu'il ne me quitterait point qu'il ne m'eût vue pendue*[2] ; mais il a des affaires : je suis blessée de le quitter ; ce m'est une véritable consolation que de parler avec lui de vous et de toutes vos affaires ; cela fait une grande liaison : on se rassemble pour parler de ce qui tient uniquement au cœur ; le chevalier est fort, moi, je suis faible ; il se passera bien de moi, je ne suis pas de même pour lui ; je rentrerai en moi-même, et je vous y trouverai ; mais je n'aurai plus cet appui qui m'était si agréable et si nécessaire : il faut s'arracher et se passer de tout. Dites-moi vos desseins sur la requête civile ; la confiez-vous à M. d'Arles ? ne reviendrez-vous point vous-même la gagner ? car pour nous, chacun s'en va de son côté : nous sommes contents d'avoir gagné notre petite bataille. Instruisez-moi de vous, ma très chère, et de ce qui vous touche, songez que M. le

[1] Marie-Anne du Pui de Murinais, marquise de Kerman. (P.)
[2] Voyez la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui*. (P.

chevalier ne me dira plus rien; mais pour des causeries, c'est Pauline que vous devez charger du soin de me les écrire; vous savez que je ne crains rien tant que de vous accabler.

Les affaires du duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gesvres; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Béthune. Cette mademoiselle de Vaubrun a tant dit qu'elle n'était point mariée, et qu'elle voulait être religieuse, qu'on l'a mise aux Filles-Bleues de Saint-Denis. Le monde a gagné à tout cela que *Cassepot* n'est plus en France. Je ne sais point de nouvelles. Mademoiselle de Méry a été bien mal d'un vomissement de bile, elle a pris un petit brin de tartre émétique; elle s'en trouve fort bien. Adieu, ma chère enfant; conservez-moi cette chère amitié qui fait la douceur de ma vie : je ne veux point vous dire toutes mes tendresses ni toutes mes faiblesses.

1051. — A LA MÊME.

A Paris, mardi au soir 12 avril 1689

Si vos lettres que j'attends arrivent ce soir, j'y ferai réponse en chemin, ou, tout au plus tard, à Malicorne. Nous partons demain matin, pour aller coucher à Bonnelle; les autres partiraient à huit ou neuf heures : madame de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. Vous savez comme en allant à Bourbon, j'eus plus tôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger : ainsi je m'en vais remonter ma journée, et, par la facilité de mon esprit, je ne serai blessée de rien. Toute la sûreté, toutes les précautions qu'on peut désirer dans un voyage, je les trouverai dans celui-ci; et même je suis débarrassée du soin d'avoir peur, et de crier et de rougir : notre bonne duchesse se charge de tout, et je demeure avec une apparence de courage et de hardiesse, par comparaison à ce qu'elle fait voir de crainte et de timi-

dité : on trouve ainsi le moyen d'attirer des louanges qu'on ne mérite pas. J'ai donné tous les bons ordres pour recevoir de vos lettres à Malicorne et à Vitré, et puis à Rennes : je vous écrirai dès que je le pourrai ; mais ne soyez nullement en peine, si vous êtes quelque temps sans en recevoir ; c'est que les postes et les temps ne se seront pas rencontrés juste. Je pars toujours avec la petite tristesse que je vous ai dite ; le moyen de songer à l'état de vos affaires sans une vraie douleur ? La mort de M. l'archevêque (*d'Arles*) vous fait encore un accablement. Je crains, sans savoir pourquoi, que l'empressement d'être à Grignan ne vous ait fait un mal solide. Le chevalier était un peu fâché que vous fussiez partie d'Aix sans conclure votre emprunt ; il y a des affaires qu'il ne faut pas quitter : elles échappent des mains dès qu'on s'en éloigne. Dieu nous fasse la grace de nous revoir dans quelque temps ; Dieu vous conserve, ayez soin de votre santé : la mienne m'est considérable par l'intérêt que vous y prenez. J'ai fait ce matin encore certains adieux par rapport à vous : c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais. Adieu, ma très aimable Comtesse : je pleure ; quelle folie ! c'est que ce redoublement d'absence et d'éloignement me fait mal. Voyez M. de La Garde, soutenez-vous, ne vous laissez point accabler, servez-vous de votre courage, et mettez en œuvre les décrets de la Providence.

1052. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 avril 1689.

Je pars pour aller en Bretagne étrangler Pindref, s'il ne vous rend justice, mon cher cousin ; sérieusement, je le ferai gouverner par quelques-uns de ses amis, car je suis fort loin de lui, et la Bretagne, comme vous savez, est fort grande. Quand on demeure à soixante lieues les uns des autres, chacun chez soi, cela s'appelle, à l'egard des etran-

gers, être en Bretagne tous ensemble, comme dans une communauté : enfin, je vous en rendrai compte ; j'emporte votre mémoire sur cette affaire.

Vous avez fort bien répondu au greffier d'Autun ; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous m'obligeriez fort de me faire une réponse au lieutenant-général d'Auxois, qui me demande un homme pour l'arrière-ban. Je dis que j'ai donné le fonds de la terre de Bourbilly à ma fille en la mariant : si on me tourmente pour l'usufruit, je vous demande pardon, mon cher cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons ; je produirai mes quittances de boues et lanternes ; je ferai même voir que j'ai rendu le pain bénit ; enfin, mon cher cousin, je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents livres pour un homme d'arrière-ban. Au reste, voici un étrange commencement de guerre, où d'abord nous faisons paraître notre dernière ressource.

Mon fils, comme je vous ai déja mandé, a été choisi par cinq à six cents gentilshommes de son canton, pour être à leur tête quand il faudra marcher. C'est un honneur, je l'avoue ; mais cette dépense, quand on a été dix ans à la guerre d'une autre manière, est fort désagréable.

J'ai vu ici M. Jeannin, mon ancien ami, et madame de Montjeu que je trouve fort aimable. Madame de Toulongeon vaut son prix aussi. Amusez-vous avec ces jolies femmes, mon cher cousin, et conservez toujours une santé qui réjouit et donne de l'espérance à tout notre sang. Je ne sais ce que nos cousines allemandes auront résolu. On dit que la paix du Turc avec l'empereur n'est pas faite, et que le roi de Pologne veut faire la guerre à celui-ci ; si cela est, les bords du Rhin seront libres. Dieu nous préserve ! voilà bien des guerres en l'air.

J'embrasse ma chère nièce, et vous recommande tou-

jours l'un à l'autre. Je vous conjure de faire mes adieux à M. d'Autun (*M. de Roquette*), je n'ai pas l'esprit de lui écrire; je l'honore et je l'estime toujours; répondez pour moi, mon cher cousin.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis si chagrin, Monsieur, de voir partir madame votre cousine, que si je voulais vous écrire une longue lettre, ni vous ni moi n'y comprendrions rien; il vaut mieux que je coupe court, et que je me contente de vous dire que l'amitié a ses peines aussi bien que l'amour, et que sur ce chapitre je voudrais dire comme mademoiselle de Scuderi a dit sur celui-ci :

Vivre avec son Iris dans une paix profonde,
Et ne compter pour rien tout le reste du monde.

Je vous dirai seulement que j'ai reçu et admiré vos épigrammes de Martial, et qu'il me paraît que vous reprenez un nouveau feu. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter votre style, qu'Horace et Petrone méritaient mieux que lui, et qu'ils préféreraient assurément à celui de tout autre traducteur.

Je vous envoie les nouvelles du jour; elles sont assez curieuses; c'est sans tirer à conséquence, car je n'en écris jamais, mais c'est pour étourdir mon chagrin sur le départ de madame de Sévigné. On vient d'apprendre que les Liégeois, qui avaient accepté la neutralité, se sont déclarés contre nous, et voici à quelle occasion. Le chevalier de Tessé, qui conduisait à Bonne un grand convoi de poudre, bombes, et 100,000 écus, ayant eu avis que quelques troupes hollandaises l'avaient coupé, retourna sur ses pas; et, croyant être en sûreté à Liége, il s'y retira avec son convoi, comme dans une de nos places. Cependant les

Hollandais ont si bien fait, qu'ils ont persuadé aux Liégeois de leur livrer ce dépôt, et par-là ils se sont déclarés contre nous de la manière du monde la plus infame.

Le cardinal de Furstemberg vient ici; il est à Metz. Le maréchal d'Humières est à Philippeville, où il assemble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'est point faite, et Tékély vient d'avoir un grand avantage sur les Impériaux..... Le traité des Suisses est fait; ils promettent au roi et à l'empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre passage sur leurs terres, moyennant que le roi et l'empereur leur entretiennent chacun 1500 hommes pour garder leurs frontières......

1053. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 mai 1689.

Il y a un mois aujourd'hui que vous m'avez écrit, Madame, mais je vous ai voulu laisser arriver aux Rochers avant que de vous répondre. Je vous dirai donc que je m'attendais bien à votre secours contre Pindref, quand je vous écrivis, mais que votre lettre m'y fait encore mieux attendre; sur cela je suis en repos.

Vous ferez fort bien de vous exempter de donner six ou sept cents livres pour le service du roi, si vous le pouvez. Vous en avez autrefois assez donné à monsieur votre fils pour ce sujet. Essayez à passer pour bourgeoise de Paris, j'y consens, et à tout ce qui pourra vous empêcher de donner de l'argent, hormis à ne vous plus reconnaître pour ma chère cousine, car pour cela je paierais plutôt pour vous. Voici le troisième arrière-ban que j'ai vu en ma vie, mais les deux premiers furent convoqués à la fin des campagnes, après quelques méchants succès. Cet arrière-ban-ci est fort extraordinaire : c'est en déclarant la guerre qu'on le convoque; cela marque un excès de précaution.

Madame de Montjeu est une bonne femme et très aisée à vivre; j'aime fort à la voir souvent à Montjeu et à Dracy, mais elle a bien la mine de me donner rarement ce plaisir. Ma sœur de Toulongeon est plus jolie qu'elle de corps et d'esprit, et vraisemblablement sera ma voisine toute ma vie.

Le fort de la guerre sera en Flandre, parceque l'empereur sera occupé par le Turc et par Tékély. Les Liégeois ont fait une perfidie au roi, qui n'a point d'exemple dans notre siècle; je m'en fie bien à lui pour en donner un de leur châtiment aux siècles à venir [1]. Le roi ne se relâche point sur les secours qu'il a commencé de donner au roi d'Angleterre. Rien au monde n'est plus glorieux ni plus estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste.

Il y a huit jours que nous en passâmes deux à Toulongeon avec M. d'Autun; je lui fis vos adieux et vos excuses, qu'il reçut avec ses façons ordinaires [2]; je vous assure, ma chère cousine, que ces manières-là sont fort incommodes. Il faut dire la vérité, M. d'Autun a bien conduit sa fortune, et la fortune l'a bien conduit aussi; il a eu l'amitié et la confiance de beaucoup de gens illustres; il a grand honneur à la réforme de son diocèse; il conte agréablement; il fait bonne chère, mais il n'est pas naturel, il est faux presque partout. Il n'a nulle conversation, nulle aisance dans le commerce; il contraint les autres parcequ'il est contraint; il est sur la régularité des devoirs comme était M. de Turenne sur sa principauté, toujours en brassières.

Adieu, ma chère cousine; je vous envoie une pièce nouvelle de M. Pavillon, qui vous fera plaisir.

1 Les Liégois avaient enlevé un convoi destiné à l'armée française, et reçu les ennemis dans leur citadelle. La ville fut bombardée en 1691 par le maréchal de Boufflers.

2 Bussy peint l'évêque d'Autun sous ses vraies couleurs. « Il avait, dit « l'abbé de Choisi, tous les caractères que l'auteur du *Tartufe* a si parfaite-« ment représentés sur le modèle d'un homme faux. » (*Mémoires*, liv. VIII.)

LE GENTILHOMME DE L'ARRIÈRE-BAN [1]

Dans ma maison des champs, sans chagrin, sans envie,
Je passais doucement la vie
Avec quelques voisins heureux,
Peu guerriers et fort amoureux.
Ma bergère, mes prés, mes bois et mes fontaines,
Ou faisaient mes plaisirs, ou soulageaient mes peines.
J'allais à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venait dans mon village :
J'entends quelques amis qui venaient bonnement
Me voir et manger mon potage.
Je les traitais fort sobrement,
Mes pigeons, mes poulets, tout leur semblait charmant.
On parlait de l'amour, et jamais de la guerre.
Je plaignais le roi d'Angleterre,
Sans dessein de le soulager;
Je laissais aux héros le soin de le venger.
La gloire et les honneurs n'étaient point ma faiblesse :
Et je me piquais de noblesse,
Seulement pour ne pas payer
La taille et les impôts que paie un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme.
Ce titre glorieux m'assomme;
Hélas! il me contraint, en ce malheureux an,
De paraître à l'arrière-ban.
O vous, mon bisaïeul, de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étaient que l'aune et l'écritoire,
Qui viviez en bourgeois et poltron et prudent,
Reconnaissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils et mon père,
Ont-ils acquis pour moi ce qui me désespère?
Cette noblesse enfin, qui, par nécessité,
Me fait être guerrier contre ma volonté?
Adieu mon cher jardin qui fûtes mes délices;
Adieu de mes jets d'eau les charmants artifices;
Adieu fraises, adieu melons;
Adieu coteaux, adieu vallons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,

[1] Cette jolie pièce de Pavillon a été conservée par Bussy.

Que vos échos disent sans cesse :
Notre maître, qui fut si doux,
Qui fuyait la fatigue et qui craignait les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses alarmes!

1054. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi, un peu tard, 13 avril 1689.

Non-seulement, ma chère fille, nous ne sommes pas parties ce matin, mais nous ne partons pour la Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage de Nantes que fait M. de Chaulnes. Madame sa femme est donc venue ce matin me demander si je veux bien aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien qu'à jour nommé nous nous trouvions à Rouen, pour aller en Bretagne par Caen; je n'ai pas balancé : je suis tellement en l'air, et tellement partie de Paris, que je m'en vais me reposer à Chaulnes; madame de Kerman pense de même. Ainsi, voilà qui est fait, nous partons demain pour aller à Chaulnes : mais vous, ma chère belle, vous voilà à Grignan; j'entre dans vos inquiétudes et je les sens. Vous aviez grand'peur qu'il n'y eût point de guerre; et vous songiez dans quel endroit de l'Europe vous seriez obligée d'envoyer votre enfant. La Providence s'est bien moquée de vos pensées; toute l'Europe est en feu : vous n'aviez pas songé au prince d'Orange, qui est l'Attila de ce temps. On dit aujourd'hui une grande nouvelle, et qui ferait une grande diversion : le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur, par vingt sujets de plainte, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seraient pas fort à craindre. Enfin, ma fille, tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu. Ce petit garçon, déja tout accoutumé au métier, tout instruit, tout capable, ayant vu trois siéges avant dix-sept ans : voilà ce que vous ne pensiez pas, mais ce que Dieu voyait de toute éternité. Dites-moi ce que c'est

que la vocation de Pauline. Adieu, ma très aimable : songez que vous êtes une femme forte, que si vous n'aviez la guerre vous l'iriez chercher, que Dieu conserve votre fils, qu'il est entre ses mains, et que vous devez espérer de le revoir en bonne santé : songez de combien de périls il a tiré le chevalier, et que votre enfant marchera sur les pas de son oncle.

1055. — A LA MÊME.

A Chaulnes, dimanche 17 avril 1689.

Me voici à Chaulnes [1], ma chère fille, et toujours triste de m'éloigner encore de vous. J'attends votre lettre vendredi : quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de vos nouvelles trois fois la semaine ! c'est justement cela que j'ai sur le cœur, et que j'appelais *ma petite tristesse* : vraiment elle n'est pas petite, et je sentirai cette privation. Monsieur le chevalier m'écrivit de Versailles un petit adieu tout plein de tendresse ; j'en fus touchée, car il laisse ignorer assez cruellement la part qu'on a dans son estime, et comme on la souhaite extrêmement, c'est une véritable joie dont il prive ses amis. Je le remerciai de son billet par un autre que je lui écrivis en partant : il me mandait que votre enfant ne serait point d'un certain détachement, parcequ'il n'était plus question de la chose qu'on avait dite : cela me soulagea fort le cœur : et comme il vous l'aura mandé, vous aurez respiré comme moi. Je ne comprends que trop toutes vos peines ; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés.

Je partis donc jeudi, ma très chère, avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande

[1] Chaulnes, en Picardie, entre Roye et Péronne.

quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont (*Sainte-Maxence*) dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais : mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore : enfin, l'hiver le 17 d'avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique, un grand parterre en face, des boulingrins vis-à-vis des ailes; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé *le solitaire ;* un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate; de beaux meubles que je n'ai point vus; toutes sortes d'agréments et de commodités : enfin, une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose. Mais une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour moi, que si vous m'aimez, chose dont je ne doute nullement, il faut nécessairement que vous lui soyez fort obligée de toutes les amitiés que j'en reçois. Nous serons dans cette aimable maison encore six ou sept jours; et puis, par la Normandie, nous gagnerons Rennes vers le deux ou trois du mois prochain. Je vous ai mandé comme un voyage de M. de Chaulnes avait dérangé le nôtre. Voilà, ma chère bonne, tout ce que je puis vous dire de moi, et que je suis dans la meilleure santé du monde : mais vous, mon enfant, comment êtes-vous? que je suis loin de vous! et que votre souvenir en est près! et le moyen de n'être pas triste?

Je reçois votre lettre du samedi-saint, neuvième avril. Ma fille, vous prenez trop sur vous, vous abusez de votre jeunesse; vous voyez que votre tête ne veut plus que vous l'épuisiez par des écritures infinies : si vous ne l'écoutez pas, elle vous fera un mauvais tour : vous lui refusez une

saignée : pourquoi ne pas la faire à Aix pendant que vous mangiez gras? enfin, je suis mal contente de vous et de votre santé. Vos raisons d'épargner le séjour d'Avignon sont bonnes; sans cela, comme vous dites, il était trop matin pour Grignan, le cruel hiver et les vents terribles y sont encore à redouter. Pour votre requête civile, nous voilà, M. le chevalier et moi, hors d'état de vous y servir; il croit s'en aller dans un moment; me voilà partie, ce n'est pas une affaire d'un jour; Hercule ne saurait se défaire d'Antée [1], ni le déraciner de sa chicane en trois mois; c'est donc M. d'Arles qui sera chargé de cette affaire. C'est tout cela qui me faisait dire que si vous eussiez pu venir cet hiver avec M. de Grignan, c'était bien le droit du jeu que vous eussiez fini entièrement cette affaire : votre présence y aurait fait des merveilles. Vous me parlez des esprits de Provence; ceux de ce pays-ci ne sont point si difficiles à comprendre; cela est vu en un moment : mais vous, ma très chère, vous êtes trop aimable, trop reconnaissante : vraiment c'est bien de la reconnaissance que tout ce que vous me dites : je m'y connais; c'est de la plus tendre et de la plus noble qu'il y ait dans le monde : conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air : ne prenez rien du pays où vous êtes, conservez ce que vous y avez porté; et surtout, ma chère enfant, ménagez votre santé, si vous m'aimez, et si vous voulez que je revienne.

1036. — A LA MÊME.

A Chaulnes, mardi 19 avril 1689.

J'attends vos lettres : la poste arrive ici trois fois la semaine, j'ai envie d'y demeurer. Je commence donc à vous

1 Géant de Libye, fils de Neptune et de la Terre, étouffé par Hercule. (P.)

écrire, pour vous rendre compte de mes pensées; car je n'ai plus d'autres nouvelles à vous mander : cela ne composera pas des lettres bien divertissantes, et même vous n'y verrez rien de nouveau, puisque vous savez depuis longtemps que je vous aime, et comme je vous aime : vous feriez donc bien, au lieu de lire mes lettres, de les laisser là, et de dire, je sais bien ce que me mande ma mère : mais, persuadée que vous n'aurez pas la force d'en user ainsi, je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête. L'air de Grignan me fait peur : un vent qui *déracine des arbres dont la tête au ciel était voisine, et dont les pieds touchaient à l'empire des morts*[1], me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma fille, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté : toutes ces craintes me font transir, je vous l'avoue, et ne me laissent aucun repos. Je fus l'autre jour me promener seule dans ces belles allées; madame de Chaulnes était enfermée avec notre Rochon [2] pour des affaires. Madame de Kerman est délicate, je répétais donc pour les Rochers; je portai toutes ces pensées, elles sont tristes : je sentais pourtant quelque plaisir d'être seule. Je relus trois ou quatre de vos lettres; vous parlez de bien écrire; personne n'écrit mieux que vous : quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez! cette lecture me toucha le cœur, et me contenta l'esprit. Voici une maison fort agréable, on y a beaucoup de liberté; vous connaissez les bonnes et solides qualités de cette duchesse. Madame de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paraître; elle est fort loin de l'ignorance des femmes, elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures : c'est dommage que son établissement soit au fond de la Basse-Bretagne. Quand

1 *Voyez* la fable du *Chêne et du Roseau*, liv. I.
2 M. Rochon était aussi chargé des affaires de M Grignan.

vous pourrez écrire à M. et à madame de Chaulnes, je leur donne ma part; vous me ferez écrire par Pauline, je connais votre style, c'est assez. Je vous souhaite M. de Grignan, je n'aime point que vous soyez seule dans ce château, pauvre petite *Orithye*[1] ! mais *Borée* n'est point civil ni galant pour vous, c'est ce qui m'afflige. Adieu, très chère; respectez votre côté, respectez votre tête, on ne sait où courir. Je comprends vos peines pour votre fils, je les sens, et par lui que j'aime, et par vous que j'aime encore plus; cette inquiétude tire deux coups sur moi.

Corbinelli est toujours chez nous le meilleur homme du monde, et toujours abîmé dans sa philosophie *christianisée*; car il ne lit que des livres saints.

1057. — A LA MÊME.

A Chaulnes, vendredi 22 avril 1689.

C'est dommage de partir d'un lieu si beau, si charmant, et où l'on reçoit vos lettres trois fois la semaine; vous savez que l'on souffre tout, hors le bien-être; il s'en faut pourtant beaucoup que je croie le trouver où vous n'êtes pas. Nous partons d'ici dimanche par un temps admirable, et qui nous a donné ici en trois jours toutes les beautés du printemps. Nous irons coucher à Amiens, et de là, par Rouen et la Normandie, nous gagnerons la Bretagne. Je vous écrirai de tous les lieux que je pourrai : je serai quelques jours seulement à Rennes, pour voir M. de Chaulnes, et puis je m'en irai aux Rochers; je ne pourrais soutenir longtemps la vie de Rennes. Mais comprenez-vous bien l'impatience que j'ai de recevoir vos lettres, et de savoir si vous avez été saignée, et comment cette bonne tête, qui ne vous avait jamais fait aucun mal, et dont vous vous louiez

[1] Orithye, fille d'Érechtée, roi d'Athènes, fut enlevée par Borée, roi de Thrace; ce qui donna lieu à la fable de l'enlèvement d'Orithye par le vent qui porte le nom de Borée. (P.)

tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan? Que je hais ces sortes de vapeurs d'épuisement! qu'elles sont difficiles à guérir, quand le remède est de s'hébéter, de ne point penser, d'être dans l'inaction! c'est un martyre pour une personne aussi vive et aussi active que vous; hélas! comme vous dites, compter les solives, ou vous faire malade, est une étrange extrémité. Je rêve souvent à tout cela, je relis vos lettres à loisir; et, comme je n'ai rien du tout à faire, je cause avec vous, et je commence ma lettre avant que la vôtre soit arrivée; mais que ce loisir ne vous donne pas la pensée d'en faire autant : conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardais l'autre jour son écriture, elle ressemble tout-à-fait à la vôtre; son orthographe est parfaite; cela n'est-il pas joli? Enfin, ma chère Comtesse, servez-vous, je vous prie, de ce petit secrétaire que j'aime beaucoup. Pauline se façonnera fort en écrivant ce que vous pensez; rien ne saurait être si bon pour elle, ni pour vous.

Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes, elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avait pas de quoi boire. Louez-le un peu de son courage, car tout ce pays se moquait de lui : il a fait vingt allées tout au travers des choux dans un jeune bois qu'on ne regardait pas, qui font une beauté achevée; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles. Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal; il se sent de la tristesse de mes rêveries. J'en sens vivement de ne plus causer avec le chevalier; cette liaison si naturelle m'était d'une extrême consolation. Je m'ennuie fort aussi de ne point savoir des nouvelles de mon marquis : que de sacrifices à faire à Dieu! je le regarde souvent dans tout ce qui arrive, et nous sommes tous bien fai-

bles et bien tremblants sous la main toute-puissante qui remue l'Europe d'une telle manière présentement, qu'on serait bien empêché de dire ce qui arrivera de ce nuage répandu partout.

Voilà votre lettre du 14 qui me donne de la joie : vous n'avez plus si mal à la tête, vous ne voulez pas qu'on dise *vapeurs*; mais que ferons-nous, si vous nous ôtez ce mot? car on le met à tout : en attendant que vous autres Cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir. Tâchez donc de vous guérir de ces maux, de ces étourdissements qui rendent incapable de tout. Ce mal de côté me donnait bien du chagrin aussi; nous ne le connaissions plus depuis longtemps; reprenez votre aimable pervenche, mettez-la à votre point, et parlez-moi toujours de votre santé; la mienne est toute parfaite, malgré quelques chagrins qu'on ne saurait éviter. J'ai admiré les bornes que vous voulez donner à ma vie : ce tour et cette expression sont dignes de votre tendresse : j'en sens tout le prix. Nous laissons ici le printemps dans ses charmants commencements : ce château est fort beau, mais l'élévation du vôtre le fait bien plus ressembler à un palais d'Apollidon.

1058. — A LA MÊME.

A Chaulnes, dimanche 24 avril 1689.

Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain. Madame de Chaulnes eut avant-hier au soir un si grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que madame de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on aurait saigné d'abord; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée, du papier brouillard pardessus; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre : en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce

que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure, et du mal de gorge, et des amygdales, que le lendemain elle *alla jouer à la fossette*, et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos. En vérité, ce remède est divin; conservez bien ce que vous en avez, il ne faut jamais être sans ce secours. Mais, ma chère enfant, je suis fâchée de votre mal de tête! que pensez-vous me dire de ressembler à M. Pascal, vous me faites mourir? Il est vrai que c'est une belle chose que d'écrire comme lui; rien n'est si divin : mais la cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée que la sienne, qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course! Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête : un certain point d'épuisement fait le même effet. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne : ah! que cela est fâcheux! Je crains déja que vous ne soyez amaigrie et dévorée : ah! plût à Dieu que votre air fût comme celui-ci qui est parfait! Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui de Livry, tout maudit qu'il était quelquefois par de certaines personnes mal disposées pour lui. Que nous le trouvions doux et gracieux! que ces pluies étaient charmantes! nous n'oublierons jamais cet aimable petit endroit. Ma fille, il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, car elle est trop heureuse d'écrire tout ce que vous pensez, et d'apprendre à haïr sa mère, comme vous haïssez la vôtre. Elle voit que vous me déclarez que pour vous bien porter, il faut nécessairement que vous ne m'aimiez plus : que n'entend-elle point de bon et d'agréable depuis qu'elle écrit pour vous? Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant; qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite? est-ce qu'il y a de la pluie? et comparer celle de Provence [1] aux

[1] Il pleut rarement en Provence, quelquefois même point du tout, ou si peu pendant l'été, que la terre en est moins humectée qu'échauffée. (P.)

larmes des petits enfants qui pleurent de colère et point de bon naturel, je vous assure que rien n'est si plaisamment pensé; est-ce que Pauline n'en riait point de tout son cœur? Que je la trouve heureuse, encore une fois! Vous n'avez point été saignée, ma chère enfant; je n'ose vous conseiller de si loin; la saignée peut n'être pas bonne aux épuisements. Vous êtes trop aimable d'aimer à parler de moi; je vaux bien mieux quand vous me contez, que je ne vaux en corps et en ame. Adieu, ma très chère enfant; je me suis fort reposée ici; plût à Dieu que votre santé fût aussi bonne que la mienne! mais qu'il est douloureux d'être si loin l'une de l'autre! il n'y a plus moyen de s'embrasser; à Paris ce n'était pas une affaire. Je voudrais que vos bâtiments se fissent, comme autrefois les murailles de Thèbes, par Amphion [1] : vous faites l'ignorante, je suis assurée que Pauline est en état de rendre compte de cet endroit de la fable.

1039. — A LA MÊME.

A Pecquigny, mercredi 27 avril 1680.

Nous partîmes de Chaulnes lundi, pour aller coucher à Amiens, où madame de Chaulnes est honorée et révérée comme vous l'êtes en Provence; je n'ai jamais vu que cela de pareil. L'intendant (*M. Chauvelin*) nous y donna un grand et bon souper maigre, à cause de saint Marc; hier à dîner en gras en perfection. L'après-dîner nous arrivâmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny [2] est étalé. C'est un vieux bâtiment élevé au-dessus

[1] Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope, fut regardé comme l'inventeur de la musique; les poëtes feignirent que les rochers le suivaient, et que les pierres, au son de sa lyre, se rangeaient d'elles-mêmes pour former les murailles de Thèbes. (P.)

[2] Claire-Charlotte d'Ailly, fille unique et héritière de Philibert-Emmanuel d'Ailly, seigneur de Pecquigny, vidame d'Amiens, avait épousé Honoré d'Albert, maréchal de France, et père de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, dont il est parlé dans cette lettre. (P.)

de la ville, comme Grignan ; un parfaitement beau chapitre comme à Grignan ; un doyen, douze chanoines : je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme qui fait cent tours dans des prairies : voilà ce qui n'est point à Grignan. Il y a un camp de César à un quart de lieue d'ici, dont on respecte encore les tranchées ; cela figure avec le pont du Gard [1]. Vous me dites : « Ma mère, que faites-vous donc ? est-ce que vous « n'allez point en Bretagne ? » Je vous répondrai : « Ma « fille, nous irons : mais comme M. de Chaulnes ne sera « que le 9 du mois prochain à Rennes, nous avons du temps, « et nous ne partirons d'ici que dans deux jours. » Ce retardement ne me fait point de mal ; je prends d'ici mes mesures pour aller à Nantes au mois de juin ou de juillet : je n'espère aucune véritable joie dans tout ce temps, puisque je ne vous verrai point : ainsi, je vis au jour la journée, attendant et regardant du coin de l'œil un autre temps dont Dieu est le maître, comme de toutes les autres choses de ce monde. Mais je pense fort souvent à votre santé, à votre tête, à cet air impétueux qui vous mange : vous admirez la bonté des murailles de votre château, et moi j'admire la vôtre de vouloir bien vous exposer à cette violence. Adieu, ma très chère ; madame de Chaulnes et madame de Kerman vous font mille compliments. Nous lisons ; j'ai la *vie du duc d'Epernon* [2], qui tient presque un siècle ; elle est fort amusante. Je vous aime, je vous embrasse, il ne m'est pas possible de vous dire avec quelle tendresse et avec quelle sensibilité.

[1] Ce pont, d'une structure admirable, est un ancien ouvrage des Romains, dans le Bas-Languedoc sur le Gardon ; il est bâti de pierres de taille d'une grosseur et d'une longueur surprenantes, et a trois rangs d'arches les unes sur les autres. (P.)

[2] Par Guillaume Girard, archidiacre d'Angoulême, qui avait été secrétaire du duc d'Épernon.

1060. — A LA MÊME.

A Pecquigny, samedi 30 avril 1689.

Si j'en crois le vent, ma chère fille, je suis à Grignan; la bise en campagne n'y saurait mieux faire : pour moi, je crois que nous allons entrer dans les rigueurs du mois de mai, que nous avons vues si souvent à Livry. Il y a trois jours que nous sommes dans cette belle maison, où la vue est agréable au dernier point; nous en partons dans une heure pour aller à Rouen, où nous arriverons demain, et j'y trouverai vos lettres; c'est une grande tristesse pour moi de n'en avoir point reçu depuis six jours; c'est tellement la subsistance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque. Nous serions à Rouen il y a trois jours, si des affaires survenues à madame de Chaulnes, et une envie de n'arriver que le 9 de mai à Rennes, parceque M. de Chaulnes n'y arrive que ce jour-là de Nantes, ne l'eussent fait demeurer ici. Pour moi, je m'embarrasse peu d'être un mois en chemin : le seul dérangement de vos lettres me donne du chagrin; j'ai passé dix jours à Chaulnes fort doucement, ayant vos lettres trois fois la semaine. J'ai été à Amiens, j'ai vu le château de Pecquigny, j'écris en Bretagne, j'y donne mes ordres; je ne serai pas mieux à Rennes : il n'y a qu'aux Rochers où je serai dans une aimable solitude; mais cette douceur ne saurait me manquer. Je ne sais présentement aucune nouvelle; j'ignore comment vous vous portez, si vous avez été saignée, si votre bise vous étonne toujours; je la crains infiniment pour vous, je vous l'avoue. Je ne sais point quelle part vous aurez prise au mariage de mademoiselle d'Alerac [1]; je ne sais rien de M. le chevalier, ni de mon marquis; toutes ces choses me

[1] Mademoiselle d'Alerac, fille du premier lit de M. de Grignan, se maria, le 7 mai, avec le marquis de Vibraye. (P.)

tiennent fort au cœur : j'espère que je serai savante demain à Rouen, d'où je vous écrirai encore : je ne vous écris aujourd'hui qu'afin que cette misérable lettre puisse partir lundi, et que vous n'ajoutiez point à vos inquiétudes celle de douter de ma santé qui est dans la perfection : je vous en souhaite une pareille : je me ménage pour l'amour de vous, je ne mange que ce qu'il me faut, que ce qui est bon, point deux repas égaux : madame de Chaulnes et madame de Kerman sont dans ce régime. Voyez, ma fille, si je suis persuadée de votre amitié, puisque je ne rabats rien de cet aimable ton qui me fait entendre que vous desirez ma conservation ; ayez donc les mêmes égards pour moi, ma fille, ne pouvant douter que mes tons ne soient pour le moins aussi bons que les vôtres, et avec bien plus de raison. Adieu, ma chère enfant. J'aime en vérité Pauline, je me sens portée pour elle ; il me semble que, dans plusieurs petits procès qu'elle a contre vous, je lui serais favorable. Madame de Chaulnes et madame de Kerman vous disent bien des choses honnêtes et obligeantes. C'est une liseuse que cette dernière, elle sait un peu de tout ; j'ai aussi une petite teinture ; de sorte que nos *superficies* s'accordent fort bien ensemble.

1061. — A LA MÊME.

A Pont-Audemer, lundi 2 mai 1689.

Je couchai hier à Rouen, d'où je vous écrivis un mot pour vous dire seulement que j'avais reçu deux de vos lettres avec bien de la tendresse. Je n'écoute plus tout ce qu'elle voudrait me faire sentir ; je me dissipe, je serais trop souvent hors de combat, c'est-à-dire hors de la société ; c'est assez que je la sente, je ne m'amuse point à l'examiner de si près. Il y a onze lieues de Rouen à Pont-Audemer ; nous y sommes venus coucher. J'ai vu le plus beau pays ; j'ai vu toutes les beautés e les tours de cette

belle Seine pendant quatre ou cinq lieues, et les plus agréables pays du monde ; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire ; ils sont gracieux ; ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité, cela est beau ; je ne connaissais point la Normandie, j'étais trop jeune quand je la vis ; hélas ! il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyais autrefois ; cette pensée est triste. J'espère trouver à Caen, où nous serons mercredi, votre lettre du 21 et celle de M. de Chaulnes. Je n'avais point cessé de manger avec le chevalier avant que de partir ; le carême ne nous séparait point du tout ; j'étais ravie de causer avec lui de toutes vos affaires ; je sens infiniment cette privation : il me semble que je suis dans un pays perdu, de ne plus traiter tous ces chapitres. Corbinelli ne voulait point de nous les soirs, sa philosophie allait se coucher ; je le voyais le matin, et souvent l'abbé Bigorre venait nous conter des nouvelles.

Je vous observerai pour votre retour qui réglera le mien : je vis au jour la journée. Quand je partis, M. de Lamoignon était à Bâville avec Coulanges. Madame du Lude, madame de Verneuil et madame de Coulanges sortirent de leurs couvents pour venir me dire adieu ; tout cela se trouva chez moi avec madame de Vins qui revenait de Savigny. Madame de Lavardin vint aussi avec la marquise d'Uxelles, madame de Mouci, mademoiselle de La Rochefoucauld et M. du Bois : j'avais le cœur assez triste de tous ces adieux. J'avais embrassé la vieille madame de La Fayette, c'était le lendemain des fêtes, j'étais tout étonnée de m'en aller ; mais, ma chère belle, c'est proprement le printemps que j'allais voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé ; il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse, et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense.

J'embrasse Pauline, et je la plains de ne point aimer à lire des histoires ; c'est un grand amusement ; aime-t-elle au moins *les Essais de morale et Abbadie*, comme sa chère maman ? Madame de Chaulnes vous fait mille amitiés ; elle a des soins de moi, en vérité, trop grands. On ne peut voyager, ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ni plus à la grande, ni plus librement. Adieu, ma très chère belle ; en voilà assez pour le Pont-Audemer, je vous écrirai de Caen.

1062. — A LA MÊME.

A Caen, jeudi 5 mai 1689.

Je me doutais bien que je recevrais ici cette lettre du 21 avril, que je n'avais point reçue à Rouen ; c'eût été dommage qu'elle eût été perdue ; bon Dieu ! de quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse ? Il est vrai, ma chère Comtesse, que l'affaire d'Avignon est très consolante : si, comme vous dites, elle venait à des gens dans le courant de leurs revenus, quelle facilité cela donnerait pour venir à Paris ! Vos dépenses ont été extrêmes, et l'on ne fait que réparer, mais aussi, comme je disais l'autre jour, c'est pour avoir vécu qu'on reçoit ces faveurs de la Providence ; cependant, ma fille, cette même Providence vous redonnera peut-être, d'une autre manière, les moyens de venir à Paris : il faut voir ses desseins.

Il n'est pas aisé de comprendre que M. le chevalier, avec tant d'incommodités, puisse faire une campagne ; mais il me paraît qu'il a dessein au moins de faire voir qu'il le veut et qu'il le desire bien sincèrement ; je crois que personne n'en doute. Il a une véritable envie d'aller aux eaux de Balaruc ; j'ai vu l'approbation naturelle que nos capucins donnèrent à ces eaux, et comme ils le confirmèrent dans l'estime qu'il en avait déja ; il faut lui laisser

placer ce voyage comme il l'entendra; il a un bon esprit, et sait bien ce qu'il fait. Mais notre marquis, mon Dieu, quel homme! nous croirez-vous une autre fois? Quand vous vouliez tirer des conséquences de toutes ses frayeurs enfantines, nous vous disions que ce serait un foudre de guerre, et c'en est un, et c'est vous qui l'avez fait : en vérité, c'est un aimable enfant, et un mérite naissant qui prend le chemin d'aller bien loin; *Dieu le conserve!* je suis persuadée que vous ne doutez pas du ton.

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne* : voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grace de Dieu, me paraît être bottée à cru : il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et madame de Pomponne en usent ainsi avec *Félicité*[1], à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit : je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé madame de Vins[2] de la même manière, et ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et la solide sainteté de notre religion : voilà tout ce que je vous en dirai. Je crois que c'est votre exemple qui fait haïr les histoires à Pauline; elles sont, ce me semble, fort amusantes. Je me trouve fort bien de la Vie du duc d'Épernon par un nommé Girard; elle n'est pas nouvelle; mais elle m'a été recommandée par mes amies et par Croisilles, qui l'ont lue avec plaisir.

1 Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne, qui fut mariée à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre d'état. (P.)

2 Sœur de madame de Pomponne. (P.)

Un mot de notre voyage, ma chère enfant. Nous sommes venues en trois jours de Rouen ici, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants, ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité. Nous sommes arrivées ici ce matin, nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol, et puis à Rennes : M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses. Nous avons été sur les bords de la mer à Dive, où nous avons couché : ce pays est très beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles églises; des prairies, des promenades, et enfin, la source de tous nos plus beaux esprits [1]. Mon ami Segrais est allé chez messieurs de Matignon, cela m'afflige. Adieu, ma très aimable; je vous embrasse mille fois. Vous voilà donc dans la poussière de vos bâtiments.

1063. — A LA MÊME.

A Dol, lundi 9 mai 1689.

Nous arrivâmes hier ici assez fatiguées, et les équipages encore plus. C'est ce même lieu où je vins voir M. et madame de Chaulnes, il y a quatre ans. Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches; nous avons trouvé le bon évêque [2] de cette ville mort et enterré depuis huit jours; c'était l'oncle de Tessé [3], un saint évêque, qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que, pour éviter ce malheur, il n'en sortait point du tout; il y en a d'autres qu'il faudrait que la mort tirât bien juste pour les y attraper. Nous avons trouvé tous ses gens en pleurs. L'ombre

1 Jean Renauld de Segrais, de l'Académie française, était de Caen, ainsi que Malherbe, Huet, etc. (P.)

2 Gabriel-Philippe de Froulay, évêque d'Avranches. (P.)

3 René de Froulay, comte de Tessé, qui fut maréchal de France en 1703 (M.)

de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très bon souper et de nous loger. Je voyais de ma chambre la mer et le mont Saint-Michel, ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier, et qui vous a vue si belle : je me suis souvenue avec tendresse de ce voyage[1]. Nous dinâmes à Pontorson, vous en souvient-il? Nous avons été longtemps sur le rivage, à toujours voir ce mont; et moi à songer toujours à ma chère fille. Enfin, nous arrivâmes ici, où je défie la mort d'attraper l'évêque. Nous y avons trouvé un garde de M. de Chaulnes qui est occupé à recevoir toutes ces troupes qui viennent de tous côtés : c'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'en avaient point vu depuis les guerres du comte de Montfort et du comte de Blois; ce sont des larmes et des désolations. Nous nous reposons aujourd'hui. Mon fils est à Rennes avec sa femme : je logerai chez la bonne Marbeuf, quoiqu'elle ne soit pas trop bien avec ce duc et cette duchesse, parcequ'elle est toute dévouée à M. de Pontchartrain; mais il faut souffrir ce petit chagrin; j'irai toujours mon chemin, je ne suis mal avec personne. C'est pour causer, ma très chère, que je vous écris; car je n'ai ni réponse à vous faire, ni nouvelles à vous mander : je vous en écrirai de Rennes. Adieu; je me porte fort bien, je ne suis plus lasse; on voyage bien commodément avec cette bonne duchesse; elle vous aime et vous embrasse de tout son cœur.

1064. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 11 mai 1689

Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant; nous étions parties de Dol : il y a dix lieues; c'est justement cent bonnes lieues que nous avons faites en huit jours et

[1] Madame de Sévigné avait fait ce voyage avec sa fille pendant l'été de l'année 1661. (M.)

demi de marche. La poussière fait mal aux yeux; mais trente femmes qui vinrent au-devant de madame la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait. Madame de Kerman en tombait, car elle est délicate : pour moi, je soutiens tout sans incommodité. M. de Chaulnes était venu à la dînée, il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils dans le tourbillon, nous nous embrassâmes de bon cœur, sa petite femme était ravie de me voir. Je laissai ma place dans le carrosse de madame de Chaulnes, à M. de Rennes, et j'allai avec M. de Chaulnes, madame de Kerman et ma belle-fille, dans le carrosse de l'évêque; il n'y avait qu'une lieue à faire. Je vins chez mon fils changer de chemise et me rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper était trop grand. J'y trouvai la bonne marquise de Marbeuf chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit où j'ai dormi admirablement, une bonne femme qui est ravie de m'avoir, une bonne amie qui a des sentiments pour nous, dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer; elle ne peut soutenir longtemps l'agitation que donne l'arrivée de madame de Chaulnes : nous prendrons notre temps; je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan; elle a un goût pour lui qui nous fait rire [1]. Mon fils est toujours aimable; il me paraît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne : une santé parfaite, vif et de l'esprit; il m'a beaucoup parlé de vous et de votre enfant,

[1] Madame de Sévigné, belle-fille, n'avait jamais vu M. de Grignan. (P.)

qu'il aime; il a trouvé des gens qui lui en ont dit des biens dont il a été touché et surpris; car il a, comme nous, l'idée d'un petit marmot, et tout ce qu'on en dit est solide et sérieux. Un mot de votre santé, ma chère enfant; la mienne est toute parfaite, j'en suis surprise; vous avez des étourdissements, comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des *vapeurs?* Votre mal aux jambes me fait de la peine : nous n'avons plus ici notre capucin, il est retourné travailler avec ce cher camarade, dont les yeux vous donnent de si mauvaises pensées; ainsi je ne puis rien consulter, ni pour vous, ni pour Pauline. Je vous exhorte toujours à bien ménager le desir qu'a cet enfant de vous plaire; vous en ferez une personne accomplie : je vous recommande aussi d'user de la facilité que vous trouvez en elle de vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte; aidez-vous de cette petite personne. Adieu, ma très chère et très aimable; je vous écrirai plus exactement dimanche.

1065. — A LA MÊME.

A Rennes, dimanche 15 mai 1689.

Monsieur et madame de Chaulnes nous retiennent ici par tant d'amitié, qu'il est difficile de leur refuser encore quelques jours. Je crois qu'ils iront bientôt courir à Saint-Malo, où le roi fait travailler : ainsi nous leur témoignerons bien de la complaisance, sans qu'il nous en coûte beaucoup. Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez : elle m'a trouvée comme j'allais vous écrire, et m'a bien priée de vous mander à quel point elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous; il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la

tête; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend : quand ils avaient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paraissait, ils voulaient le saluer, l'arme tombait d'un côté, et le chapeau de l'autre: on leur a dit qu'il ne fallait point saluer ; le moment d'après, quand ils étaient désarmés, s'ils voyaient passer M. de Chaulnes, ils enfonçaient leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardaient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite, ni à gauche; ils se laissaient rouer l'autre jour par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges : je ne sais comme faisait Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France. Expédions la Bretagne : j'aime passionnément mademoiselle Descartes [1]; elle vous adore; vous ne l'avez point assez vue à Paris; elle m'a conté qu'elle vous avait écrit que, avec le respect qu'elle devait à son oncle, *le bleu* était une couleur, et mille choses encore sur votre fils : cela n'est-il point joli? Elle me doit montrer votre réponse. Voilà une manière d'*impromptu* qu'elle fit l'autre jour ; mandez-moi ce que vous en pensez; pour moi, il me plaît fort, il est naturel et point commun.

Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs, c'est un homme. Je trouve ici sa réputation tout établie, j'en suis surprise : enfin, *Dieu le conserve!* vous ne doutez pas de mon ton. Ah! que vous êtes plaisante de l'imagination que madame de Rochebonne ne peut être toujours dans l'état où elle est qu'à *coups de pierre* [2]! la jolie folie! j'en suis très persuadée, et c'est

[1] On trouve dans le recueil de Coulanges quelques vers de cette aimable personne, mais qui n'ont pas paru assez piquants pour les citer.

[2] On peut voir dans le *Ménagiana*, tome III, le rondeau de Benserade sur Deucalion et Pyrrha, auquel madame de Sévigné fait allusion. (*Voyez* aussi la lettre du 20 juillet de la même année.)

ainsi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers ; ceux-ci en feraient bien autant en cas de besoin : voilà une vision trop plaisante.

1066. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 18 mai 1689.

Vous voilà donc saignée ; j'en loue Dieu, mon enfant, et j'avoue que j'en suis soulagée : j'ai grande envie de savoir si votre tête en aura été débarrassée. Madame de Chaulnes, après avoir embrassé la belle Comtesse, lui mande qu'elle a des inquiétudes aux jambes tout comme elle, ce qui ne convient guère à la gravité des places où Dieu vous a mises toutes deux, et que si vous vous trouvez bien de la saignée, elle vous prie de me le mander ; mandez-le-moi donc, ma très chère ; car je serais bien aise que mon sang ne soit pas répandu inutilement.

Nous avons fort ri de ce que vous me priez, à la fin de votre lettre, de me purger, et justement je me disposais à prendre ma poudre et ma manne des capucins, mais sans aucun besoin ; seulement par les probabilités du carême, et du long temps que je n'avais pensé à me purger. Me voilà purgée comme vous êtes saignée ; je m'en trouve fort bien. J'eus une grande compagnie sur le soir, M. et madame de Chaulnes, madame de Kerman, M. de Rennes, M. de Saint-Malo, M. de Revel, Tonquedec, et plusieurs illustres Bretons et Bretonnes. Il me semble que je vous vois, quand je regarde madame de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées : car tout est mesuré, et pourtant dans la familiarité. *Je dîne dans un camp, et je soupe dans l'autre* [1], c'est-à-dire le matin avec ma chère hôtesse (*madame de Marbeuf*), et le soir à l'hôtel de Chaulnes. Le duc est continuellement occupé ; toujours des trou-

[1] Allusion à un couplet de Marigny pendant la guerre de la Fronde.

pes à envoyer, à loger ; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers, avec une table de dix-huit couverts, et une autre de dix ; tout est splendide, comme dit le chevalier, et *tout va comme un bac dont la corde est rompue*. Madame de Chaulnes m'a remerciée de cette comparaison, et m'a dit tout bas : Si j'avais des enfants, je ne ferais pas ainsi. Nous allons lundi aux Rochers pour nous reposer un peu ; mon fils en a une vraie envie, sa femme en a besoin, et moi je ne respire que les bois des Rochers. Nous disons que nous en reviendrons à tout moment ; Dieu conduira nos pensées et nos projets. Je viens de lire une jolie lettre que m'envoie mademoiselle Descartes ; faites-y répondre par Pauline, et faites honneur à M. Descartes et à la religion : comme il faut nécessairement un miracle, il est aisé de le placer selon les besoins que vous en aurez. Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour mademoiselle Descartes, je me tourne naturellement de son côté, j'ai toujours des affaires à elle : il me semble qu'elle vous est de quelque chose, du côté *paternel* de M. Descartes[1] ; et dès là je tiens un petit morceau de ma chère fille. Adieu, ma très chère et très aimable, portez-vous bien, et songez que je suis en parfaite santé. L'écriture de Pauline est devenue toute jolie ; elle visait sans vous aux pieds de mouche ; ce ne sera pas le seul bien que vous lui ferez. Je suis affligée de n'avoir point gardé M. le chevalier dans ses derniers maux : il me parait qu'il va suivre vos conseils et ceux de M. de Louvois ; il ira aux eaux, et il fera fort bien. Notre marquis est toujours trop aimable.

M. de Lavardin[2] est parti de Rome pour revenir : vous aurez longtemps Avignon.

[1] On sait que madame de Grignan appelait Descartes *son père*. (P.)

[2] Il était ambassadeur extraordinaire à Rome, d'où il eut ordre de revenir, après avoir essuyé bien des tracasseries de la part du pape (*Innocent XI*), au sujet des franchises et de quelques autres griefs de la cour de France contre la cour de Rome. (P.)

1067. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 25 mai 1689.

Je pars avec mon fils et sa femme pour aller aux Rochers. M. le duc de Chaulnes est parti pour aller courir dans cette Basse-Bretagne; et madame de Chaulnes s'en va dans une heure pour aller l'attendre à Saint-Malo : ils n'ont pas voulu que nous soyons partis plus tôt. Nous avons été quinze jours ici par pure complaisance; pour moi, je suis tellement accablée de visites et de devoirs, que, de bonne foi, je n'en puis plus. J'ai un véritable besoin de me reposer, et de me taire dans ces aimables bois des Rochers; j'y serai ce soir, et n'en abuserai point, car je songe toujours à vous plaire. Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes; ce sont des festins; c'est ici le pays de la bonne chère et de la bonne viande bien piquée, comme le pays du beurre de la Prévalaie. Je suis chargée de mille et cent mille amitiés de M. et madame de Chaulnes; ils vous auraient écrit tous deux, sans qu'ils sont accablés. Madame de Chaulnes avait les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré : « Au moins « mandez à la belle Comtesse que je vous laisse en bonne « santé. » C'est, en vérité, une très aimable amie, et qui s'acquitte divinement de tous les personnages que la Providence lui fait faire. Il y a six semaines que je suis avec elle, il y a six semaines qu'elle ne songe qu'à me conserver, à me ménager, et à me donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte. Madame de Kerman est partie pour sa Basse-Bretagne; c'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités; vous l'aimeriez si vous la connaissiez. Madame de Marbeuf est fâchée de me quitter, quoique je sois une partie du jour sur ses bras; mais elle ne veut point me mettre à terre; elle comprend cependant le besoin que j'ai d'être aux Rochers. Je vous

manderai quand j'irai à Nantes, et que mon fils sera à la tête de sa noblesse. Toute mon attention est de me ranger proprement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à *Beaulieu*, qui aura soin de contenter les plus altérés : j'ai besoin en petit volume de ce rafraîchissement comme les grands vaisseaux. Vous voulez que je vous parle de mes affaires, ma chère enfant, voilà où j'en suis, voilà mes desseins, je n'ai encore rien fait ; je prendrai des mesures avec l'abbé Charrier pour Nantes.

M. le chevalier donnera ordre à toutes vos affaires les plus pressantes avant que de partir. Je prends part à la joie que vous aurez de le voir, et au soulagement que je suis sûre qu'il recevra des eaux de Balaruc. M. de Grignan reviendra triomphant et ne méritera point d'être jeté par ces balustres emportés, qui font des brèches si propres au dessein que vous aviez. Mais voulez-vous toujours être la dupe de cette dépense ? c'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours. Vous m'aviez fait peur, je croyais qu'elle avait emporté tous les arbres, et par conséquent tous les rossignols ; mais je vois avec plaisir qu'il en reste encore pour les faire chanter, et pour vous faire sentir et voir le printemps avec son vert naissant : vous avez même des pluies douces qui vous font souvenir de notre pauvre Livry. Votre couplet est fort joli ; c'est un trésor que cet air que nous a donné *Arcabonne*[1] ; on y travaille avec une facilité et un succès qui fait plaisir : je chante le vôtre, mais c'est intérieurement. Votre frère est tout dissipé ; à peine ai-je pu lui parler et lui faire vos amitiés : il sera plus traitable aux Rochers. Madame de La Fayette me mande qu'elle a vu M. d'Aix, qui ne peut se taire sur votre mérite ; elle croit que vous êtes le vrai lien de ce prélat avec tous les Grignan. Adieu, chère belle ; il faut partir et entrer dans nos bois par cette

[1] *Voyez* le monologue d'Arcabonne dans l'opera d'*Amadis*, acte II, scène Ire. On en fit alors une infinité de parodies. (P.)

porte de Vitré : il y a dix allées que vous ne connaissez pas, et mon fils doit me surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles. Il faudra quitter cette solitude pour aller à Nantes : c'est une fâcheuse nécessité.

Voici les nouvelles de Brest. M. de Château-Regnault a débarqué heureusement en Irlande ses troupes, ses armes, et son argent. Milord Herbert a attaqué M. de Gabaret, qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Château-Regnault, après avoir mis à couvert le convoi dont il était chargé, est venu au secours de M. de Gabaret, ils se sont battus sept heures; les Anglais ont quitté la partie, et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports. Les Français les ont suivis, et au retour ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandais qu'ils ont ramenés à Brest : cette prise est estimée un million d'écus.

1068. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 1er juin 1689.

Pauline est trop heureuse d'être votre secrétaire; elle apprend, comme je vous ai dit, à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres; elle apprend la langue française, que la plupart des femmes ne savent pas; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendrait jamais; et en l'instruisant de tant de choses, vous faites si bien qu'elle soulage votre tête et la mienne; car mon esprit est en repos quand vous y êtes; l'ennui de dicter n'est point comparable à la contrainte d'écrire. Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille, et un si grand soulagement pour vous et pour moi.

Quand vous êtes persuadée de la perfection de ma santé, vous en faites tout ce qu'on en peut faire, qui est de craindre qu'elle ne puisse devenir mauvaise. J'y pense quelque-

fois, et ne me trouvant plus aucune des petites incommodités que vous connaissez, je dis avec étonnement : Il faut pourtant s'attendre qu'un état si heureux doit changer ; et sur cela je comprends qu'il faudra se résoudre, comme en toutes choses, à ce que Dieu voudra, qu'en me donnant des maux, il me donnera de la patience, et cependant je jouis de ce qu'il me donne présentement.

Le coadjuteur[1] a eu la colique ; il a fait encore deux pierres. Je lui écris des bagatelles, je lui mande que ce n'est point pour accoucher que je lui prête mon appartement, qu'il devrait bien se contenter des deux enfants douloureux qu'il fit l'année passée, et dont je fus témoin et marraine ; et ce qu'il veut faire de cette cruelle fécondité, de cette race maudite qui étranglera peut-être son père, si on ne l'adoucit, si on ne la ménage. Je plains infiniment M. le chevalier, et suis ravie qu'il soit persuadé des soins que j'aurais eus de lui dans ses maux. Je ne comprends pas qu'on puisse balancer à choisir les eaux de Balaruc ; j'étais présente quand on lui conseilla d'y aller, après lui en avoir dit les perfections ; cela doit être décidé. De là, ma très chère, il ira vous voir, et ce sera une grande joie pour vous et pour toute sa famille : vous parlerez de bien des choses, vous ne manquerez pas de sujets.

La vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix, me paraît fort plaisante. Je connais votre attention pour ces sortes de compagnies : je crois que vous en avez encore plus pour la bise, et qu'à la façon dont vous me la représentez, vous en souhaitez encore plus la fin que de la cour de vos dames : n'en doutez nullement, cet excès de terreur que vous sentez plus qu'à l'ordinaire, vient de cette tour abattue mal à propos ; elle n'était point mise là pour rien ; c'était un paravent, et elle rompait, comme

[1] M. l'archevêque d'Arles, qu'elle appelait encore le *coadjuteur*, par l'habitude où l'on était de le nommer ainsi avant la mort de M. d'Arles, son oncle. (P.)

vous dites, la première impétuosité. Vous êtes à découvert, je suis en peine de vous; et, en vérité, M. d'Arles pouvait bien se passer d'abattre les tours de ses pères. Je ne savais point qu'il eût eu tant d'agréments à Versailles : vous m'apprenez mille choses. Il veut donc avoir l'honneur de la requête civile : Rochon est revenu, c'est un bonheur. Le jugement de madame de Buri n'était pas trop mauvais sur l'affaire du grand-conseil; elle croyait bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres, pour n'en jamais sortir : c'était un très bon retranchement pour la quintessence de la chicane; nous fûmes avertis par miracle, tout a été heureux dans cette affaire.

A propos de labyrinthe, celui des Rochers est fort joli, nos promenades sont assez aimables; la folie de mon fils, c'est d'y souhaiter M. de Grignan, et de croire qu'il ne s'y ennuierait pas. Nous lisons les *Variations* [1] de M. de Meaux; ah! le beau livre à mon gré! le temps passe comme un éclair, quoique sans plaisir, et même avec des chagrins; il nous emporte.

Il y a six semaines qu'il n'a plu; nous avons eu de grandes chaleurs, et tout d'un coup sans pluie il fait froid, et nous avons du feu. Je vous ai dit que toute la noblesse de ces cantons, au nombre de cinq ou six cents gentilshommes, avait choisi votre frère pour être à leur tête : cela passe pour un grand honneur; mais ce sera une sotte dépense. Il n'a point encore d'ordre de partir; nous souhaitons qu'on ne fasse point une sorte de campement si inutile.

[1] *Histoire des Variations des églises protestantes*, par Bossuet, chef-d'œuvre de controverse où l'on reconnaît souvent la main du grand orateur. (A. G.)

1069. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 5 juin 1689.

J'ai reçu vos deux lettres à la fois, ma chère Comtesse ; je suis bien aise d'avoir résisté à l'envie que j'avais de m'inquiéter. Martillac m'assure que vous êtes en parfaite santé, et que jamais des remèdes n'ont été faits plus à propos : ils vous ont guérie enfin de vos incommodités ; il n'en faudrait pas davantage pour les remettre en honneur. J'ai perdu de vue les inquiétudes des belles jambes de cette duchesse de Chaulnes ; elle m'écrit souvent, et ne m'en parle plus. Pour moi, ma chère enfant, je vous ai dit la perfection de l'état où je suis ; cette médecine ne me fit ni bien, ni mal ; je n'ai plus de vapeurs ; je ne prends point d'essence de Jacob, car il ne faut rien faire quand on est bien ; plus de sursaut la nuit, rien du tout à mes mains : enfin, il y a de l'ingratitude, vous intéressant à ma santé, comme vous faites, de ne pas remercier Dieu, et de croire que je vous trompe, quand je dis l'exacte vérité. Je suis étonnée de l'état où je suis ; et à votre exemple, je m'en fais quasi un *dragon* ; je songe qu'il n'est pas possible que cet état puisse durer longtemps, et qu'il faut s'attendre aux incommodités ordinaires de l'humanité : Dieu est le maître, je suis soumise à ses volontés. Il ordonne à M. le chevalier d'aller chercher des forces à Balaruc ; je suis persuadée qu'il ne saurait mieux faire : vous serez fort aise de le voir à Grignan, et cette pause lui fera autant de bien que les eaux : voilà une bonne et aimable compagnie que vous aurez : quand il plaira à la Providence que vous ayez encore votre mère et votre fils, je l'en remercierai comme d'une grace précieuse, mais que je n'ose envisager de si loin. Je trouve plaisant que madame de Bagnols, qui a laissé ce petit garçon enfant, le retrouve un homme de guerre, tout accoutumé, tout dé-

libéré, tout hardi, qui se jette à son cou et qui l'embrasse : le voilà donc parfait ; il ne lui fallait que ce degré de liberté et de familiarité ; il était timide, il ne l'est plus : qu'il est aimable ! qu'il prend un bon chemin ! *Dieu le conserve !* il faut toujours en revenir là. Madame de La Fayette écrira à M. de Boufflers : votre enfant ne trouve partout que des amis, d'abord ce sont les vôtres, et puis ce sont les siens. On me mande que M. le chevalier part aujourd'hui, j'en suis ravie.

Je demande pardon à Dieu, mais le retour de M. de Lavardin me donne une grande joie : je comprends tout le plaisir que vous fait Avignon, c'est la Providence qui vous donne un tel secours. Je suis tout occupée de vous et de vos affaires ; je ne laisse pas de songer aux miennes, et d'y donner les ordres nécessaires : mais le principal, c'est d'être ici, et de laisser passer quelque argent ; ce n'est pas sans peine qu'on en touche en ce pays ; les troupes ruinent tout. On prend toutes les précautions possibles, comme si le prince d'Orange ne songeait qu'à nous ; et apparemment il n'y aura rien de vrai que la désolation de cette province. Mon fils est encore avec nous ; nous tremblons que l'ordre de M. de Chaulnes ne le fasse partir incessamment à la tête de sa noblesse; cela s'appelle *colonel d'un régiment de noblesse* ; c'est toute celle de Rennes, de Vitré, qui est de cinq ou six cents gentilshommes. Au reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grace, et deviendront bientôt comme les autres : ce sont les commencements qui sont ridicules ; je vous assure qu'il y en a à Vitré qui ont un fort bon air.

Ne croyez pas, ma fille, que je me sois brouillée avec M. et madame de Chaulnes pour loger chez madame de Marbeuf ; je leur en parlai, ils le voulurent fort bien : outre que madame de Kerman était chez eux, c'est que je n'eusse pas eu un moment de repos dans cet appartement. J'étais à merveille chez cette bonne marquise ; et j'ai si

bien fait que je l'ai remise, comme elle doit être, avec M. et madame de Chaulnes, c'est-à-dire allant les voir; ils ont même oublié le passé pour l'amour de moi, et l'ont priée à manger. Son crime était d'avoir reçu M. de Pontchartrain [1] chez elle, de lui avoir donné un souper magnifique, et d'avoir dit qu'on le regardait comme le sauveur et le restaurateur de la province. Vous savez ce que c'était qu'un tel discours; elle le nie, et voilà qui est fini. Je suis fâchée que le rhume de Pauline l'empêche d'écrire pour vous; je suis accoutumée à voir son écriture, et à penser qu'elle vous soulage. Je ne vous ai point affligée de la lettre de mademoiselle Descartes, elle voulut vous l'envoyer; vous vous acquitterez galamment de cette réponse, c'est une jolie petite question à traiter; vous donnerez un air de superficie qui vous tirera aisément d'affaire.

Si le frère de madame du Bois-de-la-Roche avait joint à sa langue parisienne les éclats de rire de sa sœur, vous n'y auriez pas résisté. Vous aurez Larrei; c'est, je crois, un fils de feu Lénet [1], qui était attaché à feu M. le prince, et qui avait de l'esprit comme douze : j'étais bien jeune quand je riais avec lui. Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse : il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne

[1] Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, premier président du parlement de Rennes; cette place était vacante depuis longtemps, et les troubles qui divisaient la Bretagne rendaient difficile le choix de celui qui devait la remplir. « Pontchartrain y mit le parlement et la justice sur un pied tout « différent qu'il n'avait été, fit toutes les fonctions d'intendant dans une « province qui n'en souffrait point encore, mit tout en bon ordre, et se fit « aimer partout. Il y eut de grands démêlés d'affaires avec le duc de Chaul- « nes qui était adoré en Bretagne, et qui n'était pas accoutumé qu'autre « que lui et les états dont il était le maître, se mêlassent de rien dans ce « pays. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome XI, page 90) M. de Pontchartrain fut nommé intendant des finances en 1687, et fut successivement contrôleur-général et chancelier. (M.)

[1] Ce Lénet est auteur de *Mémoires curieux sur les troubles de la minorité de Louis XIV*.

trouve rien d'impossible, tout cède, tout fléchit, tout est aisé. Dans un autre caractère, avec bien moins de beauté, j'ai senti cet état et ses prospérités ; mais, comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style : on trouve qu'on a besoin de tout le monde : on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, il faut rétrécir son esprit d'un côté, et l'ouvrir de l'autre : pour moi, je trouve que l'esprit des affaires que vous avez est une sorte d'intelligence qui est cent piques au-dessus de ma tête, et je l'admire.

Il fait un temps affreux, une pluie, un vent, un froid : plus de promenades; envoyez-nous de votre chaud, de votre soleil ; nous vous remercions de votre bise; c'est une trop grande compagnie.

1070. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 8 juin 1689.

Vous prenez, ma fille, une fort honnête résolution d'aller à votre *terre* d'Avignon ; il est juste que des gens qui vous donnent de si bon cœur ce qu'ils donnaient au vice-légat, aient la satisfaction de vous voir : vous ne pouviez pas mieux prendre votre temps; vous serez libre après cela, et vous ne sortirez plus de votre château que quand vous voudrez. Vous y aurez une assez bonne compagnie ; mais vous l'aurez quand vous recevrez cette lettre : quoi ! il est possible que vous ayez avec vous M. le chevalier ! que vous êtes heureuse, et que je le trouve heureux aussi ! mon tour ne viendra-t-il jamais ?

Pour expédier le chapitre de la santé, je vous assure que la médecine que j'ai prise n'a été que pour satisfaire aux auteurs qui disent qu'il faut se purger de temps en temps; et il est vrai que je me porte si bien que j'en suis effrayée : il n'est pas naturel, en effet, de n'avoir aucune des incommodités que j'avais; je ne sais ce que la Provi-

dence me garde ; en attendant, je ne prodigue point ma santé, je mange sagement, je n'ai plus la fantaisie du serein ni de la lune ; je commence à me corriger de ces folies, et je trouve plaisant qu'à Livry j'en étais encore toute pleine, comme à vingt ans ; cela n'est plus. Après avoir bien lu, bien causé, on se sépare : je vais me promener seule dans ces bois, et je relis vos aimables lettres avec un plaisir et un déplaisir sensible. M. le chevalier me fait grand'peur de l'état de M. de La Trousse ; je vous prie de me mander ce que vous en saurez. Je crois, ma chère enfant, que cette lettre vous trouvera tous rassemblés à Grignan, et que vous n'aurez pas laissé Pauline à Aubenas : je serai fort aise de lui attirer vos bontés, et de savoir qu'elle est auprès de vous ; je vous assure que la douceur et la raison auront tout pouvoir sur elle : quelle autre manière pourrait être bonne à quelqu'un qui a de l'esprit, et qui ne songe qu'à se corriger et qu'à vous plaire ? Nous avons encore mon fils ; nous craignons ces tristes ordres pour aller en Basse-Bretagne faire uniquement de la dépense, sans autre profit que de nous ôter notre compagnie, notre liseur infatigable ; cela nous met en colère.

Voilà un mémoire que madame de Marbeuf me prie instamment de vous envoyer, pour savoir s'il est vrai que le fils de M. de M.... soit si riche et si bien établi : pour moi, je suis témoin de la beauté de son château, de ses meubles et de sa vaisselle : elle me demande la grandeur de sa maison ; je dis qu'elle est fort grande ; et j'entends son château : il faudra passer cet endroit-là du mieux que l'on pourra, et dire tout le reste, qui est fort bon. Je serais ravie de servir ce bon et honnête homme qui me paraît de vos amis. Il me semble qu'il veut se dépayser, et marier son fils dans notre Bretagne. J'y ferai de mon mieux, et mon fils aussi, dès que vous m'aurez répondu sur ce mémoire, et que je croirai vous faire plaisir. En voilà

assez pour aujourd'hui, ma chère Comtesse; vous avez trop bonne compagnie pour lire et pour écrire de si longues lettres.

1071. — DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

J'aimerais bien mieux avoir fait votre lettre à mademoiselle Descartes, je ne dis pas qu'un poëme épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle; j'en suis enchanté, et jamais Rohault [1] que vous citez, n'a parlé si clairement. En mon particulier, je vous assure que si l'inquisiteur d'Avignon vous laisse la liberté, après que vous lui aurez expliqué votre doctrine, je la tiendrai pour orthodoxe, et même pour la seule raisonnable qu'on puisse avoir dans un mystère de foi : ne croyez pourtant pas que cette lettre que je loue de si bon cœur, et même que j'admire, soit sans défaut : elle en a un que j'ai eu bien de la peine à corriger, c'est une écriture aussi difficile à déchiffrer, que le sujet sur lequel vous raisonnez est difficile à comprendre : ce n'est plus de l'écriture, ce sont des figures, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; ce sont des hiéroglyphes d'une si grande et si belle variété, qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos; elle mène une vie douce, et si douce qu'elle pourrait être ennuyeuse; mais c'est à quoi il ne faut pas penser. Je vous embrasse mille fois, ma très belle petite sœur; faites-en autant de ma part à votre illustre époux, et bien des amitiés à Pauline.

[1] Jacques Rohault, disciple de Descartes, auteur d'un *Traité de physique* et des *Entretiens sur la philosophie*. Ce dernier ouvrage surtout lui fit une grande réputation.

1072. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

Mon fils est ravi de votre lettre : savez-vous bien que je me mêle aussi de l'admirer? Je l'entends, je vous assure que je l'entends, et je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. Il y a longtemps que dans mon ignorance je dis, mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère, selon la philosophie d'Aristote? S'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes; et il y a plus de sens à ce qu'il dit, jusqu'à ce qu'on en vienne à cet endroit qui finit tout. La bonne Descartes sera ravie; elle gardera le silence, je vous en réponds; et tout au plus, elle vous admirera avec un fort aimable cartésien, ami de mon fils, qui est fort digne de cette confidence. Soyez en repos, ma très chère, cette lettre vous fera bien de l'honneur, sans aucun chagrin. Nous sommes ici dans un parfait et profond repos, une paix, un silence tout contraire au séjour que vous faites à Avignon : vous y êtes peut-être encore aujourd'hui. Cette ville est belle, elle est, ce me semble, toute brillante; vous y aurez été reçue avec des acclamations : je vous ai toujours accompagnée dans cette fête, car vous y avez été de façon que c'est une fête perpétuelle. Je serai bien aise de recevoir votre première lettre d'Avignon; je crois que vous avez bien fait d'avoir cette complaisance pour M. de Grignan : quand il a raison, il ne faut point lui donner du chagrin; vous avez fort bien pris toutes vos mesures. Je plains fort M. de La Trousse : on me mande qu'il quitte tout pour penser à sa santé; il va à Bourbon, c'est bien loin de Barège, où il devait aller.

Nous attendons avec chagrin qu'on nous enlève notre pauvre Sévigné pour aller commander ce régiment *de noblesse*, car nous ne parlons point d'*arrière-ban*. M. et madame de Chaulnes sont à Rennes; ils s'en vont bientôt à

Saint-Malo ; nous irons les voir à leur retour. M. de Chaulnes fit l'autre jour un mariage qui me plut, du petit du Guesclin [1] avec une fort jolie fille et fort riche : quand il eut réglé les articles avec beaucoup de peine, il dit : Faisons le contrat : on y consentit; et puis il dit : Mais qui nous empêche de les marier demain? Chacun dit : Mais des habits, mais une toilette, mais du linge : il se moqua de ces sottises. M. de Rennes donna la dispense de deux bans : le lendemain il était dimanche, on en jeta un le matin; ils furent mariés à midi : l'après-dînée, la petite fille dansa comme un ange; elle avait appris à Paris du maître et de l'air de madame la Duchesse : le lendemain c'était madame du Guesclin, ayant épargné vingt mille francs de frais de noces. C'est à M. de Grignan que j'apprends cette manière, pour quand il voudra marier quelqu'un dans son gouvernement : toutes les deux familles ont été ravies de cette épargne. Vous ne vous souciez point du tout de cette noce; mais comme j'y étais, je me suis dit : Je la conterai quelque jour à ma fille : il y a du bon sens à se mettre quelquefois au-dessus des bagatelles et des coutumes. Adieu, ma très aimable; je me promène tous les jours avec vous; vous ne m'avez point vue, on faisait trop de bruit à Avignon.

1073. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 15 juin 1689.

Quelle différence, ma chère Comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, tout à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici, toute médiocre, toute simple, toute solitaire! cela est dans l'ordre, et dans l'ordre de Dieu, et je ne saurais croire que, quelque coin d'anachorète que vous ayez, ces honneurs et ces respects

[1] Ce Bertrand-Charles-Baptiste du Guesclin ne descendait pas du fameux connétable, il était fils d'un conseiller au parlement de Bretagne.

sincères, par des gens de qualité et de merite, puissent vous déplaire; j'aurais peine à le croire, quand vous le diriez : en vérité, il n'est point naturel de ne point aimer quelquefois des places qui sont au-dessus des autres. Quand je lis, dans la vie de ce vieux duc d'Épernon, quelles douleurs il eut d'être forcé à quitter son beau gouvernement de Provence, *toutes ces belles villes*, dit l'historien, *si grandes, si considérables*; combien M. de Guise s'en trouva honoré et content; quelle marque ce fut de sa paix sincère avec le roi; quelle joie il avait d'y être aimé et honoré; je comprends que Dieu vous ayant donné la même place avec tous les agréments, toutes les distinctions, et les marques de confiance que vous avez encore, en vérité, il n'y aurait pas de raison ni de sincérité à trouver que c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. Je pense que tout ce qui doit donner du chagrin, ce sont les affaires domestiques et les dissipations cruelles; car, du reste, si on peut conserver un tel morceau à ce joli petit capitaine, c'est le mettre dans une belle place. Je vous vois dans une dépense si violente, que si c'était pour plus longtemps, je vous dirais, comme à madame de Chaulnes : Vous me paraissez dans *un bac dont la corde est rompue*. Mais voilà qui est fait; vous êtes présentement dans votre château, où, quoique vous n'ayez guère plus de temps à vous, vous ne serez pas dans un terrible tourbillon; à la longue on n'y durerait pas; il faut se reposer de toute manière : cependant, si on pouvait régler la dépense dans cette aimable ville, que vous eussiez un hiver à passer en Provence, il serait bien doux que ce fût sous un si beau soleil. M. de Caderousse en fait l'éloge par la vie qu'il y retrouve. La fille de madame de Castries est tout-à-fait jolie, et madame de...... très aimable, et chantant comme un ange : M. de Grignan devrait en être amoureux. La bassette m'a fait peur : c'est un jeu traître et empêtrant; cent pistoles y sont bientôt perdues, et votre voyage doit vous coûter assez

sans cette augmentation. Mais voyez, je vous prie, quelle rage de n'avoir jamais pu me taire sur Avignon, ni sur vos grandeurs.

Mon fils doit aller à Rennes prendre les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ces *nobles* régiments. Il reviendra passer ensuite quelques jours avec nous; et puis, sans aucun péril, à douze ou quinze lieues d'ici, il s'en ira tenir une grande table; voilà le malheur. M. et madame de Chaulnes s'en vont à Saint-Malo. Corbinelli m'a fait rire des raisons qu'il vous a données de ne vous avoir point écrit : un desir extrême de vous écrire, joint à mille occasions, et une persuasion très forte qu'il le devait; vous seriez bien difficile si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons. Il me mande que M. de Soissons [1] attaque vivement M. Descartes, sans autre raison que de plaire à M. de Montausier, car on prétend qu'il n'entend pas ce qu'il improuve. Mademoiselle Descartes en est fort indignée, après les compliments infinis qu'elle a reçus de lui à Paris, sur les éloges dus à son oncle et à l'immortalité de son nom; il y aura des gens qui répondront. Comment, dit Corbinelli, un homme qui attaque le jugement de M. le prince, de madame de Grignan et de M. de Vardes!

Je vous embrasse, ma chère belle; vous avez été dans un grand mouvement, tranquillisez-vous, je vous en prie : pour moi, je suis dans une telle règle, dans une si parfaite santé, que je ne comprends point ce que Dieu veut faire de moi. Je lis *le Traité de la soumission à sa volonté* [2], qui m'est toujours nouveau, et que je trouve toujours admirable. Qu'on est heureux d'aimer à lire! J'ai écrit au marquis : il n'y a point de bien qu'on ne dise de ce petit compère. Mille amitiés à tout ce qui vous environne.

[1] Pierre Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, était un des plus savants hommes de son temps, et un très bel esprit. M. le duc de Montausier, gouverneur de Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV, l'avait fait choisir pour être sous-précepteur de ce prince. (P.)

[2] C'est le second Traité du premier tome des *Essais de morale*.

Êtes-vous là, monsieur le chevalier? n'êtes-vous point fatigué du voyage?

1074. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19 juin 1689.

J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et les relis; elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis, je prends part à votre triomphe, je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore : je jouis enfin de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air : mais je ne joue point à la bassette, parceque je la crains. Je comprends néanmoins que cette vie si agitée vous peut fatiguer : vous avez veillé, et, en vérité, je meurs de peur que vous n'en soyez malade. Vous serez arrivée à Grignan, selon mes supputations, un jour plus tôt que M. le chevalier, qui était le 11 à Lyon, et en partit le dimanche 12; vous y serez le lundi, et lui le mardi; non vraiment: vous arriverez le même jour, chacun de votre côté : vous me manderez si je devine juste.

Madame de Vins a fait mes compliments à M. de Pomponne sur le régiment de son fils [1]; et M. de Pomponne m'a écrit une lettre très aimable; tellement que c'est lui qui m'écrit sur la joie que j'ai de ce régiment. Mon fils vient de partir pour Rennes, il reviendra demain : mais dans huit jours il ira s'y établir avec toute cette *noblesse*, pour leur apprendre à escadronner, et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée; il tiendra une table enragée : c'est là le *tu autem*, et *cui bono?* enfin, Dieu le veut. Nous serons seules; mais le beau temps revient à notre secours,

[1] Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Malte, colonel de dragons. Il mourut en 1693. (M.)

et de bons livres, et de l'ouvrage, et de belles promenades. Ne vous amusez point, ma fille, à répondre à mes vieilles lettres, on ne s'en souvient plus : parlez-moi de vous et de tout ce qui est à Grignan. Je souhaite au chevalier une bonne santé, et qu'il se console de ses malheurs dans la douceur de votre aimable société et de toute sa famille : dites-moi ce qu'il aura pensé des bâtiments, et si celui du *Carcassonne* aura toujours les pattes croisées. J'embrasse le Comte, Pauline, et tous ceux qui veulent de mon souvenir.

1075. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 22 juin 1689.

Ah! la belle procession [1] ! qu'elle est sainte! qu'elle est noble! qu'elle est magnifique! que les démonstrations de respect sont convenables! que tout l'extérieur y est bien mesuré, en comparaison de vos profanations d'Aix [2], avec ce *Prince d'amour* et ces *chevaux frust* [3] *!* Quelle différence! et que je comprends la beauté de cette marche, mêlée d'une musique et d'un bruit militaire, avec ces parfums jetés si à propos! cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, qui ne me surprend pas, mais qui est si à propos dans ces sortes d'occasions : enfin tout me touche, tout me plaît dans cette cérémonie. Voilà justement la place des cordons bleus : cette sorte de parure est justement faite aussi pour les gens de la naissance et de la dignité de M. de Grignan : et vous dites une vraie sentence, en disant que l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des

[1] La procession qui se fait à Avignon le jour de la Fête-Dieu. (P.)

[2] On peut voir une satire sur la procession d'Aix, dans un petit ouvrage latin intitulé : *Querela ad Gassendum*. (P.)

[3] On appelle ainsi des hommes qui font marcher et sauter ridiculement des chevaux de carton pendant la procession du Saint-Sacrement. (*Note de l'édition de* 1734.)

autres : c'est que ce n'est point de l'ostentation, ni de l'orgueil, et qu'on fait justice au vrai mérite. J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise : il y a si peu que la Pentecôte est passée, qu'il faut apparemment que la place que vous tenez demande ces démonstrations; car, sans cela, je ne vous croirais pas plus dévote que saint Louis, qui ne communiait que cinq fois l'année. On demanda aigrement à La Chaise [1] où il avait pris cela : il fit voir un manuscrit d'un des aumôniers de ce roi, qui est dans la bibliothèque de Sa Majesté. Enfin, ma fille, vous savez bien mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science.

Vous êtes à Grignan; je souhaite que vous y dormiez mieux qu'à Avignon, où vous n'aviez pas ce loisir. Je crains, en vérité, que vous n'en soyez malade; parlez-moi toujours beaucoup de vous. J'ai bien envie de savoir comme se porte M. le chevalier, et en quel temps il ira à Balaruc. M. d'Arles veut aller à Forges : est-il toujours résolu de gagner la requête civile? M. Baron, un de vos juges, est mort; c'est une de vos raisons pour ne point laisser languir cette requête : il est vrai que la mort se mêle si inconsidérément partout, qu'il ne faut compter sur rien. Vous disiez fort bien, ne se désaccoutumera-t-on point de s'attacher à ces vilains mortels? ah! que c'est une grande imprudence! et cependant de quelles chaînes n'y sommes-nous point attachés! Vous m'avez fait rire, en me parlant, avec ce ton que je connais, de suivre pas à pas madame Cornuel; car je vous vois et je vous entends : si la santé peut donner de telles espérances, je puis les avoir : mais Dieu sait si je veux autre chose que sa volonté; l'inutilité des souhaits devrait toujours nous ramener à cette soumission. Je fais toujours la vie douce et tranquille que vous savez, une entière liberté, une bonne société, bien de la lecture, encore

[1] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une *Vie de saint Louis* très estimée. (P.)

plus de promenades solitaires, ainsi les jours se passent bien différemment d'Avignon, mais convenablement, selon la différence de nos destinées. Mon fils s'en ira dimanche à Rennes, où il tiendra une bonne table, et ce sera peut-être toute la guerre. M. et madame de Chaulnes sont à Saint-Malo : ils ont fort envie de me voir. Il semble que nous n'ayons plus tant de peur du prince d'Orange; peut-être même que ces régiments *de noblesse*, car il faut parler correctement, n'iront pas plus loin que Rennes : ainsi toute la guerre tombera sur votre pauvre frère. J'embrasse tendrement ma très chère Comtesse, et je dis, ce me semble, bien des choses à M. le chevalier. Quoi, il est à Grignan! quoi, il n'est plus dans cette petite chambre! quoi, il vous voit! il cause avec vous! Que je le trouve heureux, malgré ses malheurs! J'avais écrit à mademoiselle de Méri sur la maladie de son frère (*M. de La Trousse*); elle me mande que depuis l'arrivée du frère de la Charité il est bien mieux; que les esprits courent, et le sentiment est revenu à ses cuisses et à ses jambes, et qu'il vient à Paris en brancard.

Mademoiselle Descartes est dans une profonde admiration de la beauté et de la bonté de votre esprit; elle trouve toute la Bretagne indigne de voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable, qu'elle appelle son maître, et qui vous admire au-delà de tout ce qu'il a jamais admiré. Il est vrai que votre lettre était parfaite, et d'un air qui ne sentait point la crasse de la philosophie.

1076. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 26 juin 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté votre aimable Avignon : si ce séjour ne vous a pas plus ennuyée que le récit que vous m'en avez fait ne m'a donné de chagrin, vous en conserverez une agréable idée et une grande envie d'y re-

tourner. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point, surtout votre frère, qui fut autrefois charmé, comme vous, de la beauté de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières [1] ; mais ce que vous avez vu avec plus d'attention que lui, c'est la noble antiquité des églises, honorées, comme vous dites, de la présence et de la résidence de tant de papes ; de la beauté du chapitre, qui représente autant de cardinaux par la magnificence des habits [2] : c'est une si grande singularité, que rien n'y peut ressembler en France. Pour les pénitents, je connais cette mascarade, qui ne laisse pas d'être belle ; mais vous triomphez en parlant des juifs [3] : je sens de la pitié pour eux, et je prie, comme l'église, que Dieu leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu ; puisqu'ils n'ont pas été persuadés de cette vérité par la reine et par madame de Béthune, ils ne devaient pas l'être par vous. Quelle misérable et ridicule représentation de ce temple admirable, de cette arche si précieuse, de ces lois si respectées ! Mais d'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? C'est, sans doute, que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais, comme les vertus sentent bon. Cette haine qu'on a pour eux est une chose extraordinaire. *Esther* nous a pourtant redonné une jolie idée des jeunes juives : nos chrétiens n'auraient point eu d'horreur pour elles. Enfin, je me trouve poussée à vous reparler très inutilement de ce que vous m'avez conté, et peut-être très ennuyeusement pour vous : mais je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même des idées qui vous font comme un remerciement du soin et de l'amitié qui vous a obligée de m'en faire part.

[1] Le Rhône, et la Durance qui se jette dans ce fleuve, à une lieue au-dessous d'Avignon. (P.)

[2] Les habits de chœur des chanoines de la métropole d'Avignon sont rouges comme ceux des cardinaux. (P.)

[3] C'est à propos de la *juiverie* d'Avignon. (P.)

Mais ne pourriez-vous jamais faire quelque autre voyage à Avignon, sans que vous y fussiez dans cette horrible agitation? Ne pourriez-vous point jouir du repos qu'on trouve dans ce beau pays, et de la société des personnes raisonnables qui l'habitent? N'y pourriez-vous point un peu mieux dormir, c'est-à-dire *dormir*; car vous n'en aviez point le temps? Faudrait-il toujours s'occuper de cette ruineuse bassette? Si tout cela pouvait se changer, ce serait une chose charmante, M. le chevalier même s'en trouverait tout-à-fait bien; car l'air de Grignan est bien différent de celui d'Avignon : vous en avez emporté tous les cœurs; je n'ai point de peine à le croire. Pour moi, ma belle, je ne songe point encore au voyage de Nantes; j'y fais exécuter des gens qui me doivent : je serais peu propre à ces sortes de choses; j'ai un grand compte à faire avec le nouveau fermier, et c'est à quoi l'abbé Charrier me sera très bon : je vous remercie mille fois de tout ce que votre bonté vous oblige de lui dire pour l'amour de moi. Vous voyez bien, ma très chère, que ce que je dis de mon *moi* est aussi ennuyeux que le récit que vous me faites du *vôtre* est divertissant depuis quelque temps. Mon fils est à Rennes d'hier avec sa *noblesse*; mais quand il serait ici, il ne voit jamais que les endroits de vos lettres que je lui montre; cela est sur ce pied-là : ainsi, contez-moi un peu vos dépenses et vos pertes d'Avignon : dites-moi si mademoiselle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif, et si le coadjuteur aura l'honneur de la requête civile. Je l'avertis que madame de La Faluère est à Paris; c'est à lui à la gouverner, et à l'empêcher de servir sa sotte amie [1]. Tous vos intérêts me sont si chers, et j'en suis tellement occupée, que je ne pense à tout le reste que superficiellement; mais je n'en suis pas moins parfaitement soumise aux ordres de la Providence, sans laquelle je ne compte jamais sur rien.

[1] Madame de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne.

Adieu, ma chère fille, la plus digne d'être aimée qui fut jamais. J'embrasse M. de Grignan, monsieur le chevalier et Pauline. Ma belle-fille vous fait ses compliments : elle a bien du soin de moi sans contrainte, et toujours *sainte liberté* [1]. Voilà un billet de madame de La Fayette; vous verrez ce que dit Boufflers de notre enfant : je suis assurée que Barbantane ne lui jettera pas un cornet à la tête, en jouant au trictrac, comme au P. d'E.... qui lui riposta du chandelier : l'épée à la main, grand désordre, et le chevalier de Vassé tué en les séparant [2].

1077. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 29 juin 1689.

Je ne puis vous dire à quel point je plains M. le chevalier : il y a peu d'exemples d'un pareil malheur : sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, qu'il n'y a ni maux passés, ni régime, ni saison, sur quoi il puisse compter. Je sens cet état, et par rapport à lui, et par rapport à votre fils qui y perd tout ce qu'on y peut perdre; tout cela se voit d'un coup d'œil, le détail importunerait sa modestie : je suis remplie de ces vérités, et je regarde toujours Dieu qui redonne à ce marquis un M. de Montégut, la sagesse même; et tous les autres de ce régiment, qui, pour plaire à M. le chevalier, font des merveilles à ce petit capitaine. N'est-ce pas une espèce de consolation qui ne se trouve point dans d'autres régiments moins attachés à leur colonel? Ce marquis m'a écrit une si bonne lettre,

[1] Allusion à un passage de Rabelais.

[2] Dangeau donne le nom des acteurs de cette scène : « On eut nouvelle « qu'à Landau le prince d'Enrichemont avait eu un démêlé avec Barban- « tane, capitaine comme lui du régiment du roi, et que leurs amis les « ayant voulu séparer, les bougies étant éteintes, le chevalier de Vassé a « été percé de l'épée d'Enrichemont; il a le coup dans le bas ventre. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 290.) Le prince d'Enrichemont était le fils aîné du duc de Sully.

que j'en eus le cœur sensiblement touché : il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut ; il badine et me fait compliment sur la belle pièce que j'ai faite sur M. d'Arles [1] : vous êtes bien plaisante de la lui avoir envoyée. Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer ; toujours en l'air, jamais deux jours en repos : ils ont affaire à un homme [2] bien vigilant. Mandez-moi bien des nouvelles de M. le chevalier ; j'espère au changement de climat, à la vertu des eaux, et plus encore à la douceur consolante d'être avec vous et avec sa famille. Je le crois un fleuve bienfaisant, avec plus de justice que vous ne le croyez de moi : il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose. Il est vrai que le comtat d'Avignon est une Providence qu'il n'était pas aisé de deviner : mais détournons nos tristes pensées, vous n'en êtes que trop remplie, sans en recevoir encore le contre-coup dans mes lettres. Il faut conserver la santé, dont la ruine serait encore un plus grand mal ; la mienne est toujours toute parfaite. Cette purgation des capucins, où il n'y a point de séné, me paraît comme un verre de limonade, et c'en est, en effet : je la pris, pour n'y plus penser, parcequ'il y avait longtemps que je n'avais été purgée ; je ne m'en sentis pas. Vous faites trop d'honneur à ce remède ; mon fils n'en sort pas moins le matin ; c'est un remède pour ôter le superflu, bien superflu, qui ne va point chercher midi à quatorze heures, ni réveiller tous les chats qui dorment. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est guère possible de se mal porter. On se lève à huit heures ; très souvent je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraicheur de ces bois ; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dine, on lit, ou l'on travaille, jusqu'à cinq heures.

[1] *Voyez* la lettre 1068.

[2] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France. (P.

Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme : je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre, cela fait du divertissement ; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son ame, songer à l'avenir ; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper ; je suis quelquefois un peu loin, je retrouve la marquise dans son beau parterre ; nous sommes une compagnie : on soupe pendant l'entre-chien et loup : je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ses orangers ; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer [1] que vous ne connaissez point ; je voudrais y être ; mais il n'y a plus de raison : j'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes ; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici ; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelque temps avec vous. Il faut être bien persuadée de votre amitié, pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie. J'ai envoyé un morceau de votre lettre à mon fils, elle lui appartient : *quand c'est pour Jupiter qu'on change*, cet endroit est fort joli ; votre esprit paraît vif et libre. Vous êtes adorable, ma chère fille, et vous avez un courage et une force et un mérite au-dessus des autres ; vous êtes bien aimée aussi au-dessus des autres. Adieu, ma très chère et très aimable ; j'espère que vous me parlerez de Pauline et de M. le chevalier. J'embrasse ce comte, qu'on *aime trop*.

[1] Cinq belles grilles placées dans un mur demi-circulaire, en face du château, séparent le parterre du parc des Rochers. (M.)

MADAME DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

Vraiment, ma chère sœur, je sais bien qu'en dire ; oui, assurément, *on l'aime trop*[1]. Je n'oserais vous dire que j'aime beaucoup son fils, ma confusion serait trop grande ; je veux seulement le prier de ne me plus appeler sa tante ; je suis *si petite* et *si délicate*, que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de madame de Sévigné n'est point du tout comme moi, elle est *grande et forte ;* j'en prends un soin qui vous ferait jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte ; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres ; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al'dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom, et que ce n'est pas notre choix. Vous me ravissez, ma chère sœur, de me dire que madame de Sévigné m'aime ; j'ai le goût assez bon pour connaître le prix de son amitié, et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. Nous avons pris part à votre triomphe et à vos grandeurs ; mais je ne voudrais pas que M. de Sévigné les vît, cela le dégoûterait de la vie tranquille, dont il n'est tiré que par un mauvais tourbillon de province qui nous coûtera cinq cents pistoles : pour m'en consoler, souffrez que je vous embrasse de tout mon cœur, je n'oserais dire M. de Grignan, car je n'ai pas encore mis tout-à-fait l'honneur sous les pieds.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Je voulais vous dire que je trouve fort bon ce que vous

[1] La prétendue passion de madame de Sévigné, belle-fille, pour M. de Grignan qu'elle n'avait jamais vu, donnait lieu à quelques plaisanteries aussi aimables qu'innocentes. (P.)

écrit ma belle-fille; mais, ma chère enfant, je reçois dans ce moment votre lettre du 18 qui était demeurée à Vitré, quoique arrivée sans doute avec celle du 16. Cette lettre m'apprend l'arrivée de M. le chevalier avec un mauvais visage, ne se soutenant point du tout, une poitrine malade; et savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre?. J'ai pleuré comme vous tous; car je ne soutiens pas une telle idée, et je prends un intérêt sensible au chevalier, comme si j'étais de sa vraie famille. J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état, vos soins ont accoutumé d'avoir du succès; je le souhaite de tout mon cœur, et je vous conjure de l'en assurer. Dites-moi dans quelle chambre vous l'avez mis, afin que je lui fasse des visites. Que je plains Pauline et madame de Rochebonne d'avoir été à Aubenas pendant que vous étiez à Avignon! quelle horrible différence! ne partagez point votre reconnaissance sur la victoire du grand-conseil : en vérité, M. le chevalier et la considération qu'on a pour lui et vos amis ont tout fait; vous êtes trop bonne de vouloir me donner la joie d'y avoir fait mon personnage. Je souhaite un pareil succès à M. d'Arles. J'embrasse et j'aime passionnément ma chère Comtesse.

1078. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 3 juillet 1689.

Il y a aujourd'hui neuf mois, jour pour jour, dimanche pour dimanche, que je vous quittai à Charenton avec bien des larmes, et plus que vous n'en vîtes. Ces adieux sont amers et sensibles, surtout quand on n'a pas beaucoup de temps à perdre : mais pour en faire un bon usage, il faudrait en faire un temps de privation et de pénitence; ce serait le moyen de ne pas le perdre, et de le rendre au contraire fort utile : il est vrai que cette sainte économie est une grace de Dieu, comme

toutes les autres, et qu'on ne mérite pas de l'obtenir. Il y a donc neuf mois que je ne vous ai ni vue, ni embrassée, et que je n'ai entendu le son de votre voix ; je n'ai point été malade, je n'ai point eu d'ennui marqué; j'ai vu de belles maisons, de beaux pays, de belles villes; cependant je vous avoue qu'il me semble qu'il y a neuf ans que je vous ai quittée. Je n'ai point eu de vos nouvelles cet ordinaire, cela me donne toujours du chagrin. Madame de Lavardin me mande qu'elle dit à madame de Bury, au sujet du procès de Chabrillant, que cette dernière compte gagner : « Vous avez toujours de grandes espérances; mais « un de vos amis, très habile, n'en juge pas ainsi. Ah! dit- « elle, c'est monsieur de Fieubet, mais je ne l'en crois pas. » Et puis madame de Lavardin me dit que c'est M. d'Arles qui aura l'honneur de la requête civile : il sollicite donc, mais je ne voudrais pas, ce me semble, solliciter tambour battant dans une chambre, où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit. Nous faisons ici, ma chère Comtesse, la vie que je vous ai représentée : il fait un temps charmant : nous sommes tellement parfumés les soirs de jasmins et de fleurs d'orange, que par cet endroit je crois être en Provence. M. et madame de Chaulnes m'écrivent de Saint-Malo, et me parlent toujours de vous. Écrivez à La Troche; elle ne se console point de votre oubli : je ne comprends point comment cela s'est passé, car vous êtes ponctuelle ; il ne serait pas possible que je ne vous eusse point mandé la mort de son mari [1], ainsi j'attends votre réponse.

1079. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 6 juillet 1689.

Je les ai reçus tout à la fois ces aimables paquets, si nécessaires à mon repos. Vous m'affligez de me représenter

1 M. de La Troche était conseiller au parlement de Rennes.

M. le chevalier comme vous faites : je né l'ai jamais vu avec de telles vapeurs, ni avec une poitrine si malade. Comment ne seriez-vous point touchée de le voir porter dans ces appartements? Vous m'en faites venir les larmes aux yeux : il y a longtemps que je fais de tristes réflexions là-dessus. Quel homme! à quel âge! où est-il? Où devrait-il être? quelle réputation! quelle fortune étranglée, suffoquée! quelle perte pour votre fils! voilà de grands sujets de méditation, mais il faut y ajouter, c'est que Dieu le veut ainsi; à cela l'on n'a rien à dire, il faut baisser la tête et souffrir; nous ne sommes pas les plus forts. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de *vapeurs*, que vous ne vouliez plus prononcer qu'on ne vous l'eût expliqué. Vous vous êtes relâchée en faveur du commerce qui serait entièrement rompu si vous en aviez banni ce mot; c'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom: notre ignorance s'en accommode, comme d'un *quinola* à *prime*. Ménageons donc les vapeurs du chevalier; ne lui dites rien qui puisse le fâcher, point de contestation, point de dispute, son sang est trop aisé à émouvoir, il s'allume et circule violemment; c'est le fondement de tous ses maux.

Je suis trop obligée à toute votre bonne compagnie de se souvenir de moi et de me souhaiter. Je vous avoue que je me souhaite souvent aussi dans cette belle et grande maison, dont je connais si bien tous les habitants. Je fais mille compliments au nouveau venu : vous m'avez fait rire de l'équipage avec quoi il passa dans votre antichambre, fuyant la bise, et comme poursuivi par elle. Je crois que vous n'avez besoin que du secours de cette bise pour faire achever le bâtiment; quelle commodité! elle ne vous manquera pas dans le besoin; il ne faut pas des persuasions moins fortes. Mandez-moi bien la suite de tout ce qui se passe à Grignan; c'est le théâtre où j'ai le plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe; mais c'est tout pour moi. Quand je me représente la quan-

tité de monde que vous êtes à Grignan, que c'est cela qui s'appelle être dans son château, à se reposer un peu des autres dépenses, je voudrais en rire, si je pouvais, et je dis : Ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout ; c'est sa destinée ; et en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. Pour moi, ma chère bonne, je tombe toute plate, et quand je n'ai rien, je n'ai rien. Mes affaires de Nantes vont pitoyablement, tout s'est tourné en chicanes, en saisies, dont on se défend vingt ans durant. L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de cinquante lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire ; c'est assez vous dire combien je dois lui être obligée. Nous sommes ici, comme je vous l'ai mandé, avec un temps charmant ; le chaud est agréable aux Rochers ; et je vous avoue que les trois heures que je suis dans ces bois toute seule avec Dieu, moi, vous, vos lettres et mon livre, ne me durent pas un moment ; il y a quelque chose de doux et d'aimable à cette solitude, à ce profond silence, à cette liberté ; il n'y a que vous que j'aime beaucoup davantage : voilà comme je suis présentement. Vous ne me dites rien de Pauline, et comment la trouve M. le chevalier. Répondez-moi, est-ce madame de Simiane de Vauréas, ou la présidente que vous avez avec vous ? Parlez-moi sans cesse de tout cela, et des faits et gestes de M. d'Arles dans la quatrième des enquêtes, sans préjudice de ce que Rochon m'en dira ; toutes ces choses composent mon vrai *moi*. J'ai été encore ravie d'entendre parler d'Avignon par Martillac, et de vos réponses aux harangues. Mon Dieu, ma fille, que dites-vous ? Vous croyez donc que le roi ou la province donne quelque chose à mon fils pour nourrir ou instruire cette *noblesse* ; rien du tout, je vous assure ; encore trop d'honneur.

Ne soyez point en peine de la lettre que vous avez écrite à mademoiselle Descartes ; elle l'admire et la cache comme une personne qui a bon esprit, et qui sait les conséquences d'une telle confidence ; je vous réponds qu'elle n'en parlera jamais qu'à un fort honnête homme qu'elle appelle son maitre, et qui est aussi discret qu'elle.

A MONSIEUR LE CHEVALIER DE GRIGNAN.

J'ai eu une sensible joie, Monsieur, au milieu du chagrin que me donne votre mauvaise santé, de voir de votre écriture : je vous remercie de cette complaisance : je vous trouve bien mieux par ce que vous me mandez, que par les relations de ma fille. J'avais encore cette ressource, comme vous dites ; c'est qu'elle est si touchée des maux des personnes qu'elle aime, qu'elle n'en peut parler qu'avec des sentiments qui font une tristesse incroyable. Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie et Balaruc, vous remettront en meilleur état ; je vous assure qu'il y a peu de choses au monde que je souhaite davantage. Vous me donnez une vraie joie en me parlant, comme vous faites, de la belle et bonne santé de madame de Grignan : je me fie fort à ce que m'en dit Martillac, mais j'aime encore mieux ce que vous m'en dites. Dieu la conserve cette pauvre femme si aimable et si digne d'être aimée, et lui donne un courage capable de soutenir sa destinée, et tous les maux que sa tendresse lui fait souffrir !

1080. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 10 juillet 1689.

Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, et je m'en vais donc causer avec vous tout en l'air. M. de Seignelai est à Brest présentement : je suis un peu fâchée de n'en

pouvoir dire la raison, car il faut qu'il y en ait une[1]. Je vous conseille fort de vous en tenir à tout ce que vous dit M. le chevalier sur les grands préparatifs de nos ennemis sur le Rhin. L'abbé Bigorre ne les craint point, ni pour lui qui est fort en sûreté, ni pour ses amis ; ainsi, ma chère enfant, soyez en repos pour ce joli petit *colonel;* car vous y touchez du bout du doigt. Je crois que M. le chevalier, après ce que lui mande M. de Montégut, n'oserait plus dire cette folie qui nous faisait rire, *je connais un sot :* en vérité, ce n'est ni un sot, ni un enfant ; et s'il a pris de la hardiesse dans ses manières ordinaires que nous trouvions trop modestes, et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien ; enfin, *Dieu le conserve;* voilà ma chanson ordinaire. Il me paraît, par un billet que Rochon vient de m'écrire, que M. d'Arles ne manque pas d'affaires. Les ennemis qu'il est obligé de combattre sont de ses amies : c'est madame Talon qui fait que M. Talon nous traîne en longueur, à la prière de madame de Bury ; mais si cela va plus loin, M. d'Arles s'en plaindra au roi : l'autre est madame de La Faluère : au cas que, transportée de l'amour de madame de Bury, elle se relâchât, en faveur de son amie, du personnage qu'elle doit faire, ce prélat démêlera bien tout cela : le bon Rochon me prie fort de croire que tout ira bien. Je conviens que M. Gui ne parla point mal au grand-conseil, mais aussi je trouvai, sans prévention, que la vérité toute pure paraissait bien plus dans le discours de Rochon ; et cela est si vrai, que si M. le chevalier s'en souvient, il pourra vous dire que nous fûmes au désespoir de n'être pas jugés sur-le-champ et tout chaudement ; c'était signe que nous étions persuadés qu'il

[1] Il était porteur d'une lettre pour le maréchal d'Estrées, par laquelle le roi lui marquait qu'étant informé des desseins de l'ennemi, il le croyait plus nécessaire à commander les troupes le long des côtes qu'à commander l'armée navale. Le commandement de l'escadre fut donc donné au comte de Tourville. Le maréchal supporta cette disgrace avec chagrin, mais avec dignite.

avait laissé les juges dans de bonnes dispositions, et que nous avions peur qu'elles ne fussent refroidies le lendemain : mais Dieu voulut nous donner le plaisir de cette victoire : je ne l'oublierai jamais : je la souhaite aussi complète à M. d'Arles.

Nous faisons toujours la même vie, et je m'accommode mieux que je n'eusse jamais cru, d'être trois ou quatre heures toute seule : j'étais si agréablement accoutumée avec vous, ma très aimable, et avec mes anciennes amies, que j'avais oublié que je susse faire de la prose : je suis ravie de m'apercevoir que j'en fais fort bien. J'ai commencé un livre de piété, que je trouve qui en fait encore mieux que moi : il est d'un M. Hamon [1] de Port-Royal, qui était un vrai saint, et qui a puisé dans les plus pures sources tout ce qu'il nous donne : c'est *un Traité de la prière perpétuelle*, joint à quelques autres traités : ce que j'en ai lu m'a paru admirable : la préface est de bon lieu, et l'approbation des trois docteurs est un éloge : quand ce livre vous viendra, recevez-le bien : M. de Grignan en sera content au dernier point. Je conjure M. le chevalier de me dire un mot de Pauline; je souhaite qu'elle lui plaise. Comment M. de Carcassonne s'accommode-t-il de ce frère dont il écrivait des choses si plaisantes? Qu'a-t-il résolu sur son bâtiment? Pourvu qu'il mette la bise de son conseil, je suis très assurée qu'il y aura bientôt un troisième étage. J'ai ri encore de la vision de cet *équipage* que le chevalier emporte avec lui, pour gagner les anciens appartements de ses pères. Le parterre des vôtres est devenu si beau, si bien planté, si fort à la mode, si plein de fleurs et d'orangers, cette place *Coulanges* le rend si agréable, que vous ne le reconnaîtriez pas. Votre pauvre frère est

[1] Jean Hamon, médecin célèbre, et l'un des meilleurs écrivains de Port-Royal, mort le 22 février 1687 (*Voyez* son éloge, et son épitaphe, page 95 et suiv. du *Nécrologe de Port-Royal-des-Champs*, édition de 1723, Amsterdam. (P.) Il était l'ami de Racine, qui voulut être enterré à ses pieds dans le cimetière de Port-Royal.

toujours tristement et ruineusement à Rennes ; M. et madame de Chaulnes à Saint-Malo. Je ne finirais point, ma chère fille, si je voulais vous dire à quel point je suis tendrement occupée de vous, de vos affaires, de votre amitié pour moi, de l'envie qu'il me semble que vous avez de me revoir avec vous, et de la consolation que cette pensée me donne; elle m'adoucit la fin de ma vie : mais tout beau, revenons un peu à la volonté de Dieu, dont il ne faut jamais s'éloigner. Vous me fites l'autre jour un grand plaisir en me disant que vous n'étiez pas à portée d'être jalouse ; que cette confiance est juste, et qu'elle est digne de la parfaite amitié que j'ai pour vous ! je vous conjure de faire tous mes compliments. Votre belle-sœur est si loin de se lasser des relations d'Avignon, qu'elle me fit relire, il y a trois jours, *la procession et les juifs;* elle aime tout cela, et moi tout ce que vous contez. Je vous embrasse tendrement, et ma chère Pauline. Mon goût s'est trouvé bien juste avec le vôtre sur le sujet d'*Esther* ; ce fut un jour agréable pour moi.

1081. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 13 juillet 1689.

Je n'ai point reçu deux paquets ensemble, comme je l'espérais. Je suis bien assurée qu'il y en a un d'égaré du 28 ou du 30 juin : je serais fâchée s'il était perdu, et surtout si dans ce paquet j'avais perdu aussi la réponse que j'attends de vous sur le mémoire qui regarde M. de M... ; car on l'attend à Rennes avec impatience : je répondrais bien que vous ne contesterez point toutes les belles terres de ce mémoire : il me semble que ce M... est fort riche, qu'il a de beaux meubles, qu'il est un fort bon et honnête homme : son fils est joli et bien fait, n'est-ce pas ? Ce n'est point tout cela qui lui manque : si on me presse sur sa bonne maison, *je mangerai des pois chauds*, comme M. de

La Rochefoucauld. Si votre réponse est dans le paquet perdu, redites-moi à peu près ce que je dois dire, de peur que votre silence ne donne du soupçon, comme à *Marie-Jeanne de Flandre*; je suppose que vous n'avez pas oublié ce conte de du Bellay [1].

Nous avons un temps de pluie et de vent qui me fait un peu triste, il dérange mes jolies promenades; mais je vois que M. Nicole ne veut point qu'on se plaigne du temps. Pour ma Providence, je ne pourrais pas vivre en paix, si je ne la regardais souvent; elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrége toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées; c'est-à-dire, elle devrait faire tout cela; mais il s'en faut bien que nous ne soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles. Ce que je crois, c'est que ceux qui ne la regardent jamais sont encore bien plus malheureux que ceux qui tâchent de s'en faire une habitude. Cette chère Providence va donc juger notre requête civile comme il lui plaira; ce qu'elle a voulu sur l'arrêt me répond quasi de la suite. J'y prends un intérêt aussi vif que la tendresse que j'ai pour vous est vive; c'est la même étoffe, et c'est cela sur quoi la résignation n'a pas assez de prise; tout le reste ne va pas trop mal : mais, mon Dieu, que cet endroit est sensible!

Quand je regarde en gros la longue absence où il me paraît que nous sommes condamnées, j'avoue que j'en frémis; mais en détail et jour à jour, il faudra la souffrir pour le bien de nos affaires; car mon voyage serait quasi inutile pour le sujet qui me l'a fait faire, si je ne passais l'hiver en ce pays : je suis très persuadée que madame de Chaulnes l'y passera aussi, et je suivrai sa destinée. Pour vous, ma fille, vous comptez que vous pourrez vivre six

[1] Poëte encore en vogue à cette époque; il est auteur d'un traité fort curieux de la défense et de l'illustration de la langue française.

mois hors de Grignan, et six mois *cachée* à Grignan : pouvez-vous appeler le séjour que vous y faites avec toute la splendeur qui en est inséparable, *être cachée?* Je veux que votre enfant vous aille voir, et je crois que je veux aussi que M. le chevalier joigne les deux saisons des eaux par un hiver en Provence : trouvez-vous que je dise mal? Un retour dans l'automne ne gâterait-il point tout ce qu'il aurait fait? Ne doit-il point abandonner une année entière à l'espérance de sa guérison, pendant qu'il y est? Enfin, ma belle, je parle en l'air, selon mes petites lumières, mais je ne saurais avoir mauvaise opinion de Balaruc, après ce que j'en ai ouï dire à nos capucins. Il est vrai que le voyage est long, c'est un malheur ; mais combien de malades vont encore plus loin! Vous me faites peur de l'esquinancie de votre fille aînée, c'est le mal du monde que je crains le plus : vous me dites qu'elle a de qui tenir; j'y songe souvent. Vous avez été bien échauffée à Avignon, vous n'avez point dormi : cette vie est admirable pour enflammer la gorge. Gardez bien votre baume tranquille, c'est un remède infaillible : je vous ai conté l'effet qu'il fit à madame de Chaulnes, elle n'avait rien du tout ; ne soyez jamais sans ce baume précieux, je vous en conjure. C'est un étrange mal que celui de Pauline! elle doit être bien pâle ; la pauvre enfant! il faut tâcher de la guérir. Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals [1], qui sont également bonnes pour les maux contraires : si l'expérience n'était pour ces eaux, je croirais cet endroit digne d'être dans la comédie des *Médecins* de Molière.

Vous me donnez une aimable idée de vos journées ; quelle bonne compagnie! il est même agréable de n'être point tentée de quitter vos belles terrasses; c'est un bonheur pour les goutteux : ils ne se reprochent point de vous détourner de vos promenades ; ils voient qu'on ne saurait

[1] Ces eaux minérales sont près d'Aubenas et de Viviers.

être mieux qu'avec eux de toute manière. Comment vos jours dureraient-ils plus d'un moment, puisque dans notre Thébaïde, ils ne laissent pas de courir? Comment va le silence de notre Carcassonne? Qu'a-t-il enfin produit? Qu'a-t-il prononcé? S'il a écouté la bise, il aura décidé : elle ne se sera pas expliquée en termes ambigus, et sa voix doit emporter toutes les autres. Je ne connais point cette terrasse où vous êtes toujours ; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise. Toutes vos vues sont admirables : je connais celles du Mont-Ventoux : j'aime fort tous ces amphithéâtres, et suis persuadée, comme vous, que si jamais le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront point d'autre lieu que celui-là pour les voir commodément ; et en même temps vous jouirez du spectacle le plus magnifique du monde, sans contredit.

Mon fils est allé à Saint-Malo voir un moment M. et madame de Chaulnes : il est avec M. de Pommereuil ; il reviendra à Rennes. Nous espérons que toute cette *noblesse* pourra bientôt être renvoyée : on la rassemblerait dans le besoin avec un coup de sifflet. Mon fils me priait l'autre jour de vous dire mille amitiés pour lui ; je lui fais les vôtres : sa femme est bien fâchée que vous laissiez vos beaux orangers d'Avignon à la merci de votre bise, et que vous disiez que vous ne vous en souciez pas ; quelle parole! elle vous demande leur vie, et d'en avoir soin, ou bien de les lui envoyer, elle les mettra bien à couvert du mauvais vent. Je vous apprends que nous sommes ici tout entourées de fleurs d'orange et de jasmins, et que nous en sommes tellement parfumées les soirs que par cet endroit je crois être en Provence. Je vous demande pardon, ma chère belle, de tant de discours inutiles : mon loisir est bien dangereux. M. le chevalier se moquera de moi, et il aura raison.

1082. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 17 juillet 1689.

J'ai reçu enfin la réponse sur le bien de M... ! elle est, en vérité, un peu trop sincère. Si on avait toujours donné de pareils mémoires quand il a été question de mariages, il y en a bien au monde qui ne seraient pas faits. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage : bon Dieu ! quels endroits ! mais que sont devenus tous ces beaux meubles, ces grands brasiers, ces plaques, ce beau buffet, et tout ce que nous vîmes à M... ? Je crus que c'était une illusion, et je vois que je ne me trompais pas : il faut que les affaires de M... se sentent du temps, comme celles de tout le monde.

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère Comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie ! quel beau soleil ! et qu'avec une si bonne société il est aisé de chanter : *On entend souffler la bise, hé bien, laissons-la souffler !* Vous souffririez plus patiemment la continuation de nos pluies ; mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades. Que dites-vous, mon enfant ? Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ! elle en serait, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble ; mais nous avons un grand goût pour cette liberté, et pour nous retrouver ensuite. Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin, et par considération pour vous ; avec tout autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste, ni plus naturel, et il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté* : je m'en accommode, et avec des

livres le temps passe, en sa manière, aussi vite que dans votre brillant château. Je plains ceux qui n'aiment point à lire : votre enfant est de ce nombre jusqu'ici; mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connaître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire : je connais des officiers-généraux dont le style est populaire : c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense : mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent, tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien : il y a longtemps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre; et comme il aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier, en avoir des petits, et puis le renvoyer : mais ne vous amûsez point à mademoiselle d'Or...[1]; c'est un lanternier que son père, dont le style et la mauvaise volonté me mettent en colère.

Il me semble que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à M. le chevalier : il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, *de ces paquets de chenilles*, qui lui donnaient la goutte; point de froid, une bise qui prend le nom d'*air natal* pour ne point l'effrayer : enfin, je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs, de tenir contre tant de bonnes choses; cependant il n'est que trop vrai qu'il en est tourmenté. Je suis ravie que Pauline lui plaise : je suis bien assurée qu'elle me plaira aussi; il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux : ah! ah! qu'ils sont jolis! je les vois. Et son humeur? Je parie qu'elle est corrigée; il a suffi pour cela de votre douceur pour elle, et de l'envie qu'elle

[1] C'est de mademoiselle d'Oraison qu'il s'agit ici.

a de vous plaire; mais de prétendre que cette enfant fût parfaite au sortir d'Aubenas, cela faisait rire : je l'embrasse tendrement.

Je pleure que les pattes de M. de Carcassonne soient recroisées : hé, mon cher beau seigneur! encore un petit effort, ne les recroisez pas si tôt, achevez votre ouvrage; voyez celui de M. d'Arles, comme il est grand, comme il est haut, comme il est achevé. Voudriez-vous lui céder cet honneur, et laisser cet endroit du magnifique château de vos illustres pères, car il faut le flatter; laisser, dis-je, cet endroit de ce magnifique château tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable, et très incommode à votre frère aîné, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques? dis-je bien? Ah! mon cher seigneur, prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles, qui, dans le milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu couronner son entreprise. Si M. de La Garde voulait me soutenir et m'aider à *tourner* cette affaire, je crois que je n'en aurais pas l'affront : mais je ne sais pas même comme je suis avec le prélat; ainsi je me tais. Vous me faites un vrai plaisir de me dire que je suis quelquefois souhaitée de vos Grignan : cet aîné, qui écrit si bien, ne dira-t-il pas un mot à sa petite belle-sœur?

1083. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 17 juillet 1689

Nous avons ici un grand corps de noblesse de beaucoup de provinces. Je vous ai déja mandé, mon cher cousin, que mon fils, à son grand regret, avait été choisi par celle de tout ce canton. Comme ce chagrin est une espèce d'honneur à l'égard des particuliers, il n'a pu le refuser. Il est donc à Rennes tenant une grande table, dont il se passerait fort bien, car cette dépense ne mène à rien. M. de Sei-

gnelai est à Brest pour hâter notre armement, qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Je suis persuadée qu'on congédiera toute cette noblesse, lorsque M. de Tourville aura une flotte : nous aurons alors de quoi faire baisser le pavillon de ces prétendus maîtres de la mer.

Je suis ici dans une vraie solitude, je pourrai faire quelque petit voyage à Rennes, pour voir la duchesse de Chaulnes avec qui je suis venue en ce pays-ci : j'en repartirai avec elle. Si j'y pouvais avoir notre cher Corbinelli, je ne serais pas à plaindre; vous savez le goût que j'ai pour son mérite et pour son esprit, vous l'avez aussi; mais comme ses autres amis l'ont aussi, ils le retiennent à Paris. Adieu, mon cher cousin, et ma chère nièce; il n'y a point de bonheur que je ne vous souhaite à tous deux.

1084. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 août 1689.

M. de Sévigné a raison de regretter la dépense qu'il fait à la tête de sa noblesse; c'est la plus inutile qu'il fera de sa vie. M. de Tourville a enfin joint notre flotte à Brest; voilà nos côtes en sûreté et vos nobles désormais inutiles.

Le siége de Mayence est formé par M. de Lorraine avec cinquante mille hommes. Il peut prendre cette place, il peut la manquer; mais qu'il la prenne par un long siége, ou par des attaques vives, comme il a attaqué Bude, il ruinera son armée, parceque nous avons dans cette place près de dix mille hommes et le marquis d'Uxelles qui la défendra bien. Bonne est bombardée par l'électeur de Brandebourg. On me mande qu'il n'y a plus que douze maisons entières dans cette ville, et qu'on y a jeté seize mille bombes à deux louis chacune; voilà faire du mal bien chèrement.

Le marquis de Bussy est en Alsace dans le corps que commande M. de Choiseul, entre Strasbourg et Philisbourg.

Je crois que ce corps-là joindra bientôt M. de Duras. Nous partons demain pour la Franche-Comté, votre nièce et moi; elle ne fait que d'arriver d'Auvergne où elle a été reçue du bon homme comte de Dalet et de sa parenté, comme elle le pouvait souhaiter. Ils ont trouvé le petit de Coligny fort joli, et sont pleinement persuadés qu'il n'est pas mort[1]. Je comprends bien que notre cher Corbinelli nous accommoderait fort à nos campagnes; il y serait admirable, puisqu'il l'est à Paris.

1085. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 20 juillet 1689.

Cette date vous surprend, ma chère enfant, et moi aussi; car je ne m'attendais point à sortir si tôt des Rochers, où je me trouvais fort bien; il est vrai que ce n'est que pour peu de jours; mais M. et madame de Chaulnes m'ont priée si instamment, si bonnement, de les venir voir ici, où ils viennent voir mon fils à la tête de cette *noblesse*, que madame la colonelle en étant priée aussi, comme vous pouvez penser, nous y vînmes dès le lendemain, qui fut hier: nous y avons trouvé mon fils. Je suis chez la marquise de Marbeuf en perfection : nous attendons ce soir ces bons gouverneurs, et demain j'achèverai ma lettre, et vous dirai des nouvelles de Brest. Je veux, ma chère fille, vous parler présentement de la jolie peinture de l'*Albane*, que vous me faites de ce petit Rochebonne; car c'est précisément cela : il me semble que je le vois, et je remercie madame de Rochebonne de vous avoir obligée à me faire ce portrait : il est charmant : mon imagination en a été toute rafraîchie : il me semble qu'il y en a un échantillon à l'un de ces trois garçons qui sont à Paris : enfin, voilà de fort jolis ouvrages; cela console d'en faire une douzaine, quand

[1] Allusion à la plaidoirie de l'avocat du comte de Dalet, dans le procès que madame de Coligny soutint contre ce dernier. (M.)

on en fait seulement un ou deux sur ce moule : si c'était une fille, *elle brûlerait le monde*, comme dit Tréville en parlant de votre beauté : mais l'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses finesses, sa petite rhétorique naturelle, c'est bien celle-là ; je ne m'étonne pas si, après l'avoir grondé, vous vous êtes mise à l'aimer, à le manger ; car il n'y a que cela à faire à un petit ange comme celui-là.

Mais parlons de cette *sagesse* [1], qui me paraît une *folie-mue*, comme une rage-mue : c'est un fond de rage muette ; un chien ne paraît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage ; ma chère enfant, c'est tout de même : qui ne croirait que tout est bien réglé dans cet intérieur ? Qui ne croirait qu'il est ravi de suivre ses premières pensées, qu'il y est tous les jours confirmé par le mérite, et même par la suite de ce qui peut arriver ? Quelle perspective ! quelle consolation de *laisser ainsi son bien !* Je demande pardon à la modestie : mais voici deux vers de *Polyeucte* [2] qui veulent que je les écrive :

Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
Qu'ait adoré la terre, et qu'ait vu naître Rome.

Quelle joie d'avoir un tel ou de tels héritiers [3] ! quelle justice même, et dans quelle maison rejette-t-il ce qui en vient ! Enfin, ma fille, je m'y perds ; qu'est-ce donc que la sagesse ? Qu'est-ce que l'amitié ? Les a-t-on jamais vues sous de telles figures ? Vous dites qu'il aime son château, je n'en crois rien ; qu'il aime le chevalier, je n'en crois

[1] C'est de M. de La Garde que madame de Sévigné entend parler dans ce moment. (P.)

[2] Vers de Corneille, *Polyeucte*, acte IV, scène IV.

[3] Madame de Sévigné désigne ici M. le chevalier de Grignan, et tous les Grignan. La terre de La Garde venait de Louis-Adhémar de Monteil, baron de Grignan. (*Voyez* le *Père Anselme*, tome VII, page 930, édition de 1733.) (P.)

rien : si ce n'est, comme vous dites, qu'il aime le chevalier comme son château, et qu'il ne les aime point tous deux ; mais qu'aime-t-il donc ? Voilà une si monstrueuse pensée, que je suis à mille lieues de la concevoir : dites-m'en la suite, ne s'évanouira-t-elle point, comme celle du mariage [1] ? Pour moi, je ne crois point qu'il y ait un homme assez hardi pour songer à acheter cette terre : mais je ne finirais point ; je veux seulement vous dire encore un mot de la dispute qui est entre vous. Il me paraît que vous êtes avec une douzaine de comtesses de Fiesque : vous savez qu'elle ne comptait pour rien les petites terres, où il ne vient que du blé, et croyait avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée, pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. Messieurs de la *Balustrade*, voilà comme vous êtes ; cette comparaison décide, et je n'emploierai pas ma raison simple et droite à vous persuader que de l'or vaut mieux que du vif-argent, et que madame Sarson, bonne fermière, est plus solide qu'un papillon. Je ne puis laisser ma lettre à un plus bel endroit. Je vais voir les bons Chaulnes.

M. de Pommereuil sort d'ici : il m'a si bien instruite sur Brest, qu'encore que vous en sachiez peut-être autant que moi, je veux vous le redire. M. le maréchal d'Estrées était embarqué dans son vaisseau, tous ses ordres donnés, plus rien sur terre ; il a reçu un ordre du roi de revenir à Brest, et d'y demeurer à cause de l'importance de la place, et du besoin de sa présence. M. de Seignelai est embarqué ; il est chargé de l'exécution de toute cette grande affaire, Château-Regnault [2] est avec lui ; ils attendent le chevalier de

[1] On a déjà vu que le mariage de M. de La Garde (*Antoine-Escalin des Aimars*) ne s'était point fait. Madame de Sévigné espère qu'il en sera de même de la vente du marquisat de La Garde, qui en effet n'eut point lieu. Cette terre appartint ensuite à mademoiselle de Castellane, petite-fille de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, qui fut légataire universelle de M. de La Garde (*son oncle à la mode de Bretagne*), mort en 1713. (P.)

[2] François-Louis Rousselet, comte de Château-Regnault, depuis vice-amiral et maréchal de France. (P.)

Tourville [1], qui doit se joindre à eux, et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglais et hollandais dans une île nommée Ouessant, à huit lieues de Belle-Ile, qui veulent empêcher la jonction : vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire. M. de Seignelai me paraît comme Bacchus, jeune et heureux, qui va conquérir les Indes. On dit que le pape est bien malade. M. de Lavardin est arrivé à Paris; il craint de s'en retourner; et moi je crains autre chose [2] : ma chère enfant, il faut être préparée à tout; Dieu donne et ôte comme il lui plaît.

Jeudi.

Ces bons gouverneurs m'ont reçue à bras ouverts : nous soupâmes hier chez M. de Pommereuil avec quelques femmes, et Revel, et d'autres; nous y dînons encore aujourd'hui; ainsi l'a ordonné M. le commissaire du roi : madame de Chaulnes appelle cela un arrêt du conseil d'en-haut. Elle m'a parlé de vous, et dit aussi que vous ne voulez pas que je sois aux Rochers : croyez cependant que, hors l'hiver, rien ne m'est si agréable, ni si bon pour ma santé : c'est ici un dérangement, un bruit, un tracas qui m'importune. Je suis bien aise de venir voir ces Chaulnes pour quelques jours; j'y viendrai toujours avec joie; mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos me soutienne. Ce n'est pas ce bruit-ci qui me plaît; c'est un bruit qui est à moi, comme celui de l'hôtel de Carnavalet, ou celui du château de Grignan, si je suis jamais assez heureuse pour l'entendre; j'avoue, pour celui-là, que je m'en accommoderais parfaitement. Cette duchesse vous dit mille douceurs; M. de Chaulnes m'a conté mille bonnes ou mauvaises plai-

[1] Anne-Hilarion de Colentin, chevalier, puis comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France. (P.)

[2] On sait pourquoi madame de Sévigné craignait la restitution du Comtat Venaissin. (P.)

santeries : telles qu'elles sont, je vous conjure d'y répondre; vous m'aimez trop pour ne me pas aider à payer des gens qui ont tant d'amitié pour moi. M. de Chaulnes aime bien aussi ce qu'il vous a mandé : *c'est un voyage à Rome, c'est aller à Grignan, c'est le roi d'Espagne*..... j'avais si chaud, que je n'entendais pas à demi. Il ne séparera pas encore si tôt cette *noblesse;* il a reçu des ordres de la laisser encore sur pied, sans aucun besoin : je la vis hier en escadron; elle a assez bonne mine. Mon fils en est bien fatigué : il n'a pas le temps de vous écrire; il vous fait mille sortes d'amitiés de tous vos souvenirs. Ne changez point votre adresse, j'ai donné ordre qu'on m'apporte ici vos lettres. Je ne quitte point de vue ma chère Comtesse, ni son château, ni tous ses habitants; faites-leur bien tous mes compliments, à chacun selon l'amitié qu'il a pour moi; vous saurez varier les phrases : mais je vous conjure d'embrasser ma chère Pauline; je lui attire souvent de ces sortes de graces; aimez-la sur ma parole. Je suis tout à vous, mon aimable enfant : voilà un compliment où il n'y a point d'exagération, non plus qu'à tout ce que je pourrais vous dire de ma tendresse : vous me rendez trop savante sur ce sujet, pour croire que de certaines gens en aiment d'autres, quand je vois des effets qui ressemblent à la haine.

J'ai parlé confidemment à madame de Marbeuf de ce mémoire ; elle ne laisse pas de trouver le parti fort bon; elle a raison.

1086. — A LA MÊME.

A Rennes, dimanche 24 juillet 1689.

On nous disait ici que le pape était mort, et que M. de Lavardin ne faisait que changer de chemise, et s'en retournait : mais l'abbé Bigorre ne souffre pas cette nouvelle de travers; il assure qu'il n'est point mort. Ce bienheureux

Comtat est une douceur et une grace de la Providence sur vous, qui me jette dans la reconnaissance pour elle. Vous en faites un fort bon usage ; mais enfin vous bâtissez, cela se gagne. Pour mes affaires de Nantes, j'y donne de bons ordres, elles vont leur chemin, et je mettrai l'abbé Charrier en œuvre, quand il sera temps : le principal, c'est que je dépense très peu, et que j'envoie de petites lettres de change à Paris, qui sont tout aussitôt dévorées. Si je suis un peu de temps dans ce pays, je serai en état de respirer, car je ne respirais pas. Je serais bien fâchée, ma chère enfant, d'être capable de faire tout ce que je fais pour avoir de l'argent de reste ; je craindrais l'avarice, qui est ma bête : mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion ; j'ai plutôt lieu de croire que je suis dévorée de l'amour de la justice : ainsi, je vais sans crainte et sans honte dans le chemin de cette sainte économie que vous approuvez : elle ne m'a point encore mise en état de douter si c'est elle qui me fait agir ; il y a trop peu que je suis dans un pays où je ne dépense rien.

Je ne vous dis point avec quelle joie, ni avec quelle amitié ces bons gouverneurs m'ont reçue, et quelle reconnaissance d'être venue des Rochers ici pour les voir. M. de Chaulnes a fait la revue de cette *noblesse ;* ce régiment est fort beau et assez bien instruit. Mon fils recevait toutes ces louanges avec un cœur qui me faisait plaisir ; et moi, je songeais que ce n'était pas pour être là que je l'avais élevé, et que j'avais commencé sa vie et sa fortune ; et puis cette Providence me revient, car sans cela on n'aurait jamais fait à retourner sur le passé ; c'est un écheveau qui ne finirait point : voilà où l'on trouve de la force ; Dieu me garde de tout ce qui pourrait renverser une si bonne philosophie. A propos, je reçus l'autre jour la visite de trois jolies femmes : ce sont les petites nièces de M. Descartes ; leur tante (*mademoiselle Descartes*) ne leur a pas dit un mot de votre lettre, cela doit vous assurer de sa discrétion. Elles me

contèrent mille choses qu'elles ont entendu dire de leur oncle, qui vous divertiront; mais je garde cela pour les Rochers. Il y a ici un M. de Ganges qui adore M. de Grignan, de sorte que c'est mon ami; son régiment (*de Languedoc*) est en ce pays : tout de bon, je voudrais que vous sussiez ce que c'est ici qu'un homme de Languedoc, qui connaît tous les Grignan, et qui est ami particulier de *M. le Comte.*

Nous fîmes danser l'autre jour le fils de ce sénéchal de Rennes, qui était si fou, qui a eu tant d'aventures : le fils est fait à peindre; il a vingt ans : il a épousé à la hâte la fille d'un président à mortier de ce pays, parceque la première chose qu'elle fit, après l'avoir envisagé, ce fut d'être grosse; de sorte qu'elle fut mariée, et accoucha six semaines après. Elle est ici, et croit que, pourvu que l'on voie son mari, on ne peut la blâmer : il est vrai qu'en le voyant danser, il faut être de l'avis de sa femme. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André [1]; tous ces maîtres lui ayant dit : « Monsieur, nous n'avons rien à vous montrer, vous « en savez plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste, des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre : je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connaisseuse, vous auriez été fort divertie de l'agrément de cette sorte de bal. Madame de Chaulnes, qui a bien dansé dans son temps, en était hors d'elle, et disait n'avoir rien vu qui ressemblât à cela. J'avais auprès de moi un homme qui a bien de l'esprit : que ne dîmes-nous pas pour justifier cette fille,

[1] Les trois plus fameux danseurs de l'Opéra de ce temps-là. (P.)

et sur la perfection de ce ménage, du côté de la danse?

Avez-vous bien compris, ma chère enfant, le dégoût du maréchal d'Estrées qui est allé jusqu'au Conquêt [1]? M. de Seignelai est à sa place, et le maréchal est revenu à Brest. Il y a soixante-huit vaisseaux des ennemis à une île appelée Ouessant. Nous attendons le chevalier de Tourville qui doit se joindre à M. de Seignelai : nous ferons en tout soixante-huit vaisseaux. On croit que le vent qui amènera les vaisseaux du Levant sera contraire à ceux qui sont dans cette île : ainsi nous espérons toujours au bonheur de celui que nous servons. M. et madame de Chaulnes vous font mille et mille amitiés. Je crois être quelquefois avec vous à Avignon : deux grandes tables deux fois le jour, et une bassette dont on ne saurait se passer. Le pays est un peu différent. Madame de Chaulnes a vu Avignon; elle en était entêtée comme vous : elle n'en voulait point partir : elle y fut reçue en ambassadrice : elle comprend les charmes de cette demeure; Dieu vous la conserve!

Nous nous quitterons tous dans trois ou quatre jours; soyez-en bien aise, cette vie me tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue : tout ce qui va chez madame de Chaulnes vient ici; on n'a pas un moment, cela m'échauffe : ne les priez point de me tirer de ma solitude; je serais malade de faire longtemps cette vie. Les Rochers sont tranquilles et tout propres à vous conserver votre chère mère pour vous revoir : on est accablé ici. On n'a point encore séparé ce régiment de *noblesse*; de sorte que mon fils ne reviendra point avec nous. Je songeai, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme *Baptiste* (*Lully*) disait d'un air qu'il avait fait pour l'opéra, et qu'on chantait à la messe : « Seigneur, je vous « demande pardon, je ne l'avais pas fait pour vous : » « Messieurs de l'arrière-ban, je ne l'avais pas fait pour

[1] Petite ville maritime en Bretagne, à cinq lieues de Brest, avec un bon port et une bonne rade. (P.)

« vous. » Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier, c'est lui qui m'a fait ce petit conte de *Baptiste*. Adieu, mon enfant; vous savez combien je vous aime. Mon Dieu ! que voilà qui est simple et ordinaire, pour expliquer quelque chose de si peu commun et de si rare!

1087. — A LA MÊME.

A Rennes, lundi 25 juillet 1689.

Je pars demain à la pointe du jour, avec M. et madame de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours : voici, ma chère enfant, comme cela s'est fait. M. de Chaulnes me dit l'autre jour : « Madame, vous devriez venir avec nous « à Vannes, voir le premier président (*M. de La Faluère*); « il vous fait des civilités depuis que vous êtes dans la pro« vince, c'est une espèce de devoir à une femme de qua« lité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, « je meurs d'envie de m'en aller à mes Rochers, dans un « repos dont on a besoin quand on sort d'ici, et que vous « seul pouviez me faire quitter. » Cela demeure. Le lendemain, madame de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma chère gouvernante, vous devriez venir avec nous; « il n'y a qu'une couchée d'ici à Vannes; on a quelque« fois besoin de ce parlement : nous irons ensuite à Auray, « qui n'est qu'à trois lieues de là : nous n'y serons point « accablées : nous reviendrons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous « n'avez pas besoin de moi, c'est une bonté : je ne vois « rien qui m'oblige à ménager ces messieurs; je m'en vais « dans ma solitude dont j'ai un véritable besoin. » Madame de Chaulnes se retire assez froidement; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-

être ils seraient bien aises de m'avoir : ils pourraient choisir, ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année. Tout cela passa vite dans ma tête, je vis que je ne faisais pas bien. Je me rapproche, je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord « qu'à moi, et j'étais peu touchée d'aller voir M. de La « Faluère [1]; mais serait-il possible que vous le souhaitas« siez pour vous, et que cela vous fît le moindre plaisir ? » Elle rougit, et me dit avec un air de vérité : *Ah ! vous pouvez penser*. « C'est assez, Madame, il ne m'en faut pas « davantage, je vous assure que j'irai avec vous. » Elle me laissa voir une joie très sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : Elle vient avec nous. Elle m'avait refusé, dit M. de Chaulnes ; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuserait pas. Enfin, ma fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnaissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique, et que vous me l'auriez conseillé vous-même. Mon fils en est ravi, et m'en remercie : le voilà qui entre.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Rien n'est si vrai, ma très belle petite sœur : madame de Chaulnes fut saisie du refus de ma mère : elle se tut, elle rougit, elle s'appuya; et quand ma mère eut fait sa réflexion, et lui eut dit qu'elle était toute prête d'aller, si cela lui était bon, ce fut une joie si vraie et si naturelle que vous en auriez été touchée. Je ne savais ce qui se passait; je le sus peu de temps après : et indépendamment de ce qu'ils veulent faire tomber sur moi cette année, s'ils en

[1] Premier président du parlement de Bretagne. (P.)

sont les maîtres, il était impossible de manquer à cette complaisance, sans manquer en même temps à tous les devoirs de l'amitié et de l'honnêteté; de sorte que je vous prie de l'en bien remercier, ainsi que j'ai fait. Madame de Chaulnes a des soins de sa santé qui nous doivent mettre en repos.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reçois votre lettre du 16; elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante : j'ai ri toute seule de l'embarras de vos maçons et de vos ouvriers : j'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, et qu'un coup de marteau ne soit pas votre maître. Mon Dieu! que je serais heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie! rien ne peut m'ôter au moins l'espérance de m'y trouver quelque jour. Comme cette partie dépend de Dieu, je le prie de le vouloir bien, et je l'espère. Je n'eusse jamais cru que le beurre dût être compté dans l'agrément de vos repas; je pensais qu'il fallait que vous fussiez en Bretagne. Mais je ne veux jamais oublier la raison qui fait que vous mangez tant que l'on veut; c'est que vous n'avez point de faim. *Je mangerai tant que l'on voudra, car je n'ai plus de faim;* je vous remercie de cette phrase. Je vous assure que je suis bien lasse des grands repas; *je mangerais tant que l'on voudrait, s'il n'y avait rien à manger :* voilà celle que je vous rends. Hélas! je suis bien loin de la tristesse et de la solitude de *l'entre-chien et loup;* je ne souhaite que de m'y retrouver; je ne fais rien que par raison et par politique. Voici une invention de me faire passer les jours avec une langueur qui me fera vivre plus longtemps qu'à l'ordinaire : Dieu le veut : je conserverai ma santé autant que je pourrai; je suis ravie de la perfection de la vôtre, et du meilleur état de M. le chevalier. Ma chère enfant, je vous embrasse et vous dis adieu. Nous n'étions pas encore assez loin. Voyez *Auray* sur la carte.

1088. — A LA MÊME.

A Auray, samedi 30 juillet 1689.

Regardez un peu où je suis, ma chère bonne; me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette : je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensais sur ce voyage : nous en partîmes mardi : rien ne peut égaler les soins et l'amitié de madame de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité; elle vient voir elle-même comme je suis logée. Et pour M. de Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut : « Non, Madame, cela ne lui « fera point de mal; voyez comme elle se porte. Voilà un « fort bon melon, ne croyez pas que notre Bretagne en « soit dépourvue; il faut qu'elle en mange une petite « côte. » Et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes, c'est six ou sept lieues par jour; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons. Nous trouvons partout les communautés, les compliments et le tintamarre qui accompagnent *vos Grandeurs*, et de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau; ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de français, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grace

que s'ils dansaient des passe-pieds; c'est un plaisir de les voir. Je crois que c'était de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disait qu'il était invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et madame de Chaulnes, M. de Revel et moi. Un jour je fais épuiser à Revel la Savoie, où il y a beaucoup à dire [1], un autre la R...., dont les folies et les fureurs sont inconcevables; une autre fois le passage du Rhin : nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes : nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges; c'est la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on puisse voir. Il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim; je disais à Revel : Ah! que j'ai faim! on me donnait un perdreau, j'eusse voulu du veau; une tourterelle, je voulais une aile de ces bonnes poulardes de Rennes : enfin je ne m'en dédis point : si vous dites, *je mangerai tant que l'on voudra, parceque je n'ai point de faim*, je dirai, je mangerais le mieux du monde s'il n'y avait rien sur la table : il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de La Faluère me fit des honnêtetés au-delà de tout ce que je puis dire; il me regardait, et ne me parlait qu'avec des exclamations : quoi, c'est là madame de Sévigné! quoi, c'est elle-même! Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire; c'est ici le pays des festins. Je causai avec ce premier président; il me dit tout naïvement qu'il improuvait infiniment la requête civile, parcequ'ayant su par M. Ferrand, son beau-frère, comme l'affaire avait été gagnée tout d'une voix, il était convaincu que la justice et la raison étaient de votre côté. Je lui dis un mot de notre petite bataille du grand conseil : il admira notre bonheur, et détesta cet excès de chicane :

[1] Le comte de Revel était Piémontais.

je discourus un peu sur les manières de madame de Bury, sur cette inscription de faux contre une pièce qu'elle savait véritable, sur l'argent que cette chicane avait coûté, sur la plainte qu'elle faisait qu'on avait étranglé son affaire après vingt-deux vacations, sur la délicatesse de cette conscience, sur cette opiniâtreté contre l'avis de ses meilleurs amis. M. de La Faluère m'écoutait avec attention et sans ennui, je vous en réponds : sa femme est à Paris. Ensuite on dîna, on fit briller le vin de Saint-Laurent, et en basse note entre M. et madame de Chaulnes, l'évêque de Vannes et moi, votre santé fut bue, et celle de M. de Grignan, gouverneur de ce nectar admirable : enfin, ma belle, il est question de vous à l'autre bout du monde. Nous vîmes une fort jolie fille qui ferait de l'honneur à Versailles; mais elle épouse *M. de Querignisignidi*, fort proche voisin du Conquêt[1], et fort loin de Trianon. M. de Revel est parti ce matin pour aller voir Brest, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir. Il trouvera M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à Brest; il admirera l'armée navale, la plus belle qu'il est possible; il partagera l'impatience de l'arrivée du chevalier de Tourville; il apprendra au juste le nombre des vaisseaux de nos ennemis à l'île d'Ouessant, et reviendra dans quatre jours, content de sa curiosité, et nous dira tout ce qu'il aura vu; ce sera de quoi *dévider*.

Madame de Chaulnes sort d'ici; elle va vous écrire : outre le plaisir que je lui fais, elle a celui de croire qu'elle vous en fait un très sensible de m'ôter des Rochers, que vous lui avez représentés tout autrement qu'ils ne sont; car l'air que vous voulez croire mauvais, y est très bon : c'est un lieu qui me plaît, dont les

[1] Le Conquêt est situé au fond de la Bretagne, dans un endroit appelé le bout du monde, *ad fines terræ*. (P.) C'est l'extrémité du département du *Finistère*.

promenades sont agréables, et dont la vie me convient et me charme. Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux; mais j'aurais été encore plus malade ailleurs. Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers : quand cela est dit une fois, c'est pour toujours. Enfin, ma chère fille, c'est vous qui me faites faire cette campagne, la Providence le veut ainsi; je m'en accommode, parceque j'ai l'esprit aisé, et que j'aime et dois aimer M. et madame de Chaulnes; mais quand Dieu voudra que je retourne à ces Rochers que vous décriez injustement, je vous assure que j'en serai parfaitement contente.

Mandez-moi si, en Provence, le parlement ne fait pas à l'égard du lieutenant-général comme au gouverneur; et si deux présidents et six conseillers ne vont pas en députation au-devant de M. de Grignan, à une lieue d'Aix, quand il y arrive[1]. Ici le premier président va chez le gouverneur, dès que celui-ci est arrivé, avec un autre président et six conseillers; et puis le gouverneur rend la visite. J'ai trouvé à Vannes plusieurs de mes anciens amis du parlement. On ne peut recevoir plus de politesses qu'on m'en a fait partout; je trouve partout aussi des neveux de *votre père* Descartes. Je reçois votre lettre du 19. Les gouverneurs sont commodes; ils envoient des gardes, ils ont leurs lettres plus tôt que les autres. Je suis ravie d'avoir la vôtre, elle est très bonne, et toute pleine du souvenir et de l'écriture de tous vos Grignan, que j'aime et honore comme vous savez.

[1] Ce cérémonial ne s'y observait qu'une fois, c'est-à-dire lorsque le gouverneur ou le lieutenant-général venait s'y faire recevoir en cette qualité. On en usait dans la suite à peu près comme en Bretagne. (P.)

1089. — A LA MÊME.

A Auray, mardi 2 août 1689.

En attendant votre lettre, je commence toujours à causer avec vous. M. de Chaulnes se repent fort de vous avoir parlé du voyage de Rome, et de faire la paix avec le pape : il ne savait point ce qui vous revient de cette querelle avec le saint-siége : il en est ravi, il entre dans vos sentiments, et ne dit plus d'autre oraison que la vôtre, *Dieu conserve le pape!* il assure que vous êtes son *bon génie* ; qu'il vous parle toujours, et vous entend. L'autre jour il me dit : *Pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère? Y avez-vous mal?* Je l'entends, et je lui réponds : *Non, ma fille, point du tout*. Cela nous fait un jeu et un souvenir continuel de l'amitié que vous avez pour moi. Je suis d'avis, ma chère enfant, qu'en badinant avec ce duc sur ce génie qui lui parle toujours, vous lui demandiez s'il ne lui a pas dit un mot sur la députation de votre frère, que vous souhaitez et que vous espérez, parceque voici précisément l'année où il peut lui faire ce plaisir : vous tournerez cela, ma belle, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet. Pour vous dire le vrai, c'est son affaire ; s'il est le maître, et que ce soit la fête de la noblesse de Bretagne, comme il semble que cela doit être, et non pas d'un courtisan, cela tombe droit sur mon fils.

Rien ne peut égaler les soins que ces gouverneurs ont de ma santé, ni les marques d'estime et de distinction que j'en reçois ; j'en suis quelquefois embarrassée. Cette heureuse arrivée du chevalier de Tourville à Brest nous fera retourner tout droit à Rennes, et puis aux Rochers ; je vous avoue que je le souhaite avec passion, et que si ma santé n'était pas à l'épreuve, elle serait fort ébranlée par cette sorte d'agitation. Il faut qu'après avoir eu peur de la

solitude des Rochers, et avoir été cause qu'on m'en a tirée, vous soyez cause qu'on m'y remette pour passer le reste de l'été, qui est la belle saison de ces bois, où, selon les apparences, je ne passerai jamais que celle-ci. Tout cela doit être dit en badinant; mais appuyez sur la reconnaissance des attentions qu'ils ont pour moi : j'admire que de deux cents lieues loin, c'est vous qui me gouvernez. Quittons la Bretagne, et parlons de Grignan, parlons de ces frères qui reviennent toujours au gîte : ce qui m'étonnait, c'est que le *Carcassonne* en fût sorti : toute cette colère était enfantine, et lui faisait dire des choses que le marquis ne dirait pas : M. le chevalier les écoutait, et les lisait bien plaisamment aussi; cela s'appelle donc, comment dites-vous, ma fille? des *effervescences* d'humeurs. Voilà un mot dont je n'avais jamais entendu parler; mais il est de votre *père* Descartes, je l'honore à cause de vous. On trouve ici à tout moment de ses neveux, de ses nièces, tous fort honnêtes et fort aimables.

Cette humeur n'est donc point tenace, elle laisse revenir à la raison; et le même cœur qui traitait d'ennemi son propre frère, veut le mener présentement à Balaruc avec une dépense qui ferait assurément l'étage qui manque à son bâtiment : mais le voilà bien; qu'il y demeure, qu'il l'aime, qu'il l'estime toujours, et surtout qu'il suive ses conseils, voilà le *tu autem;* je croirai que le cœur est revenu accompagné de la raison; tout en ira mieux ; sans cela, je me moque de ces moments d'amitié qui ne laissent aucun crédit à ceux que l'on aime. J'ai été ravie de voir le souvenir de M. de Carcassonne; je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui; ce sera bien autre chose quand nous nous reverrons.

Pour M. de Grignan, je le défie de ne pas m'aimer, et sa chère femme aussi : toutes ces choses qui occupent son esprit, ne me font nulle peur; et puisqu'il tient encore à nous comme il l'avoue, par ma belle-fille, et qu'il aime

mon fils comme s'il ne lui faisait aucun tort, je l'assure aussi que je l'aime comme s'il m'aimait beaucoup, et que je souhaite d'aller quelque jour à Grignan, comme s'il m'y souhaitait passionnément. Que dit-il du bonheur de son maître? Cette grande affaire qui donnait de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du chevalier de Tourville qui devaient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandais : cette grande armée qui devait empêcher cette jonction, et qui était à une île très proche de Belle-Ile, a disparu, on ne sait où elle est allée : pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel.

Je suis très inquiète du voyage de M. de Grignan; quelle bombe jetée au milieu de vous tous et de votre tranquillité! Je le plains par le chaud qu'il a fait, c'est voyager dans le soleil : quand je songe aux incommodités que nous avons eues en ce pays froid auprès du vôtre, je sue de penser aux îles d'Or[1]. En vérité, le roi mérite tout ce qu'on fait pour lui; mais il faut avouer aussi qu'il est bien servi; c'est l'idée que nous devrions avoir du service de Dieu, ou plutôt c'est ainsi que nous le devrions servir. Je n'aurai point de repos que vous ne me mandiez l'heureux retour de M. de Grignan. Hélas! vous dites bien vrai, ma fille : cette Providence dont nous savons si bien parler, ne nous sert guère dans les choses qui nous tiennent sensiblement au cœur : nous avons tort; mais nous n'éprouvons que trop notre faiblessse dans toutes les occasions.

Madame de La Fayette m'écrit qu'elle vous a demandé de vos nouvelles, de celles du chevalier et de Pauline : son fils est fort bien à Brest. Il y a eu une sotte occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dan-

[1] Ce sont des îles sur la côte de Provence, qui sont comprises ordinairement sous le nom des îles d'Hières. (P.)

gereusement blessé [1]; s'il mourait, je voudrais reprendre l'ancienne alliance par ce côté-là, et que le marquis épousât cette héritière si jolie. M. d'Arles est à Forges ; je crois, comme vous, qu'il n'a été occupé que de vos affaires ; voudrait-il bien nous le dire sans rire?

Vous ne m'avez point parlé cette fois de M. le chevalier; je croyais qu'il voulût prendre les eaux dans l'automne et dans le printemps, et passer l'hiver dans votre doux climat : mais s'il ne le fait pas, je penserai toujours qu'il fait bien. Pour moi, je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris m'aurait fait surmonter des impossibilités ; mais je vous assure que c'est cela que j'aurais eu précisément à combattre : point d'argent qu'à la pointe de l'épée, de petits créanciers dont je suis encore étranglée, des chevaux de carrosse à racheter ; en sorte que j'ignore comme j'aurais pu faire sans m'exposer à me sentir toute ma vie de ce dérangement; au lieu qu'en suivant votre exemple, et passant l'hiver en ce pays, comme vous en Provence, j'aurai le temps de respirer : je crois ce régime aussi bon pour vous que pour moi. Cette lettre va partir : il n'est point arrivé de courrier de Brest ; mais la nouvelle se confirme par des gens qui en sont venus ; vous l'apprendrez de Paris. Adieu, ma chère Comtesse ; je vous embrasse mille fois.

[1] Le maréchal d'Humières, plus courtisan que général, plus confiant qu'habile, voulut emporter d'insulte un petit château de la Flandre nommé *Valcourt;* il fut repoussé avec une perte considérable. Louvois, qui commençait à le craindre, en profita pour le faire rappeler; mais il fut dupe de sa malice. Le roi envoya le maréchal de Luxembourg qu'il haïssait et craignait beaucoup plus. Le maréchal d'Humières est aussi connu pour avoir le premier introduit le luxe dans les camps. Gourville s'étonnait en 1654 de voir sur sa table à l'armée, la vaisselle d'argent, et même les entremets et les desserts comme à Paris. (A. G.)

1090. — A LA MÊME.

A Auray, samedi 6 août 1689.

Tout brille de joie dans cette province de l'arrivée du chevalier de Tourville à Brest : M. de Revel a vu ce moment heureux : on l'attendait si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étaient des ennemis ; et quand il se fit connaître, ce fut une joie et une surprise agréable. Il avait pris son parti avec capacité et hardiesse : il jugea que le vent qui le mènerait à Brest obligerait les vaisseaux qui étaient à cette île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce-qu'il les repoussait et les rompait contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avaient été contraints de sortir, et ne savait point ce qu'ils étaient devenus : il arriva à pleines voiles à la chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent. M. de Seignelai est dans son bord, faisant grande chère : le comte d'Estrées[1] est son ami, et lui donne souvent à manger : mais le maréchal le voit peu ; il est à terre, recevant les secondes visites, et tenant une table qui souvent n'est pas remplie : il n'y a rien à dire sur un état si violent[2]. Les régiments de la Fère et d'Antin ont ordre d'aller en Normandie ; celui de Kerman et deux autres de cette province s'en vont à Brest ; deux régiments de dragons s'en retournent en Poitou. On va séparer la *noblesse :* voilà un air un

[1] Victor-Marie, comte d'Estrées, fils du maréchal.

[2] Les Mémoires de La Fayette contiennent des détails curieux sur ces désagréments que l'arrivée de Seignelai donnait au maréchal d'Estrées. Outre la faveur de madame de Maintenon, ce ministre avait pour lui la haine qu'elle portait à Louvois. Enfin, Lauzun avait cru de son intérêt d'enlever à ce dernier la conduite des affaires du roi Jacques, et il en était venu à bout par l'entremise de la reine d'Angleterre. Ceci, avec le choix du maréchal de Luxembourg, prouve que Louis XIV était déjà bien mécontent de Louvois. (A. G.)

peu plus tranquille. Nous allons un jour au Port-Louis, et puis à Vannes, parceque le premier président sera bien aise de voir M. de Chaulnes au parlement; il sera à une audience, et de là, nous retournerons à Rennes vers le 20 ou le 22, et puis à ces tranquilles Rochers : voilà notre plan, ma chère enfant; je suis ravie d'avoir donné cette marque d'amitié et de complaisance à nos gouverneurs : je leur devais bien cela, et ils me le rendent au double. M. et madame de Soubise sont allés trouver leur fils, à qui l'on dit qu'il faudra couper la jambe; vous savez dans quelle sotte occasion [1]. On ne dit encore rien du camp de Boufflers; je ne songe qu'à celui-là : *Dieu conserve notre cher enfant;* le bon succès de Brest fait bien juger de tout le reste. Adieu, ma chère Comtesse; je vous embrasse tendrement. Vous prenez du café et du chocolat dans un pays bien brûlant, dans une canicule bien chaude : ayez soin de vous et de moi; car, en vérité, il faut de si loin ménager ses inquiétudes et se conserver.

1091. — A LA MÊME.

A Auray, mardi 9 août 1689.

Nous croyons aisément, ma fille, que les chaleurs que souffre M. de Grignan sont extrêmes, puisque nous en avons ici de très violentes, quoique voisins des bords de la mer. Vraiment, ce n'est pas ici de ces canicules de Livry, que nous trouvions si *ridicules :* celle-ci est sans aucune pluie : nous suons tous les jours, et nous croyons que cela est admirable pour la santé. Nous allons demain au Port-Louis. Je donnerai votre lettre à M. de Chaulnes; mais ce ne sera que demain, car il est aujourd'hui entièrement accablé. La plaisanterie de ce *génie* qui le pousse pour prendre soin de ma santé, nous fait encore rire : il a si bien

[1] Louis, prince de Rohan, fut blessé le 5 juillet précédent, dans la même occasion que M. de Nogaret. (*Voyez* la lettre précédente.) (P.)

retenu vos soins et votre attention pour la conservation de ma personne, que le souvenir nous en fait plaisir, et fait un commerce continuel avec vous. Il est, dit-il, combattu, quand je mange sagement, entre le plaisir d'être assuré de ma santé, et le déplaisir que vous n'ayez rien à lui dire; un ragoût, une salade de concombres, des cerneaux, et autres sortes de viandes, lui font une liaison avec vous, qui, toute superficielle qu'elle est, lui est fort agréable. Il vous consulte sur le Port-Louis. Il crut l'autre jour que vous vouliez qu'il retournât à Rennes : je lui donnai congé de votre part pour n'y être que le 18. Enfin, je vous assure que cette badinerie n'est encore ni fade, ni usée.

Vous savez tous nos succès de Brest, et que nous n'avons plus que trois régiments de Bretons, pour servir de contenance au maréchal d'Estrées à Brest. Quand notre flotte sera partie, le soin qu'on veut qu'il prenne de cette place ressemble assez à ce petit papier de *Trivelin*, où il y avait eu cent pistoles. Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse de la maréchale d'Estrées [1]; le roi même en est si surpris qu'il lui en a fait compliment, et l'a louée d'une manière à l'obliger de continuer. M. de Seignelai se divertissait fort à Brest quand Revel y était : il aime le comte d'Estrées, et dit que ce comte a bien voulu être son ami, mais que le maréchal a refusé de l'être. On n'a point encore eu ordre de mettre la flotte en mer. On nous mande que le siége de Mayence est levé; on espère des prospérités de tous côtés. On a fait un quatrain sur le pape, qui finit par souhaiter de ses reliques; pour moi, vous savez ce que je lui souhaite.

Le fils de M. de Soubise (*le prince de Rohan*) et Nogaret sont mieux de leurs blessures : vous savez tout cela, ma chere bonne, et nous souhaitons également que Dieu conserve notre cher enfant. Je ferai vos compliments à ma-

[1] Marie-Marguerite Morin, maréchale d'Estrées. (P.)

dame de Lavardin : mais un petit mot de vous à cette bonne mère serait bien à propos; elle a cru perdre sa belle-fille qui a été à l'extrémité, et sa petite-fille et son petit-fils, de la rougeole la plus violente qui fut jamais. Je suis fort contente du mémoire sur le bien de M.....; je ne voulais point que vous ne fussiez point sincère; je voulais qu'il n'eût pas de si grandes dettes, et que tous ces beaux meubles que j'avais vus ne fussent pas si souvent en gage : mais l'amie à qui j'ai confié toutes ces vérités n'en est point effrayée, et le croit toujours le meilleur parti que sa parente puisse avoir; en sorte que cette sincérité ne gâtera rien. Je souhaite fort des nouvelles de la santé de M. de Grignan. M. le chevalier n'est-il point à Balaruc?

Vous me faites une jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose : il est plaisant de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte. Je voudrais pourtant sauver l'amour de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit; car il faut toujours en venir à décréter cette fiche; et tout ce qu'on y gagne, c'est d'y paraître trop attachée : il y a longtemps que je gronde ces gardeuses; on ne fait autre vie en ce pays-ci. J'aime Pauline; tout ce que vous m'en dites me fait plaisir; je veux qu'elle se porte bien, et que ces eaux soient le remède universel à son mal, et à celui de Martillac. Adieu, mon enfant; je suis fort loin et fort près de vous : je n'entreprends point de vous dire avec quelle tendresse je vous aime; vous le devinez bien à peu près, non-seulement par le goût naturel que vous me connaissez pour votre esprit et pour votre personne, mais par l'estime et l'admiration que j'ai pour votre cœur, où vous me donnez une si bonne place.

1092. — A LA MÊME.

A Auray, samedi 13 août 1689.

Il est revenu au gîte, ce paquet que je croyais perdu : j'avais grande raison de le regretter ; il est rempli de tout ce que j'aime à savoir ! je serais fâchée de n'être pas instruite de tous les hôtels que vous bâtissez, et des noms qui leur conviennent si fort.

Nous serons mardi à Rennes ; notre retour est avancé de deux ou trois jours, à cause d'un courrier qui fait partir M. de Chaulnes pour Paris ; on dit que c'est pour les affaires des états, nous le verrons : mais enfin il partira incessamment ; je vous manderai ma destinée, et le jour que je retournerai dans ma tranquillité des Rochers. Mon fils et sa femme sont à Rennes. Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place dont la situation vous est connue ; toujours cette belle pleine mer devant les yeux : si on les détournait, on verrait le visage effroyable de M. de Mazarin [1] : de tant d'autres lieux où il pouvait commander, il a choisi celui où il n'est pas le maître, car c'est son fils ; et d'ailleurs cette place est dans le gouvernement de M. de Chaulnes. On ne saurait donc faire un bon compte de l'extravagance de cet homme : c'est un fou : il est habillé comme un gueux ; la dévotion est tout de travers dans sa tête. Nous voulûmes lui persuader de tirer sa femme d'Angleterre [2], où elle est en danger d'être chassée, et peut-être pervertie, et où elle est avec les ennemis du roi. Il en revient toujours à dire qu'elle vienne avec lui ; avec lui, bon Dieu ! ah ! disons avec Saint-Évremond, qu'elle est dispensée des

[1] Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, était grand-bailli d'Haguenau, gouverneur de la haute et basse Alsace, des villes et château de Brisach, etc. (P.)

[2] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, nièce du cardinal, morte en Angleterre le 2 juillet 1699. (P.)

règles ordinaires, et qu'on voit sa justification en voyant M. de Mazarin.

Nous allâmes le lendemain, qui était jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient[1], à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient. Un M. Le Bret, qui arrive de Siam, et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris, et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner; nous fîmes bien conter au mari son voyage qui est fort divertissant. Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes : cela plaît assez. Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurais cherché une jolie étoffe pour une robe-de-chambre; mais j'eusse cru vous faire tort. Nous revînmes le soir avec le flux de la mer, coucher à Hennebon par un temps délicieux; votre carte vous fera voir ces situations : ce fut hier en sortant de cette ville que vint le courrier, dont vous entendrez parler. Au reste, ma très aimable, je comprends les douceurs que vous procure ce comtat, et avec quel plaisir vous envoyez de l'argent à Paris : cette justice devrait conserver la santé du pape; je tremble à tous les courriers : si Dieu voulait que cette bonté de sa Providence durât quelques années, ce serait la grace entière. Adieu, mon enfant; je suis pressée, on me fait du bruit, je vous écrirai de Rennes, et ferai réponse à deux de vos lettres.

[1] Lorient, en effet, n'était encore à cette époque qu'un *lieu* d'arrivée pour les vaisseaux du commerce. Il ne devint une ville que vers l'année 1720, lorsque l'on réunit toutes les diverses compagnies de commerce maritime en une seule, que les richesses fictives créées par le système rendirent momentanément puissante. La compagnie des Indes existait depuis vingt-cinq ans, à l'époque où madame de Sévigné écrivait. Mais elle avait fait bien peu de progrès, et la guerre qui commençait acheva de la ruiner; ce qui n'empêchait point, comme on le voit, que son directeur ne fût très magnifique. (*Voyez* l'excellent Mémoire de M. Morellet, publié en 1769.) (A. G.)

1093. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 17 août 1689.

En vérité, ma chère fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hennebon; il portait une lettre du roi, que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point, pouvez-vous faire un voyage à Rome? Il ne veut ni retardement, ni excuses, il prévient tout. Le roi mande « Qu'il « a résolu de l'envoyer à Rome, parcequ'il n'a jugé que lui « seul capable de faire la plus grande chose qui soit dans « l'Europe, en donnant à l'église un chef qui puisse égale- « ment gouverner l'église et contenter tout le monde, et « la France en particulier; qu'il a appris que le pape ne « peut pas vivre longtemps; que la satisfaction qu'il a eue « des deux autres exaltations que M. de Chaulnes a faites[1], « lui fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui « est la plus importante : qu'ainsi M. de Chaulnes parte « incessamment pour venir recevoir ses ordres; que les « cardinaux français se tiendront prêts : que le comman- « dement de la Bretagne demeurera au maréchal d'Estrées; « que le voyage de M. de Chaulnes ne sera pas long; qu'il « le fera revenir dès qu'il y aura un nouveau pape. » M. de Croissi ajoute à tout cela : « Que le roi ne peut douter du « succès d'une affaire dont M. de Chaulnes sera le négo- « ciateur; que Sa Majesté sachant que ses affaires ne sont « pas en bon état, donnera ce qui sera nécessaire pour un « voyage si précipité et si important, et qu'il vienne, et « que le voyage sera court et si glorieux pour lui, qu'on « ne saurait douter qu'il n'obéisse avec joie, et cependant

[1] M. le duc de Chaulnes allait pour la troisième fois à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire. (P.)

« qu'il n'en parle point encore. » Voilà donc un assez grand mouvement dans notre petite troupe : M. de Revel et moi dans la confidence, nos bouches cousues ; M. de Chaulnes, partagé entre le goût que son amour-propre trouve à ce choix, qui fait qu'on vient le chercher dans le fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les états, où il y aura de grandes affaires, et où il pourrait également servir le roi et la province. Pour madame de Chaulnes, à bride abattue elle pleure, elle soupire ; une absence, un grand voyage, un âge assez avancé ; elle compte pour rien de n'avoir pas un sou ; elle ne chante que sur le ton douloureux des fatigues d'un grand voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois jours : on dit que le roi sera bien aise que M. de Chaulnes fasse un tour à la cour avant les états : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise chez l'évêque, que ce prélat lui dit : « Mon-« sieur, je vous demande mes bulles [1]. » Les autres : « Mon-« sieur, nous nous réjouissons et nous nous affligeons. » Il ne répond rien : il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président dans son compliment lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire : le duc est embarrassé, il répond en l'air : enfin, il sort de sa réponse et revient se déshabiller et dîner. Madame de Chaulnes est accablée de compliments ; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est : que le roi est le maître ; enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. Nous dînons chez l'évêque, qui nous donne le plus grand et le meilleur repas

[1] Le pape Innocent XI, depuis sa querelle avec la France, avait refusé à tous les nouveaux évêques les bulles sans lesquelles ils ne peuvent exercer leurs principales fonctions. Le savant Huet, nommé dans ce temps évêque d'Avranches, fut privé ainsi pendant longtemps de la jouissance de sa dignité. (A. G.)

du monde ; nous en partons l'après-dîner qui était samedi, nous couchons le dimanche à six lieues d'ici ; et le lundi 15, bon jour, bonne œuvre, nous arrivons à Rennes. J'ai entrepris dans le carrosse de ne faire voir à madame de Chaulnes que la beauté et la distinction de ce choix ; j'ai arrêté ou voulu arrêter toutes les autres vues : il me semble que j'y ai réussi. Nous avons fait conter à M. de Chaulnes tous ses voyages de Rome ; nous lui avons trouvé un si bon esprit, et tellement propre aux négociations de ce pays-là, où il est encore adoré, que nous avons approuvé l'ordre de Sa Majesté. Il m'a dit que si c'était pour faire la paix avec le pape, il aurait refusé, sachant combien il vous aurait desservie ; mais qu'il vous supplierait de considérer qu'il ne travaillerait contre vous que quand la mort aurait travaillé sur le pape ; qu'ainsi ce serait la mort, et non pas lui, qui ferait tout le mal ; qu'il vous verrait ; qu'il était ravi de penser qu'après toutes les folies qu'il vous avait mandées sur le voyage de Rome, cela fût devenu vrai : ce chapitre fut long et gai. Madame de Chaulnes s'en va deux jours après lui, je crois qu'il part demain : cette duchesse veut m'emmener, elle dit que vous le voulez, elle est véritablement fâchée de me quitter : nous faisons des réflexions sur les dérangements que fait la Providence. Nous devions passer l'hiver en ce pays ; je retournais un mois aux Rochers, je promettais d'aller au commencement d'octobre à Saint-Malo, puis aux états, puis un peu aux Rochers, puis à Rennes depuis le carême jusqu'après Pâques, et de tout cela il arrive que dans quatre jours M. et madame de Chaulnes ne seront plus dans cette province ; que je m'en vais aux Rochers avec votre frère et sa femme, et que j'y passerai l'hiver plus agréablement qu'en nul autre endroit, n'ayant plus ces bons gouverneurs. J'envoie et j'enverrai un peu d'argent à Paris ; cette retraite des Rochers c'est mon *Comtat* (*d'Avignon*), et cette justice fera ma joie. J'aurai en perspective de vous retrouver

l'année qui vient à Paris, c'est là mon espérance; et il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu; car je suis désabusée des projets des hommes. Je suis très persuadée que M. de Chaulnes, en parlant de la Bretagne au roi, proposera mon fils pour la députation, et je ne crois pas qu'on le refuse : je sais qu'il souhaite de nous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement : madame de Chaulnes en a autant d'envie que moi. Je vous conterai quelque jour de quelle manière honnête et tendre elle m'a toujours traitée : ainsi finit, ma chère enfant, notre société et notre commerce avec ces bons gouverneurs. Je suis bien heureuse d'aimer les Rochers, et ceux qui en sont les maîtres, et la vie qu'on y mène. Me revoilà dans mon état naturel, dont je ne sortirai que pour vous.

J'avais remis à M. de Chaulnes votre réponse : il nous la montra; elle est fort jolie, et je ne comprends pas qu'une personne qui me loue de répondre si bien à des bagatelles, puisse croire que sa réponse à celles de ce duc doive être triste et fade : vous ne sauriez en juger ainsi, puisqu'on ne peut pas répondre d'une autre manière à ces sortes de choses, et que vous le faites avec toute la vivacité imaginable. Revel était bien étonné de ce style.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin [1], vous n'êtes pas seule : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez : il ne tiendra point les états, parcequ'il ne voudrait pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées; il ne reconnaît que le gouverneur; de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.

Si vous voyez M. de Chaulnes, ou à Grignan, ou à Avignon, je vous demande, ma chère belle, un peu de

[1] M. de Lavardin était lieutenant-général au gouvernement de Bretagne. *Voyez* le détail de ses gaucheries dans les Mémoires de madame de La Fayette. « Pendant toute cette ambassade, dit-elle, il ne s'attira que beau-« coup de brocards, dépensa bien de l'argent, ne parut guère, et ne réussit « à aucune de ses négociations. »

témoignage d'amitié et de reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour moi : c'est de cette façon que je vous prie de payer mes dettes. M. de Grignan sera ravi de lui faire les honneurs de son gouvernement; je sais ce que vous savez faire et dire, quand vous voulez : ainsi, en y ajoutant ma prière, j'ai l'esprit en repos.

1094. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 21 août 1689

Me revoilà dans ces Rochers que vous craignez si fort, et qui n'ont pourtant rien de si affreux. Il n'y a plus en ce pays ni duc, ni duchesse de Chaulnes; ils m'ont laissée avec bien du chagrin : ils ont voulu me remettre où ils m'avaient prise [1], et je me suis fait une grande violence pour les refuser; mais mon voyage ne me servait de rien s'il avait été si court, et j'ai pris sur moi de le rendre utile, puisque j'y suis : en ces occasions, *le cœur voudrait Paris, et la raison Bretagne.* Enfin, ma fille, voilà qui est fait; il m'en a coûté des larmes en voyant partir cette bonne duchesse : elle ne voulut pourtant pas me dire adieu; mais j'étais éveillée, et je fus touchée de l'état où je la laissais; car vous saurez que toute la beauté de ce choix et de cette ambassade, qu'elle connait parfaitement, ne lui ôte rien de l'inquiétude qu'elle a que ce grand voyage ne soit funeste à son mari : il a été deux fois à Rome; mais il a vingt-trois ans plus que la dernière fois qu'il en est revenu [2] : c'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connaissez. Ainsi, ma très chère, je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le soir qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire : elle en partit hier bien

[1] C'est-à-dire à Paris.
[2] Il n'y avait que dix-neuf ans; le pape Clément X fut élu en 1670.

matin ; elle va à grandes journées, parcequ'elle veut trouver encore M. de Chaulnes, qui est aujourd'hui à Versailles; en sorte que ce voyage sera fatigant de toutes les façons. Quand elle sera à Paris, les objets, ses affaires, ses amies, pourront la consoler; mais elle était bien accablée ici. Je vous dirai en passant que Revel, qui est un connaisseur, est tout à fait content de ce désert et de la diversité de toutes ces allées; il est parti ce matin. M. de Chaulnes a dit à mon fils que la députation serait peut-être plus assurée par l'audience que le roi lui donnerait sur la Bretagne, que s'il y était demeuré pour tenir les états. Ainsi, nous attendons de ses nouvelles : si elles sont bonnes, comme il le souhaite autant que nous, ce sera mon fils qui me remènera ce printemps à Paris : je vous jette les pensées qu'on nous a données, et Dieu sur tout. Quand on revient au maréchal d'Estrées qu'on a laissé à Brest, et qu'on a fait sortir de son bord où il était établi, pour lui faire voir partir la flotte sous la conduite de M. de Seignelai, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal, que le plus grand dégoût qu'un homme de cette dignité puisse avoir. Mais le roi, qui savait bien ce qu'il voulait faire de M. de Chaulnes, pouvait penser qu'il donnerait au maréchal la consolation de commander à la place du gouverneur : cependant, comme il était impossible qu'en même temps M. de Chaulnes commandât à Brest et dans le reste de la Bretagne, M. le maréchal d'Estrées était fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés[1], où il avait mis les deux régiments qu'il commandait : cela n'avait point l'air de prendre sur le gouverneur; il fallait en user comme on faisait pour le service; car on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes depuis qu'il est en Bretagne; et si

[1] Les évêchés de Saint-Pol de Léon et de Quimper-Corentin.

M. le maréchal d'Estrées s'était embarqué, on aurait laissé un officier-général à Brest pour la garde des vaisseaux qui sont toujours à la rade, et de ceux qui peuvent y revenir, ainsi qu'on doit l'y laisser pendant que le maréchal commandera en Bretagne et tiendra les états, et M. de Revel sous lui. Je vous ai déja dit que M. de Lavardin ne connaîtrait point d'autre place présentement, que celle de commander à la place de M. de Chaulnes. Il a paru ici que l'humeur difficile du maréchal, dont on a instruit le roi, et qui fait que tous ceux qui lui sont subordonnés sont brouillés avec lui, avait été la véritable cause de l'ordre qu'il reçut de la propre main du roi de se tenir à Brest : M. de Pommereuil, sans le vouloir, y a peut-être contribué en rendant un compte exact de ce qu'il voyait : il est au désespoir du départ de nos gouverneurs ; il les aimait et s'accommodait fort bien avec eux : ce n'est pas de même avec le maréchal : ils ne connaissent point, tous tant qu'ils sont, la manœuvre des états ; c'est ce qui fait espérer que M. de Chaulnes les fera à Versailles avec le roi et ses ministres, et les enverra tout réglés. Voilà nos raisonnements de province. M. de Pommereuil, qui est intendant de justice maintenant à cause des troupes, aura une commission particulière pour les états ; son gendre est second commissaire : il y en a toujours deux de cette manière pendant les états. Je pense, ma chère enfant, qu'en voilà sur ce sujet plus qu'il ne vous en faut, et que vous n'en desiriez : cette abondance est fondée sur ce que je n'ai point reçu votre lettre. Ne craignez point que je devienne anachorète ; mon fils m'en empêchera bien, et mille gens qui doivent venir le voir, peut-être trop. Il fait le plus beau temps du monde ; je m'en vais reprendre ma vie, mes lectures, mes promenades, point de serein : soyez en repos de votre chère maman qui se conserve pour vous ; conservez-vous pour elle. Je fais mes compliments à M. le chevalier sur la

nouvelle dignité de M. de Beauvilliers [1] : le roi est bien entré dans le goût du chevalier dans cette occasion : Sa Majesté fait ainsi trois messieurs de Beauvilliers d'un seul; c'est justement ce qu'il y avait à faire : saint Louis n'aurait pas mieux choisi. Cet abbé de Fénelon est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété : je m'en réjouis bien sincèrement avec M. le chevalier, que je crois à Balaruc. Les eaux font-elles toujours bien aux maux contraires de Pauline et de Martillac? Et *la Compagnie des Indes*, qui joue et qui gagne, est-elle toujours en fortune?

1095. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 24 août 1689.

On me mande de Paris qu'on attendait M. de Chaulnes avec impatience; il doit y être arrivé le dimanche 21 de ce mois [2]. Le pape, notre cher Saint-Père, qui nous laissait ce bienheureux comtat, était, par les dernières nouvelles, à toute extrémité; ainsi il aura fallu partir, et vous aurez bientôt M. de Chaulnes. Madame de Chaulnes, qui court à grandes journées par le temps brûlant qu'il fait, aura beau se presser, elle arrivera trop tard. On avait dit que les cardinaux de Bouillon et Le Camus ne seraient pas du voyage [3]; mais cette nouvelle ne me paraît pas fondée.

[1] Paul, duc de Beauvilliers, fut nommé en ce temps-là gouverneur des trois princes, fils de MONSEIGNEUR. François de Salignac de La Motte-Fénelon fut nommé leur précepteur, et l'abbé Fleury, qui a écrit tant de bons ouvrages, fut nommé sous-précepteur.

[2] « M. de Chaulnes est arrivé ce soir à Versailles; il a salué le roi, qui l'a « très bien reçu; il se dispose à partir pour Rome à la fin de la semaine. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 21 août 1689.)

[3] Le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, était encore en exil. Quant au cardinal Le Camus, il n'était en disgrace que parcequ'il devait son chapeau à la faveur d'Innocent XI et non à la faveur du roi. (*Voyez* les *Mémoires de Choisy*, liv. V.)

On assure que M. de Lavardin vient tenir nos états; j'en suis ravie pour l'amour de sa mère, qui était plus touchée qu'il ne paraissait de ne lui voir aucune contenance: en voilà une, Dieu merci, toute naturelle, et dont la Bretagne sera fort aise. Si cela est vrai, M. le maréchal d'Estrées commandera, à la réserve seulement des états, et je ne vois plus de place pour M. de Revel[1]. J'avoue que nous avons été bien exposées au mérite de ce dernier; mais nous avons soutenu sa figure : tout ce que nous avons fait en sa faveur, c'est de comprendre qu'il a été fort aimé de plusieurs sortes de femmes, et nous nous sommes contentées d'en être les confidentes : son éloquence ne nous a point séduites, elle nous a diverties; nous admirions quelquefois comme en ânonnant il ne laissait pas de sortir heureusement de toutes ses périodes : les fureurs de la R...., pareilles à celles de Médée, sont admirables; les manœuvres de la Champmêlé pour conserver tous ses amants, sans préjudice des rôles d'*Atalide*, de *Bérénice* et de *Phèdre*, font passer cinq lieues de pays fort aisément : la guerre a eu son temps, le passage du Rhin, la bataille de Senef, des campagnes avec M. de Turenne, sans compter toute la Savoie : vous voyez bien que voilà de grandes provisions; mais je m'en vais le louer, c'est que dans tous ses discours nous l'avons trouvé *vrai et exempt de toute vanité*, de sorte que nous en sommes encore à demander s'il a une bonne réputation sur le courage, car il ne nous l'a point dit; et si M. le chevalier de Grignan voulait me dire ce qu'il en pense, je suis encore toute prête à prendre l'impression qu'il voudra me donner. Nous nous faisions confidence, le

[1] Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel, lieutenant-général des armées du roi, depuis chevalier de ses ordres. Il était frère de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, et oncle de François, maréchal duc de Broglio. (P.) Ce fut lui qui, dans la campagne de 1702, sauva Crémone, et la reprit sur le prince Eugène dans le même moment où celui-ci venait de la surprendre, ainsi que son présomptueux commandant, le maréchal de Villeroi. (A. G.)

marquis et moi, que nous écoutions le chevalier sur la réputation des courtisans comme un oracle, et que nous portions notre estime, ou le contraire, suivant ce que nous lui entendions décider. J'en suis encore là, je crois que le marquis y est aussi ; en sorte que je le prie de me mander l'estime que je dois avoir pour M. de Revel. Il me semble que je suis fort décidée sur le mérite du marquis : il a une application et une envie de bien faire, qui nous en répondent ; il n'y eut jamais de si heureux commencements : *Dieu le conserve, Dieu le conserve!*

Je serais transportée d'avoir un portrait de Pauline, apportez-en un avec vous, je suis assurée qu'elle me plaira ; je me la représente assez bien, j'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied bien ; et je la caresse et l'embrasse de tout mon cœur. Conservez-vous, ma chère comtesse, pour votre maison, pour votre fils, pour votre mère. Je ne vous défends point les melons, puisque vous avez de si bon vin pour les cuire : M. de Chaulnes me les défendait de votre part, et j'y consentais, parcequ'ils n'étaient pas bons : mais il me fallait permettre de suer ; je revenais le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume ; je me faisais essuyer, je me déshabillais, j'arrivais pour souper toute fraîche ; je me moquais de moi la première, afin que les autres ne s'en moquassent pas ; et de tout cela, je m'en porte tout-à-fait bien : il faisait fort chaud : j'ai toujours été sujette à suer : je pense qu'il vaut mieux ne point changer de tempérament que d'en changer : je ne crois point que cela doive s'appeler *effervescence* ; il me semble que mon pot n'en bouillait pas plus fort, et qu'il n'était point besoin de l'écumer plus qu'à l'ordinaire. Je crois vous avoir dit comme M. de Chaulnes nous a parlé plusieurs fois tout bonnement de cette députation, disant que c'est son af-

faire, et j'en attends des nouvelles sur ce pied-là. Mon fils est allé faire une visite de plaisir à quatre lieues de Rennes. Il lut l'autre jour l'endroit de votre lettre où vous me disiez que vous vouliez m'avoir : « Oui, sans doute, je le « veux, je prétends vous avoir comme LES AUTRES. Adieu « LES AUTRES. » Cela parut si plaisant qu'il en rit de tout son cœur. Comme LES AUTRES, paraît sec ; et puis tout d'un coup, *adieu* LES AUTRES.

Je souhaite bien passionnément que le mal de M. de Grignan soit passé, je vois vos inquiétudes qui ne sont pas médiocres, et c'est un miracle que votre santé puisse y résister. Le mariage de mademoiselle Le Camus avec le fils de madame de Maisons me paraît bon : M. d'Arles sera de cette noce, à son retour des eaux. J'embrasse bien tendrement ma chère comtesse.

1096. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 28 août 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, et j'en recevrai demain deux à la fois; je ne sais que faire à ce mécompte qui arrive souvent : c'est une chose bien triste que cela se rencontre précisément lorsque j'attendais avec tant d'impatience des nouvelles de cette incommodité de M. de Grignan, que j'espère qui n'aura point de suite fâcheuse, mais dont je ne laisse pas d'être fort en peine ; le temps paraît long depuis vendredi à midi jusqu'au lundi à la même heure. Je reçois une lettre de notre marquis, c'est pied ou aile de vous ; cela me fait plaisir. Ce joli petit capitaine me dit que c'est du plus loin qu'il lui souvienne de m'avoir écrit ; il me conte ses raisons pour ne pas écrire si souvent qu'il le voudrait : il me parle de l'amitié de M. de Boufflers[1] pour lui, et prétend que c'est à moi qu'il la doit ; il me dit

[1] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France. (P.)

des nouvelles de son camp, de leurs espérances pour finir la campagne, en se joignant à quelque armée : mille douceurs à son oncle, à sa tante ; un air dans son style qui se forme, et un si bon sens partout, que je dis plus que jamais qu'il n'y a qu'à heurter à la porte sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement. Et voyez un peu ce qu'il a répondu à cette porte de la guerre où l'on a heurté de si bonne heure : l'eussions-nous jamais cru que ce métier si pénible fût dans son goût ? Une application, une vigilance, un desir de bien faire, une hardiesse, enfin tout ; il semble que cela soit fait pour lui, c'est un aimable et joli enfant, *Dieu le conserve !* car je ne saurais jamais finir autrement.

Mais, ma chère fille, le bon Dieu n'a pas conservé ce pape si nécessaire à votre vie et à votre satisfaction : ce comtat, qui s'est fait sentir dans toute sa bonté et son utilité, va disparaître. Je ne regarde en ceci que vos intérêts; car je laisse l'Europe et la politique, et je songeais que si Dieu eût voulu que le Saint-Père eût été, par exemple, aussi loin que M. d'Arles, voyez quelle bénédiction : mais nous ne sommes pas les maîtres, nous le sentons à tout moment ; il faut se soumettre à cette main toute-puissante, et baisser la tête. M. de Chaulnes arriva dimanche 21 à Versailles, où l'on me mande qu'il fut très bien reçu de tout le monde, le roi ayant donné l'exemple. Je ne sais point s'il aura eu le temps de parler des affaires de la Bretagne et de la députation ; c'était son dessein, et c'est son affaire, puisque si c'est mon fils, on verra bien qu'il en a été le maître ; si ce ne l'est pas, on verra tout le contraire, et ce n'est pas une chose indifférente pour lui : il nous en a toujours parlé tout bonnement de cette façon, et il n'a point avec nous la *bouffe* de gouverneur ni d'ambassadeur. Nous attendons des nouvelles de cette députation avec moins d'impatience que de la santé de M. de Grignan. Madame de Chaulnes doit être arrivée d'hier à Paris ; et c'est justement aujourd'hui, ou hier samedi, que M. de Chaulnes doit être parti,

cela sera bien juste. Le roi a donné cinquante mille francs à ce duc pour faire son voyage; cela est honnête, nous n'en espérions pas tant. Coulanges s'en va à Rome avec lui; il m'écrit un grand adieu, et me parle beaucoup de vous dans sa lettre. Ce voyage est agréable et dans une bonne saison. Ce bon pape est mort le 12; on en a donné avis au roi : la question, c'est qu'on attende l'ambassadeur et les cardinaux. Voilà, ce me semble, l'époque qui finira les malheurs du cardinal de Bouillon : mais le cardinal Le Camus n'est point du voyage; ma fille, d'où vient cela? J'en suis fâchée pour ses frères que nous aimons et qui nous aiment. M. de Lavardin tient nos états; il ne serait pas fâché de nous donner cette députation. Je ne sais ce que fera le maréchal d'Estrées pendant les états; c'est le plus bel endroit de son commandement. Adieu, ma très aimable : je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles, mais je cause sur ce qui se présente. M. de La Garde est toujours si bien instruit par la marquise d'Uxelles[1], que vous en savez plus que ceux qui sont à Paris. Le marquis d'Uxelles tient un grand poste à Mayence[2]. Nous attendons ici des nouvelles de notre flotte; elle est en mer il y a longtemps.

Je ne sais plus où j'en suis à Grignan; je ne pourrais pas y jouer à colin-maillard; je ne sais plus à qui j'ai affaire. M. de Carcassonne a-t-il mené M. le chevalier à Balaruc? M. de La Garde est-il chez lui? Vous ferez tous mes compliments comme vous trouverez à propos. J'embrasse toujours sûrement M. de Grignan, et lui souhaite une parfaite santé. Je ne vous dis point, ma fille, tout ce que je vous souhaite, je me perdrais dans ces différents souhaits : je

[1] Marie de Bailleul, marquise d'Uxelles, était mère de Nicolas du Blé, marquis, puis maréchal d'Uxelles. (P.)

[2] La ville de Mayence était assiégée par le prince Charles de Lorraine. Elle fut investie le 30 mai, et la tranchée fut ouverte le 22 juin. Le marquis d'Uxelles commandait dans cette place, et, après avoir fait une vigoureuse défense, il fut obligé de capituler le 8 de septembre suivant, faute de poudre et de mousquets. (P.)

ne suis pas moins effrayée que vous de notre longue séparation ; mais, ma chère enfant, Dieu le veut, et nos affaires. Mon fils, sa femme, cette maison qui est agréable, du monde quelquefois, des livres, des conversations, des promenades ; et le carême à Rennes, tout cela se trouvera passé, et en même temps une partie de la vie : c'est ce qui est fâcheux à ceux qui ont déja beaucoup vécu, mais il faut avoir du courage, quand il est impossible de faire mieux.

1097. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 31 août 1689.

Je trouve le meilleur air du monde à votre château ; ces deux tables servies en même temps à point nommé me donnent une grande opinion de *Flame* [1] ; c'est pour le moins un autre *Honoré* [2]. Ces capacités soulagent beaucoup l'esprit de la maîtresse de la maison ; mais cette magnificence est bien ruineuse : ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre, je viens d'en voir la représentation ; c'est dans le coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'on veut, que triomphe *Honoré :* je connais la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. Vous me faites souvenir de notre pauvre abbé de Pontcarré, en me parlant de ce Champigny ; c'était son parent, ce me semble, hormis qu'il ne mangeait pas tant, car le Troyen (*M. de Chavigny*) et le Papoul [3] n'en savent pas davantage, et notre Pontcarré n'avait que l'air de la table. Je disais autrefois de feu M. de Rennes [4] qu'il marquait les feuilles de

[1] Maître-d'hôtel de M. de Grignan.

[2] Maître-d'hôtel de M. de Chaulnes. (P.)

[3] François-Barthélemy de Gramont de Lanta, évêque de Saint-Papoul.

[4] Charles-François de La Vieuville, évêque de Rennes, mort le 29 janvier 1676. (P.)

son bréviaire avec des tranches de jambon : votre Valence [1] ne mépriserait pas cette sorte de signet; aussi son visage était une vraie *lumière* de l'église, et dès que midi était sonné, *Monseigneur* ne faisait plus aucune affaire. M. de Grignan a été bien aise de voir dans son château son ancien ami Canaples, qui va aux eaux de Vals, parcequ'il est à Paris; et M. d'Arles va à Forges, parcequ'il est dans le voisinage de Vals; tant il est vrai que, jusqu'à ces pauvres fontaines, *nul n'est prophète en son pays;* je le mande à M. d'Arles. J'aime ce que vous dites d'abord à Larrei, *est-ce vous?* Et sa réponse tout de suite, *non, madame, ce n'est pas moi*, promettait une vivacité qui me le rendrait fils de son père, qui avait bien de l'esprit, un peu grossier, mais vif et plaisant.

Revenons à ces bons Chaulnes; je vous ai conté la suite de ce courrier qui vint à Hennebon, et comme le roi ne voulait pas qu'on en parlât encore, et comme à Vannes tout le monde leur fit des compliments. Nous fîmes conter à ce duc en carrosse tout le manége de ses autres voyages de Rome; cela vous aurait divertie. On ne peut pas avoir plus de cette sorte d'esprit de négociation, les *mezzo termine* ne lui manquent jamais. Je le priai d'écrire tous ces détails, et je lui disais : ah! que c'est bien fait de vous envoyer là! Nous revînmes le 15 à Rennes; il en partit le 18 en chaise, il fut le dimanche 21 à Versailles : le roi le fit venir tout poudreux, et lui parla une demi-heure dans son cabinet. Dieu sait comme tous les courtisans l'embrassèrent, et même M. de Reims (*Le Tellier*) : un homme qui va à Rome ne lui est plus indifférent. Il partit samedi 27; il va par votre beau Rhône; vous le verriez avec une bonne lunette : les cardinaux le joindront à Lyon : il y a vingt-huit galères à Toulon pour les porter jusqu'à Livourne : Coulanges est du voyage. Vous avez bien fait d'écrire à ces bons gouver-

[1] Guillaume Bochard de Champigny, nommé à l'évêché de Valence en 1687, et sacré en novembre 1693. (P.)

neurs : je suis ravie que vous les ménagiez, et je vous en remercie : c'est ainsi que je paie toutes leurs amitiés. Ils voulaient m'emmener à toute force : madame de Chaulnes m'en priait d'une manière à m'embarrasser; mais Chaulnes n'est pas comme les Rochers, d'où je donne ordre à bien des affaires : de plus, elle y sera peu ; il faudra bien qu'elle jouisse du plaisir d'être très bien reçue à Versailles. Le roi et les ministres voient agréablement la femme d'un homme qui négocie la plus importante affaire qu'on puisse avoir, et qui n'est plus jeune, et qui court comme il y a vingt-trois ans [1] : on fait un bon personnage à Versailles dans ces occasions : M. de Chaulnes l'a fort priée de ne s'en point éloigner. Cette bonne duchesse a été en six jours à Paris : elle et son équipage ont pensé crever des chaleurs : je n'en trouve qu'en ce pays-ci, votre bise vous ôte la canicule. Madame de Chaulnes arriva deux jours avant le départ de son mari : elle m'écrit avec une amitié extrême : elle me mandera ce qu'aura fait M. de Chaulnes pour cette députation : je suis fort assurée qu'ils en ont tous deux plus d'envie que moi : c'est leur affaire, ils le sentent bien. Je vous dirai un de ces jours une amitié de cette duchesse, qui vous fera plaisir. Vous êtes un trop bon et trop aimable *génie* d'avoir écrit à M. de Chaulnes sur la députation; votre frère vous en rend mille graces, et vous embrasse mille fois. Voilà bien parlé sur un même sujet, je vous en fais mille excuses, ma fille, c'est que dans une solitude, ces sortes de choses font de l'impression.

Nous eûmes pourtant lundi M. de La Faluère, et sa femme, et sa fille, et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici : ils furent contents de nos allées. Je ne sais que vous dire de notre flotte : depuis le secours que vous nous avez envoyé, et que cette puissance est en mer, nous n'en savons rien ici. Un homme qui a de l'esprit disait l'autre

[1] Il y avait un intervalle de vingt-trois ans entre la première ambassade de M. de Chaulnes à Rome et cette troisième. (P.)

jour à Rennes qu'il n'avait jamais vu ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'*Actium;* et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois : cela nous parut assez vrai. Mais que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états, qui sont réservés pour M. de Lavardin ? Il fallait bien lui donner cette contenance, parcequ'il est juste que tout le monde vive. Vous croyez bien que M. de Lavardin ne nous sera point contraire, si nous avons la députation. Je comprends que madame la maréchale [1] se soucie peu de toutes ces bagatelles, pourvu qu'elle soit à Marly et à Trianon. Adieu donc, ma très aimable ; je suis persuadée que vous régalerez bien notre bon duc à son retour de Rome. Je pleure le pape, je pleure le comtat d'Avignon : *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté.* Mille amitiés à ce qui est auprès de vous : je crois deux Grignan à Balaruc. Bon Dieu ! quelle translation de madame de Noailles à Perpignan ! le moyen de la représenter hors de Versailles, et sans être grosse ?

1098. — A LA MÊME.*

Aux Rochers, dimanche 4 septembre 1689.

Il est vrai que je faisais la mystérieuse ; M. de Chaulnes nous avait confié son secret en secret ; M. de Croissi lui mandait de n'en point parler encore : ainsi je lui gardai fidélité jusqu'en Provence. Je soulignai pourtant, ce me semble, quelques mots qui devaient vous faire entendre que je vous en dirais davantage à la première occasion. Je vous mandai aussi comme nous trouvâmes notre mystère tout étalé à Vannes, et combien cela nous parut plaisant.

[1] Marie-Marguerite Morin, femme du maréchal d'Estrées.

Je vous ai conté la joie de M. de Chaulnes; je vous ai dit que sa femme, fermant la porte à ce point de vue si brillant, ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de M. de Chaulnes : nous fîmes nos efforts pour la détourner de cette triste vue, et pour l'attacher à la beauté et à la distinction de ce choix si bien marqué par la lettre du roi, et qui ferait tant de jaloux à Versailles. Enfin, nous épuisâmes nos rhétoriques, Revel et moi : M. de Chaulnes nous soutenait : ceux qui disent qu'il balança ne le connaissent guère : c'est un homme qui ne sait pas faire les choses de mauvaise grace, ni marchander avec son maître. Voici, en vérité, la réponse qu'il lui fit, je crois que ma mémoire pourra bien faire cet effort : « Sire, Votre Majesté commande, et j'obéis; je pars « incessamment pour me rendre auprès d'elle, et pour y « recevoir ses commandements, etc. » Voilà les difficultés qu'il a faites. Il partit, comme je vous l'ai dit, avec beaucoup de joie, et laissa toute la Bretagne fort affligée. Madame de Chaulnes partit le lendemain d'ici, et fut en six jours à Paris : elle m'a écrit deux fois, et me mande que si elle n'avait fait cette diligence, elle n'aurait point vu M. de Chaulnes; qu'elle ne l'avait vu qu'une heure, et qu'elle me manderait des nouvelles de nos affaires. J'ai très bien fait, ma chère enfant, de ne point aller avec elle; deux raisons, elle ne sera quasi point à Chaulnes; et quand elle y serait, cette retraite ne m'est point naturelle comme celle-ci, où je suis avec mon fils, et où j'ai deux assez grandes terres qui peuvent m'obliger à demeurer quelque temps dans cette province : quand vous y ferez un peu de réflexion, je crois que vous trouverez que j'ai raison, et que si je fusse retournée, je rendais inutile mon voyage de Bretagne, par être trop court. Pour mon fils et sa femme, ils sont ravis d'être ici avec moi jusqu'au carême : je me propose alors d'aller à Rennes par complaisance pour eux, et parceque le temps du carême est plus triste à passer à la

campagne que l'hiver : mais comme les choses peuvent changer, il ne faut point voir de si loin. Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon ; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde, des chaleurs dans la canicule, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château. J'espère pourtant bien y trembler comme les autres. Je ne sais où nous en sommes de notre députation : mon fils dit que son malheur tue le pape pour nous ôter M. de Chaulnes : et quand, au sortir du cabinet du roi, ce duc dit à M. de Lavardin, qui venait tenir les états : « Monsieur, je vous prie « que M. de Sévigné ait la députation, » le même malheur fait que ce n'est plus M. de Lavardin qui les tient, et que c'est M. le maréchal d'Estrées. M. de Lavardin était ravi d'avoir cette commission, et d'obliger mon fils : il y avait bien de l'apparence que M. de Chaulnes en avait prévenu le roi, puisqu'il parlait si librement à M. de Lavardin. Mais le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre qu'elle lui ôtait la principale fonction du commandement, laquelle était même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissi qu'il n'avait point prétendu y comprendre les états ; M. de Croissi avoua qu'il n'avait point fait de distinction : le roi parut fâché ; mais voyant que ce n'était point le maréchal qui avait tort, il dit qu'il fallait donc lui mander qu'il les tiendrait, et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendrait pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. Voilà ce que me mande madame de Lavardin avec mille amitiés et regrets de ce que son fils ne sera point en état de servir le mien. Cependant madame de La Fayette m'envoie une lettre pour le maréchal d'Estrées où elle le prie avec toute la force imaginable de donner cette députation à mon fils dont elle lui dit mille biens ; elle ajoute que son amitié pour moi la rend aussi vive sur

cette affaire que s'il était question de son fils. J'ai accompagné cette lettre d'une autre, et Sévigné aussi ; nous verrons ce que tout ce mouvement produira. Madame de La Fayette me mande que madame de Chaulnes est bien loin de s'endormir là-dessus ; de sorte que je crois que si M. de Chaulnes a fait approuver au roi le choix de mon fils, cette bonne duchesse fera que M. de Croissi l'écrira à M. le maréchal d'Estrées, et cela finirait tout. Voilà bien du discours, ma chère enfant ; votre amitié vous expose à ce terrible détail ; je n'ai pas eu le loisir de le faire plus court, comme dit un bel esprit[1] ; mais puisque vous voulez tout savoir, voilà, mon enfant, où nous en sommes, plus résignés à la Providence sur cette sorte de chose que vous ne sauriez vous l'imaginer. Nous ne le sommes pas tant sur la perte que vous ferez d'Avignon et de votre beau comtat : quel séjour ! quelle douceur d'y passer l'hiver ! quelle bénédiction que ce revenu dont vous faites un si bon usage ! quelle perte ! quel mécompte ! j'en ai une véritable douleur ; *mon génie* en fera souvent des plaintes à notre bon duc de Chaulnes, à mesure qu'il accommodera les affaires et qu'il vous ôtera Avignon. Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter d'Auray à deux lieues de Grignan ; car il est sur votre Rhône, et puis à Rome, d'où assurément il ne reviendra point sans vous voir : il n'en faut pas moins pour le consoler de n'avoir plus ce commerce qu'il aimait tant avec cet aimable *génie ;* rien ne fait mieux voir que les hommes se rencontrent : c'est à vous présentement à me dire des nouvelles de M. de Chaulnes. Je veux dire un mot de ma chère Pauline : ne vous avais-je pas bien dit que l'envie de vous plaire achèverait de la rendre parfaite?

[1] *Voyez* le *post-scriptum* de la XVI[e] *Lettre provinciale.* Pascal dit : « Je n'ai fait celle-ci plus longue que parceque je n'ai pas eu le loisir « de la faire plus courte. » On voit que madame de Sévigné emploie le mot bel esprit dans le sens élevé qu'il avait alors, de beau génie.

Il ne fallait point la mener rudement, et vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit ; j'en ai une sensible joie, et pour elle, et pour vous, qui aimerez cette petite personne, dont vous ferez une compagnie fort aimable. Adieu, mon enfant : je vous aime par bien des raisons, mais surtout parceque vous m'aimez ; celle-là est bien pressante, et prend le lièvre au corps.

1099. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 7 septembre 1689.

Madame de La Fayette vient encore d'écrire à M. le maréchal d'Estrées, pour le prier de ne point s'engager, lui disant que ce n'est point une manière de parler ; qu'elle a plus d'envie d'obtenir de lui ce qu'elle demande pour nous que si c'était pour son fils, et que tout était disposé à la cour pour faire réussir l'affaire dont il était question : c'est sur les avis de madame de Chaulnes qu'elle agit cette seconde fois. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, ni aux vues qu'elle a pour me faire plaisir ; c'est une bonne et solide et vigilante amie. Madame de La Fayette en est touchée, madame de Lavardin s'y joint fort agréablement ; de sorte que je n'ai que des remerciements à faire à ces trois personnes. Je vous manderai la suite.

Je suis persuadée que vous aurez eu tout au moins une lettre de ce bon duc : il va vite comme un oiseau. Sa femme n'a pas eu plus de peine que vous à faire son équipage ; Sa Majesté y a pourvu avec cinquante mille francs : je voudrais bien que vous en eussiez autant pour vous consoler de la mort du pape. Notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Ile, et M. de Seignelai revolé à Versailles ; car c'est aussi un oiseau, moins gros que le duc de Chaulnes. Vous voyez bien que cet homme ne disait pas mal : il n'y a plus de combats de mer, ni de batailles depuis celle

d'*Actium*. M. le maréchal d'Humières ne devait pas vouloir prendre Walcourt d'emblée : ces messieurs sont obligés à des succès; sans cela on croit qu'ils ont tort. On dit que la maréchale mande que les amis qu'a perdus son mari en cette occasion, l'ont empêché de jouir de *sa victoire*. M. de Boufflers a fait une fort jolie action[1] : je crois que notre marquis en était; il s'en porte bien, il n'y a qu'à remercier le Seigneur. Quelle émotion quand j'entends parler de M. de Boufflers! M. de Revel est ici avec deux jolies dames de Rennes, de l'une desquelles on le dit amoureux : cette femme entend raillerie; il ne me paraît point qu'elle veuille jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui passe : cela nous réjouit : ils seront ici trois ou quatre jours. Je ne suis point du tout de contrebande; et si je voulais, je croirais être nécessaire à la conversation. Cette pauvre marquise de Marbeuf est à Rennes accablée d'un tel rhume, que je n'en ai jamais vu un pareil : je crois qu'on meurt fort bien de ceux-là; pour moi, j'ai une santé si parfaite que j'en suis quelquefois étonnée; nulle sorte de ces petites incommodités; il semble qu'il y ait de l'excès à ce bonheur; je le reçois de la main de la Providence, comme j'espère recevoir le contraire quand il lui plaira. Je vous souhaite, ma chère enfant, un pareil état, et à M. de Grignan; mon Dieu, que tout cela m'est cher! N'avez-vous plus de ces épuisements, de ces maux de tête et de jambes? Toute votre belle et jolie machine est-elle en bon état? Madame de Coulanges me mande qu'elle a mis la sienne sur le côté, à force de se baigner : elle s'en retourne à Brevannes avec un goût pour la solitude qu'elle-même ne comprend pas; elle se plaint que vous avez fini la première un commerce qui lui faisait tant de plaisir; elle ne peut, dit-elle, s'en consoler qu'en espérant que vous voudrez bien le continuer, quand vous serez ensemble, parcequ'elle a observé

[1] Le marquis de Boufflers attaqua le 26 août, et emporta d'assaut Kocheim sur la Moselle. (P.)

avec chagrin que votre retour rompt absolument ce commerce, dont elle est toujours affligée; enfin, ce sont des politesses infinies.

Voici un grand événement. Le comte de Revel est parti ce matin à la pointe du jour : il n'en a été qu'un ici; les dames sont étonnées, et s'ennuieront. Il a dit à mon fils des raisons sérieuses; c'est qu'il ne veut pas fâcher une autre jolie personne; cela nous fait rire : généralement parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de La Rochefoucauld en a bien connu le fond.

Adieu, ma très chère et très aimable. On croit que notre parlement reviendra à Rennes, et sans doute celui de Guienne à Bordeaux; on négocie, on marchande, argent fait tout. Je veux baiser Pauline, et me réjouir de ce qu'elle est digne de votre amitié.

1100. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 11 septembre 1689.

Si j'avais été avec vous ce jour que vous m'écriviez, ou que *mon génie* eût été à Grignan comme *le vôtre* était à Auray, je vous aurais dit : « Ma fille, vous vous moquez « d'attendre aujourd'hui ou demain M. de Chaulnes, il est « encore à Paris, il n'en partira que demain 28, et vous « ne l'aurez que le 2 ou le 3 de septembre : » mais *mon génie* ne voyage pas comme *le vôtre*, et notre bon duc, qui savait si bien l'entretenir et lui répondre, ne prendrait pas le même soin du mien. J'avoue que je serais ravie que vous l'eussiez vu, et que c'eût été une chose plaisante de recevoir devant lui une lettre que j'écris en Bretagne auprès de lui, et où je parle de lui; car depuis longtemps toutes mes lettres en sont pleines. Enfin, ma belle, nous verrons comme tout ce passage si pres de vous se tournera : je ne saurais croire qu'il n'y ait du moins quelque petit Coulanges, quelque lettre, quelque compliment, un mot, quelque

souvenir. La bonne duchesse dit toujours : « Ah ! pour la « belle Comtesse, M. de Chaulnes l'aime bien, il l'estime, « il est bien à son aise quand il est avec elle. » Nous verrons ce que cela produira. Je voudrais bien que le soin qu'il a eu de mon fils, en priant M. de Lavardin de lui donner la députation, pût être approuvé de Sa Majesté ; car pour le maréchal d'Estrées, il ne refusera point assurément madame de La Fayette. N'admirez-vous point comme ce changement si prompt, si surprenant, s'est fait précisément pour nous déranger ? Nous en sommes encore à ne pas comprendre que ce duc eût parlé comme il a fait à M. de Lavardin, sans en avoir dit un mot au roi ; nous n'en savons rien. Nous avons mandé à madame de La Fayette que nous trouvions assez naturel que M. de Lavardin dît à Sa Majesté ce que lui avait dit M. de Chaulnes, croyant que M. de Lavardin tiendrait les états ; que M. de Revel avait approuvé cette pensée, et que nous la lui envoyions pour la rectifier. Je suis persuadée que madame de Chaulnes fera tout ce qui sera en son pouvoir ; ainsi, je dors, et laisse démêler tout cela, vous savez bien où.

Je ne suis pas si tranquille sur les inquiétudes que me donne notre pauvre marquis ; je trouve un si grand mouvement partout, qu'on peut croire que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire. Ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisait battre à Walcourt. Ce marmot[1] entrer l'épée à la main et forcer ce château, et tuer ou enlever onze ou douze cents hommes ? représentez-vous un peu cet enfant, devenu un homme ! un homme de guerre, un brûleur de maisons : ma fille, ces pensées ne se soutiendraient pas, si on ne pensait en même temps que Dieu le conservera, et que ce qu'il garde est bien gardé. En vérité, vous avez

[1] M. le marquis de Grignan.

raison de dire que je ne suis pas indifférente pour cet enfant, ni pour vos affaires : ce n'est pas même s'y intéresser, ni les partager, c'est y être tout entière par-dessus la tête ; et où serais-je donc? c'est ce qui m'occupe, et qui m'entretient, et qui m'émeut, et qui me fait sentir que je suis encore trop en vie.

Corbinelli est tout pétri dans le mystique il y a plus d'un an ; je suis dans cette confidence : tous les dehors de la place sont tellement pris, qu'il ne peut souffrir d'autres lectures. Il a un Malaval [1] qui le charme, il a trouvé que ma grand'mère, et l'amour de Dieu de notre *grand-père* saint François de Sales, étaient aussi spirituels que sainte Thérèse. Il a tiré de tous ces livres cinq cents maximes d'une beauté parfaite : il va tous les jours chez madame Le Maigre, très jolie femme, où l'on ne parle que de Dieu, de la morale chrétienne, de l'évangile du jour ; cela s'appelle des conversations saintes : il en est charmé, et il y brille : il est insensible à tout le reste. Il répond pourtant un peu à M. de Soissons [2] pour M. Descartes : il montre tout ce qu'il fait à madame de Coulanges, qui en est fort contente : plusieurs Cartésiens le prient de continuer ; il ne veut pas, vous le connaissez ; il brûle tout ce qu'il a griffonné : toujours vide de lui-même, et plein des autres, son amour-propre est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point : je ne m'étonne pas qu'on s'en accommode chez le lieutenant civil. Je ne sais s'il conduisait ce mariage [3] : il est rompu : la mère en est inconsolable, le père

[1] François Malaval, auteur de plusieurs ouvrages qui furent mis à l'*Index* à Rome, comme suspects d'une spiritualité trop raffinée. L'article de Malaval est très curieux dans le dictionnaire historique de Moréri. Qui croira néanmoins qu'un homme devenu aveugle à neuf mois ait pu acquérir autant de connaissances qu'on lui en attribue ?

[2] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, avait écrit contre la philosophie de Descartes. (P.)

[3] Le mariage de mademoiselle Le Camus, dont il est parlé, page 480, ne se fit point avec M. de Maisons ; elle épousa, en 1690, M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes de Paris. (P.)

ne s'en soucie pas, à ce qu'il dit, et la fille tient une contenance adorable dans cette occasion assez difficile. Corbinelli ne m'écrit pas, il n'a pas le temps : je ne sais ce que je ne donnerais point pour voir le corps de la place aussi bien pris chez lui que tous les dehors le sont; et voir ce que ferait la vraie dévotion dans un esprit aussi vif et aussi étendu : si j'étais digne de demander à Dieu cette grace, je le ferais de tout mon cœur.

Vous me parlez de M. de Beauvilliers et de M. de Fénelon, et de la perfection de tous ces choix : comme je vous en ai déja parlé, ils sont divins. J'en ai fait mes compliments sincères à M. le chevalier : M. de Beauvilliers est bien digne d'être son ami.

Je vous ai mandé comme on négocie pour le retour du parlement. Mon fils est allé faire un tour à Rennes pour voir le fils de M. de Pommereuil qui est arrivé d'Alençon, dont il est intendant, il a sa belle femme avec lui : elle brûlerait Rennes si elle y était plus de quatre jours. Nos dames ont été ici trois jours après le départ infidèle et perfide de M. de Revel; sérieusement cela ne fit point plaisir, quoiqu'on dise qu'on ne s'en soucie point. Nous avons aujourd'hui un temps affreux, il semble que l'hiver veuille déja commencer. Je songe, pour me sécher, à votre beau soleil d'Avignon; ah, mon Dieu! *ne parlons point de cela;* ce sera ce duc qui vous ôtera ce beau comtat; il fallait bien le gronder : je n'ose penser au bien qui vous en revenait, ni à ce que vous ferez sans ce secours. Conservez-vous, ma chère enfant; donnez-moi l'espérance de vous revoir en bonne santé; la mienne est toujours parfaite. Ma belle-fille vous dit mille douceurs : nous avons été seules, et nous avons pris courage; nous nous sommes fort bien passées de mon fils.

1101. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 14 septembre 1689.

Je suis toujours attristée, ma fille, quand quelqu'une de vos lettres s'égare ; cela me fait perdre le fil d'une conversation qui était toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement. Quand on est d'une société, comme je suis de celle de Grignan, qu'on y prend intérêt, qu'on y est attentive, la perte d'une lettre n'est pas une chose indifférente : mais que faire à tout cela? prendre patience, souffrir ces petites peines attachées à de plus grandes, tâcher, si Dieu le veut, de se revoir, de se retrouver, et ne pas prendre le parti trop violent du petit Rochebonne [1] ; *il faut se quitter, il ne faut plus s'aimer* : c'est un petit emporté qui ne veut rien souffrir. Pour moi, je dirai, *il faut toujours s'aimer, quoiqu'on soit obligé quelquefois de se quitter*. J'aime l'idée que vous m'avez donnée de ce joli enfant.

Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes; il a donc passé à Grignan : votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers, que ce duc comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la braver et la défier. Vous m'apprendrez comment cette visite se sera passée ; je suis persuadée que vous aurez eu Coulanges et *le défroqué* [2]. Je voudrais que ce dernier eût le pouvoir de raccommoder les entrailles. Comment, ma fille! ce M. de Grignan, à qui nous avons toujours cru de si bonnes entrailles, est attaqué précisément par cet endroit! nous ne choisissons pas, il

[1] M. de Châteauneuf de Rochebonne, neveu de M. de Grignan, tué le 11 septembre 1709 à la bataille de Malplaquet. (P.)

[2] C'était le médecin que M. de Chaulnes emmenait avec lui, et l'un des deux capucins du Louvre dont madame de Sévigné a souvent parlé dans ses lettres. (P.)

faut se soumettre. Dieu ne m'a point encore marqué le chemin de ma décadence : je l'attends avec la grace de le supporter patiemment ; car l'un ne va quasi jamais sans l'autre. Je suis assurée que vous aurez fort bien reçu ce duc, malgré le mal qu'il vous va faire. Je ne crois pas qu'il se soit amusé à répondre à *mon génie*, comme il s'entretenait avec *le vôtre* en Basse-Bretagne ; il aura eu trop de joie et trop d'affaires à vous entretenir en corps et en ame : voilà, selon moi, le plus bel endroit de son ambassade. Vous aurez parlé de votre pauvre maman ; il vous aura expliqué ce qu'il a fait pour notre députation ; ce qui vous étonnera, c'est que nous n'en savons rien du tout ; après ce qu'il dit à M. de Lavardin pour le prier de donner la députation à M. de Sévigné, tout est demeuré dans un silence que je ne comprends plus, ou plutôt que je crains de comprendre. Mais comme c'est l'affaire de ce duc de nommer le député, je ne puis douter jusqu'ici de sa bonne volonté, et encore moins de l'empressement de madame de Chaulnes : j'ai des raisons pour en être persuadée. Le parlement est remis à Rennes [1] : c'est un transport de joie incroyable : cette ville donne cinq cent mille francs au roi. M. de Coëtlogon [2] s'est intrigué dans toute cette affaire ; je suis persuadée que c'est lui qui barre notre chemin par M. de Cavoie : je n'ai rien à dire, et je ne dis rien, sinon que nous ne sommes pas heureux ; et que par un pape mort à point nommé, des plaintes du maréchal d'Estrées, qui ôtent à M. de Lavardin les états qu'il devait tenir, un parlement revenu dans ce moment, et un présent de cinq cent mille francs ; cette suite et cet enchaînement de choses tout imprévues, font justement ce que vous jugez comme moi. Ma chère enfant, n'en soyez point plus fâchée que nous ; nous avons du cou-

[1] Le parlement de Rennes avait été transféré à Vannes en 1675, à cause d'une sédition qui eut lieu à Rennes cette année-là. (P.)

[2] René-Hyacinthe, marquis de Coëtlogon, était gouverneur de Rennes et beau-frère de Louis d'Oger, marquis de Cavoie, grand-maréchal-des-logis de la maison du roi. (P.)

rage de reste . cela n'approche pas des endroits sensibles du cœur. M. le maréchal d'Estrées me mande qu'il me renvoie à ce qu'il a écrit à madame de La Fayette, pour savoir ce qu'il pense : enfin, nous verrons la suite, et le beau démèlement de toute cette intrigue. Mon fils s'en consolera par la résolution où il est de se dispenser de l'arrière-ban, qu'on lui avait fait accepter, pour faire valoir la dépense que l'on fait à la tête de cette *noblesse :* en voilà trop. J'admire comme la plume va vite et plus loin qu'on ne veut.

Au reste, je crois, selon l'idée que je me fais de la personne et de l'esprit de Pauline, qu'elle est fort piquante et fort aimable, et mille fois plus que des beautés qui n'ont point ces accompagnements. Je m'imagine aussi que ce bon duc l'aura trouvée telle qu'elle est ; et vous, mon enfant, telle que vous êtes : je ne suis point en peine de votre beauté dès que vous vous portez bien. J'ai mandé à madame de La Fayette que son fils devait trembler d'épouser mademoiselle de Marillac, dont notre marquis était amoureux : ce mariage est très approuvé, la maison est fort bonne, l'alliance agréable, tous les Lamoignon, deux cent mille francs, des nourritures à l'infini. Madame de La Fayette assure tout son bien : elle n'en veut que l'usufruit ; n'est-ce pas assez? elle est fort contente ; le mariage ne se fera qu'après la campagne.

M. d'Arles m'a écrit amoureusement ; il est content de Forges : il me mande que madame de Vins a gagné son procès ; je lui écris pour m'en réjouir. Mon fils vous fait mille tendresses ; il vous mande de lui tout ce que je vous ai mandé : il a vu à Rennes la beauté de la belle-fille de M. de Pommereuil : elle est tellement bègue qu'elle ne prononce rien ; mais il faut dire, comme Molière : Qui est le sot mari qui serait fâché que sa femme fût muette [1] ?

[1] Voyez la scène VI du second acte du *Médecin malgré lui.*

Vraiment, je ne suis ni bègue ni muette, c'est une fureur. Il faut que je vous dise encore que je suis très fâchée que vos fermiers commencent à vous payer aussi mal que les nôtres : cela joint à la privation du comtat...... *Ne parlons point de cela*, non plus que des ravages du temps sur nos pauvres personnes, et enfin sur nos vies. Il fallait finir plus gaiement; je n'y saurais que faire, *dixi*.

1102. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 18 septembre 1689.

J'ai enfin reçu cette lettre du 1er septembre ; elle était allée à Rennes; c'est un voyage que mes lettres font quelquefois : on met dans un sac ce qui devrait être dans l'autre, et le moyen de savoir à qui s'en prendre? mais la revoilà; j'aurais été bien fâchée de la perdre : elle me fait une liaison de conversation qui m'instruit de tout ce qui m'échappait. Parlons vitement du récit de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite; un grand air de maison, une bonne chère, deux tables comme dans sa Bretagne, servies à la grande, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée : elle vous aurait étourdis, on ne se serait pas entendu, vous étiez assez de monde sans elle. Il me parait que *Flame* sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air : je vois tout cela, ma chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitais qu'on vous vît dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard. Il sait présentement ce que vous savez faire : vous voilà en fonds pour faire à Paris tout ce que vous voudrez; il a vu le maigre et le gras, la tourte de mouton et celle de pigeons. Coulanges a fort bien fait aussi son personnage; il n'est point

encore baissé : je crains pour lui ce changement, car la gaieté fait une grande partie de son mérite. Il était là, ce me semble, à la joie de son cœur, prenant intérêt à la bonne réception, et transporté des perfections de Pauline. Vous l'accusez toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous; et vous me contiez des soupers pendant que j'étais ici, il y a cinq ans, qui vous avaient bien divertie. M. de Chaulnes m'a écrit; voilà sa lettre : vous verrez s'il est content de vous tous et de la manière dont vous savez faire les honneurs de chez vous. Il vous a fait rire du *génie*, le *mien* n'a point paru à Grignan ; on a d'autres affaires plus agréables que de l'entretenir : vous entendez bien à peu près ce qu'il eût voulu dire, et vous avez fait trop d'honneur à mon souvenir : vous m'avez nommée plusieurs fois, vous avez bu à ma santé. Coulanges a grimpé sur sa chaise; je trouve ce tour bien périlleux pour un petit homme rond comme une boule et maladroit; je suis bien aise qu'il n'ait point fait la culbute pour solenniser ma santé : j'ai bien envie de recevoir une de ses lettres. Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de *Flame*, à cette *arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. Cette musique était toute nouvelle; elle pouvait faire souvenir de la ménagerie de Versailles. Enfin, vous êtes bien généreuse, comme vous dites, de recevoir si bien un ambassadeur qui va vous faire tant de mal : je suis assurée qu'il en est bien fâché. Madame de Chaulnes me mande qu'on croit qu'il y aura de grandes difficultés au conclave, et ensuite sur cette cruelle affaire des franchises; et je dis tant mieux.

Rome sera du moins un peu plus tard rendue [1].

[1] Allusion à ces vers de Corneille dans le rôle du vieil Horace, acte III, scène VI :

N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette.

Ce comtat, cet aimable Avignon nous demeurera pendant que le Saint-Esprit choisira un pape, et que l'on fera des négociations. C'est bien dit, ma chère enfant; c'est ce jour que vous fûtes au bal au Louvre, toute brillante de pierreries; il les fallut rendre le lendemain : mais ce qui vous demeura était meilleur, et vous étiez plus belle ce lendemain, que vos revenus ne le seront dans les circonstances que nous prévoyons. Je dis sur cela comme vous dites dans vos oraisons funèbres, *ne parlons point de cela*. En vérité il n'y paraissait pas à Grignan, quand vous avez reçu cette Excellence : je ne sais comme cela se peut faire, ni comme on peut toujours si bien courir sans jambes : c'est un miracle que je prie Dieu qui dure toujours. Madame la duchesse de Chaulnes m'a envoyé la lettre que vous lui écrivez : je n'ai jamais vu savoir dire, comme vous faites, précisément tout ce qu'il faut; tout est à sa place et convient au dernier point. Enfin, ma fille, que vous dirai-je? je prends part à tout ce que vous avez si parfaitement bien fait : l'amour-propre, l'amitié, la reconnaissance, tout est content. Il me semble que vos frères ne sont partis qu'après vous avoir aidés à faire les honneurs de votre maison. Je ne vous dis rien de la députation; tout a été trop lent, trop long : nous en parlerons une autre fois.

Votre cher enfant se porte bien : vous savez qu'il a été partout l'épée à la main avec M. de Boufflers : ma fille, ce marmot! *Dieu le conserve*; je ne changerai point cette ritournelle. Mayence rendue [1]; cette nouvelle nous a surprises :

[1] Mayence fut rendue au bout de sept semaines, faute de poudre. M. d'Uxelles avait fait vingt-deux sorties, dans lesquelles il avait tué cinq mille hommes aux ennemis. Mais sa belle défense fut très mal jugée à Paris. « Cette ville immense (dit Voltaire), pleine d'un peuple oisif qui « veut juger de tout et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu « d'yeux. » On y hua M. d'Uxelles en plein théâtre. Mais Louis XIV l'accueillit; on prétend qu'il lui dit : *Vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.* (A. G.)

on était si aise de ce siége, que je me moquais toujours de M. de Lorraine. On dit que le marquis d'Uxelles en sort avec l'estime des amis et des ennemis. Je tremble que le frère[1] du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés : tous ses braves frères ne font pas vieux os; il en est bien persuadé, si du moins on en juge par la manière prompte et légère dont il entendit ce que lui disait M. Prat[2] : il est accoutumé à recevoir de telles nouvelles. Je suis en peine du pauvre Martillac : que fait-on sans jambe dans une ville qui est prise d'assaut[3] ? quel bruit, quelle confusion, quel enfer! j'en suis inquiète, je ne sais pourquoi. Je plains M. de La Trousse : nous disions fort bien, en lui voyant rajuster La Trousse : le pis qui lui puisse arriver, c'est de jouir de la dépense qu'il y fait; ah! nous disions fort bien et trop vrai.

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant, la voici : Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté : on dîne fort bien; il vient un voisin, on parle de nouvelles; nous travaillons l'après-dîner, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que madame de Kerman me donna à Chaulnes; à cinq heures on se sépare, on se promène, ou seule, ou en compagnie; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire; cela nous amuse et nous occupe; nous raisonnons sur ce que nous avons lu; mon fils est infatigable; il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire

[1] Un des frères de M. Ripert, doyen du chapitre de Grignan.

[2] Curé de la collégiale de Grignan.

[3] Madame de Sévigné n'ignorait point que Mayence avait capitulé, mais elle voulait parler de l'attaque de la contrescarpe, qui fut vive et très meurtrière (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 13 septembre 1689. (P.)

réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point; quand il y en a on est bien aise. Mon fils a des ouvriers, il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme, avec cette vie tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps : ah! *ne parlons point de cela*; j'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir; ils s'en vont à dix heures; je ne me couche guère que vers minuit : voilà quelle est à peu près la règle de notre couvent; il y a sur la porte, *sainte liberté* ou *fais ce que voudras*[1]. J'aime cent fois mieux cette vie que celle de Rennes : ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour la nourriture de l'ame et du corps.

Du Plessis m'a écrit que sa chimère n'avait montré que le bout du nez, qu'elle n'est pas encore sortie; mais qu'il est marié à une personne toute parfaite et conforme à son goût, qui a de l'esprit, de la beauté, de la naissance, et qui le met en état de n'avoir plus besoin de rien; c'est de quoi vous me faites douter; il me paraît pourtant écouter encore madame de Vins. Enfin, voici ses mots : *J'aime beaucoup plus cette femme-ci que la défunte*; cela convient à la douleur qu'il eut de la perdre : vous en souvient-il?

1103. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 21 septembre 1689.

Non-seulement je lis vos lettres avec plaisir, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires : ces lettres sont bien plus ai-

[1] Règle de l'abbaye de Thélème dans *Rabelais*. « En leur règle n'était « que cette clause : Fais ce que voudras. »

mables et mieux écrites que vous ne pensez; vous ne sentez pas vous-même le tour et l'agrément que vous y donnez. Il faut que je vous dise, ma chère comtesse, que M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris. Il reçut votre lettre à Versailles; elle était toute propre à le réveiller : cependant, en huit jours de séjour et trois conférences avec le roi, il n'a pas trouvé le moment de dire un mot en faveur de mon fils, ni même à M. de Croissi : il se contenta seulement de dire à M. de Lavardin qui était nommé pour tenir les états : « Mon- « sieur, je vous conjure que M. de Sévigné soit député. » Et le lendemain, sur les plaintes du maréchal d'Estrées, cela fut changé; ainsi cette parole est demeurée fort en l'air. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi; mais ce sera trop tard assurément : il y a des gens qui ne s'endorment pas, et voilà où nous en sommes. Si cette affaire dépendait du maréchal d'Estrées, elle serait très assurée : madame de La Fayette lui a écrit deux lettres d'une force qui l'engage puissamment; il demande seulement que, dans ce moment d'interrègne, il puisse entrevoir ce qui serait agréable à la cour, et il conduit lui-même madame de La Fayette, laquelle, de son côté, fait agir notre duchesse, et met l'abbé Têtu entre elle et M. de Croissi : elle fait assurément des merveilles, et nous attendons l'effet de tous ses soins assez tranquillement pour la chose, mais blessés de la froideur et du silence de ce duc, dont les amitiés pour moi et pour mon fils, les vues, les avis, les manières, nous avaient fortement persuadés, avec toute la province, d'une distinction particulière. Voilà entre nous de quoi nous sommes affligés et tellement surpris, que, comparant ce qui s'est passé depuis leur départ avec tout ce qui s'est passé auparavant, nous perdons la raison, nous ne comprenons rien à cette horrible différence, et nous croyons que c'est un songe, de ces songes désagréables, qui font qu'on est ravi de s'éveiller et de retrouver la vérité. Nous vous man-

derons la suite : mais croyez qu'on ne peut être plus contents que nous le sommes du maréchal; il nous a écrit même, sans s'ouvrir autant qu'à madame de La Fayette, de la manière du monde la plus obligeante. Pour M. de Lavardin, il est vrai que c'était une jolie contenance que de tenir les états; mais c'était ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal : Sa Majesté saura bien consoler M. de Lavardin quand elle voudra.

Que dites-vous de Mayence? Le marquis d'Uxelles a manqué de poudre et de mousquets; il nous semblait aussi que les secours étaient un peu lents : enfin. Dieu l'a voulu, comme il veut que votre enfant se porte bien. Il m'a écrit une fort jolie lettre, ce pauvre marquis, il badine avec moi, il appelle ma belle-fille *sa cousine;* il dit qu'ils n'ont encore rien fait, il se loue de M. de Boufflers; en un mot, on ne peut pas mieux répondre à cette porte du courage et de la valeur qu'il y répond; *Dieu le conserve.* Coulanges me paraît transporté de votre magnificence, de votre bonne chère, et de votre bon air, et de Pauline : vous êtes méchante, vous croyez qu'il est forcé par la vertu de l'exorcisme, je le crois; mais sans être ducs, vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter : votre compagnie était parfaitement bonne, et votre cour fort honnête; rien ne se pouvait ajouter à cette bonne et grande réception.

Ce M. Rousseau est un fou avec sa madame de La Rivière qui monte au ciel toute lumineuse : ce sont de leurs songes ordinaires et extraordinaires, à quoi ils font tant d'honneur, qu'ils ont pensé en être embarrassés; car ils prenaient pour des vérités bien sérieuses tout ce qu'il plaisait à leur imagination de leur représenter. Pour moi, je ne rêve point quand je vous dis qu'une de mes lettres a été perdue ou égarée; je n'ai point été depuis le 17 jusqu'au 24 sans écrire à ma chère fille : je vous écrivis ici, où je vins avec madame de Chaulnes et M. de Revel; elle

partit le samedi 20, à quatre heures du matin, et je vous écrivis le lendemain 21 d'août : ce n'est que pour gronder la poste que je me souviens de tout ce calcul; je ne m'en plains pourtant pas, car je reçois fort bien vos lettres. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avais trouvé vrai et loin de toute vanité, et à tel point, qu'après m'avoir conté et le passage du Rhin, et Senef, et d'autres choses de ses campagnes, je ne savais s'il était digne de louange ou de blâme. Il nous disait qu'il était tombé d'abord dans le Rhin[1], qu'on l'avait retiré par les cheveux, que son cheval était tombé dans un trou : enfin, il me contait tout cela si je ne sais comment, que je le croyais noyé : cependant il me semble qu'il remonta bien vite, tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla assez joliment charger les ennemis, et dégager M. le prince qui venait d'être blessé[2]. Cependant j'avais grand besoin de cet arrêt du conseil d'en haut, que m'envoie le chevalier, car c'en est un pour moi. Je suis obligée de dire, pour achever de louer Revel, qu'il ne m'avait pas parlé avec cette négligence du combat d'Altenheim[3], et de la réputation de M. le chevalier.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'avais pourtant assuré ma mère qu'on ne pouvait être plus estimé sur la valeur et même sur la probité que l'était Revel : mais ce n'était qu'une très petite *sentence* d'un juge

1 « Je retournai aux cuirassiers pour les faire doubler sur la rive, et en « former un escadron. Je vis là le plus pitoyable spectacle du monde, plus « de trente officiers ou cavaliers noyés ou se noyant, et *Revel à leur tête;* « enfin le Rhin plein d'hommes, de chevaux, d'étendards, etc. » (*Relation du passage du Rhin*, par le comte de Guiche, à la suite de ses *Mémoires*, tome II, page 343.)

2 Le comte de Revel commandait les cuirassiers au passage du Rhin, le 12 juin 1672. (P.)

3 M. le chevalier de Grignan s'était fort distingué au combat d'Altenheim, arrivé le 2 août 1675. (P.)

subalterne, en comparaison de *l'arrêt* du conseil, qui vient d'être donné par le chevalier *de la gloire*. Puisque nous sommes sur le chapitre de Revel, voici une petite histoire qui vous paraîtra entièrement *fuor di proposito*. Je vis un jour la R... chez madame de Louvois jouer à la bassette ; elle perdait considérablement : enfin, piquée jusqu'au vif, elle fit un gros *alpion*[1], et dit ces belles paroles : « Si je perds cet alpion, je dirai de moi la plus grande in« famie qu'on puisse jamais dire. » Elle perdit, et pour tenir sa parole, elle apprit à la compagnie qu'elle avait pris ce matin-là même, par avarice, un lavement qu'on lui avait apporté la veille, ne voulant point avoir fait une dépense inutile. Voilà l'histoire, ma très belle petite sœur, en voici l'application : je suis piqué ; j'ai perdu cette députation, sur laquelle on m'avait fait compter malgré moi ; et pour me venger, je vais vous dire de moi une infamie pire que celle de la R..... C'est que, malgré toutes les belles réflexions et la philosophie que la retraite et la solitude inspirent, je me suis trouvé tellement ému de l'oubli et de l'indolence de M. de Chaulnes, du dégoût que cela donne dans la province, de la joie que cela donne aux ennemis de M. de Chaulnes, et à ceux qui me haïssent à cause de lui, que j'ai encore actuellement toutes les peines du monde à m'en remettre. J'ai donc évité avec soin tout ce qui pouvait m'y faire penser, et comme vos lettres étaient remplies d'amitié pour moi, et de l'intérêt que vous preniez à cette petite distinction, j'aurais mieux aimé mourir que de les lire ; j'en faisais un poison. Voyez, ma belle petite sœur, si je puis vous marquer une plus grande confiance, que de vous conter une telle petitesse après six ans de raisonnement et de bon sens : mais dites-moi aussi s'il y a quelque chose de comparable entre l'amitié et la chaleur que M. de Chaulnes témoigne depuis deux ans

[1] *Alpion*, terme du jeu de la bassette, qui est le synonyme de *paroli* au jeu de pharaon. (P.)

pour nous faire ce plaisir, et la singulière léthargie qu'il fait voir présentement, et le profond silence qu'il observe, après tant de paroles données si solennellement, qu'il ne se réjouissait de quitter la Bretagne que parcequ'il allait assurer et consommer cette affaire. Comment a-t-il pu vous aborder après cela? comment a-t-il pu écrire à ma mère? comment peut-il, enfin, se justifier d'avoir manqué aux plus grossiers devoirs de l'amitié? Aurait-on jamais cru que M. et madame de Chaulnes fussent devenus inutiles pour nous au sujet de la députation de Bretagne, et que madame de La Fayette et M. le maréchal d'Estrées fussent les seuls qui nous l'auraient fait avoir, si les mesures avaient été prises de meilleure heure? Je commence un peu à n'y plus penser; et présentement que je suis tout-à-fait sans espérance, je me trouve comme cet homme de Dijon, dont M. d'Ormesson nous a souvent conté l'histoire; il était sur la roue, et disait à son confesseur : « Monsieur, il y a longtemps que je n'ai eu tant de repos d'esprit. » Il est vrai que je suis bien plus tranquille que je n'ai été depuis un mois, pendant que je croyais recevoir tous les ordinaires des lettres de M. de Chaulnes : ma mère vous mandera ce que j'ai pensé là-dessus. Je suis sûr que c'est l'amour qui nous a joué ce mauvais tour; et c'est ce qui peut seul excuser cette conduite; car qui ne sait que tout doit céder au pouvoir de l'amour? c'est dommage seulement qu'on puisse l'attribuer à cette petite éraillée et ricaneuse de B. D. L. R. [1]. Je sais déja où trouver à l'avenir une plus grande consolation que celle que je trouverai aux Rochers; c'est assurément auprès de vous et de M. de Grignan, dans votre beau château : si Dieu conserve la santé à tous vos Grignan, et que rien ne change aussi de ce côté, ni chez moi, ni dans la famille de madame de Mauron, je ne prévois rien qui puisse m'empêcher de

[1] Il paraît qu'il s'agit ici de madame du Bois de La Roche, qui riait à tous propos. (M.)

vous aller voir à Grignan, sous prétexte d'aller aux eaux ; et d'éviter par-là un arrière-ban dont je n'ai pu me dispenser cette année, à cause de la manière dont il me fut offert, et parceque M. de Chaulnes me dit lui-même de l'accepter dans les vues qu'il m'assurait avoir pour moi. Ce sera donc vers le printemps, ou plutôt vers le commencement de l'été, que, selon toutes les apparences humaines, je vous verrai, ma très belle. Je crains seulement que dans ce temps-là M. de Grignan ne soit obligé d'être la lance en arrêt sur les côtes, et que cette circonstance ne m'empêche de le voir autant que je le souhaite. Je suis ravi que Pauline commence à faire des conquêtes : le petit Coulanges paraît la louer de bon cœur et de bonne foi. Votre fils me mande fort joliment qu'après avoir été à la prise de trois ou quatre villes, il a fort envie de venir s'exposer à l'air des Rochers. Adieu, ma très belle petite sœur ; je salue et embrasse tous les illustres Grignan, sans oublier d'y comprendre M. de La Garde.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Il faut que tout cela passe, cela soulage. Vous croyez bien, ma chère bonne, que si je le vois partir pour Bourbon et pour Grignan, je lui demanderai une place dans son carrosse. Il se trouvera à la fin que moi, qui ne lève point boutique de philosophie, je serai plus philosophe qu'eux tous. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions : c'est la soumission à ses ordres qui a fait souffrir héroïquement à mademoiselle Le Camus la rupture de son mariage. Serait-il possible que l'air de disgrace du cardinal (*le Camus*) en fût la raison? Je crois que cette Éminence se contentera d'aller en paradis, et qu'il ne quittera point *ces canailles chrétiennes*[1]. Je ne puis jamais croire que des

[1] C'est à propos d'un prélat fort entêté de sa naissance, lequel prêchant un jour au peuple de son diocèse, le traitait de *canaille chrétienne* (P.)

gens d'un très bon esprit puissent jouer longtemps la comédie ; c'est trop prendre sur soi. Je sens les chagrins de toute cette famille. On croit toujours l'affaire du parlement de Rennes toute résolue.

1104. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 25 septembre 1689.

Je m'accommode assez mal de la contrainte que me donne M de Grignan : il a une attention perpétuelle sur mes actions ; il craint que je ne lui donne un beau-père : cette captivité me fera faire une escapade, mais ce ne sera pas pour *monsieur* le comte de Revel ; oui, *Monsieur*, c'est non-seulement *Monsieur*, mais c'est *monsieur le comte* de Revel. Nous ne savons ce que c'est dans cette province que de nommer quelqu'un *sans titre*[1] : cependant nous nous oublions quelquefois, et nous l'appelons *Revel ;* mais c'est sous le sceau de la confession. Je ne veux point l'épouser, soyez en repos ; il est trop galant. Vous voulez donc savoir, ma chère belle, qui sont *ses Chimènes*. Vous en nommez deux très bretonnes : en voici trois autres : une jeune sénéchale qui était ici, et qui n'est point parente de celle que vous avez vue ; mademoiselle de K.... fort jolie, qui était à Rennes ; et sur le tout, une petite madame de C..... *votre nièce*, car elle est petite-fille de *votre père* Descartes : elle a bien de l'esprit, et a toute la mine de croire que le feu est chaud, et qu'elle peut brûler et être brûlée. Cependant tout cela est si honnête que leur amant commun paraît s'ennuyer mortellement à Rennes. Il mandait l'autre jour à M. de Louvois, que s'il avait besoin pour quelque guerre d'hiver de l'officier du monde le plus reposé, il le faisait souvenir de lui.

Parlons tout d'un train, ma fille, de la prévention de

[1] M. de Coulanges disait que les enfants du parlement de Rennes naissaient tous *marquis et comtes*. (P.)

M. le chevalier ; l'amitié fait-elle un tel aveuglement? Je crois la connaître ; mais il me semble qu'elle se laisse toujours convaincre par la lumière : on n'en aime pas moins ceux qui ont tort ; mais on voit clair. Quoi ! une inconnue nommée *la raison*, soutenue de la vérité, heurtera à la porte, et elle en sera chassée comme de l'université de Paris (vous avez vu le charmant ouvrage de Despréaux [1]), et on ne voudra pas seulement l'entendre, accompagnée de ses (*pièces*) justificatives! quoi, deux et deux ne feront plus quatre! Une gratification donnée par le maréchal de La Meilleraie, de cent écus en deux ans, qui n'a jamais été sur aucun état de pension, et qu'on ne savait pas, fera un crime de n'être pas continuée, quand on dit : « Monsieur, « il faudra voir aux états prochains; si je m'étais trompé, « cela serait aisé à réparer. » Car pour celle du mort rayée et donnée aux états de 71, Coëtlogon n'en disconvient pas. Peut-on avoir tort quand on fait voir clairement toutes ces choses? Ah! si M. le chevalier avait une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait la goutte et les héros, il la saurait bien soutenir d'une autre manière que je ne fais. Mais peut-on, avec un si bon esprit, fermer les yeux et la porte à cette pauvre vérité? Non vraiment, ma chère Comtesse, ce n'est point sur ce chapitre que M. le duc de Chaulnes a tort; c'est son chef-d'œuvre d'amitié; il en a rempli tous les devoirs, et au-delà : c'est avec nous qu'il a tort, et qu'il a un procédé qui m'est entièrement incompréhensible : telle est la misère des hommes; tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. Ce bon duc m'a encore écrit de Toulon : il ne cesse de penser à moi, sans y avoir songé un seul moment pendant huit jours qu'il a été à Paris; pas un mot au roi de cette députation tant de fois promise, et avec tant d'amitié et de

[1] *Voyez* l'arrêt burlesque donné en la grand'chambre du Parnasse en faveur des maîtres ès-arts, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. *OEuvres de Boileau.* (P.)

raison de croire qu'il en faisait son affaire; pas un mot à M. de Croissi, dont il emmenait le fils, et qui aurait nommé votre frère : il dit une parole en l'air à M. de Lavardin : mais croyait-il qu'il eût plus de pouvoir que lui pour faire un député? Nous étions persuadés que c'était après en avoir dit un mot au roi. Enfin, il part, il apprend que Lavardin ne tiendra point les états; il fallait donc écrire. Il va à Grignan, vous lui en parlez; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire, mais cela ne sort point; il m'écrit de Grignan et de Toulon, il ne m'en dit pas un mot. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi, mais ce sera trop tard; la place sera prise par M. de Coëtlogon. Pour M. le maréchal d'Estrées, il ne s'est engagé qu'à madame de La Fayette avec une joie sensible, pourvu que la cour le laisse le maître; nous étions trop bien de ce côté-là; mais, ma fille, nous n'y songeons plus : M. de Cavoie aura la députation pour son beau-frère, et fera bien. La bonne duchesse a trop perdu de temps; elle est timide, elle trouvera les chemins barrés; tout le monde ne sait pas parler. De vous dire que je concilie ce procédé léthargique avec une amitié dont je ne saurais douter, non très assurément, je ne le comprends pas, ni mon fils non plus : mais notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne nous point plaindre; cela donnerait trop de joie aux ennemis de ce duc, ce serait un triomphe. Nous sommes dans ces bois; il nous est aisé de nous taire; il peut arriver des changements pour une autre année : ainsi, ma chère enfant, nous sommes fort aises que vous l'ayez reçu si magnifiquement; nous ne romprons nous-mêmes aucun commerce; je dirai seulement le fait, et demanderai *à son excellence* comment elle a pu faire pour penser sans cesse à nous, et pour nous oublier et s'oublier elle-même. Nous n'irons point du tout aux états, et nous nous moquerons de l'arrière-ban, qui ne nous est bon qu'à nous donner du chagrin. Voilà nos sages résolutions : si vous les approuvez, nous les trouve-

rons encore meilleures. Cependant nous sommes très sensibles à la perte que vous allez faire de votre aimable Comtat; nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenaient, ni vous voir sans peine rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus. Je sens ce coup tout comme vous, et peut-être davantage; car vous êtes *sublime*, et je ne le suis pas.

A propos de sublime, M. de Marillac [1] ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité; il a un bon nom, il est dans le chemin de la guerre, et a tous les amis de sa mère qui sont à l'infini : le mérite de cette mère est fort distingué; elle assure tout son bien, et l'abbé [2] le sien. Il aura un jour trente mille livres de rente : il ne doit pas une pistole : ce n'est point une manière de parler. Qui trouvez-vous qui vaille mieux, quand on ne veut point de la robe? La demoiselle a deux cent mille francs, bien des nourritures; madame de La Fayette pouvait-elle espérer moins? Répondez-moi un peu, car je ne dis rien que de vrai. M. de Lamoignon est le dépositaire des articles qui furent signés il y a quatre jours entre M. de Lamoignon, M. le lieutenant civil, et madame de Lavardin qui a fait le mariage.

Mais que dites-vous de tout ce mouvement de magistrature? Je suis au désespoir que notre M. de Lamoignon n'ait point trouvé de place; cela est sensible pour lui et pour ses amis. Votre M. de Torcy est bien né coiffé [3] : ah! et que vous l'auriez bien fait écrire d'une bonne encre! mais tout cela n'était point rangé pour nous faire profiter de la

[1] René de Marillac, doyen des conseillers d'état, mariait Marie-Madeleine de Marillac, sa fille, avec René-Armand Mothier, comte de La Fayette, fils puîné de Madeleine Pioche de La Vergue, comtesse de La Fayette, et colonel du régiment de La Fère. (P.)

[2] Louis Mothier, abbé de La Fayette, fils aîné de madame de La Fayette. (P.)

[3] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, reçu secrétaire d'état en survivance de Charles Colbert, marquis de Croissi, son père.

chaleur de cette amitié : Dieu ne le voulait point, cela est visible, et nous n'y pensons plus. Voilà M. de Pontchartrain contrôleur-général ; je le croyais bien, mais pas si tôt : nous allons lui écrire ; vous n'y manquerez pas, et à madame de Moucy ; la voilà sœur du premier président (*Ach. de Harlay*), elle n'en sera pas plus glorieuse.

Que Pauline est heureuse d'être auprès de vous ! vous la repétrissez toute ; c'est bon signe qu'elle prenne goût aux louanges que vous donnez à madame de Dangeau. Cette petite fille est capable et digne de tout ce que vous voudrez bien lui faire connaître : j'en ai jugé ainsi, dès que vous m'avez dit qu'elle avait de l'esprit et une grande envie de vous plaire. Encore une fois, qu'elle est heureuse d'être avec vous, de vous regarder et de vous entendre ! Coulanges m'en paraît charmé, et de vous, et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence : cette manière de faire les honneurs de la maison a fait de profondes traces dans son cerveau ; il vous reconnaît pour duc et duchesse de *Campo-Basso* [1] pour le moins. Enfin, ma chère Comtesse, que ne faites-vous point, quand vous le voulez, et avec quel air, et quelle bonne grace ? Mon fils a lu avec plaisir ce que vous lui mandez ; il vous a écrit depuis peu ce qu'il pensait ; il trouve que je vous ai dit aujourd'hui tout ce qu'il pourrait vous dire ; il vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. M. d'Aix n'est guère honnête de n'être pas venu vous voir ; quelle folie de vouloir être premier président (*d'Aix*) ! mais c'est qu'il est fou ; par bonheur, ceux de qui cela dépend ne le sont point. Si, malgré le bon parti que vous prenez de vouloir bien vivre avec lui, sa conduite vous déplaît, je vous conseille d'en écrire à madame de La

[1] Gaucher Adhémar de Monteil, baron de Grignan, avait épousé dans le quinzième siècle Diane de Montfort, fille de Nicolas de Montfort, comte de *Campo Basso* et de Termoli. C'est à raison de cette alliance que les Grignan portaient dans leurs armes un franc-quartier de Bretagne. (M.)

Fayette ; elle n'est pas persuadée qu'il puisse avoir raison contre vous, et il n'y a guère de choses qu'il craigne davantage, que de paraître extravagant à ses yeux. Je sens le mépris que l'on a pour votre parlement, en lui laissant le chef que nous connaissons : voyez un peu ce que sont devenus ceux qu'on a donnés à cette province, MM. d'Argouges, Pontchartrain, Boucherat ; voilà des hommes ; et non pas un cheval *marin* [1] qui rue et fait cent folies. Je nommerai aussi La Faluère [2], dont tout le monde est content au dernier point. Adieu, mon enfant ; je vous embrasse avec une tendresse infinie.

1105. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 28 septembre 1689.

Vous m'étonnez de me conter la sorte d'incommodité de de M. de La Trousse ; on m'avait bien mandé que depuis la ceinture en bas c'était une espèce de paralysie : mais cette circonstance est affreuse, et le met hors de combat, c'est-à-dire hors de toute société, et par conséquent sans consolation. C'est une infirmité que je ne comprends pas que les eaux de Bourbon puissent guérir : où va-t-on prendre que des eaux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster et à resserrer ce qui est relâché et insensible ? Enfin, ma fille, voilà un mal des plus extraordinaires : je plains M. de La Trousse plus qu'il ne me plaindrait. Je souhaite que M. le chevalier se trouve aussi bien des eaux de Balaruc qu'on le lui fait espérer. Il faut qu'elles soient d'une grande force : quoi ! c'est pour se baigner une heure et demie en trois jours, qu'on vient du bout du monde chercher ce remède ; car on ne boit point de ces eaux : mandez-moi l'effet qu'elles font, et surtout si M. le che-

1 Jeu de mots sur le nom de M. Marin, premier président du parlem d'Aix. (P.)

2 Premier président du parlement de Bretagne.

valier y aura trouvé du soulagement. Ce voyage doit être court, si l'on ne se baigne que trois jours : si, après cela, le chevalier était en état de servir, vous auriez tous grande raison de souhaiter pour lui la guerre du Dauphiné ; votre beau château serait sa retraite et son lieu de repos. Voilà une lettre de Coulanges ; vous y verrez qu'il est toujours fort entêté de votre magnifique réception et de Pauline.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a parlé à M. de Croissi, qui fera de son mieux, et qu'elle enverra une lettre de M. le duc de Chaulnes à M. de Pommereuil : tout cela est si mal bâti, que je ne compte plus sur cette affaire. M. de Pommereuil et le maréchal d'Estrées sont tout à nous ; ce dernier ne souhaite que d'entrevoir si le nom de mon fils sera agréable à nommer : c'est ce que M. de Chaulnes devait faire, ou madame de Chaulnes après le départ de son mari ; c'est ce qu'il devait écrire après qu'il eut appris à Lyon que M. de Lavardin ne tiendrait point les états. Enfin, je ne comprendrai jamais cette léthargie après toute la suite de leur amitié, nous ayant dit cent fois, *c'est notre affaire plus que la vôtre*. Pour moi, je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon, aux soins duquel on attribue le retour du parlement, et le présent que fait la ville de Rennes, quoiqu'il n'y fasse rien du tout ; car les volontés vont toutes seules : mais comme il est gouverneur de Rennes, il a un air de s'empresser, et ils ont été embarrassés de me mander cette raison chagrinante pour eux. Mais pourquoi donc recommander mon fils à M. de Lavardin ? c'est à quoi je ne comprends rien, et à quoi je ne veux plus penser, sans pouvoir croire néanmoins qu'ils ne m'aiment plus : il y a de la timidité plus que de l'indifférence, et je vois que cette bonne duchesse est battue des furies. Ne vous ai-je pas dit que son mari m'avait écrit de Toulon ? Je lui ferai réponse à Rome, quand je verrai encore un peu plus clair à ce que j'aurai à lui mander : mais je ne veux point du tout me plaindre

d'eux : ce serait un mauvais personnage ; tout est brouillé et caché sous le voyage de Rome : nous ne sentons aucune sorte d'humiliation à l'égard du public, et mon cœur les justifie, ne pouvant pas douter qu'ils ne nous aimassent mieux que M. de Coëtlogon.

Nous avons ici un abbé de Francheville, qui a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil ; Montreuil[1] le connaît. Il a passé sa vie à Paris, il vous a vue deux fois, vous êtes demeurée dans son cerveau, comme une divinité : il est grand Cartésien ; c'est le maître de mademoiselle Descartes ; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux ; le sien me plaît et me divertit infiniment : il y a longtemps que je ne m'étais trouvée en si bonne compagnie. Il appelle mon fils, *nate deâ*, et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de la *plebe degli dei*[2] ; pour moi, je ne me crois qu'une divinité de campagne : mais voulant rassurer M. de Grignan, qui peut craindre que je ne l'épouse, je l'avertis qu'une autre veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite, ayant refusé des présidents à mortier, c'est tout dire ; et lui, après avoir été recherché de cette veuve, comme il devait la rechercher, a enfin cédé à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye, pour n'avoir plus d'autre emploi que d'être un philosophe chrétien et cartésien, et le plus honnête homme de cette province. Il est toujours à son château, et sa femme jeune et bien faite ne croit rien de bon que d'y être avec lui. Il est venu voir mon fils et moi ; et si nous sommes fort aises de causer avec lui, nous croyons qu'il est ravi de causer avec nous. Cet homme ne vous déplairait pas ; il s'appelle présentement M. de Guébriac ; il est venu de quatorze lieues d'ici nous

[1] L'abbé de Montreuil était secrétaire de M. de Cosnac, archevêque d'Aix. (P.)

[2] Cette expression est tirée du prologue de l'*Aminte* du Tasse. Les mots *nate deâ* sont de l'*Énéide* de Virgile. (A. G.)

faire une visite ; l'idée qu'il a de vous me fait plaisir : je ne pourrais guère m'accommoder d'un mérite qui n'aurait aucune connaissance du vôtre.

Ma chère Pauline, j'ai été ravie de revoir de votre écriture, je craignais que vous ne m'eussiez oubliée dans votre prospérité : c'en est une si grande pour vous, que d'être bien avec votre chère maman, et d'en être devenue digne, qu'une petite tête comme la vôtre pourrait fort bien en tourner. Je vous conseille de continuer l'exercice de toutes vos petites perfections, qui vous conserveront l'amitié de votre maman, et, en chemin faisant, l'estime de tout le monde. En vérité, ma fille, je suis fort aise que, pour votre amusement et pour l'honneur de ma prophétie, Pauline soit devenue aimable et douce, et comme vous la souhaitiez.

Je ne comprends pas que mademoiselle Le Camus puisse être moins bonne à épouser, parceque son oncle ne va point à Rome : quelle vision ! l'a-t-on regardée comme nièce d'un ministre d'état ? Il n'est qu'un cardinal d'un grand mérite, et un saint : il n'y a rien de changé à tout cela.

1106. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 2 octobre 1689.

Il y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu ! que ce jour est présent à ma mémoire ! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais ! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout entière ! voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant, sans le vouloir, et en solennisant ce bout de l'an de notre séparation.

Je veux vous dire, après cela, que votre dernière lettre est d'une gaieté, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui m'a charmée, parcequ'il est impossible de penser et d'écrire si plaisamment, sans être gaie et en parfaite santé. Parlons d'abord de M. le chevalier; je trouve son état très différent de celui où je l'ai vu : comment! je pourrais entendre frapper le pied droit! car pour le gauche, nous trouvions qu'il faisait souvent l'entendu et le glorieux, quoiqu'il fût assez humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnait autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle de voir ce pied-là redressé; car il s'en allait dans cet air de M. de La Rochefoucauld, qui faisait pleurer; et tout ce changement par trois quarts d'heure de bain dans cette eau salutaire, s'est fait en trois jours : le Mont-d'Or, ni Barége, n'en savent pas tant. On est donc quitte en trois jours de ce remède. Assurez bien M. le chevalier de la joie sincère que j'ai du soulagement qu'il a trouvé dans l'usage de ces eaux admirables, en attendant que nous disions *guérison*. Vous louez beaucoup les soins de M. de Carcassonne, en les comparant à ceux que vous auriez de moi; j'en puis juger, il n'y en a jamais eu de si tendres, ni de si consolants. M. le chevalier trouva donc madame de Ganges [1] bien changée, cela est fort plaisant : elle avait grand tort, en effet, de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en était faite : pour moi, je l'ai vue assez tournée sur ce beau moule, mais cent mille lieues au-dessous; car après le visage, tant de choses manquent, et de l'air, et de la grace, et de ce qui fait valoir la beauté, que cette ressemblance devient à rien. Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon : mais cela est fait.

Parlons de votre madame de Montbrun; bon Dieu! avec

[1] Belle-sœur de l'infortunée madame de Ganges. Le nom de celle-ci était *Gevaudan*. (P.)

quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme! Votre frère en est ravi, mais il ne vous le dira pas; il vous embrasse seulement, il est avec son honnête homme d'ami, et c'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter, pour venir impétueusement me redonner cette personne; le plaisant caractère! toute pleine de sa bonne maison qu'elle prend depuis le déluge, et dont on voit qu'elle est uniquement occupée : tous ses parents Guelphes et Gibelins, amis et ennemis, dont vous faites une page la plus folle et la plus plaisante du monde; ses rêveries d'appeler le marquis d'Uxelles, les ennemis; elle croit parler des Allemands; et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe; son étonnement à la vue de votre teint naturel; elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair qui composent le vrai teint : elle trouve bien plus honnête d'habiller son visage; et parceque vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paraissez toute négligée et toute déshabillée. MM. de Grignan sont bien habiles d'avoir trouvé son teint tout naturel : voilà comme sont les hommes; ils ne savent ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils disent; j'en ai vu qui admiraient des beautés bien peu admirables.

Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit; vous avez vu M. de Bâville[1], la terreur du Languedoc; vous y avez vu encore M. de Broglio[2]. Je crois notre Revel *le César*, et Broglio *le Laridon négligé*[3]. Ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le chevalier ne les a-t-il pas vus tous deux dans les chaînes de mademoiselle du Bouchet? Broglio était un si furieux amant, qu'il fut une des raisons qui la jetèrent aux Carmelites.

Au reste, ma belle, nous ne sommes plus fâchés contre

[1] Nicolas de Lamoignon, frère du président, et connu sous le nom de Bâville. Il fut l'instigateur et l'exécuteur des *Dragonades*. (A. G.)

[2] Victor-Maurice, comte de Broglio, commandait en Languedoc. Il était frère de Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel. (P.)

[3] *Voyez* la fable de l'*Éducation*, par La Fontaine, fable 24, livre VIII.

nos bons gouverneurs ; j'en suis ravie ; j'étais au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce duc ne put pas dire un seul mot au roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé : Rome occupait tout. Il parla à M. de Lavardin, il a écrit au maréchal d'Estrées : madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui se peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avaient l'un et l'autre de réussir ; mais nous n'y pensons plus ; et si, par hasard, la chose revenait à nous, elle nous paraîtrait miraculeuse. Ce n'est pas le plus grand mal que me cause la mort du pape ; je suis véritablement affligée quand je pense à la perte que vous allez faire par cette mort.

Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société, en me disant ce qui s'y passe ; rien ne m'est si cher que ce qui vient de vous et de votre famille. Je vous recommande votre belle santé, et de conserver votre jeunesse, et pour cause. Je suis fort aise de la goutte de M. de Grignan, j'en ris avec vous ; voilà une belle consolation pour un pauvre homme qui crie ; mais tout est moins mauvais que de méchantes *entrailles*. Dieu vous conserve tous ! Mes compliments, mes amitiés, mes caresses où elles doivent être ; et pour vous, ma chère enfant, vous savez votre part, c'est moi tout entière.

1107. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 5 octobre 1689.

Je ne m'étais jamais avisée, ma fille, d'accuser certains fers qu'on met à la coiffure, de la longueur du visage ; cet avis sera fort bon à donner à de certaines personnes que nous connaissons. J'avais ouï dire que c'était signe de bonne amitié ; mais non, c'est que deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès : les unes en meurent ; les plus heureuses n'ont

que le visage allongé d'une aune, pâles comme des mortes : mais la jeunesse, qui revient de loin, se remet avec le temps. Je mettrais bien volontiers ce conte avec de certains que me faisait autrefois la bonne princesse de Tarente ; enfin il est bon de tout savoir.

Je ne doute pas que M. de La Garde, qui n'a jamais refusé de remède, ne se serve de celui de cette Madame dont vous me parlez. Vous le verrez la tête en bas, les pieds en haut, *tourner une affaire*[1] comme celle-là ; je crois, en effet, que si on était longtemps dans ce régime, on n'aurait plus mal aux yeux ; je n'ai rien à opposer au récit de cette visite.

Nous avons eu un fort honnête homme, bien du bon esprit, du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut, capable et digne de toutes sortes de conversations : il a été ici huit jours ; un de ses beaux-frères y est venu ; l'abbé de Marbeuf, qui ne gâte rien, un autre beau-frère du beau comte de Lis, qui gâterait tout, s'il parlait : c'est un misanthrope intérieur, car son chagrin ne sort point ; il est fort bien fait, et chante comme Beaumaviel, à s'y méprendre. Quand notre honnête homme fut parti, ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde : nous renouvelâmes la vérité que nous avions sentie en ce pays avec vous sur la bonne et sur la mauvaise compagnie ; nous trouvâmes que la mauvaise était incomparablement plus souhaitable ; elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse ; et les gens qui plaisent, vous laissent comme tombés des nues : on ne sait plus comment reprendre le train de sa journée ; enfin, c'est un grand malheur que d'avoir des gens raisonnables ; mais ce malheur n'arrive pas souvent.

Vous me demandez des nouvelles de notre députation ; nous ne voulons plus y songer. Madame de Chaulnes a

[1] On a déjà observé que c'était une expression familière à M. de La Garde. (P.)

parlé deux fois très bien à M. de Croissi. L'abbé Têtu est poussé par madame de La Fayette pour faire souvenir le ministre, et repasse si bien sur tout ce qu'a dit madame de Chaulnes, qu'on peut tout espérer de sa chaleur et des bons tons qu'il a pour ce qu'il entreprend. Madame de Chaulnes lui a laissé le soin de cette affaire, car elle n'est pas toujours à Versailles : madame de La Fayette fait des merveilles; M. le duc de Chaulnes a écrit au maréchal d'Estrées, qui ne demande pas mieux qu'à nous faire plaisir : voilà où nous en sommes. Pour moi, je crois que M. de Coëtlogon l'emportera par les raisons que je vous dis l'autre jour. Il y a encore MM. de Lannion et de Château-Regnault; nous regardons tout ce dénouement d'un œil et d'un cœur tranquilles. Je vous remercie d'avoir empêché M. le chevalier d'écrire à M. de Cavoie [1] pour cette affaire, cela serait mal.

Mon fils a ri à pâmer de votre Madame : il a ouï parler d'un certain visage long à Rennes; il veut savoir d'où cela lui vient; il est allé à Rennes voir le maréchal d'Estrées. Vous demandez, ma fille, ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux; hélas! ce qu'on en fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest; c'était la plus grande affaire du monde : ils sont tous sortis ensemble, ils ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant; après quoi ils sont revenus à Belle-Isle, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais rien eu de décidé sur mer depuis la bataille d'*Actium*, a tout-à-fait raison. Madame de Lamoignon était accouchée à Bâville d'un fils : comme on l'envoyait à Paris, le cocher qui le menait a versé sur ce grand chemin, et ce pauvre enfant en est mort; que dites-vous d'avoir ou de n'avoir pas un bon cocher? Vous avez raison d'être bien aise de la diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan : Dieu con-

[1] Beau-frère de M. de Coëtlogon.

serve le dedans de cette place, et empêche les dehors d'être si terriblement insultés, car tout ce qui s'appelle douleur, est bien rude à souffrir : M. le chevalier ne m'en dédira pas. Mandez-moi toujours comme il se porte de son Balaruc, et en quel temps vos états de Languedoc commenceront ; les nôtres commenceront le 20 de ce mois à Rennes. Adieu, ma très chère : ah ! que de tout mon cœur j'irais bien me promener avec vous tous sur cette belle terrasse !

1108. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 9 octobre 1687.

Point de vos lettres, ma fille ; je suis toute triste quand ce plaisir me manque : j'en aurai demain deux à la fois ; il faut que je m'accoutume à ce chagrin, puisque la plainte est inutile. Je suis seule ici, mon fils est à Rennes, pour voir le maréchal d'Estrées, ma belle-fille, pour voir sa mère. J'aurai demain une femme de Vitré, que j'aime assez ; vous l'avez vue une fois à Paris, elle est très raisonnable ; ainsi je ne serai pas tout-à-fait seule. M. de Pommereuil a donné au maréchal d'Estrées la lettre de M. le duc de Chaulnes. Madame de Chaulnes a parlé deux fois tout de son mieux à M. de Croissi ; l'abbé Têtu fait valoir les paroles et le souvenir de cette duchesse auprès du ministre : si, après cela nous n'avons notre députation, je dirai que M. de Chaulnes est à Rome ; que M. de Lavardin n'a point tenu les états ; que M. de Château-Regnault, M. de Coëtlogon, dans le service, ont été préférés ; enfin, que Dieu n'a pas voulu, car nous avons fait de notre côté au-delà de toutes nos petites forces ; et je ne m'amuserai point à haïr des gens que je suis assurée qui en sont aussi fâchés que moi : voilà un chapitre fini.

Que dites-vous de M. de Seignelai, ministre d'état à

trente-six ans [1] ? Madame de Lavardin me mande des merveilles de madame de Mouci et de son frère [2], qui a défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce soit au monde, ni directement, ni indirectement; et, pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné, d'entrée de jeu, deux mille écus comptant, et a augmenté ses appointements, qui étaient de huit cents francs, d'une fois autant; il a traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations. Vous m'avouerez que voilà un beau et noble changement, et dont une belle ame, comme celle de ce magistrat, est bien flattée. Madame de Mouci, sa digne sœur, voyant sa dépense et sa table augmentées, lui donna, l'autre jour, pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, et ne veut pas que son frère la remercie, parce qu'elle dit qu'elle n'en a que faire, et que ce n'est rien du tout. Franchement, ma fille, voilà ce que j'envie, voilà ce qui me touche jusqu'au cœur, de voir des ames de cette trempe; c'est faire un bon usage des richesses, c'est mettre la vertu au premier rang : j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce détail d'une famille que vous aimez. Je mandais aussi à madame de Mouci qu'il fallait écrire au roi, au parlement, à la France, à tous les plaideurs, pour se réjouir de voir un tel homme dans une telle place. Je suis assurée que ma lettre ne lui a pas déplu ; mais on voit clairement qu'elle n'y veut pas répondre, et qu'elle ne se permet pas le moindre badinage : Dieu la bénisse et la conduise, puisqu'elle veut être en paradis dès ce monde; elle n'est plus d'avec nous, elle est bien heureuse.

On me mande que le marquis d'Uxelles a été fort bien reçu à la cour, que cette cour est à Fontainebleau, et que

[1] Aussi madame Cornuel dit-elle un jour, au retour de Versailles, qu'elle venait de voir l'amour au tombeau, et des ministres au berceau. (A. G.)

[2] Achille de Harlay venait d'être nommé à la place de premier président du parlement de Paris, où il était procureur-général. (P.)

M. le duc de Bourgogne et son gouverneur (*M. de Beauvilliers*) ont la fièvre tierce; vous savez tout cela, ma chère Comtesse. Si j'avais reçu votre lettre, j'y répondrais, et ne m'amuserais pas ainsi à battre ridiculement la campagne. S'il m'était venu une madame de Montbrun, je vous ferais des volumes infinis; mais tout est si uni ici, que la matière manque. Je crois que les états ne seront que le 25 à Rennes. Je ne sais pas encore précisément le temps que le parlement y reviendra. On a fait des créations d'un président et de quatre conseillers; on attend peut-être que ces charges soient remplies. M. de Bailleul a remis sa charge à son fils, M. de Mèmes exerce la sienne; me revoilà dans la gazette. Parlons de Grignan : comment se porte ce pauvre Comte? où sont les ennemis? est-ce au dedans ou au dehors de la place? Il faut qu'il souffre que nous lui souhaitions des douleurs à son bras, pour sauver ses entrailles; mais nous voudrions bien que toute la place fût en bon état. M. le chevalier retournera-t-il à Balaruc? ce serait une bonne provision pour cet hiver? Où est M. de Carcassonne? M. de La Garde a-t-il la tête en bas, les pieds en haut? Pauline est-elle coiffée, ou si ce n'est que quelquefois? et vous, ma fille, êtes-vous belle, c'est-à-dire vous portez-vous bien? Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue; je sors de mes bois pour me promener avec vous : mais dans ce grand nombre de pensées, j'en trouve qui me font crier; car, comment s'imaginer qu'on ne travaille à Rome que pour vous ôter ce beau comtat? ah! *ne parlons point de cela*. Embrassez-moi, aimez-moi, et croyez que je suis tout à vous, et qu'il y a un an, un an tout entier, que je ne vous ai ni vue, ni rencontrée.

1109. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique ; je n'ai point de tête : j'ai eu la fièvre ; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède ; l'on y a fait des merveilles de toutes parts ; je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il était engagé il y a longtemps, et il l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation : il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains ; ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit ; vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront ; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes ; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage ; vous venez à Malicorne, vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes : vous voilà à Paris ; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes ; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant ; à votre loisir, vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné ; vous avez ici un ménage : mettez-le tout ensemble, cela fait de l'argent ; car votre louage de maison va toujours ; vous direz : Mais je dois, et je paierai avec le temps : comptez que vous trouvez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse ; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit comme vous voudrez ; ne demandez point d'où ils

viennent, ni de qui c'est[1]; on ne vous le dira pas; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas; et en un mot, ma belle, il faut, ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin : nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite; il faut venir dès qu'il fera beau.

1110. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 octobre 1689.

Les voilà toutes deux; mais, mon Dieu! que la première m'aurait donné de violentes inquiétudes, si je l'avais reçue sans la seconde, où il paraît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos! cela ôte l'horreur d'une fièvre continue avec des redoublements et des suffocations, et des rêveries, et des assoupissements, qui composent une terrible maladie. Quel sang! quel tempérament! quelle cruelle humeur de goutte s'est jetée dans tout cela! Quelle pitié que ce sang si bouillant, qui fait de si belles choses, en fasse quelquefois de si mauvaises, et rende inutiles les autres! Enfin, voilà une grande tristesse pour vous tous, et pour vous particulièrement, dont le bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez. Me voilà encore bien plus avec vous à Grignan, quoique j'y fusse beaucoup, par le redoublement d'intérêt que j'y prends depuis cette maladie. On est exposé, quand on est loin, à écrire d'étranges sottises; elles le deviennent en arrivant mal à propos : on est triste, on est occupé, on est en peine; une lettre de Bretagne se pré-

[1] C'était madame de Chaulnes qui les voulait prêter à madame de Sévigné. (M.)

sente, toute libre, toute gaillarde, chargée de mille détails inutiles ; j'en suis honteuse : mais je vous l'ai dit cent fois, ce sont les contre-temps de l'éloignement.

Je vous ai mandé comme je ne suis plus du tout fâchée contre M. et madame de Chaulnes. Il est certain, et mes amies me l'ont mandé, qu'il ne pouvait parler des affaires de Bretagne sans prendre fort mal son temps. Il recommanda mon fils à M. de Lavardin, croyant qu'il aurait la même envie que lui de nous servir, et cela était vrai. Il a depuis écrit à M. le maréchal d'Estrées, et cette lettre ferait son effet, si le roi n'avait dit tout haut à tous les prétendants à cette députation, qu'il y avait longtemps qu'il était engagé : madame de La Fayette me le mande sans me dire à qui ; on le saura bientôt. Elle m'ajoute que M. de Croissi a nommé mon fils au roi, qui ne marqua nulle répugnance à cette proposition ; mais que le même jour Sa Majesté se déclara ; et voilà ce qu'attendait le maréchal, qui se soucie fort peu que le gouverneur de Bretagne perde ce beau droit, pourvu qu'il fasse sa cour. Madame de La Fayette lui a rendu tous ses engagements, et l'affaire finit ainsi. Mon fils est à Rennes, agréable au maréchal, qu'il connait fort, et qu'il a vu cent fois chez la marquise d'Uxelles, contestant hardiment Rouville ; il joue tous les soirs avec lui au trictrac : il attend M. de La Trémouille, afin de rendre tous ses devoirs, et puis revenir ici avec sa femme ; c'est le plus honnête parti qu'il puisse prendre. Je suis encore seule, je ne m'en trouve point mal ; j'aurai demain cette femme de Vitré ; elle avait des affaires.

Il faut que je vous conte que madame de La Fayette m'écrit, du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, de sa part premièrement, puis de celle de madame de Chaulnes et de madame de Lavardin, me menaçant de ne me plus aimer, si je refuse de retourner tout-à-l'heure à Paris ; et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin point de raisonnements, il faut

venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir, et puis elle continue; voici les moyens : j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils; madame de Chaulnes y fait trouver celui de M. le duc de Chaulnes; j'arriverai à Paris, je logerai chez cette duchesse; je n'achèterai deux chevaux que ce printemps; et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre; et que je parte *tout-à-l'heure.* Cette lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre; j'y réponds aussi avec reconnaissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parceque j'en aurai un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle ame et le beau procédé me presseraient plus que tous les sergents du monde; qu'au reste, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace : voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies. Je vous montrerai quelque jour cette lettre de madame de La Fayette. Mon Dieu ! la belle proposition de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage, et de devoir mille écus? En vérité, ma chère enfant, j'aime bien mieux sans comparaison être ici : l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin; de près ce n'est pas de même. Mandez-moi si vous ne m'approuvez point : si vous étiez à Paris, ah ! ce serait une raison étranglante; mais vous n'y êtes point. J'ai pris mon temps et mes mesures là-dessus; et si, par miracle, vous y voliez présentement comme un oiseau, je ne sais si ma raison ne prierait point la vôtre, avec la permission de notre amitié, de me laisser achever cet hiver certains petits paiements qui feront le

repos de ma vie. Je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle, espérant qu'elle n'arrivera point mal à propos, et que M. le chevalier se portera aussi bien que je le souhaite.

Vous m'étonnez de me dire que M. de Chaulnes vous a paru tel que vous me le dépeignez. Je vous assure que pendant notre voyage, il était d'aussi bonne compagnie qu'il est possible : je ne sais si c'était votre *génie* qui lui donnait de la vivacité ; mais vous l'eussiez trouvé assurément comme je vous le dis ; je ne le connais plus au portrait que vous m'en faites. Mon fils s'imaginait que cette *ricaneuse*[1] l'avait prié de ne point parler pour lui ; mais il voit bien qu'il s'était trompé.

J'ai été surprise de votre songe : vous le croyez un mensonge, parceque vous avez vu qu'il n'y avait pas un seul arbre devant cette porte ; cela vous fait rire, il n'y a rien de si vrai, mon fils les fit tous, je dis tous, couper il y a deux ans, il se pique de belle vue, tout comme vous l'avez songé, et à tel point, qu'il veut faire un mur d'appui dans son parterre, et mettre le jeu de paume en boulingrin, ne laisser que le chemin, et faire encore là un fossé et un petit mur. Il est vrai que si cela s'exécute, ce sera une très agréable chose, et qui fera une beauté surprenante dans ce parterre, qui est tout fait sur le dessin de M. Le Nôtre, et tout plein d'orangers dans cette place *Coulanges*. Vous deviez avoir vu cet avenir dans votre songe, puisque vous y avez vu le passé. Je garde vos lettres et votre songe à mon fils et à sa femme, qui seront ravis d'y avoir vos aimables amitiés.

Je ne suis point du tout mal avec M. et madame de Pontchartrain[2] ; je les ai vus à Paris depuis que vous êtes

[1] Madame du Bois de La Roche.

[2] Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, venait de succéder à M. Le Pelletier, contrôleur-général des finances, qui avait demandé la permission de se retirer. M. de Pontchartrain avait été premier président au parlement de Bretagne ; il fut depuis ministre de la marine, et ensuite chancelier de France. (M.)

partie : je leur ai écrit à tous deux ; le mari m'a déja répondu et à mon fils, très agréablement ; je n'ai rien du tout de marqué à leur égard ; car ce n'est pas un crime d'être amie de nos gouverneurs. Je rends au double toutes les amitiés de mon cher Comte ; je salue et honore le sage La Garde, je donne un baiser à Pauline, et mon cœur à ma chère bonne. Dieu guérisse M. le chevalier, et que cette lettre vous trouve tous en joie et en santé. Dites-moi la chambre du chevalier, afin que j'y sois avec vous. L'abbé Bigorre me mande que M. de Niel tomba, l'autre jour, dans la chambre du roi ; il se fit une contusion : Félix [1] le saigna, et lui coupa l'artère ; il fallut lui faire à l'instant la grande opération : M. de Grignan, qu'en dites-vous ? Je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du roi, qui pique une artère.

1111. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 16 octobre 1689.

Quelle joie, ma chère enfant, que le quinquina ait produit ses effets ordinaires ! je vous avoue que je tremblais en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de M. le chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang ! vous avez grande raison de croire que je prenais un extrême intérêt à la suite de cette terrible maladie. Mais comme vous êtes le centre de toutes les conduites, et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, car M. de Grignan s'en veut mêler aussi. Savez-vous bien que je suis encore plus surprise que la goutte ait guéri les entrailles de M. de Grignan, et que le beau temps ait chassé la goutte, que je ne

[1] Charles-François-Félix de Tassy. C'est lui qui fit au roi, le 18 novembre 1686, l'opération de la fistule.

suis étonnée que le quinquina ait guéri la fièvre? Vous pouvez donc vous applaudir du régime du riz qui est si adoucissant, et qui peut avoir fait tous ces miracles. Je n'ai garde de m'éloigner de Grignan, pendant que vous avez la joie de voir vos Grignan en si bonne santé; j'y prends trop de part. Je ne veux pas même aller à Paris, de peur de me distraire : c'est une chose plaisante que la manière dont madame de Lavardin m'en presse, et m'en facilite tous les moyens, et de quels tons madame de Chaulnes se sert aussi; il semble qu'elle soit gouvernante de Bretagne; mais je lui ferai bien voir que c'est à présent la maréchale d'Estrées [1], et que je ne suis plus sous ses lois. En vérité, elles sont aimables; je ne crois pas qu'on puisse employer des paroles plus fortes, ni plus pressantes, ni trouver de plus solides expédients; et le tout, parcequ'elles craignent que je ne m'ennuie, que je ne sois malade, que mon esprit ne se rétrécisse, que je ne meure enfin; elles veulent me voir, me tenir, me gouverner : M. du Bois s'en mêle aussi; cette conspiration est trop jolie; je l'aime, et je leur en suis très obligée, sans en être émue. Je veux vous garder leurs lettres; vous verrez si l'amitié et la vérité n'y brillent pas.

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation; je n'en ai pas douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutait pas non plus. Il avait bon esprit, il voyait le retour du parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paraissait avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les états : tout parle pour lui; il fait une dépense enragée : c'est un bonheur que le voyage de Rome brouille et confonde tout cela; je doute que ce bon duc en corps et en ame eût pu l'emporter; ainsi Dieu fait tout pour le mieux. Mais quand j'ai accusé M. de Chaulnes de négligence, je

[1] Le maréchal d'Estrées commandait en Bretagne en l'absence de M. de Chaulnes. (P.)

n'étais pas moins pour lui dans *les pièces justificatives* : quoi, ma fille! vous toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperais à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parcequ'il aurait manqué d'activité dans une autre occasion! et cet endroit vous empêcherait de voir les autres! Voilà une étrange justice! vous seriez bien fâchée que la quatrième des enquêtes eût jugé ainsi votre procès : moi misérable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation. Je sentis pourtant cet endroit en l'écrivant; mais je crus qu'il trouverait son passe-port auprès de vous, et que vous vous souviendriez d'une chose que je dis souvent : *ce qui est bon, est bon; ce qui est vrai, est vrai*, cela doit être toujours vu de la même façon : s'il y a des facettes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières. Je crus encore que vous vous souviendriez que l'ingratitude est ma bête d'aversion; de bonne foi, je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve : mais je vois bien que vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose *de forcé* dans ce que je vous disais : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette sotte générosité de province; je serais fâchée que vous me crussiez si changée : je trouvai ce beau sentiment si naturellement au bout de ma plume, que je vous en reparle fort naïvement, et je vous conjure qu'avec la même justice, vous soyez persuadée que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, *les justificatives* n'en sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats; en vérité, cela ne se doit point confondre, et même vous voyez présentement que ces bons gouverneurs n'ont pas tort.

Je ne suis point encore revenue de mon étonnement au sujet de l'esprit de M. de Chaulnes, et du changement que vous me dites y avoir remarqué : en vérité, je ne le recon-

nais pas; il était tout un autre homme dans notre petit voyage; c'était votre *génie* qui le ressuscitait, votre présence était trop forte, jointe avec les affaires de Rome; il en était accablé. Il y a un cardinal vénitien, nommé *Barbarigo*, évêque de Padoue, qui avait plus de voix qu'il ne lui en fallait au scrutin pour être pape; mais l'*accessit* [1] gâta tout; je ne sais ce que c'est; je vois bien seulement que c'est quelque chose qui empêche qu'on ne soit pape : cependant il n'y en aura un que trop tôt; je me promène souvent avec cette triste pensée.

J'aime tout-à-fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline; elles lui conviennent fort, et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur *nez* mal à propos : si ce comte avait voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline aurait *brûlé le monde* [2]. Cet excès eût été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux, et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre; votre esprit *dérobait tout*, comme vous dites du sien; voilà une louange que j'aime. Elle saura l'italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure que n'était la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaitement aimable fille que celle que j'avais : je vous avais bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez, par la seule envie qu'elle a de vous plaire; elle me paraît fort digne de votre amitié. Me revoilà seule; mon fils et sa femme sont encore à Rennes; ma femme de Vitré s'en est allée; je suis fort bien, ne me plaignez pas. Mon fils attend M. de La Trémouille, qui vient incessamment. Il est avec ce maréchal (*d'Estrées*) comme avec un homme dont il est connu; il joue tous les soirs au trictrac

[1] L'arrivée des cardinaux français et du duc de Chaulnes à Rome, avec le titre d'ambassadeur, et beaucoup d'argent. (A. G.)

[2] Mot de Tréville sur madame de Grignan, lorsqu'elle parut à la cour dans tout l'éclat de sa beauté. (A. G.)

avec lui. Tout brille de joie, à Rennes, du retour du parlement, qui sera le premier de décembre; les états s'ouvriront le 22 de ce mois; le maréchal a des manières agréables et polies; les Bretons en sont fort contents; on aime le changement : voilà, ma très chère, tout ce que je sais. Ne soyez point en peine de ma solitude, je ne la hais pas; ma belle-fille reviendra incessamment. J'ai soin de ma santé; je ne voudrais point être malade ici; quand il fait beau, je me promène; quand il fait mouillé, quand il fait brouillard, je ne sors point; je suis devenue sage : mais vous, la reine et la *cause efficiente* de la santé des autres, ayez soin de la vôtre, reposez-vous de vos fatigues, et songez que votre conservation est encore un plus grand bien pour eux que celui que vous leur avez fait.

Madame de Mouci [1] a encore donné à son frère une belle tapisserie de ces Bellièvres, *de la décollation de S. Jean*, qui vaut deux mille pistoles. Qu'elle est heureuse de pouvoir faire de si beaux présents! Je trouve que M. de Grignan donne de fort bons ordres contre les *mal convertis.* Vous aurez donc M. de Vins dans votre voisinage; son grand-père [2] y brillait beaucoup autrefois. On dit ici que le roi d'Angleterre a battu M. de Schomberg : j'en douterai jusqu'à ce que la nouvelle en soit venue à Saint-Germain.

[1] « C'était, dit Saint-Simon, une dévote de profession, dont le guindé, « l'affecté, le ton et les manières, étaient fort semblables à celles de son « frère. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome X, page 60)

[2] Hubert de Vins s'était rendu recommandable dans le parti de la ligue en Provence et en Dauphiné. (*Voyez* les *Mémoires de Castelnau*, pag. 606 et suiv., tome II, Bruxelles, 1731.) (P.)

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

